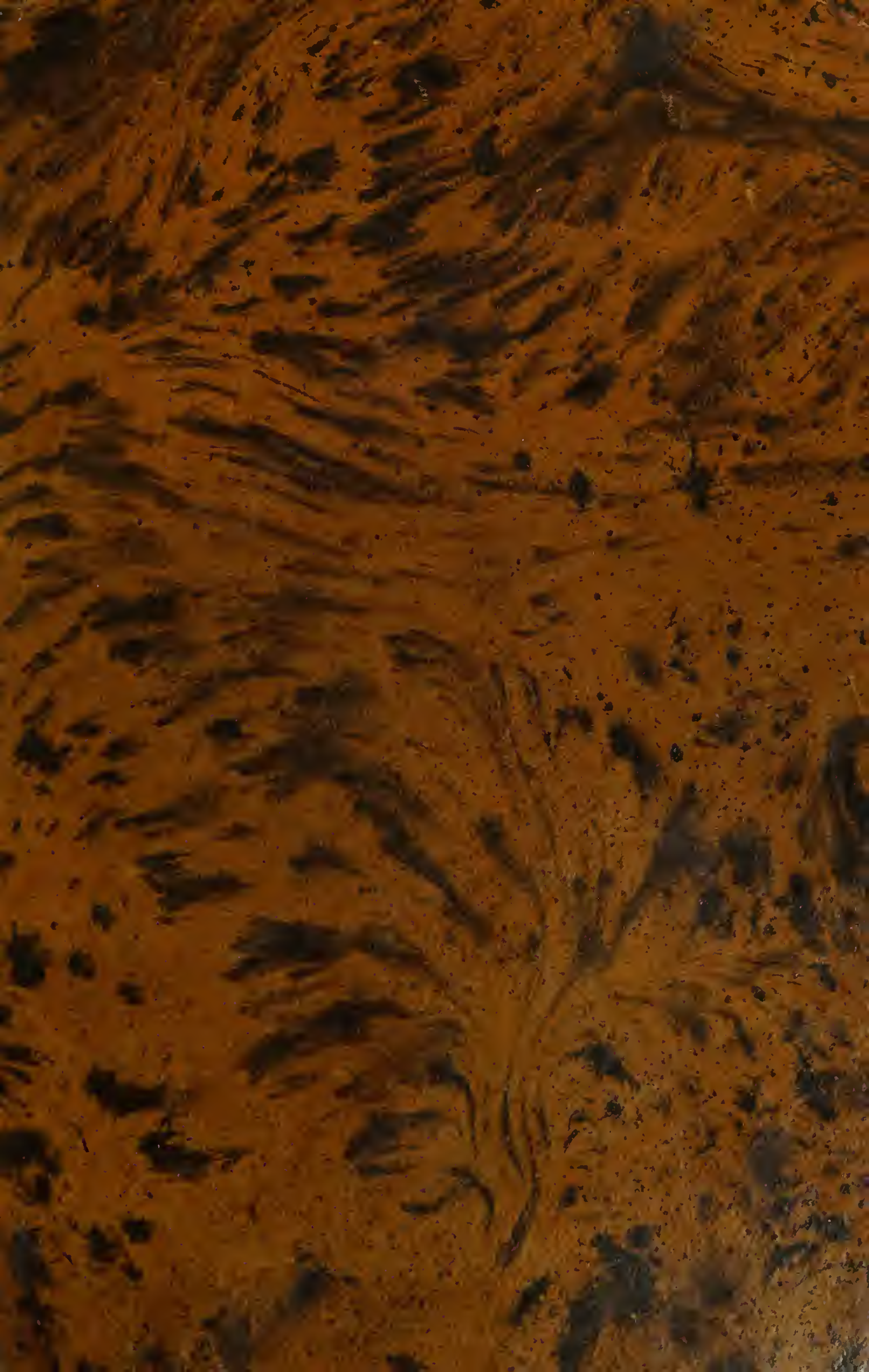
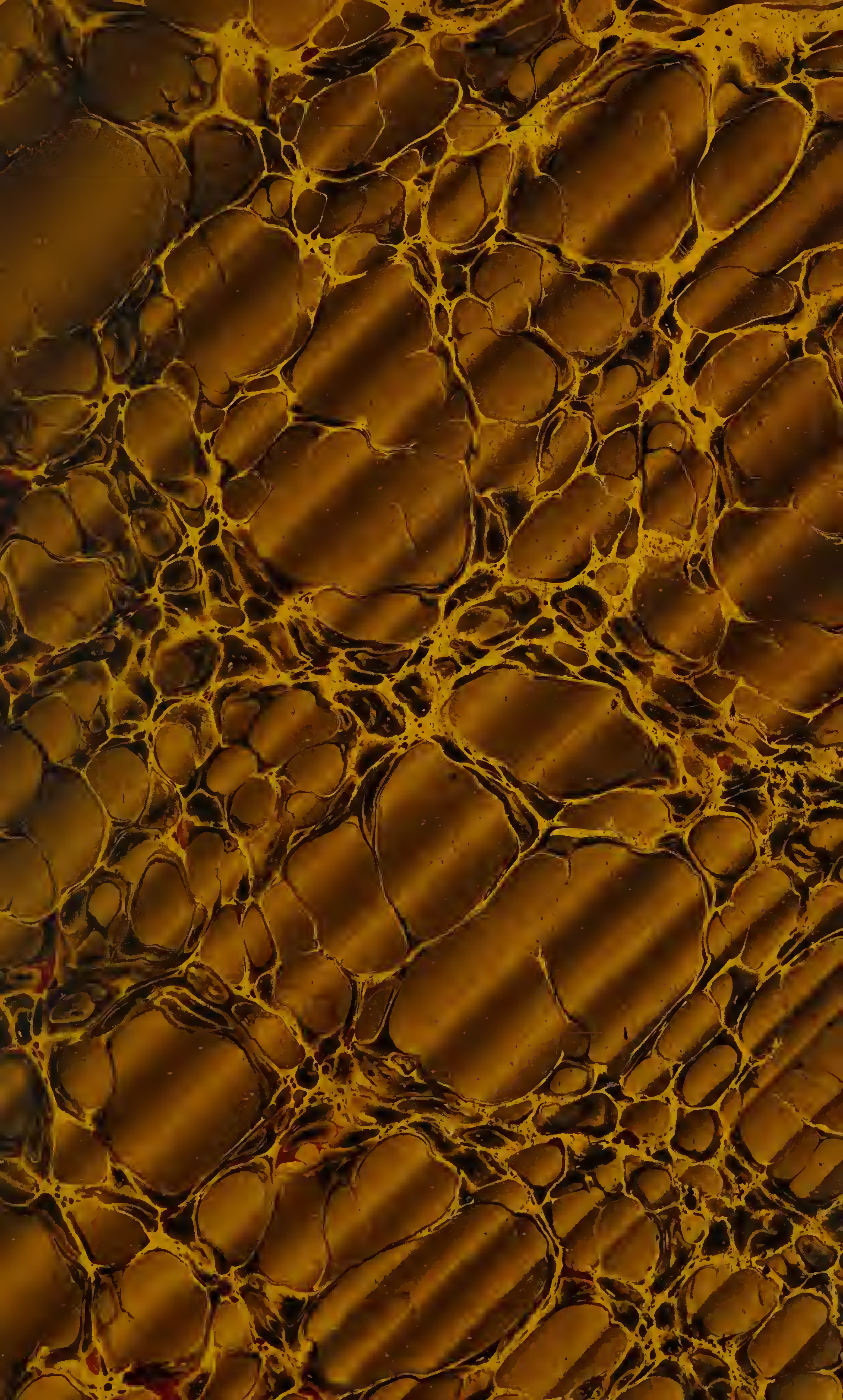






# REVUE

# NUMISMATIQUE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

# REVUE
# NUMISMATIQUE

DIRIGÉE PAR

ANATOLE DE BARTHÉLEMY, GUSTAVE SCHLUMBERGER,
ERNEST BABELON

Ostendite mihi numisma census..... Cujus
est imago hæc, et superscriptio ?
MATTH., XXII, 19, 20

---

TROISIÈME SÉRIE — TOME HUITIÈME






PARIS
CHEZ C. ROLLIN ET FEUARDENT
4, place Louvois, 4

—

1890

---

# EXPLICATION

DE

# L'AUREUS FRAPPÉ PAR P. CLODIUS

## A L'EFFIGIE DE MARC ANTOINE





Un certain nombre des types qui figurent sur les revers des monnaies romaines, notamment de celles de la République, ont jusqu'ici résisté à toute interprétation. Les causes de ces insuccès sont diverses : ainsi, tantôt les faits historiques, auxquels ces types peuvent faire allusion, nous sont inconnus, faute de documents ; tantôt, les faits étant connus, l'on n'a pas songé à en faire l'application au sujet représenté ; tantôt la scène elle-même est mal observée, et, par suite, il est impossible de l'interpréter raisonnablement.

Parmi ces revers jusqu'ici inexpliqués, il s'en trouve un qui figure sur l'*aureus* frappé, à l'effigie de Marc Antoine, par le quatuorvir monétaire Publius Clodius.

Nous donnons ci dessus le dessin, droit et revers, de cet *aureus*, l'une des pièces les plus intéressantes, à coup sûr, de toute la série républicaine romaine.

M. E. Babelon, dans sa remarquable et toute récente « Description historique et chronologique « des monnaies de la République romaine »[1], mentionne, comme il suit, cet *aureus* :

M. ANTONIVS III VIR R·P·C. (*Marcus Antonius triumvir reipublicæ constituendæ.*) Tête nue et barbue de Marc-Antoine à droite.

℞. P. CLODIVS M·F. IIII VIR A. P. F. (*Publius Clodius*, *Marci filius, quatuorvir auro publico feriundo*). Génie ailé et radié, debout, tourné à gauche, avec l'arc et le carquois sur l'épaule, tenant de la main droite un caducée, de la gauche une corne d'abondance, le pied appuyé sur un globe ; à ses pieds, un aigle sur un cippe ; derrière lui, un bouclier.

*Aureus*, 8 gr.

M. Babelon ajoute : « Il est difficile d'expliquer ce génie panthée qu'on a quelquefois, à tort, qualifié de Génie de l'Orient. Il réunit les attributs du Soleil, de Mercure, de Mars, de la Victoire, de la Fortune et de Jupiter[2]. C'est peut-être une allusion à la force et à l'éclat du triumvirat récemment constitué. »

Ainsi, rien de plus obscur, jusqu'ici, que ce revers compliqué : les uns y ont vu le Génie de l'Orient ; les autres, une sorte de divinité panthée ; enfin, un troisième y trouverait peut-être une allusion flatteuse

1. Paris, 1885, t. I, p. 164-165, famille *Antonia*, n° 19.

2. A. von Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, t. IV, 1877, p. 136-137. — Cf. Cavedoni, *Revue numismatique*, 1857, p. 349. (Babelon.)

au récent triumvirat. Nous espérons montrer qu'aucune de ces hypothèses n'est fondée, et particulièrement celle, assurément injustifiable, qui tendrait à attribuer au personnage de notre revers un caractère « panthée » : c'est cette idée malencontreuse qui, comme on le verra, a surtout contribué à égarer les commentateurs, tels que Cavedoni, Sallet et M. Babelon lui-même.

Examinons donc, sans idée préconçue, la médaille dont il est question.

Tout d'abord, observons qu'il s'agit ici d'un *aureus*, c'est-à-dire d'une monnaie précieuse, dont le coin, toujours travaillé avec soin, nous offre comme effigies, au droit, de véritables portraits, et comme scènes, au revers, très généralement des allusions à des faits historiques importants, à des évènements dignes d'être conservés, mis sous les yeux, rappelés à la mémoire, et devant être, conséquemment, reproduits par l'art, sous une forme *intelligible* : cela étant, il est à présumer qu'une idée claire, précise, nullement obscure, a dû présider à la composition de la scène qui figure sur le revers de notre *aureus*.

Cette remarque faite, voyons ce que nous montre le dessin de ce revers.

Ce dessin nous offre à considérer deux parties bien distinctes : une partie principale, centrale, et un groupe latéral, accessoire.

Examinons d'abord la partie principale. Elle est constituée par la représentation d'un personnage debout, de profil à gauche, nu, masculin, adulte,

imberbe, vigoureux, porteur d'attributs variés. Quel est ce personnage? Représente-t-il un être humain, réel? — Certainement non, par la raison qu'il est radié et ailé. Représente-t-il une divinité? Non encore, par le motif qu'une divinité se définit toujours clairement par ses attributs, et que la multiplicité même des attributs de notre personnage nous empêche d'en faire une divinité précise et définie.

Représente-t-il une divinité « panthée »? Non encore, pour beaucoup de raisons, dont les principales sont : que la présence d'attributs divers, aux mains d'un personnage, ne saurait suffire pour conférer à ce personnage le caractère « panthée » ;

Que, d'autre part, on n'a jamais rencontré, nous ne disons pas la mention, mais la trace certaine d'une semblable divinité dans toute la série numismatique de la République romaine ;

Qu'enfin, il serait impossible de justifier, par des faits connus, la présence d'une telle divinité sur les médailles à l'effigie de Marc Antoine.

Il reste donc une dernière hypothèse, celle qui consiste à admettre que le personnage, tel que nous l'avons décrit, est un *Génie* : cette hypothèse étant parfaitement plausible, à quelque point de vue que l'on se place, nous l'admettons, et nous allons chercher à définir ce Génie.

En premier lieu, remarquons que notre personnage fait un geste digne d'attention : il a, en effet, le pied droit posé sur une sphère, sphère qui représente, selon les habitudes iconographiques de l'époque, le globe terrestre, c'est-à-dire le monde romain.

Or, qu'est ce geste ? assurément, un geste de domination : et qui donc dominait le monde romain ? — Rome, sans conteste : il y a donc déjà une présomption forte pour que notre personnage représente le Génie de Rome. Mais cette présomption se change vite en certitude par l'examen du revers d'un denier de la famille Fufia[1], revers qui, non seulement nous montre un personnage exactement dans la même attitude que le nôtre, c'est-à-dire le pied droit sur un globe, mais encore nous apprend, par une inscription placée dans le champ, que ce personnage représente « Rome ». Ainsi, l'on peut admettre, avec toute vraisemblance, que notre personnage représente bien « *le Génie de la ville de Rome* ».

Continuons notre examen : Notre personnage est ailé : il faut donc penser qu'il s'agit ici d'un Génie *victorieux*[2].

Ce n'est pas tout : d'une part, il porte le carquois et l'arc, armes offensives : mais il faut bien observer qu'il les porte en bandoulière, au repos, et, d'autre part, un bouclier, arme défensive, gît derrière lui, sans emploi ; notre Génie, essentiellement guerrier, est donc *actuellement pacifique*.

Enfin, ce dernier caractère est encore accentué par ce fait que notre Génie tient de la main droite un caducée, emblème du *commerce*, et, de la gauche, une corne d'abondance, emblème de la *richesse* : or, le commerce, et la richesse qui en provient, sont l'apanage de la paix.

1. Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 512, famille *Fufia*, n° 1. — Cf. *Vibia*, n° 20.

2. On reconnaîtra sans peine, par la suite, à quelles victoires il est fait ici allusion.

Notre personnage étant donc, dès maintenant, suffisamment défini, examinons le groupe accessoire :

Aux pieds du Génie, devant lui et à gauche, se voit une sorte de support irrégulier, trapézoïde, en forme de pyramide tronquée, surmonté d'un oiseau vu de face ou un peu à gauche. Qu'est-ce que ce support? Tout d'abord, affirmons que ce support n'est pas, comme on le prétend, un cippe : en effet, sur les monnaies de la république romaine, le cippe est toujours représenté régulier, rectangulaire ou carré, jamais trapézoïde ; en revanche, le support pyramidal[1], et, en tout cas, à contour irrégulier, représente toujours, sur ces médailles, un rocher ou une agglomération de rochers ; notre support n'est donc certainement pas un cippe, mais il est très probablement un rocher.

Maintenant, quel oiseau est posé sur le support?

On a voulu voir, dans cet oiseau, un aigle, et, entraîné par l'idée fausse que le personnage est « panthée », on a voulu ainsi doter ce personnage d'un des attributs de Jupiter : or, c'est là une grosse erreur et l'oiseau n'est pas un aigle : en effet, tel qu'il est posé, ou mieux, ramassé sur lui-même, l'attitude languissante, le ventre appuyé sur le support, la tête enfoncée entre les ailes, le bec long tourné vers le sol, il n'a rien de l'allure altière de l'aigle, haut sur pattes et le col bien dégagé, tel, par exemple, qu'il figure, éployé, sur les médailles : notre oiseau est bien plutôt un jeune corbeau, et

1. Voir, par exemple, le revers du denier n° 21 de la famille *Antonia*, in Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 165-166.

ainsi, le groupe accessoire que l'on observe devant notre personnage et à ses pieds, doit être défini, selon toute apparence : *un corbeau sur un rocher*.

Or, quelle est la signification de ce groupe ?

Ce groupe, ainsi constitué, représente, à n'en pas douter, les « armes parlantes » de la ville de *Lyon*, le mot LVGDVNVM étant formé des deux mots gaulois LVG, *corbeau*, et DVN ou DVNVM, *rocher*; c'est d'ailleurs ainsi décomposé (LVGV et DVNI), que ce nom de ville apparaît sur le revers d'un quinaire de Marc Antoine, frappé, à Lyon même, à l'effigie de Fulvie[1]; et l'on sait qu'on a rencontré la représentation très authentique du « corbeau sur un rocher » sur des poteries romaines trouvées précisément à Lyon[2].

Observons, du reste, en passant, que cette méthode, qui consiste dans l'emploi des images parlantes, véritables rébus, n'a rien d'insolite, qu'elle est bien dans les habitudes des monétaires romains; les exemples abondent de représentations emblématiques analogues : c'est ainsi, pour citer un cas se rapprochant le plus possible du nôtre, que la monnaie gauloise à la légende *Caballo* porte, comme type parlant, un cheval de charge, *Caballus*, ce qui est le procédé même employé sur notre médaille, où, pour représenter la ville de LVGDVNVM, on nous montre un corbeau, LVG, sur un rocher, DVNVM.

Le personnage étant donc défini, et le groupe

1. Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 169.

2. Le « rocher du corbeau » est sans doute la hauteur appelée aujourd'hui Fourvières.

accessoire étant déterminé, voyons comment ils se rattachent iconographiquement l'un à l'autre.

Ils se rattachent l'un à l'autre de trois manières, que nous allons successivement expliquer.

En premier lieu, le pied droit du Génie, pied qui repose, par le talon, sur le globe terrestre figurant le monde romain, repose également, par son extrémité digitale, sur le rocher même qui soutient le corbeau ; cette disposition, incontestablement voulue, indique d'une façon certaine que le groupe LVGDVNVM fait partie du monde, du domaine romain auquel il est rattaché, et qu'il est placé, comme lui, sous la domination de Rome : or, on sait qu'en effet Lyon était une colonie romaine; et si maintenant l'on observe que le corbeau a, comme nous l'avons dit, l'attitude languissante et affaissée, telle que serait l'attitude de l'oiseau qui vient à peine de sortir de l'œuf[1], on peut présumer déjà qu'à l'époque où fut frappée la médaille, Lyon était une colonie romaine *naissante* ;

En second lieu, le Génie, tourné à gauche, c'est-à-dire du côté du groupe LVGDVNVM, étend son bras droit au dessus de ce groupe, en dessinant ainsi un geste qui est très certainement un geste de *protection* ; et cette idée de protection est encore accentuée par ce fait que, d'une part, l'oiseau, comme nous l'avons dit, paraît faible et souffreteux, et que, d'autre part,

1. Ce qui confirme pleinement cette conjecture, c'est que, sur les médailles de la République romaine, le corbeau *adulte* (posé, au repos, comme est le nôtre) n'est *jamais* représenté de face, ni affaissé, mais *toujours* de profil et haut sur pattes, comme on peut s'en assurer dans Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 20, 130, 131, 162, etc.

le groupe LVGDVNVM apparaît tout à fait minuscule, et entièrement dominé par la haute taille du Génie ;

En troisième lieu enfin, le Génie tient son caducée (emblème du *commerce*) d'une façon telle, que, visiblement, il le présente, il l'apporte au groupe représentant LVGDVNVM ; et si la corne d'abondance (emblème de la *richesse*) est restée, en arrière, sur le bras gauche du Génie, c'est qu'elle ne pouvait être présentée par ce Génie la première, avant le caducée, car la richesse ne vient qu'après le commerce, dont elle est le résultat.

Donc, et comme conclusion de tout ce qui précède, nous proposons la version suivante, comme explication du revers de notre *aureus* : Le Génie de la ville de Rome, victorieux et pacifique, protège la ville de Lyon, colonie romaine naissante, et lui apporte le commerce et la richesse.

Est-il possible d'aller plus loin dans l'interprétation? oui, peut-être. En effet, il reste un caractère dont nous n'avons pas encore parlé : notre Génie a la tête *radiée* ; or, quelle est ici la signification de cet attribut? Notre *aureus*, il ne faut pas l'oublier, est à l'effigie de Marc Antoine, et il est certain que le *Soleil* figure souvent[1] au revers des monnaies de ce personnage, cela probablement pour deux raisons : la première, c'est que le Soleil faisait allusion aux succès militaires de Marc-Antoine en *Orient* (Syrie, Palestine et Egypte); la deuxième, c'est que Marc Antoine, se considérant, ainsi que ses collègues du triumvirat et à l'exemple des rois Parthes, comme

1. Babelon, *op. cit.*, t. I, famille *Antonia*, nos 28-30, 31, 34, 79.

« *particeps siderum* », tenait spécialement à ce symbole ; d'où il suit qu'en *radiant* la tête du Génie sur le revers que nous étudions, le monétaire a voulu indiquer, par une flatterie discrète, mais claire, que ce Génie, protecteur de Lyon, était *Marc Antoine lui-même*, et nous trouverons plus loin la confirmation de cette manière de voir.

Il nous reste maintenant à démontrer l'exactitude de notre interprétation, en étudiant les dates et les faits historiques.

L'*aureus* qui nous occupe a été frappé, dans l'atelier de Rome, au plus tôt à la fin de 711 (43 avant J.-C.), et l'on en trouve la preuve dans la double mention, sur la médaille, d'une part du triumvirat de Marc Antoine, d'autre part du quatuorvirat monétaire de Publius Clodius, Marci filius.

Or, chacun sait que c'est justement en 711 que L. Munatius Plancus fonda, sur l'ordre du Sénat, la ville de Lyon, ville destinée à devenir la capitale de la Gaule, et l'on sait, en outre, que, précisément à cette date, la Gaule était placée sous le commandement supérieur de Marc Antoine : il est absolument certain que celui-ci favorisa de tout son pouvoir l'établissement de la nouvelle colonie, colonie que, plus tard, la tradition appela même, en souvenir de lui, *Marci Municipium* [1]. Le geste de protection du Génie qui figure sur notre médaille rappelle cette protection accordée par Marc Antoine, gouverneur de la Gaule transalpine, à la cité naissante, et c'est

1. Mommsen, cité par Babelon, *op. cit.*, t. II, p. 238.

pour perpétuer le souvenir de cette protection que cette monnaie a été frappée.

Ainsi doit se comprendre le revers, jusqu'ici inexpliqué, de notre *aureus*, et l'on reconnaîtra qu'avec notre version, *tous* les détails qui y figurent deviennent clairs, en dépit de leur apparente complexité ; assurément, la composition de la scène représentée a dû, eu égard à cette complication, coûter beaucoup de peines et de soins : mais il ne faut pas oublier que le monétaire est ici Publius Clodius, un rhéteur célèbre dont nous parle Sénèque[1], et nous serions volontiers disposé à croire que c'est Clodius lui-même qui, à loisir et à grand renfort d'imagination, a composé la scène intéressante que nous avons interprétée.

Docteur A. VERCOUTRE.

1 Nous adoptons sur ce point l'opinion de Borghesi.

---

# MONNAIES MÉROVINGIENNES

---

## TROUVAILLE DE SAINT-AUBIN

(MEUSE)

Pl. I et II.

La découverte d'un trésor monétaire a toujours une certaine importance, car il n'est si petit dépôt dont l'examen fait avec soin ne procure un renseignement utile, ou ne fasse connaître une variété nouvelle. Cependant il arrive chaque jour qu'un inventeur, ignorant ou besogneux, pressé de tirer profit de sa trouvaille, la disperse sans prendre souci du tort qu'il fait ainsi à la science ; parfois même il arrive qu'un trésor, acquis par un collectionneur jaloux, ou peu éclairé, n'entrevoit la lumière que pour la perdre aussitôt et être enfoui au fond d'un tiroir inaccessible à tous. Tel a été, pendant près de quarante années, le sort d'une très intéressante découverte de monnaies mérovingiennes.

Au mois de juin de l'année 1840, sur le territoire de la commune de Saint-Aubin, au lieu dit *Sommières*, emplacement d'une ancienne maladrerie, à peu de distance de la voie romaine de *Nasium* (Naix) à *Divodurum* (Metz)[1], une femme au service de Jean

1. Edifiée sur l'emplacement d'une *mansio* de l'époque gallo-romaine, transformée au Moyen-Age en lieu de refuge pour les pèlerins et les pauvres voyageurs, cette maladrerie est une de ces nombreuses *Madeleines* ou *Maisons-*

Nicolas Mourot ramassa une petite pièce d'or dans un pré de l'hôpital de Commercy. L'attention des ouvriers occupés à faucher ce champ fut ainsi éveillée et leurs recherches amenèrent bientôt la découverte d'un trésor. Le 2 juillet, en nivelant une taupinière, on découvrit vingt-sept autres pièces d'or qui furent presque aussitôt cédées à divers amateurs accourus à la nouvelle de cette trouvaille ; M. Bellot-Herment, chef de bureau à la préfecture de la Meuse, acquit vingt-deux pièces, M. de Widranges, cinq, et un inconnu qui se trouvait sur les lieux de la découverte acheta la vingt-huitième.

Cet évènement eut quelque retentissement dans la région ; l'*Echo de l'Est*, dans son numéro du 22 décembre, rendit compte de cette importante trouvaille, sans indiquer toutefois le lieu précis où elle avait été faite. Avisé trop tardivement par M. Denis de Commercy, M. de Saulcy, qui projetait alors de publier un Répertoire de la numismatique mérovingienne, répondait en ces termes à son correspondant : « Quel malheur, mon Dieu ! que ces vingt-huit pièces vous aient échappé, j'en eusse fait l'acquisition avec bien de la joie au prix de 20 francs la pièce, car ce sont là de ces bonnes fortunes qui ne se renouvellent pas deux fois. Vous me feriez un bien grand plaisir si vous pouviez m'obtenir une collection d'empreintes sur cire à cacheter des vingt-sept pièces restées dans le pays. »

*Dieu* qui, par leur position sur les chemins antiques, permettent d'établir avec certitude quelles étaient dans le Barrois les routes les plus fréquentées pendant le haut Moyen-Age.

Le vœu exprimé par ce regretté savant ne devait pas être entendu, ou du moins les vingt-deux pièces tombées entre les mains de M. Bellot-Herment ne devaient point être publiées du vivant de leur acquéreur ; personne ne fut autorisé à les étudier, et, s'il fut un jour permis à deux ou trois grands amateurs de les entrevoir, aucun d'eux ne put en obtenir des empreintes et M. Bellot se refusa toujours à livrer à l'impression le volumineux travail qu'il avait rédigé sur cette découverte.

Aujourd'hui ces vingt-deux triens achetés par la ville sont exposés au musée de Bar-le-Duc. Quant aux cinq triens acquis par M. de Widranges, ils ont été décrits sans dessins, en 1844, dans la chronique de la *Revue numismatique*, par M. de Laponce, inspecteur des hospices du département de la Meuse, grand amateur d'antiquités et de médailles. En 1851, M. Ch. Robert, les publia à nouveau dans ses *Considérations sur les monnaies de l'époque romane*, en donnant les dessins de trois d'entre eux. Entreprenant aujourd'hui la description complète du trésor découvert à Saint-Aubin je donnerai, d'après les originaux, les reproductions fidèles des monnaies du musée de Bar-le-Duc, et les copies, sans traits de force, des dessins empruntés à MM. Ch. Robert et de Widranges.

MONNAIES ROYALES.

N° 1. — *Caribert II, roi d'Aquitaine* (628-631).

CHARIBERTVS REX. Buste à droite, dont le ban-

deau se termine à son sommet par une petite croix qui pénètre dans la légende.

℟. + BANNACIACO FET. Calice surmonté d'une petite croix.

Or jaune. Poids, 1.34. — Musée de Bar.

Gravé dans Leblanc[1] d'après un exemplaire identique, puis reproduit par Ch. Robert dans la *Numismatique de la province du Languedoc*[2], le triens de la trouvaille de Saint-Aubin diffère de ceux du Musée de Rennes et de la collection d'Amécourt par la ligne de la section du cou formée de petits globules.

N° 2. — *Dagobert II, roi d'Austrasie* (674-679).

+ DAGOBERTO R. Tête à droite, ornée d'un bandeau perlé qui, par sa disposition contournée et par la présence d'un second cordon, semble former une sorte de chaperon.

℟. + AMOLENO MOE. Croix à pied bifurqué, surmontée d'un arc de cercle, et dont la barre horizontale porte à ses extrémités deux pendants disposés à la manière des lettres A et ω.

Tiers de sou d'or d'un diamètre peu commun, 18$^{mm}$.

Poids, 1,15. Ancienne collection de Widranges[3].

Décrit par M. de Laponce[4], ce triens fut publié, en 1851, par Ch. Robert qui en a donné un bon dessin dans ses *Considérations sur les monnaies à l'époque romane*[5]; ce savant l'attribuait à Dagobert II, mais il lui paraissait difficile de préciser à quelle partie de

1. *Traité historique des monnaies de France*, p. 39.
2. II$^{e}$ partie. Période wisigothe et franque, pl. x, n° 3.
3. Cette pièce a atteint le prix de 600 fr. à la vente de cette collection.
4. *Rev. num.*, 1886, p. 466.
5. Page 44, pl. n° 1.

l'Austrasie appartenait l'atelier qui l'a émis. La forme toute particulière de la croix du revers, surmontée d'un arc de cercle fait de perles[1], doit tout naturellement être rapprochée de celle que présentent trois autres monnaies de cette région : un triens de l'atelier de Toul, signé par le monnayer *Dructoaldus*[2], un triens de l'atelier de Verdun au nom de *Dodoni*, enfin le triens à la légende NASIO VICV IN BARRENSE[3].

Le nom du monnayer *Amoleno* ne figure pas dans la liste dressée par M. A. de Barthélemy[4].

N° 3. — DAq̄....TOS R. Buste vêtu à la romaine, à droite ; la tête ceinte d'un bandeau terminé par deux lemnisques ornés de petites boules ; les cheveux enroulés en grosses mèches retombant sur le cou.

℞. ⁝R.qNACH...MVNIT. Croix à branches égales, posée sur une base à triple degré, et accostée des lettres C. A. Grènetis formant une couronne fermée par un petit cercle pointé.

Poids, 1,32. — Musée de Bar.

Frappée sur un flan trop étroit pour recevoir tout entière l'empreinte du coin, cette pièce, mal rengrenée dans l'opération de la frappe, offre au revers les traces d'un déplacement assez sensible. Au droit, les vestiges des lettres demeurées incertaines ne permettent point de compléter la légende, ni d'affirmer

1. F. Liénard. *Archéologie de la Meuse*, t. II, pl. XLIII, 7.
2. C. Robert. *Etat actuel de la numismatique de Toul*, fig. 6.
3. Ch. Robert. *Etud. num.*, pl. IX, 7.
4. *Liste des noms d'hommes gravés sur les monnaies de l'époque mérovingienne* (Bibl. de l'Ecole des Chartes, t. XLII, 1881).

la lecture *Dagobertos* que l'on serait tenté d'y retrouver, et que semble autoriser avec assez de vraisemblance le titre *Rex*, inscrit sous la forme abréviative d'un R dont le pied, barré d'un petit trait, offre l'apparence d'un X ; nous retrouverons cette forme de l'R barré au revers des monnaies de Pépin.

Quant au nom du monétaire, ce qui subsiste de la légende du revers permet d'y reconnaître la lecture RAGNACHARVS, de bonne forme germanique et non la variante RIGNACHRVS que nous fournit le triens *Corialla* ou mieux *Corialfo*.

### MONNAIES LOCALES.

#### *Verdun.*

N° 4. — + ViRiDVИO. Buste d'une exécution barbare à droite.

℟. VMωVCIRƎᗡИAIИ. Croix à branches égales, cantonnée des lettres C. A.

Deux exemplaires sortis du même coin pesant 1,27 et 1,26. — Musée de Bar.

Je propose de lire le nom de MVNDERICVS MV. qui se retrouve sur un triens de Sion, au lieu de VNDENICACO MV, répété par Ch. Robert, d'après la lecture de l'abbé Clouet et de Bellot-Herment, forme reproduite également par M. Liénard[1].

A la liste des monnayers verdunois cités par M. Ch. Robert :

1. On pourrait également y voir, en raison de la forme courbe du troisième jambage de l'M, la légende IVNᗡƎЯIϽVωMΛH, *Landericus mun*, nom d'un monnayer qui se rencontre à *Draverno* et à *Clariaco*.

*Ambrovald* — *Rainulfus*
*Dodo. Dodoni* — *Rantialano?*
*Franguilfus* ou *Frangiulfus* — *Tassalo*
*Gisceleno* — *Tottoleno*
*...cielaude?*

Il convient d'ajouter :

*Timilivorvitto*, indiqué par M. A. de Barthélemy.
*Mundericus*, fournis par les triens du Musée de Bar.
*Rameleno* de la collection d'Amécourt.
*Mauracharius* — Dassy.
*Bertoaldo* du Musée de Berlin.

Dans l'article consacré aux monnaies verdunoises, M. F. Liénard rejette parmi les incertaines un triens à la légende VIRDVN CIVITAS, connu par un dessin de Mory d'Elvange, et se refuse à comprendre dans sa nomenclature un autre triens de la collection Dordelu, cité par ce même auteur : TASSALO MO. VIRIDVN. M. CIV. au type du calice.

Les dessins de Dupré de Geneste et de Mory d'Elvange ne présentent pas toujours la garantie d'exactitude que l'on réclame aujourd'hui ; néanmoins, si ces pièces se retrouvent, il faudra bien les conserver à Verdun-sur-Meuse, seule ville de ce nom qui ait droit au titre de *civitas* et reconnaître le peu de fidélité des dessins empruntés à ces auteurs[1].

Quant aux variétés signées *Ambrovald*, *Giselino*, que M. Liénard rejette de la série verdunoise parce qu'elles présentent au revers la croix ancrée, nous

1. Déjà plusieurs des triens décrits et dessinés par ces numismatistes du siècle dernier, et publiés d'après eux par Ch. Robert dans ses *Etudes numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France*, ont été retrouvés en nature.

n'acceptons pas cette exclusion qui ne nous paraît pas justifiée : la croix ancrée, presque inconnue sur les produits des ateliers de la première Belgique, s'y rencontre cependant quelquefois. Si M. le Conservateur du Musée de Verdun accepte par exception dans sa liste les nombreux triens variés *Dodo* = *Virduno*, *Verduno*, *Vereduno*, *Viriduno*, que fera-t-il de celui aux légendes *Dodo munet* = *Verdun fit*, au revers duquel figure la croix ancrée que, au surplus, on retrouve identique à *Dosovico* (Dieuze)?

Cette remarque faite au sujet de la localisation de la croix ancrée est d'une importance si grande pour la classification des monnaies mérovingiennes que, pour gagner en autorité, elle aurait mérité d'être présentée sous le nom du savant numismatiste qui l'a révélée à M. Liénard[1]. Inconnue dans les ateliers de la 1re Lyonnaise, de la 1re Belgique, des deux Germanies, de la Séquanaise, des deux Viennoises et de la 1re Aquitaine, la croix ancrée apparaît dans le bassin de la Seine où peut-être elle a pris naissance, et se cantonne plus particulièrement dans la *Civitas Parisiorum* et le *pagus Meldensis;* de là elle pénètre au Sud dans les grands ateliers du bassin de la Loire, à Orléans, à Angers, à Nantes, remonte jusqu'à Rennes, puis gagne la 2e Aquitaine, où elle s'étale au revers des produits des ateliers de Bordeaux, d'Agen, d'Angoulême et de Poitiers. Son rayonnement, qui s'exerce, comme on le voit, dans les provinces du Centre et de l'Ouest, est presque nul dans les autres parties du territoire soumis à la domination franque;

1. Voir *Archéologie de la Meuse*, II, p. 29.

mais, ainsi que toutes les règles générales, ce fait de la localisation de la croix ancrée trouve son exception dans deux ateliers de la 1re Belgique et dans quelques autres de la 2e : Senlis, Noyon, Amiens, Cambrai, qui, en 600, faisaient partie du domaine de Théodebert II, roi d'Austrasie.

N° 5. — + VIRD. ИO. Tête informe à droite.

℟. ..EICIL. VDE.. Croix potencée à branches égales, haussée sur un degré, avec un globule dans chaque canton.

Poids, 1,26. — Musée de Bar.

Le fait fort rare de la rencontre, dans une trouvaille de triens, de deux exemplaires du même coin se présente une seconde fois dans le trésor de Saint-Aubin ; cette fois malheureusement la pièce en double, qui est incomplète, ne vient point en aide à la lecture de la légende du revers.

Mal venu à la frappe et de fabrication barbare, ce triens a déjà été publié plusieurs fois ; il figure dans le *Catalogue des Monnaies de France*[1] avec la lecture EICILAVCE ; M. l'abbé Clouet, qui lisait EICILANCE sur un exemplaire de la collection Rousseau, l'a indiqué dans ses *Recherches*[2] ; M. Ch. Robert l'a donné avec la lecture ..EICILAVDE[3], d'après une empreinte communiquée par extraordinaire par M. Bellot-Herment ; enfin M. Liénard la reproduit à nouveau sous le n° 12 de la pl. XLIII[4].

1. Conbrouse, t. II, n° 1042.
2. N° 9.
3. *Etud. numism.*, pl. X, n° 10.
4. *Arch. de la Meuse.*

## *Moyenvic.*

N° 6. ꟽEDIAN VICO. Buste impérial à droite, style encore romain, bandeau non perlé et lemnisques retombant sur le cou.

℟. + VALFECHRAꟽИO. Croix longue à pied, au dessous d'un petit globe, et accostée des initiales C. A.

Poids, 1,30. — Musée de Bar.

Décrit successivement par Lelewel[1], Longperier[2], Conbrouse[3], puis par Ch. Robert qui, dans ses *Etudes numismatiques*, a reproduit trois variétés de ce triens[4], l'exemplaire du Musée de Bar présente une particularité peu fréquente sur les produits des ateliers austrasiens : au lieu des globules placés ordinairement sur le buste, à la hauteur des épaules, apparaissent de petits cercles avec un point au centre, puis un autre de même forme au sommet du bandeau ; ces petits cercles se remarquent sur un triens de Metz du monnayer *Childiricus*[5], et sur un triens de Toul signé *Dructoaldus*[6].

On connaît à ce jour les noms de huit monnayers qui ont signé les produits de Moyenvic sous les formes :

Walechramno, Waltechramno, Walfechramno, Valfechramno. — Theudemundus. — Ranti. —

1. *Num. du Moyen-Age*, pl. II, n° 3.
2. *Cat. Rousseau*, n° 153.
3. *Cat. des mon. de France*, n° 530.
4. Voir pl. VII, n°s 1, 2, 3.
5. Ch. Robert. *Etud. numis.* Pl. IV, n° 9.
6. Ch. Robert. *Etat actuel de la numism. de Toul. Rev. numism.*, 1868, pl. XVI, n° 7.

Garoaldus[1]. — Trasulfo. — Gundovald[2]. — Germanus. — Leudolenus[3], auxquels vient se joindre le nom suivant peu facile à déterminer.

N° 7. — + MEDIANO VIC. Buste à droite, dont le bandeau perlé est terminé au sommet par une petite croix qui pénètre dans la légende.

ꝶ. ƎΛXƆOΛXΛ.. Croix à branches égales, posée sur une base cintrée renfermant un petit globe ; les extrémités de la barre horizontale sont munies d'annelets.

Poids, 1.24. — Musée de Bar.

Cette forme cintrée donnée à la base de la croix se remarque sur un triens *Dagobertus-Viridunum civ.*, cité par Mory d'Elvange[4] et qui, s'il est exactement reproduit par ce savant, nous force à restituer à cette même ville l'exemplaire + *Dagobertus rex* + ORƋAXARIO MN, de la collection d'Amécourt[5] ; nous retrouvons cette base cintrée dans l'atelier de Dieuze, sur le triens suivant.

N° 8. — DOSO VICO. Buste dirigé à droite.

ꝶ. BOVϤEϤHILDO. Croix chrismée posée sur une base en arc de cercle, au centre de laquelle figure un globule.

Or blanc. Poids 1,27. — Ancienne collection de Widranges.

Attribuée par M. de Laponce à Douzy près Mouzon,

1. Ch. Robert. *Etudes numism.*
2. *Revue num.*, 1867, pl. xx, n$^{os}$ 9, 10.
3. *Liste des noms d'hommes*, etc.
4. Ch. Robert. *Etud. numism.*, pl. VII, n° 7.
5. Liénard. *Arch. de la Meuse*, pl. XLIII, n° 5.

cette pièce a été décrite à nouveau par Ch. Robert et reproduite par lui dans ses *Etudes numismatiques*, pl. VII, nº 7,

Nº 9. — Dieuze. DOSO VICO FIT. Buste à droite.
℞. ....LLEꟼHILDO. Croix à pied posée sur un degré et cantonnée du chiffre VII.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

M. Ch. Robert a fait connaître six variétés de ce triens signées *Bougesildo*, *Bertoaldus*, *Bocciniido*[1], *Bobone*[2], presque toutes avec les initiales AC au lieu du chiffre VII; peut-être faut-il reconstituer ainsi le nom du monnayer sur cet exemplaire : BOVꟼE-ꟼHILDO déjà inscrit sur le triens précédent[3].

Dans un chapitre consacré aux monnaies DOSO VICO, après avoir rapporté les différentes attributions proposées, Ch. Robert ne se prononçait nullement sur l'identification de ce nom de lieu, et, malgré le caractère essentiellement austrasien de ces monnaies, il laissait à ses lecteurs le soin de se faire une opinion[4]. S'il a paru difficile à ce savant de décider à laquelle de ces deux localités, Douzy près Mouzon-sur-Meuse ou Dieuze du *pagus Salinensis*, on doit classer les triens en question, il n'est cependant point impossible de résoudre ce petit problème en

1. *Etudes numis.*, pl. VII, nºˢ 7, 8, 9, 10.
2. *Rev. numis.*, 1867, pl. XV, nº 8.
3. La forme ADOSOVICO, indiquée par Leblanc, nous paraît avoir été mal lue, la prétendue lettre A devant être produite par l'écartement des lemnisques du bandeau qui pénètrent dans la légende. Lelewel, *Numismatique du Moyen-Age*, pl. III, nº 15. Leblanc, *Traité historique des monnoies de France*, 58 d. 14.
4. *Etud. numism.*, p. 146.

faveur de cette dernière, dont le nom *Duosa* apparaît dans un document du XI[e] siècle [1].

Le type tout particulier du buste qui caractérise les produits des bassins de la Seille, de la Meurthe et de la Moselle, ne s'était point, il est vrai, cantonné dans cette seule partie de la région austrasienne ; on le retrouve sur les bords de la Meuse, à Verdun, à Ivoy, puis plus au loin, en descendant le cours de ce fleuve, à Dinant, à Namur, à Huy et à Maestricht. La croix posée sur une base en arc de cercle se rencontre à Verdun ; le nom du monnayer *Bertoaldus*, qui a signé quelques triens *Dosovico*, se remarque également à Verdun et à Huy ; celui de *Bobone*, à Huy et à Sarrebourg, mais ces indications, si précieuses dans toute recherche d'attribution, ne sont point suffisantes pour permettre l'identification proposée en faveur de Douzy, car deux raisons d'une réelle valeur s'y opposent.

En effet la légende mérovingienne *Doso,* fournie par les triens, ne saurait avoir le moindre rapport avec les formes *Duziacum* et *Duodeziacum* des documents carolingiens, dont provient le nom moderne Douzy. *Dosa*, au contraire, paraît bien mieux convenir à Dieuze appelé *Duosa* dans un acte de 1066, et qui, par suite de la prononciation aiguë de l'*u* germanique et de l'adoucissement de la finale, a dû donner naissance au nom actuel de cette ville. Enfin,

1. Voir : *Recherches sur quelques monnaies mérovingiennes et carlovingiennes pour la plupart inédites, trouvées ou frappées à Vic-sur-Seille, Marsal, Moyen-Vic et Lezey*, par l'abbé Klein.
*Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. I, p. 127.
*Note sur l'origine de Dieuze*, par M. E.-A. Ancelon, *idem*, t. XIV, p. 137.

en faveur de l'identification que nous croyons pouvoir adopter, nous ferons remarquer l'emploi assez fréquent, dans cette partie de l'Austrasie, d'un métal or blanc, tout particulier à certains triens de Marsal, de Vic, de Sorcy et de Scarponne.

N° 10. — PALATI MO. Buste à droite, la tête ceinte d'un bandeau perlé en manière d'ornement au sommet de la tête et sur le cou.

℟. Légende composée des lettres très visibles ENCIDVJDNH, dont il est, croyons-nous, impossible de comprendre le sens[1]. Croix à branches égales, posée sur une base à double degré, cantonnée dans la partie inférieure des lettres CA, et dans les cantons supérieurs de deux T renversés suspendus à deux arcs qui, dans leur ensemble, présentent l'apparence d'une croix ancrée.

Or un peu moins rouge. Poids, 1,22. — Musée de Bar.

Décrit en 1851 par M. Ch. Robert[2] et attribué, dubitativement il est vrai, à la *Civitas Lemovicum*, ce triens a été reproduit par M. Max. Deloche[3] comme devant être définitivement classé à la région limousine.

Ne pouvant accepter l'opinion émise par ces deux érudits, nous ferons remarquer combien la disposition du bandeau perlé et contourné, sur laquelle M. Ch. Robert édifiait sa proposition, est différente

1. Rapprocher cette légende de celle que nous offre le n° 5 EICILAVDE.

2. *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault, de Vaucouleurs*, n° 6.

3. *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin. Rev. numis.*, 1857, pl. XIII, n° 2; 1860, p. 296.

de celle qui est en usage dans cette contrée occidentale; de plus, il est impossible de tenter un rapprochement entre cette pièce et le type du n° 185, du catalogue Rousseau, « lequel, frappé pour le compte de l'église de Limoges, présente, disait M. Ch. Robert, le nom du monétaire Domulfus »; rien, en effet, ne ressemble moins à cette pièce que le triens dont nous nous occupons. Si la forme de la prétendue croix ancrée peut expliquer, jusqu'à un certain point, l'incertitude de ce savant sur l'attribution que cependant il aurait été disposé à proposer en faveur de l'Austrasie, il faut constater tout d'abord que les arcs de cercle auxquels sont suspendus les deux T renversés ne constituent en aucune façon une croix ancrée, mais bien un ornement déjà connu par le revers d'un triens de Toul signé *Dructoaldus* et sur lequel l'alpha et l'oméga sont suspendus à la branche latérale de la croix[1].

Reprise tout récemment dans un article consacré aux *Monnaies de l'école palatine*[2], l'étude de cette monnaie a procuré à P. d'Amécourt l'occasion d'émettre toute une série de propositions assurément fort ingénieuses, mais dont la fragilité ne saurait résister au moindre examen.

Après avoir reconnu dans la croix inscrite au revers la forme limousine qui, selon son opinion toute personnelle, aurait été introduite par saint Eloi dans l'atelier de Paris, M. d'Amécourt invite

1. Ch. Robert, *Etat actuel de la numismatique de Toul, Revue numis.*, 1868, pl. XVI, n° 6.

2. *Annuaire de la Société de numismatique*, 1885.

ses lecteurs à faire accomplir à cette croix un quart de conversion de droite à gauche pour voir aussitôt apparaître un grand E lunaire, initiale majuscule du monogramme d'*Eligius*, dont les lettres des cantons, interprétées par lui LIGV, fourniraient tous les éléments. Enfin dans la légende incompréhensible, quoique formée des lettres bien distinctes ENCIꓷVꓶꓷИH-L, si cet érudit y découvre sans difficulté IOH NVTA DICNJS; il n'ose point proposer d'y lire IOH*annes* NOTA DIGNVS, quand, cependant, après les explications qui précèdent, un pas de plus dans cette voie des conjectures n'aurait pu paraître téméraire.

Quoique notre savant confrère ait présenté ces diverses propositions comme lui étant personnelles, nous devons nous hâter d'ajouter que quelques indications de même nature avaient été émises depuis longtemps. Déjà, en 1851, M. Ch. Robert avait fait remarquer qu'en plaçant le dessin de cette pièce dans le sens de sa longueur « on pourait à la rigueur y lire ELIGI pour ELIGIVS », mais aussitôt, peu rassuré sur la valeur de cette interprétation, notre regretté confrère se hâtait prudemment d'ajouter qu'une telle proposition devait être repoussée.

Cette opinion semble avoir été un instant acceptée par M. Deloche qui, lui aussi, après avoir reconnu dans ce triens « le spécimen le plus caractérisé du type limousin orné », et repoussé, comme non justifiée, la lecture XPIANA RELIGIO entrevue dans la légende par M. Berry[1], distinguait cependant au

1. *Etudes historiques sur les monnaies de France*, pages 48 et 49.

milieu des lettres bouleversées les deux mots NOTA DIƆN> (*dignus?*).

Ces diverses propositions n'auraient certainement point été émises par ces numismatistes si, comme nous, ils avaient eu sous les yeux, et pu les examiner tout à leur aise, les deux triens suivants :

N° 11. — ƧVEON ? Même type.

℞. Légende composée des lettres ƎHИ-ↄV-HƆ. Croix aux extrémités bouletées, cantonnée des initiales A C.

Poids, 1,30. — Musée de Bar.

N° 12. — DOAC. Même type.

℞. Légende composée des lettres HOIIIVIꟿC. Croix latine aux extrémités bouletées, renfermée dans un cadre en forme de croix.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

Cette pièce vient tout récemment d'être publiée d'après un exemplaire de même poids, découvert en Belgique par M. de Coster et cédé par lui à M. Dancoisne qui propose de l'attribuer à Douai[1].

Bien que différant entre eux par l'exécution des bustes, par la forme des croix reproduites au revers, et par les légendes, ces trois triens constituent un groupe intime qui, s'il n'appartient pas à un même atelier, semble être l'œuvre d'un graveur unique, plus préoccupé de reproduire un type favori que de retracer d'une façon compréhensible les légendes du droit et du revers. Si les bustes varient dans leur exécution, le bandeau qui ceint la tête affecte

1. *Annuaire de la Société de numismatique*, 1888.

une forme nettement caractérisée, inconnue sur les produits de la *Civitas Lemovicum*. Orné à son sommet d'un arc de cercle muni de boules à ses extrémités, ce bandeau se termine sur le cou en une sorte d'anneau duquel se détachent deux lemnisques ou rubans retombant sur les épaules. Au revers, les lettres placées en désordre, renversées ou retournées, ne permettent point de chercher à deviner les noms des monnayers ; le graveur, qui semble les avoir brouillées comme à plaisir, a de plus introduit, sur chacun de ces trois triens, de chaque côté de la croisette inscrite au commencement de la légende, des caractères sans valeur : OI + IO, groupe qui force de les classer sinon à un même atelier, du moins à une même région.

Cette introduction de lettres parasites dans les légendes n'est point un fait très rare ; nous l'avons déjà signalée au revers d'un triens rémois : *Odu moneta,* inscrit IODVMI + IONETA[1] ; nous la remarquons dans la légende du droit IVVADICIV+VI, d'un tiers de sou, attribué à Yütz (Moselle), par M. Robert[2], qui cherchait à y retrouver le nom carolingien IVDICIVM donné à cette localité : « *Secus Tuedonis villam in loco qui dicitur Judicium* » (884, acte du concile de Yütz) ; puis dans l'inscription du revers, de ce même triens VCIC VTIS VTIS VITA, où le graveur s'est plu à disposer symétriquement des V de trois lettres en trois lettres. Nous retrouvons ce

1. *Lettre à M. A. de Barthélemy*. Revue de Champagne et de Brie, 1877.
2. *Note sur des monnaies austrasiennes inédites*. Mém. de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Moselle, 1860, pp. 61, 67.

même caractère V dans la légende d'un très remarquable triens au buste perlé : SENONIS CI V+VITAS = VRSO MONITARIO, du Musée de Gotha ; enfin on remarquera plus loin l'introduction de la lettre parasite I, dans le nom du monnayer *Dacoal-dus*, inscrit au revers d'un triens de Lieusaint : DIACIOALDIO[1].

Nous ne nous arrêterons pas à chercher une explication des formes ƧVEON et DOAC, ni à tenter la reconstitution des noms des monnayers ; laissant de côté les interprétations proposées : IOH annes, NOTA DIGN., et X PIANA RELIGIO, qui aujourd'hui ne supporteraient pas la discusion, nous nous contenterons d'étudier la croix du revers du triens PALATI MO et le style des deux autres, persuadé que l'attribution de cette pièce décidera du classement du groupe tout entier.

La qualification *Monnaie du palais* s'applique aux nombreux produits des ateliers établis dans les demeures royales, dont le nombre était considérable ; mais on ne peut les attribuer avec certitude à un palais déterminé. Nous refuserons de rechercher l'atelier du triens à la légende PALATI MO dans l'étendue de la *Civitas Lemovicum*, où l'usage des lettres et de la croix aux extrémités bouletées est inconnu, pour concentrer nos investigations dans la région austrasienne dont les monnaies offrent si fréquemment cette forme caractéristique. Là, en effet, nous rencontrons au revers de plusieurs triens un groupement de lettres qui, à notre avis, présente

1. Voir également, *Revue numismatique* 1860, p. 311, la reproduction du triens *Gemellus-Sciimaritini*.

une importance capitale dans cette recherche d'attribution. On retrouve entre les branches de la croix les initiales ⊥|⊥ / C|A sur un triens de Vic ; |⊥ / C|A sur un triens de Marsal ; T|T / | dans les cantons supérieurs sur un tiers de sou inédit que nous décrirons plus loin (n° 28) ; enfin le nom presque complet de Toul ⅃|L / T|V au revers d'une pièce décrite par Mory d'Elvange, signée *Artovallus*, nom d'un monnayer de cette même ville ; un autre triens *Tullo Civetati-Dructoaldomone* nous montre, au dessus d'une croix bouletée, une courbe concave terminée par de petits globes rappelant l'ornement en arc de cercle auquel sont supendus les lettres T T du triens *Palati mo*.

La présence des lettres C A au revers de deux des pièces que nous étudions, leur fréquence sur un grand nombre de triens austrasiens sont autant d'arguments en faveur du refus que nous faisons de les attribuer à la *Civitas Lemovicum*, où ces initiales sont presque complètement inconnues ; l'attribution à Maisonnais (Haute-Vienne) du triens lu à tort *Medianocta*[1] ne pouvant être aujourd'hui maintenue[2].

Si donc on veut bien attribuer avec nous à un des nombreux palais de la région austrasienne la pièce *Palati mo*, il faudra comme conséquence classer les deux autres ƧVEON (?) et DOAC à cette même province.

1. *Rev. numis.*, 1859, p. 181.

2. Le style austrasien de ce triens le classe forcément à Moyenvic : *Mediano cfa* pour *fac.*

N° 13. — SEƧEWOVI. Buste à droite.

R̸. + ԳENNVC IOM)ONE. Croix à sommet bifurqué, posée sur un degré et accostée des lettres V Λ.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

On connaît un certain nombre de triens présentant les formes :

| | |
|---|---|
| IN CESEMO | LEODARDO |
| SESEMOVICO | BOSOLENO MO |
| ƧEƧEWOFIT | ԳEИИΛCIO |
| SESIMO FI | DOMICHISILVS |
| CESIMO | EBROALDVS |
| SESEM | ..ER...ARIS M |
| SESEMO VIIN(?) | ...ICHISILD.. (?)[1] |

En raison des différences de style que présentent ces triens et des formes variées des croix inscrites aux revers, il ne paraît guère possible de les croire tous sortis d'un atelier unique ; aussi proposons-nous de les répartir à deux régions bien distinctes, et de classer les deux premières aux provinces de l'Ouest et les suivantes à la région de l'Est.

Dans ses *Lettres à Dugast Matifeux*[2], B. Fillon attribuait au bourg de Souesmes (Loir-et-Cher) le triens signé *Leodardo ;* cette identification a été combattue par M. Deloche[3] qui, dans la légende *Cesemo*, préfère retrouver la forme *Cese monte*, nom primitif de Montcèse, ancien prieuré du Limousin, aujourd'hui Saint-Nicolas de Monteeix (arrondissement de Tulle, Corrèze). C'est également à une localité du nom de

1. Sans doute le *Sesemovilla-Ilghisilo monet*, indiqué par Cartier (473), d'après Bouteroue.

2. Page 84, l. x, 6.

3. *Revue numis.*, 1862, p. 444.

Couesmes, située sur la voie romaine de *Caesarodunum* à *Siundinum*, que M. d'Amécourt classait le *Sesemo vico-Bosoleno mo*, qui par son style appartient certainement au bassin de la Loire ; en effet la croix ancrée posée sur un globe entouré d'un cercle de perles se retrouve seulement à Orléans, à Angers, à Clermont (Cher) et à *Noviomo* que, sans doute, il convient d'identifier avec Noyen-sur-Sarthe.

Si, au point de vue philologique, les formes *Cesemo*, *Sesemo* peuvent avoir donné Souesmes et Couesmes, l'attribution proposée par M. d'Amécourt pour les triens suivants en faveur de Souhesmes, village voisin de Verdun-sur-Meuse, devait paraître acceptable. Cependant, en raison des types que présentent les variétés signées *Gennacio*, *Domichisilus* et *Ebroaldus*, nous préférons les enlever toutes à l'Austrasie, pour les reporter plus au Sud, à la province de la première Lyonnaise par exemple, sans que toutefois il nous soit permis de les donner à une localité de cette région, dont le nom soit mentionné dans les documents anciens.

Le nom du monnayer *Gennacio* n'est connu que dans le seul atelier de *Sesemo*.

N° 14. — SCOLA... Tête à gauche, ornée d'une coiffure en forme de casque dont le couvre-nuque se termine par deux lemnisques retombant sur les épaules.

℞. INTE MONETA. Croix à branches égales cantonnée des lettres CA.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

Le nom du monnayer *Inte*, inconnu jusqu'alors sur les monnaies mérovingiennes, ne se retrouve point dans l'onomastique de cette époque. Quant à la forme *Scola*, qu'ici, peut-être, il faut lire *Escolare*, elle ne saurait, comme on l'a avancé, appartenir à un nom de monnayer.

En décrivant le triens *Inscola fit — Ingomarus*, Conbrouse avait proposé de reconnaître, dans le nom de lieu, l'ancienne dénomination de la ville d'Angoulême[1]; cette identification fut adoptée par Cartier[2]. Quelques années plus tard, reprenant l'étude de ce triens et des suivants : *Escolare mone — Ragnomares mo*, *Escolare mon — Palati mon*, etc., etc. Ponton d'Amécourt proposait de voir dans la légende *Inscola fit* la preuve de l'existence d'une école du Palais, dès la première moitié du VII^e siècle, et de reconnaître, dans *Escolare mon*, l'*Escolaris monetarius* « l'apprenti monnayeur auquel le maître de la monnaie confiait quelquefois l'exécution d'un coin et une part dans la direction du monnayage[3] ».

Les textes invoqués par P. d'Amécourt ne font nullement allusion à une école du Palais, dans laquelle notre regretté confrère croyait retrouver le berceau de l'Université de Paris du Moyen-Age, le quartier des Écoles du XIX^e siècle. Non plus que le texte de Fortunat :

Sive palatina residet modo laetus in aula
Cui schola congrediens plaudit, amore sequax[4],

1. Pl. XXVI, n° 12.
2. Catalogue n° 239.
3. *Lettre à M. A. de Barthélemy. Monnaies du Palais et de l'Ecole*, 1862.
4. *Carmina*, lib. VII, 4.

rapporté par Aug. Digot[1], aucun des passages des auteurs cités en faveur de cette opinion ne saurait affirmer, d'une manière incontestable, l'existence, sous les Mérovingiens, d'une école établie dans le palais de nos rois qui, on le sait, changeaient fréquemment de résidences ; il n'en est point fait mention même au temps de Charlemagne, et c'est seulement à la fin du IXe siècle que l'école de Paris, où Remi, moine d'Auxerre, enseignait, avec quelque renommée, se révèle pour la première fois[2].

Renonçant depuis à une théorie qu'il avait longtemps soutenue, P. d'Amécourt a reconnu, dans un récent article sur les *Monnaies de l'école palatine*[3], que les dénominations *Palatio* et *Scola* étaient synonymes, avec cette différence toutefois que la première s'appliquait à la résidence royale et la seconde au personnel qui l'habitait. Selon cet érudit, *Escolare mon* ne désignait point le nom d'un monnayer, mais bien sa qualité, le titre qui lui était donné : *Monétaire de l'Ecole* « ou plutôt élève de l'Ecole qui s'exerce à la profession de monétaire, sans doute sous l'œil du maître de la Monnaie de Paris, saint Eloi », dont le nom inscrit dans le champ du revers se trouve coupé en deux par la haste de la croix ancrée.

Ne pouvant accepter que dans le *Palatium* on se soit attaché à créer des ouvriers monnayeurs, ni que *Escolare* puisse jamais avoir désigné un titre, une qualité, nous plaçons sous les yeux du lecteur, en

1. *Hist. du royaume d'Austrasie*, t. II, p. 202.
2. Launoy, *de Scholis*, l. IV, p. 62.
3. *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1883.

regard d'un groupe appartenant certainement au Palais, toutes les variétés dont les légendes se rapprochent de la forme *scola*.

| | |
|---|---|
| IN SCOLA FIT — INGOMARVS MON | IN PALACIO — INGOMARVS |
| IN ESCOLA FIT — AOVNVLFCEO ? | IN PALACIO — DOMMOLEN |
| ESCOLARE MONE — RAGNOMARES MO | MONITA PLATI — RAGNIMARIO |
| ESCOLARE — PALATI MON. Eligii | IN PALACIO FIT — PALATIMO |
| SCOLARE MONE — AVDOALDVS | PALATI MO — LAREN... Eligii |

De l'examen de ce tableau, il paraît ressortir que les termes *scola*, *escolare*, *in escola*, *in scola* sont des équivalents de *Palati*, *Palatio*, *in Palatio;* que les monnayers *Ingomarus*, *Ragnomares*, étrangers à l'atelier de Paris, ont eu dans d'autres palais la direction de diverses officines où, indifféremment, ils employèrent les formes *scola*, *escolare*, *palatio*, pour désigner la résidence royale où ils travaillaient.

En effet par le seul fait de l'indication MO*netarius* au revers du triens *Ragnomares*, il faut se refuser à interpréter *Escolare mone*, de la légende du droit, par *Escolare monetarius*, mais bien y voir *Escolare moneta* comme semble le démontrer le triens correspondant *Moneta palati* — *Ragnimario.* Sur le suivant, dans *Escolare* (sous entendu *fit* ou *moneta*) — *Palati mon*(*eta*), nous trouvons l'équivalent de *In palacio fit* — *Palati mo*(*neta*).

Enfin si les triens qui portent l'inscription *Eligii* appartiennent bien certainement à l'atelier de Paris, si ceux de *Dommolen* et d'*Ingomarus* à la croix ancrée sont étrangers à la région de l'Est, il convient de faire remarquer que le tiers de sou à la

légende *Inscola fit — Aovnulfeco ?* et l'exemplaire trouvé à Saint-Aubin pourraient bien, en raison de leur type et des lettres initiales CA inscrites au revers, appartenir à la région austrasienne où les palais mérovingiens, les *villa regia*, étaient plus nombreux qu'en aucune autre partie de la Gaule franque.

En 585, le royaume austrasien de Childebert II, en dehors des grands centres, anciens chefs-lieux des *Civitates*, dont quelques-uns sont indiqués comme possédant des palais [1], comprenait dans la région qui plus tard devait constituer l'archevêché de Trèves et les trois diocèses de Metz, Toul et Verdun, les localités suivantes qualifiées *palatium :*

Paliseul (Luxembourg) : *Palatiolum in ripa positum fluminis Mosellae* [2].

Andernach près Coblentz : *Palatium, fiscus regius* [3].

Thionville : *Theodonis villa palatium* [4].

Stenay : *Satanacum palatium* [5].

Scarponne près Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) : *Scarponna palatium* [6].

Savonnières près Foug (Meurthe-et-Moselle) : *Saponariae palatium* [7].

Void (Meuse) : *Noviantum cum palatio regio* [8].

1. Metz, Mayence, Cologne, Trèves, Constance, Reims, Laon, Soissons.
2. 732, voir M. A. Longnon : *Atlas historique de la France*, p. 193.
3. Voir Guadet : *Palais et maisons des rois de France.*
4. 783, charte de Charlemagne.
5. Voir Mabillon.
6. Voir Ducange au mot *Palatia.*
7. Voir Mabillon.
8. 627, charte de Dagobert.

Gondreville près Toul : *in Gondulfivilla palatio nostro*[1].

Vicherey près Toul : *fiscum Vicherum cum regio Palatio*[2];

Ou dénommées *villa regia* et *curtis regia* :

Dezen, près Trèves : *Decima curtis regia*[3].

Etrepy, château ruiné entre Germiny et Crepey (Meurthe-et-Moselle) : *Stirpiacum villa regia publica*[4].

Vandières : *Venderia villa regia in territorio partem Metensi, partem Tullensi*[5].

Tussey près Vaucouleurs : *in Tusiaco villa*[6].

Andelot (Haute-Marne : *Andelaume*[7].

*Drippione*, que l'on croit être un des nombreux châteaux de la Woëvre[8].

N° 15. — *Vendeuvre* (Aube).

VINDOVERA FT. Buste lauré à droite.

℟. + CHR∘Ɑ∘LVDAS W. Croix chrismée.

Poids, 1,14. — Musée de Bar.

Décrite par Conbrouse, citée par Cartier (236), cette monnaie a été, de la part de M. Chabouillet, l'objet d'une étude spéciale[9] dans laquelle, après

1. 870, charte de Charles le Chauve.
2. 651, charte de Dagobert.
3. Sans date, charte de Dagobert.
4. 885, ordonnance de Charles le Chauve.
5. Vie du bienheureux Jean, abbé de Gorze.
6. 865, ordonnance de Charles le Chauve.
7. Voir Ducange au mot *Palatia*.
8. 771, charte de Charlemagne. Consulter sur les résidences royales, les *villa regia* de la région austrasienne, J. Hugo Wyttenbach : *Versuch einer geschichte von Trier*.
Johann Friederich Böhmer : *Regesta Chronologico-diplomatica Karolorum*.
9. *Essai d'attribution du tiers de sou d'or mérovingien de Vendovera. Revue numis.*, 1840, p. 27.

avoir fait ressortir la conformité si grande qui existe entre le type de ce triens et ceux de l'atelier de Troyes, le savant conservateur du Cabinet des Médailles a proposé d'attribuer cette pièce à Vendeuvre, localité voisine de cette ville.

Cette identification du nom de *Vindovera*, que l'étude du style pouvait seule établir, nous paraît indiscutable ; la présence au revers de la croix chrismée, forme presque totalement inconnue dans la première Belgique et dans les provinces de l'Ouest, où il existe des localités appelées Vandœuvre et Vendoeuvre, se remarque au contraire plus particulièrement dans la quatrième Lyonnaise et dans les régions situées plus au sud-est. Selon Mabillon, le Vendeuvre de l'arrondissement de Bar-sur-Aube aurait été autrefois un *fiscus regius*.

Quant au nom du monnayer *Chrodoladus*, il n'est connu que dans le seul atelier de *Vindovera*,

N° 16. — *Meaux*.

+ MELDVS. Tête barbare à droite.

℟. + BETTO M. Croix dont les bras sont relevés à leurs extrémités et dont les cantons inférieurs renferment chacun un petit globe.

Poids, 1,35. — Ancienne collection de Widranges.

Cette pièce a été publiée par M. Ch. Robert dans ses *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, p. 49.

N° 17. — LOCO ꓥANTO. Tête à droite, ceinte d'un bandeau de perles avec aigrette au sommet et lemnisques sur le cou. Le buste, également orné de

perles, offre sur les épaules les petits anneaux que nous avons signalés sur le triens de Moyenvic.

℟. + DACOALDO. Croix à branches fourchues, placée au dessus d'un globe entouré d'un cercle de perles et accostée des lettres renversées LO, initiales du nom de l'atelier.

Poids, 1,34. — Musée de Bar[1].

Variété nouvelle d'un type bien connu, si le triens de la trouvaille de Saint-Aubin vient augmenter le nombre des produits signés *Dacoaldus*, il faut reconnaître qu'il n'apporte aucun élément nouveau dont on puisse tirer quelque avantage au point de vue de sa classification. La question d'attribution, ouverte depuis plus d'un siècle, et sur laquelle on discute toujours, peut, croyons nous, être tranchée définitivement, mais il faut pour cela l'étudier en elle-même sans se laisser influencer par aucune des opinions émises jusqu'à ce jour.

Connue de Bouteroue[2], dessinée par Petau avec la légende incorrecte COTONANTO[3], reproduite par Leblanc qui, sur l'autorité de Valois et de dom Michel Germain, l'attribuait à Loursaint près Ville-l'Evêque (Eure-et-Loir)[4], cette monnaie a été classée par Lelewel à Lieusaint près Valognes (Manche)[5]. Depuis l'examen qu'en a fait ce savant, les triens *Loco santo* ont été cités par Cartier, dans son Catalogue, sous

1. Voir *Catal. de la coll. Dassy*, n$^{os}$ 295 et suivants.
2. *Recherches curieuses des monnoies de France*, 1666, n° 349.
3. *Explication de plusieurs antiquités recueillies par Paul Petau*. Amsterdam, 1657, pl. E.
4. *Traité des monnoies de France*, p. 63, pl. B, n° 33.
5. *Revue numismatique*, 1836, p. 322.

les n<sup>os</sup> 62, *Ascarioco*; 256, *Dacoaldus*; 257) *Dacovaldus*[1], par Guillemot[2] et par M. A. de Barthélemy. M. Max. Deloche, qui en a fait l'objet d'une longue étude, se croit autorisé à les donner à la province limousine[3]; enfin M. P. d'Amécourt, dans un article spécial consacré à la publication d'un triens trouvé aux environs de Melun[4], s'est efforcé de démontrer que tous les *Loco santo*, malgré les différences existant entre les types, appartiennent à une seule et même localité, Lieusaint en Brie (Seine-et-Marne).

Afin de présenter au lecteur tous les éléments que nécessite la question d'attribution des triens *Loco santo*, nous dressons ici le tableau des formes variées reproduites par la gravure ou indiquées dans les textes.

1. LOCOSANTO — DIACIALDIO, croix haussée sur un globe perlé.
2. LOCOSANCTO — DACOALDOMON, croix haussée sur un globe perlé.
3. LOCOSANTCO — DACOALDVSMON, croix haussée sur un globe perlé.
4. LOCOSANTCO — DACOVALDVS, croix haussée sur un globe perlé.
5. LOCOSANTO — DACOALDO. Initiales LO, croix haussée sur un globe perlé.

1. *Revue numis.*, 1840, p. 214.
2. *Catal. des lég. des monnaies mérovingiennes*, 1845.
3. *Rev. num.*, 1860, p. 300.
4. *Bull. de la Soc. d'arch., sciences, lettres et arts du départ. de Seine-et-Marne*, 1866.

6. LOCO∽ANTO — DACOALDO. Initiales LO, croix ancrée.

7. L*oco santo* — A*scarioco.*

Déclarons tout d'abord qu'il nous est impossible de suivre M. Max. Deloche dans les explications si multipliées qu'il accumule pour mettre en lumière, sur la série des *Loco santo*, les caractères limousins dont, suivant lui, la présence est incontestable. Nous avons examiné avec soin les triens plus particulièrement désignés : le *Racio aeclis-lemo — Domulfus moneta*, les pièces *Gemiliaco*, *Carovicus, Maugonaco,* mais, malgré l'attention que nous avons prêtée aux explications du savant académicien, nous regrettons de ne pouvoir retrouver, avec lui, dans le type de l'effigie, dans la forme de la coiffure, dans les détails du buste, non plus que dans l'exécution de la croix et dans le dispositif général des revers, ces indices caractéristiques qui bien souvent forcent à attribuer à une même circonscription tout un groupe de pièces différant entre elles par des détails accessoires étrangers au prototype régional. Rien de bien précis ne nous permet de reconnaître, au droit et au revers des triens *Loco santo*, les éléments indiscutables de leur provenance limousine.

Un seul point aurait pu nous faire hésiter à repousser définitivement la classification admise par M. Max. Deloche, et nous amener à croire à l'existence d'un triens qu'il aurait été possible d'attribuer au *Locus sanctus*, localité inconnue, dont notre confrère croit pouvoir indiquer l'emplacement dans la

première Aquitaine, entre Limoges et Jumillac ; nous voulons parler du *loco santo*, signé par *Ascarioco*, dont Cartier, Guillemot et la *Liste des noms d'hommes gravés sur les monnaies de l'époque mérovingienne* semblent attester l'existence[1]. En effet, les noms *Ascarico* ou *Ascarioco* se retrouvant au revers de certains triens de Limoges et de Saintes, rien n'eût été plus naturel de les rencontrer sur les produits d'un autre atelier de la région limousine. Toutefois, comme il résultait de l'examen attentif auquel nous nous étions livré, qu'aucun des triens en question ne pouvait appartenir aux provinces de l'Ouest, nous fûmes conduit à remonter à l'origine de l'indication d'*Ascarioco* fournie par Cartier, répétée ensuite par tout le monde, puis à nous demander si cette prétendue pièce, non reproduite par la gravure, ni décrite dans les ouvrages et introuvable dans les collections, avait jamais existé. Aujourd'hui pour nous le doute a cessé ; l'indication première nous paraît être le résultat d'une erreur du compositeur qui, après avoir, au bas de la page 217 du *Catalogue*, sous les n^os^ 60 et 61, inscrit successivement *Ascario moni — Lemovecas fit*, *Ascario mo — Sanctonas*, aurait, croyons-nous, par inadvertance, reproduit une troisième fois ce nom *Ascarioco* au haut de la page 218, pour le n° 62.

Si donc nos conjectures sont exactes, l'atelier très actif de *Locus sanctus* aurait été exploité par un seul monnayer, puisque les formes *Dacaldo*, *Dacoaldo* et

1. Voir également l'article de M. Picqué publié dans la *Revue belge*, 1875, p. 521.

*Dacovaldus* désignent un seul et même personnage, dont le nom ne s'est point encore retrouvé dans un autre atelier.

En nous refusant à rapprocher les triens en question de ceux de *Gemeliaco* et de *Petraficta*, au revers desquels est inscrit une croix posée sur un globe entouré d'un cercle perlé, nous ferons remarquer que cette forme de la croix ne saurait, comme le propose M. Max. Deloche, « constituer un certificat d'origine beaucoup moins contestable qu'une simple analogie de nom ; » de plus, il nous paraît dangereux de toujours vouloir trouver, en faveur d'une attribution, un argument décisif, dans tout texte qui mentionne un nom de lieu analogue dans la région que l'on veut doter d'un triens nouveau. Sans doute, on ne saurait négliger dans cette recherche, ni les rapprochements de cette nature ni la philologie si fertile en renseignements; toutefois si *Gemeliaco* et *Petraficta* peuvent être identifiés avec Jumillac et Peyrafiche, ils peuvent l'être également avec Gemilly et Jumilly, Pierrefaite, Pierrefiche, Peyrefite et les nombreux Pierrefitte éparpillés un peu partout sur la surface de la France. De plus, depuis l'époque franque jusqu'à nos jours, des localités qui portaient des dénominations semblables ont disparu sans laisser de souvenir. Aussi bien que celles qui nous sont connues, ces localités auraient pu revendiquer les textes où leurs noms sont mentionnés et ces triens. Dans le petit pays du Barrois, dont nous avons fait le centre de nos études historiques et géographiques, sur les territoires des 306 communes formant les

arrondissements de Bar et de Commercy, nous avons déjà retrouvé les vestiges de près de deux cents lieux autrefois habités : villes, villages, hameaux, fermes, châteaux, etc., dont bien souvent quelques ruines marquent l'emplacement et dont le souvenir nous est uniquement conservé par des noms inscrits au cadastre. Si donc les formes *Gemeliaco* et *Petrafícta,* au point de vue philologique, peuvent s'appliquer aux noms modernes Jumillac et Peyrafiche, il aurait fallu d'autre part que les caractères numismatiques desdits triens vinssent confirmer les attributions proposées.

Afin d'expliquer notre refus de classer les *Loco santo* à la I^re^ Aquitaine, nous nous appuyons sur la présence même de cette croix haussée sur un globe perlé, inconnue, croyons-nous, sur les produits des ateliers incontestablement limousins, et par contre si fréquente dans les régions austrasiennes; nous la retrouvons à Toul, à Verdun, puis plus au nord sur les bords de la Meuse, à Dinant, à Namur, à Maestricht, à Duerstedt, à Utrecht, enfin dans le bassin de la Seine, à Reims, à Soissons et à Melun. Aussi n'éprouvons-nous aucune hésitation à enlever au Limousin tous les *Loco santo*, dont le nom, à aucune époque, n'apparaît dans cette région, pour les reporter à une localité voisine du royaume d'Austrasie, à Lieusaint-en-Brie, par exemple, ancienne demeure royale, le *Locus sanctus palatium* indiqué par Valois, *in decanatu Corboili sub Archidiacono Briegensi*[1].

1. *Notitia Galliarum*, p. 422.

N° 18. — AVDV..VVS. Tête à droite.

℞. VAᗡOΓIΔOWOИƎIV ou mieux AVDOALDO MONETA. Croix ancrée à base fourchue, dont les cantons inférieurs renferment chacun un Λ, dégénérescence de l'alpha et de l'oméga, ou des initiales CΛ mal reproduites.

Poids, 1,25. — Musée de Bar.

Nous n'osons émettre aucune proposition sur l'attribution de ce triens. Le type de sa croix est à rapprocher de celui que nous offre le dessin reproduit par Lelewel, III, n° 15, *Adoso vico — Bertoaldo*. Le nom du monnayer *Audoaldus*, signalé précédemment sur un tiers de sou d'or à la légende *Scolare mone*, se retrouve à Meaux, à Soissons, à Toul et sur les variétés non encore déterminées : *Antiniaco*, *Can..ne vic*, *Carofa*, *Gacioco*, *Solemnis*.

N° 19. — GEMELLVS. Buste à droite.

℞. .CHMAR.. Croix ancrée avec petit globule dans chacun des cantons inférieurs.

Or un peu jaune. Poids, 1,31. — Musée de Bar.

S'il n'est pas facile de déchiffrer le nom de lieu inscrit au revers de cette pièce, que son style classe aux provinces de l'Ouest, c'est en la rapprochant d'un triens, qui offre également au droit le nom *Gemellus*, que nous pourrons déterminer à quel atelier elle doit être attribuée.

Dans une très intéressante étude où la question du *Gemellos — sci mar* se trouve définitivement résolue[1], M. L. Boileau a fait connaître une variété, dont

1. *Rev. num.*, 1860, p. 311.

la croix ancrée et les légendes *Gemellus — scii maritini* nous viennent en aide. Si l'on veut bien admettre avec nous que la lettre H du revers du triens du Musée de Bar, résultat d'une erreur du graveur, est l'équivalent de deux I, il sera dès lors permis de l'attribuer à l'atelier de Saint-Martin de Tours. En effet, après cette légère correction, il existe une similitude complète entre la légende SCII MARITINI, de l'exemplaire de M. Boileau, et ·CH MAR....... de notre triens.

N° 20. — BIANE VIEO ou BIAN VIEO. Buste à droite, dont le profil rappelle, par son exécution bizarre, celui de quelques monnaies gauloises de la trouvaille de Jersey ; derrière la tête, un ornement indéfinissable en forme de bâton perlé.

℞. NANTOALDO VINO (?) Croix ancrée.

Malgré la netteté de la légende du droit, nous ne trouvons aucun nom de lieu qu'il soit permis d'identifier avec les formes *Biane vico*, *Bian vico*. Sur ce triens, que nous croyons appartenir à l'Ouest et dans lequel nous ne pouvons reconnaître Biane (Isère) ni Bians (Doubs), apparaît pour la seconde fois le nom du monnayer *Nantoaldus*, déjà connu par le triens *Loisdanaco*, lieu également inconnu.

N° 21. — SEOGMN ?? Buste à droite.

℞. VIM.....LIO ?? Croix ancrée, haussée sur un globe entouré d'un cercle de perles.

Poids, 1,327. — Ancienne collection de Widranges.

Ce triens a été décrit par M. de Laponce[1] ; mais ni

1. *Rev. num.*, 1844, p. 467.

le calque relevé sur un dessin de M. de Widranges, ni le renseignement que fournit le catalogue de la vente de cette collection[1] ne nous permettent d'accepter les lectures proposées. C'est toutefois au bassin de la Loire qu'il convient de classer cette pièce.

N° 22. — BARICILLO. Buste à droite.

℞. MODERATVS I. Croix ancrée, posée sur un double degré.

Poids, 1,274. — Ancienne collection de Widranges.

La légende du revers : DYOMEVRA (Domèvre ? — Meurthe), indiquée par M. de Laponce[2], repoussée par M. d'Amécourt qui proposait de lire VRADIO MO, *Uradius monétaire*[3], doit en réalité être lue MODERATVS, forme que nous retrouvons sur un dessin de M. de Widranges et sur cinq autres triens variés provenant du même atelier. Le type de ce triens le classe aux provinces occidentales, où le même nom de monnayer apparaît à Bordeaux, à Brioude, à Saint-Martin de Tours et à *Bolbea*, lieu indéterminé ; quelque différentes que soient les légendes du droit, il s'agit évidemment d'un seul atelier dont le nom, diversement reproduit, a été attribué successivement à Baracé (Maine-et-Loire) et à *Brilliau fa* ou *Breuil au fa* (Limousin); ni l'une ni l'autre de ces identifications ne paraît acceptable.

1. N° 195. ME.....LO. Buste à droite. VIC..... Croix ancrée.
2. *Rev. num.*, 1844, p. 467.
3. *Essai sur la numis. mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours*, p. 8.

Voici la liste des variétés connues à ce jour :

BARACILLO — AEϘVLFOS MO.
Musée de Saint-Pétersbourg.

BERECILLO — BEBONE.
Coll. d'Amécourt.

BRICILLOO FI — .....AOALPO I.
Conbrouse. Supplément.

BARACILLO FI — MODERVTVS I.
Cabinet national.

BARACILLO — MODERATO.
Musée de St-Pétersbourg.

BARECILLO — MODERATVS.
Anc. coll. Morel-Fatio.

BRICILLOO — MODERATVS.
Anc. coll. Mourcin et Lalanne, de Bordeaux.

L'attribution à Baracé n'ayant point été admise par les philologues et *Breuil au fa* étant un nom de composition toute française[1], faut-il, avec M. Aug. Longnon, s'arrêter à Brulon (Sarthe), indiqué par Grégoire de Tours, sous la forme *Bricilonnum*[2] et dénommé depuis, dans les documents locaux : *castrum* ou *castellum Bruslonis*, *oppidum de Bruslone*[3] ?

N° 23. — ϘOΔOMARIS, puis une lettre d'une exécution bizarre, ou peut-être un monogramme dont nous donnons une reproduction agrandie.

℟. + VIMIOΛEOИ ? ? Croix latine aux extrémités

1. Quicherat. *Formation française des anciens noms de lieu*, p. 96.
2. *Miracula beati Martini*, l. IV, c. XXIII.
3. *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 618.

pattées, placée au dessus d'un double degré et cantonnée de deux globules.

Or un peu jaune. Poids, 1,26. — Musée de Bar.

Ne pouvant affirmer l'exactitude de nos lectures, nous nous sommes attaché à reproduire, avec une fidélité scrupuleuse, la forme des caractères. D'autres les interprèteront peut-être mieux que nous n'avons pu le faire. GODOMARIS, si nous avons bien lu, serait un nom nouveau, de bonne forme germanique, se rapprochant par le radical de *Godobode*, de *Godofridus*, et par le suffixe de *Augemaris*, de *Chagnomaris*, de *Dagomares*, noms de monnayers bien connus.

C'est à la région de l'Est, à la province Lyonnaise, que nous sommes tenté de classer cette pièce, qui offre une croix dont la forme se retrouve au revers des triens *Apraciria*, *Sauliaco*.

Nous regrettons de ne pouvoir déterminer l'attribution des triens suivants, que l'absence de légendes ou la barbarie du type n'autorise point à étudier avec quelque chance de succès ; nous nous contenterons d'en reproduire les dessins et de donner une simple description des types qui les caractérisent.

N° 24. — Petit buste qui, par son exécution, se rapproche beaucoup de celui de *Dagobertos* (?) décrit sous le n° 3 ; devant le profil, à la hauteur du menton, une petite croix latine.

℟. Croix potencée soudée à une base également potencée ; au dessous et de chaque côté, dans le champ, un petit globe. En raison de l'étroitesse du flan, les légendes des coins ne sont visibles ni au

droit, ni au revers de cette pièce, que nous croyons appartenir au bassin de la Saône ou du Rhône.

Poids, 1,26. — Musée de Bar.

N° 25. — Buste barbare tourné à droite ; dans le champ, devant la bouche, une longue croisette aux extrémités fourchues.

℞. Croix aux branches fourchues, posée sur un globe placé sur un double degré. Sans légendes au droit et au revers.

Poids, 1,30. — Musée de Bar.

N° 26. — Croix de Saint-André, potencée et cantonnée de quatre petits globes ; au dessous, un arc de cercle sur lequel viennent aboutir les extrémités de quatre rayons.

℞. Croix potencée. Au droit et au revers, des vestiges de légendes dont la description ne présente aucun intérêt et que le crayon seul peut reproduire.

Poids, 1,24. — Musée de Bar[1].

A cette étude des triens du Musée de Bar et de l'ancienne collection de M. de Widranges, provenant tous de la trouvaille de Saint-Aubin, il convient, croyons-nous, de joindre la description de deux tiers de sou acquis par M. Hacquart, curé de Naix; l'un d'eux a été recueilli sur le même territoire et l'autre, sans doute, dans la région, peut-être même sur l'emplacement de *Nasium ;* ces deux triens cédés

1. Dans son Etude manuscrite, M. Bellot-Herment donne la description de vingt-trois triens quoique, dans l'exposé des faits relatifs à cette découverte, il ait déclaré en avoir acquis seulement vingt-deux, il faut donc admettre qu'un des tiers de sou cités précédemment est étranger à la trouvaille de Saint-Aubin.

à M. Nocas, de Ligny, qui nous a autorisé à en prendre les empreintes, ont été à sa mort rachetés par M. Marmod, son gendre, puis offerts par lui à M. P. d'Amécourt.

N° 27. — TOARCEϤE. Dans le champ, une petite croisette.

℞. + ИОИИVƧ MV. Personnage debout, les bras étendus.

L'absence de croisette dans la légende du droit autorisant les lectures les plus diverses, nous nous étions d'abord arrêté à ARCEϤETO qui paraissait être une bonne forme; mais l'examen du nom du monnayer NONNVS nous a engagé à adopter de préférence la lecture TOARCEϤE, voisine de :

TOARECCA signalée sur un triens signé NONNO et attribué à Thouars (Deux-Sèvres). *Revue numis.*, 1838.

TOARECAS — NONNVS. *Liste des noms de lieux.*

TOARECA — NONNVS. *Liste des noms d'hommes*, et à attribuer ce triens aux provinces de l'Ouest où nous rencontrons :

NONI à *Metulo.*

NONNITO à Agen.

NONNITVS à Amboise et à *Combenas.*

NVNNVS à Angers.

NONNVS à *Medolo*, à *Combenas*, nom qui ne se retrouve qu'une seule fois dans l'Est, à Chalon-sur-Saône.

Ce triens est assurément celui auquel il est fait allusion dans le passage suivant, extrait du manuscrit de M. Denis sur les voies romaines du Barrois

(f° 265 r°) : « Un habitant de Saint-Aubin, Jean Nicolas Mourot, m'a présenté, en octobre 1885, une mérovingienne en or qu'il a trouvée non loin du moulin de cette commune. A l'avers, un personnage ayant les bras étendus et les pieds horizontalement, les talons en regard. La légende était illisible; j'ai cru y remarquer ce qui suit : +NOLVC϶I MV. Au revers, † et autour de ce signe, en légende, CEϤETΘAR... »

N° 28. — Légende barbare formée de lettres et de caractères sans valeur. Buste austrasien.

℞. +TƎIIOИИΛƆ. Croix dont les cantons supérieurs renferment deux T renversés.

L. Maxe-Werly.

# NOTE

SUR

# QUELQUES MONNAIES ATTIQUES

## RARES ET INÉDITES

## Pl. III.

La publication du *Catalogue* des monnaies de l'Attique du Musée Britannique par M. Barclay Head m'a suggéré l'idée de présenter aux lecteurs de la *Revue Numismatique* quelques observations sur cette intéressante série; les remarques qui suivent concernent principalement des pièces de ma collection.

### I. — Athènes.

1. Tête d'Athéna, de style archaïque, à droite, portant une boucle d'oreille ronde et un casque athénien, à triple cimier, orné d'une simple volute.

℞. ΑΘΕ. Chouette à droite, la tête de face; derrière elle une pousse d'olivier avec trois feuilles; le tout dans un carré creux.

Tétradrachme — Æ. 26 mill. 17 gr. 11.

Pl. III, fig. 1. — Ma collection.

Je signale cette pièce surtout à cause du triple cimier du casque, mais la finesse du travail mérite

aussi d'attirer notre attention. Je regarde ce tétradrachme comme un des derniers exemplaires du style archaïque primitif.

2. Tête d'Athéna à droite (de beau style archaïque, l'œil est dessiné comme étant vu de face), portant une boucle d'oreille ronde, un collier de perles et un casque athénien orné de trois feuilles d'olivier et d'un dessin floral.

℞. AΘE. Deux chouettes opposées, les têtes de face; entre elles deux feuilles d'olivier, le tout dans un carré creux.

Trihémiobole — Æ. 11 mill. 1 gr.

Pl. III, fig. 2. — Ma collection.

M. Barclay Head, ne connaissant que l'exemplaire du Musée Britannique et trompé, sans doute, par l'idée de dualité que semble exprimer le type des deux chouettes, a cru que la pièce avait perdu de son poids (elle pèse 0 gr. 97) et il l'a publiée comme étant un diobole (*Cat. du Mus. Brit.*, pages xxv et 90). Cependant ce n'est pas un diobole, mais bien un trihémiobole. Outre mon exemplaire, j'en connais encore deux autres à Athènes; aucun d'eux n'atteint tout à fait le poids du trihémiobole (1 gr. 08), quoiqu'ils soient bien conservés. On ne peut donc songer à donner à ce type une valeur qui exigerait un poids de 1 gr. 44.

Ce rare trihémiobole est un peu plus ancien que le type bien connu qui porte au revers une chouette de face avec les ailes éployées (*Cat. du Mus. Br.* Pl. IV, 10.)

Il est à remarquer que le type d'une autre fraction, le tétartémorion, subit également un changement à cette même époque. Les plus anciens, qui correspondent, par leur style, aux tétradrachmes figurés dans la classe α sur la planche III du *Catalogue* du Musée Britannique, ont au revers une pousse d'olivier dans un carré creux profond et sont anépigraphes. Ceux qui correspondent aux classes β et γ de M. Barclay Head ont, au revers, un croissant accompagné de la légende ƎΘA· AΘE ou AΘm (ma collection) dans un carré peu profond.

3. Tête d'Athéna, à droite (de bon style, l'œil est dessiné de profil, mais d'une exécution peu soignée), portant un pendant d'oreille et un casque athénien orné de trois feuilles d'olivier et d'un acrostolium.

℞. AΘE. Chouette à droite, la tête de face; derrière elle une pousse d'olivier avec deux feuilles, un fruit, et un petit croissant; dans le champ à gauche NE.

Drachme. — Æ. 17 mill. 3 grammes 90.

Pl. III, fig. 3. — Ma collection.

4. Semblable au nº 3, mais sans le monogramme; dans le champ à droite de la chouette, H.

Drachme. — Æ. 14 mill. 4 gr. 20.

Pl. III, fig. 4. — Cabinet de Paris.

5. Semblable aux nºs 3 et 4, mais au lieu de NE ou H un casque corinthien à aigrette dans le champ à droite de la chouette.

Drachme. — Æ. 17 mill. 4 grammes 20. — Collection de M. Th. Heldreich à Athènes.

Dans le *Catalogue* du Musée Britannique on trouve, décrite à la page 15, une drachme ayant comme symbole un trident (n° 156, pl. V, 9). Un examen attentif de la planche m'a convaincu que ce n'est qu'un exemplaire défectueux de mon n° 3. La moitié du monogramme étant en dehors du flan on ne voit que les trois barres de l'épsilon. Je crois donc qu'il faut rayer le trident de la liste des symboles qu'on trouve sur les drachmes de cette classe.

6. Tête d'Athéna à droite, portant un casque athénien à triple cimier, orné d'un griffon et des parties antérieures de quatre chevaux comme sur les tétradrachmes de la seconde série.

℞. ΘΑΕ Deux chouettes opposées, les têtes de face, entre elles A, le tout dans une couronne d'olivier.

Æ. 16 mill.

Pl. III, fig. 19. — Ma collection.

Cette pièce est le seul bronze d'Athènes que je connaisse avec des lettres supplémentaires dans le champ du revers.

7. Tête d'Athéna à droite, portant un casque athénien.

℞. AΘE. Chouette à dr., la tête de face.

Æ. 10 mill.

Pl. III, fig. 5. — Ma collection.

La tête d'Athéna, sur cette monnaie, est dessinée de telle façon que, si on la retourne, on voit une tête à gauche. Il faut avouer que le travail est mauvais et que l'une et l'autre tête ressemblent peu à une figure humaine.

8. Tête d'Athéna à droite, portant un casque corinthien à aigrette.

℞. AΘHNA IΩN. Athéna, vêtue d'un chiton long et portant un casque, debout à gauche; de la main droite elle tient une patère, la gauche reste appuyée sur la hanche, le bouclier est sur le bras gauche; devant elle, un autel allumé; derrière, une chouette de face.

Æ. 20 mill.

Pl. III, fig. 6. — Ma collection.

Cette pièce est une nouvelle variété des types dessinés par Beulé, page 256.

℞. A Θ HN AIΩN. Hygie vêtue du chiton long et de la diploïs, debout à droite, la main droite appuyée sur la hanche; la main gauche étendue tient une patère; derrière elle, un tronc d'arbre autour duquel s'enroule un serpent qui s'étend au dessus de l'épaule d'Hygie et boit dans la patère.

Æ. 21 mill. Beulé, *Mon. d'Athènes*, page 259.

Depuis que j'étudie la numismatique athénienne, le dessin de Beulé, exécuté d'après une pièce fruste, m'a toujours paru suspect à cause de son aspect bizarre. J'ai recherché ce type partout, mais il manque dans toutes les collections, et je ne l'ai jamais trouvé cité que d'après Beulé.

Je crois enfin avoir trouvé la source de cette erreur dans la monnaie suivante :

9. ℞. AΘH N AIΩN. Athéna debout à droite, vue presque de dos, vêtue du chiton long et du peplos, et coiffée d'un casque corinthien à aigrette; elle tient

dans la main droite étendue un objet incertain, dans la gauche une haste; le bouclier qui est sur le bras gauche paraît derrière elle.

Æ. 21 mill. — Pl. III, fig. 7 et 8. Ma collection. Cf. *Cat. du Mus. Brit. Attica*. Pl. XVI-4.

Si l'on compare cette pièce avec le dessin de Beulé, on n'aura aucune difficulté à reconnaître dans la combinaison formée par les plis du péplos et le cercle du bouclier, qui se voit derrière la déesse, le prétendu serpent. La pose générale est identique, et sur un exemplaire fruste, où la haste ne serait pas reconnaissable, on pourrait la prendre pour la tête du serpent.

10. Buste d'Athéna à droite, portant un casque corinthien à aigrette, et l'égide.

℞. ΑΘΗΝΑ ΙΩΝ. Apollon Lykeios nu, debout à droite, sa main droite posée sur sa tête; la gauche tient un arc; devant lui, un trépied autour duquel un serpent est enroulé.

Æ. 21 mill. — Ma collection, pl. III, fig. 9.

Voir les tétradrachmes signés des noms de ΕΠΙΓΕΝΗΣ et de ΞΕΝΟΝ (Beulé, p. 285), et le bronze dessiné sur la même planche, mais qui porte une lyre au lieu d'un trépied et omet l'arc que le dieu tient à la main.

11. Buste d'Athéna à gauche, portant un casque corinthien à aigrette et l'égide.

℞. Α ΘΗ Ν ΑΙ Ω Ν. Thésée s'avançant à droite, brandissant une massue; la chlamyde pend de son

épaule et son bras gauche est couvert d'une peau de lion.

Æ. 21 mill. — Ma collection, deux exemplaires du même coin, pl. III, fig. 10.

Ce type a été décrit par MM. P. Gardner et Imhoof dans leur excellent commentaire numismatique sur Pausanias (*Journal of Hellenic Studies*, 1887, pl. DD-XVIII), mais leur description est ainsi conçue : « Aristogiton (?), marchant à droite, tient son épée et sa chlamyde. » Je crois cependant qu'il faut y voir Thésée. L'arme que brandit le héros me paraît bien être une massue, et autant que j'en peux juger d'après une pièce de mauvaise fabrique, je crois que ce qui couvre le bras gauche est une peau de lion ; ces attributs qui appartiennent bien à Thésée sont complètement étrangers à Aristogiton.

On peut comparer le bronze avec un type assez semblable, mais tourné à gauche, *Cat. du Mus. Brit.*, pl. XVIII-11, où le personnage représenté est bien certainement Thésée, car cette même figure est exactement reproduite, dans tous les détails, dans le groupe que figure le revers de la pièce suivante.

12. ΑΘΗ. Thésée avançant à gauche et frappant avec une massue le minotaure qui fuit devant lui; une peau de lion pend de son bras gauche.

Æ. 18 mill. — Ma collection, pl. III, fig. 18.

13. Tête d'Asklepios à gauche, devant un serpent.

℞. ΑΘΗ le dieu Telesphoros debout, de face.

Æ. 12 mill. — Ma collection, pl. III, fig. 11.

C'est à M. Achille Postolacca, ancien directeur du Musée d'Athènes, que je dois l'explication du revers. Le type de Telesphoros répond admirablement à la tête d'Asklepios; cependant la pièce suivante me fait néanmoins douter de l'explication proposée par M. Postolacca, car les revers des deux monnaies pourraient bien être identiques.

14. Tête d'Athéna portant un casque corinthien à aigrette, à droite.

℞. Α Θ Η Oiseau ayant une tête humaine, casquée, de face.

Pl. III, fig. 12. Æ. 12 mill. — Ma collection.

Sur le n° 14, on distingue clairement les pattes de l'oiseau. Ces deux monnaies sont d'une fabrique grossière et doivent figurer parmi les dernières qui aient été frappées à Athènes.

15. Tête d'Hermès à droite, coiffée du pétase.

℞. Α Θ Η bucrane de face.

Pl. III, fig. 13. Æ. 12 mill. — Ma collection.

Jusqu'ici je n'ai rencontré la tête d'Hermès que sur des petits bronzes portant un caducée au revers. La tête de Thésée, avec la massue derrière le cou, répond ordinairement au bucrane sur les bronzes de petit module.

Avant de quitter les monnaies d'Athènes, je signalerai deux surfrappes assez constantes dans la série de bronze.

16. Tête de Demeter, couronnée d'épis, à droite.

℞. Α Θ / Ε Plémochoé, avec des épis insérés dans l'anse.

Æ. 21 mill. Voir *Cat. du Mus. Brit.*, pl. XV, 11.

Les nombreux exemplaires de ce type qui ont passé par mes mains ont tous été surfrappés sur la pièce suivante :

17. Tête d'Athéna à droite, portant un pendant d'oreille et un casque athénien orné de trois feuilles d'olivier et d'un dessin floral.

℞. Α / Θ Ε Chouette de trois quarts à droite, la tête de face, les ailes éployées ; dans le champ, à droite, une amphore. (*Cat. du Mus. Brit.*, pl. VI-13).

18. Tête d'Athéna à droite, portant un casque athénien.

℞. Α / Θ Ε Chouette de face, les ailes fermées, entre deux branches d'olivier.

Æ. 28 mill. — Ma collection.

Je possède trois exemplaires de ce bronze, dont l'un porte un plemochoé en contremarque de chaque côté. Tous les trois sont surfrappés sur :

19. Buste d'Artémis à droite, le carquois sur l'épaule, dans un cercle perlé.

℞. Α Ε / Θ Athéna debout, à droite, portant un casque corinthien à aigrette et vêtue du chiton long et de la diploïs ; elle tient dans la main droite une patère et dans la gauche une chouette. (*Cat. du Mus. Brit.*, pl. XV-3.)

## II. — Tessères.

20. Θ...... Quatre chouettes placées en sautoir; le tout dans une couronne d'olivier.

℞. ϟ.

Pl. III, fig. 14. Æ 18 mill. — Ma collection.

La frappe défectueuse de cette tessère ne me permet pas de constater absolument si elle porte, comme je le crois, la légende complète ΘΕΣΜΟΘΕΤΩΝ.

21. Θ A H Chouette de face, perchée sur un grain d'orge, entre deux branches d'olivier.

℞. ϟ.

Pl. III, fig. 15. Plomb. 15 mill. Ma collection.

Le grand ϟ du revers de ce plomb semble le rapprocher de la série des tessères. Je donne aussi, à cause de son type monétaire qui est celui de l'heptachalkon d'argent (voir mon article sur les fractions de l'obole, *Revue Num.*, 1887, p. 210), le plomb suivant.

22. ΑΘΕ. Quatre croissants adossés dans un carré creux. Revers lisse.

Plomb. 11 mill. — Ma collection.

## III. — Eleusis.

23. ΕΛΕΥ. Au dessus d'un porc debout, à droite, sur une torche formée de branches de pin. Le tout dans une couronne d'épis.

℞. Même légende et même type. Pl. III, fig. 16.

Æ. 13 mill. — Ma collection.

Je crois que nous devons cette curieuse monnaie à la négligence de quelque ouvrier d'atelier.

24. Deux porcs à gauche.

℞. ΛΕ torche formée de branches de pin, le tout dans une couronne d'olivier.

Æ. 14 mill. — Ma collection. Pl. III, fig. 17.

Voir *Cat. du Mus. Brit.* (*Attica*), n^os 251 et 252 (Athènes), et Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, page 151, et *Choix*, pl. II, n° 46, avec la prétendue légende. Α Ε / Θ ou [Α] / Θ Ε. Sur la planche de M. Imhoof, qui paraît avoir été faite d'après un exemplaire mal conservé, le Θ est dessiné d'une façon douteuse, et sur la phototypie du Musée Britannique, cette lettre est très obscure. Le peu d'exemplaires bien conservés que j'ai vus portent clairement ΛΕ.

La provenance attique de ces monnaies est certaine; je propose donc de lire ΕΛ et de les classer à Eleusis, ville à laquelle appartiennent bien les types de leurs deux faces.

Il n'est pas improbable, toutefois, que les lectures de MM. Imhoof et Barclay Head soient également correctes et que ce type, ainsi que celui de Triptolème dans son char avec un porc au revers, ait été frappé simultanément dans les deux villes.

H.-B. Earle Fox.

# PIAVONIUS

## NOM DE FAMILLE DE L'EMPEREUR VICTORIN

# PIUS

## SURNOM MOBILE DES TÉTRICUS

On sait que la découverte d'une colonne itinéraire près de Dijon, en 1866, a fourni au baron de Witte[1] l'occasion de restituer aux deux Tétricus les noms *Pius Esuvius*, que jusqu'alors numismatistes et épigraphistes croyaient lire en un seul mot, sous les formes les plus discordantes, *Pivesuvius*, *Pesuvius*, *Pivesius*, *Pesubius*, *Poesuvius*[2]. Il résulte de là que dans les légendes monétaires C PI ES TETRICVS CAES et C PI TETRICVS C le groupe de lettres PI est l'abréviation du nom *Pius*; c'est un point désormais acquis. Malheureusement, on a essayé d'en tirer des conséquences qu'il ne comporte pas.

Séduit par une fausse analogie, A. de Longpérier eut l'idée d'appliquer cette interprétation de PI aux légendes monétaires de Victorin, de manière à décomposer en PI (*us*) AVVONIVS le groupe PIAVVONIVS que l'on considérait comme constituant, en un

1. *Lettre à M. R. Chalon sur une inscription portant le nom de Tétricus*, dans la *Revue de la numismatique belge*, 4e sér., t. V, 1867. Cf. *Revue archéologique*, n. s. t. XVI, 1867, p. 67.

2. Cette erreur a persisté jusqu'en 1873 dans le tome VII du *Corp. inscr. latin.*, nos 1150, 1151, et Index, p. 334, et même jusqu'en 1887 dans le 1er fascicule du tome XV de l'*Histoire générale de Languedoc*, p. 59, où on lit aussi le nom de Laelianus défiguré en *Lollianus*.

seul mot, le nom gentilice de cet empereur ; s'il avait interrogé les inscriptions de ce prince comme il avait interrogé celles des Tétricus, il se serait aperçu qu'elles ne se prêtent nullement au même genre d'analyse onomastique. Il ne l'a pas fait et l'on est en droit de supposer qu'au moment où il rédigeait sa dissertation [1], il ignorait, ou tout au moins oubliait les colonnes itinéraires de Victorin, pourtant bien connues alors. C'est apparemment en se fiant au silence gardé sur ces textes épigraphiques par A. de Longpérier, que l'auteur d'un très intéressant article sur le trésor de Planches [2] a pu aventurer dans cette *Revue* l'assertion suivante : « Cette dénomination (*Piauvonius*) ne se rencontre pas en épigraphie. » Ces quelques mots renferment une erreur matérielle, grosse d'une foule d'autres erreurs ; il importe donc de l'arrêter net au passage et de montrer qu'il est toujours plus prudent de consulter soi-même les sources que de s'en rapporter docilement à la parole d'un maître, sans la contrôler, si autorisée qu'elle soit.

A l'heure actuelle, on ne connaît pas moins de six inscriptions itinéraires, dans lesquelles le surnom de Victorin est précédé du gentilice *Piavonius*, qu'il n'y a pas moyen de lire autrement ; c'est, du moins, ce que j'ai personnellement vérifié sur trois d'entre elles dont voici le texte d'après mes copies :

1. *Les pierres écrites des arènes de Lutèce*, dans le *Journal des Savants*, 1873, p. 651.
2. *Revue numismatique*, 1889, p. 516.

1° IMP CAES | PIAVONIO | VICTORINO | PIO FELICI | AVG

Au Musée de Vannes (Morbihan).

2° IMP CA*es* M PI | AVONIO VIC | TORINO P F AVG | P ////// C COR | LEVC II ////

A Saint-Méloir (Côtes du Nord).

3° *i*MP CAES | M PIAVO | NIO VIC | *t*ORINO | *i*NVICTO

Au Musée de Nantes. *Rev. des Soc. sav.*, 6e sér. t. II, 1876, p. 477.

Quant aux trois autres, que je n'ai pas vues, je les cite d'après des copies dans lesquelles on peut avoir confiance :

4° IMP | MC (*sic*) PIA | VONIO | VICTOR | INO AVG

Au Musée de Swansea (Angleterre). *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VII, n° 1160.

5° IMP·CAES | MARCO | PIAVONIO | VICTORI | NO·P·FEL·INV | AVG·PONT·MAX | TR·P·P·P | A·L·S·M | P·XIIII

A Lincoln (Angleterre). *Archaeological Journal*, t. XXXVIII, 1881, p. 118.

6° IMP CAES MAR*co* | PIAVONIO VICTO | RINO P F INV AVG | P M TRIB P COS | P P PROCOS C REM | L IIII

A Brimont, près Reims (Marne). *Congrès scientifique de France*, XIIIe session à Reims, p. 273. — Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, 1860, p. 199.

Outre les bornes itinéraires, il faut mentionner la fameuse mosaïque de Trèves, portant une inscription

qui indique qu'elle a été restaurée par les soins de ce même personnage avant son avènement à la pourpre, alors qu'il était tribun dans la garde prétorienne de Postume, son prédécesseur :

7° M·PIA | ONIVS VICTO | RINVS TRIBVNVS P | RET*oria*NORVM | *d. s. p. resti* TVI*t*

Au Musée de Trèves. Brambach, *Corpus inscr. rhenanarum*, n° 776.

La lettre A était peut-être liée à un V dont le bras droit aura disparu, PIAVONIVS.

Ainsi voilà sept exemples qui confirment la justesse de la lecture *Piavonius* sur les monuments épigraphiques, *Piavvonius* dans les légendes numismatiques, sans laisser place à une lecture *Pius Avonius* ou *Pio Avonio*. Je signale surtout ceux dans lesquels le prénom de Victorin est écrit en toutes lettres, *Marco*, contrairement à l'usage de le représenter par la seule initiale M ; à bien plus forte raison, le lapicide eût gravé PIO (et non PI) si Victorin avait été pourvu du nom *Pius*. Il n'y a donc ici aucune assimilation possible avec les exemples de *Pius Esuvius*. Cette conclusion n'est nullement infirmée par la légende monétaire DIVO VICTORINO PIO, car ici *Pio* n'est qu'une épithète, exactement comme sur les autres médailles de consécration, DIVO SEVERO PIO, DIVO CARO PIO, DIVO CONSTANTIO PIO.

A. de Longpérier pensait que *Pius Esuvius* constituait pour Tétricus un double nom gentilice à la manière de *Ulpius Cornelius* pour Lélien et de *Cassianius Latinius* pour Postume. C'est une opinion que L. Renier a expressément contredite en ces

termes : « Tétricus s'appelait donc *Esuvius*, gentilicium devant lequel lui et son fils placèrent sur quelques-uns de leurs monuments, quelquefois en toutes lettres, mais le plus souvent en abrégé, le surnom *Pius.* » (Borghesi, *Œuv. compl.* t. VII, p. 430, note 4.)

Maintenant, pourquoi ce surnom était-il placé avant le gentilice, contrairement à l'usage dont on connaît cependant de nombreuses exceptions[1], surtout dans l'épigraphie du Midi de la Gaule, à Nîmes, par exemple? Il est facile de le deviner; l'énoncé régulier des noms était *C. Esuvius Tetricus Pius*, avec un double cognomen, et l'on doit croire que Tetricus les a portés dans cet ordre tant qu'il fut dans une condition privée. Mais le jour où, devenu empereur, il avait à y ajouter les dénominations officielles de *Pius*, *Felix*, *Augustus*, il devient visible que, pour éviter la redondance de ce mot *Pius*, répété coup sur coup, il fallut supprimer le deuxième cognomen, ou le changer de place; c'est ce qui fut fait. Nous avons un exemple de la suppression dans la légende C ES TETRICVS CAIVS (*sic,* pour *Caesar*), et dans l'inscription de Dijon, GAIO·ESVVIO | TETRICO·PIO | FELICI·INVICTO | AVG·PM TR P·P·P | AND M | L XXV.

Partout ailleurs le surnom *Pius* a changé de place, tantôt en précédant immédiatement le premier cognomen *Tetricus*, comme dans la légende C E P TETRICVS *Caesar*, tantôt en reculant jusque derrière

1. *Corp. insc. latin.*, t. XII, 3361, L. Taurinus Aurelius ; 3479, Boudus Valerius ; 3841, Certus Ventidius ; 3885, Secundus Iulius.

le gentilice *Esuvius*, et c'est le cas le plus fréquent, *C. Pius Esuvius Tetricus Caesar.*

Remarquons que le père, sur ses monnaies, se désigne par le seul nom de *Tetricus*, rarement accompagné des autres noms; sur les monnaies du fils, c'est l'inverse; il est rare d'y rencontrer *Tetricus* isolé.

Robert Mowat.

*P.-S.* La forme *Piaonius* donnée par la mosaïque de Trèves offre un des nombreux exemples de l'omission du V entre deux voyelles : *Faor* pour *Favor*, *Ioenalis* pour *Iovenalis*, *octao* pour *octavo*, etc.

R. M.

---

UN NOUVEL

# ATELIER MONÉTAIRE ARTÉSIEN

## MONNAIES FRAPPÉES PAR PHILIPPE DE SAINT-POL A RUMINGHEM ET A ÉLINCOURT

Philippe de Bourgogne-Brabant, second fils d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant-Limbourg, et de Jeanne, fille de Walerand de Luxembourg, naquit le 25 juillet 1404[1]. Trois ans après, à la mort de sa mère, il hérita des comtés de Saint-Pol et de Ligny, ainsi que de la châtellenie de Lille. En qualité de châtelain, il fit son entrée à Lille le 17 novembre 1422 et y prêta le serment d'usage[2].

Au cours de nos recherches aux archives générales de Belgique concernant le monnayage brabançon, dont nous étudions l'histoire complète, le hasard nous a fait mettre la main sur un document monétaire, absolument inédit, émanant de Philippe de Saint-Pol et du plus haut intérêt aussi bien pour la numismatique du Cambrésis que pour celle de l'Artois. Le voici transcrit textuellement :

Instruction ordonnée par monsieur le comte de Liney et de Saint-Pol, seigneur de Fiennes et chastellain de Lille, à Jaque de Lebeque, maistre particulier de la monnoie, qu'il veult de par

1. Le traité de mariage d'Antoine et de Jeanne date du 19 février 1392. *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, par un Bénédictin, t. III, Preuves.

2. Leuridan. *Les Châtelains de Lille*, 1873, p. 164.

lui estre forgié, en sa forteresse de Elincourt en Cambresis, de la maniere et comment icellui Jaque fera forgier et ouvrer monnoie d'or et d'argent au lieu dessusdict.

Premiers, mondict Seigneur veult et ordonne estre faict deniers d'or appellés clinquars, à XVI carats d'aloy, de LXVII en taille au marc de Troyes, qui sont pour marc d'or fin C et ung demi desdicts florins : En donnant à tous marchans et changeurs pour marc d'or fin, IIII$^{xx}$X desdicts florins, mondict seigneur le comte, pour son seignourage, III, et le maistre pour l'ouvrage faire, VII et demi. Et seront ouvrez iceulx deniers a ung grain de remede en aloy au général recours, et ung demi desdicts florins en poix, aux cas que la délivrance soit trouvée de tant escharsse : laquelle escharseté, tant en poix comme en aloy, tournerait au prouffit de mondict seigneur.

Item l'on fera un denier d'argent sur cellui de Flandre, à V d$^{rs}$ d'aloy argent le Roy de V s. VIII d$^{rs}$, qui font LXVIII d$^{rs}$ en taille au marc de Troyes : valent par marc d'argent fin XXVII s. II d$^{rs}$, dont monseigneur aura pour son seignourage VI desdicts deniers, Et seront ouvrez à II grains de remede en aloy au général recours, et ung demi desdicts deniers en poix au cas, etc.

Item l'on fera ung demi desdicts deniers, appellé groz, à IIII d$^{rs}$ IIII grains d'aloy argent le Roy de IX s. VIII d$^{rs}$, qui font CXVI d$^{rs}$ en taille au marc de Troyes; dont monseigneur aura seignourage, XII desdicts deniers. Et seront ouvrez comme dessus.

Item, l'on fera quars de gros à II d$^{rs}$ d'aloy argent le Roy de XXV s., qui font III$^{c}$ deniers en taille au marc de Troyes ; dont monseigneur aura pour son seignourage XLVIII desdicts deniers. Et seront ouvrez comme dessus.

Item l'on fera deniers d'argent sur la fourme de ceulx que mondict seigneur fist darainement faire à Rumignes qui auront cours les III pour deux des doubles deniers cy-dessus [1] a III d$^{rs}$

1. On verra plus loin qu'il s'agit ici d'un demi-gros appartenant à un système tout différent de celui des autres monnaies d'argent citées dans l'instruction. Le mot « denier » dans ce dernier paragraphe désignant un demi-gros, il faut entendre par « doubles deniers cy-dessus » les pièces de deux deniers d'un demi-gros chacune ou les gros qui précèdent et non les doubles gros. D'ailleurs, la valeur intrinsèque de deux doubles gros du premier système, pièces qui renferment 2 gr. 90 argent le Roy, ne peut égaler celle de

d'aloy argent le Roy de XIIII s., qui font VIII$^{xx}$VIII d$^{rs}$ en taille au marc de Troyes ; dont monseigneur aura pour son seignouraige, au pris que dessus. Et sont ouvrez les deniers comme cy-dessus.

Et est assçavoir que on mettra en boiste de chascun V$^{c}$ deniers d'or ung denier et de XX mars d'œuvre ung denier soyent grans ou petis.

Au dos de l'acte : 1425.

*Archives générales du royaume de Belgique.*
*Chambre des Comptes, carton n°* 63.

Examinons tout d'abord quelles peuvent être les monnaies désignées dans l'instruction que nous venons de reproduire.

Les chaises d'or ou clinkaerts sont connues de tous. Celles qui appartiennent au règne de Philippe le Hardi furent émises à Malines. Philippe le Bon en frappa à Namur et à Gand, en 1426, avec le titre d'héritier du comté de Hollande. Elles sont à XVII carats, la vieille couronne de France comptée pour or fin et de 67 de taille au marc de Troyes[1]. Les chaises de Jean IV, duc de Brabant, frère aîné de Philippe de Saint-Pol, sortent de l'atelier de Maestricht, l'aloi en est de XVII carats, la taille de 66 pièces au marc. Les chaises d'or d'Elincourt

III exemplaires du second à IV deniers d'aloi et à 168 de taille, ce qui donne seulement environ 1 gr. 46 argent le Roy. Au contraire, la quantité d'argent contenue en deux simples gros est assez sensiblement équivalente à ce dernier poids.

1. Les auteurs ne sont pas absolument d'accord sur la valeur à attribuer au marc de Troyes. Nous n'avons pas à nous préoccuper, dans cette étude, de ces diverses opinions. Il suffit, puisque toutes nos déductions découlent non du poids absolu, mais du poids relatif des monnaies en cause, de les rapporter toutes à une seule et même unité pondérale, — le marc de Troyes, — auquel nous donnerons, en grammes, l'une quelconque des valeurs proposées par les métrologistes.

devaient être, comme le furent celles de Philippe le Bon, à 67 de taille, mais au titre de XVI carats seulement.

A l'époque où Philippe de Saint-Pol lança son ordonnance concernant la frappe de diverses monnaies « *faictes sur celles de Flandre* », deux types monétaires se rencontraient sur les espèces d'argent du comté de Flandre : le type aux deux écus surmontés d'un heaume et celui du lion kromstaert. Les kromstaerts, d'après l'instruction alors en usage, comprenaient[1] :

1° Les doubles gros à VI deniers argent le Roy et à 68 de taille au marc de Troyes ;

2° Les gros à V deniers et à 115 de taille ;

3° Les demi-gros à V deniers et à 230 de taille ;

4° Les quarts de gros à III deniers et à 300 au marc.

Ils pesaient donc respectivement environ 3 gr. 58 $\frac{1}{4}$; 2 gr. 13 ; 1 gr. 06 et 0 gr. 82.

Les trois premières monnaies d'argent mentionnées dans l'instruction du comte de Saint-Pol ont pour poids 3 gr. 58 $\frac{1}{4}$, 2 gr. 10 et 0 gr. 82. Quoique naturellement un peu inférieur, leur aloi se rapproche beaucoup de celui des pièces flamandes qui devaient leur servir de modèle. Ceci constaté, l'hésitation doute n'est pas possible : il s'agissait de forger à Elincourt des kromstaerts de deux, d'un et d'un quart de gros.

C'est d'ailleurs le système et le type monétaire, à

1. Deschamps de Pas, *Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne*, pages 52-54.

bien peu de choses près, qu'adopta Philippe de Saint-Pol lorsque, devenu duc de Brabant, il ordonna en 1429 de battre à Louvain des « *Lœvensche clinckard* » de XVI carats et de 68 de taille, des kromstaerts de deux gros de V deniers VIII ½ grains d'aloi et de 68 ½ au marc, des gros de IV deniers et de 109 de taille, enfin des quarts de gros de II deniers XII grains et de 300 au marc de Troyes [1].

Voilà donc un point définitivement éclairci. Reste maintenant à déterminer « le denier d'argent forgié « sur la fourme de ceux que mondict seigneur comte « fist darainement faire à Rumignes qui auront « cours les III pour II des doubles deniers cy-des- « sus ». Il est évident que ce denier n'appartient plus au même système puisque II doubles deniers ou gros kromstaerts valent III deniers « faicts sur la fourme » de ceux émis à Rumignes.

Ces nouveaux deniers d'argent d'Elincourt sont à IIII deniers d'aloi argent le Roy et de 168 de taille au marc de Troyes.

Si nous examinons le second type monétaire du numéraire flamand du temps, — les pièces aux deux écus surmontés d'un heaume, — nous voyons que, d'après l'ordonnance de 1409, les doubles gros sont à VI deniers d'aloi argent le Roy et de 49 au marc, les gros à V deniers et de 164, etc. ; et qu'en vertu de l'instruction de 1416, encore en vigueur pendant les premières années du règne de Philippe le Bon, les doubles gros ne sont plus qu'à V deniers d'aloi,

1. Van der Chys, *De munten der voormalige Hertogdommen Braband en Limburg*. Pl. xiv, n°s 1 et 2 ; pl. xv, n°s 3 et 4.

mais en revanche à 50 de taille ; les gros à IV deniers IV grains et à 85, et les demi-gros aussi à IV deniers IV grains et à 170 au marc de Troyes [1].

Notons encore que Jean IV, duc de Brabant, imita dès 1417 les monnaies aux deux écus de son cousin de Flandre [2].

Le denier d'Elincourt pèse environ 1 gr. 46, son aloi, nous l'avons dit, est de IV deniers argent le Roy, inférieur de IV grains à celui des demi-gros de l'ordonnance de 1416. Ceux-ci ont pour poids 1 gr. 44 tandis que les deniers émis à la suite de l'ordonnance de 1409 pèsent 1 gr. 50 et renferment $\frac{5}{12}$ d'argent le Roy. Il y a, entre toutes ces monnaies, une concordance telle sous le rapport du poids et de l'aloi qu'il est indéniable que le denier fait sur « la fourme de ceux de Rumignes » est un demi-gros et de plus qu'il appartient au système des pièces au heaume surmontant deux écus. D'où l'on déduit tout naturellement que les monnaies forgées à Rumignes sont elles-mêmes des copies de pièces flamandes à ce type.

Avant de pousser plus loin nos recherches, rappelons que M. Hermand, dans son *Histoire monétaire de la province d'Artois*, ne pouvait se décider à considérer comme étant frappée dans les seigneuries de Saint-Pol ou d'Elincourt toute une série monétaire imitée des drielanders du duc de Brabant, Jean IV. Les pièces de cette série offrent au droit deux écus

1. Deschamps de Pas, *Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne*, pl. x, nos 26, 27 et 28 ; pl. xx, no 41.

2. Van der Chys, *De munden der voormalige Hertogdommen Braband en Limburg*. Pl. xiv, no 8.

inclinés, l'un écartelé de Brabant-Limbourg, l'autre de Bourgogne-Brabant et l'inscription circulaire : ✠ PhS : BRAB : COM : LINCI : ET : SCTI : PAVLI ; au revers, se voient une croix centrale cantonnée de deux lis, du lion de Brabant et du lion de Limbourg, et la double légende circulaire ✠ MONETA : PhI : BRABA : TIE — ✠ SIT ✤ NOMEN ✤ DOMINI ✤ BENEDICTVM[1]. « Ces espèces, ajoutait le savant audomarois, n'ont ni les caractères ordinaires aux « monnaies d'Elincourt ni leur légende sacramen« telle. » M. Hermand, on l'a prouvé depuis, avait bien raison de se méfier.

Du vivant de son frère Jean IV, Philippe de Saint-Pol, par lettres du 29 novembre 1420, accepta la mainbournie du duché de Brabant qui lui était offerte par les Etats de cette province[2]. Alors qu'il administrait le pays brabançon, (1420-1422), le second fils d'Antoine de Bourgogne ouvrit, dans sa seigneurie de Waelhem[3], un atelier d'où sortirent les monnaies que M. Hermand, avec tant de discernement, refusait à l'Artois et au Cambrésis. Diverses empirances retrouvées par MM. Cuypers et de Coster mentionnant « *les deniers de Brabant forgiez par* « *feu le duc Philippe à Walhem* ou *le drielander du*

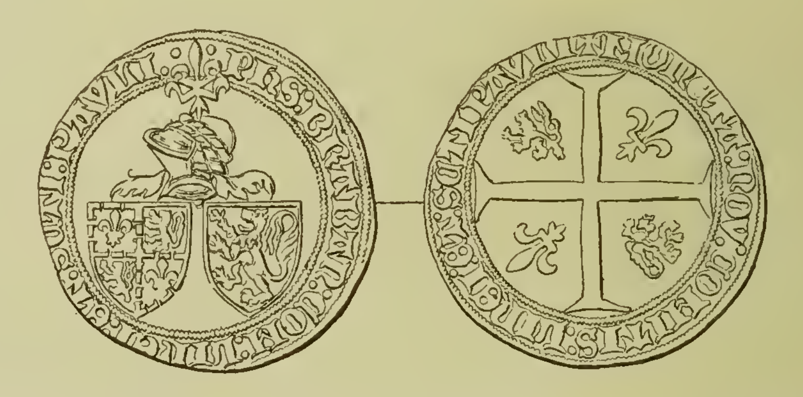
1. *Revue belge de numismatique*, t. X, pl. XII n$^{os}$ 2, 3 et 5.

2. Inventaire détaillé des registres aux chartes de Brabant de 1406 à 1677, f° 120. *Archives générales de Belgique*, à Bruxelles.

3. Waelhem, ancienne franchise, est une petite commune belge située près de Malines, dans la province d'Anvers. Il y existait, il y a quelques années et peut être encore aujourd'hui, une maison appelée *de Munt*, la monnaie : « Waelhem cédé en engagères à Antoine de Bourgogne, en 1410, « fut assignée en apanage par Jean IV à son frère Philippe. Ce dernier, « devenu ruwaert, gouverneur, y installa le gouvernement du duché. Les « Etats de Brabant s'y réunirent au commencement de l'année 1422. » WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*.

*duc Philippe forgié à Walem*[1] » attestent l'existence de cet atelier. Une charte publiée jadis par M. C.-P. Serrure dans le *Vaderlansch Museum*[2] dissipe, d'ailleurs, tous les doutes qui pourraient encore subsister à cet égard, puisqu'elle fait connaître les noms du waradin de la monnaie de Waelhem, Henri Droegbosch et ceux du maître, Jean d'Arras.

L'existence d'une monnaie à Waelhem est donc évidente et M. de Coster est dans le vrai lorsqu'il lui attribue la fabrication des drielanders, doubles gros, gros et quarts de gros, sans nom d'atelier, de Philippe de Brabant, comte de Ligny et de Saint-Pol. Mais où l'éminent numismatiste belge se trompe, à notre avis du moins, c'est lorsque, faute de mieux, il classe à la même officine un double gros de Philippe dont mention n'est faite dans aucun document monétaire brabançon. Ce double gros est servilement copié des monnaies flamandes aux deux écus sommés d'un seul et même heaume. En voici l'image et la description :



·PhS : BRABAN : COM : LINCI : ET : SCTI : PAVLI·

1. De Coster, *Un nouvel atelier monétaire dans le duché de Brabant. Revue belge de numismatique*, t. X, p. 182.

2. Tome I, p. 201.

Deux écussons juxtaposés et surmontés d'un heaume ; l'écu de gauche au lion de Brabant, celui de droite écartelé aux 1 et 4 d'une fleur de lis qui est Bourgogne, au 2 du lion de Brabant et au 3 du lion de Limbourg.

Rev. ✠ MONETA : NOV : COMITIS : LINCI : ET : SCTI PAVLI

Croix pattée, cantonnée de 2 lis, du lion de Brabant et du lion de Limbourg.

Poids, 4 gr. 44. Collection du vicomte B. de Jonghe, à Bruxelles.

Variété avec MONET au lieu de MONETA et : après SCTI, au revers [1].

Cabinet du vicomte de Jonghe, 4 gr. 45. — Cabinet de l'Etat belge, 4 gr. 40.

Pour nous, ce sont là des doubles gros frappés à Rumignes et dont l'une des fractions, le demi-gros, a servi de modèle au denier d'argent d'Elincourt, lequel, nous l'avons démontré, est également au type des deux écus surmontés d'un heaume.

Ceci établi, il ne nous reste plus qu'à trouver quel pouvait être cet énigmatique atelier de Rumignes.

De longues recherches aux archives de l'Etat, à Bruxelles, nous ont fait découvrir un document des plus précieux qui va nous permettre de résoudre cette question. C'est l'acte de partage ou plus exactement le projet de l'acte de partage des biens laissés par le duc de Brabant, Antoine de Bourgogne. Cet acte prouve aussi jusqu'à quel degré le comte de Flandre, se trouva mêlé aux affaires intimes de la

1. *Revue belge de numismatique*, t. X, pl. XII, n° 1.

maison de Bourgogne-Brabant. Et comme à ce point de vue ce projet a aussi une certaine valeur historique, nous croyons devoir le reproduire en partie.

*Apanage de Philippe de Brabant, comte de Saint-Pol et de Liney, frère du duc Jean de Brabant, fait et réglé par la médiation du duc de Bourgogne, pris pour arbitre.*

.........les duchier, contez et autres terres cy après déclairées : c'est assavoir, du costé et par le moyen de nostredit feu seigneur et père, lesdiz duchiez de lothier, de brabant et de lembourg et marchionné du saint-empire, comprins avec ledit duchié de lembourg, plusieurs villes, chasteaulx, forteresses et autres terres et seigneuries qu'il avoit, tenoit et possédoit en son vivant entre les rivières de meuze et de rin, le droit et action qu'il avoit en le duchié de luxembourg, ses appartenances et appendances et certains hostelz et manoirs, rentes et revenus situez et assis en la ville de Paris et illecques environ ; ..... et du costé et par le moyen de nostre dite feue damoiselle et mère et dudit feu nostre ayeul, les contez de liney et de saint-pol, comprins avec la dite comté de saint-pol, les villes, chasteaulx, chastellenies lucheu, d'orteville, frenons, pernes, lisbourg, celers, valhuon, siracourt, grigny et les appartenances; la chastellenie de lille, les advoueries avec les villes, chastel, terre et appartenances d'erquinguehem et d'armentières, saintguin en werpes, riquebourg, habourdin, grelenguehem, la boutillerie et autres terres et seigneuries situez, assises et enclavez en icelle chastellenie de lille; les chasteaulx, villes, chastellenies, terres, seigneuries et appartenances de fiennes, tingry, belle, RUMINGHEHEM, huquelins et bourbourg; l'espier de furnes; les terres d'odenghien et des quatre mestiers en flandres; les terres d'ailly-sur-noe, du sauchoy, moisel, merlac et les appartenances ; les chasteaulx, chastellenies, villes, terres et appartenances de bohaing, serain, elincourt, cantain, marcoing, perremont; la terre de le val et ses appartenances et autres assises au pays de cambresis et environ ; la terre et maison de savignon en launoys; les chastels, terres et appartenances de roussy audit pais de luxembourg ; la terre de moréaumez, et les chasteaulx, villes,

terres et appartenances de han sur euze, le saultoir et autres terres et seigneuries assises au pais de liège, avec plusieurs autres terres et seigneuries, manoirs, hostelz, rentes et revenus situez et assis es contez de flandre, et d'artois, au pais de picardie, en ladite ville de paris, amiens et ailleurs au royaume de france et dehors.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Item est ordonné que nostre dit frère ait les terres et seigneuries de gaesbeke, de duffel et de Walem avecques leurs appartenances, situées en notredit pays de brabant.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Item est ordonné que nostredit frère ait toutes les terres et seigneuries du sire d'assche gisans eu nostredit pays de brabant.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Item est ordonné que nostredit frère ait tout le droit que lui et nous avons au duchié de luxembourg avec ses appartenances.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Item est ordonné que nostredit frère ait toutes les debtes à lui et à nous deues en France.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Archives générales du royaume de Belgique.*
*Chambre des Comptes.* — Registre 131, f° 772.

Le Ruminghehem de l'acte de partage n'est autre, évidemment, que le Rumignes de l'ordonnance. Cela ne peut présenter l'ombre d'un doute.

Rumingahem, Ruminghehem, Ruminghem, est une petite localité de l'ancien Artois ; elle fait actuellement partie du département du Pas-de-Calais, canton d'Audruicq, arrondissement de Saint-Omer. Cette commune n'est pas née d'hier. Elle est citée dans une charte du 5 mars 981 par laquelle le comte Thierri et Arnould, fils d'Hilduin, donnent à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, tous les biens qu'ils possèdent à Ruminghem et Kerenberg dans le pagus de

Thérouanne[1]. Rumingahem est mentionné aussi dans une charte du x^e^ siècle spécifiant les biens assignés à l'entretien des religieux de l'abbaye de Saint-Bertin[2], etc., etc.

Jean le Charpentier nous apprend comment cette terre de Ruminghem entra dans la maison de Luxembourg à laquelle appartenait la mère de Philippe de Saint-Pol[3]. Au mot *Fiennes*, après la nomenclature des familles avec lesquelles les seigneurs de Fiennes se sont alliés et qui se termine par *Luxembourg*, l'auteur ajoute :

« A cette dernière sont escheues les terres de « Fiennes, de tingry, de *Ruminghem* et autres, dont « jouissoit vers l'an 1400, Walerand de Luxembourg, « comte de Saint-Paul et de Liney, seigneur de « Bohain et de plusieurs terres en Cambrésis, con- « nestable de France, par la mort de son grand oncle « maternel, Robert, seigneur de Fiennes (aussi con- « nestable de France), c'est-à-dire oncle de Mahaut « de Chastillon, comtesse de Saint-Paul, etc. »

Philippe le Bon, dont la politique astucieuse tendait avant tout à brouiller Jean IV à la fois avec son frère Philippe de Saint-Pol et avec sa femme Jacqueline, afin de profiter de cette mésintelligence pour étendre de plus en plus son influence dans le duché de Brabant, — qu'il convoitait, — laissa donc un instant monnayer à son extrême frontière par un cousin qui était son vassal du chef de la terre où se

1. Mirœus, *Opera diplomatiea*, t. II, p. 942.
2. Warnkonig, *Flandrische staats und Rechts geschichte*, t. III, 1^re^ partie, preuves, p. 3.
3. *Histoire généalogique de la noblesse des Pays-Bas*, t. II, p. 556.

trouvait l'atelier. Il fallait, en effet, donner avant tout à l'ancien ruwaert Philippe les moyens pécuniaires de s'attacher des partisans et de continuer son opposition au duc Jean. C'est dans le même ordre d'idées que le comte de Flandre octroya, le 1er décembre 1422, et « pour une fois seulement », à Philippe de Saint-Pol l'autorisation de lever une aide d'argent sur les habitants des diverses seigneuries pour lesquelles ce dernier lui devait l'hommage[1]. Il est probable d'ailleurs que la faveur de pouvoir monnayer à Ruminghem ne fut accordée que pour un temps très court et de même que lorsqu'il s'agissait de la levée des impôts « pour une fois seulement ». L'ouverture presque immédiate d'un atelier à Elincourt plaide en faveur de cette opinion.

Afin de résumer la partie numismatique de notre travail, nous dirons donc que Philippe de Saint-Pol, devenu ruwaert du Brabant-Limbourg en novembre 1420, ouvrit peu après, dans sa franchise de Waelhem, un atelier monétaire à lui propre et à la tête duquel il plaça comme maître, Jean d'Arras, et comme waradin, Henri Droegbosch. Ce monnayage cessa, avec la mainbournie de Philippe, dans le courant de l'année 1422. Nous connaissons des doubles gros, des gros et des quarts de gros *Drielanders* forgés à Waelhem[2].

C'est très probablement après la fermeture de l'atelier de Waelhem que l'on commença, vers

1. Archives du département du Nord, à Lille. Registre des chartes de 1417 à 1423, f° CLXVII, v°.

2. M. d'Affry de la Monnoie a, le premier, fait connaître dans la *Revue*, année 1842, p. 18, un gros de cette série.

1423 ou 1424, à travailler à Ruminghem. Nous avons attribué à cette émission un double gros copié des monnaies flamandes au type des deux écus surmontés d'un heaume[1].

Enfin, en 1425, Philippe chargea Jacques de Lebeque de frapper en sa forteresse d'Elincourt des chaises d'or, des doubles gros, des gros et des quarts de gros, du système dit *Kromstaert*, comme aussi des demi-gros aux deux écus sommés d'un seul heaume. Acune de ces pièces n'a été retrouvée en nature, et jusqu'à nouvel ordre, il est permis de se demander si l'instruction de 1425 a été suivie d'exécution.

Nous ne possédons aucun document officiel touchant les monnayages de Waelhem et de Ruminghem, aussi est-il impossible d'établir si ces ateliers ont fourni des monnaies d'or. C'est probable cependant puisque, d'après l'instruction que nous venons d'analyser, des chaises d'or devaient bien être fabriquées à Elincourt.

MM. Grotte[2] et Y. Meyer[3] donnent à Philippe de Saint-Pol un florin d'or qu'ils décrivent ainsi : * MON * — * COM * — * SCI * — * PAV *. Quadrilobe à angles renfermant cinq écus placés en croix. Au centre, un écu au lion; au dessus, un autre à l'aigle biceps; à droite, un troisième au lion à la queue en sautoir; à gauche, un écu à la croix; au dessous, un écu à quatre quartiers qui ne laisse plus

1. L'instruction de 1425 fait croire qu'il a dû exister des fractions de cette pièce encore à découvrir.

2. *Numismatischer Anzeiger*, 1878, pp. 84-85.

3. *Blätter für munzfreunde*, juillet 1874, p. 285, pl. XXXVIII, n° 1.

voir grand'chose, mais où ces messieurs veulent reconnaître au 1 et au 4 un lis, au 2 et au 3 un lion.

Rev. * SANTVS ⁑ — ⁑ PETERVS *.˙ Saint Pierre debout, dans la main droite une clef, dans la gauche un livre. A ses pieds, un petit écu au lion[1]. Poids, 3 gr. 48.

« Cette monnaie, d'un aloi d'environ 20 carats, « copiée des *Knapkock* du duc Arnould de Gueldre[3], « est frappée sur le pied des florins du Rhin de « 1420. Des pièces semblables ont été émises, ajoute « M. Meyer, dans le comté de Horn et à Rummen. » Jean de Bavière (1418-1425) en a forgées aussi dans son duché de Luxembourg[3]. MM. Grote et Meyer hésitent fort à croire ce florin sorti de l'atelier de Waelhem, situé en plein Brabant et où, dans l'intérêt de leur circulation, l'on n'a dû fabriquer que des espèces au type brabançon. Frappé à Waelhem, il ne pourrait être, au surplus, une imitation des monnaies gueldroises ; Arnould ne devint duc de Gueldre qu'en 1423, et il est impossible de supposer qu'on ait pu copier le numéro de ce prince dans un atelier fermé depuis un an. Nous croyons donc qu'il faut voir plutôt dans le florin au Saint-Pierre de Philippe de Saint-Pol une imitation des monnaies de Jean de Bavière, imitation faite dans l'une des possessions voisines du Luxembourg, du second fils d'Antoine de Bouagogne.

1. Cette monnaie faisait partie d'une petite trouvaille de 16 pièces d'or des XIV et XV<sup>e</sup> siècles, faite à Minden le 1<sup>er</sup> septembre 1868. Elle est entrée, croyons-nous, au Cabinet de la Haye.

2. VAN DER CHYS, *De munten der voormalige Graven en Hertogen van Gelderland*, pl. X, n° 4.

3. *Bulletin mensuel de numismatique*, t. II, p. 130.

Rappelons encore, en terminant cette étude déjà trop étendue, que M. Chalon a publié, dans la *Revue belge de numismatique*[1], un jeton en cuivre de Philippe de Saint-Pol portant, au droit et au revers, un écu écartelé de Bourgogne-Brabant et les légendes ✠ IETT D·LA·CHABRE : DA : COTE : A : SAIT : PO — ✠ IETTES ◎ LEVES ◎ IVS TEMENT

Alphonse de Witte.

1. T. XV, pl. xix, n° 1.

# MÉDAILLES
## DE
# CONSTANTIN ET D'HÉRACLIUS
## ACQUISES PAR JEAN, DUC DE BERRY EN 1402

### Pl. IV, V et VI.

Les œuvres des médailleurs de la Renaissance commencent à être connues et classées, grâce aux recherches des collectionneurs et aux découvertes des érudits. Si bien des points restent obscurs, si le nombre des œuvres anonymes l'emporte encore, et de beaucoup, sur celui des monuments définitivement rattachés à un nom d'artiste, il est juste de reconnaître que de grands progrès ont été accomplis, depuis une trentaine d'années dans la voie de la vérité.

Tout un côté de la question, cependant, est resté dans l'ombre jusqu'ici, et peu d'auteurs se sont risqués à l'aborder. Il est vrai qu'il présente des difficultés particulièrement ardues. Je veux parler du classement chronologique des médailles anonymes. Comment présenter l'histoire des débuts et du développement de l'art qui nous occupe si l'on n'a pas de données certaines sur ses premières applications? Or, les plus récentes découvertes ne remontent

guère au delà des premières médailles, datées de Pisanello, c'est-à-dire au plus haut à l'année 1444. On a bien essayé d'assigner une date plus ancienne à certaines œuvres du grand artiste, mais sans preuves décisives. D'autres tentatives faites en vue de fixer la date d'œuvres antérieures à celles de Pisanello n'ont pas abouti à des résultats concluants.

C'est ainsi que le Mémoire de Julius Friedlænder sur les plus anciennes médailles du Moyen-Age[1] présente habilement des arguments très sérieux en faveur de la thèse de l'auteur; mais sans donner une preuve catégorique. Le moindre document ferait bien mieux notre affaire[2].

Il existe cependant un texte parfaitement authentique que le savant allemand eût pu invoquer à l'appui de son opinion, et ce texte est publié depuis une quarantaine d'années, dans un livre qui se trouve partout, dont on se sert chaque jour, que l'on cite sans cesse, et personne, je dis aucun des numismatistes qui font leur étude spéciale des médailles de la Renaissance, j'entends aucun des érudits qui se sont réservé cette époque comme leur domaine exclusif, personne donc jusqu'à ce jour n'a tiré du document en question les conclusions qui en découlent naturellement.

Ne vous étonnez pas de ce singulier phénomène;

1. *Quali sono le prime medaglie del medio ævo*, dans le *Periodico di numismatica e sphragistica per la storia d'Italia*, Florence, 1868, in-8°.

2. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir ici sur les médailles des seigneurs de Carrare dont l'ancien directeur du Cabinet de Berlin a fixé l'exécution aux dernières années du XIV^e siècle, et qui se trouveraient jusqu'ici les plus anciennes médailles italiennes à date certaine.

cet aveuglement s'explique de la façon la plus simple. Le passage auquel nous faisons allusion a été publié dans un dictionnaire de termes techniques du Moyen Age, dans le *Glossaire des Emaux* du marquis de Laborde. Comment aller s'imaginer qu'on trouverait là, sous la rubrique *Médailles*, un article de compte donnant des indications précises pour la chronologie des plus anciennes pièces italiennes[1].

Or donc, dans le tome II du *Glossaire des Emaux*, paru en 1853[2], on lit[3] les quatre articles suivants tirés de l'inventaire des joyaux du duc Jean de Berry, frère de Charles V[4].

« Un grand denier d'or, pesant, ouquel est contrefait au vif le visage de Julius Cesar, garny entour de quatre saphirs et huit perles, pendans à une chayenne ployant, où il a deux perles, et au dessus un fermail où il a un gros saphir et quatre perles, et six petits saphirs et perles de petite valeur, 112 livres tournois.

« Un autre joyau d'or rond où est d'un costé le visage d'Octoman (*sic*), de haulte taille, et a escrit à l'environ : OCTOMANUS CEZAR AUGUSTUS IMPERII NOSTRI ANNO XL°, garni entour de quatre balais, et de l'autre costé dudit joyau a une femme de haulte taille tenant en une de ses mains une estoille, et en l'autre

1. Quoique ce ne soit pas par l'article du *Glossaire des Emaux* que nous ayons été amené à la présente découverte, il convient de signaler en première ligne l'éminent érudit qui a publié avant qui que ce soit le texte en question, sans en connaître toute la portée.

2. Si l'ouvrage ne parut qu'en 1853, le visa de M. de Nieuwerkerke remonte au 15 février 1852, époque où le livre est déjà en épreuves. Le manuscrit était donc achevé dès le commencement de 1851 ou même dès 1850.

3. Page 385, sous la rubrique *Médailles*.

4. Cet inventaire, le plus riche peut-être, et à coup sûr le plus curieux que nous ait laissé le Moyen-Age, a dû être publié à diverses reprises. Une édition, confiée à nos soins par le ministre de l'Instruction publique pour prendre place dans la collection des *Documents inédits*, est actuellement sous presse.

un fouet, et a escript à l'environ d'icelle part : LILIA ANNO AB URBE CONDITA, garnie entour de grenas et d'émeraudes; lequel joyau mondit Seigneur acheta de Michel de Passe 250 livres tournois.

« Un autre joyau d'or, rond, de haute taille, ouquel est contrefait d'un des costés Constantin à cheval, et a escript à l'environ : CONSTANTINUS M. XPO. DEO FIDELIS IMPERATOR; lequel joyau Monseigneur acheta en sa ville de Bourges de Anthoine Manchin, marchant de Florence, lors demourant à Paris, 400 livres tournois.

« Un joyau d'or rond, de haute taille, où il a d'un des costez la figure d'un empereur appelé Eracle en un croissant et son titre escript en grec, exposé en françois en ceste manière : « ERACLE EN JHESUS CHRIST DIEU FEAL EMPEREUR ET MODERATEUR DES ROMMAINS VICTEUR ET TRIUMPHATEUR; et de l'autre costé est la figure dudit empereur tenant une croix, assiz en un char à trois chevaulx; et est ledit joyau garni entour de 4 saphirs et 4 grosses perles, et pend à une chayennette d'or engoulée de deux testes de serpent, prisé 500 livres tournois. »

Bien que les articles de l'inventaire fussent incomplètement reproduits, bien que des particularités capitales eussent été omises, la description insérée dans le *Glossaire des Emaux* suffisait pour permettre de reconnaître à première vue au moins plusieurs des médailles portées sur l'inventaire, et pour assigner ainsi à leur exécution une date antérieure à 1416, année de la mort du duc de Berry et de la rédaction de son dernier inventaire.

Quand M. Armand s'occupa de réunir les éléments de son livre sur les *Médailleurs italiens du* XV^e^ *et du* XVI^e^ *siècle*[1], deux des types qui avaient fait partie des collections du duc de Berry lui furent signalés, et il les indiqua, sans soupçonner leur importance,

1. Paris, Plon, 1883-87, 3 vol. in-8°.

car il n'avait pas connaissance des articles reproduits ci-dessus d'après le *Glossaire des Emaux*.

Au début du tome deuxième de l'ouvrage de M. Armand, se trouve décrite en grand détail la médaille de Constantin, médaille de restitution, dit simplement l'auteur, sans plus s'inquiéter de la date de son exécution. Toutefois, M. Armand a eu très probablement sous les yeux l'exemplaire du Cabinet de Paris. Comment, sans celà, aurait-il pu avancer que cette médaille figure dans l'œuvre gravé de Marc-Antoine [1].

Quant au médaillon d'Héraclius, M. Armand semble le connaître seulement d'après la planche et la description de Kœhler; l'original aurait échappé à ses recherches. On verra plus loin ce qu'il faut penser de l'observation qui termine l'article consa-

1. La gravure décrite dans *Peintre-graveur* de Bartsch sous le n° 495 de l'œuvre de Marc-Antoine, est bien la reproduction de la médaille qui nous occupe, quoique le graveur ait eu la singulière fantaisie d'enjoliver le sujet en plaçant un arbrisseau devant et derrière le cheval qui pose les pieds sur un terrain lourdement traité. La légende est exactement la même, et aussi le costume et l'attitude du cavalier. Mais que la gravure soit de Marc-Antoine, c'est une autre question. Bartsch lui-même semble hésiter quand il écrit : « pièce ronde gravée par Marc-Antoine dans le temps qu'il était chez Francia. » N'est-ce pas une manière détournée d'excuser l'infériorité du travail? Mais comment sait-il si bien la date de l'exécution de la gravure? Il eût été bien embarrassé de le dire. M. le vicomte Henri Delaborde, dans son catalogue récent de l'œuvre de Marc-Antoine, n'hésite pas à inscrire la gravure de Constantin parmi les pièces douteuses (n° 49). Certes, si l'éminent conservateur honoraire du Cabinet des Estampes avait eu l'occasion de rapprocher l'original de la copie, s'il avait été à même de constater à quel point le graveur au burin est resté au dessous du graveur en médailles, épaississant les formes du cheval, dénaturant le caractère du cavalier, coiffant Constantin d'une sorte de chapeau de plumes qui ne rappelle que de très loin la haute coiffure impériale, il n'eût pas hésité à rayer définitivement la copie de la médaille de Constantin de l'œuvre du maître de la gravure. C'est un sacrifice auquel il faudra désormais se résigner. La réputation de Raimondi n'y perdra rien.

cré à la médaille d'Héraclius : « Cette médaille et la suivante (une copie agrandie en sens inverse du revers) nous semblent sortir de la main de l'artiste à qui l'on doit le Constantin. » En somme, l'auteur du *Catalogue des médailles de la Renaissance* ne s'est douté ni de l'âge, ni de la provenance des médailles qu'il inventoriait.

Le ministère de l'Instruction publique nous ayant chargé de publier, dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*, le précieux inventaire du duc de Berry, les articles relatifs aux médailles de Constantin, Héraclius, etc., attirèrent particulièrement notre attention. La précision avec laquelle étaient décrits ces petits monuments, prouvait assez l'intérêt dont ils furent l'objet à la cour de Bourges. Le luxe même de détails qui accompagnaient la description rendait une identification facile et toute confusion impossible. Le cas fut exposé aux savants conservateurs du Cabinet des médailles. On leur soumit le texte de l'inventaire, et non plus le texte, altéré dans certaines parties et surtout par trop abrégé, que le marquis de Laborde avait jadis tiré de l'oubli ; mais le texte exact, intégral tel que le donnent les manuscrits originaux[1]. Voici ce passage :

« PETIS JOYAULX D'OR ACHATEZ PAR MONSEIGNEUR[2]

« Item, un petit joyau d'or roont, où est d'un costé le visaige

1. Archives nationales KK, 258, nos 197 et suivants; Bibliothèque Sainte-Geneviève Lf, 5,4.

2. Nous ne revenons pas sur l'article du denier d'or représentant Jules César, qui ne doit pas nous occuper ici; il est d'ailleurs exactement donné

de Thibère, de haulte taille [1], et y a escript : *Thiberius Cesar Augustus imperii nostri anno XVI°*, garni entour de un balaiz, un saphirs à jour et de VI perles, et de l'autre costé dudit joyau a un ymaige de femme de haulte taille, assise, où il a escript : *Phaustina anno ab Urbe condita DCCLXXXII;* garni entour de grenaz et d'esmeraudes, et pend à couplez; et un fermaillet au bout, garni d'un balay, I saphir, VI esmeraudes et VII perles; lequel joyau Monseigneur achata à Paris, ou moys de mars l'an 1401, de Michel de Paxi, marchant, demourant à Paris.

« Item, un autre joyau d'or roont, où est d'un costé le visaige d'Octovian, de haulte taille, et a escrit à l'environ : *Octovianus Cesar Augustus imperii nostri anno xl*; garni entour de IV balaiz, de IV esmeraudes et XVI perles; et au dessus a un tableau ouquel a escript : *Manus* [2] *ab integro seculorum nascitur ordo*; garni d'un balay et une perle; et par dessus ledit tableau a un fermaillet ouquel a XIII perles, VI esmeraudes et IV grenaz; et de l'autre costé dudit joyau a une femme de haulte taille, tenant en une de ses mains une estoille, et en l'autre un fuet, et a escrit à l'environ d'icelle part : *Lilia* [3] *anno ab urbe condita DCCL*; garni entour de grenaz et d'esmeraudes; lequel mondit Seigneur achata dudit Michiel de Paxi avec l'autre joyau dessusdit.

« Item, un autre joyau d'or roont, de haulte taille, ouquel est contrefait d'un des costez Constantin à cheval, et a escript à l'environ : *Constantinus in Christo Deo fidelis, imperator et moderator romanorum, et semper Augustus*, et de l'autre costé a deux femmes, et ou milieu d'icelles une fontainne où il a un arbre, et dedens ledit arbre une croix, et a escript à l'environ : *Michi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jhesu Christi*; et est ledit joyau garni entour de deux balaiz, deux saphirs et de vint grosses perles tout à jour; et pend à une chaiennete d'or faicte de boutons d'or roons en manière de paternostres; lequel joyau Monseigneur achata en sa ville de Bourges de Antoine Manchin, marchant de

dans le *Glossaire des Emaux*. Les médailles forment, on le voit, un chapitre spécial que nous reproduisons intégralement.

1. Le marquis de Laborde a complètement laissé de côté cet article; il l'a sans doute omis par méprise, car nous ne voyons pas de raison plausible pour ne pas le citer au même titre que les autres.

2. Il faut évidemment lire : *Magnus*.

3. *Lilia* se retrouve sur les deux inventaires anciens. Lisez : *Livia*.

Florence demourant à Paris, le deuxième jour de novembre de l'an 1402, la somme de XI cens frans.

« Item, un autre joyau d'or roont, de haulte taille, où il a d'un des costez la figure d'un Empereur appelé *Eracle* en un croissant, et son titre escript en grec, exposé en françois en ceste manière : *Eracle en Jhesu Crist Dieu, féal empereur et moderateur des Romains, victeur et triumphateur tousjours Auguste;* et de ce mesme costé a escript en latin : *Illumina vultum tuum deus; super tenebras nostras militabor in gentibus;* et, de l'autre, est la figure dudit Empereur tenant une croix, assis en un char à trois chevaux, et dessus sa teste a plusieurs lampes, et ou milieu du cercle où sont lesdictes lampes a escript en grec exposé en françois ce qui s'ensuit : *Gloire soit es cieulx à Jhesu Crist Dieu qui a rompu les portes d'enfer et rachatée la croix sainete, imperant Eracle.* Et est ledit joyau garni entour de quatre saphirs et quatre grosses perles, et pend à une chaiennete d'or engoulée de deux testes de serpent.

« Item, un joyau d'or roont, contrefait d'un costé et d'autre à la semblance d'un autre joyau d'or cy devant rendu en la seconde partie du fueillet précedant, ouquel est Constantin empereur; lequel joyau mondit Seigneur a fait faire, et n'y a point de pierrerie.

« Item, un autre joyau d'or roont, contrefait de toutes pars à la semblance d'un autre joyau d'or ci devant rendu en la derrenière partie dudit fueillet, ouquel est la figure de Eracle empereur; lequel mondit Seigneur a fait faire, et n'y a point de pierrerie. »

Si longues que soient ces descriptions, il était indispensable de les reproduire en entier, sans en rien retrancher, car aucun détail n'est inutile. Certains passages, supprimés par le marquis de Laborde, sont précisément ceux qui ont le plus d'importance pour l'histoire de la gravure en médailles. En thèse générale, il y a toujours danger à écourter un texte ancien qu'on cite. C'est précisément la phrase la plus insignifiante aux yeux de l'éditeur qui devra fournir à un lecteur plus avisé ou mieux préparé le point de départ d'un rapprochement ingénieux, d'une découverte inattendue.

Il nous reste trois inventaires, différents par la rédaction et la date, des trésors du duc de Berry. Le plus ancien, conservé au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale[1], fut commencé le 2 décembre 1401 et terminé en 1403. Ces dates expliquent comment des médailles acquises dans le courant de l'année 1402 n'y sont pas mentionnées. Un autre texte, rédigé peu d'années avant la mort du duc, vers 1413-1414, le plus complet et le plus méthodique qu'on possède, donne pour la première fois la description de six médailles, formant une sorte de chapitre spécial, sous la forme que nous avons reproduite. Enfin, l'inventaire rédigé après la mort du grand amateur, vers 1416-1417, par ses exécuteurs testamentaires chargés du payement de ses dettes, porte encore la mention des six médailles; mais, cette fois, elles se trouvent dispersées. Ainsi, l'Octave ou Auguste est inscrit au n° 230, le Constantin au n° 231, les deux surmoulages du Constantin et d'Héraclius ont reçu les n^os^ 232 et 233, tandis que le Tibère et l'Héraclius sont rejetés à la fin du manuscrit, sous les n^os^ 1190 et 1191. L'inventaire posthume du duc contient toutefois un détail important qui ne se rencontre point ailleurs. C'est l'évaluation marchande des joyaux de la collection. Les experts ont porté la médaille de Tibère comme celle d'Auguste, à deux cents livres tournois chacune. Le Constantin est évalué quatre cents livres; il avait été payé onze cents francs par son possesseur. L'Héraclius, de plus grand module que le Constantin, est estimé cinq cents

1. N° 11496 du fonds français.

livres. Evidemment, les commissaires chargés de l'expertise ne tiennent compte que du poids de l'or et de la valeur des pierres précieuses. Ce qui vient à l'appui de cette conjecture, c'est que les deux répétitions en or du Constantin et de l'Héraclius ne sont évaluées soixante et quatre-vingts livres tournois, parce qu'elles ne sont pas accompagnées de pierres.

Maintenant que nous avons recueilli soigneusement tous les détails fournis par les deux derniers inventaires du duc de Berry sur nos médailles, le lecteur peut juger si les citations du *Glossaire des Emaux*, suffisantes à la rigueur pour établir l'identité des originaux, contenaient toutes les données du problème.

Il convient de reprendre successivement chaque article pour l'étudier attentivement.

Le grand denier d'or à l'effigie de Jules Cesar, le seul numéro de l'inventaire reproduit exactement dans tous ses détails dans le *Glossaire des Emaux*[1], est aussi le seul qu'il soit aujourd'hui impossible de reconnaître et d'identifier, et qui, par conséquent, n'ait aucun intérêt pour nous. Bien entendu, l'exemplaire du duc de Berry, et ceci s'applique à toutes les autres médailles dont il est ici question, n'existe plus depuis longtemps. La valeur intrinsèque de la matière a causé la perte de ces monuments. Mais, trouvât-on un grand denier d'argent ou de bronze à l'effigie de Jules César, et fût-il d'un style archaïque très prononcé, il

1. C'est pour cette raison que nous n'avons pas recopié le texte de l'inventaire. L'article du marquis de Laborde dit tout.

sera toujours impossible d'y reconnaître la pièce acquise par le duc de Berry vers 1402, puisque l'inventaire ne porte ni description ni légende. Tout ce qu'il est permis de retenir, c'est qu'il existait dès 1400 (le denier de Jules César paraît dans le premier inventaire, celui de la Bibliothèque nationale), une médaille, probablement italienne, à l'effigie de Jules César, et dont l'exécution remontait par conséquent au XIV[e] siècle.

Bien que le Tibère et l'Auguste aient échappé jusqu'ici à toutes les recherches des érudits, anciens ou modernes, ce qui permet de craindre que ces types soient définitivement perdus, nous relèverons cependant certaines particulités remarquables de leur description.

Le singulier rapprochement de Faustine et de Tibère suffirait à caractériser la première de ces deux médailles.

M. Armand a signalé plusieurs Faustine : une d'elles sert de revers à un Antonin[1]; une autre a pour revers une Léda[2]; mais toutes deux appartiennent à la seconde moitié du XV[e] siècle. Elles ne sauraient donc avoir rien de commun avec celle qui nous occupe.

Remarquons enfin qu'on ne rencontre pas, parmi les nombreuses médailles de la Renaissance, connues et cataloguées jusqu'ici, une seule effigie de Tibère.

La dernière phrase de la description est de beaucoup la plus intéressante. Le scribe donne la date pré-

1. *Médailleurs italiens*, tome I, p. 100.
2. *Ibidem*, tome II, p. 170.

cise de l'acquisition et le nom du vendeur. Le duc de Berry a acheté le Tibère et l'Auguste au même marchand, Michel de Paxi, au mois de mars 1401, c'est-à-dire en 1402, avant la fête de Pâques tombant cette année-là le 26 mars.

Le nom du marchand annonce une origine italienne; ce nom a probablement, comme il arrive souvent, été reproduit inexactement par le scribe. Faut-il lire Michel de Pasti ou bien de Pazzi? Ces formes se rencontrent également et seraient plus italiennes que Paxi. Le nombre des marchands gênois, lucquois, florentins, en relations habituelles avec un curieux comme le duc de Berry, est considérable. L'inventaire en nomme une vingtaine au moins; leurs noms se retrouvent dans les chroniques ou dans les documents du temps. Beaucoup de ces étrangers sont fixés à Paris où les goûts raffinés de la cour leur procurent une clientèle nombreuse et de gros bénéfices. Certains d'entre eux, on le sait pertinemment, possédaient une grande fortune.

Il est hors de doute que Michel de Paxi, de Pasti ou de Pazzi, avait fait venir d'Italie les deux médailles de Tibère et d'Auguste. En admettant qu'il les ait montrées et cédées au duc dès leur arrivée, il faut encore compter un certain temps pour le voyage; en outre, elles sont vendues avec une monture somptueuse qui a réclamé quelque délai; leur gravure aussi a exigé des semaines. Nos deux médailles ne sont donc pas postérieures à l'année 1401; on pourrait sans scrupule reculer un peu plus l'époque de leur fabrication et les attribuer aux der-

nières années du XIV[e] siècle. Mais contentons-nous des données positives résultant des termes formels de l'inventaire. Qu'il nous suffise d'avoir la preuve authentique que les médailles vendues au duc de Berry en 1402, les unes au mois de mars, les autres, je veux dire le Constantin et l'Héraclius, au mois de novembre, sont au plus tard de l'année 1401.

La médaille d'Auguste [1], ayant pour revers Livie, est inconnue comme celle de Tibère. La description et les légendes citées par l'inventaire ne laisseraient pas de doute sur son identité si on la découvrait quelque jour. La légende *Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo* [2] montre déjà la préoccupation de l'antiquité classique, ce caractère essentiel de la Renaissance. Cette réminiscence virgilienne est encore un argument en faveur de l'origine italienne de la médaille. Je serais plus embarrassé pour expliquer d'une façon satisfaisante le fouet que Livie tient d'une main. Aussi bien vaut-il mieux ne pas trop insister puisque le type de la médaille est inconnu, et le demeurera probablement toujours.

La médaille de Constantin se trouve dans des conditions toutes différentes. Signalée depuis longtemps, sans qu'on ait jusqu'ici soupçonné son ancienneté, elle a reçu généralement de ceux qui en ont parlé une date bien postérieure à celle que lui assigne notre inventaire. Vendue au duc de Berry, le 2 novembre 1402, par un marchand florentin fixé à

1. M. Armand n'a rencontré qu'une médaille italienne au type d'Auguste. Elle est signée de Cristoforo Geremia qui travaillait vers 1460, et a pour revers une figure d'Auguste donnant la main à l'Abondance. (Tome I, p. 31.)

2. Virgile, *Eglogue IV*, vers 5.

Paris et nommé Antoine Manchin ou Antonio Mancini, elle fut incontestablement apportée d'Italie; son exécution remonterait ainsi aux premiers mois de 1402, plus probablement à l'année 1401, sinon à une date antérieure.

L'exemplaire que nous avons pu étudier appartient au Cabinet des médailles de Paris. C'est un surmoulé en argent exécuté à une époque qu'il est impossible de préciser ; il est creux, et par suite a subi en quelques parties, notamment dans la croupe du cheval, des dépressions qui altèrent le modelé.

Que si l'on examine avec soin le style de l'ouvrage, on trouvera peu d'analogie avec les plus anciennes médailles d'origine italienne à date certaine. Non pas que le travail manque de délicatesse. On citerait difficilement un type de cette époque réunissant à un même degré la souplesse et la science du dessin. Evidemment, le graveur qui a dessiné ce cheval et ce cavalier n'était pas un artiste vulgaire. Il semble se rattacher à la tradition de ces graveurs de sceaux, flamands ou bourguignons, qui avaient poussé leur art à un haut degré de perfection ; mais, tandis que les graveurs de sceaux dissimulent ordinairement l'incorrection des formes et la faiblesse du modelé sous l'exagération du mouvement, notre cheval s'avance tranquillement, à une allure qui accuse l'anatomie et trahirait la moindre faute de dessin.

Si l'auteur du Constantin a étudié nos graveurs de sceaux, il s'est montré très supérieur à ses modèles. Peut-être y aurait-il quelque chose d'un peu forcé à relever dans le mouvement du cavalier, en particu-

lier dans le geste de la main tenant les rênes. Ce défaut, dans tous les cas, est peu sensible. Tout le reste nous semble d'une conception irréprochable, d'une exécution savante et distinguée. C'est, en somme, une effigie pleine de noblesse et tout à fait digne d'un maître.

Le revers de la médaille offre une allégorie qui ne laisse pas que d'être assez difficile à expliquer.

On comprend de prime abord que la fontaine centrale d'où s'élance la croix entourée de feuilles de palmier est la fontaine de la régénération par le baptême. Un jet d'eau, jaillissant du sommet de la croix, alimente la vasque décorée d'arabesques et d'animaux. Tout cela est encore assez intelligible. Mais que signifient ces deux femmes assises de chaque côté de la fontaine crucifère ? Pourquoi l'une d'elles accuse-t-elle un âge déjà mûr, tandis que l'autre, jeune et mince, nue jusqu'aux reins, semble détourner la tête ? Est-ce le vieux symbole de l'ancienne et de la nouvelle Foi ? Le pied de la jeune femme, posé sur un serpent, semblerait confirmer cette interprétation. Que veulent dire aussi ces deux oiseaux placés derrière chacun des personnages, sur une cage surmontée d'une sorte de perchoir ? L'artiste a-t-il eu l'intention de figurer des aigles ou des colombes ? Ces oiseaux ne sont-ils qu'un caprice d'artiste ayant pour but de remplir un vide de composition ?

Autant de questions auxquelles il est malaisé de répondre d'une façon pleinement satisfaisante.

Chose singulière, presque incroyable ! Les deux médailles de Constantin et d'Héraclius, complète-

ment oubliées des érudits de notre temps, avaient vivement excité la curiosité des savants des âges antérieurs. Au xv^e^ siècle, c'est le duc de Berry qui s'empresse d'en faire l'acquisition et d'en commander une reproduction ; cent ans après, un émule de Marc-Antoine grave la médaille de Constantin sur une planche longtemps attribuée au maître lui-même. L'Héraclius est reproduit, dès 1594, dans le traité de Juste Lipse intitulé *de Cruce*. Au xvii^e^ siècle, nos deux médailles sont encore dessinées pour prendre place, à la suite du *Glossaire* de Du Cange, dans la savante dissertation de l'illustre érudit sur les monnaies du Bas-Empire. Cette planche accompagne désormais toutes les réimpressions du *Glossaire* publiées au xviii^e^ siècle ou de nos jours. On trouve encore l'Héraclius, mais sans le Constantin, dans l'*Historia Byzantina*[1] du même auteur.

Je ne parle pas du *Glossaire des Emaux* et du livre de M. Armand. Ainsi, nos deux médailles ont été maintes fois reproduites ; maint auteur les a signalées, décrites, commentées depuis trois cents ans, et personne jusqu'ici n'a soupçonné le rang qu'elles méritent d'occuper dans l'histoire de l'art.

Du Cange, au surplus, ne s'est pas contenté de présenter une gravure telle quelle du Constantin, face et revers. A côté de cette image, il a placé une curieuse dissertation de Joseph Scaliger, dont nous reproduirons ici, surtout à titre de curiosité, certains passages où l'auteur s'est efforcé de donner l'interprétation de l'allégorie qui nous tient dans l'embarras.

1. 1680, in-folio p. 112.

Dans une lettre citée par Du Cange, Scaliger écrit : « de illo autem grandi nummo tuo Constantini non possum satis mirari qui factum sit, ut ex uno latere recentissimi sæculi, ex altero vetustissimi moris Ecclesiæ vestigia in eo exstent. » Puis, au début de sa dissertation, Scaliger insiste sur la question de date dans les termes suivants : « Nummus ingens argenteus clarissimi viri Marquardi Freheri, quam recens sit, argumento sunt characteres arithmetici 234, 235[1], qui ante trecentos aut paulo plures annos ab Arabibus ad nos transierunt, ac primo quidem dissimiles his nostris hodiernis, postea memoria proavorum hac forma interpolati quæ hodie nobis in usu est. Itaque nummus hic cusus aut conflatus est non illo sæculo quo ii à Christianis recepti sunt, sed illo quo interpolati : hoc est memoria proavorum... »

Suivent d'autres arguments tendant à démontrer que ni la face, ni le revers, ne sont antiques. Puis, avec le luxe de citations qui plaît tant aux auteurs de son temps, Scaliger explique le symbole de la croix sortant d'un lis et l'eau de régénération qui s'en échappe. Pour lui, l'animal à demi fantastique placé au dessus du ruisseau qui s'écoule de la fontaine est un lion, par allusion au psaume : *conculcavit leonem et draconem*.

Le sens allégorique attribué aux deux figures de femmes mérite d'être cité textuellement : « Assident

1. Cette observation sur les chiffres tracés en relief sur la médaille de Constantin et sur son revers mérite d'autant plus d'être remarquée que ces numéros 234 et 235 ne figurent sur aucune des gravures publiées avec le *Glossaire* de Du Cange ou avec l'*Histoire de Byzance*.

solio utrinque oppositæ invicem feminæ duæ in sellis, anus stolata, et puella nuda, nisi qua velat ea quæ pudor celare jubet. Anus est Fides, puella Spes. Anus fingitur, quia antiquior lege... Stolata est quia Baptismus vocabatur fidei vestimentum... Contra, Spes et puellari specie est, quia semper viget; et nuda, quia omnibus terrenis renoncians, expedita tendit ad cœlum. » Plus loin vient l'explication des deux oiseaux perchés sur leurs cages : « Pone sellas utriusque astant singulæ aquilæ, renovationem hominis per baptismum significantes; quod percepto baptismo dicerentur instar aquilæ renovati. »

Si ces gloses semblent singulières et étonnent un peu, il ne faut pas perdre de vue que le but de toute la dissertation est de déterminer la date de la médaille.

Et voici comment conclut le savant philologue : « Quam vetusta hæc sint, et quam falsus fuerit, doctissimus vir, qui aversam partem hujus numismatis suspectam habebat, ex iis quæ disputavimus, et ex aliis, quæ longe plura afferri poterant, colligi potest. »

Scaliger, on l'a vu, n'explique pas la présence de ces numéros 234 et 235. Il se contente de tirer de la présence des chiffres arabes un argument pour la date. Nous n'avons pu découvrir aucune explication plausible de ces chiffres, où il nous paraît impossible de voir une date non plus qu'un numéro d'ordre, et nous livrons le problème à la méditation des numismates experts en ces matières.

Si le personnage de Constantin rappelait par de

lointaines analogies l'art français du XIVe siècle et nos graveurs de sceaux, rien de semblable dans l'allégorie de la croix. Ici tout est italien, bien italien : conception et exécution. La maigreur svelte et allongée des membres, la grâce virginale du torse féminin, la délicatesse du profil et jusqu'à la gravité mystérieuse de la vieille, dont le type rappelle certaines sibylles de la grande époque, tout appartient à la tradition italienne et se rapproche beaucoup, nous semble-t-il, des premiers chefs-d'œuvre de l'école florentine.

Des légendes il n'y a rien à dire, si ce n'est que la forme des caractères confirme pleinement la date donnée par l'inventaire du duc de Berry. L'inscription : MIHI ABSIT GLORIARI, etc., est, on le sait, un passage de l'épitre de Saint-Paul aux Galates[1]; cette phrase fut longtemps la devise des défenseurs du Saint-Sépulcre.

La médaille d'Héraclius soulève des problèmes autrement graves et délicats que ceux que nous venons d'aborder. Tout d'abord une particularité s'impose à l'attention : une partie de la légende est en latin, une autre en grec. L'inventaire traduit très exactement la légende grecque; encore est-il nécessaire d'en transcrire le texte, M. Armand ne l'ayant qu'imparfaitement donné.

Autour de la tête de l'empereur on lit : ΗΡΑΚΛΕΙΟϹ·ΕΝ·Χ̄Ω̄·ΤΩ·Θ̄Ω̄·ΠΙϹΤΟΟ·ΒΑϹΙ·ΚΑΙ·ΑⴸΤΟ·ΡΩ·ΝΙΚΙΤΗϹ·ΚΑΙ·ΑΘΛΟΘΕΤΗϹ·ΑΕΙ·ΑⴸΓΥϹΤΟϹ. A droite de la tête, en deux lignes : ILLVMINA·UVLTVM·TVVM·dEus. Der-

1. Chapitre VI, verset 14.

rière l'Empereur, sur l'exemplaire dont nous devons la communication à la gracieuse libéralité de M. Ratier, grâce à la gracieuse intervention de M. Adrien Blanchet, se trouve très distinctement gravé le mot grec : ΑΠΟΛΙΝΙC, auquel nous n'avons pu donner un sens satisfaisant. Il est à remarquer que ce mot, dont il n'est pas question dans l'inventaire du duc de Berry, ce qui pourrait n'être qu'un oubli, ne figure pas davantage sur les planches de Du Cange et de Koehler, tandis que Juste Lipse le donne. Faut-il conclure de cette différence que certains exemplaires ne le portaient pas, tandis qu'il se rencontrait sur d'autres ? Enfin le croissant sur lequel repose le buste de l'Empereur est chargé de cette légende : SVPER·TENEBRAS·NOSTRAS·MILITABOR[1]·IN·GENTIBVS·

Les inscriptions du revers ne sont guère moins compliquées. Autour de la médaille court le verset des Psaumes de David[2] : SVPER·ASPIDЄM·ЄT·BAXILISCVM·AMBVLAVIT·ЄT·CONCVLCAVIT·LЄONЄM·ЄT·DRACONЄM· Enfin, dans le champ supérieur de ce revers, se lit, divisée en cinq lignes, la légende grecque : ΔΟΞΑ·ЄΝ·ΥΨΙCΤΙC·ΧΩ̃·ΤΟ·//Θ̃Ω·ΟΤΙ·ΔΙΕΡΡΙΞЄ·CΙΔΙ//ΡΑC·ΠΙΛΑC·ΚΑΙ·ЄΛЄΥΘЄ//ΡΩCΕ + ΑΓΙΑΝ·ΒΑCΙ·ΗΡ//ΑΚΛΕ. L'inventaire donne cette traduction assez exacte : *Gloire soit ès cieulx à Jésus Christ Dieu, qui a rompu les portes d'enfer et racheté la croix sainte, impérant Héracle.*

1. Du Cange a corrigé l'inscription en substituant *militabo* à *militabor*, mais le seul exemplaire de la médaille que nous ayons vu porte *militabor* et Juste Lipse donne également cette forme.

2. Psaume 90, v. 13. Le psaume porte : *ambulabis et conculcabis*, au lieu de *ambulavit et conculcavit*

A part le singulier mélange de texte grec et latin, mélange dont il n'existe pas beaucoup d'autres exemples, une autre particularité mérite l'attention. Je veux parler de la forme des caractères. Si l'on compare ces lettres à celles qui sont gravées sur les sceaux de la même époque ou, si l'on veut, sur la médaille de Constantin, des différences capitales sautent aux yeux. Ici, au lieu de majuscules régulières et bien formées, nous voyons des caractères inégaux, disparates, trahissant par maint détail une main inexpérimentée et maladroite. Les D et les P n'appartiennent pas au même alphabet que les autres lettres. Les E ont l'aspect de l'epsilon grec. Enfin le graveur semble plus habitué à reproduire un texte grec que les caractères latins. Cette remarque est rendue très sensible par le rapprochement des deux grandes légendes circulaires de la face et du revers.

Ce qui vient d'être dit suggère naturellement l'idée que la médaille d'Héraclius aurait été gravée, non en Italie, mais à Constantinople, ou du moins en Orient. Des connaisseurs, plus compétents que nous en ces matières, ont paru incliner vers cette opinion. M. Feuardent notamment n'a pas hésité à attribuer une origine byzantine à la médaille d'Héraclius dont il fait remonter l'exécution à 1380 au plus tard. Nous sommes tout au moins certain, grâce à l'inventaire du duc de Berry, qu'elle est antérieure à l'année 1402.

A l'appui de cette hypothèse sur l'origine de notre médaille, il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots un évènement historique qui eut, vers la fin du

xiv^e siècle, une influence considérable sur les relations de l'Orient et de l'Occident.

L'Europe se trouvait sérieusement menacée par les Turcs. On craignait déjà pour Constantinople. A la suite du désastre de Nicopolis (1396), le brave Boucicaut fut envoyé, avec un certain nombre de chevaliers français, pour prendre part à la défense de la capitale de l'empire d'Orient. Il quitta la ville dit la *Chronique du Religieux de Saint-Denis*[1], vers 1399, y laissant cent hommes d'armes sous le commandement du sieur de Chasteaumorant. Celui-ci demeura en Orient jusqu'en 1402, et ne revit la France qu'à la suite de nombreuses vicissitudes dont le Religieux de Saint-Denis a conservé le souvenir[2]. A son retour, voulant gagner les bonnes grâces du duc de Berry et connaissant le goût de ce grand collectionneur pour les curiosités de toutes sortes, il lui fit don d'un certain nombre de reliques singulières et d'objets rares rapportés de ses voyages. L'inventaire du duc de Berry décrit soigneusement ces raretés en relatant leur provenance : « deux burettes faites de noix d'Inde ; une croix de fer couverte de caractères grecs provenant du tombeau de sainte Hélène, une côte de saint Zacharie, un pied de saint Cyprien, un morceau du gril de Saint-Laurent; un fragment du bois de la vraie Croix, etc., etc. » Il est à noter que tous ces dons, l'inventaire du duc le dit formellement, datent du mois de septembre 1402.

1. T. II, p. 693.
2. T. III, p. 51, 83.

Il nous paraît tout à fait vraisemblable que des marchands génois ou lombards accompagnaient cette petite armée du secours et profitèrent des circonstances pour rapporter en Occident nombre d'objets précieux parmi lesquels se trouvaient sans doute les médailles vendues au duc de Berry. Le rapprochement des dates rend l'hypothèse très plausible. Au surplus, les énormes rançons exigées des princes faits prisonniers à Nicopolis exigèrent nécessairement l'intervention des banquiers italiens. Il y eut à coup sûr, pendant plusieurs années, des rapports constants entre les grands prêteurs d'argent de l'Occident et les Turcs. On sait que de splendides présents et notamment de précieuses tapisseries furent envoyés au sultan Bajazet pour le disposer favorablement envers son prisonnier, le comte de Nevers. Tout cela nous paraît expliquer de la façon la plus rationnelle l'importation en Italie et en France de nombreux objets de travail byzantin, et notamment de la médaille d'or d'Héraclius. Nous en arriverions pour un peu à attribuer la même provenance aux autres médailles que le duc de Berry ajoutait à ses collections au même moment, si les caractères du Constantin ne semblaient en contradiction formelle avec cette conjecture.

On n'a pas oublié que M. Armand a signalé, dans son catalogue, une imitation ou une reproduction du revers de la médaille d'Héraclius, offrant de notables différences avec l'original. Grâce à l'obligeance de M. A. Heiss qui a bien voulu nous communiquer la photographie du médaillon décrit par M. Armand,

nous avons pu constater que les divergences portaient sur des points de première importance.

D'abord, augmentation notable du diamètre; la copie mesure $0^{m}$ 140, tandis que l'original n'a que $0^{m}$ 092. Le char impérial, au lieu d'aller de gauche à droite, se dirige, dans la grande médaille, en sens opposé. Le nombre des lampes est augmenté. Enfin de nombreuses modifications se remarquent dans la position des chevaux, dans la forme du char, dans la couronne impériale et jusque dans le type du souverain. On peut en juger du reste par les planches qui accompagnent cette étude. La copie offre quelque chose de plus rude, de plus barbare, si je puis m'exprimer ainsi, que le type original.

Ce n'est pas encore dans toutes ces variantes, si importantes qu'elles soient, que consiste la différence capitale des deux médailles; les légendes, en effet, ne sont plus les mêmes. Si l'inscription circulaire *super aspidem*, etc., a été conservée, la phrase grecque placée au dessus des chevaux est remplacée par un passage tiré des Psaumes de David[1] : *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, ne quando dicat inimicus meus : prevalui adversus eum.* On retrouve enfin dans la double inscription latine de la médaille les belles majuscules communément employées au XIV^e^ et au XV^e^ siècle dans les légendes des sceaux. Ces lettres diffèrent complètement des caractères gravés sur la pièce qui servait de modèle. Cette particula-

1. Psaume XII, versets 4 et 5.

rité surtout confirmerait nos conjectures sur l'origine bien différente des deux médailles d'Héraclius. Tandis que celle qui porte au droit la tête de l'Empereur avec nombreuses légendes grecques sortirait d'un atelier byzantin, la copie agrandie du revers aurait été exécutée au quinzième siècle par quelque maître italien. Cela n'aurait rien d'étonnant, car la médaille d'Héraclius a joui de tout temps d'une certaine notoriété, à en juger par les reproductions qu'ont successivement donné Du Cange[1] et Koehler[2].

Du Cange ne s'est pas borné, comme fit plus tard Koehler, à présenter, à côté de la gravure, une transcription des légendes grecques et latines. Dans sa longue *Dissertation sur les monnaies des empereurs de Constantinople ou du Bas-Empire*, jointe à toutes les éditions anciennes ou modernes du *Glossaire*, il a cherché à préciser le sens du sujet représenté sur le revers de la médaille, et il n'a pas consacré à cette étude approfondie moins de deux chapitres[3]. Il nous apprend tout d'abord que la médaille d'Héraclius a attiré l'attention de nombreux érudits avant lui, il cite entr'autres, J. Lipse[4], Octavius

1. *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, à la fin du dernier volume, dans les différentes éditions anciennes et modernes et dans l'*Historia byzantina* du même auteur, p. 112.

2. *Historischen Münz Belustigung* (Nuremberg, 1744). Tome XVI, p. 33.

3. Chapitres LXXIII et LXXIV de l'édition Didot portant ces titres : *Nummus adulterinus Heraclii — Ædes Anastaseos expressa in nummo Heraclii.* Dans les premières éditions, ces chapitres sont numérotés LXV et LXVI.

4. Voyez dans l'édition des œuvres complètes de Juste Lipse publiée à Anvers, chez Plantin (1637, 5 volumes in-folio), la dissertation intitulée : *De cruce libri tres* cum notis et figuris aeneis, parue d'abord en 1593 in-4. A la page 675 du tome III[e], on trouve une reproduction très finement gravée de la médaille d'Héraclius, face et revers, avec ce titre : « Heraclii imp. nummus

Strada[1], Patin et Loisel, et laisse entendre que d'autres encore ont traité le sujet. Cette constatation ne laisse pas d'avoir son intérêt. Ainsi tous les érudits de la Renaissance ou du XVII[e] siècle qui se sont occupés de numismatique ont connu, ont étudié notre médaille. Quant au sujet représenté sur le revers de la médaille, Du Cange l'a fixé d'une manière définitive.

Héraclius, ayant fait alliance avec Syroes, fils de Chosroes, avait mis à son assistance la condition que le bois de la sainte Croix, enlevé par les Perses, lui serait restitué. Après la victoire, Syroes remplit son engagement. Héraclius rapporta la précieuse relique à Constantinople. Ce serait donc l'entrée triomphale d'Héraclius portant la croix qui ferait le sujet de ce revers. D'après Du Cange, les lampes suspendues à une poutre préciseraient le lieu de la scène; elles rappelleraient l'église construite par

æreus. » La face porte le mot ΑΠΟΛΙΝΙC derrière la tête de l'Empereur, comme sur l'exemplaire dont la reproduction accompagne cet article, et le mot *militabor* dans le croissant; tandis que, sur toutes les planches publiées par Du Cange, le mot ΑΠΟΛΙΝΙC a disparu et *militabor* est remplacé par *militabo*. Ce rapprochement donnerait à supposer qu'il n'y a eu qu'un seul type de cette médaille; mais que Du Cange a simplement fait supprimer un mot, inintelligible pour lui comme pour nous, et corrigé le barbarisme *militabor*.

1. L'*Epitome du thresor des Antiquitez, c'est-à-dire pourtraits des vraies médailles des Empereurs tant d'Orient que d'Occident* (Lyon 1553, Th. Guérin, in-4), d'Octavius Strada, offre, à la page 272, une réduction du portrait d'Héraclius où l'on reconnaîtrait difficilement le type de notre médaille, si Du Cange n'avait pris soin de nous renseigner à cet égard. Nous devons avouer qu'il nous a été impossible de retrouver, dans les différents ouvrages de Charles Patin que nous avons pu consulter, la reproduction de l'Héraclius. Même résultat pour Loisel. A en juger par l'image donnée dans Strada, ces reproductions ne nous apprendraient rien. Il a donc paru superflu de perdre beaucoup de temps à leur recherche.

sainte Hélène pour recevoir la précieuse relique après la découverte de la vraie croix, église qui avait reçu le nom d'Anastasis. D'où la conclusion de cette savante dissertation : « Ita si Heraclii adventus in urbem Hierosolymitanam hic describitur, per lampadas in eo numismate expressas videtur innui ipsa Anastasis in quam illata sunt vivifica ligna : contra, si ejusdem augusti adventus in urbem regiam effingitur, extracta ex eadem Anastasi innuuntur. » De toute façon, le sujet de la médaille se trouve clairement déterminé.

Il est un autre détail de la dissertation auquel il convient de s'arrêter un moment. On lit dans les premières lignes du chapitre LXXII la phrase suivante : « Habetur is aureus et pulcherrimus [nummus] in Gazophylacio regio, ejus quâ exhibuimus magnitudinis, adeptæ ab eo crucis à Persis, ac in urbem regiam relatæ, historiam referens. »

De quelle collection l'auteur entend-il parler par le *gazophylacium regium ?* Est-ce du trésor royal de Louis XIV et du Cabinet des médailles de France? Si l'on admet cette explication, qui nous paraît la seule possible, il en résulte que Du Cange avait vu dans la collection royale un très bel exemplaire en or de l'Héraclius. Je n'irai pas jusqu'à supposer que c'était celui qui avait appartenu au duc de Berry; mais le fait rapporté par le savant érudit prouve que les médailles rappelant le retour de la sainte Croix étaient jadis assez répandues.

Du Cange ajoute que la médaille à laquelle il fait allusion était de la même grandeur que la gravure.

Cette assertion n'est pas tout à fait exacte, à moins que la médaille d'or connue de Du Cange fût de dimensions sensiblement inférieures à celle que nous avons fait reproduire. En rapprochant la gravure jointe aux anciennes éditions du *Glossaire* de la reproduction donnée ici, on constatera une différence sensible de diamètre.

Quant à la reproduction de grand module avec légendes exclusivement latines, nous n'en trouvons mention dans aucun des auteurs anciens qui ont parlé de l'Héraclius.

Malgré sa réputation, qui remonte, on le voit, au XVI[e] siècle, la médaille d'Héraclius nous paraît bien inférieure, sous le rapport de l'art, à celle de Constantin. Cette dernière est certainement l'œuvre d'un artiste de grand mérite digne de prendre rang parmi les plus habiles représentants de l'art de la gravure en médailles.

On a vu par les citations qui précèdent que ces deux monuments étaient célèbres depuis plusieurs siècles. A maintes reprises ils ont exercé la sagacité des savants les plus illustres, des numismatistes les plus distingués. Le seul fait nouveau que nous ayons eu l'ambition d'ajouter aux connaissances acquises depuis longtemps, c'est la présence de ces médailles dans les collections du duc de Berry et, par suite, une indication précise sur la date de leur exécution. Ce simple rapprochement est d'ailleurs fécond en résultats imprévus et montre assez quel contingent précieux d'éléments nouveaux doivent apporter les descriptions des anciens inventaires à l'histoire de

l'art du Moyen-Age et de la Renaissance. Mais empressons-nous d'ajouter qu'on ne saurait apporter trop de scrupules et de circonspection à la publication de ces textes, car l'éditeur ne peut presque jamais à première vue en pressentir tout l'intérêt; il a donc le devoir strict de les publier avec une fidélité irréprochable.

En résumé, les médailles de Constantin et d'Héraclius étaient connues depuis longtemps[1]; mais, en les étudiant presque exclusivement à un point de vue historique, les grands érudits du temps passé n'avaient entrevu qu'un des côtés du problème et n'avaient pas soupçonné la place qu'elles sont appelées à prendre désormais dans l'histoire de la gravure en médailles.

1. Nous avons hésité longtemps avant de livrer à l'impression ce que des confrères indulgents ont bien voulu appeler une petite découverte. Il nous semblait qu'il fallait conserver, pour les notes de l'inventaire que nous préparons, les remarques suggérées par les articles de ce document. Une circonstance indépendante de notre volonté nous a obligé à sortir de notre réserve si nous ne voulions pas nous voir enlever le résultat de nos recherches. Nous avons cédé à cette pression avec d'autant moins de regret que nous avons dû renoncer à retrouver les médailles d'Auguste et de Tibère. Nous ne finirons pas sans payer la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers les savants et les amateurs qui nous ont aidé de leurs conseils et de leur précieuse assistance dans cette excursion sur un terrain nouveau pour nous. Nous devons beaucoup aux avis de MM. Chabouillet, Lavoix et Babelon, du Cabinet des médailles. C'est grâce à la gracieuse obligeance de MM. Heiss et Adrien Blanchet, nos confrères de la Société des antiquaires, que nous avons pu donner une reproduction d'après l'original des deux médailles d Héraclius, dont l'une en argent a été gracieusement communiquée par son propriétaire, M. Ratier. Enfin, M. Feuardent a bien voulu nous aider des conseils d'une expérience consommée. Nous offrons à tous ces collaborateurs, aussi complaisants qu'érudits, l'expression de notre sincère gratitude.

D'autre part, le silence unanime, gardé par les écrivains qui ont parlé du Constantin et de l'Héraclius sur les médailles de Tibère et d'Auguste, nous font bien craindre que ces deux types soient définitivement et à tout jamais perdus.

JULES GUIFFREY.

---

# CHRONIQUE

## SOUVENIRS NUMISMATIQUES D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

### 3e ARTICLE : CHINE — TONKIN — ANNAM

*Shangaï*, 10 *août* 1887. — Shangaï n'offre pas grandes ressources au numismatiste. La seule collection de quelque importance est la propriété de M. Joseph Haas, consul d'Autriche-Hongrie; elle consiste exclusivement en monnaies et médailles de l'extrême Orient. M. Haas est l'auteur d'une brochure fort estimée sur le monnayage siamois : j'aurai l'occasion d'en reparler dans le cours de ces notes.

Il fait une chaleur écrasante; aussi je passe la plus grande partie de mon temps au « club » qui est pourvu d'une très belle bibliothèque, et je lis plus d'un article de numismatique orientale dans des recueils difficiles à trouver en France : la *China Review*, le *Journal of the royal asiatic society* (branche de Bombay, de Ceylan, des Straits, du North-China), les *Verhandelingen van het bataviaasch genootschap*, etc.

*Hongkong*, 20 *août* 1887. — Trois collections importantes existent dans cette ville : celle de notre compatriote M. Marty, celle de M. Dennys, avocat, celle du City-Hall, musée public.

Le médaillier de M. Marty est très considérable. Tout l'extrême Orient y est représenté et l'on y trouve un très grand nombre de pièces rares. Un catalogue, dont M. Marty m'a montré les planches, va paraître. Beaucoup de pièces de cette collection sont enfermées isolément dans de petites boîtes historiées en laque, en ivoire, en écaille; cette disposition à la mode chinoise est fort jolie, mais très peu pratique lorsqu'on possède des suites étendues.

La collection de M. Dennys est beaucoup plus restreinte que celle de M. Marty, mais formée à peu près sur le même programme. Outre les monnaies d'extrême Orient proprement dites, elle comprend une série très complète des pièces frappées à Hongkong par les Anglais ; il existe pour cet atelier des spécimens fort rares, des essais presque introuvables. L'obligeant propriétaire m'a signalé parmi les curiosités de son cabinet un *taël* d'argent frappé à Hongkong pour circuler en Chine, un autre *taël* chinois de Formose, etc. M. Dennys, très entendu dans la matière, a rédigé lui-même un catalogue, non encore terminé, de son intéressant médaillier.

La collection du City-Hall, dont le *curator* est M. Dennys lui-même, comprend un nombre immense de monnaies chinoises encore incomplètement classées.

Avant de quitter Hongkong, je dirai quelques mots du *numéraire circulant* qui consiste principalement, pour l'argent, en vieilles piastres espagnoles et en dollars mexicains. Ces monnaies, dont nous avons fait connaissance à San-Francisco, nous accompagneront jusque dans l'Inde. Les petites transactions se font en pièces de cuivre frappées par les Anglais pour leur colonie.

Il y avait autrefois à Hongkong un atelier monétaire pour la fabrication des espèces coloniales, mais il y a plusieurs années que l'établisement a été fermé et son outillage vendu au gouvernement japonais. Les *dollars* spéciaux qui sont sortis de l'hôtel des monnaies de Hongkong sont devenus rares ; leurs légendes, comme celles des pièces de cuivre, sont en anglais et en chinois ; le type se compose de l'effigie de Victoria. Les menues monnaies de cuivre, appelées *cents* et *mils* continuent à être frappées en Angleterre ; les *mils* sont percés d'un trou à la mode chinoise et ont le module de nos centimes.

Je noterai en passant une curieuse particularité à propos des *dollars*. Les pièces neuves, *clean dollars*, n'ont pas cours ; de même qu'à Shangaï, elle doivent, pour circuler, être munies du timbre à l'encre grasse d'un banquier ou changeur du crû ; de même à Hongkong, elle doivent être *chopées*, c'est-à-dire poinçonnées par les banquiers chinois[1]. Ces dispositions sont prises,

1. Peut-être faut-il rapprocher cet usage de celui, resté inexpliqué, qui

paraît-il, contre la fausse monnaie qui abonde dans le pays[1]. Pauvre garantie ! car rien n'est plus facile à imiter que le timbre humide ou le poinçonnage : de plus, celui-ci, ne mettant pas à nu l'âme de la pièce, est inutile si celle-ci est fourrée. J'ai sous les yeux un dollar mexicain de 1872, couvert de plus de vingt poinçons, et dans lequel un vilbrequin indiscret est venu révéler, un peu tardivement, une âme en cuivre. L'épreuve du *son* est, dit-on, beaucoup plus concluante ; elle est en usage chez les grands banquiers anglais.

Outre qu'il est d'une entière inefficacité, le *chopage* a le grand désavantage de détériorer complètement les pièces. J'ai conservé une monnaie de Charles IV, roi d'Espagne, qui, sous le choc répété des poinçons qui la défigurent, a pris la forme scyphoïde des byzantines. Malgré ces graves inconvénients, le *chopage* est tellement entré dans les mœurs qu'il continuera longtemps encore à être pratiqué. Les Chinois ne se décident à accepter les *dollars* que maltraités par les poinçons des changeurs : lorsque les pièces se cassent, les morceaux en sont bons ; ils continuent à circuler au poids.

Le gouvernement chinois semble cependant vouloir introduire les habitudes occidentales dans la circulation monétaire puisqu'il vient de décider l'ouverture d'un hôtel des monnaies à Canton, et cela, malgré les fâcheux pronostics de ceux qui voient

consistait, sous la République romaine, à marquer les deniers d'un petit poinçon tranchant figurant une lettre de l'alphabet ou tout autre symbole.

1. Les dollars mexicains sont, nous assure-t-on, fabriqués un peu partout aujourd'hui, ce qui n'aurait rien d'étonnant. L'argent est, en effet, actuellement dans le commerce à un prix inférieur au cours fixé par la loi, et il y aurait, dit M. Cochut, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1887, un gain de 30 à 40 0/0 à réaliser par une fabrication clandestine d'écus d'argent.

En octobre 1885, le gouvernement italien retira les anciennes piastres du royaume de Naples pour les remplacer par des pièces de 5 livres ; elles se présentèrent aux guichets en quantités innombrables, identiques aux vraies, mais contrefaites par des faussaires anglais qui les expédiaient de Malte. « La contrefaçon, dit encore M. Cochut, qu'il ne faut pas confondre avec le faux monnayage, est beaucoup plus dangereuse. Elle consiste dans une imitation aussi décevante, aussi exacte que possible de la monnaie légale ; elle reproduit le métal fin, l'alliage, le poids droit, le module, les effigies ; elle vaut conséquemment un prix égal à celui de la pièce émise par l'autorité. Sa fabrication n'en est pas moins une escroquerie, un vol mesurable par la différence de valeur positive entre la pièce imitée et la pièce vraie. »

dans cette mesure une erreur économique. Plusieurs journaux illustrés de l'Angleterre ont donné force détails sur cet établissement qui dotera enfin la Chine d'un système complet de numéraire particulier.

Avant de quitter le Céleste Empire, j'aurais voulu donner à mes lecteurs un aperçu de sa numismatique depuis son origine jusqu'à nos jours ; mais plutôt que de recourir aux ouvrages déjà vieillis de Hager (1805), de Chaudoir (1842), etc., je préfère attendre la publication imminente du Catalogue des séries du British Museum, par M. Terrien de Lacouperie, l'éminent sinologue, dont la compétence en numismatique chinoise est universellement connue.

*Hanoï*, 5 *septembre* 1887. — Aucune collection à signaler à Hanoï, pas plus qu'à Haïphong, malgré tous nos efforts pour en découvrir.

Le numéraire circulant consiste en piastres de l'Indo-Chine française, en dollars, et en sapèques de zinc annamites, sur lesquelles je reviendrai plus tard. Selon M. J. Silvestre, ces sapèques sont fabriquées à Hué et à Hanoï ; j'aurais voulu visiter l'atelier de cette dernière ville, mais on m'assure qu'il est supprimé.

*Saïgon*, 16 *septembre* 1887. — Même pénurie de collections qu'au Tonkin. Ce n'est pas qu'il ne s'en forme quelquefois, mais à peine ont-elles une certaine importance qu'elles prennent la route de l'Europe.

Cette absence de médailliers ne m'empêchera pas d'étudier rapidement la numismatique de la Cochinchine française et celle de l'Annam qui s'y lie intimement. Deux très bons mémoires parus récemment et un catalogue manuscrit me donneront les éléments nécessaires :

1° *Annam and its minor currency*, par Ed. Toda. Ouvrage de 178 pages in-8°, orné de 290 fig. — Ce travail, lu devant la *North-China branch of the asiatic Society*, en décembre 1881, a paru depuis dans les mémoires de cette compagnie savante. Il existe un tirage à part, dont les exemplaires sont malheureusement très difficiles à rencontrer. L'auteur habite actuellement Madrid.

2° *Notes pour servir à la recherche et au classement des monnaies et médailles de l'Annam et de la Cochinchine française*, par M. J. Silvestre, insérées dans les *Excursions et Reconnaissances* publiées à Saïgon (1882 et 1883).

3° *Description des monnaies, médailles et lingots d'or appartenant au Trésor de Hué* (1886), par M. de Lalande, consul de France. Manuscrit conservé à l'Hôtel des Monnaies de Paris.

D'autres ouvrages, plus anciens, et qui ont été utilisés par les auteurs précédents, sont le *Dictionarium latino-anamiticum* de Taberd (1838), l'*Encyclopédie monétaire* de Bonneville (1840), le Catalogue de la collection Fonrobert, par M. A. Weyl (1878).

Dans l'esquisse de la numismatique de nos possessions indo-chinoises que je vais soumettre aux lecteurs de la *Revue numismatique*, je m'occuperai d'abord des petites monnaies en cuivre, en zinc, etc., qui ont toujours joué le rôle le plus important dans la circulation; j'examinerai ensuite les espèces d'or et d'argent; enfin, je dirai quelques mots des monnaies contemporaines de la Cochinchine française.

(*a*). *Petite monnaie de l'Annam.*

L'Annam n'a pas eu de civilisation propre. Tout ce qui touche aux arts, à la religion, aux principes du gouvernement n'est ici qu'un reflet de la Chine. Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner si le numéraire annamite diffère à peine de celui du Céleste Empire. L'ensemble du système monétaire est cependant infiniment plus complet dans l'Annam qu'en Chine.

Jusqu'au xv^e siècle, les Annamites firent usage d'espèces frappées en Chine, spécialement pour eux et un peu plus petites que les pièces chinoises correspondantes. La fabrication nationale du signe d'échange ne commença, suivant M. Toda, qu'à partir de la dynastie des Dinh. Ce fut d'abord une prérogative royale. La monnaie était fabriquée ou conservée dans neuf magasins situés dans autant de villes dont on connaît les noms. De 1740 à 1786, des ateliers furent établis dans diverses capitales de province, et il fut ordonné que la marque de l'atelier figurerait au revers de la pièce. Aujourd'hui, la ville de Hué possède seule un hôtel monétaire officiel, mais des spéculateurs privés sont autorisés par le gouvernement à couler des sapèques. Il paraît

que des monnaies pour l'Annam sont également fabriquées à Macao, en fraude.

Selon M. Silvestre, les sapèques annamites furent d'abord en étain; ce n'est que peu à peu qu'on arriva à l'allier et à le remplacer par un métal plus vil, le zinc; elles furent ensuite en cuivre. En 1528, le manque de cuivre fit qu'on employa le fer pour la fabrication des sapèques, mais c'est le seul exemple que nous ayons d'un monnayage de ce métal. En 1740, on vit des monnaies en zinc, et plus tard en plomb. On eut aussi recours à des alliages de cuivre, d'étain, de plomb et de zinc.

Les annales annamites nous ont conservé le texte des différentes lois promulguées à propos de la fabrication et du cours du signe d'échange. C'est ainsi que nous savons qu'en 1230 le *tien*, ou ligature de sapèques, était de 70 pièces pour les paysans et de 60 pour les citadins. Il fut ensuite réduit à 50, puis élevé à 60, chiffre qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Le titre des sapèques n'est pas réglementé. Leur valeur dépend, sur le marché, du cours du dollar mexicain. Aujourd'hui, une sapèque de cuivre (*cash* en anglais, *dong* en annamite) équivaut à dix de zinc, et 600 sapèques de zinc ou *quan-tien*, valent environ soixante centimes de notre monnaie. Les sapèques de plomb valent moins encore; on en voit très peu du reste.

Dans les payements au gouvernement, le *quan-tien* est compté à raison de 604 *cash;* les quatre *cash* supplémentaires représentent les frais de transport de cette encombrante monnaie.

Un auteur du XVI^e^ siècle, le missionnaire de Rivas, dit que le gouvernement annamite choisit à dessein le zinc pour la fabrication des menues espèces, à cause de la coutume, désastreuse pour le commerce, des paysans, d'enterrer leur pécule. Le zinc impur se décomposant rapidement dans le sol, l'abus fut, paraît-il, promptement réprimé. Il est de fait que la fragilité de ces pièces est extrême; souvent le faible lien de jonc qui les réunit en chapelet vient à se briser; les sapèques tombent et se cassent.

On a peine à croire, étant donnée l'infime valeur de cette monnaie, qu'on ait pu la contrefaire avec profit. C'est cependant ce qui est arrivé, et le code pénal du royaume contient des lois sévères contre le faux monnayage.

Des coutumes et des superstitions sont attachées aux monnaies

en Annam comme en Chine. On en suspend comme talisman au cou des enfants, au dessus du lit des malades, etc. Ainsi que je le rappelais plus haut, la coutume d'enfouir l'argent était très répandue, comme dans tous les pays manquant de sécurité ; mais ici, au XVI^e siècle, cette coutume était accompagnée d'une autre très barbare : on sacrifiait, sur l'emplacement de la cachette, une jeune fille dont l'âme était censée veiller, par la suite, sur le trésor.

Toutes les sapèques portent indistinctement, sur la face, le *chiffre du règne* en deux caractères inscrits verticalement, accompagnés des mots *thong-bu*, indices de l'émission légale, rangés horizontalement. Il est bon de dire que les Annamites ont emprunté à la Chine la coutume de distinguer, dans les dynasties royales, chaque souverain par un *chiffre de règne* et par son *titre dynastique*, l'un et l'autre indépendants du nom privé. Le chiffre du règne est un vocable, symbolique en quelque sorte, comme le *nen-go* des Japonais qu'adopte le prince à son avènement et qui représente soit l'idée politique, sociale ou religieuse qui passe pour l'inspirer, soit les espérances du nouveau règne. Ces chiffres servent à la supputation des temps, et ce procédé n'est pas des plus commodes, en raison de la coutume superstitieuse, suivie par un grand nombre de souverains, de changer une ou plusieurs fois de chiffre dans l'espoir de détourner la fortune contraire. Dans le langage ordinaire, les Européens ont l'habitude de substituer ce chiffre au nom propre du souverain. Quelle que soit la date de la mort du roi, son chiffre continue à occuper le champ des monnaies jusqu'à la fin de l'année entamée. Quant au titre dynastique, il n'est décerné aux rois qu'après leur mort.

Tels sont les renseignements que nous donne le mémoire de M. Silvestre, renseignements complétés par un *tableau chronologique* des souverains de l'Annam avec tous les chiffres de règne depuis 981 jusqu'à nos jours. On comprend combien ce tableau, qui existe aussi dans l'ouvrage de M. Toda, est précieux pour le classement des monnaies, mais je ne puis le reproduire ici et dois me borner à y renvoyer le lecteur.

Comme je l'ai dit au début de ces notes, la série des sapèques annamites commence à la dynastie des Dinh (968-981) et se poursuit avec une grande monotonie jusqu'à nos jours. Le revers

des espèces est ordinairement lisse, mais on y trouve parfois quelques indications écrites, telles que la dynastie, la province où l'émission a eu lieu, la valeur, etc. Il existe une grande quantité de monnaies dites des *rebelles :* on entend par ce mot, en Annam, non seulement les chefs révoltés dans les provinces, mais encore ceux qui ne furent pas reconnus comme rois authentiques par les *Annales*, bien qu'ils furent en possession du trône et de la capitale. Le classement des monnaies de ces usurpateurs est loin d'être facile

Outre les *cash* vulgaires, il a été fait, de temps à autre, des multiples de la sapèque. Le roi Hien-Tong (1740) inaugure une grande pièce de cuivre valant 50 *cash* et une autre de 100 *cash*. L'une de celles-ci, datée de 1743, porte deux dragons : c'est le premier essai de représentation figurée sur les monnaies de l'Annam. Cette innovation n'est pas poursuivie par les successeurs de Hien-Tong, et la série des sapèques continue sans changement jusqu'au rebelle Nguyen-Van-Toan (1791-1800) qui coule quelques pièces de grand module, ayant plutôt le caractère de médailles, d'un travail assez élégant. La dynastie Nguyen (1776 à nos jours) fournit des pièces de 50 et de 60 *cash*.

Une particularité remarquable des sapèques de zinc est qu'elles sont métriques comme nos francs. Vingt-sept de ces pièces, alignées, doivent donner exactement la longueur du *thuoc*, unité de mesure des étoffes, correspondant à $0^{m}$ 648 ; il faut ajouter cependant que les sapèques de Gia-Long sont les seules assez régulièrement fabriquées pour donner correctement la mesure.

### *Monnaies d'or. Le trésor de Hué.*

Les monnaies d'or de l'Annam étaient encore assez rares, quand un important fait de guerre, la prise de Hué par nos troupes (5 juillet 1885), amena le transfert en France d'une partie du trésor royal. Sept à huit millions d'or et d'argent, dont 949 monnaies et médailles d'or annamites frappées sous les règnes de Ming-mang (1820-1842), de Thien-tri (1842-1847) et de Tu-duc (1847-1883), 5.623 lingots-monnaies du même métal pesant 1.316 kilogrammes, un bon nombre de monnaies et de lingots-monnaies annamites en argent, des pièces d'or anglaises et indiennes courantes, etc., arrivèrent ainsi à l'Hôtel des Monnaies

de Paris. Après une enquête sur la valeur scientifique de ce trésor, tout fut livré au creuset, sauf une double série de chaque type représenté, soit 114 pièces, sans compter les lingots d'argent, le tout valant une centaine de mille francs.

Jusqu'à présent, cette précieuse réunion de monuments historiques, certainement unique en ce monde, est restée enfouie dans les caisses de l'Hôtel des Monnaies, en attendant qu'il en soit disposé. Nous espérons que, dans un avenir très prochain, ce qui reste du trésor de Hué sera remis à une de nos collections publiques, au lieu de suivre au creusét les autres pièces, condamnées un peu légèrement en bloc; nous sommes certains d'être l'écho de tous les numismatistes en exprimant le vœu que toutes ces monnaies, véritable trophée de nos succès en Annam, viendront former une vitrine spéciale au Cabinet national des Médailles.

Une autorisation spéciale m'a permis de visiter ces brillants débris du trésor des rois annamites et de puiser des notes à l'excellent catalogue manuscrit dressé par M. de Lalande, consul de France, élève diplômé de l'Ecole des langues orientales, ainsi qu'aux rapports de MM. Dévéria et Chabouillet qui y ont été annexés. Malgré l'intérêt du sujet, j'userai peu de cette seconde permission, un de nos confrères ayant, je crois, l'intention de publier, sous peu, dans cette même *Revue*, une étude détaillée sur la numismatique de l'Annam.

L'or, disons-le une fois pour toutes, n'entre pas, à proprement parler, dans la circulation régulière de l'Extrême-Orient et ne sort guère des trésors impériaux ou des caisses des familles les plus riches. En Annam, les véritables monnaies en or, rondes et plates, apparaissent fort tard : elles ne sont pas antérieures à l'avènement de la dynastie des Nguyen, c'est-à-dire à la première année du XIX$^{e}$ siècle.

Il n'en est pas de même des *lingots*, connus à une époque beau coup plus reculée. Suivant les enseignements du trésor de Hué, les lingots d'or annamites doivent se diviser en deux groupes : 1° ceux analogues à ce que nous avons appelé au Japon « monnaies de réserve » et qui portent les caractères *ouon-pao* « valeur première », accompagnés parfois de ceux *nei-tang* « dans le trésor » ; 2° ceux qui ont d'ordinaire le *tong-pao* « valeur en circulation ».

Au premier groupe appartiennent, par exemple, les plus gros lingots du trésor de Hué, véritables briques de métal pesant de 50 à 100 *taëls* (le *taël* = 37 gr. 58) et valant, par conséquent, de six à douze mille francs ; dans le second groupe viennent se ranger les lingots de 1 *luong* ou *taël*, de $^1/_2$, $^1/_4$ et $^1/_6$ de *luong*, ainsi que la jolie série de 1, $^5/_{10}$, $^4/_{10}$, $^3/_{10}$, $^2/_{10}$ et $^1/_{10}$ de *luong*.

Tous ces derniers lingots et lingotins sont de véritables monnaies et on doit les classer, sans hésiter, dans une collection numismatique ; tandis que les lingots d'or chinois, bruts, de poids indéterminé, sans garantie officielle, n'y ont, en réalité, aucun droit.

Les lingots annamites d'or, comme ceux d'argent, sont ordinairement de fabrication soignée ; leur forme est régulièrement rectangulaire ; la plupart portent les mentions suivantes : le mot *Annam*, le nom du roi, la valeur et le titre, plus le sceau impérial. Le titre habituel est $^{85}/_{100}$, mais on remarque, suivant le règne, certaines variations. Chaque lingot est connu sous un nom particulier ; c'est ainsi que celui de 1 *luong* est appelé *luong-vang* ou clou d'or, que celui de 10 *luong* est dit *nen-vang* ou pain d'or, etc.

Le trésor de Hué a fourni seize types différents de lingots d'or. La fabrique est d'autant plus soignée que la valeur de la pièce est plus grande : les lingots de 100 *taëls* sont ornés sur les bords de figures en relief et les légendes sont gravées d'une manière remarquable.

*Monnaies et lingots-monnaie d'argent.*

La piastre de Min-mang, ou piastre au dragon, est à peu près la seule monnaie d'argent ronde connue pour l'Annam. M. Silvestre cite encore des pièces plus petites, mais il n'en donne pas la description. La piastre porte un dragon à cinq griffes, bien que le roi d'Annam n'ait droit, comme vassal de l'empereur de Chine, qu'au dragon à quatre griffes. Son titre est très bas, aussi n'a-t-elle eu aucun succès.

Les lingots d'argent ressemblent fort à ceux d'or. Les uns, cintrés dans le sens de la longueur, sont fondus par les particuliers ; ils ont divers poinçons dont un indique la valeur. D'autres lingots, de fabrique impériale, sont fondus à Son-Tay.

Les dénominations et divisions sont semblables à celles des lingots d'or. Il y a le pain ou *nen* d'argent, le demi-pain, le clou, le demi-clou et le quart de clou ; de plus, la pièce de 3 *quan* ou 30 ligatures, celle de 2 *quan* et celle de 1 *quan*. Le plus petit lingot, celui de 1 *quan*, pèse cinq grammes ; le plus gros, celui de 10 *taëls*, pèse 390 grammes.

*Médailles d'or et d'argent.*

Les médailles annamites forment une vaste collection, et cependant aucune de celles que l'on connaît n'est antérieure à la dynastie actuelle. Elles sont généralement rondes, minces, coulées, et d'une facture assez soignée. Les faces présentent les chiffres de règne et l'invariable *tong-bu*, mais les revers portent des dessins, des emblèmes, des figures allégoriques et des sentences. Les unes sont pleines, les autres trouées, comme les monnaies. Il y en a que l'on porte suspendues à des cordons de soie passés autour du cou et auxquelles on ajoute des franges de soie ou des perles et des glands de verroterie diversement colorés. Ces pièces ne sont pas comparables aux médaillons des anciens, mais plutôt aux ordres de chevalerie modernes ; ce ne sont que des joyaux emblématiques affectés à la glorification de quelque vertu publique ou privée. L'empereur les distribue aux grandes fêtes aux fonctionnaires et aux agents des gouvernements étrangers en témoignage d'estime, en récompense de belles actions, de services rendus à l'Etat, d'actes de dévouement, etc.

M. Silvestre en décrit un certain nombre dans son mémoire, mais le trésor de Hué en contient beaucoup de nouvelles.

Des médailles annamites sont dédiées à la Clémence, à la Piété filiale, à l'Honnêteté, et sont comparables à nos *prix de vertu ;* d'autres contiennent des souhaits de bonheur, de longévité ou d'une nombreuse progéniture mâle. Quelques-unes sont des allégories du Dragon, l'animal fabuleux, dont le rôle est si grand en Extrême-Orient. D'autres portent au revers les « quatre beautés », c'est-à-dire les Constellations, les Arbres en fleur, la Mer et les Montagnes. D'autres encore paraissent destinées aux vieillards les plus âgés : elles portent les attributs des « trois longévités ». Enfin, beaucoup de médailles, dont la destination est pour nous incertaine, font allusion à des corps célestes, au sceptre impérial, au lotus, aux cinq attributs rituels, etc.

*Monnaies de la Cochinchine française.*

Bien que remontant à trente ans à peine, l'histoire métallique de cette ancienne dépendance de l'Annam présente un certain intérêt.

Au début de l'occupation française, dit M. Silvestre, les métaux, plomb ou fer, s'échangeaient sous des formes rondes ou ogivales. On se servit ensuite, jusqu'en 1863, de la sapèque de zinc et de la piastre mexicaine, contremarquée ou non par les maisons de commerce. En 1863, pour remédier aux inconvénients de la sapèque de zinc, monnaie aussi incommode, on l'a vu plus haut, que le fut celle de Lycurgue, on imagina de couper la piastre par moitiés, quarts et huitièmes, et ces fragments furent appelés roupies, schelling et $^1/_2$ schelling ou clou. Une fraude consista alors à diviser l'entier en *cinq* « quarts » et en *dix* « huitièmes » ; on démonétisa aussitôt les piastres coupées et, le 5 mars 1863, on introduisit l'usage d'espèces de coin français.

Cette réforme amena avec elle un nouvel abus : les pièces européennes et américaines démonétisées affluèrent, et tout ce qui ressemblait tant soit peu aux monnaies de France circula, au taux légal, à côté de celle-ci. La situation monétaire fut pendant longtemps lamentable et porta au commerce de notre colonie le plus grand préjudice.

En 1879, enfin, après bien des vicissitudes racontées par M. Silvestre, et qui appartiennent plutôt à l'histoire financière qu'à la numismatique, la Cochinchine française eut enfin sa monnaie à elle. On émit d'abord les divisions de la piastre et la monnaie de billon, puis la « piastre de commerce », pièce d'une exécution véritablement belle. La série actuelle comprend donc : la *piastre*, les pièces de 50 *cents*, de 20 *cents* et de 10 *cents* pour l'argent ; les pièces de 1 *cent* valant $^1/_{100}$ de piastre, et les *sapèques* de cuivre percées d'un trou carré, au centre. Les légendes de l'argent sont en français ; celles du cuivre en français et en annamite. Toutes ces monnaies présentent cette particularité qu'elles portent mention du poids et du titre, l'un ou l'autre ou les deux à la fois.

Aux monnaies de la Cochinchine française, il faut encore ajou

ter les pièces de 1 centime que l'administration fit lancer dans la circulation en 1878, après les avoir fait trouer dans l'arsenal de Saïgon. Cette opération échoua. Les pièces furent refusées par la population tout entière, et revinrent dans les caisses du trésor où elles sont encore, paraît-il.

### *Papier monnaie.*

Quoique le papier-monnaie ne rentre pas précisément dans mon sujet, je tiens à en dire quelques mots.

L'usage du papier-monnaie, d'origine chinoise, est constaté en Annam dès 1397 ; mais il n'en reste plus de traces.

Il existe aujourd'hui un papier-monnaie funéraire représentant des valeurs imaginaires et qui permet d'offrir aux mânes, par une feinte naïve, des sommes incalculables et cent autres choses précieuses. Le papier porte simplement l'image de ce que l'on entend offrir à la personne décédée, par exemple, les figures des pièces de monnaie. A cet usage se rattache celui des feuilles d'or et d'argent faux que l'on sème en chemin derrière le cortège des funérailles et qui, suivant ce que rapporte M. Silvestre, ont pour but de détourner les mauvais esprits.

Depuis 1875, la Banque de l'Indo-Chine émet des billets de 5 à 1.000 francs.

(*A suivre.*) ARTHUR ENGEL.



## ATELIERS MONÉTAIRES INÉDITS OU PEU CONNUS

Depuis les travaux de F. de Saulcy, qui ont révélé un si grand nombre d'ateliers monétaires français, il ne reste plus qu'à glaner et il faut s'estimer heureux quand on découvre, de temps à autre, le nom d'une nouvelle officine.

Nous avons porté nos investigations sur un terrain que Saulcy avait laissé de côté et nous avons été assez favorisé pour trouver quelques indications relatives à des ateliers des XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

1° On savait que l'atelier de Pamiers avait fonctionné pour le compte de Jean I^er^, comte de Foix, et que Charles VII avait fait

cesser cette fabrication [1]. Un document vient nous révéler l'existence d'un atelier royal à Pamiers :

Le 20 septembre 1591, « Damphrye » apporta au greffe de la Cour des Monnaies 2 poinçons d'effigie du roi, des pièces de 10 et 5 sols et 3 matrices de l'écu, du quart d'écu et du douzain « pour estre bailléz au Maître de la monnoye de Pamiers.

« Et ledit jour, lesditz deux poinçons deffygie et troys matrises « ont esté baillées à Pierre de Castille, bourgoys de Pamiers, « fermier de ladite monnoye de Pamiers [2] ».

2° Un autre document concerne la monnaie de Melun :

Le 22 octobre 1593, Danfrye apporta au greffe un poinçon de l'effigie du roi pour demi-francs, avec quatre matrices, l'une pour l'écu, les autres pour le quart d'écu, le demi-franc et le douzain, le tout « pour être envoyé en la monnoie de Paris transférée à « Melun, dont a été octroyé acte audit Danfrie ». Vient ensuite le reçu suivant : « Je soubzsigné confesse avoir reçeu de M. Mar- « chant, comis au greffe de la chambre des comptes, les quatre « matrices et poinsons cy-dessus mentionnés, pour délivrer au « graveur de la monnoye de Paris transferrée à Melun, faict ce « IIII Novembre 1593. »

*Signé :* Palliot ou Parriot [3].

L'atelier de Melun avait déjà été signalé d'après un arrêt de la Cour des monnaies, daté du 22 février 1606, qui donnait autorisation de retirer les coins et instruments des mains de Charles Riotte, bourgeois et élu de Melun, qui en était dépositaire [4]. On connaissait également un inventaire du matériel de l'atelier monétaire de Melun sous Henri IV (*Archives du greffe du tribunal civil de première instance de Melun*).

Mais ces documents n'apportaient pas, sur l'histoire de cet atelier, des renseignements aussi précis que ceux fournis par notre texte. Nous savons maintenant que l'atelier de Melun appartenait à Henri IV. Philippe Danfrie (l'ancien), graveur général des monnaies de France, s'était en effet retiré à Tours où la

1. F. de Saulcy, *Eléments de l'histoire des ateliers monétaires*, Paris, 1877, in-4°, p. 51 ; L. Flourac, *Jean Ier, comte de Foix*, Paris, 1884, in-8°, p. 82.

2. *Archives nationales*, Z 1b 347 (Apport de poinçons).

3. *Arch. Nat.*, Z 1b 347.

4. G. Leroy, *Un atelier monétaire à Melun au* XVIe *siècle*, dans *Annuaire de la Société française de numismatique*, 1883, p. 155-158.

Chambre des comptes faisait fonction de Cour des monnaies, pendant que la véritable Cour des monnaies, composée de ligueurs, restait à Paris avec le gouvernement des Seize [1].

3° Le troisième document nous révèle l'existence de l'atelier de Lusignan (auj. chef-lieu de canton, Vienne) :

« Papier des délivrances quy se font en la fabricque des liards
« establie à Lusignan par moy Louis Aube garde de ladite
« fabricque en présence de Monsieur Le Vieulx conseiller du roy
« en sa cour des monnoyes et commissaire establi par ladicte
« cour pour la direction d'icelle suivant et conformément aux
« déclarations du roy et arrêts de ladite cour en l'année mil six
« cens cinquante six.

« Le premier jour de juin 1656 jay faict délivrance à Maître
« Preignerac commis de Pierre Alexandre, sous-traictant de
« deux presses des cincq cy devant establies à Limoges, de vingt
« cincq breves [2] de liards quy ont estés monnoyés en la fabricque
« establie à Lusignan en conséquence du pouvoir qu'en a reçeu
« de nosseigneurs de la cour ledit Pierre Alexandre lesquels se
« sont treuvés à soisante et quatre pièces au marc [3]. »

La fabrication continua jusqu'au 30 décembre 1656.

4° Notre quatrième document concerne l'atelier de Vimy (près Arras, Pas-de-Calais) :

« Aujourdhuy vingt siciesme jour d'Aoust mil six cens cin-
« quante six a esté délivré par moy Ferdinand Seguin conseil-
« ler du Roy, Intendant des fortiffications du Lyonnais et Bresse
« et commis juge-garde et Jean Buisson, essayeur de la monoye
« de cuivre establye en cette ville de Vimy en présence de Mon-
« sieur Dubuisson conseiller et commissaire de sa maiesté en
« sa cour des monoyes et commissaire desputté pour la direc-
« tion de ladicte fabricque la quantité de quatorze mil sept cens
« marcs de liards de cuivre qui se sont trouvéz après plusieurs
« et diverses pezées [4]. » *Signé :* SEGUIN, BUISSON.

1. A. Barre, *Graveurs généraux et particuliers des monnaies de France*, 1867, p. 27.

2. *Breve* signifie une délivrance enregistrée et contresignée par les divers personnages qui assistent à l'opération. Voy. Boizard, *Traité des Monoyes*, 1692, p. 144.

3. *Arch. Nat.*, Z 1b 887.

4. *Arch. Nat.*, Z 1b 1012.

Il fut fabriqué 137.000 marcs de liards, émis en dix délivrances, jusqu'au 9 février 1657.

Ces deux ateliers de Lusignan et de Vimy nous semblent avoir été établis temporairement pendant les troubles de la Fronde. Dans le cas où cette hypothèse serait vraie, les produits de Lusignan pourraient porter le différent de Limoges, et ceux de Vimy le différent d'Arras (?). Nous savons en effet que, pendant la Fronde, l'atelier de Corbeil remplace celui de Paris, Meung-sur-Loire celui de Tours, Vienne celui de Lyon.

J.-Adrien Blanchet.



MONNAIES MÉROVINGIENNES DU CABINET DE MADRID

Les tiers de sou de Gontran et les tiers de sou pseudo-romains publiés dans la *Revue numismatique*, année 1889, pl. IX, n[os] 1, 2, 12 et 13, ne sont pas les seules monnaies mérovingiennes dignes d'être signalées que possède le Cabinet de Madrid. M. A. Engel y a encore remarqué les tiers de sou d'or suivants :





THAI∾A CA. Buste diadémé de profil, à droite. Cercle dentelé extérieur à la légende.

℟. + FRIDINVS. Croix. Cercle dentelé extérieur à la légende.

Les lettres CA qui terminent la légende du droit sont les initiales du mot *castrum*. Sur un tiers de sou de la collection d'Amécourt, récemment acquis par le Cabinet de France, on lit au droit THAISA CAS ; au revers, le même monétaire que sur la pièce de Madrid. L'atelier de *Thaisa*, à en juger par le style des deux tiers de sou que nous venons de citer, semble devoir être cherché en Touraine.

Voici, en second lieu, un tiers de sou frappé à Lyon :




LVGΔVNO FI. Buste avec diadème perlé, à droite.

℞. + IVSTVS MONETA. Croix sur un degré, accostée des lettres LV; le champ entouré d'un grènetis.

La troisième pièce du Cabinet de Madrid que nous signalerons est l'âme en argent d'un tiers de sou fourré. C'est une copie des espèces orléanaises du monétaire Maurinus.




+ VIIAVRINVS IIO. Tête avec diadème perlé, à droite; dans le champ, à droite, une croisette.

℞. + ITIV//////VIIS CIVIT. Croix pommettée sur deux degrés.

Voici, pour terminer, un tiers de sou de Verdun.




VERE DVNO. Buste avec diadème perlé, à droite.

℞. DODV M͞O. Croix; le champ entouré d'un grènetis.

Le monétaire *Dodo* est connu; on peut donc se demander si la légende du revers n'est pas rétrograde et s'il ne faut pas lire DODO͞MV. La seule considération qui puisse arrêter, c'est la place qu'occuperait alors le signe abréviatif, avant les lettres MV, initiales de *munetarius*.

M. Prou.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*Beschrijving der Nederlandsche of op Nederland en Nederlanders betrekking hebbende Penningen geslachen tusschen november* 1813 *en november* 1863 *door Mr Jacob* Dirks, *Haarlem. Erven F. Bohn*, 1889. 2 volumes in-8°. (Publication de la Teyler's Tweede Genootschap.)

Beaucoup de numismatistes considèrent comme sans intérêt l'étude des médailles contemporaines et négligent la recherche des produits récents de nos ateliers monétaires et l'histoire des circonstances qui ont amené la gravure et la mise en circulation de ces pièces. Il n'en est pas partout ainsi et nous croyons que c'est avec raison que certains érudits s'attachent à réunir et à décrire les médailles modernes. Ne sommes-nous pas bien aises de trouver, aujourd'hui, dans les belles publications contemporaines des médailles de Louis XIV et de Louis XV, les reproductions des monuments numismatiques qui rappellent les principaux évènements de ces règnes et l'indication des motifs qui les ont fait frapper. Un des vétérans de la science numismatique, M. le docteur Jacob Dirks, n'a pas cru au dessous de lui d'abandonner, pour quelques moments, sa continuation des ouvrages de Van Loon et de Van Mieris, et de délaisser ses recherches sur les anciennes monnaies seigneuriales de la Frise, pour répondre à l'appel adressé par la Société Teyler, de Haarlem, et rédiger un catalogue raisonné des médailles historiques frappées dans les Pays-Bas, de novembre 1813 à novembre 1863, soit pendant les cinquante premières années qui se sont écoulées depuis le soulèvement de la Hollande contre Napoléon Ier.

M. Dirks ne s'est pas borné à décrire avec le plus grand soin toutes les pièces frappées pendant cette période, mais il a accompagné ses descriptions de renseignements historiques sommaires sur l'évènement dont on voulait ainsi conserver le souvenir, sur le personnage auquel on rendait hommage, ou sur l'institution qui faisait émettre des médailles ou des jetons. Souvent même, il y a joint une bibliographie et c'est ce qui donne à cette publication un véritable caractère scientifique.

Parmi les médailles décrites dans l'ouvrage de M. Dirks, un certain nombre intéressent la France et nous citerons, notamment, les médailles relatives à la bataille de Waterloo et celles qui rappellent le siège d'Anvers.

Jusqu'à la séparation des deux royaumes, le catalogue de M. Dirks comprend les pièces relatives à la Belgique. Malheureusement pour nous, l'ouvrage est rédigé en hollandais et peu de nos compatriotes sont familiarisés avec cet idiome; mais, nous sommes heureux de pouvoir leur annoncer que la Société Teyler vient de décider la publication d'un atlas qui, complétant cet ouvrage et y facilitant les recherches, reproduira les médailles qui y sont figurées, ainsi que cela a eu lieu pour une importante monographie, due aussi au D[r] Dircks, et relative aux méreaux et médailles des corporations des Pays-Bas.

Comte DE MARSY.

*
* *

GNECCHI (Francesco ed Ercole). *Saggio di bibliografia numismatica delle zecche italiane medioevali e moderne.* Milan, L.-F. Cogliati, 1889, gr. in-8° de XXI et 469 pages.

Depuis le commencement de ce siècle, les travaux consacrés à la numismatique se sont tellement multipliés, qu'il est nécessaire sous peine de ne plus se retrouver dans le dédale des publications diverses, d'en réunir les titres en répertoires de consultation facile. Dans plusieurs pays, cette nécessité a été comprise et des érudits se sont patiemment mis à l'œuvre. En 1883, parut à Bruxelles la *Bibliographie générale et raisonnée de la Numismatique belge*, par M. G. Cumont; en 1886, l'Espagne et le Portugal reçurent la *Bibliografia numismatica española* de M. Rada y Delgado. J'ai fait paraître moi-même, en 1887-89, en collaboration avec M. R. Serrure, un *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*, dont le dernier fascicule, comprenant le supplément et la table, a été récemment distribué.

MM. F. et E. Gnecchi, deux zélés travailleurs auxquels la numismatique italienne doit certainement une grande partie de sa vitalité actuelle, viennent de nous donner un livre qui tiendra très dignement sa place dans la série des bibliographies nationales.

Il est à déplorer, peut-être, que tous ces ouvrages n'aient pas été entrepris sur un plan uniforme, de manière à constituer les parties d'un même tout. M. Cumont, comme je l'ai fait moi-même, classe les travaux par noms d'auteurs. M. Rada y Delgado adopte l'ordre des matières subordonné à une division par siècles. MM. Gnecchi se sont arrêtés à un ordre géographique, peut-être pour faire de leur livre le complément de l'ouvrage de Promis devenu classique : *Tavole sinottiche delle monete italiane.*

Promis, en effet, passe successivement en revue tous les ateliers italiens et donne, pour chacun d'eux, l'indication des monnaies qui y ont été frappées, en renvoyant aux livres où s'en trouvent les *figures*. MM. Gnecchi prennent également, par ordre alphabétique, les différentes *zecche;* ils donnent l'histoire sommaire de chacune d'elles et enfin les titres des livres, notices, articles de revues qui constituent les sources de cette histoire. Je prends au hasard une des rubriques les plus courtes du livre pour donner une idée plus nette du travail de nos confrères italiens :

BERIGNONE ou Barignone, fief de l'église de Volterra. Les évêques de Volterra y monnayèrent au XIII$^e$ et au XIV$^e$ siècle.

Carli-Rubbi (Gianrinaldo). *Delle monete e dell' istituzione delle zecche d'Italia*. Mantoue, 1754, in-8°, pp. 225 et 227.

Rossi (Umberto). *Volterra e le sue monete*, dans la *Gazzetta numismatica*, II$^e$ année, n$^{os}$ 21 et 22.

On comprend sans peine qu'un travail de ce genre, s'étendant sur plus de *trois cent cinquante noms*, ne saurait être exempt d'omissions et d'erreurs de détail. Parmi les oublis les plus importants, je signalerai, à VILLA DI CHIESA, celui de l'article de M. von Sallet a publié dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XII, p. 388, où le conservateur du musée de Berlin fait connaître le gros frappé par Guelfo et Lotto, fils du fameux Ugolino Gherardesca. Dans la rubrique réservée à PARME, MM. Gnecchi auraient pu citer la notice dans laquelle M$^{lle}$ Marie de Man a publié, pour la première fois, le denier de Charlemagne frappé dans cette ville (*Bulletin de numismatique*, t. III, pl. V, fig. 2). Je n'ai pas trouvé non plus, dans la bibliographie de GORICE, mention de l'article de M. C.-A Serrure inséré dans la *Revue belge de*

*numism.* de 1852. Pour l'atelier savoisien de Gex, nos confrères n'ont pas connu l'*Excursion numismatique dans la Bourgogne au* VII^e^ *siècle*, dans laquelle M. d'Amécourt a donné un triens mérovingien attribué à cette ville (GACIACO). A l'article de Desana, il eût peut-être été bon de mentionner quelques-unes des ordonnances par lesquelles les rois de France décrièrent les pièces frappées dans cette seigneurie à l'imitation des espèces royales.

Mais ces quelques omissions, facilement réparables dans une prochaine édition du livre, n'enlèvent rien à sa valeur. Tous ceux qui voudront dorénavant s'occuper de numismatique italienne deviendront tributaires du *Saggio di bibliografia numismatica* : c'est, je crois, le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'excellent travail de MM. Gnecchi.

A. E.

*
* *

*Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, rédigé par Ernest Muret et publié par les soins de M. A. Chabouillet, conservateur du département des médailles et antiques, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Paris, librairie Plon, 1889; in-4° de XXVII et 328 p.

Le *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, attendu depuis plusieurs années, vient d'être mis en distribution. Cet ouvrage, entrepris par feu Muret, aidé des conseils de Ch. Robert et F. de Saulcy, était à peu près terminé lors de sa mort; il restait à faire l'introduction et les tables. M. Chabouillet se chargea de la première et M. de La Tour des secondes.

En principe, on eût souhaité que l'Introduction résumât tout ce que l'on sait sur la numismatique gauloise, la classification et l'attribution des pièces. M. Chabouillet était trop au courant du degré d'avancement des études pour tenter une pareille entreprise. Le *Catalogue* avait été commencé à une époque où l'on n'avait que de vagues notions ; certaines attributions séduisantes, mais très contestées aujourd'hui, avaient été admises par des savants trop enthousiastes. Muret, qui avait une grande connaissance pratique des monnaies anciennes, n'était pas un érudit, mais il tenait à ses idées. Dans ces conditions, le *Catalogue* ne

pouvait être qu'un inventaire précieux, mais nullement un ouvrage de doctrine. M. Chabouillet, en homme d'esprit, a donné une introduction dans laquelle il trace avec exactitude, parfois avec malice, l'histoire des études de numismatique gauloise ; c'est une agréable conférence qu'on lit avec plaisir et qui est bien digne du savant auquel le Cabinet de France doit son véritable accroissement. Il ne faut pas oublier que, sous son administration, le Cabinet s'est enrichi des magnifiques suites gauloises du duc de Luynes et de F. de Saulcy; ajoutons que, de tous ses prédécesseurs, M. Chabouillet est, sans contredit, celui qui a le plus contribué à enrichir le dépôt qui lui a été confié. Pendant sa longue direction, les dons et les acquisitions se sont multipliés; et ce n'était pas le résultat d'un heureux hasard. Les accroissements, quelquefois inespérés, furent, le plus souvent, dus aux relations personnelles du conservateur et à la considération méritée dont il jouit dans le monde savant.

Pour se guider dans le travail de Muret, des tables étaient indispensables; sans ce fil conducteur, il serait pénible de faire des recherches parmi ces 10413 numéros qui ne sont pas disposés avec une méthode bien sûre. M. de La Tour s'est acquitté de cette besogne méticuleuse avec une exactitude digne d'éloges : sans lui on serait perdu ou rebuté. Jusqu'à un certain point, ce labeur méritoire supplée à l'absence de planches généralement indispensables dans les ouvrages de ce genre; en effet, on a beau multiplier ses efforts pour rendre claires une définition ou une description, le moindre dessin est bien plus utile pour donner l'idée d'un monument quel qu'il soit. Du reste, ces planches existent et elles seront très probablement mises entre les mains des numismatistes. Je crois pouvoir révéler les causes du retard apporté dans leur publication en faisant, en quelques mots, l'histoire du *Catalogue*.

Il y a 14 ans environ, c'était, s'il me semble, sous le ministère de M. Waddington, on entreprit la publication d'un catalogue des monnaies gauloises qui devait avoir deux parties. La première, consacrée à la collection du Cabinet de France; la seconde, aux pièces dispersées un peu partout dans les musées ou chez les particuliers. En même temps, on décida de former un recueil de planches dont le nombre n'était pas limité puisque l'on ne pouvait prévoir alors ce qu'il y aurait de monnaies à reproduire, soit

par suite des communications qui seraient faites, soit en utilisant les nombreux dessins réunis par Ch. Robert. Aujourd'hui, il y a 54 planches fidèlement gravées par Dardel.

Le *Catalogue* devait être surveillé par la Commission de la topographie des Gaules qui faisait les frais de la gravure des planches et qui comptait parmi ses membres les numismatistes adonnés tout spécialement à l'étude des monnaies de la Gaule. Ce contrôle ne put être bien sévère, car, ainsi que je le disais plus haut, Muret tenait à ses idées et aimait à aller librement de l'avant. A un certain moment, la Commission des Gaules fut brusquement dissoute et ses membres se désintéressèrent du *Catalogue*. Lorsque l'ouvrage parut, on ne crut pas à propos de se servir des planches parce qu'elles ne contenaient pas exclusivement des monnaies du Cabinet de France.

Tel qu'il se présente, l'ouvrage faisant connaître les richesses du Cabinet des médailles est un instrument de travail précieux ; on ne peut, sans le consulter, aborder la moindre question de numismatique gauloise. Comme les volumes de la *Collection des documents inédits*, il offre aux travailleurs sérieux une mine inépuisable dans laquelle ils trouveront des éléments nombreux pour faire progresser la science. Comme style, comme art, les monnaies gauloises n'ont rien de séduisant, mais leurs types variés sont bien faits pour exciter la curiosité de ceux qui aiment à chercher la solution de certains problèmes ; cette curiosité est bien légitime puisque ces frêles monuments constituent les plus antiques archives historiques de la France.

Anatole de Barthélemy.

*
* *

Smith (Vincent-Arthur). Bengal civil service, *The Coinage of the early or imperial Gupta Dynasty of Northern India*, London, 1889, in-8°, 158 p., v pl.

En 1884, M. Vincent-Arthur Smith, alors dans l'Inde, avait publié, dans le *Journal asiatique du Bengale*, un catalogue détaillé des monnaies d'or des rois Gouptas, précédé d'une substantielle introduction sur l'histoire et les types monétaires de ces souverains. Depuis, le même savant a pu étudier les collec-

tions anglaises d'Europe, et il nous présente aujourd'hui un nouveau travail beaucoup plus complet sur ce monnayage [1].

C'est James Prinsep qui, le premier, a publié, en 1837, un essai de déchiffrement des monnaies des Gouptas, qu'il appelait alors « ancient Hindu coins, Kanauj series » et « Hindu coins imitated from the Ardochro type », parce que ces pièces avaient été trouvées en assez grand nombre dans l'antique cité de Kanauj, sur le Gange, et qu'elles rappelaient, par leurs dessins, le monnayage indo-scythe. Sauf quelques rectifications de détail, les lectures de Prinsep sont restées les vraies, mais l'histoire, la chronologie, l'époque exacte du règne des Gouptas, l'étendue de leur territoire et de leurs conquêtes dans le nord et l'ouest de l'Inde, ont été profondément modifiées et remaniées par les recherches dont cette matière a été l'objet depuis un demi-siècle. Parmi les savants anglais qui ont le plus contribué à cette branche de la numismatique de l'Inde, il faut citer surtout Sir A. Cunningham, le D^r^ Hoernle et M. J.-F. Fleet. Ce dernier notamment a repris la traduction de toutes les inscriptions de l'époque des rois Gouptas [2] et a fixé, d'une manière que l'on peut considérer comme définitive, le commencement de l'ère de ces princes à 320 de J.-C. Cette date, sur laquelle on a longtemps varié [3], était importante à établir, car l'ère (*samvat*) des Gouptas est employée non seulement par ces souverains dans leurs inscriptions et sur les monnaies, mais aussi par leurs successeurs dans l'Inde, tels que les Valabhi du Gouzerate, et par des royaumes voisins.

Grâce à ces recherches historiques et épigraphiques, grâce à la découverte et à la lecture de documents toujours nouveaux, il est aujourd'hui possible de faire un classement des monnaies des Gouptas et de déterminer l'époque précise de leur domination. Cette époque s'étend de l'an 300 à l'an 530 de J.-C.; c'est du

1. M. Smith est aussi l'auteur d'un remarquable index analytique des vingt volumes de l'*Archæological Survey*.

2. Le Recueil de ces textes forme le tome III du *Corpus inscriptionum indicarum*, f°, Calcutta, 1888.

3. Sir A. Cunningham a adopté successivement les années 167, 194 et 319 de J.-C.; le D^r^ Beal, l'année 200; Sir E.-C. Bayley, l'année 190; Ed. Thomas, J. Fergusson et M. Oldenberg ont toujours soutenu que la première année de cette ère tombait en l'an 319. D'après les dernières recherches de Fleet, l'indication exacte est 319-320.

moins la période de leur plus grande puissance, celle où tout le nord de l'Inde était soumis à leur sceptre. Il faut en excepter, bien entendu, le Penjâb, qui avait été le centre de la domination des Tourouchka et qui, aux IV^e^, V^e^ et VI^e^ sièles de notre ère, était encore occupé par les rois indo-scythes, dits *postérieurs*, et par d'autres tribus tartares venues du Nord, sous les différents noms de Huns blancs (Hunas), Ye-ta, petits Yue-tchi. Tous ces étrangers, que les chroniques indigènes désignent sous les noms génériques de *Yavanas* et *Mlecchas*, et dont nous possédons des monnaies encore mal lues ou indéchiffrables, ne furent chassés définitivement de l'Inde qu'après la bataille de Korûr (en 544).

C'est aux monnaies des rois Tourouchka, Kanichka, Houvichka et Vasudeva, qui avaient alors cours dans l'Inde, que les Gouptas empruntèrent le type de leurs monnaies d'or. M. Smith a étudié avec soin les nombreuses variétés que présentent ces pièces, soit au droit, soit sur le revers. Le type le plus général est celui du roi en pied, richement vêtu, la tête nimbée, la main droite sacrifiant sur l'autel du feu, comme chez les Tourouchka. Quelquefois le roi est à cheval, à l'imitation des monnaies bactriennes. Au revers, la déesse Parvati ou bien Lakchmi assise sur un tabouret ou sur un tronc d'osier qui rappelle l'omphalos des Séleucides, tenant une corne d'abondance, comme la Tyché des Grecs. — Les légendes sont en caractères dévanagaris et en langue sanscrite. — Les monnaies d'argent sont la copie exacte des hémidrachmes des Kchatrapas, prédécesseurs des Gouptas dans le Saurachtra et le Gouzerate, lesquelles n'étaient elles-mêmes qu'une copie du denier romain. L'imitation par les rois Gouptas va même jusqu'à reproduire, sur leur monnayage d'argent, la fameuse légende PAONANOPAO, en caractères grecs corrompus, qui était, comme on le sait[1], la transcription du titre sassanide *shâhânshâh* « roi des rois » et correspondait au sanscrit *maharajadhiraja*. Cette appellation d'origine iranienne était entrée dans la titulature royale de l'Inde, car on la trouve, sous différentes formes, dans les inscriptions et sur les monnaies pendant six siècles, depuis Kanichka jusqu'aux rois encore non identifiés des petits Yue-tchi.

L'ouvrage de M. Smith comprend surtout les monnaies des

1. V. *Revue numismatique*, 1888, pp. 196 et sq.

Gouptas proprement dits, ce qu'il appelle « early or imperial Gupta dynasty », mais il donne aussi, à titre de supplément, la description des monnaies d'or des successeurs de ces rois, comme Nara-Balâditya, Prakâçâditya, Vîra-Sinha, et des monnaies d'argent de Bhîma-Sena, Toramâna, le fameux chef des Hunas, et quelques autres. Les monnaies d'or sont les plus nombreuses et les plus importantes par la variété des figures et la riche nomenclature des titres royaux qu'elles présentent. Je citerai, parmi les plus remarquables, les monnaies d'or de Chandra-Goupta Ier et sa femme Koumâradevî, de la famille des Licchavi du Nepâl; — Samoudra-Goupta tenant la lyre; Koumâra-Goupta avec les deux reines (unique); une monnaie de cuivre, unique, du même roi, appartenant à la collection Bodleïenne; plusieurs pièces de Koumâra, Skanda et Boudha datées de l'ère des Gouptas et enfin deux monnaies d'argent de Toramâna datées d'une ère encore inconnue, et qui est peut-être l'*ère des Hunas.*

Les légendes des monnaies de l'Inde ancienne sont généralement difficiles à lire; ce travail de déchiffrement est d'autant plus pénible dans l'ouvrage qui nous occupe, que les reproductions photographiques, dont M. Smith a accompagné son Mémoire, sont malheureusement confuses et obscures et que les originaux sont très rares dans nos collections. Pour la plupart de ces *autotypes*, il serait impossible de retrouver les transcriptions données par l'auteur, si l'on n'avait à sa disposition les dessins beaucoup plus nets de Prinsep et de Wilson. Je m'associe, à cet égard, aux observations que faisait naguère, dans cette même Revue, M. E. Babelon et je crois que de bonnes gravures vaudraient mieux que des photographies confuses. Cette remarque est surtout sensible pour les monnaies d'argent des Gouptas qui sont d'un module beaucoup plus petit et dont le champ est couvert de légendes longues et serrées. Si du moins l'auteur avait relevé, sur un tableau séparé, le fac-simile de toutes ces diverses légendes, il aurait rendu la tâche plus facile aux numismatistes, qui n'ont pas la bonne fortune de posséder toutes ces rares monnaies. Un tableau avec alphabet comparatif eût été d'une grande utilité, vu la notable différence qui existe entre le sanscrit moderne et le dévanagari du ve siècle. Une pareille lacune est d'autant plus regrettable que toutes les attributions de M. Smith ne sont pas absolu-

ment certaines ; il y a telles ou telles pièces (par exemple, pl. II, n^os 4, 13, 14 ; pl. III, n^os 1, 2, 9 et 10) où l'on ne peut retrouver les transcriptions qui sont dans le texte ; on est donc obligé de les accepter de confiance. Je signalerai aussi quelques erreurs dans les références aux planches de Prinsep et de l'*Ariana antiqua*. Ces quelques critiques n'atteignent en rien le mérite de M. Smith ni la valeur de son ouvrage, qui est le résultat de longues études et fait honneur à la science anglaise.

E. Drouin.

P.-S. J'ai reçu pendant l'impression de la notice qui précède, une brochure de MM. Smith et Hoernle, intitulée : *An inscribed seal of Kumara Gupta II* avec une reproduction photographique. Il résulte des recherches auxquelles se sont livrés les deux savants indianistes, que quelques modifications devraient être apportées à la liste et à l'ordre chronologique des souverains Gouptas. Koumâra II par exemple, au lieu d'être relégué dans les souverains de Magadha, devrait figurer à la fin de la branche principale qui continuait à régner à Pataliputra, vers 530 de J.-C., même après le démembrement de l'empire sous les coups des Hunas, et par conséquent il est distinct de Koumâra-Goupta de Magadha. Je ne fais que mentionner ici ce travail, me proposant d'y revenir plus longuement dans un autre recueil.

E. D.



Fabre (Paul). *Le* Liber Censuum *de l'Eglise romaine.* 1^er fascicule. Paris, 1889, in-4°. *Bibliothèque des Ecoles fr. d'Athènes et de Rome.*)

Le *Liber Censuum* est un livre qui présente le tableau des cens dus à l'Eglise romaine, répartis par provinces et diocèses. La plus ancienne rédaction qui nous soit parvenue remonte à l'année 1192 ; elle est l'œuvre de Cencius le camérier, devenu plus tard souverain-pontife sous le nom d'Honorius III. Ce livre fut tenu à jour ; l'auteur avait même laissé dans son manuscrit des blancs pour permettre d'y introduire les additions nécessaires. M. Fabre a entrepris la publication d'un texte critique du *Liber Censuum*.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de ce document pour l'histoire monétaire des XII^e et XIII^e siècles On y trouve énumérées toutes les espèces de monnaies en usage dans la chrétienté. Mais ce qui rend la présente édition du *Liber Censuum* particulièrement précieuse pour les numismatistes, c'est qu'une grande partie du commentaire, dont M. Fabre l'a enrichie, est consacrée à l'étude des monnaies mentionnées dans le texte. Voici le relevé des notes numismatiques du premier fascicule :

Page 6, note 1. Sur la monnaie d'or appelée malequin.

Page 7, 2e col., note 3. Sur le marabotin.

Page 12, 1re col., note 2. Sur le mazmotin.

Page 13, 1re col., note 2. Sur la valeur de l'obole d'or.

Page 14, 1re col., note 4. Sur les provinois du Sénat.

Page 17, 2e col., note 1. Sur le tarin.

Page 18, 1re col., note 2. Sur la valeur du besant.

Page 18, 2e col., note 1. Sur les florins de la Chambre.

Page 26, 1re col., note 1. Sur la monnaie provinoise.

Page 43, 1re col., note 1. Sur la monnaie de Pavie.

Page 47, 2e col., note 1. Sur la valeur des provinois du Sénat.

Page 48, 2e col., note 1. Sur la monnaie de Pise.

Page 52, 1re col., note 2. Sur la monnaie de Lucques.

Page 56, 2e col., note 3 et p. 67, 1re col., note 3. Du rapport entre les florins et les deniers pisans.

Page 65, 2e col., note 1. Sur les monnaies impériales.

Page 97, 1re col., note 5 et 2e col., note 1. Sur la valeur des gros vénitiens.

Page 105, 1re col., note 2. Sur les monnaies de Milan.

Page 111, 1re col., note 4. Sur la monnaie de Suse.

M. Prou.

*Le Gérant*, F. Feuardent.

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

# INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

# MONNAIES MÉROVINGIENNES

## DE LA COLLECTION D'AMÉCOURT

### ACQUISES PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

### Pl. VII et VIII.

Quelques mois me sont encore nécessaires pour achever le catalogue complet et méthodique des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale. Aussi je crois faire une œuvre utile en donnant, sans plus attendre, une liste des monnaies de cette série que l'Etat a acquises des héritiers de feu le vicomte de Ponton d'Amécourt, grâce à l'initiative du savant conservateur du Cabinet des Médailles, M. Anatole Chabouillet, et en vertu de la loi du 24 juillet 1889. Il ne s'agit donc pas ici d'une classification scientifique de ces pièces, mais d'un répertoire indiquant aux numismatistes les ressources nouvelles que le Cabinet de France pourra fournir à leurs études.

Ces monnaies sont divisées en deux classes : les monnaies d'or et les monnaies d'argent. Parmi les monnaies d'or, j'ai distingué les pseudo-romaines,

les royales, les palatines et les monnaies des monétaires. Toutes ces pièces, sauf indication contraire, sont des tiers de sou. Pour les monnaies pseudo-romaines, elles sont rangées dans l'ordre alphabétique de la légende du droit et, à son défaut, de la légende du revers. Pour les monnaies royales, les répartir entre les divers rois et chercher à distinguer entre les rois du même nom, c'eût été sortir des limites et du caractère que j'ai assignés au présent travail. L'ordre alphabétique que j'ai suivi est basé sur l'orthographe des noms royaux tels qu'ils apparaissent sur ces monnaies. On ne tiendra pas compte des mots qui, sur quelques monnaies, précèdent le nom royal.

Aux monnaies palatines sont jointes les monnaies de la *Scola* et celles qui ont été frappées par le fisc, sans indication d'ateliers.

Vient ensuite le groupe le plus important, c'est-à-dire les pièces émises par les monétaires. Celles-ci sont rangées dans l'ordre alphabétique des légendes qui indiquent l'atelier, ou, à leur défaut, des initiales et monogrammes qui en tiennent lieu. Ainsi, le tiers de sou qui porte en légende d'un côté *Sesoald* et de l'autre *Avitus ebescobus*, c'est-à-dire deux noms d'homme, est classé à *Ar* parce qu'il présente gravées dans le champ du revers les lettres AR, initiales d'*Arverni*. Dans ce système, il arrive que deux pièces frappées au même lieu se trouvent assez éloignées l'une de l'autre. Les pièces de *Chalon* dont la légende est *Cabilonno* sont séparées de celles dont la légende est *Cavilonno*. Des renvois assez nom-

breux remédient à cet inconvénient. Après les monnaies avec noms d'ateliers sont décrites quelques monnaies signées du seul monétaire, sans indication du lieu d'émission, soit que celui-ci ait été rogné, soit qu'il n'ait jamais été gravé.

Les monnaies d'argent ne présentant pour la plupart que des légendes incomplètes, il était impossible de suivre dans leur description l'ordre alphabétique. Je les ai donc réparties en un certain nombre de groupes, de la façon qui m'a paru devoir rendre leur recherche le plus facile. Une pièce de bronze et une autre de plomb ont été rejetées à la fin de la liste.

Enfin, une table alphabétique des noms d'homme termine cet inventaire.

Quelques pièces, choisies parmi les plus intéressantes ou les plus belles de cette riche collection, ont été reproduites par la phototypie.

Ce sont d'abord, sur la première planche, onze monnaies royales. J'en dirai quelques mots seulement; y insister serait empiéter sur le domaine de M. A. de Barthélemy qui en parlera prochainement dans le travail qu'il prépare sur l'ensemble des monnaies des rois mérovingiens. Voici, en premier lieu, un célèbre sou d'or de Théodebert I, trouvé jadis près d'Anvers. Il est aussi remarquable par le type que par la légende du revers. Celle-ci, *Pax et Libertas*, a rendu cette monnaie suspecte à quelques numismatistes. L'aspect de la pièce n'a rien cependant qui puisse faire douter de son authenticité. Quant à la légende, elle n'est pas plus extraordinaire

que celle qu'on lit sur des petits bronzes attribués à Gondebaud et frappés à Lyon, *Pax et Abundantia*. Le monnayage de Théodebert est calqué fidèlement sur le monnayage romain. Or, la légende *Pax et Libertas* est bien dans la tradition romaine. C'est une de ces proclamations sonores comme les empereurs aimaient à en mettre sur leurs monnaies. Quant aux lettres gravées dans le champ du revers, l'on y a vu, à tort, croyons-nous, les initiales de *Moguncia*. Leurs contours ne sont pas assez nets pour qu'on puisse les déterminer. Le tiers de sou de Théodebert reproduit ensuite présente ceci d'intéressant que la Victoire du revers y est figurée de face, tandis que sur les tiers de sou de ce roi jusqu'ici signalés, elle est de profil.

C'est encore à un roi d'Austrasie, probablement Sigebert I (561-570), qu'appartient le tiers de sou n° 3 frappé à Reims. A la fin du VIe siècle, la Victoire disparaît du revers des tiers de sou pour faire place à la croix haussée sur des degrés. Aussi ne peut-on pas attribuer à Clotaire I la pièce n° 4 de la planche VII. Son style, encore bon, ne permet pas de la faire descendre jusqu'à Clotaire III (657-673). Elle appartient donc à Clotaire II, et comme elle a été frappée à Chalon-sur-Saône, la date de son émission se place entre 613 et 629 [1]. Les tiers de sou nos 5 et 6 de la

1. On fixe d'ordinaire à 628 la mort de Clotaire II, roi d'Austrasie et de Bourgogne depuis 613. Mais M. Krusch a reporté cet évènement jusqu'à la fin de 629. Voyez son mémoire sur la chronologie des rois mérovingiens, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII, p. 449, et le résumé qu'en a donné M. Julien Havet dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLVI, p. 433. J'adopte encore l'opinion de Krusch pour les dates des rois Dagobert I, Clovis II et Clotaire III.

pl. VII semblent devoir être tous deux attribués à Dagobert I (623 ou 629 à 639); tous deux aussi présentent avec le nom du roi, le nom du monétaire. Mais tandis que le premier a été certainement frappé en Austrasie, le second peut être sorti soit d'un atelier de la même région, soit d'un atelier du Sud-Est de la Gaule. Le nº 7 a été frappé par Clovis II (639-657) à Amiens. On remarquera, dans le nom du roi, la substitution de B' à D, *Clobovius* pour *Clodovius*. Il n'y faut voir probablement qu'une faute de graveur. Le monnayage mérovingien présente d'autres exemples de confusion entre les deux lettres B et D. Du mot *Ambianis* les seules lettres AMB sont visibles; mais la restitution proposée est certaine. En effet, le Cabinet de France a acquis récemment un triens qui porte au droit AMBI//////ISCIVE et au revers le même nom de monétaire que nous lisons sur le *triens* de Clovis, SIC[HRA]MNO. De plus, au revers, les lettres du mot *Pax* accostent la croix de la même façon qu'ici les lettres du mot *rex*. Enfin ces deux pièces sont bien du même style. Nous rapporterons encore à Clovis II les tiers de sou nºs 8 et 9, l'un avec les initiales de l'atelier de Marseille, l'autre avec l'indication de l'atelier d'Orléans, en toutes lettres, *Aurilianis fitur*. Il est remarquable que le dessin de la tête gravée au droit de ce dernier tiers de sou soit analogue à celui de la tête des pièces de Caribert II à Banassac. En ce qui regarde le tiers de sou qui porte tout ensemble un nom royal *Clotarius* et le nom d'un monétaire *Lioncius*, on peut hésiter entre Clotaire II

ou Clotaire III. L'atelier est marqué par les initiales GR. C'est sans doute Grenoble. La dernière monnaie royale que nous ayons fait reproduire a été attribuée par Ch. Robert[1] à Dagobert II (674-679). M. Maxe-Werly, qui l'a publiée à nouveau[2], l'a justement rapprochée d'une monnaie de Toul au nom du monétaire *Dructoaldus* [3].

Le n° 12 de la planche VII est un tiers de sou frappé à Lyon. Du même atelier est sortie la monnaie d'argent n° 13 qui porte gravé au droit le nom même qu'on lui donnait DINARIOS. Le tiers de sou n° 14 porte en légende, du côté de la tête, le nom de lieu COCCIACO. Le style de la pièce et la présence au revers des initiales CA accostant la croix indiquent qu'il faut chercher cet atelier dans le voisinage de Chalon, d'Autun et de Beaune ; mais précisément dans cette région il y a plusieurs localités dont le nom moderne répond à *Cocciaco* et qui peuvent revendiquer la monnaie en question. Ce sont : Cussy-en-Morvan, Cussy-la-Colonne, Cussy-sur-Arroux, Cuzy dans le canton d'Issy-l'Evêque et Cussy-les-Forges ; tous villages qui étaient jadis dans le diocèse d'Autun. Le tiers de sou n° 15, dont la légende au droit est *Granno*, peut être attribué à Grand, dans les Vosges. La pièce suivante est un denier frappé au nom de la célèbre abbaye de Saint-Philibert de Jumiège. Le n° 17 est un tiers de sou qui porte le nom de Bayeux. La légende gravée au droit du n° 18

1. *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, p. 44.
2. Dans la *Revue numismatique*, 1890, p. 15, pl. I, n° 2.
3. C'est le tiers de sou publié par Ch. Robert, *État actuel de la numismatique de Toul*, dans *Revue numism.*, 1868, pl. XVI, n° 6.

mérite de nous arrêter. C'est APRARICIA. Nous ne connaissons pas en France une seule localité dont le nom actuel soit dérivé de ce nom latin. Il y a au contraire deux villages au moins, dont le nom peut venir d'*Aprariciaco*. Ce sont Avrechy dans l'Oise et Evrecy dans le Calvados. N'est-il pas possible qu'*Apraricia* soit une forme incomplète? N'avons-nous pas des tiers de sou frappés à coup sûr à *Teodericiaco* et dont la légende est *Teodericia*. De la même façon on trouve *Teodebercia* et *Teodeberciaco* sur des monnaies d'un même atelier. Si nous remarquons, en outre, que le buste de notre monnaie n° 18 est du même dessin que le buste du n° 17, frappé à Bayeux, nous n'hésiterons pas à l'attribuer à Evrecy qui se trouve précisément dans les limites de l'ancienne cité de Bayeux. Le n° 19 est un tiers de sou de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Quant au n° 20, il porte au droit THAISA CAS, pour *Thaisaco castro*. Ici encore nous remarquerons la chute de la terminaison *co*. Aucun numismatiste ne doutera que ce triens ne soit tourangeau. Si l'on ne trouve pas en Touraine de localité dont le nom français réponde au latin *Thaisa*, il faut s'en tenir à la lecture et à l'identification que je propose, à savoir *Thisay* dans le canton de Chinon. Le nom de lieu inscrit au droit du n° 21 est *Condate vico*; le champ est orné d'une croix à six branches, imitation assez grossière du monogramme constantinien. Cette croix apparaît encore sur deux tiers de sou de la collection d'Amécourt, l'un de *Ballatetone*, l'autre de *Braia vico* [1]. Si

1. Ce sont les nos 167 et 203 du présent inventaire. Ils ont été publiés par

nous trouvions dans une étendue de territoire restreinte trois localités dont les noms actuels répondissent aux trois noms latins *Condate*, *Ballatetone* et *Braia*, n'y aurait-il pas quelque raison d'y voir les ateliers de nos trois tiers de sou ? Cette hypothèse est réalisée dans le département d'Indre-et-Loire, où l'on rencontre Candes, Ballan et Braye-sous-Faye. Ce qui ajoute encore à la vraisemblance de cette attribution, c'est que le buste gravé au droit du triens de *Braia* est dans le style propre aux bustes des monnaies poitevines. Or Braye-sous-Faye était dans le *pagus Pictavinus*, sur les confins du *pagus Turonicus*[1]. Ce n'est qu'avec beaucoup d'hésitation que j'attribue au Remblay, dans le département de la Sarthe, le tiers de sou n° 22 dont l'une des légendes est *Ramelaco*. Le n° 23 qui porte *Calmaciaco* peut avoir été frappé à Chemazé dans la Mayenne. Sur le n° 24, on lit du côté de la tête, *Wagias*. Il est impossible d'admettre l'identification de *Wagias* avec Wassy, indiquée par M. d'Amécourt[2]. Nous proposerons Vaiges, dans la Mayenne.

Les monnaies n^os 25 et 26 sur la planche VIII présentent l'une et l'autre, au droit, le nom de la cité de Rennes, *Redonis;* la première est un tiers de sou, la seconde un denier d'argent, celui-ci a été frappé par l'administration royale, par le fisc, *racio fisci*. Le n° 27 est encore un denier; la légende d'un côté est

P. d'Amécourt, le premier dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. III, p. 119, n° 70; le second, dans *Recherche des monnaies méroving. du Cenomannicum*, p. 212, n° 135.

1. Voyez Longnon, *Atlas historique de la France* pl. VII.

2. *Excursion numismatique dans la Bourgogne*, dans *Annuaire de la Soc. franç. de numismatique*, t. I, p. 148, pl. VIII, n° 75.

ALOIA VI pour *Aloia vico ;* de l'autre, MARTINVS MO pour *Martinus monetarius ;* le style de cette monnaie et le nom du monétaire *Martinus*, qu'on retrouve sur les deniers orléanais, font qu'on peut la donner à un bourg peu éloigné d'Orléans, Alluyes, dans le département d'Eure-et-Loir. Cette localité est dite *Alloia* dans des documents de l'époque carolingienne[1]. Quant au nom de lieu *Climone* gravé sur le triens n° 28, au lieu d'y voir, avec M. d'Amécourt[2], une des formes de l'ancien nom de la ville du Mans, je préfère l'identifier avec Clémont en Berry. Le n° 29 est un tiers de sou de Paris. On attribue d'ordinaire à l'église de Paris le denier n° 30 ; je ne crois pas toutefois qu'on puisse traduire les lettres ЄR gravées dans le champ de cette monnaie par *ecclesie racio ;* il suffira, en effet, d'ouvrir la *Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes*, dressée par M. A. de Barthélemy, pour se convaincre que l'usage était de dire non pas *ecclesie racio*, mais *racio ecclesie* ou *racio basilice*, comme aussi *racio domini*, *racio fisci*. Le n° 31 est un tiers de sou en argent doré ou en or très fortement allié d'argent ; par son style, il se rapproche des monnaies de la Première Lyonnaise ; la légende du droit étant BRIENNON pour *Briennone*, nous pouvons l'attribuer à Brinon-les-Allemands qui était dans la IVe Lyonnaise, mais non loin de la Ire Lyonnaise.

Le tiers de sou n° 32 a été frappé à Trèves ; le n° 33 à *Epocio* qui est sans doute l'ancien Ivoy,

1. Voyez Longnon, *Atlas historique*, texte, p. 164.
2. *Recherche des monnaies mérov. du Cenomannicum*, p. 68.

aujourd'hui Carignan dans les Ardennes. La ressemblance entre le buste gravé au droit du triens de *Perta vico*, n° 34, et le buste du célèbre triens de *Nasio vicu in Barrense* est telle que nous n'hésiterons pas à l'attribuer à un bourg voisin du Barrois, Perthes, ancien chef-lieu du *pagus Pertensis*, dans la cité de Chalons-sur-Marne. La lettre A qui occupe l'un des côtés du tiers de sou n° 35 rappelle l'A gravé dans le champ d'une autre monnaie de la collection d'Amécourt à la légende *Atravetes*, Arras. Ici cet A est surmonté d'un trait horizontal semblable à celui d'un T ; il est accompagné des lettres SC et V : on pourrait proposer de voir dans la réunion de ces lettres l'abréviation de *Sancti Vedasti*. Mais cette interprétation est très douteuse. Tout aussi incertain est le lieu d'émission du tiers de sou n° 36 dont les légendes sont : + RACI SC PETRI pour *Racio Sancti Petri* et RACIO ECCLE pour *Racio ecclesie*. Il y avait à l'époque mérovingienne plus d'une église placée sous le vocable de Saint-Pierre. Mais, comme le buste gravé au droit de notre triens est d'un style analogue à celui du buste gravé sur la monnaie de Clovis frappée à Amiens et figurée précédemment sous le n° 7, nous sommes disposé à attribuer la pièce en question au monastère Saint-Pierre de Corbie, fondé en 657 par Bathilde, veuve de Clovis II.

Le nom de lieu qu'on lit sur le tiers de sou n° 37 est *Argintorati*. S'agit-il de Strasbourg ou bien de l'un des deux Argentré qui existent en France, l'un dans le département de la Mayenne, l'autre dans l'Ille-et-Vilaine ? La question ne laisse pas que d'être

fort embarrassante. Car si cette pièce n'est pas dans le style du monnayage de la région occidentale de la Gaule, elle ne diffère pas moins, comme l'a déjà remarqué M. Engel [1], des autres pièces attribuées avec certitude à Strasbourg. Toutefois c'est plutôt dans l'Est que dans l'Ouest qu'il faut chercher son lieu d'origine. Ainsi le revers, par son aspect général, par la forme des lettres de la légende, rappelle le revers d'un tiers de sou de Mouzon, qui fait aussi partie de la collection d'Amécourt. Il convient donc de la laisser à Strasbourg, à moins qu'on ne connaisse dans la Seconde Belgique un lieu appelé *Argentorati*.

Les n^os 38 et 39 de la planche VIII sont des sous d'or; on sait combien sont rares en Gaule ces espèces de monnaie, après le VI^e siècle et en dehors de l'atelier de Marseille; le premier, qui pèse 4 grammes 20, porte en légende *Chow fit;* les tiers de sou avec cette légende sont assez communs; *Chow* a été identifié avec Huy dans le pays de Liège. Quant au second, qui pèse 4 gr. 41 et dont la légende est, au droit, BARRO CAITƧO pour *Barro castro*, c'est un produit de la même officine qu'un tiers de sou avec *Barro castro* attribué par M. Deloche à Bar-sur-Corrèze [2]. Le revers est surtout remarquable; dans le champ, un archer marchant à droite et s'apprêtant à tirer; en légende, MARIVLFI + VIVE DO, que j'interprète *Mariulfi, vive Deo*. L'acclamation *vive Deo* est con-

1. Engel et Lehr, *Numismatique de l'Alsace*, p. 150.

2. Deloche, *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, n° 88. — Le sou d'or de la collection d'Amécourt a été publié par L. Pila Carocci dans *Bullettino di Numismatica e Sfragistica* (Camerino, 1886), 2^e année, p. 86, pl. III, n° 1.

nue. Dans une inscription chrétienne du Puy, on lit *Scutari papa vive Deo*[1]. Paulin de Nole écrivant à Licentius lui dit : « Vive, precor, sed vive Deo[2]. » Ce souhait, sur le sou d'or, s'applique au monétaire *Mariulfus*, dont le nom est au vocatif. N'est-ce pas de la même façon qu'une bague du Musée de Langres porte l'inscription *Vivat qui fecit*. Et plus anciennement, les potiers romains s'adressaient, sur leurs œuvres mêmes, des vœux de bonheur comme celui-ci : *Valeat qui fecit*[3]. C'était donc un usage antique auquel se conformait Mariulfus. Mais, au lieu de se souhaiter une heureuse vie dans le siècle, lui, chrétien, tournait ses regards plus haut et se souhaitait une vie religieuse, tout entière à Dieu.

Le style du triens n° 40 est le style limousin très caractérisé. La légende du droit est *Tullo castro* ; je ne pense pas qu'il y ait témérité, malgré cette terminaison masculine, à l'attribuer à Tulle. Le denier n° 41 offre d'un côté l'image d'un cheval et la légende GODOLAICO MO ; de l'autre côté, une croix formée de quatre globules autour d'un anneau centré et la légende incomplète + IREDO..... Je n'ai pu interpréter cette légende, mais je rappellerai que plusieurs deniers avec la légende *Pectavis* et par conséquent frappés à Poitiers sont signés sinon du même monétaire, au moins d'un homonyme. *Porto Veteri*, dont

1. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 572.

2. Paulin de Nole, ep. VIII. C'est mon très savant maître, M. Edmond Le Blant, qui m'a signalé ce passage de Paulin de Nole. Il m'a également fait connaître la bague du Musée de Langres, qui trouvera place dans le *Supplément* des *Inscriptions chrétiennes*.

3. Descemet, *Inscriptions doliaires latines*, p xvi, note.

le nom est gravé sur le tiers de sou n° 42 n'est pas *Port-Vendres*, comme on l'a cru jusqu'ici. C'est plutôt Port-Saint-Père, à l'embouchure de la Loire, qui, d'après M. Longnon [1], s'appelait au IXe siècle *Vitrariæ portus*. Certains tiers de sou donnent d'ailleurs la forme *Porto Vidrari* [2]. Les deux derniers tiers de sou reproduits sur la planche VIII sont encore d'attribution incertaine.

---

## MONNAIES D'OR

### MONNAIES PSEUDO-ROMAINES

1. ANSIAAƧUAMV. Buste diadémé, à droite.

℟. VNIBIVASV. Croix chrismée sur trois degrés, sous lesquels un O entre deux I. Cercle extérieur.

2. + ATIOVFωN. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. VRTAOF∾HV. Croix potencée sur un globe, sous lequel un trait ; à gauche du globe, une étoile. A l'exergue, OMO. Cercle extérieur.

3. D N ANICTA¯IVS TI AVC. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. VICTORIA AVCVSTORI. Victoire de face, debout sur un degré, tenant de la main droite une cou-

1. Longnon, *Atlas historique*, texte, p. 208.

2. Voyez A. de Barthélemy, *Liste des noms de lieux*, n° 512.

ronne, de la gauche une croix. A l'exergue, AVRIL. Cercle extérieur.

4. D N IIVS///////ANVS. Buste diadémé, à droite.

℞. VICTVRIA AVS //////////. Victoire de face, debout sur un degré, tenant de la main droite une croix, de la gauche une couronne. Dans le champ, à gauche, LE. Exergue rogné. Cercle extérieur.

5. D N IVSTINIANVS II. Buste diadémé, à droite, la boucle du diadème détachée; devant le buste, LV. Cercle extérieur.

℞. VICTVIRIA AVSTV. Victoire de face, debout, tenant de la main droite une croix, de la gauche une couronne. Dans le champ, à gauche, CS.

6. D N IVSTINI FI. Buste diadémé, à droite, la boucle du diadème détachée; devant, TR. Cercle extérieur.

℞. VICTORIA AVSTV FI. A l'exergue, CON rétrograde. Victoire, de face, sur un degré, tenant de la main droite une croix, de la gauche une couronne; dans le champ, à gauche, NA. Cercle extérieur.

7. IIƧ ////// AOIVIII. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. II ////I И A AI. Victoire de face, debout sur un degré, tenant de la main droite une couronne, de la gauche une croix. A l'exergue, OIIO. Cercle extérieur.

8. ИIRTAVCOИITP. Buste diadémé, à droite.

℞. VICTVRIA AV ////////. Victoire de face, tenant, de la main droite, une croix; de la gauche, une couronne; dans le champ, à gauche, E; à droite, ∩. A l'exergue, NOↃ.

9. N IVƧTINNANI. Buste casqué, de face, tenant une lance. Cercle dentelé extérieur.

℟. VICTORIA AVCCC Z. Victoire, debout sur un degré perlé, de profil à gauche, tenant une croix chrismée, à longue hampe perlée ; à gauche, dans le champ, une étoile. A l'exergue, CONOB. Cercle dentelé extérieur. — Sou d'or.

10. Légende illisible. Buste à gauche.

℟. //////ODIOω. Croix potencée sur un globule sous lequel un trait horizontal ; à l'exergue, OIO. Cercle extérieur.

11. OIILVmNIAVVƧIIIIO. Buste diadémé, à droite.

℟. ƎTИ ////////M. Croix potencée sur deux degrés. A l'exergue, ICESE.

12. TIVIИTAISITИI. Buste diadémé, à droite, la boucle du diadème détachée. Traces de cercle extérieur.

℟. EPIƧCOPVƧ EƧTИ. Victoire de face, debout sur un degré, tenant, de la main droite, une croix ; de la gauche, une couronne. Traces de cercle extérieur.

13. VωИDIOƆΛI. Buste diadémé, à droite.

℟. VOƆΓAVITSIVИΛ. Croix potencée à branches égales sur un globe, accostée des lettres numérales IIV ; sous le globe, un trait horizontal ; à l'exergue ONOD. Cercle dentelé extérieur.

14. VTƧVS VI //////. Buste, à gauche.

℟. OOVϚVΘSO. Croix sur trois degrés, le pied soudé au degré supérieur.

MONNAIES ROYALES

15. + CHLODOVEVƧ. Buste diadémé, à droite.

℞. + ELICIV MONETA. Croix ancrée, fichée à un globule.

16. + AVRILIANIƧ FITVR. Buste diadémé, à droite.

℞. CHLODOVIVƧ REX entre deux grènetis. Croix à branches égales. (Pl. VII, n° 9.)

17 CAVILONNO FIT en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + CHLOTH[ARIVS] REX. Croix sur trois degrés, accostée des lettres CA. Cercle extérieur. (Pl. VII, n° 4.)

18. ƆHLOVEO RECE. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, une croisette.

℞. Légende rognée. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres M A; le champ entouré d'un grènetis. (Pl. VII, n° 8.)

19. ƧICCHRAMNO M̄. Buste diadémé, à droite.

℞. +AMBI[ANIS CL]OBOVIVƧ. Croix ancrée sur un globule, accostée des lettres REX. Cercle extérieur. (Pl. VII, n° 7.)

20. CLODOVIOƧ RE. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ELECIIVS MOИ entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres AR.

21. CLOꓕVЯIVƧ Я (*Clotarius r*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. LIOИCIVS ИOИE entre un cercle et un grènetis muni de lemnisques en forme d'A. Croix à branches égales, sur un globule, accostée des lettres GR.

(Pl. VII, nº 10.)

22. CLOTHARIUƧ REX. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. HIИCLITVƧ ET PIVS entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, le pied soudé au degré supérieur; au dessous, un point; la croix accostée des lettres VC.

23. [DAC]OBERTHVS REX. Buste diadémé, à droite.

R. + MONITA PALA //////. Croix chrismée, sur un degré, accostée des lettres EL ICI.

24. + DACOBERTHVS REX. Tête diadémée, à droite.

R. + ORDACXARIO MN. Croix sur une base semi-circulaire; le champ entouré d'un grènetis.

25. PARISIVS IN CIVE FIT. Buste diadémé, à droite.

R. DACOBERTHVS RE[X]. Croix ancrée fichée a un globule, accostée des lettres ELI CI.

26. DACOBƎRTƧ/// R. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. DOMVLINO MVNIT entre un cercle et une couronne. Croix potencée sur une base trapézoïdale.

(Pl. VII, nº 5.)

27. DACOBERT. Buste diadémé, à droite.

R. + MARI ////////. Croix à branches égales, accostée de deux points au dessus de la traverse et des lettres AƆ (pour CA), au dessous; le champ entouré d'un

grènetis auquel chaque branche de la croix est reliée par un petit trait. — Argent autrefois doré.

28. + DAϚOBERTO R. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + AMOLEИO MOE entre deux cercles. Croix surmontée d'un trait courbe, et aux bras de laquelle sont suspendus deux Λ. (Pl. VII, n° 11.)

29. DAϚOBERTV. Buste diadémé, à droite.

℟. VRNIO +. Croix accostée des lettres ΛR. (Peut-être faut-il rapprocher les lettres du champ de la légende et lire + ΛRVRNIO, pour *Arvernio*.)

30. DAϚOBERTVƧ. Buste diadémé, à droite.

℟. ЄLЄϚI //////// NЄ (la légende précédée d'une sorte d'Ω, dégénérescence de lemnisques), entre un cercle et un grènetis. Croix sur un globe, accostée de deux points et des lettres MΛ sous chacune desquelles un groupe de points.

31. + DAGOBERTUS I. Buste au diadème perlé, à droite. Cercle extérieur.

℟. DONΛTVS MONETΛ entre un cercle et un grènetis (la légende précédée d'une sorte d'Ω, dégénérescence de lemnisques). Dans le champ, croix sur un degré et un globe, accostée de deux points et des lettres BE R retournées. (Pl. VII, n° 6.)

32. HILDBPTV RЄ ////. Buste de face. Traces de cercle extérieur.

℟. VRSOMERI +. Dans le champ, monogramme de *Ruteni*. Cercle extérieur.

33. MΛSILI[Λ]. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, V. Cercle extérieur.

℞. HILAЄBERTVꙍ R IA (le pied du dernier R est barré) entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe aplati, accostée des lettres MA; sous l'M une croisette pommettée, sous l'A un trait pommetté à ses extrémités. — Sou d'or.

34. MAꙍIΓIA. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + HILAEIERTVꙍ. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres HA; le champ entouré d'un cercle perlé.

35. LOTHAVIVS REX. Buste diadémé, à droite.

℞. + VVANDELENO M +. Croix ancrée fichée à un globule.

36. MAƧ + ILIA. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, H. Cercle extérieur.

℞. [S]EϚOBERT entre un cercle et un cercle perlé. Croix potencée, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres MA.

37. ƧIϚIBЄRT R //////. Buste diadémé, à droite.

℞. Légende surfrappée, entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, accostée des lettres VI VA et au dessous V II.

38. D N SIGIBERTVS RE ///. Buste, à droite.

℞. RЄMVS CIVIT DACϾI· Victoire, debout sur un degré, tenant une croix. Cercle extérieur. — Pièce fruste. (Pl. VII, n° 3.)

39. SIϚIBERTVS REX. Buste diadémé, à droite.

℞. TVLLO. Victoire, debout sur un degré, à droite,

tenant une croix au pied pommetté de la main gauche; sous le degré, deux points. Cercle extérieur.

40. D N THЄODЄBЄRTVS Ꙩ. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. VICTORIA [AVC] LAN. Victoire, debout sur un degré, à droite, tenant une couronne; derrière, une étoile; devant, LV. Cercle extérieur.

41. D THEODEBERTVS REX. Buste casqué, de face, tenant la lance et le bouclier. Cercle extérieur.

℞. PAX ET LIBERTAS. Génie ailé debout sur un degré, à gauche, tenant de la main droite une croix à longue hampe. Dans le champ, lettres, dont une seule И est déterminée. A l'exergue, CONOB. Cercle extérieur. — Sou d'or. (Pl. VII, n° 1.)

42. D N THЄODEBERTVS VII. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. VICTORIA AVCVSTORVN. Victoire de face tenant de la main droite une couronne, de la gauche une croix. A l'exergue CONO. Cercle extérieur. (Pl. VII, n° 2.)

MONNAIES PALATINES

43. AVNVLFO. Buste, à droite.

℞. DOMN[I R]ACIO. Victoire, debout, sur un degré, à gauche, tenant une croix (?). Cercle dentelé extérieur.

44. + AOVNVLICEO. Buste diadémé, à droite.

℞. + IN EꙄCOLA FIIT. Croix pattée à branches égales; le champ entouré d'un cercle dentelé.

45. M[ON]ETA E. Buste diadémé, à droite; la nuque entourée d'un cercle de perles.

R̸. ELIPIV MO. Croix chrismée, sur deux degrés.

46. MOИETA E. Buste diadémé, à droite; la nuque entourée d'un cercle de perles.

R̸. ELIꞨIVS MO. Croix chrismée, sur deux degrés. Grènetis extérieur.

47. MONITA IN SCO. Buste diadémé, à droite.

R̸. + VICTOR[IN]VS CVI entre un cercle et une couronne. Croix pommettée à branches égales, accostée des lettres VC.

48. PALATI. Buste diadémé, de face.

R̸. + MONET[A] entre un cercle et un cercle dentelé. Croix sur trois degrés.

49. PALATI MO. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̸. + IΘHИbTADIƆИƎ //// entre deux cercles dentelés. Croix ancrée, le pied soudé à un degré, accostée des lettres CA.

50. + PALATI MON. Buste diadémé, à droite.

R̸. + E∾COL[A] //////A. Croix ancrée, fichée à un globule, accostée des lettres EL IGI.

51. + PALATI MON. Buste diadémé, à droite.

R̸. + ƎƧCOLA RE· E.A. Croix ancrée, fichée à un globule, accostée des lettres EL IGI. Traces de cercle dentelé extérieur. — Or blanc.

52. RACIO DOM[NI]. Buste diadémé, à gauche.

R̸. DAOVAL[D]O MO. Croix ancrée et fichée.

53. + SCOLA RE. Tête, à gauche.

℟. MAGNOALDO. Croix ancrée, fichée à un globule. Traces de cercle dentelé extérieur.

MONNAIES DES MONÉTAIRES

*Ateliers.*

54. LITEMVNDO. Croisette. Grènetis extérieur.

℟. Sans légende. Dans le champ, Ā surmonté de trois points, accosté des lettres S et C, chacune d'elles accompagnée de deux points; au dessous de l'A, un V sous lequel trois points. Grènetis extérieur. — Cf. *Atravetes.* (Pl. VIII, n° 35.)

55. MEDVLFO MO. Buste diadémé, à droite.

℟. ABORBONE C NE. Croix à branches égales; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Burbulne.*

56. ABRIIICKTAS (*Abrincktas*). Croix ancrée.

℟. ALGISILVS M. Croix, le pied soudé à un degré, cantonnée de quatre points.

57. ABRINKTAω. Tête diadémée, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. LEVBASIIC'. Croix.

58. ACAVN[O]FIT. (*Acauno fit*), (le second A et l'V sont liés). Buste diadémé, à droite; devant, une rosace.

℟. NICAωIO ω ////. Croix à branches égales, ornée de deux globules à chaque extrémité; le champ entouré d'un grènetis.

59. ACAVNO FIT. Buste, à droite.

℞. ROMA////S MVN. Croix accostée des lettres numérales VII; le champ entouré d'un cercle dentelé fermé en haut par un annelet centré et muni en bas de lemnisques.

60. + ACETVI∽TERCOI en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + ƆAИDO ƆOИTARIT entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, à branches égales, accostée des lettres ΛƆ.

61. ACTORIAC ////. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ////// NOLENV. Dans le champ, les lettres AR, séparées l'une de l'autre par trois points, au dessus d'un degré. Cercle extérieur.

62. ///// NƆVFICVA ИO. Buste diadémé, à droite.

℞. + VDAVINI⌒ VΛ MI⌒O entre un cercle dentelé et un grènetis fermé à sa partie inférieure par un annelet perlé et centré. Croix.

63. Légende rognée. Croix ancrée, accostée des lettres A?, le champ entouré d'un cercle.

℞. /////NIC//// en légende rétrograde, entre deux cercles. Croix sur un degré, accostée des lettres MO.

64. + AϚENAPPIO + (le Ϛ est lié à l'A qui le précède). Buste à droite; grènetis extérieur.

℞. + ALAFRIDVS. Personnage debout, de face, les deux bras levés, sur un degré. Grènetis extérieur.

65. AϚENAPPIO VI. Tête informe. Traces de cercle extérieur.

℞. ALAFREDO MT. Type incertain. Cercle extérieur.

66. ACENNO FIET +. Buste diadémé, à droite.

℞. DODDOLO MO////// entre deux cercles dentelés. Croix accostée de ٦Γ.

67. ACVƧTA. Buste diadémé, à gauche.

℞. AVDALDVƧ MONET entre deux cercles, le cercle intérieur fermé par un annelet centré. Croix aux bras de laquelle sont suspendues les lettres A et ω.

68. [AC] VƧTA FIT. Buste diadémé, de face.

℞. ////////ИT////MOИ////. Croix sur deux degrés, accostée des lettres AV.

69. AGVSTA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + OIOTATVɷ ɷIIOꟿ entre un cercle et un grènetis. Croix.

70. + VIONIS. Buste de face. Cercle dentelé.

℞. + IIIANCIO. Victoire de style barbare, debout, de face, tenant une palme de la main droite. Cercle dentelé. — Cf. *Redonis*.

71. ALANCIACO FITVR. Buste diadémé, à droite.

℞. Légende illisible entre deux cercles. Croix, le pied pommetté, accostée des lettres AII.

72. ALBENNO FET. Buste diadémé, à droite.

℞. + CELESTVS MVNETARI entre un cercle et un grènetis. Croix chrismée, accostée des lettres numérales VI.

73. [A]LBINNO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. MAXVMIO M/////// entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés.

74. ALBIꝯ ////////. Buste, à droite.

℞. I ///////// CVMARE ꟿ. Croix potencée sur trois

degrés curvilignes, le pied soudé au degré supérieur. Traces de cercle extérieur.

75. ALBIGIINSE. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. COMINO MONETARIO. Croix doublement chrismée, sur une base curviligne; aux bras sont suspendus deux A. Cercle extérieur.

76. + [BA]VDI~ILA~ (*Baudigilus*). Tête diadémée, à droite.

R. ALE+ECO. Croix ancrée.

77. ALEECO//////CO. Buste diadémé, à droite.

R. + ME///////// MON. Croix ancrée accostée de deux points. — Cf. *Alofice*.

78. ALINCAVIAS VICO. Oiseau aux ailes éployées. Cercle dentelé extérieur.

R. LEODOMARE. Croix posée sur un 8 ouvert en bas. Cercle dentelé extérieur.

79. + CHADDOVE MU (A et D sont liés). Tête diadémée à droite.

R. + ALISIV CVS. (*Alisia cas*) en légende rétrograde, entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré sur un globule, accostée des lettres AƆ (pour CA).

80. + ALISIA +FITI. Buste diadémé, à droite.

R. + DACCHO MVN (les trois dernières lettres de la légende formant monogramme). Croix sur deux degrés; aux bras sont suspendues les lettres A et ω.

81. ALOFICE VI. Tête diadémée, à droite.

℞. DONAICIO. Croix ancrée, accostée de deux croisettes dans les cantons supérieurs. — Cf. *Alecco*.

82. LEVDEBERTO MONE. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + ALSECAVDIA VICO entre un cercle et un cercle perlé fermé par un annelet. Croix sur deux degrés, accostée des lettres 7 A dans les cantons supérieurs.

83. ///ALSIOMAO FI. Buste diadémé, à droite.

℞. + CVNTAR //////. Croix; un trait dans l'un des cantons. Cercle dentelé extérieur.

84. AM + BACE. Buste à droite.

℞. ΓΙΙΑRECISILV. (*Charegisilus*.) Croix ancrée.

85. AMBACEV. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. MARCOVALDO. Croix à branches égales. Cercle extérieur.

86. AMBACEA. Buste diadémé, à gauche.

℞. NONNITTVSI. Croix sur un globe, accostée de deux points au premier canton, un point au second, trois points posés en triangle dans chacun des cantons inférieurs. Traces de cercle extérieur.

87. AMBACIACO. Buste diadémé, à droite; rosace à l'extrémité inférieure du diadème. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + ANCARICO MONE. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

88. AMBACIA VIC. Buste diadémé, à droite.

℞. DOMNARIO M. Croix sur deux degrés.

89. AMBACIA VICO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée.

℟. ΓRANOB·DO (*Francobodo*). Croix ancrée au pied fourchu, sur un degré, surmontée de trois points. Cercle dentelé extérieur.

90. + AMBACIA VICO. Croix à six branches. Grènetis extérieur.

℟. + PATORNINO M. Croix. — Ame en cuivre d'un tiers de sou d'or.

91. AMBIANIS /////. Buste diadémé, à gauche.

℟. SICCHRAMNO M. Croix accostée de deux croisettes fixées à un degré; au dessous, un point.

92. + AMBIANIS FI. Buste, à droite.

℟. MAVRO MO. Croisette dans une couronne ouverte à la partie inférieure, les extrémités recoquillées; sous l'ouverture, deux degrés.

93. AMIANIS C////. Buste diadémé, à droite.

℟. + DVLL///D /////. Croisette sur trois degrés.

94. + · BAVDARDVS. Buste diadémé, à droite.

℟. ANATALO FIT entre un cercle et un cercle dentelé. Croix fichée à un globe, accostée de deux points; sous le globe, quatre points.

95. MAVRV MOИ : Buste diadémé, à droite.

℟. ANDEBRENACV· Croix, sur un point. Cercle extérieur.

96. + ANDECAVIᔕ. Buste à droite. Cercle dentelé extérieur.

℟. AVN + ARDVᔕ. Personnage debout sur un degré, tenant de la main droite une croix. Cercle dentelé extérieur.

97. + ANDECAVIS. Tête de face.

R'. + [A]VNARDVS M. Croix accostée de deux points au dessus de la traverse.

98. + ANDECAVIS. Buste diadémé, à droite.

R'. + SEVDVLFVS. Croix ancrée.

99. + SEVDVLFVS. Buste diadémé, à droite.

R'. ANDECAVIS. Croix, le pied soudé à un globule. Cercle extérieur.

100. ANDECAVIS FITVR. Tête à droite.

R'. + LEVDENO MONE. Dans le champ, les trois lettres AND liées; au dessus, trait horizontal; au dessous, S couché. Traces de couronne extérieure.

101. ANDEL + AO VI en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R'. + ////////// OMARO MVN entre deux cercles perlés. Croix soudée à un degré, accostée des lettres AA; chacun des bras de la croix supportant une croisette.

102. ANDELES NICO. Buste diadémé, à droite.

R'. + CEORVLFVS ///// entre deux couronnes. Dans le champ, AR sur un degré. — Or blanc.

103. ANDERPVS. Buste diadémé, à droite.

R'. CHRODICISILV. Croix potencée sur deux degrés reliés et soutenus par des traits verticaux. Cercle extérieur.

104. ANIVCO VICO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée.

R'. + LEVDO[BE]RTO MO. Croix ancrée sur un degré.

105. ANICIO FI////. Tête, à gauche.

R'. MONOALDVS. Croisette dans un grènetis.

106. ANICIO FIT. Buste diadémé, à droite; au dessous, une croisette. Cercle extérieur.

℟. + DACOMRES (*Dagomares*). Calice surmonté d'un point. Cercle extérieur.

107. ANISIACO VIC. Buste diadémé, à droite.

℟. MVNNVS FIT. Croix sur un degré, surmontée d'un point, accostée de deux autres points; sous le degré, une croisette accostée de six points.

108. ANT////////. Buste diadémé, à droite.

℟. + ////NLIA RVTN· Croix, le pied soudé à un globule, accostée des lettres RV; le champ entouré d'un cercle. — Cf. *Antberi*, *Antuberix* et *Atunberix*.

109. VNT///BERI ///II. Buste diadémé, à droite.

℟. ·MN/////RIX. Croix, le pied soudé à un globule, sur un degré, accostée des lettres RV; le champ entouré d'un cercle perlé. — Cf. *Ant...*, *Antuberix* et *Atunberix*.

110. MOH···ARIVS. Buste diadémé, à gauche.

℟. ANTEBREN//////// en légende rétrograde, entre deux cercles. Personnage debout, le bras droit appuyé sur une haste, le bras gauche levé; dans le champ, à droite, V.

111. + ANTEBRINACO. Tête diadémée, à droite.

℟. + LEDOALDO MO. Croix à branches égales, accostée de deux points.

112. +LEODENO M. Buste diadémé, à droite.

℟. + ANTEBRINNAC· Personnage debout, le bras droit levé, le bras gauche appuyé sur une haste; le champ entouré d'un cercle dentelé.

113. ΛИTON////. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̸. FAIOTWDT//////. Croix, sur un globule, accostée des signes ΩX. Cercle extérieur.

114. ANꓕΛBERIX (*Antuberix*, ꓕ et Λ sont liés), en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. ᔕESCNNACAN en légende rétrograde. Croix cantonnée de quatre points. Cercle extérieur. — Cf. *Ant...*, *Antberi* et *Atunberix*.

115. ANTVNNACO ULΓIΛ. Buste diadémé, à droite.

R̸. VICꓘVRAC. Victoire informe, à droite, tenant une couronne.

116. AOIVIS FIT +. Buste diadémé, à droite.

R̸. ERPONE ꟽOꟽETARI entre un cercle et un grènetis. Croix potencée sur deux degrés.

117. APRARICIA. Buste diadémé, à droite.

R̸. PATRICIVƧ. Croix, sur un globe. (Pl. VII, n° 18.)

118. AIAIOIINOVV. Buste, à droite. Cercle extérieur.

R̸. Sans légende. Dans le champ, les lettres AR, séparées par une croisette, sous lesquelles un T accosté de deux R, ces trois lettres renversées. Cercle extérieur. Cf. *Areverno* et *Arverno*.

119. SEᔕOALD∴ Buste diadémé, à droite, muni du bras droit. Cercle extérieur.

R̸. × AVITVS ЄBЄᔕCOBVS. Dans le champ, AR sur un degré festonné; au dessus, un trait; le champ entouré d'un cercle festonné. — Cf. *Arverno*.

120. Sans légende. Buste diadémé, à droite.

℟. CIVITATI autour des lettres AR, sous lesquelles deux traits. A l'exergue, ИOИ. Traces de cercle extérieur. — Cf. *Arverno*.

121. + ////ARADO, les lettres de la légende séparées par des points. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℟. STVDILO, les lettres de la légende séparées par des points. Croix, sur un globe; le sommet entouré d'un demi-cercle de perles rejoignant l'extrémité des bras. Cercle extérieur.

122. ARCECETO. Croisette. Cercle dentelé extérieur.

℟. + ИOИИVS MV. Personnage debout. Traces de cercle dentelé extérieur.

123. + ARCIACA. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. DAOVALDVS. Croix chrismée, sur un degré et un globule. Cercle extérieur.

124. ARCIACAS. Tête, à droite.

℟. MИRINOS. Croix ancrée accostée de deux points au dessus de la traverse, et de deux X au dessous; deux points au dessus de l'S, extérieurement à la légende.

125. ARCIACO. Buste diadémé, à droite, accosté de deux I.

℟. CERANIO MO. Croix à branches égales.

126. VRDINO FIT (*Ardino fit*). Buste diadémé, à droite.

℟. HILDEBODAS//////. Croix sur deux degrés, le champ entouré d'un grènetis.

127. ARDINO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. HILDEBODA∾ M. Croix, le pied soudé à un degré sous lequel un point, accostée des lettres > <, le champ entouré d'un cercle perlé.

128. ∀R + DWO IFT (*Arduno fit*). Buste à gauche. Cercle extérieur.

℞. V∀ALLVLFVS. Croix chrismée sur un globe; au bras gauche est suspendu un ω. Cercle extérieur.

129. VR + DVNO FIT (*Arduno fit*). Buste diadémé, à droite.

℞. S ////////ΔI M. Croix sur un globule. Cercle extérieur.

130. ∀RE[V]ERИO. Buste diadémé, à droite.

℞. ///E//ИIO M. Personnage debout, tenant de la main droite une sorte de crosse; dans le champ, à droite, un astre. Cercle dentelé extérieur. — Cf. *AR* et *Arverno*.

131. ARϚEИTAO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + /////////DO MON entre un cercle et un grènetis. Croix sur un degré et un point, accostée des lettres Ƨ II.

132. ARϚENTAO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + [V]VLΓARIVS MON. Croix, sur un degré, accostée des lettres ЯA: le champ entouré d'un cercle.

133. AVNVLFVS M-O. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ARϚENTORATO FIT. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe accosté de deux points; dans le

premier canton de la croix, un point; dans le quatrième, la lettre A. Cercle extérieur.

134. ARGINTORATI FIT. Buste diadémé, à droite.
℟ + BAVTININI///////ON entre deux cercles dentelés. Croix sur un degré. (Pl. VIII, n° 37.)

135. AR//////OIGEI. Buste diadémé, à droite.
℟. ORO///TE M. Croix sur deux degrés; au dessous, une croisette; le champ entouré d'un cercle perlé, ouvert à sa partie inférieure, les extrémités recoquillées. — Argent autrefois doré.

136. ARPAGONE. Buste, à droite; dans le champ, à droite, une étoile.
℟. + LEODERAMNVS M. Croix dont le sommet et l'extrémité de chaque bras sont ornés d'un trait courbe, accostée de deux points, fichée à un globule. Cercle extérieur.

137. [AR]V + ERNO. Buste diadémé, à droite.
℟. SESOALDO M. Personnage debout, sur un degré dentelé, tenant de la main droite une palme renversée, de la gauche une haste.

138. ARVERNO. Buste diadémé, à droite, muni d'un bras. Traces de couronne extérieure.
℟. + SICOLENO entre un cercle dentelé et un grènetis. AR entre deux traits horizontaux.

139. ARVER + NO CI. Buste diadémé, à droite.
℟. + EODICIVS MONT. Dans le champ, AR sur une base munie de deux pieds en forme de lambel, le champ entouré d'un grènetis.

140. ARVE+RNO CIVE. Buste diadémé, à droite.

R̸. EODICIVS M[ON]ETA. Croix sommée d'un point, fichée à un autre point, accostée des lettres AR. Traces de couronne extérieure fermée d'un anneau centré.

141. ARVERNVS CIVES. Buste diadémé, à droite.

R̸. ARIBAVDV MONITARIO. Croix dans une couronne fermée en haut par un anneau centré, en bas par un globule accompagné de lemnisques.

142. ////MAIIIIOBO MO. Buste diadémé, à droite.

R̸. + ARVIRNNO CIVITI FITVR. Personnage debout, tenant une palme de la main droite, une haste de la gauche. — Cf. *AR* et *Areverno* et *Inaïonoao*.

143. A///TO DICICIV. Buste diadémé, à droite.

R̸. TEVDOVALDO MO///. Croix cantonnée des lettres LEMO; au dessous, un point; le champ entouré d'un cercle dentelé.

144. + ATRAVETES. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R̸. ALCHEMVNDO entre deux cercles dentelés. Dans le champ, A sommé d'une croix; au dessous, un fleuron. — Cf. A.

145. ATVNBERIX. Buste, à droite.

R̸. Sans légende. Monogramme dans un grènetis. — Cf. *Ant...*, *Antberi* et *Antuberix*.

146. VVANAKO VCO (*Avanaco vico*). Buste diadémé, à droite.

R̸. + GANDOALDO MON (*Gundoaldo mon*) entre un cercle et un cercle dentelé. Croix cantonnée aux 1 et 2 d'un point, au 3 d'un <, au 4 d'un A.

147. AVИƆLVPRA. Dans le champ, un A.

℟. + CHEDDO. Dans le champ, type indéterminé. Cercle extérieur.

148. MAVRINAƧ M (*Maurinus m*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + AVRELIИVAИA MO entre deux cercles. Croix chrismée, le pied potencé, sur deux degrés, accostée d'une croisette dans le canton dextre supérieur, et de deux points dans les cantons inférieurs.

149. RACIO MVNAXTIRII. Tête diadémée, à droite.

℟. AVRILIANIƧ CIVI. Croix ancrée sur deux degrés.

150. + EBRIGISILVS MONI ////. Tête diadémée, à droite; dans le champ, à droite, XXX. Cercle extérieur.

℟. [AVRI]LIANIS CIVITAT/// entre deux cercles festonnés. Croix sur deux degrés.

151. AVSCIS FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℟. AVNVLFVS. Personnage debout, de face, les bras écartés; au dessous, un trait. Cercle dentelé extérieur.

152. + AVDO MONET : Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℟. + AVTIƧIODERO. Croix sur deux degrés séparés par un point allongé; le sommet et les bras terminés par une boule. Grènetis extérieur.

153. AVИEИI/////. Buste, à droite.

℟. Légende rognée. Croix sur un degré, accostée des lettres BA; le champ entouré d'une couronne fermée par un demi-cercle.

154. Sans légende. Croix, fichée à un point, la tête entourée de sept points, accostée des lettres BA sous chacune desquelles un point; le tout dans une couronne.

R̸. ✢ ELAFIV∾ MOНE. Calice surmonté d'une croix et cantonné de quatre points. — Cf. *Banaciaco*.

155. + BACO//////////. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. /////////DELENO//// entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, accostée des lettres PO. — Or blanc.

156. ALLO MO. Buste diadémé, à droite.

R̸. BAGN⁝SSVINI. Croix potencée sur un globe; au dessous, un degré.

157 + BAINISSONE. Buste diadémé, à droite.

R̸. + AIRVLFO MON. Croix potencée sur un globe, sous lequel un degré. Cercle extérieur.

158. + BAIOCAS en légende rétrograde. Tête diadémée, à droite.

R̸. ////////ADV∾Γ/////. Croix ancrée sur un degré, accostée de deux globules.

159. + BAIOCAS. Buste diadémé, à droite; au dessus, une étoile. Traces de cercle dentelé extérieur.

R̸. //// ALLACIV∾. Croix sur un globule; au dessous, une base curviligne; au dessus, une étoile. Traces de cercle extérieur. — Ame en argent d'un tiers de sou fourré.

160. + BAIOCAS. Buste diadémé, à droite.

R̸. AST////////// F. Personnage debout, de face, tenant de la droite une haste, reposant sur un degré.

161. BAIOCAS. Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

℟. + BERIGISLO +. Croix sous laquelle une ligne de trois points et un degré. (Pl. VII, n° 17.)

162. + BAIOC'AS FIT. Objet en forme de Ψ.

℟. +. MALLVLEV. Croix à branches égales, accostée de deux points. Cercle extérieur.

163. + BAIONIE. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℟. + ABBIYA (*Abbisa*). Personnage debout, de face. Traces de cercle dentelé extérieur.

164. + BAIORATE. Tête informe. Cercle dentelé extérieur.

℟. ALAFIVS. Croix, le pied potencé, cantonnée aux 1, 2 et 4 d'un point, au 3 de deux points. Cercle dentelé extérieur.

165. BALATONNO. Buste diadémé, à droite.

℟. + AGIBODIO////. Croix fichée.

166. BALATONNO. Buste à droite; dessous, un arc de cercle accosté de deux points.

℟. ETTONE MON. Croix sur trois degrés.

167. BALLATETONE. Croix à six branches. Traces de cercle extérieur.

℟. BOBOLENO MO. Croix; à chacun des bras est pendu un I. Traces de cercle extérieur.

168. BANACIACO //////. Buste diadémé, à droite; la nuque entourée d'un cercle perlé.

℟. + VROSCA. Croix, le pied soudé à un anneau. — Cf. *BA*.

169. MAVRINO +. Tête, à droite.

R̸. BARELOCO. Croix ancrée, sur une croisette.

170. + BARRO CAITZO. Tête diadémée, à droite. Double couronne extérieure.

R̸. MARIVLFI + VIVE DO. (*Mariulfi Vive Deo*). Archer se dirigeant à droite; devant, un cercle de cinq points; derrière, une lance; entre les jambes, un vase. Couronne extérieure. — Sou d'or.

(Pl. VIII, n° 39.)

171. BARRO CASTRO. Tête diadémée, à droite. Couronne extérieure.

R̸. MARIVLFOS. Type indéterminé. Couronne extérieure.

172. //////BASILI. Buste, à droite.

R̸. ////NIIPI///. Croix ancrée sur deux degrés.

173. + BĀS* + PŌR. Buste diadémé, à droite.

R̸. + IOHANNE M̄. Croix sur un degré dentelé.

174. + BEGORRAFIT—. Buste diadémé, à droite.

R̸. + TAVRECVS MO. Croix sur un globe, accostée des lettres CG, et au dessous, VII.

175. BEJ'CIACO. Petite tête, à gauche. Couronne extérieure.

R̸. LEVDOMVRO (*Leudomaro*). Croix. Couronne extérieure.

176. + BELEAVK////. Tête informe.

R̸. + TEODOVALD entre deux cercles dentelés. Croisette.

177. BELENO FIIT. Buste diadémé, à droite.

R̸. ////// // MODOLINO MONI///. Croix sur deux degrés,

accostés des lettres BЄ; au dessous, un globule; le champ entouré d'une couronne de feuillage.

178. [FR]EDOMANDO (*Fredomundo*). Buste diadémé, à droite.

R'. + BELLOVETO (*Bellofacto*). Croix sur deux degrés, accostée de deux points au dessus de la traverse.

179. BELLO MO. Buste diadémé, à droite.

R'. + ERMOA+LDO MO. Croix, le pied soudé à un degré sous lequel un globule, accostée des lettres ⅃V; le champ entouré d'un grènetis.

180. LEODOALDO MO. Tête diadémée, à droite.

R'. + BEИAIAƧCO V. Croix chrismée accostée aux 1 et 3 d'un point, au 4 d'une croisette.

181. + BEOREꟼAƧ CIV. Buste diadémé, entouré d'un grènetis.

R'. + ANTIDIVSO MO entre deux cercles perlés. Croix à branches égales.

182. + BERECILLO. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle dentelé extérieur.

R'. + BEBONE MONT entre un cercle et un cercle perlé. Croix; au dessus et au dessous, un point. — Cf. *Bircilloo*, *Brecillo* et *Bricilloo*.

183. + BETOREꟼAS CI. Buste diadémé, à droite.

R'. + AIꟼIMAᗡO MO. Croix.

184. BETOREX. Buste, à gauche.

R'. FREDVLF MONITA. Croix sur un globule et un degré.

185. BETTINIS FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + MEDOALDO AO. Croix à branches égales. Cercle extérieur.

186. + BIAENATE PAGO. Buste diadémé, à droite.

℞. + SECONE MONETA entre deux cercles festonnés. Croix cantonnée des lettres LEMO.

187. BILLIOMACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMNECH[ILL]O M. Dans le champ, les lettres AR, sur un lambel à trois pendants ; le champ entouré d'un cercle perlé.

188. BIΓΓIOMAC AICO (*Billiomac vico*). Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMNECHILLO M̄. Dans le champ, les lettres AR sur un lambel à deux pendants ; le champ entouré d'un grènetis.

189. + BILLIOMV VICO (*Billioma vico*). Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMNECHILLO MO. Personnage debout, tenant de la droite une sorte de palme, de la gauche une haste; le champ entouré d'un grènetis.

190. BIJVCO VICO RT. Buste diadémé, à droite.

℞. + BABONE MO////// entre un cercle et une couronne. Croix potencée à sa partie supérieure, accostée des lettres AƆ.

191. + BIRCILLOO. Buste diadémé, à droite.

℞. + MODERATVS. Croix. Traces de cercle extérieur. — Cf. *Berecillo, Brecillo* et *Bricilloo.*

192. ADDOLE[N]V∾. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée. Cercle dentelé extérieur.

℞. BLNAVIA//// (*Blanavia*). Croix ancrée sur une

base semi-circulaire; au dessus de la croix, trois points. Cercle dentelé extérieur.

193. BLE + SO. Entre L et E de la légende, deux petites croisettes. Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

℞. + DOMMIO//////. Croix ancrée; le champ entouré d'un cercle dentelé.

194. BLE + SO. Buste diadémé, à droite.

℞. EDOMMIO M. Croix.

195. BODE + GIN////. Buste informe, à droite.

℞. BERTOINVN. Croix pommettée, à branches égales, cantonnée de quatre points. — Or blanc.

196. BOΔESIO VICO. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΔOMMOLENVS MO entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, cantonnée aux 1 et 2 d'un T renversé, au 3 d'un C, et au 4 d'un Λ.

197. DODESIO VIΩO (*Bodesio vico*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + TRASOALDVS MONET entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres CΛ.

198. BODESIO VICO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + TRASOALDVS entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres ΛƆ.

199. WAKIVLFO MON (*Mariulfo mon*). Buste diadémé, à droite.

℞. + BODOVRECΛ FIT entre deux couronnes. Croix pattée à branches égales.

200. BOΓBEAM (*Bolbeam*). Croix. Cercle dentelé extérieur.

R'. MOBERATO. Croix; un point dans le second canton. Cercle dentelé extérieur.

201. + BONONIA IVW en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R'. + IBBINO MO ∴ entre deux cercles dentelés. Croix sur un degré.

202. BOꟺNAOAO⌒E. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R'. + OBOBAGDE ꟽOTИOE entre un cercle et un cercle dentelé. Croix à branches égales, cantonnée aux 1 et 2 d'un point, au 3 d'un ˥, au 4 d'un Γ. — Or blanc. Style de la I^re Belgique.

203. VVILLVLFVS M̄ +. Buste diadémé, à gauche.

R'. + B:RAIA VICO. Croix à six branches. Traces de cercle dentelé extérieur.

204. + BRECIACO FI. Buste, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R'. + VRꟺVLFO ꟽO. Croix. Cercle dentelé extérieur.

205. [+ B] RECILLO FI///. Buste diadémé, à droite.

R'. + MODERATVS. Croix. — Pièce échancrée. — Cf. *Berecillo*, *Bircilloo* et *Bricilloo*.

206. MAGNIDIVS MV. Buste diadémé, à gauche.

R'. + BREGVSIA FIT. Croix chrismée, sur deux degrés, accostée des lettres numérales VII. Cercle dentelé extérieur.

207. .BRΕXIS AICO (*Brexis vico*). Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. + ΛΛVΓDONE IN (*Waldone m*). Croix ancrée sur un degré, surmontée de trois points. Cercle dentelé extérieur. — Cf. *Brixis vico*.

208. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, F.

R. × FAVSTINVS MO. Dans le champ, BRI sous un trait et sur un X; le champ entouré d'un cercle perlé. — Cf. *Brivat*.

209. + BRICILLOO. Buste diadémé, à droite.

R. + MODERATVS. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur. — Cf. *Berecillo*, *Bircilloo* et *Brecillo*.

210. BRIDVR E + ORTE. Buste, à droite.

R. + PROVINVS M. Croix chrismée, fichée à un globule; aux bras sont suspendues les lettres A et ω. Traces de cercle dentelé extérieur.

211. BRIENNON. Buste diadémé, à droite.

R. AIEVLFVS. Croix ancrée sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

212. BRIENNON. Buste diadémé, à droite.

R. + AICV//////////MONT entre deux cercles festonnés. Croix accostée des lettres C>. (Pl. VIII, n° 31.)

213. BRIGIN. Buste de face, de style barbare.

R. BODIS///////. Cercle festonné extérieur.

214. BRINNOIA ITOR. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R. + MAGNVS M. Croix, le pied potencé, le sommet pommetté, accostée de deux points dans les cantons supérieurs. Cercle dentelé extérieur.

215. BRIODR////. Tête diadémée, à droite.

R̸. ////RCVLFVS. Croix ancrée sur un globule.

216. BRIO·N··A. Buste diadémé, à droite; au dessus de la tête, cinq points.

R̸. CHARVARICVS. Croix sur un globule; le champ entouré d'un cercle dentelé.

217. + BRIONNO. Buste diadémé, à droite.

R̸. LEO MONIT////. Croix ancrée.

218 + BRIONNO VI. Tête informe.

R̸. LEVDIGISIL. Croix à branches égales.

219. BRIONNO VICO. Tête diadémée, à droite.

R̸. LE[O M]ONITARI. Croix ancrée, fichée à un globule.

220. BRIOSSO VICO. Buste diadémé, à droite.

R̸. + CHADVLF/////. Croix doublement chrismée, sur une base rectangulaire, cantonnée aux 1 et 2 d'un point, aux 3 et 4 d'une étoile. Traces de cercle extérieur.

221. BRIOSSO VICO. Buste diadémé, à droite, muni d'une main grossière; devant, une croisette; le champ entouré d'un cercle qui se confond avec la nuque.

R̸. + CHAIDVLFO M//////. Croix pattée et chrismée, sur une base, cantonnée de quatre points.

222. BRIOSSO VICO. Buste, à droite.

R̸. GENNASTE/////. Croix ancrée, fichée. — Cf. *Sriosso*.

223. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, une étoile.

R̸. + SENOALDVS MON. Dans le champ, BRI VAT en deux lignes; au dessus, un trait; le champ entouré d'un cercle perlé.

224. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, un astre. Cercle extérieur festonné.

R̸. + MAGNOALDO MO entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, BRI VAT en deux lignes.

225. BRIVATE VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̸. × VRSIO MONETARIV entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, AR sous un trait et sur un lambel à trois pendants.

226. BRIVATE VICO FITV. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̸. × AVDIRICVS MONETAR entre un cercle et un grènetis. Personnage debout tenant de la main droite une sorte de crosse, de la gauche un croissant. — Cf. *Bri* et *Sci Juliani*.

227. BRIVNNONE F. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. DN VICTORIAVCVS. Victoire debout, de face, tenant de la main droite une couronne et de la gauche une croix; à l'exergue, trois points. Cercle extérieur.

228. + BRIXIS NICO (*Brixis vico*). Buste, à gauche. Cercle extérieur.

R̸. VALDO MON en légende rétrograde. Croix accostée de quatre points, les points des cantons inférieurs plus gros que ceux des cantons supérieurs. Cercle extérieur.

229. BRIXIS VICO F. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles. Cercle dentelé extérieur.

R̸. VVALDONE M̄. Croix surmontée de trois points

disposés en triangle, posée sur une croisette. Cercle dentelé extérieur. — Cf. *Brexis vico*.

230. BRVCIROИ +. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles.

ꝶ. IRVH-ΓV∾ W. Croix sur trois degrés, cantonnée de deux croisettes posées en X, au dessus de la traverse, et de deux points au dessous.

231. + BVLBIACVRTЄ DOME · Buste diadémé, à droite.

ꝶ. + MAVRONTO ꟿONITA. Croix ancrée; le champ entouré d'un cercle festonné.

232. BVRbVΓNE CAS. Buste diadémé, à droite.

ꝶ. VILIEMVNƏVS MONT. Croix sur trois degrés, accostée des lettres ꟼV. — Cf. *Aborbone*.

233. + BVRDEꟼALA. Oiseau tourné à droite; devant, une croisette.

ꝶ. + AVDER////////. Croisette surmontée de deux lignes courbes.

234. BVRDE ꟼALA. Buste diadémé, à droite.

ꝶ. BERTIGISELO. Croix ancrée, fichée à un point, accostée de deux points.

235. + BVRDEꟼALA +. Buste diadémé, à droite.

ꝶ. + LEODERICVS. Croix ancrée.

236. + BVRDEꟼALA F +. Buste lauré, à droite.

ꝶ. BEREBODEꟿ MO. Personnage debout, à droite, tenant de la main droite une sorte de sceptre; le champ entouré d'un grènetis.

237. + BVRDIALE. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. VVALDO NONI —. Croix, sur un point, accostée des lettres C9. Cercle extérieur.

238. + BVRDIALE FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. VVALDO MOI‾ +. Croix accostée de deux personnages, sur un degré. Couronne extérieure.

239. + BVRIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. //////ERTINO ᗰO//////. Croix ancrée accostée de deux groupes de trois points disposés en triangle.

240. //////BARIC CA (*Eburio cas ? ?*). Dans le champ, les lettres ER réunies en haut par un demi-cercle.

℞. ////////DVLFO ᗰO////. Croix ancrée accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle perlé.

241. CABI[L]ONNO. Buste de face; au dessus, croisette.

℞. + Є/////CSMVNIAN M. Croix sur deux degrès, accostée des lettres CA; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Cavelono* et *Kbilono*.

242. CABILONNO. Buste de face; au dessus, croisette.

℞. + ЄD‾CO///////' M entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, accostée des lettres CA.

243. + CABILONNO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. ∴ DOᗰNITO ᗰO. Croix sur un globule aplati. Traces de cercle extérieur.

244. + CABILONNO FIT. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. ////////AIO MON. Croix chrismée, sur trois degrés, accostée des lettres CA; le champ entouré d'un cercle

perlé, ouvert à sa partie inférieure, les extrémités recoquillées.

245. CABLONNO. Buste de face; au dessus, croisette.

℟ + ////////OTEDTIC entre un cercle et un grènetis. Croix sur un degré, accostée des lettres CA. — Or blanc.

246. CABNI//// + INNΓI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. + AV∾ĿINIOIП entre un cercle et un cercle perlé ouvert à sa partie inférieure et dont les extrémités sont recoquillées. Croix sur deux degrés, accostée des lettres ◇Ͻ.

247. + CADDA//////////FICIT. Buste diadémé, à droite; la croisette en tête de la légende forme l'amortissement du diadème.

℟. + MAV////////////Ꮃ entre un cercle et un grènetis. Croix sur trois degrés.

248. + ĽADOΓIDI (*Cadolidi*). Buste, à droite.

℟. + IOANNES (A et N sont liés). Croix, la traverse munie de deux pendants, cantonnée de quatre points.

249. IOANNIS MV. Buste diadémé, à gauche.

℟. + ĽADOLIDI. Croix, la traverse munie de deux pendants, accostée de deux points triangulaires dans les cantons supérieurs.

250. C/DORCA F. Buste lauré, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℟. LEO ᗰO. Deux colombes accostant et becquetant un pampre.

251. CADVRCA +. Buste diadémé, à gauche; au dessous, une croisette.

℟. FRANCVLFVS. Croix ancrée sur deux degrés. Cercle extérieur.

252. + CADVRCA FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle festonné extérieur.

℟. BASILIO MO. Victoire debout sur un degré.

253. CAIO VICO. Buste diadémé, à droite.

℟. + AMMONEALD entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, AR sur un trait dentelé muni de lemnisques.

254. CAIO VICO. Buste diadémé, à droite.

℟. + BETTO MO entre deux cercles dentelés. Dans le champ, la lettre A, accompagnée d'une croisette.

255. •+• CAIO VICO. Buste diadémé, à droite.

℟. LANNIGNOLO. Dans le champ, AR sur un trait horizontal. Cercle extérieur.

256. IAVEAL///// + ⊢ONE. Buste diadémé, à droite.

℟. CALALVSIA////. Croix sur deux degrés; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Or blanc.

257. +...CALLACO (*Callaco*). Type indéterminé.

℟. + AGOBRANDO. Croix cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

258. CALMACIAGO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. + BALDVLFVS MONE entre deux cercles. Croix sur un degré, dans un grènetis. (Pl. VII, n° 23.)

259. IIANARIVS en légende rétrograde. Buste à gauche.

R̸. CAM•A•RAC en légende rétrograde. Croix ancrée (l'ancre renversée), à branches égales, fichée à un degré.

260. CAMARACO. Buste diadémé, à droite.

R̸. ALA///////NEVS. Croix chrismée sur deux degrés ; traces de couronne extérieure. — Cf. *Cameraco*.

261. CAMBARISI. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̸. + LEODVLFO MONITA entre deux cercles. Croix ; un point à chaque extrémité.

262. + CAMBARISIO FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̸. + CASTRICIO M̄. Croix chrismée, une croisette dans le second canton. Couronne extérieure.

263. CAMBIDONNO FITVR. Buste, à droite. Grènetis extérieur.

R̸. FRANCIO FICIT 8 +. Personnage, une croix dans la main droite, debout sur une base rectangulaire ornée de traits horizontaux. Grènetis extérieur. — Cf. *Candidonno*.

264. CAMERACO FI. Buste diadémé, à gauche.

R̸. LANDEBERTUI. Croix, le pied soudé à un degré sous lequel des points. — Cf. *Camaraco*.

265. CAMPANIAC. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R̸. + BADEGISILO M entre deux cercles dentelés. Croix à branches égales.

266. CANDIDONNO. Buste, à droite, muni d'un petit bras. Cercle dentelé extérieur.

℞. FRANCIO. Croix chrismée, le pied soudé à un globe; un point dans le quatrième canton. Cercle dentelé extérieur.

267. CANDIDONNO. Croix, le pied soudé à un globe. Couronne extérieure.

℞. FRANCIO. Croix chrismée; un point dans le troisième canton. Couronne extérieure. — Cf. *Cambidonno*.

268. CANOSACONC· en lég. rétrograde. Tête informe, à droite.

℞. ⊦ ARILFICIIVS en lég. rétrograde. Croix.

269. CANNACO. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. RVTESNO. Croix sur un globule, sous lequel un trait aux extrémités recoquillées. A l'exergue, six traits verticaux en forme de clous. Cercle extérieur.

270. CANNACO FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. //////RVTENE CIVE. Croix potencée sur un globule. Cercle extérieur. — Cf. *Nnaco*.

271. + CANTOANO. Croix chrismée.

℞. + FRANCONC MO. Croix ancrée, sur un degré. Cercle dentelé extérieur.

272. LEODVLFO (*Leodulfo*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + CANTOLIANO FET entre un cercle et un cercle perlé. Croix sur un globe, accostée des lettres V I.

273. CANTOLIMETE. Buste diadémé, à droite.

℟. FVLCOALDVS MO. Croix chrismée sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

274. + ꓛARAИꓛIAꓛ◇. Buste diadémé, à droite.

℟. + LOPVꙅ MOИET entre deux cercles. Dans le champ, AR sur un degré.

275. ΛMИI (M et N formant monogramme). Tête diadémée, à droite.

℟. CARI¯CIΛCW. Croix; au dessous, un trait. A l'exergue, lettres indéterminées.

276. + CAꓤILIACO (*Cariliaco*). Tête à gauche.

℟. IEODO + ///////. Croix ancrée, sur un globule, cantonnée de quatre points. Traces de cercle extérieur.

277. CΛRNOTES FIT. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, trois points disposés en triangle.

℟. + ꟼVNDERICO ᗰON. Croix ancrée.

278. CAROVICVᴧO. Buste diadémé, à droite.

℟. + ////////OLEO MON entre un cercle dont il ne reste qu'une trace, et un cercle perlé. Croix à branches égales.

279. CVRTINICO. Tête diadémée, à droite.

℟. WVR·I//////FI (*Marlaifi ?*) Croix fichée à un point.

280. ꓛAꓤTINIꓛO. Tête diadémée, à droite.

℟. MARΓAIFΛS ou ARΓAIFΛS M en lég. rétrograde (*Marlaifus* ou *Arlaifus m*). Croix fichée.

281. CARVILL. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R'. + CENSVLFVS. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

282. CASSORIACO. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles. Cercle dentelé extérieur.

R', BЄRTOVALDV MONI entre deux cercles. Dans le champ, A•R sous un trait et sur un degré. — Or blanc.

283. AV //////VLFO. Buste de face.

R'. + CAꙍTO//////CO entre deux grènetis. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.

284. + ꓛVꙍTꓤV (*Castra*). Buste diadémé, à droite.

R'. + EꓤROALΔVS (*Ebroaldus*). Croix ancrée sur trois degrés.

285. + CA∾.I.bV (*Castra*). Buste diadémé, à droite.

R'. + EBꓤOVГᗝՈS. (*Ebroaldus*). Croix ancrée sur trois degrés.

286. + ꓛ[A]ꙍ:TRA VIꓛO. Buste diadémé, à droite.

R'. + ꓛBRO//////// en légende rétrograde. Croix ancrée. Cercle extérieur.

287. ꓛASTR[F]VSI en lég. rétrograde. Tête de face informe; au dessous, un trait. Cercle dentelé extérieur.

R'. FRAϹϽIϤILLVS. Personnage informe. Cercle dentelé extérieur.

288. ꓛAƧTR FAƧI. Tète de face; au dessous, deux degrés. Cercle dentelé extérieur.

R'. FRAϹϽIϤILLVS. Croix fichée à un point. Cercle dentelé extérieur.

289. + CAƧTRO. Croix ancrée.

℞. ///AB///////. Croix.

290. CASTRO. Buste, à droite.

℞. + PARENTE MONAO. Croix à branches égales, accostée de deux points, l'un dans le premier canton, l'autre dans le quatrième; le champ entouré d'un cercle festonné.

291. + CASTRO FVC_/////. Buste diadémé, à droite.

℞. ///EDEMIVS MO. Croix sur un globule, accostée des lettres C ꝯ et au dessous V II.

292. + CASTRO FVS. Buste diadémé, à droite.

℞. + ////////S MO. Croix.

293. CASTRO FVS. Buste diadémé, à droite.

℞. + PARENTE MON. Croix surmontée d'un trait courbe. Traces de cercle extérieur.

294. CASTRO FVSLI. Buste, à droite.

℞. ///////OR·M·O·N///. Monogramme constantinien.

295. CASTRO FVSCI. Buste, à droite.

℞. SEROTENO MO. Croix chrismée, sur deux degrés; au dessous, une étoile.

296. [C]ASTRO FVSI. Buste, à gauche.

℞. + IACOAN en lég. rétrograde. Monogramme constantinien. — Ame en bronze d'un tiers de sou.

297. + CASTRO FVSIV. Buste informe.

℞. + RANEPERTO M̄ entre deux cercles dentelés. Croisette.

298. + CASTRO MA. Tête diadémée, à droite.

℞. ADRIVNO OW (les lettres D et R sont liées; *Adriano mo*). Croix au pied pommetté, les bras et le

sommet potencés, accostée de quatre points. Traces de cercle extérieur.

299. CATALAVNI[S] CIV////. Buste diadémé, à droite.

℞. LVL LV M///// entre deux couronnes; la légende divisée en quatre fragments par quatre globules entourés de points. Croix à branches égales.

300. CATIRIACO FTI•• Buste diadémé, à droite.

℞. ϤCLDV/////V∾ MO. Croix potencée à son sommet; le champ entouré d'un cercle perlé, ouvert à sa partie inférieure. Traces de cercle extérieur.

301. + CATOMO///////. Tête de face.

℞. + ARIVALDO. Croix pattée à branches égales, sur trois degrés.

302. CAʌ (*Cav*), à droite; ‹ I ‹—, à gauche. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

℞. VПOПUПVVПП entre un cercle et un grènetis. Croix au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres Lꟺ.

303. + CAVELONO IVTƆI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. VIITOIA /////IT. Croix, au pied potencé, sur un globe, accostée des lettres C Ϥ, et au dessous, V II; le globe posé sur un trait. A l'exergue, I ON I. Cercle extérieur.

304. + BA/DEMERE MO. Buste diadémé, à droite.

℞. + CAVILONNO FIT entre un cercle et un cercle perlé. Croix sur deux degrés et un globule, accostée des lettres C ʌ.

305. + DOϻNITTO ϻONI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. CωVIVONNO FIT (*Cavilonno fit*). Croix sur trois degrés. Cercle extérieur.

306. CAVILONNO FT. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMNITTO + MONETA entre deux cercles dentelés. Croix sur deux degrés et un globule, accostée des lettres C A.

307. CAVILONO FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + BAIOLFO ЄT ЬAIONЄ ⅭⅮONI entre un cercle et une couronne de feuillage. Croix sur deux degrés et un globule, accostée des lettres C Λ.

308. CAVILONO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + ЬΛVDOⅭⅮ////// NOΛLDO M entre un cercle et une couronne de feuillage. Croix sur deux degrés et un globule aplati, accostée des lettres C Λ. — Cf. *Cabilonno* et *Kbilono*.

309. + ⊏ENOM[A]NNIS. Buste diadémé, à droite.

℞. + MELLIONE. Croix sur un degré, cantonnée, dans les cantons supérieurs, d'un point; dans les cantons inférieurs, d'une croisette; un point sous la lettre M de la légende.

310. [CENO]MANИIS. Buste, à droite.

℞. SIԳԳVLFVS. Croix sur deux degrés.

311. CEVOωTFEO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. CINIMRAICIV entre un cercle et un cercle perlé. Croix accostée des lettres Ɔ Λ.

312. ⊏HOAE FIT +. Buste diadémé, à droite.

℞. BERTOALDO M. Croix, la traverse munie de

deux pendants curvilignes, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. — Cf. *Coe*.

313. CHOAE FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. BOBONE WONE. Croix, la traverse munie de deux pendants, accostée de deux points dans les cantons supérieurs; sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. Cercle extérieur.

314. CHOΛE FIT. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

℞. ЧANDOLIONI M. Croix accostée de deux points, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un globule.

315. CHOAE FIT. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. LANDIЧISILOS MO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, accostée de deux points. Cercle extérieur. — Sou d'or. (Pl. VIII, nº 38.)

316. CHOAE FIT. Buste, à droite.

℞. LANDIЧISILOS MO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, accosté de deux points; dans le quatrième canton de la croix, ∋. Cercle extérieur.

317. + CHOЄ CAƧTRO. Buste, à droite.

℞. VECTVRIA. Croix chrismée et potencée.

318. CHO + E///IFIT +. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + RIЧOΛLΩVS. Croix, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un globe; aux bras de la croix sont suspendues les lettres Λ et ω. Cercle extérieur.

319. CHOE /////RIVꙍ (*Choe monetarius*). Croix, au pied potencé, sur un globe aplati, sous lequel un trait.

℟. Le nom du monétaire *Landigisilus* défiguré. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

320. CHO· + FITA. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. BERTOAL. Croix, accostée de deux points, sur une base trapézoïdale sous laquelle un point. Cercle extérieur.

321. CHOIƧꙍꙍΓ +. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℟. THIBAIO Ꙫ FICIT. Croix à branches égales, accostée des lettres LEꙪO retournées ; le champ entouré d'une couronne. — Or blanc.

322. CHOIV FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. BERTELIИO. Croix sur une base rectangulaire, sous laquelle un globule. Cercle perlé extérieur.

323. ꓭHOIV TIT. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

℟. BERTELIИO. Croix, la traverse munie de deux pendants, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, sur une base rectangulaire, sous laquelle un globule. Grènetis extérieur.

324. CHOI + ∾ AIC (*Chois vic*). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. GVNDEBER W. Croix sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. Cercle extérieur.

325. + CHVO///// entre deux cercles. Tête diadémée, à droite.

℞. ⋮ + ⋮ ꓕИIBMIΛ. Croix sur deux degrés. Cercle dentelé extérieur.

326. + CLAIO FIT. Tête, à droite.

℞. BOBO+LINO. Croix ancrée fichée à un globule.

327. CΓVIO ΛIC + (*Claio vico*). Tête, à gauche.

℞. RIOBOII∽. Croix ancrée, fichée à un globule.

328. CLIM[O]NE. Buste diadémé, à droite.

℞. VINOVΛLDVS (*Vinovaldus*). Croix ancrée.

329. ΕΓIMOИE F⁝ +. Tête diadémée, à droite.

℞. VIИOIOV∾. Croix ancrée, sur un globe, accostée de six points.

330. CLIMONE VIC. Buste à droite, la nuque cerclée.

℞. VINOVΛLDVS. Croix ancrée, sur un globule. (Pl. VIII, nº 28.)

331. + CLISI FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + LEODENVS MONE¯. Croix. Couronne extérieure.

332. CLO + E FIT +. Buste diadémé, à droite.

℞. + LEODOALDO. Croix accostée des lettres HCI. Couronne extérieure.

333. + ΕLO ////FITV. Buste, à droite.

℞. + /////MONCT. Croix ancrée, accostée des lettres ‹O ou LO.

334. CLVCIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + BΛVDOVE∾O MVИT entre un cercle et un

grènetis fermé en bas par un anneau centré. Croix, sur un degré.

335. CИIDAOVH. Buste diadémé, à droite.

℞. ·I ☐·OT·VICNVNICⅬ. Croix à branches égales, avec quatre rayons pommettés s'échappant des angles, fichée à un globule interrompant le cercle perlé qui entoure le champ.

336. + GUNDUFUS. Type incertain. Cercle extérieur.

℞. + COCCACO FIT. Croix à branches égales, accostée de quatre globules. Cercle extérieur.

337. COCCIAC◇. Buste diadémé, à droite.

℞. [V]RS◇L + ////////. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres C O; le champ entouré d'un cercle dentelé.

338. C◇CCIAC◇. Buste diadémé, à droite.

℞. + [V]RS◇LENVS. Croix, sur un degré, accostée des lettres C A; le champ entouré d'un grènetis fermé en bas par un annelet centré. (Pl. VII, n° 14.)

339. CO + E + H en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. BERTOAΓ. Croix, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. Traces de cercle festonné extérieur.

340. COLOИIA ANVS P P AVC. Buste diadémé, à droite.

℞. /////// VAAGSTHM ////. Victoire debout, à gauche, tenant une croix. Revers fruste.

341. COLONIA CIVI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. ꟼAVCEMARE MIO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

342. COLVMBARIO VIC. Buste diadémé, à droite.
+ C◇RB◇M ///////// entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, accostée des lettres ɔ И.

343. + ꞆONBENAS FIT. Buste diadémé, à droite.
℞. + BONITVS MON. Croix, le pied soudé à un globe, accostée de deux étoiles; au dessous, un degré.

344. COИDATE VICO ⊢ (*Condate vico fit*). Croix à six branches.
℞. ΛVDOMΛИDΛ∾ MO (*Audomundus mo*) entre deux cercles. Croix accostée de quatre points.
(Pl. VII, nº 21.)

345. Ꞇ◇NSERANIS entre deux couronnes. Croisette.
℞. ᔕEWOO. Sorte de monolithe surmonté d'une croix. Cercle festonné extérieur.

346. CONSERANNIS. Tête, à gauche.
℞. //////OI///ΠA ϽN. Croix chrismée, fichée à un point.

347. + CONTRO/////// en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.
℞. + SЄꞴOVLDO WON (*Seroaldo mon*) entre un cercle et un grènetis. Croix à branches égales, sur un degré, accostée de deux globules.

348. CORIALLO/////. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.
℞. + RIꟼNICHARI +. Croix, le pied soudé à un globe sur trois degrés, accostée de deux astres. Traces de cercle extérieur.

349. + CORMA +. Buste diadémé, à droite.

℞. + ЧV///////RICO. Croix ancrée, sur un globule, accostée de deux croisettes posées en X. Cercle extérieur.

350. + BADOLENO M. Tête de style barbare, à gauche.

℞. CORMA VICO. Croix cantonnée de quatre points.

351. + CORMA VIꓘO. Tête de face.

℞. [+ЧVN]DOBERTVS. Croix à branches égales, aux bras de laquelle sont suspendues les lettres ω et Λ; le champ entouré d'un cercle perlé.

352. + ꓘORNILIO ꓘAS. Personnage debout, à droite, tenant une croix de la main gauche. Couronne extérieure.

℞. + BONVS MO¯A/. Croix accostée de deux points. Couronne extérieure.

353. CREИИO. Buste diadémé, à droite.

℞. + ω/////////VBDO entre deux cercles. Dans le champ, AR sous un trait et sur un degré.

354. + ꓘRIꓘIAꓘO +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + .RICVLFO MONE. Croix.

355. ꓘRISꓘIAꓘ. Buste diadémé, à droite.

℞. ЧENOBAVDI. Croix ancrée, le pied soudé à un globule.

356. CRIƧTOIALO. Buste, à droite.

℞. IOAИЄƧ PORTO (*Joanes. Porto Cristoialo*). Croix à six branches.

357. CROVIO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. MELLOBNVD. Croix ancrée sur un degré.

358. CSTRVVSIV. Buste diadémé, à droite; une croisette sur l'épaule. Cercle extérieur.

℞. + RANEPERTO ☧. Croix chrismée, accostée de deux points. Traces de cercle dentelé extérieur.

359. CVCCIACO. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. + LEODOGISOLO entre deux cercles festonnés. Croix; un point dans le troisième canton.

360. ƆVITIV + V. Buste diadémé, à droite, le diadème terminé à chaque extrémité par un V. Couronne extérieure.

℞. + NOVGAIONVAO entre deux couronnes. Croix à branches égales, accostée des lettres >Ɔ. Style de la première Belgique.

361. + VICANVS MONI. Tête informe, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

℞. CVPIDISIIC. Croix potencée, sur un globule, sous lequel quatre degrés. Cercle extérieur.

362. CVRTARIV (*Curtaria*). Buste diadémé, à droite.

℞. ALIDATNIVLDO. Croix sur un degré, cantonnée de quatre points.

363. ✱CVSTANCIA. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. GVSPION. Croix cantonnée de quatre points, sur un piédestal formé de deux S en sautoir, sous lesquels un point. Cercle extérieur.

364. DARANTASIV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + OPIATVS FACIT entre un cercle et une couronne. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V II.

365. DARAИTAƧIV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + OPTATVS FACIT. Croix, sur deux degrés. Cercle extérieur.

366. DARAИTAƧIV. Buste diadémé, à droite.

℟. + OPTATV∾ MOИETAR entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V II.

367. [+ DAR]ANTASIA M. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + RINCHINO MONETRIV entre un cercle et un grènetis. Croix chrismée et potencée, sur deux degrés, le pied soudé au degré supérieur. — Cf. *Darntasia*.

368. DARIACO VICO. Tête de style barbare, à droite; dans le champ, à droite, une croisette.

℟. ////RIϘИO M[O]И////. Croix accostée d'une croisette et d'un Ϙ.

369. + AϘOBARDO. Dans le champ, S barré. Couronne extérieure.

℟. DARIA VICO. Croix ancrée, accostée de deux points, sur un globule entouré d'un cercle légèrement ondulé. Cercle extérieur.

370. + DARIA VICO. Dégénérescence d'une tête de face.

℟. ALDORICV∾. Croix.

371. DARИTV∾ꞁA F. Buste diadémé, à droite.

℞. + OƆTVS MONITARVS. Croix chrismée, sur deux degrés; le champ entouré d'un cercle perlé. — Cf. *Darantasia*.

372. DE◇NANTI. Buste diadémé, à droite.

℞. ΛΒ◇LIN◇. Croix, le pied soudé à un degré; au dessous, un globule accompagné de cinq points.

373. + ΔEOИTE +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. ΛBOLBИO MO. Croix, le pied soudé à un degré; au dessous, un globule accompagné de six points.

374. DEVENETVS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ꟼENNOVIVS (*Gennovius*). Croix, le pied soudé à un globe, sur un degré muni, à chaque extrémité, d'un trait vertical. Cercle extérieur.

375. DEVNANTE +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. AME///NO MO. Croix, le pied soudé à un degré; au dessous, six points disposés en deux lignes. Cercle extérieur.

376. CINVONICVS И. Buste diadémé, à droite.

℞. DICISD/////////CO. Victoire, de profil, à droite, debout sur un degré, tenant, de la main droite, une couronne et de la gauche, une croix à longue hampe; au dessus de la croix, une étoile. Cercle extérieur.

377. D/////INO. Buste, à droite.

℞. + AR/////ON. Croix ancrée, accostée de deux points.

378. DOΓVS ΠICO (*Dolus vico*). Buste diadémé, à droite.

℞. + DA///VLFO·MON entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, sous lesquels un point.

379. ///////////MONETA. Buste diadémé, à droite.

℞. ΔOLVS VICO////// entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

380. + EBRIGISILVS. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + DONNACIACO //// entre un cercle festonné et un cercle perlé. Croix, sur un degré, accostée des lettres Λ V.

381. DORESTATE. Buste diadémé, à gauche.

℞. EAWOLO MANA. Croix à branches égales, accostée de deux points; le champ entouré d'un grènetis.

382. + FREDOLFO. Buste, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + DORIO FITOR. Croix ancrée, sur une base en cône tronqué; dans les premier, troisième et quatrième cantons, une étoile. Traces de cercle extérieur.

383. DORIO VICO. Buste diadémé, à gauche.

℞. + VEROLO MO. Croix, sur un degré, accostée de deux points au dessus de la traverse et de deux croisettes au dessous. Cercle extérieur.

384. DORTENCO. Tête diadémée, à droite.

℞. HHAGOLVNO//// (dégénéresc. d'*Eugolino?*) Croix ancrée. Traces de cercle extérieur.

385. DOSO VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. BOVSEЧHILDO ꟿO. Monogramme constantinien, sur une base trapézoïdale; dessous, un point; le champ entouré d'un cercle dentelé.

386. DOꟿO AICO IAO. Buste diadémé, à droite.

℞. + BOSOИE ꟿO////////// entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, accostée des lettres >Ͻ. — Cf. *Duso vico.*

387. + DVCCELENO FICI. Tête diadémée, à droite.

℞. + B[AVD]IЧISILO. Croix fichée à un globe, cantonnée de quatre étoiles.

388. DVCCIOLIИO. Tête diadémée, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. BAVDOϚISI. Croix.

389. VIICO ///////ИIC. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. *DV//////CIIVIT. Victoire de face, tenant de la main droite une croix, de la gauche, une couronne; à l'exergue, ИOϽ. Cercle extérieur.

390. + LOPVS MON. Buste diadémé, à droite.

℞. + DV//////ITI ⁚ entre un cercle et une couronne munie de lemnisques. Dans le champ, RE.

391. BDCCIЧILDO. Buste de style barbare, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + DVSO VICO A FAIT///. Croix accostée des lettres D O, sur une base trapézoïdale; au dessous, un point; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Doso vico.*

392. ƎGALOMVNDIO V ⊢. Buste diadémé, à droite.

R̸. + SAVEГO MONƎ. Croix.

393. ELARIACO FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

R̸. + SAИDIRICOS////. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

394. /////ENE⊃AV⊃IIA˙.˙ Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle dentelé extérieur.

R̸. CHARECAVCIVS MONE entre deux cercles dentelés. Croix accostée des lettres numérales II Λ.

395. EORATE VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̸. TRESOALDO M. Croix. Cercle extérieur.

396. ////CHRAMV∾////. Buste diadémé, à droite.

R̸. E◇RO////SI. Croix à six branches, sur trois degrés.

397. EPOCIO ĿICI⊥ (*Epocio ficit*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. MAИИVS MOИITAⱵIVS (V et S de MANNVS sont liés) entre deux cercles. Croix pommettée à branches égales, cantonnée aux 1 et 2, d'une croisette posée en ×; au 3, d'un Ω, au 4, d'un Λ. (Pl. VIII, nº 33.)

398. + E⊥ARICO FI⊥. Buste diadémé, à gauche.

R̸. GANDERIC N N⊥. Croix.

399. HVLRDVS MO en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

R̸. + ETERALES en lég. rétrograde. Croix, le pied potencé.

400. + EVIRA VICO +. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + ꟼRVELLO MOИ. Croix ancrée, surmontée de trois points. Cercle dentelé extérieur.

401. EVIRA VICO. Tête diadémée, de profil, à droite, sur un buste de face, muni de ses deux bras, dont le gauche levé.

℞. SE▷VLFO MON. Croix, sur une base triangulaire, les bras munis de pendants, sommée d'un A crucigère. Grènetis extérieur.

402. EXONV ⊥ICI⊥ (*Exona ficit*). Buste diadémé, à droite.

℞. BETT[O]NE MVNE entre un cercle et un grènetis. Croix sur un degré, cantonnée aux 1 et 2, d'un point; aux 3 et 4, d'un annelet centré.

403. EXOИA ⊥ICI⊥ (*Exona ficit*). Buste diadémé, à gauche.

℞. BETTONE MVNE entre deux grènetis. Croix, sur un degré pommetté à chaque extrémité.

404. EBBONE M. Buste diadémé, à droite.

℞. + EXONV ΛICO (*Exona vico*). Croix ancrée, sur trois degrés.

405. ΔROCTOALD//////. Buste diadémé, à droite.

℞. + EXS : ONA. Croix ancrée, sur un globe.

406. EXSONO/////////. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. EBBONE//////. Croix ancrée, sur un globe. Traces de cercle extérieur.

407. FALMARTIS. Buste diadémé, à droite.

℟. MADELINVS. Croix, le pied soudé à un degré, sous lequel trois points, cantonnée de quatre points.

408. FERRV. Dans le champ, sorte d'M surmontée d'un demi-cercle.

℟. + GENARDO N entre deux cercles dentelés. Croisette.

409. FERRVCIAC. Buste diadémé, à droite.

℟. + GENECISELO MO. Croix, la traverse munie d'un pendant à chaque extrémité; le champ entouré d'un cercle perlé.

410. [F]ERRVCIAC. Buste, à droite.

℟. + VRSVLFO MONI. Traces de cercle extérieur. Croix fichée.

411. + FROVILLV. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℟. + TEODERICO⁻. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

412. GAASAN VICO +. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℟. + FANTI MONETAS entre deux couronnes. Dans le champ, AR entre deux traits horizontaux.

413. GABA rétrograde; le reste de la légende, à droite, illisible. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. Sans légende. Calice, surmonté d'une croix, accosté des lettres A V, dans un cercle festonné.

414. GABALO, à droite; RVM rétrograde, à gauche. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℟. Sans légende. Calice, surmonté d'une croix,

accosté des lettres V A, dans une couronne. — Cf. *Gavalorum* et *Oavalorn*.

415. ꟼACIACO FIT. Buste diadémé, à droite.

℟. + ANDOALDO MO. Croix sur deux degrés, accostée des lettres II S; le champ entouré d'un cercle dentelé.

416. ꟼACIACO FIT. Buste diadémé, à droite.

℟. DROCTEBADV entre un cercle et un cercle dentelé. Croix à branches égales, accostée des lettres 2 I.

417. + ꟼACIACO FIT. Buste diadémé, à droite.

℟. /////////LDO M̄O. Croix, sur un degré, accostée des lettres ꟼ A; le champ entouré d'un grènetis fermé par un annelet centré.

418. GAVALORVM. Buste diadémé, à droite.

℟. Sans légende. Calice dans une couronne. — Cf. *Gabalorum* et *Oavalorn*.

419. ꟼAVꟼE FIET. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + ꓷAVOELINVᔕ MO entre un cercle et un grènetis. Croix, au pied potencé, sur un globule, accosté des lettres V A.

420. ꟼAVNOVICI (la première lettre douteuse). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. + DAVLFO MONIT entre deux cercles; le cercle intérieur ouvert en bas; croisette, à peine visible, accostée de trois points.

421. ꟼEMELIACO. Buste diadémé, à droite.

℟. + MVMOLENO MO. Croix à branches égales, le champ entouré d'un cercle perlé.

422. + ᑫEMILIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + AVSO[NIV]S MOИ. Croix accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle dentelé.

423. ᑫENAVA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. ISTEPHANVS MVNI. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V II.

424. TINILA MVNIT. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. ᑫЄNAVA FITVR. Croix, sur deux degrés. Cercle extérieur.

425. TINILANI MVNITA. Buste diadémé, à droite.

℞. ᑫENAVA FITVR. Croix, sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

426. ////////ERA. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. ᑫENAVINS //////CIVIT. Croix potencée, sur trois degrés. Cercle extérieur.

427. ᑫЄNILIACO VICO FITV. Buste diadémé, à droite.

℞. CHARIMVNDVS MOI. Croix accostée de deux triangles. Traces de cercle dentelé extérieur.

428. VHNDUCFVS. Buste de style barbare, à droite.

℞. + ᑫENTILIACO. Croix ancrée et fichée. Traces de cercle extérieur.

429. ᑫEN⅃ILIACO VICO en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. + ANSARIC //////NA entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré.

430. ᑫIANS:EVETATE. Buste diadémé, à droite.

℞. + MAVRO MONETA. Croix accostée d'un C et d'une croisette.

431. AVGEMVNDVS MONT. Buste diadémé, à droite.

℞. GONTROVACO //////CO. Croix, sur trois degrés. Grènetis extérieur.

432. GRACINOBLE. Buste diadémé, à droite.

℞. FLAVINVS MONITA entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés.

433. + GRAИNO, VT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + RADOALDO MOV entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, cantonnée de quatre globules. (Pl. VII, n° 15.)

434. GRAИOИИO. Buste diadémé, à droite.

℞. LEDICHISILO M. Croix.

435. C●NTOLO MŌN. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. Sans légende. Monogramme cruciforme du mot GREDACA dans un cercle festonné.

436. GREDACA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + //////////[M]ONETARIO. Croix, sur un degré, accostée des lettres S II; le champ entouré d'un cercle perlé.

437. [GREDA]CA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. //////NTO//////. Croix, sur un degré, accostée des lettres S II; le champ entouré d'un cercle perlé.

438. GREDACA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + //////NTOLO MON entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres C V.

439. GVA/////VORUV. Buste diadémé, à droite.

℟. ///////CΩ꟥IOU. Monogramme constantinien, accosté des lettres ꟿ et Λ, sur un globe. Cercle extérieur.

440. + IABOLENTIƧ VI. Tête, de face.

℟. MARCOVALDVƧ. Croix, sur deux degrés, dans un grènetis.

441. + IΛΩ : I—I—ΩTIV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. VADOITAΓI FAT entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, à branches égales, accostée des lettres Λ Ɔ. — Style de la première Belgique.

442. + IAIC ////OŁITVI. Buste diadémé, à droite.

℟. + ICEVFIATOИDƧ entre un cercle et un cercle perlé. Croix accostée des lettres C Λ. — Ame d'argent d'un tiers de sou. Style de la première Belgique.

443. + //////IA VICΟ. Buste diadémé, à droite.

℟. + RΟMARICΟ MVNETARI. Croix, sur un degré, accostée des lettres R ◊ ; le champ entouré d'un cercle perlé.

444. ICCIOMO˙+. Buste diadémé, à droite; sur l'épaule, une croix; de chaque côté du buste, un point; devant le buste, Γ.

℟. DIꙅID + ERIO. Croix, sur un degré, dans une couronne en forme d'auréole.

445. + ICOИИA VI. Buste, à droite.

℟. + ADERICO MV. Croix, sur un degré, accostée des lettres I C; le champ entouré d'un grènetis.

446. IH + + V. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. Sans légende. Monogramme barbare. Cercle festonné extérieur.

447. IIXVVICOꟿ +. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + DVTTA MONETA entre deux couronnes. Croix, sur un X, accostée des signes ⟩ ⟨. — Cf. *Ixuvvicos*.

448. ILAM////// VICO. Buste, à droite.

℞. + DRIC////////// entre deux cercles perlés. Croix, un anneau centré au milieu, sur une base triangulaire.

449. VRSV MONETARI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. INACVANGAS FIT entre un cercle et un grènetis. Croix potencée à branches égales.

450. INAIIONO AOCMO. Buste diadémé, à droite.

℞. INNO ////OA//CIVS MON. Personnage debout sur un degré, tenant une palme de la main droite, et de la gauche, une haste. Traces de couronne extérieure. — Cf. *Arverno*.

451. + INENMACO. Buste diadémé, à droite.

℞. OERISOSNOT. Croix fichée à un globe placé en dehors du champ; le champ entouré d'un grènetis.

452. IN PORTO FICT. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. MAVRINVS MO. Croix, sur deux degrés. Traces de cercle dentelé extérieur. (Pl. VIII, n° 43.)

453. + INTERAMNIS. Croix.

℞. ADIGISILVS. Croisette, dans une couronne.

454. + IOVNMAƧCO. Buste, à droite; devant, une croisette.

℞. + AIGOBERTO M. Croix chrismée, sur deux degrés.

455. + IRIO FICIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + EDROALDVS M (*Edroaldus m*). Croix, sur deux degrés. Cercle extérieur.

456. + ISANDONE FI. Buste diadémé, à droite.

℞. EBBONE MONT. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres LE dans les cantons supérieurs.

457. IƧARNODERO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + RADOALDO MVNI entre un cercle et un grènetis. Croix, sur trois degrés.

458. ISARNODERO VIC. Buste, à droite.

℞. + AIRVAΓDO MO (*Virvaldo mo ?*). Croix, sur un globule, accostée des lettres Ƨ I; le champ entouré d'une couronne. — Cf. *Isernodero*.

459. + IƧCARCI. Buste diadémé, à droite.

℞. + AVNVLFVS. Croix, sur deux degrés.

460. + ISERNODERO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + VVINTRIO MON̄ entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un globule, accostée des lettres IV. — Cf. *Isarnodero*.

461. ISPIS//// en lég. rétrograde. Buste, à droite.

℞. ALAAV///////LOAS. Croix, sur un point, accostée de deux points dans les cantons supérieurs.

462. MAVRNO MO (les lettres MAV formant monogramme). Tête diadémée, à gauche.

℟. + ITIBERCIACO. Croix ancrée. Traces de cercle dentelé. — Cf. *Teodoberciaco*.

463. + IVEDIO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. LEODOLENO MO. Croix. Cercle extérieur.

464. + IVIACO Y. Buste diadémé, à droite.

℟. + ЧANDVLFVS. Croix, sur un globule aplati et une base rectangulaire, accostée des lettres C Ч et au dessous, V II.

465. ////////ICHI +. Buste diadémé, à droite.

℟. Légende rognée. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe aplati, accostée des lettres IV L; le champ entouré d'une couronne. — (Appartient peut être à la *civitas Vellavorum*.)

466. + IVLINIACO. Buste, à gauche.

℟. + VEDEЧISILO. Croix accostée de deux globules; le champ entouré d'un cercle dentelé.

467. + //////O //////MON. Tête informe, à gauche.

℟. IVRIALOD//////. Croix à huit branches.

468. /////////IVVS CIVITVTI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. DVMI + IONETAIO entre un cercle et une couronne. Croix accostée de deux points, surmontée d'un trait courbe.

469. × IXVVICOω +. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + OVTTMAOИETA. Croix, sur un X, accostée des signes ›‹. Couronne extérieure. — Cf. *Iixuvvicos*.

470. AVDON///////. Buste diadémé, à droite.

℞. KATOLACO +. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe.

471. KЬIΓO[NO] ⊢IT. Buste diadémé, à droite.

℞. [+ B]AVDOMEREↄ//////////. Croix, sur deux degrés et un globule, accostée des lettres C Λ; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Cf. *Cabilonno.*

472. + LACCIACO VI. Tête diadémée, à droite.

℞. MAGNOVALDO. Croix, à branches égales; au dessous, un point. Cercle dentelé extérieur.

473. ИESИOC⊢ИCEV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. LANSONNA CIVETATE DER. Victoire de face, tenant une croix de la main droite et une couronne de la gauche; dans le champ, à gauche, CE. A l'exergue, VIII. Traces de cercle extérieur.

474. + BAИDENVS MO. Buste diadémé, à droite.

℞. + LANTICIACO//// entre deux cercles perlés. Croix fichée.

475. LARNACV FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + FRDEIMVND. Croix pattée, à branches égales; au dessous, un point.

476. + LASCIACO UICO. Buste diadémé, à droite.

. MOROLA MONEK. Croix, sur une base rectangulaire.

477. MALLARICVS. Buste, à droite.

℞. LASCIAИICO (*Lascia vico*). Croix fichée à un globule. Traces de cercle dentelé extérieur.

478. LATISCVNE. Buste, à gauche.

℞. BEREMOΔVS. Croix potencée, le pied soudé à

un globule, sur une base trapézoïdale ornée de traits horizontaux.

479. + LATONA VICO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + ANVLFO MONETARIO. Croix portant à son sommet la lettre ω, le pied posé sur un A; les lettres AN attachées aux extrémités de la traverse.

480. LAVDVND. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. ᔕIGIMVNDO. Croix potencée, sur un globe; au dessous, un trait horizontal. Cercle dentelé extérieur.

481. + LECAS FIT N. Dans le champ, SA; l'A est sommé d'une croisette.

℞. SENATOR M. Croix, sur un globule. Grènetis extérieur. (Pl. VIII, nº 44.)

482. LEDO∾VII VICO. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. /////Vᔕ autour des lettres AR; au dessous, un trait. Cercle dentelé extérieur.

483. IEDVᔕV VIGO (*Ledusu vigo*). Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. BERTOAL•D•O• Dans le champ, AR, sur un lambel à trois pendants; le champ entouré d'un grènetis.

484. LEMOEGVᔕ (?). Buste diadémé, à droite.

℞. + SVƎCSOS MO. Croix. — Tiers de sou d'or fourré.

485. LEMOVECAᔕ. Buste diadémé, à gauche.

℞. + DOMOVALDO M. Croix.

486. + LEMOVEᑕAS F. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + SATVRNVS M‾I entre une couronne et un cercle perlé. Croix.

487. LEMOVECAS FI. Buste diadémé, à droite.

℞. ///MOIINDONETARIO. Croix; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Cf. *Limovecas*.

488. + LENIVS VI VICO. Buste diadémé, à droite.

℞. + AICOALDO MON. Croix, dont le sommet et l'extrémité de chaque bras sont ornés d'un trait courbe pommetté, fichée à un globule. Traces de cercle extérieur.

489. VSSONE +. Buste, à droite.

℞. ΓΕΙΙΟFECA (*Lenofeca*). Croix, sur un degré.

490. S//////VALLO M. Buste diadémé, à droite.

℞. //////LEOИИO. Croix, le pied soudé à un globule, cantonnée, aux 1 et 2, d'une croisette; au 3, de ĪV; au 4, de S.

491. LEVDVNO. Buste, à droite. Couronne extérieure.

℞. SISIMVNDVS. Croix potencée, sur un globe; au dessous, un trait horizontal; dans le champ, à droite, une étoile. Couronne extérieure.

492. + ////////LIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. ΛΛLESSELO + WΛИ (*Valegselo mun*). Croix, sur un globe, accostée des lettres IO Ǝ. Cercle dentelé extérieur.

493. LIBOR-OOIANO. Buste diadémé, à droite.

℞. B//ADISISILO MO. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

494. LIMABIACO. Buste à droite. Cercle dentelé extérieur.

℟. RADOBODVS/////. Croix, sur un degré. Cercle dentelé extérieur.

495. LIMOUECAS FIT. Buste diadémé, à droite.

℟. + ANSOINAVS MONETAO entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un globule.

496. LIMOVEꝗΛƧ. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℟. + ANSOINIO MONETAI entre deux grènetis. Croix. — Cf. *Lemovecas*.

497. LINCONAS CIVI. Buste diadémé, à droite. Dans le champ, à droite, une croisette.

℟. + DROICTOALDVꙍ — M entre deux grènetis. Croix, sur un degré, accostée de deux points. — Cf. *Lingonas*.

498. LINCO VICO FIT +. Buste diadémé, à droite·

℟. Légende rognée. Croix, sur un degré, accostée des lettres Ƨ II; le champ entouré d'une couronne.

499. ΛVDICIILVS MO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + LINCVENINSES MONITΛ entre un cercle et un grènetis. Croix potencée, sur un degré, accostée des lettres Λ M.

500. LIN⌒ + VROИE. Buste diadémé, à droite.

℟. ΛDVL··FV//////. Croix, dans un grènetis.

501. ///Λ//////VM. Tête diadémée, à droite.

℟. LINꝗARONE. Croix pattée, sur deux degrés, surmontée d'un globule.

502. + LINGONAS FIT. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℞. + MARCVLFO MOИ entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés. — Cf. *Linconas*.

503. LINTINIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + AVDOALDO M. Croix à branches égales; le champ entouré d'un cercle ondulé.

504. LOCIVELACORW (*Loci Velacorum*). Tête de loup, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + LEODOGISELO entre deux cercles dentelés.

505. LOCO SANCTO. Buste diadémé, à droite; derrière le buste, un annelet cantonné de quatre points.

℞. + DAC[O]AL///// MONE. Croix aux extrémités fourchues; le champ entouré d'un grènetis fermé à sa partie inférieure par un annelet perlé et centré.

506. LOCO SANTO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DACOALDO entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré; au dessus, globule entouré de points.

507. LOCO SANTO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DACOALDO entre un cercle et un cercle perlé. Croix ancrée, accostée des lettres O J.

508. LOCO ∾MO (*Loco santo*). Buste diadémé, à droite.

℞. ERPONE ᗰOᗰTA. Croix, sur deux degrés; le champ entouré d'un grènetis.

509. LOCO ∾ANTO. Buste diadémé, à droite.

℞. I+IDACOALDO. Croix accostée de deux I; le champ entouré d'un grènetis fermé à sa partie inférieure, par un annelet perlé et centré

510. LOӘEИO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. ///////MO + NETA///. Croix, sur un degré, accostée de la lettre C dans le canton senestre inférieur; le champ entouré d'un cercle perlé.

511. LOI//////NCO UICO. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. + OO////// entre un cercle et une couronne. Croix du pied de laquelle s'échappent deux rubans.

512. + LO/////RCAᗡO. Buste diadémé, à droite.

℞. Légende rognée. Croix accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle dentelé ouvert à sa partie inférieure.

513. + LVϽD//////. Buste diadémé, à droite.

℞. + ѴVCCIO///И MO. Croix, à branches égales, sur deux degrés, accostée des lettres L V; le champ entouré d'un cercle perlé.

514. LVϤD[VN]O F. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. ////////MONETA. Croix chrismée, sur deux degrés, accostée des lettres L V; le champ entouré d'un cercle ouvert à sa partie inférieure et dont les extrémités sont recoquillées.

515. L//////VNITA. Buste diadémé, à droite.

℞. + LVG̃DVNV CIVITATE entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un globule, accostée des lettres L V. (Pl. VII, n° 12.)

516. + EVL[E]RIVS. Buste diadémé, à droite.

℞. [LV]ϤDVNV NE///// entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un globule aplati, accostée des lettres L V.

517. MADRONAƧ +. Buste diadémé, à droite.

℞. ΛVROVIO MONI. Croix cantonnée de quatre points; au dessous, trois points disposés en ligne.

518. MADRONAS. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. ΛVROVIVS MIO. Croix cantonnée de quatre étoiles, sur un globule accosté d'un point; au dessous, un trait. Cercle extérieur.

519. TEΛDERICΛ∾ M (*Teudericus m*). Buste diadémé, à droite.

℞. MΛGRECEΛ∾O. Croix, sur un degré, le champ entouré d'un cercle dentelé.

520. MALLO ARLAVIS. Buste diadémé, à droite; une croix à six branches sur la poitrine.

℞. + ARDVLFVS MONETΛ entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, accostée des lettres C Λ.

521. + MΛLLO CAMPIONE FI. Buste diadémé, à droite.

℞. + LANDILINO MONI∾ FI entre un cercle et un grènetis. Croix pommettée, accostée des lettres C Λ.

522. MALLO MANRIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. ANS////////ΛE + I MV entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

523. MALLO MATRIACO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + VVARIMVNDVƧ MONI entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, accostée des lettres C Λ.

524. MAMV///////. Buste diadémé, à droite.

℞. ////DOMARO MO. Croix, le pied soudé à un degré. Traces de cercle extérieur.

525. + ODIMAИ¨DO (*Odimundo*). Tête à droite.

℟. + M[AR]CIIIA. Croix ancrée, fichée à un globule. Traces de cercle extérieur.

526. MARCILIAC. Buste diadémé, à droite.

℟. DENDVꙍ M+OITA entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

527. MARCILIAC. Buste diadémé, à droite.

℟. + ODENAND//////. Croix, sur un degré, le champ entouré d'un grènetis.

528. + ODMAИDAꙍ (*Odmundus*). Tête à droite.

℟. + MAR + CIΓIAC. Croix ancrée, sur un point.

529. MARSALLO. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℟. AVSTROALDVS M. Croix, le pied pommetté, l'extrémité des bras et la tête potencées. Traces de cercle extérieur.

530. MARSALLO V. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. THIVDVLFVS. Croix, sur deux degrés; au dessous, un petit trait, les degrés accostés des lettres M V. Cercle extérieur.

531. MARSALLO VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. + ANSOALDVS MON entre un cercle et un cercle dentelé. Croix cantonnée de quatre points.

532. MARSALLO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. ★GISLOALDVS MONET entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C A.

533. MARS[A]LLO VICO. Buste diadémé, à droite.

℞. ////////MU. Croix, sur un degré; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Ame en argent, d'un tiers de sou fourré.

534. MAR∾AJJO VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + VANΔOAΓΔO MON entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, à branches égales, accostée des lettres Λ Ɔ.

535. MARSALLO VICV. Buste diadémé, à droite.

℞. + FVLCVLINO MVNITA entre un cercle et une couronne. Croix, à branches égales, accostée des lettres C Λ.

536. MAR∽ALLO VIIO. Buste diadémé, à droite; une croix à six branches sur la poitrine.

. + TOTO MOИETARIO. Croix accostée des lettres < V, le champ entouré d'un cercle dentelé.

537. MARSALLO UT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérïeur.

℞. + LUOLFRAMИO m̄ entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un degré.

538. MASILIA FITVR. Buste diadémé, à droite.

℞. ////AIRO MONETARIO entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, surmontée d'un globule.

539. Légende illisible. Buste diadémé, à droite.

℞. Pas de légende. Monogramme composé peut-être des lettres MATACΟE, dans un cercle.

540. + MATA[S]C///////. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. + IVSE FACIT DE SELETAS. Croix pattée, sur un globe, accostée des lettres numérales V III.

541. MATASCONE. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. ///////DE SELETAS. Croix pattée, sur un globe, accostée des lettres numérales V III. Cercle extérieur.

542. MATASCONE. Buste diadémé, à droite.

℟. + RAMNISILVS MONITA. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres M A.

543. MATASCONE FE[T]. Buste diadémé, à droite.

℟. IVSE MONETARIVS entre un cercle et une couronne. Croix, sur un globule, accostée des lettres M A.

544. MATASCONE FET. Buste diadémé, à droite.

℟. //////VS ET IVSE MOS entre un cercle et une couronne. Croix, le pied soudé à un degré sur un globule, accostée des lettres M A.

545. + MADOBODVS. Tête diadémée, à droite.

℟. MATOVALL[O]. Croix ancrée, accostée de deux croisettes. — Cf. *Matovallo*

546. MATOLIACO. Tête diadémée, à droite.

℟. + DOMMOLINVS. Croix ancrée, accostée de deux croisettes au dessus de la traverse, fichée à un point.

547. MATOVALLO. Tête diadémée, à droite.

℟. MADOBODVS (*Madobodus*). Croix ancrée. — Cf. *Matdvallo*.

548. MAVRENNA (*Maurenna*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur

℞. — CЬIᔕCOLVᔕ MONI entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un point, accostée des lettres M A.

549. MAVRENNA. Buste diadémé, à droite.

℞. + ᔕIC//////O MUNII entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres M A. — Cf. *Maurienna*.

550. MAVRIAEO VIEO. Buste, à gauche. Cercle extérieur.

℞. DOMOLENVᔕ MOИETR entre un cercle et un grènetis. Dans le champ, AR ; au dessous, deux points.

551. MAVRIENNA. Buste diadémé, à droite.

℞. + CH[I]SCOLVƧ MONI entre un cercle et un cercle perlé. Croix accostée des lettres M A. — Cf. *Maurenna*.

552. MAVRO૧ЄNNA. Buste de face.

℞. SATORNO MONЄTARIO. Croix potencée, sur trois degrés, le pied soudé au degré supérieur. Traces de cercle extérieur.

553. GCИᔕANO M. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. MDIANIVIEODPPI. Croix ancrée, sur un globule, accostée des lettres G V. Traces de cercle perlé extérieur.

554. + MECLIDONE. Buste diadémé, à droite.

℞. + ADREBERTO M. Croix ancrée, sur deux degrés.

555. + MECLIDONE. Buste diadémé, à droite.

℞. + FVΓCOAFDO MO (*Fulcoaldo mo*). Croix chrismée, fichée à un globule entouré de points ; aux bras

sont suspendues les lettres A et ω. Traces de cercle dentelé extérieur.

556. MEDECOИNO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.

℟. AƆИICNIƧIΓO M (*Agnicnisilo m*). Croix.

557. ƜEOIVИO C FΛ (*Mediano c fa*). Buste diadémé, à droite.

℟. + ϤAROALΔVƜ M̄ entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, à branches égales, accostée des lettres Λ Ɔ.

558. MEDIANO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + ///ERMANO MONE entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres [Λ] Ω.

559. ƜEDIANO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + TRAƧVLFO ƜONE entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

560. MEDIOLANO. Buste diadémé, à droite.

℟. *ARAϤASTI. Croix, les extrémités terminées par deux petites boules. Grènetis extérieur. — Cf. *Meiolano*.

561. MEƏOLO VICO. Buste, à droite.

℟. INPORTVNO M. Croix fichée à une croisette.

562. MEIOLANO. Buste diadémé, à droite.

℟. + ΛRASTE + MONETΛ. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Mediolano*.

563. MEL'ƆVS. Tête à droite.

℞. + BETTO M. Croix accostée de deux points. Traces de cercle extérieur.

564. MEΓDVƧ ᑕIVIT (*Meldus civit*). Buste, à gauche.

℞. BALTH[E]RIVS O en légende rétrograde. Croix ancrée, fichée à un globule, accostée de deux globules. Traces de cercle extérieur.

565. + MEROИИO DOMO. Tête à droite; devant, trois points superposés.

℞. + LEVDOΛLDVS M entre deux grènetis. Croix à branches égales.

566. METΛ⊥S. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. TEVDEᑫISILVS. Croix potencée, sur un globe, accostée des lettres numérales V II; sous le globe, un trait horizontal. Traces de couronne extérieure.

567. METOLO. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. PLAᑕIDO. Victoire, de style barbare, tournée à gauche.

568. + METTES en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. ᑫAIVIV///////N VICO entre deux grènetis. Croix.

569. ᗰETTIᔓ CIVETATI. Buste diadémé, à droite.

℞. ΛIΛNJƎΛIᗰNLT entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres C Λ.

570. ᗰETTIS CIVETATI. Buste diadémé, à droite.

℞. + ANSOALΔVS ᗰONET. Croix pommettée, accostée des lettres C Λ; le champ entouré d'une couronne. — Tiers de sou d'or avec bélière.

571. ꟽCTTIS CIVETATI (*Mettis civetati*). Buste diadémé, à droite.

℞. + ƄOUƇLƄƇИU Ƨ ꟽOI (*Dosledenus moi*). Croix accostée des lettres Ɔ Λ ; le champ entouré d'un cercle festonné.

572. ꟽCTTIS CIVETATI (*Mettis civetati*). Buste diadémé, à droite.

℞. + ƄOUƇLƄENU Ƨ ꟽOI (*Dosledenus moi*). Croix accostée des lettres Ɔ Λ ; le champ entouré d'un cercle festonné. — Ame en cuivre d'un tiers de sou fourré.

573. ꟽETTIS CIVETATI. Buste diadémé, à droite.

℞. + EVDELENV∾ ꟽONE entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres C Λ.

574. ꟽETTIS CIVETATI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + HEVDELENVꟼ ꟽONE entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, accostée des lettres C Λ.

575. ꟽETTIꟼ CIVETATI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + LANDOALDVS ꟽOИE entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, à branches égales, accostée des lettres C Λ.

576. ꟽETTIꟼ CAETATE (*Mettis cvetate*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + THEVDENVS ꟽONET entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

577. ꟽETTΓ ƇVETATI en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

℞. + ANIOALΔVS ϺONET entre un cercle et un cercle perlé. Croix à branches égales, accostée des lettres C L dans les cantons supérieurs, la traverse portant la lettre Λ suspendue à chaque extrémité.

578. ϺETTꝍ CIVETATI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + ϤODECNVS ϺONET entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

579. MIRONNO F. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. BERTOINO MŌ entre deux cercles perlés; le cercle intérieur fermé par un annelet centré. Croix à branches égales.

580. + MO////ᑕO. Buste diadémé, à gauche.

℞. IVIΔRᑕNΛΓI///W en lég. rétrograde, entre un cercle et un cercle perlé. Croix, au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres L Ц.

581. ////////MO ꟻIT. Buste diadémé, à droite.

℞. //////////IΛꝍΠO. Croix potencée, sur un globe entouré de points.

582. ϺOϤNVUCO CI. Buste, à droite.

℞. Légende rognée. Croix, au pied pommetté, accostée des lettres numérales V II; le champ entouré d'une couronne. — Pièce trouée.

583. ϤOND[ER]ADVS M̄O. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. MOϤONTIACV FIT. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe accosté de deux points. Cercle extérieur.

584. Légende illisible dégénérée de *Moguncíaco*. Croix pattée, à branches égales, dans un cercle dentelé.

℞. Légende sans signification entre deux cercles dentelés. Croisette.

585. Variété du n° 584. — Or blanc.

586. ꟼOM////ИƧO. Buste diadémé, à droite.

℞. Légende dégénérée de *Moguncíaco*. Croix au pied potencé, sur un globe.

587. MOꟼVИCIACO FI. Buste diadémé, à droite.

℞. + NANTANARIVƧ MO entre deux couronnes. Croix, sur un globule, accostée des lettres V N.

588. M◇ꟼVNCIAC◇ FIT/////. Buste diadémé, à droite.

℞. + MARTINVƧ M◇N[ETARIV]Ƨ entre deux cercles dentelés. Croix, sur un globe, accostée des lettres numérales V II.

589. MONAXTIRIO. Buste diadémé, à droite.

℞. VDOLENO ON (*Adoleno* [*m*]*on*). Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, dans un cercle.

590. MONTINIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + EODVLFO MONE entre deux couronnes. Croix accostée des lettres ٦ E.

591. + MOᔕA VICO. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℞. + MARCVLFO MON entre deux cercles. Croix, sur deux degrés.

592. MO∾OWO (*Mosomo*). Buste diadémé, à droite.

℞. TEVΔOMAREᔕ MEN. Croix chrismée, accostée des lettres Ↄ Δ, une croisette posée en X; dans le premier canton. Traces de cercle dentelé extérieur.

593. MOSOMO CAS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + THEVΔEMARO MO entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres Λ Ͻ.

594. ꟿOSOꟿO CAST. Buste diadémé, à droite, une croix sur l'épaule. Cercle extérieur.

℟. + THEVΔEꟿΛꓤO ꟿOИE entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

595. ꟿOᔕOꟿO CΛ∾TИ. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles; dans le champ, à droite, une croisette se rattachant par une ligne perlée au cercle de la nuque.

℟. + ꟼISOΛᴨΛO MOИETΛ entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré.

596. + M◇SOMO CASꓕR. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. TEVDOMAR◇ MΛE//// entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres Λ Ͻ.

597. //////NILIOBO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle festonné extérieur.

℟. ꟿOSOꟿO VICO CAIϽTVR entre deux cercles dentelés. Croix sur un degré.

598. MVΛVCꟸO. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℟. ΘVIMAVRNIVS en légende rétrograde. Croix pattée, sur trois degrés. Cercle perlé extérieur. — Or blanc.

599. MVNITAIS. Buste diadémé, à droite.

℟. ꟼISCO NVNIT. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V II. Cercle extérieur.

600. + MVNTINIACO. Buste diadémé, à droite.

℟. + ЄODOMVNDO M. Croix cantonnée de quatre points.

601. MVƧICVCO AIC (*Musicaco vic*). Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée.

℟. BERTOLENAƧ (*Bertolenus*). Croix ancrée, fichée à une croisette.

602. NVENAↃ ou CANƎAN. Restes d'un buste informe.

℟. ИV//////ИOT. Croix ancrée, sur deux degrés, accostée de deux points.

603. IИEIVΓ +. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℟. ИAM//////. Personnage informe. Grènetis extérieur.

604. NAMC. Buste diadémé, à droite, accosté de deux O. Cercle dentelé extérieur.

℟. ƧECVM. Croix, à branches égales, sur un globule. Cercle dentelé extérieur.

605. NAMMET (*Nammet*, A et M sont liés). Buste, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℟. Légende illisible. Personnage tenant une haste de la main droite. Cercle dentelé extérieur.

606. Sans légende. Deux monogrammes peut-être formés, l'un des lettres NAM, l'autre des lettres NET; diverses lettres dans le champ. Traces de cercle dentelé extérieur.

℟. + DOИ//////VIƧIΓO. Croix ancrée.

607. NAMVCO C. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. ADELEO M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un astre. Grènetis extérieur.

608. NAMVEO. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit. Grènetis extérieur.

℟. ADELEO M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un astre. Traces de cercle extérieur.

609. + ИAMVEO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. BERTEΓAИDO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un point, sous lequel cinq points formant demi-cercle. Traces de cercle extérieur.

610. NAMVCO. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℟. •TVLLIONE MO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe. Cercle extérieur.

611. NANCIAEO. Buste diadémé, à droite.

℟. WEDOVLD (*Medoald*). Croix, sur deux degrés.

612. + NANЄTIS. Buste, à droite.

℟. + MEOULFO. Quadrupède, à droite, retournant la tête. Grènetis extérieur.

613. IDVLFVS MONETARIOS. Buste diadémé, à droite, la tête accostée de deux points.

℟. + NASIO VICV IN BARRENSE. Croix à branches égales; de l'extrémité des bras partent deux cordons de perles qui aboutissent à un cercle de grènetis entourant un globule placé sous la croix. Cercle extérieur.

614. + NAVIUOA. Buste diadémé, à droite.

℟. + LAИO//////EIꓕ. Croix chrismée, le pied soudé

M. Prou.

(*A suivre.*)

# UN DENIER CORONAT INÉDIT

## DE CHARLES VIII

### FRAPPÉ A MARSEILLE

La Provence étant inondée par les deniers coronats et les patacs, frappés à la Monnaie de Marseille, le 7 novembre 1492, le conseil de la ville de Marseille accueillit favorablement les plaintes du trésorier de Provence. Il décida de prier le viguier comtal d'ordonner la suspension de la fabrication de ces pièces et la mise sous séquestre des coins [1]. Ces monnaies sont aujourd'hui rarissimes. M. Mallet a publié en 1862 un denier coronat, resté unique [2]. On connaît encore deux variétés du patac ou double denier, monnaie très rare également. Un nouveau denier coronat, dont le type est absolument distinct du type du denier coronat déjà publié, vient d'entrer dans ma collection.




....CIVITAS. Écu aux armes de Marseille MASSILLIE (A non barrés). Dans le champ, sous une cou-

1. Ruffi, *Hist. de Marseille*, 1696, in-f°, t. II, p. 327.
2. *Revue numismatique*, p. 275.

ronne qu'on ne peut distinguer que difficilement, P et un lys.

R'. Deux annelets CIV-ITAS-MAS-.....LIE. Croix pattée coupant la légende, cantonnée d'un lys aux 1 et 4 et d'un K aux 2 et 3.

Poids : 0 gr. 80. — Coll. Roger Vallentin.

Cette pièce est fort curieuse et très intéressante. L'initiale K de *Karolus* se trouve dans deux cantons de la croix du revers. Le nom du roi de France n'est rappelé que là et pour ainsi dire incidemment. C'est un fait nouveau, non seulement dans la numismatique de Marseille sous Charles VIII, mais encore dans toute la numismatique française du xv^e^ siècle.

Le poids et le type de cette monnaie prouvent que c'est bien un denier coronat et non un patac. Il est en cuivre rouge-brun. La frappe est défectueuse; elle laisse singulièrement à désirer. Les lettres sont irrégulières. L'écu aux armes de Marseille est très grand. Les lettres, sauf les A, sont romaines, comme sur le denier coronat et le patac déjà connus.

Deux publications relatives à la valeur des monnaies furent faites à Avignon en 1497; la première eut lieu le 17 mars. Il y est fait mention des monnaies d'or de Provence (florin, florin dit Magdalon (14 sols), des gros de Provence (10 deniers), des parpalholes de Tarascon (18 deniers), des « patac de Provensse per tres d. »... Les deniers coronats de Provence et de Marseille ne sont pas cités, bien que ces tarifs de 1497 soient très complets; l'un d'eux fut même arrêté dans le conseil des Trois États tenu devant le Légat : « autro crid per las monedos passas per lo

consel dez trez estas tengus darrieroment davant mosseu lo legat. » Il est probable que le cours de ces espèces n'était pas autorisé à Avignon et qu'elles sont visées par la dernière phrase de l'un des tarifs « et toutes autres monedos no. se pendr. *per ren* que per bilhon[1] ».

Le denier coronat de Marseille, publié par M. Mallet et resté unique, a été décrit ultérieurement à diverses reprises par MM. Hoffmann, Blancard et Caron[2]. Il fait aujourd'hui partie du riche cabinet des médailles de la ville de Marseille. Lors de la vente de la collection Mallet, M. Laugier s'est empressé d'acquérir cette rare monnaie. Le bas de l'avers est fruste à l'endroit où se trouve précisément l'écu de Marseille, ainsi que j'ai pu m'en assurer par un excellent dessin qu'a bien voulu m'envoyer M. Laugier. M. Hoffmann, dans sa description, n'a pas pris garde à la présence de cet écu.

ROGER VALLENTIN.

1. Manuscrit du xv[e] siècle, en langue provençale, dont je dois la communication à l'extrême obligeance de M. Gustave Bayle.

2. *Monnaies royales de France.* — *Rev. num.*, 1882. — *Monnaies féodales françaises.*

## SUR L'ÉPOQUE ET LE NOMBRE

DES

# NÉOCORATS DE CYZIQUE

On s'appuie ordinairement, pour fixer la chronologie des néocorats de Cyzique, sur les trois médailles suivantes :

1° Portrait de l'empereur *Hadrien*.

℞. Deux torches avec des serpents. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Moyen bronze (Æ II, Vaillant).

Collection du cardinal Léopold. Pièce décrite par Vaillant, *Numismata imperatorum... a populis graece loquentibus percussa* (2ᵉ éd. Amsterdam, 1700 ,p 34). Mentionnée d'après cette description par Eckhel, *Doctrina numorum*, II, 454 ; Mionnet, *Supplément*, V, 318, n° 225.

2° Bronze de Septime Sévère ainsi décrit par Sestini : « ΑΥ·ΚΑΙ·Λ·CЄΠΤ·CЄ...POC. *Protome Sept. Sev. capite laureato cum paludamento ad humeros.*

℞. ΚΥΣΙΚΗΝΩΝ·ΔΙC·ΝΕΟΚΟΡΩΝ. *Victoria in lentis bigis s. palmae ramum, d. equos regit.* Æ m. m. La fatalità ha voluto che non sia d'ottima conservazione » (Sestini, *Museo Fontana*, Florence, 1822 ; t. I, 88 et pl. VI, 2). Sestini ajoute qu'il existe une seconde pièce de même type, mal décrite par lui dans le Catalogue du Musée Hedervar (I, p. 198, n° 4560),

La description doit être rectifiée ainsi : « ΑΥΤ·Κ·Υ·ΣΕΠ·ΣΕΟΥΗΡΟΣ. *Protome*, etc. » Le reste comme plus haut. Nous donnons ici (fig. 1) la reproduction exacte de la figure de Sestini.



Fig. 1.

3° Bronze du Musée Hunter ainsi décrit par C. Combe, *Nummorum... qui in museo Gulielmi Hunter asservantur descriptio* (Londres, 1782), p. 126, n° 17 et pl. XXIV, 16. (Description reproduite par Eckhel, II, 454 ; Mionnet, *Table*, p. 163, etc.)

« Æ. ΚΥΖΙΚΟΣ. *Caput imberbe vitta redimitum ad. d.*

℞. ΚΥΞΙΚΗΝΩΝ Γ ΝΕΟΚΟΡΩΝ. *Jupiter nudus stans ad d., d. fulmen, s. aquilam.* »

Nous donnons (fig. 2) un fac-similé de la figure de

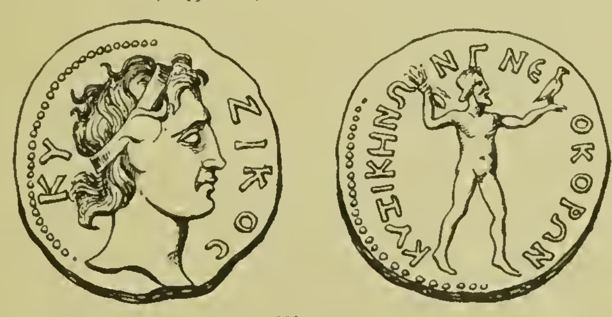


Fig. 2.

Combe et (fig. 2 *bis*) un dessin très exact de la pièce originale d'après une empreinte à la gélatine qui nous

a été obligeamment communiquée par M. le professeur John Young, conservateur du Musée Hunter à la Bibliothèque de l'Université de Glasgow.



*Fig. 2 bis.*

Il résulterait de ces deux médailles que la ville de Cyzique a été gratifiée de trois néocorats : le premier sous Hadrien, le second sous Septime Sévère, le troisième à une époque indéterminée qu'on place ordinairement au milieu du IIIe siècle, sous Gallien. On va voir que ces conclusions sont inexactes parce que les prémisses sur lesquelles elles reposent le sont elles-mêmes.

En premier lieu, la pièce n° 1, qui n'a jamais été revue, paraît avoir été mal lue par Vaillant. Tel était déjà l'avis de Mionnet, qui, après avoir reproduit la description de ce savant, ajoute en note : « Médaille douteuse, à cause du néocorat, qui appartient plutôt à l'époque d'Antonin le Pieux. C'est une méprise, à ce qu'il paraît, de Vaillant. » Le nombre des pièces au nom d'Hadrien, frappées à Cyzique, est si considérable qu'il paraît inconcevable, si le type décrit par Vaillant existait réellement, qu'on n'en eût pas découvert depuis son temps un second exemplaire. Or, j'ai eu beau parcourir le médaillier de France, mettre à contribution le zèle et la science de mes amis, MM. Imhoof Blumer, à Winterthur, et Barclay

Head, à Londres, le résultat de leurs investigations et des miennes a été absolument négatif. J'aurais pu d'ailleurs me dispenser de cette enquête puisque M. Waddington, dont la compétence en cette matière est hors de pair, a bien voulu me faire dire « qu'il n'existe pas, à sa connaissance, de médaille néocore de Cyzique au nom d'Hadrien ».

Il ne faudrait pas conclure de cette constatation que le *néocorat* de Cyzique ne date pas du règne d'Hadrien. Nous avons, au contraire, des preuves décisives qu'il date bien de cette époque. Le néocorat, on le sait, est la qualité d'une ville autorisée par un sénatus-consulte à élever un temple à la divinité impériale; or nous savons, de source pertinente, que c'est sous l'empereur Hadrien que Cyzique fut autorisée à procéder à une construction de ce genre[1]; nous savons aussi que le temple en question, élevé, comme tous ses congénères, aux frais de la province d'Asie, du κοινὸν Ἀσίας[2], était bien consacré à l'empereur Hadrien, dont le buste colossal décorait le fronton de l'édifice[3]. Il est vrai que l'achèvement et

1. Scoliaste de Lucien sur *Icaroménippe*, c. 24; Malala, p. 279, Bonn; Cédrénus, I, 437, Dindorf. Le *Chronicon paschale* (p. 475, 10 Dind.) donne même la date précise de la fondation du temple, 123 ap. J.-C., année où Hadrien se trouvait effectivement en Asie (Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, Vienne, 1881; p. 48).

2. Voir l'inscription métrique que je viens de restituer dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, n° de mai 1890.

3. *Anth. Pal.* IX, 656; Malala, *loc. cit.*; Nicétas dans Philon de Byzance, éd. Orelli, p. 144. Cyzique honore Hadrien comme treizième dieu de l'Olympe (Socrate III, 23; cp. C. I. A. III, 477; *Rev. arch.* XXXII, 269), s'intitule Ἀδριάνη sur les inscriptions et les médailles (C. I. G. 3665; Mionnet, n° 173; *Suppl.* n° 223). Les jeux pentétériques institués à cette occasion s'appellent Ἀδριάνεια Ὀλύμπια (C. I. G. 3665, 3674-5; Wood, *Ephesus*, app. VI, 14). Pour l'explication du texte embarrassant de Xiphilin, LXX, 4 (Zonaras, XII,

l'inauguration officielle du temple n'eurent lieu que sous les empereurs Marc Aurèle et Vérus[1], mais cette circonstance est sans importance pour la fixation de la date du néocorat : celui-ci prenait son origine de l'époque du sénatus-consulte autorisant la construction, et non pas de l'époque de l'achèvement du temple ; ce qui le prouve, c'est que, précisément à Cyzique, où nous savons que l'inauguration n'eut lieu que sous Marc Aurèle, le titre de néocore figure déjà sur des monnaies nombreuses et indiscutables du règne d'Antonin le Pieux,

Concluons de tout ceci que le premier néocorat de Cyzique date bien du règne d'Hadrien, mais que la ville ne jugea à propos de prendre le titre de néocore sur ses monnaies que sous le règne suivant; ce retard dans l'adoption officielle des titres honorifiques est d'ailleurs un fait dont il existe de nombreux exemples[2]. Quant à l'erreur de Vaillant, je ne me charge pas d'en expliquer l'origine ; il est bien possible qu'il ait tout simplement pris une médaille mal conservée d'Antonin le Pieux pour une médaille d'Hadrien.

Passons au bronze n° 2. Pas plus que la médaille de Vaillant, cette pièce, dont Sestini cite cependant deux exemplaires, n'a jamais été revue. La lecture de Sestini se heurte d'ailleurs à une véritable impossibilité

1), je renvoie aux ouvrages bien connus de Marquardt, *Cyzicus und sein Gebiet*, et Georges Perrot, *Exploration de la Bithynie*. Voir aussi Lacour Gayet, *Antonin le Pieux* (Paris, 1888), p. 164 et 294.

1. Aristide, or. 16, Πανηγυρικὸς ἐν Κυζίκῳ περὶ τοῦ ναοῦ (Ed. Dindorf, I, 382 suiv.) La date de ce discours est environ l'an 167 (Waddington, *Vie du rhéteur Aristide*, p. 255).

2. Cf. Buechner, *De neocoria*, p. 30.

chronologique. En effet, il est certain que le deuxième temple impérial de Cyzique fut érigé en l'honneur du fils de Sévère, l'empereur M. Aurelius Antoninus *Caracalla*; c'est ce que prouvent le nom des jeux ('Ἀντωνεινία) fondés à cette occasion et le surnom d'Αὐρ. 'Ἀντωνειανοί que les Cyzicéniens prirent désormais sur leurs médailles (Mionnet II, 546, n^os^ 216-220; *Suppl.* V, 340, n^os^ 377-380). De plus, sur les premières monnaies de Caracalla — celles où il est figuré imberbe — Cyzique prend simplement le titre de néocore, c'est seulement sur les pièces de la deuxième partie du règne, où l'empereur porte toute sa barbe, et sur quelques pièces de Julia Domna, frappées sous Caracalla, qu'on voit apparaître la mention ΔΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ et la représentation de deux temples affrontés. Il est donc impossible que Cyzique se soit déjà intitulée ΔΙΣ ΝΕΩΚΟΡΟΣ sous Septime Sévère, et tout porte à croire que le mot ΔΙΣ, dans la légende mal conservée du bronze n° 2, n'a jamais existé que dans l'imagination de Sestini.

Remarquons en passant qu'il existe des bronzes de Cyzique, avec le double néocorat, au nom de Sévère, mais ce Sévère n'est pas un empereur, c'est un magistrat. Voici la description de ces bronzes (Mionnet, II, 545, n° 143) : *Autel entre deux serpents*, ΛΟΚ CEBHPΟY K (?)//// ΔIC NЄO.

℞. *Tête du héros Kyzikos.* KYΞIKOC.

Cet exemplaire du Cabinet de France est, on le voit, *autonome*; mais je tiens de M. Waddington qu'il existe des bronzes *impériaux* au nom du même magistrat frappés sous l'empereur Gallien ; sur ces

pièces il prend le titre de stratège. Ce *Loc. Severus* ne doit pas être confondu avec son quasi-homonyme Μ·ΚΛ·ΣΕΒΗΡΟΣ, qui vivait sous Marc Aurèle et Faustine (Mionnet, II, 542; *Suppl.* V, 234, 326-7).

Le bronze n° 3 avec Γ ΝΕΟΚΟΡΩΝ a déja paru suspect à Marquardt (*Cyzicus*, p. 88, note 5). En effet, il serait unique dans son genre ; de plus, nous venons de voir qu'encore sous le règne de Gallien, Cyzique s'intitule *deux fois* néocore ; or, cet empereur est le dernier, croyons-nous, sous lequel aient été élevés des temples à la divinité impériale : on ne voit donc pas comment Cyzique aurait pu obtenir après son règne un troisième néocorat. J'ajoute que le style de notre pièce indique, au contraire, une époque sensiblement antérieure au règne de Gallien. Quant à prétendre qu'une ville, après avoir obtenu un troisième ou quatrième néocorat, puisse rétrograder à un chiffre inférieur, c'est là une assertion qu'on retrouve, çà et là, dans les anciens ouvrages de numismatique, mais qui n'en est pas moins dénuée de fondement. Un pareil fait n'a pu se produire que lorsqu'un néocorat avait été concédé par un empereur dont la mémoire fut abolie après sa mort : le temple érigé en son honneur étant alors démoli ou désaffecté, il est naturel que la ville néocore abaisse d'une unité le chiffre de ses néocorats : c'est ce qui arriva, par exemple, à Nicomédie, après la mort d'Héliogabale.

On pourrait soutenir, il est vrai, que la pièce du Musée Hunter se place précisément sous le règne d'un de ces empereurs condamnés après leur mort, par exemple Héliogabale; mais le fac-similé que nous

avons donné (fig. 2 *bis*) dispense de recourir à cette hypothèse compliquée d'un néocorat éphémère, rappelé par un document unique. On y voit, en effet, clairement que le petit signe placé au dessus de la tête de Jupiter, signe que le graveur du *Musée Hunter* a pris pour un Γ, n'a jamais pu représenter une lettre pareille. Je laisse ici la parole à mon aimable correspondant, M. le Dr Young, de Glasgow : « Le prétendu Γ, m'écrit ce savant, n'est actuellement qu'une rugosité du bronze quoi qu'il ait pu être autrefois. Si ce signe fut jamais une lettre, — et la largeur de l'espace disponible admet à la rigueur cette hypothèse, — ce fut plutôt un C que la lettre indiquée par Combe. Mais en ma qualité de paléontologiste, si je rencontrais une marque pareille sur un fossile, j'hésiterais à lui attribuer une signification quelconque ; un graveur de sceaux très expérimenté, à qui j'ai fait voir la pièce, est entièrement de mon sentiment. » Ajoutons enfin, s'il faut une autorité de plus, que M. Waddington a bien voulu, sur ma prière, consulter les notes qu'il avait prises naguère au Musée Hunter, et qu'il y a relevé la mention expresse : « la lettre Γ de la gravure *n'existe pas* sur la médaille. » Cette réponse de l'illustre numismatiste tranche, ce me semble, la question.

En définitive, sur *trois* pièces invoquées pour établir la chronologie des néocorats de Cyzique, *trois* avaient été mal lues et mal reproduites. Cyzique n'a jamais eu que deux néocorats : l'un concédé sous Hadrien, mais qui ne figure sur ses monnaies qu'à partir d'Antonin le Pieux; l'autre, sous Caracalla,

qui est mentionné seulement dans la deuxième partie du règne. On voit par cet exemple combien les archéologues et les historiens, qui ne sont pas numismatistes de profession, doivent se méfier des indications qu'ils trouvent dans les anciens ouvrages de numismatique ; s'ils ne sont pas en mesure de les vérifier directement sur pièces, ils feront sagement de recourir aux lumières d'un confrère plus expérimenté. Krause a bâti sa théorie fantaisiste des « néocorats roulants » sur toute une série de fausses lectures de cette sorte, et il est bien regrettable, comme l'a déjà rappelé M. Babelon[1], que l'auteur du plus récent ouvrage sur ce sujet, M. Buechner, n'ait pas soumis à une vérification sérieuse et complète les documents numismatiques dont il a fait usage.

Théodore Reinach.

1. *Revue numismatique*, 1889, p. 605.

# CHRONIQUE

Le 15 mars dernier, c'est-à-dire le jour même où je corrigeais la première épreuve de ma note sur le nom gentilice de Victorin, (voir *supra*, p. 65) on découvrait à Rennes une nouvelle borne itinéraire de cet empereur, en démolissant une portion de l'ancienne enceinte, rue Rallier; quelques jours après, une autre, puis une troisième, et enfin la portion inférieure d'une quatrième, à laquelle manque le nom gentilice. Je n'ai point à parler ici des monuments épigraphiques de Maximin Ier et de Tétricus, faisant également partie de cette trouvaille considérable, mais il y a lieu d'ajouter à ma liste des sept inscriptions de Victorin, déjà connues, les trois nouvelles sur lesquelles on lit son gentilice, deux sous la forme *Piavonius*, par un seul *v*, et une sous la forme *Piavvonius*, par un *v* redoublé comme sur les monnaies de ce prince. Je les enregistre en les numérotant à la suite des précédentes.

8° IMP | C·M | PIAVONIO | VICTORI | NO P·F INV | AVG· C·R | L^IIII.

Les sigles C·R·L·IIII signifient (*a*) C(*ivitate*) R(*edonum*) L(*eugae*) *quatuor*.

9° IMP·C·M | PIAVVONIO VIC | TORINO | P F INV | AVG | C R L·IIII·

10° IMP C *m* | PIAV*o* | NIO *vic* | TOR*ino*.

Je tiens ces informations de M. Decombe, directeur du Musée de Rennes, et de M. Fornier, conseiller à la Cour d'appel.

Pour être tout à fait exact, il me reste à dire que le 3e fascicule de l'*Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 335, récemment paru, donne l'inscription de Lincoln, avec quelques légères modifications à la lecture publiée par l'*Archæological Journal* que j'ai reproduite sous mon n° 5. En voici le texte revisé :

IMP CAES | MARCO | PIAVONIO | VICTORI | NO P F INV | AVG PON*t*·MAX | TR P·PP | A·L·S·M | P·X·IIII, c'est-à-dire, A L(*indo*) S(*egelorum*) M(*illia*) P(*assuum*) *quatuordecim*..

A remarquer le monogramme A/ ligature de A et de V, consistant en un petit trait oblique greffé à mi-hauteur sur la lettre A, et à mettre cette particularité en rapport avec la conjecture que j'ai émise touchant le mot PIAONIVS, qu'il faut peut-être corriger en PIA/ONIVS sur la mosaïque de Trèves. Quoi qu'il en soit de ce point, la confrontation des formes *Piavonius* et *Piavvonius*, indifféremment employées dans les textes numismatiques et épigraphiques, ne permet pas de décider si le cas est assimilable à celui de la notation latine particulière au *v* dans *vius* pour *vivus*, *juenis* pour *juvenis*, *Ammaus* pour *Ammavus*, *Flaus* pour *Flavus*, ou si, au contraire, il s'agit de la gémination de consonnes très fréquente dans l'onomastique gauloise, *Litavirus* et *Litaviccus* *Maricus* et *Mariccus*, *Danotalus* et *Dannotala*, *Meddugnatius* *Esuggius*, *Faluppa*, *Urappus*, *Drappes*, et même dans l'onomastique romaine, *Apuleius* et *Appuleius*, *Aponius* et *Apponius*. Prononçait-on *Piavonius*, par un *v* consonne ou *Piauvonius* ?

Les deux thèses peuvent être défendues, sans que leurs partisans parviennent à se mettre d'accord.

ROBERT MOWAT.

*
* *

Le 2 juin 1889, à Mairy-sur-Marne (à 10 kilom. de Chalons-sur-Marne, sur la rive gauche de la Marne), le fossoyeur de la commune, en creusant une fosse dans le cimetière qui entoure l'église, a trouvé un squelette à environ deux mètres de profondeur. Auprès du cadavre, à la hauteur de la ceinture, se trouvait un rouleau de monnaies. Il contenait :

1° Un teston de François I^er^, buste à droite; couronne fermée. ℞. *Sit nomen...* etc. Croix cantonnée de trois lys au 1^er^ et au 4^e^, et d'un Dauphin au 2^e^ et au 3^e^. Bien conservé.

2° Trente-quatre douzains de Charles VIII, Louis XII, et François I^er^. Ecu de France couronné dans un cercle à quatre lobes. ℞. Croix cantonnée de 2 couronnes et 2 lys, dans un cercle à quatre lobes. Quelques-uns ont la croix sans cantons, mais les angles du cercle sont tréflés. Mauvaise conservation.

On sait qu'en juillet 1544, Charles-Quint prit et brûla Vitry-en-Perthois sur la Marne. Brissac, qui commandait les troupes françaises, eut avec lui plusieurs engagements, et traversa la

Marne pour se réfugier sur la rive gauche, l'ennemi occupant la rive droite. Il est probable que ce fut une victime de ces engagements qui fut enterrée en cet endroit.

CLÉMENT VATTEBAUT.



Nous avons sous les yeux les quatre volumes publiés par M. Letellier (18, quai des Orfèvres) sous le titre de *Description historique des monnaies françaises, gauloises, royales et seigneuriales*. Le but de l'auteur qui possède plus de bonne volonté que de critique, a été de réunir, en un petit format, des indications sur les monnaies frappées en France à toute époque, annotées par ordre alphabétique et géographique. Pour un grand nombre de pièces, M. Letellier a indiqué les prix.



Le savant assyriologue anglais Theo. G. Pinches a signalé dans l'*Academy* du 17 mai, une brique babylonienne, contenant un contrat formé à Babylone le 24e jour du mois de Iyar, l'an 185, *Aspasine* étant roi. M. Pinches avait pensé à l'empereur Vespasien, ce qui aurait donné pour date à ce contrat l'intervalle entre 69 et 79 de J.-C., et aurait fait remonter à 116 environ avant J.-C. le point de départ de l'ère inconnue mentionnée dans le texte cunéiforme.

M. Terrien de Lacouperie a suggéré, de son côté, que *Aspasine* pourrait bien désigner le roi de la Characène Hyspaosinès, qui est monté sur le trône en 129 avant J.-C., et dont nous possédons une monnaie datée de l'an 124. L'an 185, dans ce cas, se rapporterait à l'ère des Séleucides et donnerait pour la date du contrat (312 moins 185) l'an 127, ce qui coïnciderait très bien avec le règne d'Hyspaosinès. Le style de la Tablette permettrait, paraît-il, une pareille attribution. Cette seconde hypothèse semble bien peu probable, car comment admettre qu'un officier public ait osé dater un contrat d'un roitelet de Characène, alors que Babylone était en possession du grand roi Arsacide. Cependant il ne faut pas rejeter cette idée ingénieuse de M. de Lacouperie, car nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve sur l'histoire, encore mal connue, de ces contrées.

E. D.



M. Terrien de Lacouperie, professeur à l'Université de Londres, a publié, dans le dernier cahier des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions* (1889, p. 338 à 348), une monnaie *Bactro-Chinoise* bilingue, du premier siècle avant notre ère.

Cette monnaie porte à l'avers un cheval marchant à droite avec une légende circulaire en caractères bactriens, et sur le revers plusieurs symboles disposés en cercle, que M. L. a reconnus pour être des signes chinois anciens. La légende bactrienne, qui devait comporter 19 à 20 lettres, est incomplète, il en manque environ le tiers, mais on a pu restituer facilement tout ce qui est titulature. M. L. a lu *maharajasa rajadirajasa mahatasa* « du grand roi, roi au dessus des rois, grand » ; quant au nom propre, il est malheureusement incomplet : il n'existe que deux caractères certains... *ya sa*, dont un seul, *ya* appartient au nom (*sa* étant le signe du génitif). Il y a grande probabilité que le commencement du mot était *Herama*, ce qui donnerait Heramaya ou Hermaeus le dernier roi de Bactriane, qui fut vaincu par Kadphizes Ier, vers l'an 30 avant J.-C. Je dois dire, toutefois, que ce qui reste des trois premiers caractères ne permet pas d'y voir *Hera* ; le *ma* lui-même est douteux, en sorte que l'on ne peut regarder comme définitive la lecture *Heramaya*. M. Percy Gardner, qui a décrit cette pièce dans son catalogue en 1886 (p. 172, n° 4), n'a, du reste, donné cette restitution du nom du roi grec qu'avec réserve.

La légende chinoise que M. L., par comparaison avec d'autres monnaies anciennes de la Chine, a lue « monnaie de... pesant deux onces quatre tchus », n'offre, en réalité, rien d'intéressant, il vaudrait mieux pour nous un nom de ville ou un nom de prince. Il nous a semblé voir des traces de lettres scythiques sur la marge circulaire extérieure, mais le mauvais état de la pièce ne permet pas de relever cette troisième légende. Quoi qu'il en soit, voilà une monnaie fort curieuse par les deux légendes plus ou moins certaines qu'elle nous présente. M. L. y voit un spécimen d'un monnayage émis conjointement par le roi de Bactriane Hermaeus, et le souverain des Yue-Tchi, alors que ceux-ci n'avaient pas encore oublié le chinois pour adopter le bactrien comme langue officielle. La légende chinoise aurait donc été prise non pas sur

le type des monnaies chinoises ayant cours de l'autre côté de l'Yaxarte en l'an 30 av. J.-C., mais sur des monnaies frappées trois siècles auparavant.



Le cinquième volume du *Catalogue des collections scientifiques de l'Institut des langues Orientales à Saint-Pétersbourg* [1], a paru récemment par les soins de M. A. de Markof. Il est consacré à la description des monnaies des Arsacides et des Sassanides, ainsi que des monnaies frappées sous ces deux dynasties, par divers princes de l'Iran oriental, du Khorassan et de la Transcaspie jusqu'à l'Oxus. Ces dernières ne sont pas les moins curieuses, car elles sont d'une découverte récente et d'une lecture difficile. Les légendes sont écrites dans un alphabet d'origine araméenne, peut-être même d'origine pehlvie. Il paraît même y avoir deux alphabets distincts qui auraient été formés à des époques différentes. Il y a là un champ d'étude à défricher pour les orientalistes; malheureusement il n'existe en France aucun spécimen connu de ces monnaies.

La collection décrite par M. de M. comprend 46 de ces pièces, 733 monnaies Arsacides, 500 Sassanides environ et 61 monnaies des gouverneurs arabes de la Perse. L'ouvrage contient une introduction et une bibliographie très complète sur la matière.



M. Tiesenhausen, qui a déjà fait connaître à l'Europe savante les riches collections numismatiques de MM. Stroganof et Komarof (v. nos précédentes notices dans cette *Revue*), donne aujourd'hui la description d'un certain nombre de pièces orientales du cabinet Linévitch [2], toutes provenant, comme la plupart des monnaies des collections russes, de trouvailles faites en Transcaspie, contrée qui est destinée à devenir la terre promise (*Obiétovannaïa Zémlia*) des numismatistes, suivant l'expression heureuse de M. T. La collection du colonel Linévitch a été for-

1. Un vol in-8°, 1889 (en français), contenant XVII, XX et 136 p., avec 2 pl. phototypie, chez Egger, libraire à Saint-Pétersbourg.

2. Broch. in-8°, parue (en russe) en février 1890, avec 2 pl.

mée par lui à Merv et sur les bords de la Mourghâb. Elle comprend, dans la brochure que nous analysons, des drachmes arsacides, sassanides, quelques monnaies de l'Inde ancienne et une centaine de monnaies de l'Asie Centrale (Perse et Turkestan) : Houlagides, Timourides, Khans du Khvârizm, de Khiva et de Kâshgar. Je me bornerai à signaler : 1° une drachme d'Arsace I[er], le fondateur de la dynastie parthe, avec la légende ΑΡΣΑΚΟΥ... ΚΡΑΤΟΡΟ. L'aspect de la figure tournée à droite, la forme de l'Apollon du ℟. et le titre αὐτοκράτορος inspirent des doutes sur l'authenticité de cette pièce ; 2° une drachme de Phraate II, dont la coiffure est également anormale ; 3° une monnaie Sassanide de Bahram V, frappée en dehors de la Perse, et une autre pièce du même roi (attribuée par E. Thomas à Bahram VI Tchoubin), avec légende pehlvie, et qui étaient intéressantes à reproduire parce qu'elles ont servi de type au monnayage de Bokhara ; 4° une monnaie d'argent bilingue d'Abaga Khan frappée à Nishapour, sans date. M. T. donne, d'après M. Vasilief, la vraie lecture du mot mongol *nereber* « au nom de » que Fraehn et Schmidt avaient lu *darougha* « lieutenant », version que M. de Saulcy avait rejetée en 1842, et qui, depuis, était restée incorrecte ; 5° une belle monnaie d'argent très rare de Ghaïatseddin Pir Ali, le dernier roi de la petite dynastie des Kourt d'Hérat (1381 de J.-C.), 6° et une série importante de monnaies modernes des Khans chinois de Kâshgar. Ces monnaies portent des légendes en trois langues : turque, mandchou et kitaï, et ne sont pas encore parvenues dans nos collections d'Europe. Aussi est-il à regretter que M. T. n'ait pas donné le dessin de quelques-unes de ces pièces fort curieuses. C'est la seule critique que j'adresserai à ce travail, qui témoigne d'une grande expérience et d'une parfaite connaissance du sujet, comme tout ce qui sort de la plume du savant conservateur du Musée de l'Ermitage.

E. DROUIN.



## VENTE DE LA COLLECTION PHOTIADÈS-PACHA

Le 19 mai dernier et jours suivants, a eu lieu à l'Hôtel des commissaires-priseurs, à Paris, la vente aux enchères publiques de la collection de monnaies grecques formée par son Exc.

Photiadès-Pacha, ancien gouverneur général de la Crète, ancien ministre de Turquie à Athènes et ancien ambassadeur à Rome. Les hautes fonctions occupées successivement par M. Photiadès lui avaient permis, pendant plus de trente ans, de réunir une incomparable collection de monnaies de la Grèce propre : c'est ce qu'indique en quelques phrases la préface du catalogue de vente, rédigé avec beaucoup de soin et d'érudition par M. Frœhner. Aussi, la collection Photiadès-Pacha était-elle depuis longtemps célèbre, tant pour le nombre que pour la belle conservation des pièces; les médailles uniques, inédites, ou de première importance y étaient fort nombreuses. Les pays grecs auxquels elle s'étendait sont la Thessalie, l'Illyrie, l'Epire, l'Arcananie, l'Etolie, la Locride, la Phocide, la Béotie, l'Eubée, l'Attique, l'Achaïe, l'Elide, la Messénie, la Laconie, l'Argolide, l'Arcadie, la Crète et les autres îles (Paros, Naxos, etc.), enfin Byzance ; le tout formant une série de 1530 numéros. Nous donnons ci-après les prix d'adjudication, qui, en général, n'ont été très élevés que pour les pièces rares et exceptionnellement belles. Voici tout d'abord l'énumération de celles qui ont été acquises par le Cabinet des Médailles :

N° 43. Triobole de la ligue des Aenianes, avec le nom de l'Aeniarque, ΜΕΓΚΙΑΣ.

N° 68. Drachme de Lamia, au type de Philoctète, assis sur le rocher de Lemnos.

N° 94. Didrachme de Larissa. Tète casquée du roi Aleuas, chef mythique de la famille royale des Aleuades ; sur son épaule gauche, une bipenne. ℟. Aigle sur un foudre ; légende ΛΑΡΙΣΑΙΑ ΕΛΛΑ. Il existe deux variétés de ce didrachme, l'une au Musée Britannique, l'autre au Musée de Berlin [1]. La légende du revers doit s'interpréter par Λαρισαια Ἑλλάδος : on distinguait ainsi cette Larissa de Larissa Cremasté située aussi en Thessalie. Tout le monde sait que le nom d'*Hellade*, avant de s'appliquer à la Grèce entière, ne désignait qu'un petit canton de la Thessalie. Le nom de ΕΛΛΑΣ se trouve aussi inscrit sur une drachme d'Alexandre de Phères.

1. Voyez J. de Witte, dans la *Revue Numismatique*, 1842 (t. VII), p. 77 ; Percy Gardner, *Thessaly to Ætolia* (catal. du Brit. Mus.) p. 29, n° 52 ; *Zeitschrift für Numismatik*, t. V, p. 100 , Barclay Head, *Historia numorum*, p. 253.

N° 116. Triobole des Magnètes.

N° 135. Bronze de Pelinna.

N° 173 et 174. Bronzes d'Alexandre de Phères.

N° 175. Bronze de Proerna.

N° 217. Bronze de la ligue épirote avec ΑΡΓΕΑΔΗΣ au droit, et ΜΕΝΕΔΗΜΟΣ ΙΕΡΕΥΣ, au revers.

N° 234 et 235. Bronzes des Molosses.

N° 279. Bronze d'Alyzia.

N° 365 à 368. Bronzes de Delphes.

N° 184. Octobole d'Histiaea, aux types ordinaires de cette ville. Au revers, derrière la nymphe Histiée, assise sur la proue, on lit son nom, ΙΣΤΙΑΙΑ, gravé en lettres très fines, indépendemment de la légende ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ. Pièce unique, d'un très beau style et du plus haut intérêt à cause du nom de la nymphe, inscrit dans le champ.

N° 891. Bronze d'Oropus, avec la tête d'Amphiaraus.

N° 1020. Didrachme archaïque de l'Elide. Aigle volant, avec un serpent dans son bec. ℞. ΟΛΥΜΠΙΚΟΝ. Zeus debout, brandissant le foudre de la main droite, et portant un aigle sur son avant-bras gauche. Cette pièce, de très ancien style, connue seulement jusqu'ici en deux exemplaires authentiques, a été frappée vers l'an 450, et elle se rapporte aux guerres qui eurent lieu à cette époque, entre les Arcadiens, les Eléens et les Lépréates de Triphylie. Les Lépréates n'obtinrent le secours des Eléens qu'à la condition de payer annuellement un tribut de cent talents au temple de Zeus à Olympie. Les monnaies à la légende ΟΛΥΜΠΙΚΟΝ (νόμισμα) paraissent, dit M. Curtius, avoir été frappées avec l'argent des Lépréates.

N° 1089. Bronze de Thuria de Messénie.

N° 1093 et 1096 à 1099. Bronzes de Lacédémone.

N° 1155 à 1157. Pièces d'argent de la ligue arcadienne. Sur le n° 1157, le jeune Arcas, accompagné de son nom, ΑΡΚΑΣ, est représenté accroupi de face.

N° 1166 à 1168. Bronzes d'Heraea.

N° 1189. Bronze de Psophis.

N° 1197 à 1199. Bronzes de Tégée, représentant trois phases successives du mythe d'Athéna tirant d'une urne la boucle de cheveux de Méduse et la remettant à Cépheus.

N° 1265. Didrachme de Gortyne avec l'inscription archaïque

ΓΟΡΤΥΝΟΜ ΤΟ ΠΑΙΜΑ (Γόρτυνος τὸ παῖμα) Deuxième exemplaire connu.

N° 1330. Tétradrachme de Polyrhenium, avec les types des tétradrachmes d'Athènes.

N° 1394. Didrachme de Naxos. Tête de Dionysos. ℞. ΝΑΞΙ et ΧΑΡΟΠΟΣ ΑΡΙΣΤΟΞΕΝΟΥ. Grand canthare couronné de lierre et posé sur un pied ; à gauche, un thyrse.

N° 1397. Didrachme de Naxos. Tête de Dionysos. ℞. ΝΑΞΙ. Statue de Zeus adolescent, brandissant le foudre d'une main et tenant de l'autre un aigle. Nom de magistrat : ΜΗΧΑΝ. Le type de cette pièce est très intéressant ; il représente une statue de Zeus de style archaïque.

N° 1403. Tétradrachme de Paros. Tête de Dionysos jeune. ℞. ΠΑΡΙΩΝ. Demeter assise sur une ciste. Nom de magistrat : ΣΙΛΗΝΟΣ.

N° 1412 à 1414. Monnaies de Siphnos.

N° 1420 à 1423. Bronzes de Ténos.

N° 1443. Monnaie d'argent de Byzance. Tête de Poseidon. ℞. ΕΠΙ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ. Proue de navire sur laquelle on lit ΒΥ.

Outre sa collection de monnaies grecques, M. Photiadès avait aussi réuni une très importante collection de monnaies des empereurs byzantins dont le catalogue sommaire, dû aussi à M. Frœhner, comprend 682 numéros. Cette série n'a pas été mise aux enchères publiques ; elle a été achetée en bloc par le musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, pour la somme de 70.000 fr.

E. B.

*Prix d'adjudication de la collection de monnaies grecques :*

| Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 14 | 16 | 14 | 38 | 42 | 55 | 24 |
| 2 | 9 | 17 à 19 | 30 | 39 | 65 | 56 | 30 |
| 3 | 20 | 20 | 14 | 40 | 63 | 57 | 34 |
| 4 | 9 | 21 | 6 | 41 | 16 | 58 | 22 |
| 5 | 8 | 22 | 7 | 42 | 12 | 59 | 2600 |
| 6 | 14 | 23 à 27 | 6 | 43 | 32 | 60 | 600 |
| 7 | 45 | 28 | 65 | 44 à 46 | 11 | 61 | 11 |
| 8 | 6 | 29 à 31 | 5 | 47-48 | 8 | 62 | 16 |
| 9 | 12 | 32 | 9 | 49 | 11 | 63 | 11 |
| 10 | 8 | 33 | 75 | 50 | 17 | 64 | 25 |
| 11 | 6 | 34 | 120 | 51 | 1450 | 65 | 13 |
| 12 | 8 | 35 | 81 | 52 | 51 | 66 | 20 |
| 13-14 | 15 | 36 | 40 | 53 | 40 | 67 | 22 |
| 15 | 7 | 37 | 104 | 54 | 21 | 68 | 700 |

| Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 69 | 13 | 130 | 21 | 199 | 13 | 285 à 88 | 42 |
| 70 | 6 | 131-32 | 13 | 200-201 | 25 | 289 à 92 | 34 |
| 71 | 31 | 133 | 35 | 202 | 116 | 293-94 | 14 |
| 72-73 | 11 | 134 | 10 | 203 | 112 | 295 | 100 |
| 74 | 600 | 135 | 7 | 204 | 7 | 296 | 31 |
| 75 | 75 | 136 | 37 | 205 | 235 | 297 | 55 |
| 76 | 26 | 137 | 240 | 206 | 100 | 298 à 301 | 27 |
| 77 | 35 | 138 | 6 | 207-208 | 25 | 302 | 11 |
| 78 | 31 | 139 | 41 | 209 | 11 | 303 | 6 |
| 79 | 32 | 140 | 41 | 210 | 5 | 304 | 15 |
| 80 | 80 | 141 | 37 | 211-12 | 14 | 305 à 308 | 34 |
| 81 | 11 | 142 | 129 | 213-14 | 22 | 309 | 29 |
| 82 | 30 | 143-44 | 64 | 215-16 | 10 | 310 à 13 | 46 |
| 83 | 23 | 145 | 13 | 217 | 57 | 314-15 | 22 |
| 84 | 5 | 146 | 10 | 218 | 28 | 316 | 35 |
| 85 | 69 | 147-48 | 17 | 219-20 | 33 | 317 | 25 |
| 86 | 26 | 149 à 51 | 81 | 221 | 33 | 318 | 105 |
| 87 | 17 | 152 | 26 | 222-23 | 10 | 319 | 110 |
| 88 | 9 | 153 | 160 | 224-25 | 22 | 320 | 50 |
| 89 | 40 | 154 | 170 | 226-27 | 9 | 321 à 24 | 30 |
| 90 | 48 | 155 | 256 | 228 | 610 | 325 | 28 |
| 91 | 87 | 156 | 21 | 229 | 57 | 326 à 326 *bis* | 11 |
| 92 | 27 | 157 à 59 | 11 | 230 | 26 | 327 | 40 |
| 93 | 34 | 160 | 285 | 231 | 65 | 328 | 90 |
| 94 | 250 | 161 | 355 | 232 | 43 | 329 | 5 |
| 95 | 510 | 162 | 830 | 233 | 45 | 330 | 340 |
| 96 | 300 | 163 | 25 | 234-35 | 26 | 331 | 530 |
| 97 | 155 | 164 | 18 | 236 | 6 | 332 | 130 |
| 98 | 215 | 165 | 2700 | 237 | 19 | 333 | 80 |
| 99 | 64 | 166 | 120 | 238 | 70 | 334 | 27 |
| 100 | 35 | 167 | 40 | 239 | 600 | 335-36 | 7 |
| 101 | 45 | 168-69 | 30 | 240 | 100 | 337 | 600 |
| 102 | 33 | 170 | 1700 | 241 | 41 | 338 | 400 |
| 103 | 12 | 171 | 445 | 242 | 690 | 339 | 105 |
| 104-105 | 11 | 172 | 27 | 243 | 725 | 340 | 250 |
| 106 | 51 | 173-74 | 25 | 244 | 195 | 341 | 145 |
| 107 | 10 | 175 | 40 | 245 | 185 | 342 | 250 |
| 108 | 11 | 176 | 170 | 246 à 48 | 9 | 343 | 265 |
| 109 | 20 | 177 | 89 | 249 | 17 | 344 | 445 |
| 110 | 7 | 178 | 70 | 250-51 | 27 | 345 | 60 |
| 111 | 7 | 179 | 26 | 252 | 80 | 346-47 | 45 |
| 112 | 6 | 180-81 | 7 | 253-54 | 18 | 348-49 | 7 |
| 113 | 122 | 182 | 21 | 255 | 21 | 350 | 11 |
| 114-15 | 16 | 183 | 15 | 256-57 | 24 | 351 | 655 |
| 116 | 205 | 184 | 12 | 258 à 60 | 25 | 352 | 18 |
| 117 | 5 | 185-86 | 15 | 261-62 | 8 | 353 | 21 |
| 118 | 50 | 187 | 25 | 263-64 | 26 | 354 | 80 |
| 119 | 115 | 188 | 18 | 265 | 61 | 355 | 38 |
| 120-21 | 15 | 189 | 5 | 266-67 | 14 | 356 | 22 |
| 122 | 15 | 190 | 20 | 268 | 20 | 357 à 59 | 26 |
| 123 | 10 | 191 | 30 | 269 à 71 | 21 | 360 | 8 |
| 124 | 30 | 192 | 20 | 272 à 74 | 21 | 361 à 361 *bis* | 24 |
| 125 | 960 | 193 | 25 | 275 | 16 | 362 | 1900 |
| 126 | 5 | 194 | 15 | 276-77 | 21 | 363-64 | 6 |
| 127 | 6 | 195-96 | 26 | 278 | 60 | 365-66 | 250 |
| 128 | 1115 | 197 | 18 | 279-80 | 50 | 367-68 | 50 |
| 129 | 58 | 198 | 10 | 281 à 84 | 61 | 369 | 110 |

| Nos | Fr. |
|---|---|
| 370-71 | 20 |
| 372 à 74 | 22 |
| 375 | 600 |
| 376 | 20 |
| 377 | 20 |
| 378 | 26 |
| 379-80 | 11 |
| 381 | 10 |
| 382 | 51 |
| 383 à 86 | 35 |
| 387 à 89 | 21 |
| 390 | 15 |
| 391 à 94 | 29 |
| 395 à 98 | 38 |
| 399 à 401 | 20 |
| 402 | 16 |
| 403 | 16 |
| 404 à 408 | 10 |
| 409 | 41 |
| 410 | 25 |
| 411 | 10 |
| 412 à 14 | 20 |
| 415 | 11 |
| 416 | 25 |
| 417 | 200 |
| 418 | 105 |
| 419 | 130 |
| 420 | 40 |
| 421 | 100 |
| 422 | 25 |
| 423 | 240 |
| 424 | 32 |
| 425 | 17 |
| 426 à 28 | 21 |
| 429 | 30 |
| 430 | 1315 |
| 431 | 225 |
| 432 | 280 |
| 433 | 560 |
| 434-35 | 22 |
| 436-37 | 15 |
| 438 | 470 |
| 439 | 270 |
| 440 | 100 |
| 441 | 210 |
| 442 à 45 | 19 |
| 446 | 1000 |
| 447 | 35 |
| 448 | 6 |
| 449 | 10 |
| 450-51 | 5 |
| 452 | 2655 |
| 453 | 65 |
| 454 | 16 |
| 455 | 52 |
| 456 | 26 |
| 457 à 59 | 11 |
| 460 | 265 |
| 461 | 120 |
| 462 | 30 |
| 463 | 36 |
| 464 | 29 |
| 465 | 2900 |
| 466 | 25 |
| 467 | 290 |
| 468 | 44 |
| 469 | 5 |
| 470-71 | 10 |
| 472 | 5 |
| 473 | 220 |
| 474 | 5 |
| 475 | 251 |
| 476 | 5 |
| 477 | 720 |
| 478 | 720 |
| 479 | 50 |
| 480 | 18 |
| 481 | 33 |
| 482 | 16 |
| 483 | 15 |
| 484 | 1505 |
| 485 | 62 |
| 486-87 | 45 |
| 488 | 13 |
| 489-90 | 14 |
| 491 | 310 |
| 492 | 349 |
| 493 | 230 |
| 494 | 95 |
| 495 | 170 |
| 496-97 | 21 |
| 498 | 65 |
| 499 à 514 | 731 |
| 515 à 17 | 60 |
| 518 | 290 |
| 519 | 25 |
| 520 | 145 |
| 521 à 24 | 150 |
| 525-26 | 13 |
| 527 | 26 |
| 528 | 525 |
| 529 | 450 |
| 530 | 600 |
| 531 | 35 |
| 532 | 410 |
| 533 à 57 | 429 |
| 558 | 26 |
| 559 | 600 |
| 560 | 26 |
| 561 | 65 |
| 562 | 20 |
| 563 | 410 |
| 564 | 80 |
| 565 | 61 |
| 566 | 13 |
| 567 | 36 |
| 568 | 28 |
| 569 | 51 |
| 570 | 27 |
| 571 | 24 |
| 572 | 39 |
| 573 | 10 |
| 574 | 10 |
| 575 | 16 |
| 576 à 82 | 51 |
| 583 | 35 |
| 584 | 10 |
| 585 | 21 |
| 586 | 20 |
| 587 | 14 |
| 588 | 20 |
| 589 | 17 |
| 590 | 50 |
| 591 | 15 |
| 592 | 40 |
| 593 | 50 |
| 594 | 20 |
| 595 | 250 |
| 596 | 26 |
| 597 | 20 |
| 598 | 12 |
| 599 | 24 |
| 600 | 21 |
| 601 | 16 |
| 602 | 49 |
| 603-604 | 24 |
| 605 | 37 |
| 606 | 11 |
| 607-608 | 16 |
| 609 | 22 |
| 610 | 16 |
| 611-12 | 18 |
| 613 à 17 | 70 |
| 618 | 30 |
| 619-20 | 33 |
| 621 | 50 |
| 622-23 | 20 |
| 624 | 26 |
| 625 à 30 | 89 |
| 631 à 33 | 57 |
| 634 à 37 | 60 |
| 638 | 33 |
| 639 à 42 | 46 |
| 643-44 | 39 |
| 645-46 | 10 |
| 647 | 10 |
| 648-49 | 31 |
| 650-51 | 30 |
| 652 | 10 |
| 653 | 24 |
| 654-55 | 24 |
| 656 | 20 |
| 657 | 12 |
| 658 | 21 |
| 659-60 | 20 |
| 661 | 20 |
| 662 à 64 | 36 |
| 665 à 68 | 49 |
| 669 à 72 | 65 |
| 673 à 76 | 83 |
| 677 à 81 | 68 |
| 682 | 10 |
| 683 | 10 |
| 684 | 10 |
| 685 | 17 |
| 686 | 16 |
| 687 | 14 |
| 688 | 20 |
| 689 | 13 |
| 690 | 16 |
| 691 | 14 |
| 692-93 | 29 |
| 694-95 | 27 |
| 696-97 | 29 |
| 698-99 | 16 |
| 700 | 6 |
| 701 | 19 |
| 702 | 11 |
| 703 | 16 |
| 704 | 16 |
| 705 | 22 |
| 706 | 9 |
| 707 | 23 |
| 708 | 10 |
| 709 | 29 |
| 710 | 28 |
| 711 | 12 |
| 712 | 21 |
| 713 | 19 |
| 714 | 11 |
| 715 | 21 |
| 716 | 2500 |
| 717 | 350 |
| 718 | 65 |
| 719-20 | 23 |
| 721-22 | 25 |
| 723-24 | 21 |
| 725-26 | 26 |
| 727 | 21 |
| 728 | 11 |
| 729 | 15 |
| 730 | 15 |
| 731-32 | 32 |
| 733 à 35 | 40 |
| 736 à 38 | 33 |
| 739 | 8 |
| 740 à 43 | 45 |
| 744-45 | 21 |

| Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 746........ | 16 | 902-3...... | 15 | 1001 à 1003. | 5 | 1069....... | 76 |
| 747-48..... | 21 | 904........ | 45 | 1004-1005.. | 3 | 1070....... | 220 |
| 749........ | 21 | 905........ | 33 | 1006....... | 86 | 1071....... | 5 |
| 750........ | 16 | 906-7...... | 12 | 1007....... | 16 | 1072....... | 145 |
| 751 à 53.... | 62 | 908........ | 7 | 1008-1009.. | 6 | 1073....... | 160 |
| 754........ | 10 | 909-10..... | 59 | 1010....... | 9 | 1074....... | 17 |
| 755 à 57.... | 43 | 911-12..... | 42 | 1011....... | 6 | 1075....... | 140 |
| 758........ | 35 | 913........ | 30 | 1012-13.... | 5 | 1076....... | 300 |
| 759 à 61.... | 5 | 914-15..... | 6 | 1014....... | 10 | 1077....... | 26 |
| 762-63..... | 10 | 916........ | 11 | 1015....... | 10 | 1078....... | 25 |
| 764 à 70.... | 21 | 917 à 920... | 7 | 1016-17.... | 13 | 1079....... | 1050 |
| 771 à 74.... | 7 | 921-22..... | 10 | 1018-19.... | 6 | 1080....... | 16 |
| 775 à 79.... | 3 | 923-24. ... | 5 | 1020....... | 2000 | 1081....... | 26 |
| 780 à 87.... | 9 | 925-926.... | 26 | 1021....... | 250 | 1082....... | 13 |
| 788 à 95.... | 14 | 927-28..... | 33 | 1022....... | 225 | 1083 à 85... | 6 |
| 796 à 800... | 21 | 929........ | 10 | 1023... ... | 89 | 1086....... | 23 |
| 801 à 807... | 10 | 930 à 932... | 14 | 1024....... | 110 | 1087....... | 13 |
| 808........ | 53 | 933 à 936... | 19 | 1025....... | 42 | 1088..... . | 38 |
| 809-10..... | 3 | 937........ | 47 | 1026....... | 75 | 1089....... | 42 |
| 811 à 13.... | 28 | 938 à 941... | 30 | 1027....... | 100 | 1090..... .. | 880 |
| 814........ | 21 | 942........ | 31 | 1028....... | 18 | 1091....... | 840 |
| 815 à 17.... | 4 | 943 à 946... | 30 | 1029....... | 8 | 1092....... | 20 |
| 818 à 20.... | 6 | 947 à 950... | 25 | 1030....... | 130 | 1093....... | 37 |
| 821........ | 12 | 951-52..... | 14 | 1031....... | 5900 | 1094-95.... | 5 |
| 822-23..... | 2 | 953-54..... | 15 | 1032....... | 260 | 1096 à 99... | 52 |
| 824........ | 6 | 955 à 958... | 29 | 1033..... .. | 480 | 1100....... | 13 |
| 825 à 27.... | 6 | 959-60..... | 22 | 1034....... | 15 | 1101....... | 60 |
| 828-29..... | 7 | 961 à 963... | 12 | 1035....... | 500 | 1102 à 107.. | 52 |
| 830-31..... | 3 | 964........ | 27 | 1036....... | 120 | 1108....... | 30 |
| 832........ | 15 | 965........ | 140 | 1037... ... | 135 | 1109....... | 145 |
| 833 à 35.... | 11 | 966........ | 3 | 1038....... | 80 | 1110....... | 6 |
| 836 à 43.... | 34 | 967 à 971... | 12 | 1039....... | 200 | 1111....... | 375 |
| 844........ | 30 | 972........ | 27 | 1040....... | 10 | 1112....... | 430 |
| 845-46..... | 4 | 973........ | 4 | 1041....... | 200 | 1113....... | 270 |
| 847........ | 20 | 974-75..... | 6 | 1042....... | 80 | 1114 à 17... | 12 |
| 848 à 51.... | 58 | 976........ | 16 | 1043-44.... | 34 | 1118 à 23... | 40 |
| 852........ | 45 | 977........ | 50 | 1045....... | 32 | 1124....... | 12 |
| 853........ | 70 | 978........ | 8 | 1046....... | 89 | 1125-26.... | 13 |
| 854-55..... | 6 | 979........ | 10 | 1047....... | 260 | 1127 à 29... | 29 |
| 856........ | 340 | 980........ | 9 | 1048....... | 380 | 1130....... | 52 |
| 857........ | 320 | 981........ | 18 | 1049....... | 85 | 1131-32.... | 60 |
| 858........ | 11 | 982........ | 41 | 1050....... | 270 | 1133....... | 120 |
| 859 à 863... | 11 | 983........ | 60 | 1051....... | 42 | 1134....... | 20 |
| 864........ | 11 | 984........ | 10 | 1052....... | 85 | 1135-36.... | 45 |
| 865 à 869... | 29 | 985........ | 39 | 1053....... | 150 | 1137....... | 25 |
| 870 à 874... | 8 | 986........ | 90 | 1054....... | 155 | 1138-39.... | 11 |
| 875 à 878... | 10 | 987.. ..... | 35 | 1055....... | 235 | 1140-41.... | 34 |
| 879 à 886... | 6 | 988........ | 43 | 1056....... | 330 | 1142....... | 13 |
| 887........ | 15 | 989........ | 45 | 1057....... | 125 | 1143 à 46... | 40 |
| 888-89..... | 11 | 990-91..... | 4 | 1058....... | 79 | 1147 à 50... | 78 |
| 890........ | 10 | 992........ | 28 | 1059....... | 45 | 1151 à 53... | 27 |
| 891........ | 50 | 993........ | 16 | 1060-61.... | 15 | 1154....... | 1800 |
| 892........ | 21 | 994 ....... | 8 | 1062....... | 10 | 1155 à 57... | 155 |
| 893........ | 125 | 995-96..... | 10 | 1063....... | 18 | 1158....... | 26 |
| 894........ | 30 | 997-98..... | 14 | 1064-65.... | 3 | 1159....... | 110 |
| 895 à 900... | 15 | 999........ | 37 | 1066....... | 22 | 1160 à 63... | 13 |
| 901........ | 20 | 1000....... | 2 | 1067-68.... | 4 | 1164....... | 30 |

| Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. | Nos | Fr. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1165 | 15 | 1253 à 55 | 3 | 1324 | 380 | 1406 à 408 | 4 |
| 1166 à 68 | 34 | 1256-57 | 5 | 1325 | 410 | 1409-10 | 26 |
| 1169 | 17 | 1258 | 100 | 1326 | 45 | 1411 | 1200 |
| 1170 | 500 | 1259 | 122 | 1327 | 11 | 1412 à 14 | 51 |
| 1171 à 73 | 20 | 1260-61 | 25 | 1328 | 50 | 1415 à 18 | 4 |
| 1174 à 76 | 11 | 1262 | 135 | 1329 | 255 | 1419 | 1010 |
| 1177 | 2060 | 1263-64 | 6 | 1330 | 960 | 1420 à 23 | 26 |
| 1178 | 639 | 1265 | 630 | 1331 | 25 | 1424-25 | 22 |
| 1179 | 169 | 1266 | 115 | 1332-33 | 10 | 1426 | 130 |
| 1180 | 30 | 1267 | 235 | 1334 | 7 | 1427 | 140 |
| 1181 à 83 | 15 | 1268 | 150 | 1335-37 | 5 | 1428 à 30 | 38 |
| 1184 à 87 | 12 | 1269 | 20 | 1338 | 110 | 1431 à 33 | 33 |
| 1188 | 41 | 1270 | 26 | 1339 | 4 | 1434-35 | 8 |
| 1189 | 19 | 1271 | 40 | 1340 | 75 | 1436-37 | 30 |
| 1190 | 89 | 1272 | 85 | 1341 | 10 | 1438 | 155 |
| 1191 | 41 | 1273 | 29 | 1342 | 16 | 1439 | 315 |
| 1192 | 19 | 1274 | 14 | 1343 | 80 | 1440 | 80 |
| 1193-94 | 3 | 1275 | 6 | 1344 | 110 | 1441 | 75 |
| 1195 | 78 | 1276 | 20 | 1345 | 215 | 1442 | 13 |
| 1196 | 20 | 1277 | 31 | 1346 | 85 | 1443 | 440 |
| 1197 à 99 | 11 | 1278 | 49 | 1347 | 2 | 1444 à 46 | 21 |
| 1200 à 203 | 10 | 1279 | 255 | 1348 | 235 | 1447 | 6 |
| 1204 | 10 | 1280 à 82 | 2 | 1349 | 80 | 1448 | 3 |
| 1205 | 125 | 1283 | 7 | 1350-51 | 215 | 1449-50 | 10 |
| 1206 | 130 | 1284 à 88 | 4 | 1352 | 55 | 1451 à 58 | 12 |
| 1207-208 | 6 | 1289 | 5 | 1353-54 | 15 | 1459 à 61 | 11 |
| 1209 | 220 | 1290 | 1300 | 1355 | 180 | 1462-63 | 23 |
| 1210 | 105 | 1291 | 150 | 1356 à 58 | 6 | 1464 à 77 | 224 |
| 1211 | 43 | 1292 | 150 | 1359 à 63 | 6 | 1478 | 31 |
| 1212-13 | 23 | 1293 | 1110 | 1364 à 68 | 8 | 1479 | 39 |
| 1214 à 19 | 6 | 1294 | 255 | 1369 | 85 | 1480-81 | 12 |
| 1220 | 115 | 1295 | 655 | 1370 | 2 | 1482 à 84 | 12 |
| 1221 | 7 | 1296 | 185 | 1371 | 340 | 1485 | 3 |
| 1222-23 | 15 | 1297 | 27 | 1372 à 74 | 8 | 1486-87 | 2 |
| 1224 à 26 | 6 | 1298-99 | 25 | 1375 | 425 | 1488 | 5 |
| 1227 | 10 | 1300 | 25 | 1375 *bis* | 50 | 1489 à 92 | 10 |
| 1228 | 185 | 1301-302 | 2 | 1376 à 79 | 7 | 1493 | 6 |
| 1229-30 | 5 | 1303-304 | 5 | 1380-81 | 20 | 1494-95 | 35 |
| 1231 | 550 | 1305 | 77 | 1382 à 84 | 5 | 1496 à 98 | 3 |
| 1232 | 25 | 1306-307 | 40 | 1385-86 | 10 | 1499 | 16 |
| 1233 | 50 | 1308 | 35 | 1387 | 350 | 1500-501 | 9 |
| 1234 | 135 | 1309 | 110 | 1388 à 90 | 13 | 1502-503 | 29 |
| 1235 | 190 | 1310 | 80 | 1391 | 30 | 1504 à 506 | 32 |
| 1236 | 55 | 1311 | 46 | 1392 | 49 | 1507 à 10 | 20 |
| 1237 | 480 | 1312 | 12 | 1393 | 120 | 1511 | 140 |
| 1238 | 190 | 1313 | 805 | 1394 | 1510 | 1512 à 15 | 30 |
| 1239 | 620 | 1314 à 16 | 6 | 1395 | 580 | 1516 | 1075 |
| 1240 à 44 | 13 | 1317 | 200 | 1396 | 365 | 1517 | 5 |
| 1245 | 600 | 1318 | 105 | 1397 | 1700 | 1518 à 22 | 12 |
| 1246 | 280 | 1319 | 420 | 1398 à 1401 | 24 | 1523-24 | 11 |
| 1247 | 410 | 1320 | 100 | 1402 | 5 | 1525-26 | 21 |
| 1248 à 50 | 9 | 1321 | 180 | 1403 | 1600 | 1527-28 | 23 |
| 1251 | 62 | 1322 | 460 | 1404 | 425 | 1529-30 | 29 |
| 1252 | 10 | 1323 | 730 | 1405 | 520 | | |

PRODUIT TOTAL DE LA VENTE : 124.358 FRANCS.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

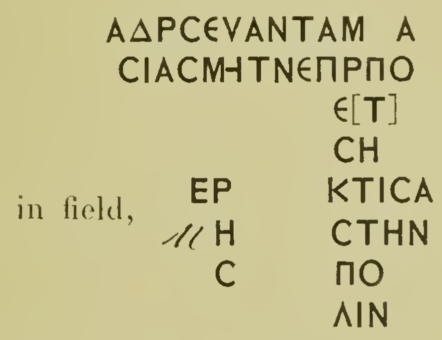
Wroth (Warwick). *Pontus, Paphlagonia, Bithynia and the Kingdom of Bosporus (Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, edited by Reginald Stuart Poole).* Londres, un vol. in-8.

Avec le présent volume, le catalogue du Musée britannique franchit le Bosphore et pénètre pour la première fois en Asie Mineure. Au fur et à mesure que cette magnifique publication se poursuit elle prend de plus amples développements autorisés par son légitime succès : nous avons cette fois jusqu'à trente-neuf planches en phototypie. Le catalogue lui-même est fort riche, et l'on voit qu'avant de le rédiger MM. les conservateurs du Cabinet des médailles de Londres font les plus grands efforts pour améliorer les séries diverses que doivent contenir les volumes projetés. L'introduction de M. Wroth est intéressante : l'auteur s'est inspiré de l'exemple de M. Head qui, dans plusieurs des volumes rédigés par lui, l'Attique, par exemple, nous a donné des préfaces véritablement magistrales. Dans la sienne, M. Wroth aurait pu s'étendre davantage, étant donnée la diversité des séries qu'il embrasse ; je dirai aussi qu'il aurait peut-être pu émettre des idées plus personnelles dans le classement des monnaies royales du Pont, du Bosphore et même de la Bithynie.

Parmi les particularités des monnaies auxquelles le nouveau volume est consacré, nous signalerons : le temple de Jupiter Capitolin, avec ΚΑΠΕ (Καπετώλιον) sur des monnaies de Cotys II et d'Eupator ; la curieuse légende d'une pièce de Septime Sévère à Cius : CEYHPOY BACIΛEONTOΣ O KOCMOC EYTYXEI MAXAPIOI KIANOI ; celles-ci, sur des monnaies de Cotys I^er : TEIMAI BACIΛEΩΣ KOTYOC, et TOY AΣΠOYPΓOY. A Nicée, on trouve les suivantes : AΛEΞANΔPON, avec la tête d'Alexandre le Grand ; IEPOC AΓΩN ; IΠΠON BPOTOΠOΔA ; ЄYCЄBΩN ЄYΓЄNΩN ; MEΓAΛA ; MEΓICTΩN

ΑΡΙCΤΩΝ, inscriptions déjà expliquées, mais bien intéressantes à rappeler. Nous rencontrons aussi l'image de divinités topiques, avec leurs noms : ΖΕΥΣ ΣΥΡΓΑΣΤΗΣ à Tium ; ΖΕΥC CΤΡΑΤΗΓΟC à Amastris ; l'Hypius, le Billaeus, le Mélès personnifiés ; ΕΙΡΗΝΗ, sur une monnaie de Nicomédie ; ЄΡΜΗC ΚΤΙCΑC ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ, sur une monnaie d'Amasia.

Malgré les qualités d'exactitude et la science avec laquelle sont rédigées les descriptions, je ne puis m'empêcher de protester contre le système adopté au British Museum et aussi au musée de Berlin pour la transcription des légendes monétaires. On a voulu, dans le texte même du catalogue, reproduire matériellement la force et la disposition des lettres, ce qui est blâmable, à mon avis, pour diverses raisons : d'abord, cela est inutile, puisque les planches nous donnent la photographie de la pièce ; en second lieu, c'est souvent inexact, aussi bien au point de vue paléographique qu'au point de vue de la disposition matérielle, et quelque précaution que l'on prenne typographiquement, on n'arrive qu'à un *à peu près* qui fait illusion ; en troisième lieu, on place très souvent le lecteur, non initié, en présence d'un véritable grimoire dont le déchiffrement lui est pénible. Par exemple, je transcris la description du revers de la pièce d'Amasia citée plus haut : M. Wroth nous donne exactement ce qui suit :




En présence de pareilles transcriptions que l'auteur ne cherche pas le moins du monde à interpréter, beaucoup de ceux qui ont à consulter l'ouvrage peuvent se demander s'ils ne parviendront pas plus rapidement au sens en se passant du texte et en recourant directement à l'image même des pièces qui nous sont données sur les planches. Tout le monde conviendra qu'il vaut mieux faciliter le travail du lecteur en plaçant sous ses

yeux une transcription intelligible, d'autant plus, je le répète, que cette transcription est accompagnée d'une phototypie. Mais c'est là une question de principe, et je n'ai nullement l'intention d'incriminer sur ce point, spécialement, M. Wroth dont le catalogue est rédigé avec un soin irréprochable.

E. Babelon.



Imhoof-Blumer et Otto Keller *Tier und Pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen des Klassischen Altertums.* Leipzig, Teubner, 1889, gr. in-4°.

Ce recueil comprend vingt-six planches en phototypie, reproduisant dans leur ensemble 1352 figures. Les treize premières planches sont consacrées aux médailles, les autres aux pierres gravées. Le texte se borne à expliquer matériellement les types reproduits : c'est une description simple, faite avec le soin, l'exactitude et la compétence qui caractérisent tous les travaux de M. Imhoof-Blumer ou ceux auxquels il collabore. Mais il ne faudrait pas chercher dans le présent ouvrage des considérations mythologiques sur les animaux et sur les plantes qui figurent sur les monnaies ou sur les pierres gravées. Les auteurs n'ont pas abordé, si ce n'est quelques fois et incidemment, cet intéressant sujet qui nous expliquerait, par exemple, pour quelles raisons le lion est le symbole de Milet, l'abeille celui d'Éphèse, le loup celui d'Argos, etc. Beaucoup de ces symboles sont déjà expliqués, sans doute, mais il en est un plus grand nombre encore qui ne le sont pas : il y a là un champ d'études qui reste ouvert et que personne n'était plus en état de traiter que M. Imhoof.

Voici quelles sont les divisions adoptées dans le recueil de MM. Imhoof et Keller : les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les insectes, les crustacés, les céphalopodes, les animaux fantastiques, les plantes de toute espèce. En un mot, c'est le règne animal et végétal dont nous passons en revue les manifestations dans la numismatique et la glyptique. Si riche que soit cette magnifique galerie, elle n'est pas complète; comme dans toutes les collections épinglées, il y manque des pièces, et ce sont naturellement les plus rares. Pour les monnaies seulement, je pourrais citer quelques omissions regrettables; mais à quoi bon?

Il vaut mieux souligner l'intérêt tout particulier de ce recueil original, appelé à rendre des services quotidiens. Il en rendra aux naturalistes pour des raisons toutes spéciales, ce que l'on conçoit aisément; il en rendra aux archéologues qui étudient et recherchent les œuvres des animaliers de l'antiquité; il en rendra constamment aux numismatistes, car s'il vous tombe entre les mains une monnaie d'attribution difficile et sur laquelle on ne distingue presque rien qu'un vague profil d'oiseau, de quadrupède ou de plante, ouvrez le répertoire de MM. Imhoof et Keller, les magnifiques planches et les excellentes tables qui l'accompagnent vous tireront bien vite d'embarras. E. B.

*
* *

Soutzo (Michel C.). *Introduction à l'Etude des monnaies de l'Italie antique.* Deuxième partie. Mâcon, imp. Protat frères, 1889, in-8° de 64 pages et quatre tableaux.

Cette nouvelle étude de M. Soutzo est la suite de celle dont nous avons rendu compte dans la *Revue numismatique* de l'année dernière (1889, p. 160). Après avoir rappelé ses recherches antérieures qui fixent a $^1/_{120}$ le rapport de valeur du bronze à l'argent chez les Romains, l'auteur établit que les monnaies de bronze des Romains ont toutes une valeur réelle et que Rome n'a connu d'autre monnaie fiduciaire légale que l'as de *faux poids* ayant cours forcé, à l'époque librale. Les réductions légales de l'unité de bronze romaine sont, d'après M. Soutzo, au nombre de trois : en 264 av. J.-C., l'as fut réduit de 12 à 2 onces; en 217, il fut réduit de 2 à 1 once; en 89, il fut réduit de 1 once à une demi-once. La mine attique, unité pondérale de la Campanie, familière aux Romains, valait 16 onces, tandis que la livre proprement dite en valait 12; de là, le mode de partage de l'unité en 16 devint aussi usuel pour les Romains que la division en 10 ou en 12 parties.

Au moment où les Romains émirent leur premier denier, ils réduisirent leur unité de bronze au $^1/_6$ ; ils choisirent alors pour première monnaie d'argent le $^1/_6$ aussi de leur unité pondérale d'argent, le $^1/_6$ de l'once. Le quart du denier pesait juste un scrupule et les Romains, habitués antérieurement à se servir du scrupule comme unité monétaire, adoptent le *sesterce* (quart du

denier) comme unité de compte. Le premier denier romain n'avait pas, avec la drachme attique, de rapports de valeur simples ; de là, l'on fut obligé de créer le victoriat qui valait huit as. Mais le denier de l'époque onciale (84 à la livre) est une copie réduite du double victoriat ; de là, la disposition du victoriat. « Le denier de l'époque semi-onciale valait 40 as et le sesterce valait 10 as ; c'est alors que le sesterce devint un nomos (décalitron), le *nummus sestertius*. Le $^1/_{16}$ du denier semi-oncial valait $2\ ^1/_2$ as (*sestertius*). On monnaya ce *quart de sesteree* ou sesterce de bronze, et c'est là le petit sesterce dont parlent les historiens. Le quart de ce petit sesterce acquit, chez les Romains, une signification spéciale et, comme cette fraction 4e du sesterce de bronze semi-oncial pesait juste un chalque macédonien ou un as réduit d'Agathocle, elle devint aussi une unité monétaire romaine, l'assarion unitaire des monnaies de bronze d'Antoine. »

Des considérations du même genre sont présentées par M. Soutzo sur la monnaie d'or et son rapport avec la monnaie d'argent, sur les rapports de valeur existant entre la monnaie romaine aux diverses époques et les monnaies de la Campanie. Le caractère abstrait de ces recherches ne permet guère d'en donner une analyse ; nous devons donc nous contenter de les signaler à la fois aux numismatistes et aux économistes, en insistant surtout sur les tableaux annexés par M. Soutzo à son travail, et qui permettent de se rendre un compte exact et précis des théories que l'auteur s'efforce d'établir.



A. Engel et R. Serrure. *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française.* Tome II, Paris, 1889, in-8°, 495 pages. — *Supplément et table*, Paris, 1889, in-8°, VIII-257 pages.

Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Revue numismatique* l'achèvement du *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française.* Il faut d'abord féliciter les auteurs de la rapidité avec laquelle ils ont mené leur entreprise à bonne fin ; d'autant plus que ç'a n'a pas été au détriment de l'exactitude. Le second volume de MM. Engel et Serrure comprend la liste des ouvrages de numismatique classés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, de K à Z ; les ouvrages et notices anonymes ;

les ordonnances, arrêts, tarifs et autres documents officiels. Le troisième volume comprend les additions, c'est-à-dire la liste des livres et mémoires parus pendant l'impression et celle de quelques travaux omis dans les deux volumes précédents; puis la table alphabétique des matières. Avant de parler de cette table, je signalerai quelques oublis auxquels le supplément n'a pas remédié. Je n'entends pas par là diminuer en rien la valeur de l'ouvrage de MM. Engel et Serrure. Seulement, comme je suis persuadé qu'ils seront obligés de nous donner une seconde édition avant qu'il soit longtemps, je crois utile de leur indiquer ces légers défauts.

Au nom de l'abbé Lebeuf, j'aurais voulu trouver la *Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis et en particulier sur l'antiquité des monnaies de nos rois et de celles qui portent le nom de Soissons*. Paris, 1738, in-12. Aux mémoires cités de M. H. Lepage, ne conviendrait-il pas d'ajouter *Les offices des duchés de Lorraine et de Bar* (Nancy, 1869, in-8°) livre qui renferme (p. 219) un chapitre intitulé *Maîtres des monnaies*, où l'on trouve même des renseignements sur les types des monnaies lorraines. C'est avec raison que MM. Engel et Serrure ont cité, sous le n° 4004, l'*Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle*. Mais pourquoi n'en ont-ils pas agi de même avec d'autres départements, et n'ont-ils pas indiqué tous les inventaires d'archives qui renferment l'analyse ou l'indication de documents monétaires, à commencer par l'*Inventaire sommaire et tableau méthodique des fonds conservés aux Archives Nationales*, Paris, Imprimerie nation., 1871, in-4°, p. 387. Je ne vois pas que l'*Inventaire sommaire des archives départementales* de la Côte-d'Or, rédigé par M. J. Garnier, soit nulle part mentionné dans le *Répertoire*; or, on trouve, au tome IV, pages 411 à 415, l'inventaire des liasses B 11200 à 11216, toutes liasses uniquement composées de documents monétaires. Le passage de leur introduction où MM. Engel et Serrure promettent d'indiquer les ouvrages relatifs aux monnaies des princes français, devenus souverains étrangers, m'autorise à leur signaler l'oubli du recueil de Minieri Riccio intitulé *Saggio di codice diplomatico*, où sont imprimés plusieurs mandements de Charles d'Anjou relatifs à la fabrication des monnaies et accompagnés de figures tirées des registres des archives angevines à Naples.

Dans le chapitre consacré aux ouvrages anonymes, je remarque l'absence des *Almanachs des monnaies*, publiés au XVIII[e] siècle, qui contiennent des planches intéressantes.

Je n'aurais pas relevé ces oublis si je n'y avais vu un moyen de louer MM. Engel et Serrure. Car ces lacunes sont peu importantes; ce sont toutefois les seules qu'un usage journalier du *Répertoire* m'ait fait y rencontrer. Or, qu'on ne l'oublie pas, ce *Répertoire* contient 7.916 numéros.

Ce qui met l'œuvre de MM. Engel et Serrure au dessus de toutes les autres bibliographies numismatiques publiées jusqu'ici, c'est la table alphabétique qui en forme le couronnement. D'abord, il y a une seule table, où sont classés, dans l'ordre rigoureusement alphabétique, les noms de lieux, les noms de personnes, les légendes monétaires et aussi certaines rubriques, telles que *Carolingiens*, *Mérovingiens*, *méreaux*, *obsidionales*, *or*, *pèlerinages*, etc. Certes, le classement des ouvrages et mémoires par noms d'auteurs était utile; il est intéressant d'avoir la liste des ouvrages de tel ou tel numismatiste. Mais combien plus utile le classement fourni par la table; combien plus intéressant de pouvoir trouver rapidement l'indication de ce qui a été écrit sur la numismatique de Lausanne, sur celle du Languedoc, sur les monnaies de Charlemagne comme sur celles de Raimbert, évêque de Verdun. Les fautes d'impression devaient nécessairement se glisser dans une table qui s'étend de la page 93 à la page 250. Les auteurs ont trouvé moyen de parer à cet inconvénient. Ils ont imité la méthode suivie par M. Cumont dans la *Bibliographie raisonnée de la numismatique belge*, et ils ont renvoyé, non seulement au numéro du *Répertoire*, mais encore au nom d'auteur.

De cette façon, si l'on imprime : « Lennick. Mérov. attrib. à =. 6559 (Wauters), » alors qu'il faudrait 6560, cela n'a qu'un léger inconvénient; car, grâce au nom de Wauters, il est facile au lecteur de corriger le numéro. En un mot, cette table est bien conçue et elle était nécessaire. Sans elle, le *Répertoire* eût été incomplet. Avec elle, il devient un instrument de travail absolument indispensable, je ne dis pas seulement aux numismatistes, mais aux historiens. Maurice Prou.

*Le Gérant*, F. Feuardent.

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

# INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

# MONNAIES MÉROVINGIENNES

## DE LA COLLECTION D'AMÉCOURT

ACQUISES PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite*)

614. + NAVIUOA. Buste diadémé, à droite.

℞. + LA/NO//////CI⊥. Croix chrismée, le pied soudé à un degré, accostée d'un Λ dans le canton dextre supérieur; le champ entouré d'un cercle dentelé.

615. •NEODENAC• + Tête diadémée, à gauche.

℞. ••TDVNFFVV. Croix ancrée, cantonnée de quatre points.

616. Sans légende. Buste, à droite. Dans le champ, à gauche, lettre indéterminée; à droite, T.

℞. Monogramme formé des lettres NET disposées autour d'une croix ancrée, dans un cercle formant bourrelet.

617. NIGORLOTO. Buste diadémé, à droite.

℞. BA/DOCHISLO. Croix ancrée, sur un globe.

618. + NIGROLOTO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de points.

℞. + GENNOBAVDI. Croix ancrée, sur un globe. Traces de cercle extérieur.

619. + ИIVIALCHA. Croix potencée, sur un globe aplati ; au dessous, un degré. Traces de cercle extérieur.

℞. + AIꝨANARIO. Quadrupède, à droite, tournant la tête en arrière. Cercle extérieur.

620. ИNΛCO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. RVT···ИOV. Croix, le pied soudé à un globule, sur un trait aux extrémités recoquillées ; à l'exergue, cinq points. Cercle extérieur. — Cf. *Cannaco*.

621. ///ИNICIAAIOIA. Buste diadémé, à droite ; devant, une croisette ; le champ entouré d'un grènetis.

℞. + ΝᔕTROALDVS MONE entre deux cercles perlés. Dans le champ, les lettres AR, surmontées d'un trait ; au dessous, CI.

622. /////NNTO////. Tête diadémée, à droite.

℞. Légende rognée. Croix accostée des lettres V N, dans une couronne.

623. LEODINO MOΔ +. Buste diadémé, à droite.

℞. ИOEC + IOI ƆA∾TRV entre deux cercles perlés. Croix.

624. + ИOIOMAVOI. Buste diadémé, à droite.

℞. RIꝨ[O]VALDI MO. Croix ancrée.

625. + NOIORDO VIC· Buste diadémé, à droite.

℞. + LEODASTE. Croix cantonnée de quatre étoiles, sur un degré dentelé. Cercle dentelé extérieur.

626. + ΔVCCIOVELLVS—O en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + NOVICENTO VICV entre un cercle et une couronne. Croix cantonnée, aux 1 et 2, d'un point; au 3, d'un C; au 4, d'un Λ.

627. + NOVICO F. Buste diadémé, à droite.

℞. + LAVNVLFVS Croix ancrée, sur un globule.

628. + NOVIINTO VICO. Buste diadémé, à droite, une croisette sur le haut du front. Cercle extérieur.

℞. + AVDENILO MNT entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un degré, accostée des lettres I Λ.

629. + NOVIOMO. Buste diadémé, à droite.

℞. AVDV + LFO +. Croix, sur deux degrés, cantonnée de deux groupes de trois points disposés en triangle, dans les cantons supérieurs, et de deux croisettes dans les cantons inférieurs.

630. + NOVIOMO FIT. Buste, à droite.

℞. × BASINV:I:S MON. Croix ancrée, sur un globule, accostée de deux points. Cercle extérieur.

631. NOVIOMOI. Buste diadémé, à droite.

℞. SCI MEDARDI. Croix ancrée, sur un globule. Grènetis extérieur.

632. NOVIVMV. Tête diadémée, à droite.

℞. VVDV + MVND (*Audumund*). Croix ancrée, fichée à un globule.

633. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.

℞. ΛDOLINV + (*Audolinu*). Croix fichée à un globule.

634. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.

℞. EVD////OTX. Croix, sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

635. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite.

℞. FRIDIRICO MONI. Croix ancrée, sur une base semi-circulaire, accostée de deux croisettes.

636. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite; devant, à la partie inférieure du champ, petit cercle de points centré.

℞. + THVEVALDO +. Croix chrismée, le pied soudé à un globule, surmontée d'un point, cantonnée, dans les cantons supérieurs, de deux points; dans les cantons inférieurs, de deux croisettes posées en X.

637. + NOVO VICO T. Buste diadémé, à droite.

℞. + LEODAREDVS T. Croix.

638. + NOVO VICO VO. Buste de style barbare, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. CR—ENO + CASTO M. Croix à branches égales.

639. ИR +, à gauche; EA +, à droite. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

℞. + AИ////////NA + NO entre un cercle et un cercle perlé. Croix au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres U J.

640. Sans légende. Buste diadémé, à droite. Dans le champ, à gauche, N̄, et à droite, S. Traces de couronne extérieure.

℞. NOIDV. Victoire, de style wisigothique, à droite, tenant une couronne. A l'exergue, N.

641. OAVALORИ. Buste diadémé, à droite.

℞. VICTORIA AVGV. Croix, le pied soudé à un globe, accostée des lettres G A; au dessous, un trait.

A l'exergue, CONO. Cercle extérieur. — Cf. *Gavalorum*.

642. OCVINOCO. Buste de style barbare, à droite. Cercle extérieur.

℞. DABAVDI:S: Croix sur trois degrés; au dessous, globule entouré de points. Cercle dentelé extérieur.

643. ODOMO FIT. Buste, à droite, le champ semé de points derrière le buste.

℞. DRVCTIGISILVS M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe accosté de points.

644. ODOM+O F⊥. Buste diadémé, à droite.

℞. DROCTEGISILVS. Croix potencée, sur un globe, accostée de deux points, surmontée de trois points disposés en triangle. Traces de cercle dentelé extérieur.

645. + OFOBIIMIO CASA. Croix, sur une base semi-circulaire, surmontée d'un point; le champ entouré d'un cercle.

℞. EBODVLFVS MOИ. Buste diadémé, à gauche; devant, une croisette.

646. + OLICCIACA. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. + BOBONE MOИET entre deux cercles. Croix, accostée des lettres R O.

647. ORGADOIALO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + RVSTICIVS. Croix ancrée. Cercle dentelé extérieur.

648. ORGADOIALO. Monogramme.

℞. VVALDO M. Croix chrismée.

649. ORIACO VICO. Buste diadémé, à droite.

℟. VLFINO MONEIARI. Croix, sur un point, cantonnée, aux 1 et 2, d'un point ; au 3, d'un A, et au 4, d'ω.

650. ORIACO VICO. Buste diadémé, à droite.

℟. + VLFINO NETA entre deux cercles. Croix à branches égales, sur un degré ; au dessous, un point.

651. OTIAW/////IVω. Buste, à droite, un sceptre sur l'épaule, derrière la tête.

℟. + VAIIICMVNDVS CMOIE entre un cercle et un grènetis. Croix potencée, accostée des lettres C A.

652. OXXELOS /////. Buste diadémé, à droite.

℟. × A///////LASIƆ MOEA. Personnage debout, tenant de la main gauche une haste, de la droite, un croissant ; le champ entouré d'un cercle perlé.

653. PVLVCEOLO en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℟. + DOCMEGISELO/////// entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, pommettée, accostée des lettres C A.

654. LEVDOLENO (V et D sont liés). Personnage debout, sur une base, une croix dans la main droite.

℟. PALACIACO. Croix, dans un cercle muni de lemnisques.

655. + PALACIOLO en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite.

℟. + DOMEGISELO. Croix à branches égales, le champ entouré d'un grènetis.

656. + PALACIOLO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMOLENO MONI. Croix potencée fichée à un point, le champ entouré d'un cercle perlé.

657. + PALACIOLO. Dans le champ, cercle divisé en quatre parties par une croix.

℞. DONИOLINO. Croix ancrée sur deux degrés.

658. ·:· PALACIOLO FITVR en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. + DOMEGISELO en légende rétrograde. Croix à branches égales, le champ entouré d'un grènetis.

659. + PALACIOLOI. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMOLEN////. Croix ancrée fichée à un globule. Traces de cercle dentelé extérieur.

660. PALACOLO. Buste diadémé, à droite.

℞. MARCVLFO. Croix ancrée, sur un globe.

661. PARIS FICITVR +. Buste diadémé, à droite.

℞. AEIGOBERTVS MO. Croix ancrée, sur deux degrés.

662. + PARISIω. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ELIGIVS M. Croix pattée, à branches égales, surmontée d'un ω, le pied sur un A. Traces de cercle extérieur.

663. PARI∾IA∾ en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. + AVDECI∾IIAS (*Audecisilus*) en légende rétrograde. Croix ancrée, fichée à un globule.

664. PARISIA∾. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. PARISIV ΓII. Croix ancrée, sur un globule, sous lequel un degré. Cercle extérieur.

665. PARI∾IV∾ FIIT. Buste diadémé, de style barbare, à droite.

℞. BEROADƧ. Croix chrismée, sur une base formée de traits ondulés.

666. PARISIVS FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. ELEGIVS MONET. Croix ancrée, fichée à un globule.

667. + PARIƧIVƧ IN CIVI. Buste diadémé, à droite.

℞. + AIGOBERTO MO. Croix ancrée, sur deux degrés. (Pl. VIII, n° 29.)

668. •Г•Λ•RSIO•Ƨ• FIT (*Parsios fit*). Buste de style barbare, à droite.

℞. VITALE MONI en légende rétrograde. Croix ancrée, sur une ligne de points, accostée d'un point. Traces de cercle extérieur.

669. PAR∽IVƧ. Buste diadémé, à gauche.

℞. AEGOMVNDO M. Croix ancrée, fichée à un globule.

670. + PATIGA∽O. Buste diadémé, à droite.

℞. DEORIGI∽I//////. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points ; le champ entouré d'un cercle ouvert à sa partie inférieure.

671. PAVLIACO FIT. Buste diadémé, à droite ; la nuque cerclée de perles.

℞. SESOALDO MO. Croix, sur un degré. Cercle extérieur.

672. ⁝ PAVLIACO ⁝ O +. Buste diadémé, à droite.

℞. LEVDOVALDO. Croix ancrée, fichée à un globule. Cercle extérieur.

673. PAVLIACVM FIIT. Croix chrismée et traversée d'un X, sur une base rectangulaire.

℞. DAVLFVS MVNE entre un cercle et un grènetis interrompu à sa partie inférieure. Croix chrismée, le pied orné d'un point à chaque angle. — Pièce trouée.

674. + PECTAVIS. Buste diadémé, à droite.

℞. + FRIDIRICO. Croix ancrée. Couronne extérieure.

675. + PECTAVIS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + PAVLOS. Victoire dégénérée, debout sur un degré, tenant de la main gauche le reste d'une couronne. Cercle extérieur.

676. MODERICV. Tête diadémée, à droite.

℞. PEИOBRI. Croix ancrée, fichée à un globule.

677. VVALCHOMARO MWETA (*Walchomaro muneta*). Buste, à droite.

℞. PERTA + VICO. Croix, sur un globe soutenu par une base trapézoïdale. Cercle extérieur.

678. PERTA [VICO] FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. [VV]ALHOMARO M//////. Croix, sur trois degrés.

679. PETRAFICT. Buste diadémé, à droite.

℞. HIΓDEBODA∾ (*Hildebodus*) entre un cercle et une couronne. Croix, sur un degré.

680. PETRAFICT. Buste diadémé, à droite.

℞. HI///////S M. Croix, le pied soudé à un degré, sous lequel un point; le champ entouré d'un cercle ouvert par le haut et aux extrémités, et d'une couronne concentriques.

681. PETRAFICTA. Buste diadémé, à droite.

R'. HIFDEBO///////. Croix, sur deux degrés; le champ entouré d'un cercle perlé et d'une couronne concentriques.

682. PETRAFIC[TA]. Tête diadémée, à droite; dans le champ, à droite, une croisette.

R'. Légende rognée. Croix, sur un degré ; le champ entouré d'un grènetis et d'une couronne concentriques.

683. PETRECORIS. Buste diadémé, à droite.

R'. MARCELLVS. Monogramme constantinien, accosté de deux points; au dessous, deux points.

684. PETROCORIS. Tête, à droite. Traces de cercle extérieur.

R'. MARCELLVS. Croix au pied pommetté.

685. PAAITITIIACO (*Plaitiliaco*). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R'. • D ///AIRENAOEA entre un cercle et un grènetis. Croix à branches égales.

686. + PNGTET. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R'. TROTAOP////////RENTC entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres O H; au dessous, un point.

687. + PONTE CLAI//// VICO. Buste diadémé, à droite.

R'. + A V ///DELENO M. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres P O; le champ entouré d'un cercle perlé, fermé par un anneau centré.

688. + PONTE CLAVITE. Buste de style barbare, à gauche.

℞. + ꟼAVIO[AL]DVS entre un cercle et un cercle dentelé. Croix sur deux degrés.

689. PONTE CLAVITI. Buste diadémé, à droite.

℞. + ꟼAVIOALDO MONITA entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres O d; au dessous, un globule. — Cf. *Ponti Claveti*.

690. PONTE PETRIO. Buste diadémé, à droite; croix, sur la poitrine. Cercle extérieur.

℞. BERTERICO RON entre deux couronnes. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.

691. + PONTI CLAVETI. Buste diadémé, à droite.

℞. + EBROALDVS MONI entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, le pied soudé à un globule. — Cf. *Ponte Claviti*.

692. PORTO VETERI. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. + LEODVLFO MONI. Personnage debout, les deux bras levés. Cercle extérieur. (Pl. VIII, n° 42.)

693. + — POTINCACO CAS. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + MAꟼNVS MOI entre deux cercles perlés. Croix.

694. PVRTISPAR. Buste diadémé, à droite.

℞. BER[EGI]SELVS. Croix ancrée, sur trois degrés, accostée de deux points au dessus de la traverse et des lettres Ɔ A au dessous. Cercle dentelé extérieur.

695. RACIATE VIC. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. X·MAXIMO. Croix. Cercle extérieur.

696. RACIATE VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. + DAVDOVEO MON. Croix à branches égales. Couronne extérieure.

697. RACIATE VICO. Personnage debout; au dessous, quatre points.

℞. FRORIC· GILLO. Croix potencée, sur une base semi-circulaire.

698. + RACIO BASII. Buste diadémé, à droite.

℞. TEODENO MO. Croix, sur un globule, accostée de deux autres globules.

699. RACIO ECLI. Buste, à droite.

℞. ////OLENO M///. Dans le champ, ER. Traces de couronne extérieure.

700. RACIO ECLISI. Buste diadémé, à droite.

℞. MARINIANO MO. Croix ancrée, accostée des lettres E D; le champ entouré d'un cercle festonné, ouvert en bas, et les extrémités recoquillées.

701. [RACIO] ECLISIAE. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, croix ancrée.

℞. //////I FIAIN/////. Monogramme où apparaissent clairement les lettres ER; sous l'R, un I, qui peut-être fait partie de la légende.

702. RACIO SCI MVR (*Racio Sci Mar*). Buste diadémé, à droite.

℞. MODESTO. Croix dégénérée, réduite à une ancre, sur une base semi-circulaire.

703. RACIO S̄ MARTINI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. MOƆERATO M. Croix chrismée. Traces de couronne extérieure.

704. + RACI SC̄ PETRI. Buste diadémé, à droite.

℞. + RACIO ECCΓE̅. Croix à double traverse, accostée de points ; le champ entouré d'un cercle perlé interrompu en haut et en bas. (Pl. VIII, n° 36.)

705. + RAMELAC̄O VICO. Tête diadémée, à droite.

℞. + VVL[FOL]ENO MV. Croix ancrée sur deux degrés. Cercle dentelé extérieur. (Pl. VII, n° 22.)

706. REDONA'S CI. Buste diadémé, à droite.

℞. AI'COMA'RO. Rose formée d'un globe entouré de neuf globules ; au dessous, un piédestal semi-circulaire.

707. REDONIω. Buste de style barbare, à droite. Couronne extérieure.

℞. ELARICVS. Personnage debout, la main gauche levée. Couronne extérieure.

708. + REDONIS. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. + FRANCIO. Victoire, debout sur un degré, une croix dans la main gauche. Couronne extérieure.

709. REDOИIS +. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + FRANCIO. Victoire debout, sur un degré, de

face, une croix dans la main droite. Couronne extérieure. — Cf. *Aionis*.

710. REDOИIƧ CIΛI (*Redonis civi*). Buste radié, à droite.

℞. + NIΛIAƧTE PRBT. (*Niviaste?*) Croix ancrée, accostée de deux points; le champ entouré d'une couronne.

711. REMS FITV. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. FELCHARIVS. Victoire debout, de face, les bras levés, posée sur un trait horizontal. Couronne extérieure.

712. REMVS CIVIETAT F. Buste casqué, à droite.

℞. FIΓVMARVS MVИETA. Croix accostée des lettres A И, fichée à un point entouré de cinq points plus petits.

713. RIMVS Ⅎ (*Rimus f*). Buste diadémé, à droite.

℞. FILACHAR. Croix, sur un globe entouré de points.

714. RI·MVS FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. FILVMARVS entre deux couronnes; trois points dont celui du milieu plus gros séparant les deux extrémités de la légende; dans le champ, croix chrismée accostée des lettres Λ et Ω.

715. RI..MVS FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. FILVMARVS. Croix à branches égales, cantonnée, au 1, de la lettre C; au 2, de la lettre Λ; aux 3 et 4, d'un point. Cercle extérieur.

716. ORIVIO ˙MON. Buste diadémé, à droite.

℞. [RIV]ARINNA. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres C A; sous les degrés, un point. Grènetis extérieur.

717. + ORIVIO MON. Buste diadémé, à droite.

℞. RIVARINNA///////. Croix chrismée, sur trois degrés, accostée des lettres A C.

718. + ROCΓO FIT (*Roclo* ou *Rocco fit*). Buste diadémé, à droite, de style barbare. Cercle extérieur.

℞. IωΓIΓωDIAEIO. Croix potencée; le champ entouré d'un grènetis.

719. RO///////O˙ Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, croisette et croisette chrismée; au dessus de la tête, trois points en ligne. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. VECTORE ꟽO. Croix ancrée, sur un point, accostée de deux points au dessus de la traverse et des lettres C E au dessous.

720. + bOIOM CIVIIVI (*Rotom civiivi*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ꟽƎꓶ////////CIИ. Ostensoir. Cercle extérieur. — Cf. *Rotomo*.

721. ROTO × MO. Buste diadémé, à droite, le bras levé. Couronne extérieure.

℞. DODO + ИE MO entre deux couronnes. Croix à branches égales, sur un globule, sous lequel deux degrés.

722. ROTO + MO. Buste diadémé, à droite, le bras levé, un globule dans la main. Couronne extérieure.

℞. + MELLITO +. Calice accosté de deux étoiles, posé sur deux degrés; du calice s'échappe une croix chrismée aux bras de laquelle sont appendues les lettres ω et A; la tête de la croix accostée de deux petites étoiles. Couronne extérieure.

723. ROTOMO ⊏I (?) Tête, à droite.

℞. + RADV////////WO. Croix ancrée.

724. + RVFIACV F. Buste diadémé, à droite.

℞. LEOŒSIVS M. Croix fichée, à double traverse; la traverse inférieure munie de deux pendants; du pied de la croix partent deux lignes formées de trois points chacune. Traces de cercle dentelé extérieur.

725. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, monogramme formé des lettres N E T. Cercle extérieur.

℞. + AN⊏IOLVTRIO MVI. Dans le champ, monogramme de *Rutenis*.

726. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, une palme. Couronne extérieure.

℞. + ASPAωIAS M̄. Dans le champ, monogramme de *Rutenis*. Cercle extérieur.

727. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, une palme. Couronne extérieure.

℞. + ASRAωIVω M. Dans le champ, monogramme de *Rutenis*. Cercle extérieur.

728. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, un Ƨ. Cercle perlé extérieur.

℞. + BOHVΓFVω (*Bonulfus*). Dans le champ, monogramme de *Rutenis*. Cercle dentelé extérieur.

729. ///////∾AIИΛ (?) Buste diadémé, à droite.

R/. EXO//////HVS. Croix accostée de deux points dans deux cantons opposés. Traces de cercle extérieur.

730. + SALAO VIC· Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R/. + SENDVLLO M. Croix potencée, cantonnée, aux 1 et 2, d'un annelet; aux 3 et 4, d'une étoile; au dessous, traces d'un trait.

731. SALAVO VI. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R/. MAGNOALDO. Croix à branches égales, le pied pommetté. Grènetis extérieur.

732. ADVLFVS MONTR̄. Tête diadémée, à gauche. Traces de cercle dentelé extérieur.

R/. + SALECON. Croix, sur un globe. Grènetis extérieur.

733. + SANTONIS. Tête diadémée, à droite; la nuque entourée d'un cercle perlé.

R/. + BAVDOLENO/////. Croix ancrée, accostée de quatre points.

734. + SANTON—S. Tête, à gauche. Traces de cercle extérieur.

R/. + ITERIVS MONOI. Croix ancrée. Cercle extérieur.

735. SAREBVRCO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R/. BOBONE MONETA + OEA entre un cercle et une couronne. Croix accostée de deux C adossés.

736. BOSE////NVS. Buste diadémé, à droite.

R̸. + ∽AVLIACO FIT. Croix, sur un point; le champ entouré d'une couronne.

737. ∾AVOИ/////////. Buste diadémé, à droite.

R̸. + OИMA/////////I. Croix accostée des lettres Λ Λ; le champ entouré d'un cercle perlé.

738. SAVRICIACO FIT· Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. + BE//OFRIDVS MION entre un cercle et un grènetis. Croix accostée de deux points, sur un degré.

739. ƧCAПOИИA ΓII. Buste diadémé, à droite.

R̸. + ΓAINVLFO MONETINI. Croix accostée des lettres ΛϽ; le champ entouré d'une couronne.

740. SCARՈONNA FIT (*Scarponna fit*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. + VVAREϤISELV∽ MO entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

741. + ƧCEFFEVC +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̸. XXOИOFREDVƧ. Croix, le pied soudé à un globule, accostée de deux croisettes posées en X, sur trois degrés dont l'inférieur perlé. Cercle dentelé extérieur.

742. EBREGISILO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̸. SCI DIONSII MA. Croix ancrée. Traces de cercle extérieur.

743. ƧCI˙IORϤI· Buste diadémé, à droite.

R̸. BODOLENVS M. Croix, sur un globe.

744. SCI IORGII +. Tête diadémée, à droite.

℞. BOOOLENO. Croix ancrée, fichée à un globe. — Cf. *Sci Orgi.*

745. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, une étoile.

℞. × SCI IV × LIANI entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, BRI VAT en deux lignes.

746. Traces d'une légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit.

℞. +[SCI] IVLIANI. Dans le champ, BRI VAT en deux lignes; le champ entouré d'un cercle perlé. — Cf. *Brivate.*

747. SCI IVLIANI. Buste diadémé, à droite, muni d'un bras. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + FRAMELENO MN· entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, BRI : VAT en deux lignes. — Cf. *Brivate.*

748. SCI MAR///. Buste, à droite.

℞. + FRATERNO. Croix; un point dans le quatrième canton.

749. SCI MARTINI. Buste diadémé, à droite.

℞. RACIO BASILICE. Croix. Couronne extérieure. (Pl. VII, n° 19.)

750. + SCI + [M]AVRICI. Tête, à droite.

℞. + BERTEMINDO. Croix à branches égales, ornée de deux globules à chaque extrémité.

751. + SCI MAA[R]ICI. Tête diadémée, à droite.

℞. NICASIO MO. Croix à branches égales, sur un globule. Cercle extérieur.

752. SCI ORGI FITVR. Tête diadémée, à gauche; dessous, croisette posée en X.

℞. BODOLENVS MO. Croix ancrée, sur un globule, accostée de deux points. — Cf. *Sci Iorgii.*

753. NILVANECJ en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite.

℞. ∾CLLИECLIⱺ. Croix ancrée, sur un globe.

754. SCO ARCOI FIT (*Sco Aredi fit*). Buste diadémé, à droite.

℞. + BAИDOLEFIVS M entre deux cercles dentelés. Croix accostée des lettres L E dans les cantons supérieurs, un point dans le quatrième canton.

755. + ARIBODEO ꟿ. Buste diadémé, à droite; devant, une croix.

℞. + SCONAS CIVITA. Croix ancrée, sur trois degrés, le pied soudé au degré supérieur.

756. + ƧELANIACO. Dans le champ, AE.

℞. /////ECTO////. Croix cantonnée de quatre points. — Tiers de sou à flan épais. — Cf. *Silaniaco.*

757. + ƧER◇TENNO. Buste diadémé, à droite.

℞. + BAИDECH///////TA entre deux cercles perlés. Croix accostée de deux croisettes dans les cantons supérieurs.

758. ∾E∾EMO. Buste diadémé, à droite.

℞. ER////RI∾ M. Croix, le pied potencé, accostée des lettres N V dans les cantons supérieurs; le champ entouré d'une couronne de feuillage.

759. SESEMO FIT en lég. rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + ꟼEИИACIO. Croix; au dessous, un point. Cercle extérieur.

760. ꟽEꟽE[MO V]ICO. Buste diadémé, à droite.

℞. BOꟽOLEN/////////. Croix ancrée, sur un cercle de perles centré, accostée des lettres IИC NI. — Argent autrefois doré.

761. ꟽEꟽIMO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMICHISILVS. Croix ancrée, fichée.

762. SЄSIMO ΛI (*Sesimo vi*). Buste diadémé, à droite, de style barbare.

℞. + DOMICHISILVS. Croix, le pied potencé, sur un globule ; le champ entouré d'un cercle perlé.

763. ꟽIDVИI CIVIT[A]TE FIT. Buste diadémé, à droite ; devant, une croisette.

℞. Légende rognée. Croix ancrée, accostée des lettres S I ; le champ entouré d'un grènetis.

764. + MVNDERICVƧ MVNTARIVƧ. Buste diadémé, à droite.

℞. [SIDVN]INƧIVM CIVITATE FIT entre un cercle et une couronne. Croix doublement chrismée.

765. SIDVNIS CIVET////E FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + BETTO MИITARIVS. Croix accostée des lettres numérales II V ; le champ entouré d'une couronne fermée en haut par un annelet centré, et interrompue en bas par un annelet dans lequel un X.

766. ꟼRATVS MVNITARIVS. Buste diadémé, à droite.

℞. + SIDVNIS CIVITATE entre un cercle et une

couronne fermée en haut par un annelet centré. Croix accostée des lettres numérales V II.

767. SIDVNIƧ FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. ALECIVИIIAIVV//////. Croix ancrée, sur un annelet centré d'où s'échappent deux rubans.

768. Légende dégénérée de SIDVNIS FIT.

℞. AΓTIVII///IИTE (*Actius munte*). Croix accostée des lettres numérales V II dans un cercle dentelé brisé à sa partie inférieure, fermé en haut par un globe cerclé.

769. + ABVNDANTIVS MO. Tête, à gauche.

℞. SILANIACO FIT. Croix. Cercle dentelé extérieur. — Cf. *Selaniaco*.

770. IMEИO/////. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

℞. + SILV////////T entre un cercle et un cercle festonné. Croix potencée, sur un globule, accostée des lettres O V.

771. + SILVANЄCTЄS. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. DOMMVS MO͞N. Victoire de face. Couronne extérieure.

772. SILVANEꓛTIS. Buste diadémé, à droite.

℞. + ALDEMARO MO. Croix.

773. + BETTONE. Buste diadémé, à droite.

℞. ƧILVAИEꓛTIS. Croix chrismée.

774. SILVANEꓛTIS. Tête diadémée, à droite.

℞. //////////ԵrCI. Croix ancrée, sur un globule, accostée de quatre points; le champ entouré d'un grè-

netis ouvert à sa partie inférieure et donnant passage au pied de la croix.

775. + SILVANECTIS FIT. Tête, à droite.

℞. VRSOLENI MONETA. Croix chrismée, sur un globule, accostée de deux étoiles.

776. + BETTONE MONETA en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + SILVANICTIS en légende rétrograde. Croix, les angles du pied ornés de deux points ; le champ entouré d'un grènetis.

777. + PVSΓIVS. Buste diadémé, à gauche.

℞. SILVWI ECLI (*Silvani ecli*). Croix ancrée.

778. EBRVLFO. Buste, à gauche.

℞. SIRALLO en légende rétrograde. Croix ancrée, sur une base semi-circulaire, renfermant un trait horizontal.

779. + SIRALLO. Buste diadémé, à droite.

℞. + EOS//////NΔVS. Victoire de face, debout sur un degré, une couronne dans la main droite.

780. SIRALLO FITVR. Buste diadémé, à droite.

℞. EBR[VLFVS] FECIT. Victoire debout, à gauche, une croix dans chaque main.

781. ∾OLVSO VI +. Tête diadémée, à droite.

℞. ⊥ΗEOVLbΛ∾. Croix ancrée, fichée à un point, cantonnée de quatre points.

782. + SOLLIACO VIC. Tête informe, à droite

℞. + MALLEBODIS. Croix, le pied soudé à un globule, accostée de deux points.

783. ƧOΓONAĽO. Tête diadémée, à droite.

R. + BAIO MO. Croix ancrée, surmontée de trois petits traits pommettés en leur milieu.

784. SOLONAIO. Buste, à droite.

R. BAIO M. Croix ancrée accostée de deux points à gauche, et trois à droite ; au dessus de la croix, un point.

785. + SPANIACO F. Buste diadémé, à droite.

R. + FREDMVNDVS MOI (les lettres D M V formant monogramme). Croix. Traces de couronne extérieure.

786. SPIRA. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. AMBΔ. Croix potencée sur un globe, sous lequel un trait. A l'exergue, Δ. Traces de cercle extérieur.

787. TIVLFO W. Buste, à droite. Couronne extérieure.

R. SRIOSSO VICO. Croix accostée de deux points ; au dessous, un trait vertical. Couronne extérieure. — Cuivre doré. — Cf. *Briosso*.

788. ƧTAOИEETISO. Buste diadémé, à droite.

R. + TAИOIRELT. Croix chrismée, sur deux degrés, accostée des lettres B T. — Or blanc.

789. ////////STIИRI. Buste diadémé, à droite.

R. ARIBAD/////[MON]ETARI entre un cercle dentelé et une couronne. Personnage debout, de face, tenant de la main droite une haste, de la gauche une palme.

790. VIЯVL + O. Buste diadémé, à droite.

℞. STOΓIACO (*Stoliaco*), en lég. rétrograde. Croix, le sommet pommetté, sur deux degrés, accostée des lettres C V, dans les cantons supérieurs. Cercle dentelé extérieur.

791. + STRATЄΘVRꟼO Ⅎ en légende rétrograde. Tête, à droite, devant laquelle une ligne courbe de points. Cercle extérieur.

℞. + TEωΛΠOИE ꟿO⁻ entre un cercle et un cercle perlé. Personnage debout, les bras étendus.

792. + [A]LEBODVS. Buste diadémé, à droite.

℞. ƧΛ////////CO + (*Suliaco*). Croix ancrée, fichée à un globule.

793. + S[V]ESIONIS. Buste, à droite.

℞. + RICVLFV[S]. Victoire debout, de face, les deux bras levés. Traces de couronne extérieure.

794. BETTONE. Buste diadémé, à droite.

℞. SV[ES]SIONES. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, sous lequel un degré.

795. ƧVEƧƧIOИIƧ. Buste diadémé, à gauche.

℞. + BITVEꟼARIOI. Croix fichée à un globule aplati, les extrémités de la traverse portant suspendues les lettres ω et A. Traces de cercle dentelé extérieur.

796. + SVESSIONIS F̄ (*Suessionis fct*). Buste diadémé, à gauche.

℞. RAꟼNOMARO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

797. ALLEBODES ꟿVI. Buste, à droite.

℞. ꓵVILI/////CV (*Suiliacu*). Croix ancrée, fichée à un globule, accostée de deux points.

798. ᔕVLLIVCV (*Sulliacu?*) Tête diadémée, à droite.

℞. ALE + /// DVᑎ. Croix ancrée, fichée à un globule.

799. ᔕVLLIO///FI////. Tête diadémée, à gauche.

℞. LEOИD/////S M. Croix ancrée, sur un globule.

800. TARO + ANNA. Buste, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. ROᔕOTTO. Croix, le pied soudé à un globe déformé, sur deux degrés. Cercle dentelé extérieur.

801. + TAƧꟼVИИΛꟼO. Buste diadémé, à droite.

℞. + ARI9IVƧ MON (*Aridius mon*). Dans le champ, A Я; au dessous, un trait; le champ entouré d'un grènetis. — Or blanc.

802. TEIENNAIO. Tête diadémée, à droite.

℞. + V[E]L••INO. Croix, sur un globule aplati, accostée de deux points.

803. TЄLЄ/////// en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. IϚ/////OɁV ᗰO. Croix, sur un globe, accostée des lettres Я Λ; sous le globe, un trait.

804. [TE]LE[MA]TE FI. Buste diadémé, à droite.

℞. ᑕLIⱯ/VA/////SO M. Personnage debout, sur un degré, tenant de la main droite une haste, le bras gauche ayant l'aspect d'une palme.

805. TELEMATE FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + ꟼARIVALDVᔕ M̄ entre un cercle et un grènetis. Personnage debout, tenant de la main gauche une haste perlée.

806. TELEMATE FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + SIGOFREDVS MO entre un cercle dentelé extérieur et un cercle festonné. Dans le champ, AR ; au dessous, un trait dentelé, sous lequel un trait plus petit.

807. TELLA VI. Tête de face.

℞. ///////GVLFO MO. Croix accostée de deux croisettes.

808. + TENGONES FIT en lég. rétrograde. Tête, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + CHAR!ALAVS M. Croix pattée, le pied soudé à un astre, cantonnée de quatre points. Cercle perlé extérieur.

809. TEODEBERCIACO. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + EONOMIVS. Croix, cantonnée de quatre points, sur un trait. Couronne extérieure.

810. TEODEBERCIACO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. ESPE[CTATV]S MT (les deux dernières lettres formant monogramme). Croix doublement chrismée, sur une base rectangulaire, sous laquelle un point.

811. [TEODEBER]CIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. FI////////. Croix doublement chrismée, sur un degré; au dessous, un trait. A l'exergue, MO.

812. + TEODERICIA. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + TEODERICVS MO. Croix cantonnée de quatre

points triangulaires. Cercle extérieur. — Cf. *Tidiriciaco*.

813. + TEODOBERCIA. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + IOHANNIS MO. Croix fichée à une base trapézoïdale, munie de cercles à ses extrémités ; au dessous, cinq points en ligne. Couronne extérieure.

814. + TEODOBERCIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + AONOALDO MO. Croix. — Cf. *Itiberciaco* et *Theodeberciaco*

815. + TFICCTOS (pour *Triecto*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. OANTCHCTNITST en légende rétrograde, entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un globule, accostée de deux points.

816. THAINA CAN. Sous le second A, un point. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. FRIDINVN. Croix ancrée, sur un piédestal en forme d'A, accostée de deux points ; au dessus de la croix, trois points. Traces de cercle extérieur.

(Pl. VII, n° 20.)

817. + THEODEBECIAC. Buste diadémé, à droite.

℞. + SPEC[TATVS]. Monogramme accompagné de deux annelets ; le champ entouré d'un cercle.

818. CENSVRIVS. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + THEODEBERCIACO F. Croix, à branches égales, sur un point, accostée de quatre points ; le champ entouré d'un cercle. — Cf. *Itiberciaco* et *Theodeberciaco*.

819. + THOLOSA. Buste, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + AИIIIOCEVDE. Dans le champ, sorte d'A. Traces de cercle extérieur.

820. THOLOSV (*Tholosa*). Buste diadémé, de style barbare, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. MANOALDO. Croix. Cercle extérieur.

821. THOLOSA. Buste diadémé, à droite.

℞. [F]REDOALDO MON. Croix, les extrémités des bras et le sommet ornés d'un croissant, le pied potencé, accostée de deux points. Traces de cercle perlé extérieur.

822. THOLOSA. Buste diadémé, à droite; la tête dans un cercle perlé.

℞. + [T]EVDDOLEN MON. Croix ancrée. Traces de cercle extérieur.

823. THOLOSA FIT. Buste diadémé, à droite; devant, une croix. Traces de cercle extérieur.

℞. M/////NO MONET entre deux cercles perlés, le cercle intérieur ouvert en bas. Dans le champ, ECL, sur un trait, sous lequel une croisette sur un point, accostée de deux points dans les cantons supérieurs. — Cf. *Tolosa*.

824. CHARIGISI. Buste, à droite.

℞. TICIИИACO. Croix.

825. TIDIRICACO. Buste diadémé, à droite.

℞. IOANNIS. Croix potencée, sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

826. TIDIRICIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. AЄϤVLFO MONE. Croix chrismée, sur deux degrés.

827. Légende informe dégénérée de *Tidiriciaco*. Buste, à droite.

℞. TAИEAQAQ⊥. Croix cantonnée de quatre points. Cercle dentelé extérieur.

828. TIDIRICIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + VVI MOИL. Croix, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, des lettres C Λ dans les cantons inférieurs ; le C accosté d'un point ; le champ entouré d'un cercle perlé.

829. + TIDIRICIACO F. Buste diadémé, à droite.

℞. + SIϤOΛLDVS MON¯. Croix, le pied pommetté. Traces de cercle dentelé extérieur. — Cf. *Teodericia*.

830. TILA CAƧTЬO +. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΛSCHVLAISO ⱮOIE entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré, accostée des lettres И V. — Or blanc.

831. BIЬECISILO. Buste diadémé, à droite.

℞. TIЬCO VIⅭ (*Tirco vic*). Croix ancrée, sur un globule, accostée des lettres H V ; sous l'H, un trait.

832. + TOLBIACO FIT entre deux couronnes. Croix pattée, à branches égales.

℞. ϤABIVLFV M. Buste diadémé, à droite.

833. TOLOSV + en lég. rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé.

℞. FRAⱮIϤILLS. Croisette. Cercle dentelé extérieur.

834. TOLOSA FI. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. BAΓΔVLFV M (*Baldulfu m*) en lég. rétrograde. Tête, à droite. Cercle extérieur. — Cf. *Tholosa*.

835. + TORTVRONNO FIT. Buste, à droite. Grènetis extérieur.

℞. + FARTVS MON. Victoire, dégénérée, tenant une sorte de sceptre. Cercle perlé extérieur.

836. TRECAS. Buste diadémé, à droite.

℞. AVI + DOLCN//////////ON. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres V L; le champ entouré d'un cercle perlé.

837. TRECAS +. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + MVMMOLINVS en légende rétrograde, entre un cercle et une couronne. Croix, sur deux degrés, le degré inférieur pommetté à ses extrémités, accostée des lettres A Ͻ; au dessous, un globe.

838. TRECAS +. Buste diadémé, à droite; au dessus de la tête, points.

℞. + MAMOLINAS ICIF (*Mumolinus fici*). Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule; le champ entouré d'un grènetis.

839. + LERICRAMNO M. Tête diadémée, à gauche, le diadème terminé en bas par une croisette; devant la tête, une croisette.

℞. [T]RECAS CIVI//////. Croix, à branches égales, cantonnée de quatre points; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Tricas*.

840. + LANDVLFO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + TREMOLITO. Croix ancrée, sur un degré. Cercle perlé extérieur.

841. + TKETO TOIT. Buste, à gauche.

℟. NSOƆ///OMIO?. Croix, au pied potencé, sur un globule entouré de points. Cercle extérieur.

842. TREVERVS CIVET. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℟. + VINVLFVS MONETARIV entre deux cercles dentelés. Croix cantonnée des lettres TREV réparties entre les cantons 1, 2, 4 et 3. (Pl. VIII, n° 32.)

843. TRICAS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. ϤEИИVLFVS. Croix, le pied soudé à un globule, la traverse portant suspendue à ses extrémités le reste d'un Λ et d'un ω. Cercle extérieur.

844. TRIC[AS] CIVЄTAT. Buste diadémé, à droite.

℟. [+ AV]DOLENO MONETΛ[RI] entre un cercle et une couronne. Croix, sur un globule aplati, la traverse portant suspendues à ses extrémités les lettres M et Λ.

845. + TRICAω F. Buste, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℟. + ϤENNVLFVS. Croix, sur un globe aplati, accostée de deux points au dessus de la traverse; celle-ci porte suspendues à ses extrémités les lettres A et ω. Cercle extérieur.

846. TRICAS FIIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. + AVDOLENVS MON. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée de deux points; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Trecas*.

847. + TRIECTO FIT +. Buste diadémé, à droite.

℟. AΔELBERTVS M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule accosté de deux points. Cercle extérieur.

848. + TRIECTO FIT +. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. CHROΔEBERTO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un point, sous lequel cinq points formant demi-cercle. Cercle extérieur. — Pièce échancrée.

849. + TRIECTO FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. CHROΔEBERTV. Croix, le pied soudé à un degré, sur six points disposés en deux lignes. Cercle extérieur.

850. + TRIECTO FIT +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℟. MAGANONE MON. Croix, le sommet muni d'un trait horizontal, le pied soudé à un degré, sur un globule sous lequel cinq points formant demi-cercle. Cercle extérieur.

851. TRIECTO FIT. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

℟. TRASFMVNDVS M entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

852. TRIECTV FIT. Buste diadémé, à droite.

R̸. ꝤRIMOALΔVƧ M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule accosté de deux points; la croix accostée des lettres V Ↄ dans les cantons supérieurs. Traces de cercle extérieur.

853. TRIECVO FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. + ꝤODOFRIDVS MO entre un cercle et un grènetis. Croix fichée à une base curviligne, accostée de deux points.

854. + TRVSCIACO FIIT. Croix accostée de deux points dans les cantons supérieurs, une guirlande partant de l'extrémité de chaque bras pour rejoindre le pied.

R̸. Sans légende. Dans le champ, les lettres AR accostées de deux étoiles; au dessus, une croisette; au dessous, C + I.

855. TVLBIACO FIT. Buste diadémé, à droite.

R̸. CHRANVLFVS MŌ. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe. Cercle extérieur.

856. •+•TVLLA/////RO///A. Buste diadémé, à droite, muni d'un bras.

R̸. + /////////MOnETAR entre deux cercles perlés. Croix accostée des lettres E D, dans les cantons supérieurs et de deux points dans les cantons inférieurs.

857. + TVLLO ᑕASTR. Buste diadémé, à droite.

R̸. + SILVESTER MO. Croix. Traces de grènetis extérieur. (Pl. VIII, nº 40.)

858. TVLLO CIVETATE. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + LEVDEBOΔE MO entre un cercle et une couronne. Croix fourchue sur deux degrés perlés, accostée des lettres ω Λ.

859. TVLLO̅CIVIE. Buste diadémé, à droite.

℞. + M//////IIO∾ITA entre un cercle et un cercle d'olives. Croix fourchue à branches égales, cantonnée de quatre points.

860. TVLL[O] FET. Buste, à droite.

℞. + AVNEGISELO. Croix, dont le pied est relié aux extrémités des bras par des guirlandes ; le champ entouré d'un cercle dentelé.

861. TVLLO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. GIBIRICVS MO̅. Croix, sur un degré, des extrémités duquel partent deux cordons perlés accostant un globe sous lequel un degré. Cercle extérieur.

862. TVLLO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. LEVDIO MONET. Croix potencée, sur un globe ; au dessous, un trait horizontal.

863. + TVRCVRION (*Turcarion ?*). Tête informe, à droite.

℞. ERCOILIN· M. Croix.

864. TVRNAC +. Buste informe, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. GAEROAL (*Gueroal...*) Croix accostée de deux points, surmontée d'un globule. Cercle perlé extérieur.

865. + TVRNACO. Buste informe, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + TEVDAHARIO (*Teudahario*). Personnage

debout, accosté de deux croix. Traces de grènetis extérieur.

866. + TVRONVS. Buste diadémé, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

℞. ANTIMI MON. Croix cantonnée de quatre étoiles. Cercle extérieur.

867. + TVROИVS. Tête diadémée, à droite. Cercle extérieur.

℞. DOMNIGISILO MO. Croix. Cercle extérieur.

868. + TVRONΛS (*Turonus*). Buste diadémé, à droite.

℞. + LAVRVFO M. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

869. + TVRONΛS (*Turonus*). Tête, à gauche.

℞. + LAVRVFO M. Croix ancrée; au dessous, un point. Cercle dentelé extérieur.

870. + TVROИΛS (*Turonus*). Buste diadémé, à droite.

℞. MAVRVS MON. Croix à branches égales. Cercle extérieur.

871. + T[VRONV]S CIVE. Buste diadémé, à droite.

℞. + MALLIO MONETA. Croix pattée, sur une base triangulaire.

872. + TVROИVS CIVI/////. Buste diadémé, à droite.

℞. CHADOMALI M. Personnage debout, un bras levé, l'autre abaissé, entre deux colonnes, sur deux degrés perlés.

873. TVRONVS CIVI. Buste diadémé, à droite, le

diadème terminé en haut par une croisette. Cercle dentelé extérieur.

℞. + DOMNIꝗISILO M. Croix; dessous, trois points superposés. Cercle dentelé extérieur.

874. TVRTVRONNO. Tête diadémée, à droite.

℞. Croix accostée des lettres N DE; sous l'N, deux points; au dessous, sur une ligne, ΛNVLFI; sous ce mot, un trait perlé. Cercle dentelé extérieur.

875. VADICIV + VI + IV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + VCIꝗV⅃IωVITA entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres Λ Ɔ. — Style de la I[re] Belgique.

876. + VΛЬIИИΛCO VICO (*Vadinnaco vico*). Buste diadémé, à droite.

℞. + ALLΛωVNЬO MO (*Allamundo mo*) entre un cercle et un grènetis. Dans le champ, AR; au dessous, un trait dentelé.

877. A dr., VAL en monogramme. A gauche, BAL•B/////. Buste diadémé, à droite.

℞. AICTRVCAST•RI en lég. rétrograde (*Victr. Acustoru*). Aigle aux ailes éployées, regardant à droite; au dessous, un trait. A l'exergue, VALE.

878. + VALLARIA. Buste diadémé, à droite.

℞. + ꝗLAVIONE MON. Croix.

879. VALLEꝗOLES. Buste diadémé, à droite.

℞. ΛV////LBO. Personnage debout, tenant de la main droite une lance. Traces de cercle dentelé extérieur.

880. + VAPINCO FIET ✱. Buste, à droite. Cercle extérieur.

R/. VICTORIA AVSTON. Croix potencée, sur un globe, accostée des lettres M A. Cercle extérieur.

881. + D◊D◊ M◊NETARI◊. Tête, à droite.

R/. + VARMACIA FI•T• Croix pommettée, sur un degré; le champ entouré d'un grènetis.

882. VASTINA//////. Buste diadémé, à droite.

R/. ////////////OVS. Croix ancrée, fichée à un globule.

883. VAꓕCANOT. Buste, à droite.

R/. VILIO WONT. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

884. VATVNAC[O]///// (*Vatunaco*). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R/. [ALMV]NDVS. Personnage debout, sur un degré, tenant de la main droite une palme, de la gauche une haste perlée.

885. BERTOALDVS. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R/. + VCЄdЄCVS MŌ entre deux cercles perlés. Croisette.

886. + ////VCEDVИИ///. Croix.

R/. VILIIMVD//S. Croix.

887. VELCASSINO I//////. Buste diadémé, à droite.

R/. ΛNEGISILO (*Aunegisilo*). Croix ancrée, sur une base curviligne.

888. VЄLLΛO. Buste diadémé, à droite; derrière, un globe. Cercle extérieur.

R/. ЄSPЄRIOS entre un cercle et un cercle perlé

ouvert en bas, et dont les extrémités sont recoquillées. Croix, sur deux degrés; au dessous, ꟿ entre deux étoiles.

889. Sans légende. Buste diadémé, entre deux S.

℞. VELLAOS. Monogramme en forme de portique, abritant une croix; au dessous, un trait festonné. A l'exergue, FIT. Cercle extérieur.

890. VELLAOS A. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. [DA]ꝯOMAЯE//// entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré, accostée des lettres V N.

891. VELLAVᔕ en lég. rétrograde. Croix sur deux degrés, le pied soudé au degré supérieur, dans une auréole perlée. Cercle extérieur.

892. VEИDOꝯILO. Tête diadémée, à droite.

℞. + TEODELINO M. Croix à branches égales, cantonnée des lettres E D I C retournées; le champ entouré d'un cercle ouvert en bas, les extrémités recoquillées.

893. VENDOꝯILO. Tête, à droite.

℞. + TEODE[LI]NO M. Croix cantonnée des lettres E D I C.

894. VERDVNV FIT. Buste, à droite.

℞. DODO MVИET. Croix ancrée, sur un point. — Cf. *Vereduno* et *Viriduno*.

895. VEREDACO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. //////ENO MONI. Croix ancrée, fichée à un point, accostée de deux points. Cercle extérieur.

896. VEREDVNO FIT. Buste diadémé, à droite; une croix sur l'épaule.

℞. MAVRACHARIVS M̄. Croix, sur un globe, accostée de deux lignes perlées, et appuyée sur une base trapézoïdale ornée d'un point.

897. VE[RI]DVNO FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. DODO MVИET. Croix, le pied soudé à un degré, sur un annelet centré. Traces de couronne extérieure. — Cf. *Verdunu* et *Viriduno*.

898. VERILODIO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. AONVLFO. Croix, le pied soudé à un globule. Traces de cercle extérieur.

899. ΛERNEMIT (*Vernemit*). Tête informe, à droite.

℞. MEREALDO. Croix fichée à un globule.

900. VERИEMITO. Buste, à droite.

℞. ATTILA M̄O. Croisette dans une couronne.

901. VERNO VICO I. Buste diadémé, à droite.

℞. + AIVLFVS MI. Croix potencée.

902. + VEᔕONCIONE////////. Tête, de face.

℞. + B/////////// /MOИETΛ. Croix accostée des lettres numérales II Λ, le champ entouré d'un cercle perlé fermé par un annelet centré.

903. VE[SONC]IONE. Buste diadémé, à droite.

℞. ЯEN/////////S + AERIO. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres M̄ N̄.

904. + VNEЯISELVS. Buste, à droite.

℞. + VEᔕONCIONE FI. Croisette; le champ entouré d'un cercle perlé.

905. ϤEИИARDS + ERIO. Buste diadémé, à droite.

℞. VESONCIOИE D ƧE. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres numérales V II; sous les degrés, une croisette.

906. ϤENHARDVS MVNE. Buste diadémé, à droite.

℞. VEᔕUNCIOИE D [Ƨ]E. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres numérales V II.

907. ΛICO BO⅃VИIƧVT (*Vico Botunisut* ou *Botanisat*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + LANDILINO MONIƧVI entre un cercle et une couronne. Croix pommettée, accostée des lettres C Λ.

908. + VICO SANTI REmIDI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + bETO mONEDARIVS entre deux couronnes. Croix fichée à un point, accostée des lettres A И.

909. VIՍVƧ (*Vicus*). Buste diadémé, à droite. Un grènetis et deux cercles concentriques extérieurs.

℞. A∾Λ////IV entre deux cercles. Croix cantonnée, aux 1 et 2, de trois points; au 3, d'un Λ, au 4, d'un V.

910 + VIDOϤINO. Tête diadémée, à droite.

℞. + AϤRIϤISILO. Croix ancrée, sur un globule accosté de deux points et sous lequel trois points.

911. VIDVA VICO FIT. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles.

℞. FRANCOΓENO M. Croix ancrée, sur une base semi-circulaire.

912. DOMAROLAS (*Domarolus*) en lég. rétrograde, Tête informe, à gauche,

℞. VIDVCVꟅ (?) Croix, à branches égales, accostée de deux points triangulaires.

913. VIEN FET. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. LAIREИTI. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, accostée des lettres C E, et au dessous, M A. Cercle extérieur.

914. VIEИ FET. Buste diadémé, à droite.

℞. L[AV]REИTIVꟅ/////. Croix, sur trois degrés.

915. VIEN FE⊥I. Buste diadémé, à droite.

℞. Légende illisible entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré, accostée des lettres ‹I VA et au dessous V II.

916. AR[I]VALDO MVNITAR. Tête diadémée, à gauche; devant, une croisette.

℞. + VIƎNNA///////////. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

917. IVLIANO MO. Buste diadémé, à droite.

℞. + VIENNA CI////. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

918. BERTVLO M////. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. + VIENNA CIVI. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

919. ///ADDA MONИIA/////. Buste diadémé, à gauche.

℞. VIENNA CIVIT/////////// entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V I.

920. VIENNA FIT. Buste, à droite.

R. LEVDINO MONE. Croix ancrée; dessous, trois points disposés en triangle.

921. + VIENNA VICO I. Buste diadémé, à gauche.

R. + IΠVNOdMARON (*Gundomaro*) entre deux cercles. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres numérales II A.

922. + VILL//////////. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. //////////NINO. Croix, sur un degré, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

923. + VIMIN AO. Buste diadémé, à droite.

R. + PPERO. Victoire debout, à droite, sur un degré. Cercle dentelé extérieur.

924. VOI/////////. Buste diadémé, à droite.

R. VINDARIA VI. Croix potencée, sur un globule; au dessous, un trait horizontal.

925. TENVL + MO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + VINDEOERA (*Vindeoera*) entre deux cercles. Croix chrismée.

926. VINDICCO FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. GOMEGISELO MO. Dans le champ, A R, sur un trait perlé. Cercle dentelé extérieur.

927. VINDICIACO FI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. HILDOMAR. Dans le champ, AR, sur deux traits parallèles reliés par de petits traits verticaux. A l'exergue, une croisette entre deux points. Cercle extérieur.

928. + VIRIDVИO. Buste diadémé, à droite.

R̸. ///////EICIKAVDE. Croix potencée, sur un degré, cantonnée de quatre points; le champ entouré d'un grènetis.

929. VIRIDVNO FIT. Buste diadémé, à droite.

R̸. + RAИPPLENO MOÑTI (*Rampeleno*). Croix; le champ entouré d'une couronne. — Cf. *Verdunu* et *Veriduno*.

930. + VIRILIACO F. Buste diadémé, à droite.

R̸. FREDERICO MO. Croix ancrée, fichée à un globule. Cercle dentelé extérieur.

931. VIRILIACO VICO. Buste diadémé, à droite.

R̸. TEODIRICO MONIT. Croix. Cercle dentelé extérieur.

932. AIRISONV VIC en lég. rétrograde (*Virisona vic*). Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

R̸. BERVLFO MO. Croix ancrée. Cercle extérieur.

933. //////////MOX. Buste informe.

R̸. VIROMA///////////. Croix, à branches égales, cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

934. VIVARIOᔕ. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. IIOOCϽONI. Croix, sur un globule, accostée des lettres VI VA; au dessous, un trait. A l'exergue, ONOII. Cercle extérieur.

935. VLLAVS FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. + AIϿAILFVᔕ MO (*Aiguilfus mo*) entre deux grènetis. Croix, sur un globule accosté des lettres V II.

936. VИCECIA VICO. Buste diadémé, à droite.

℞. + EVϤENIV∾. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

937. VONO VICO en légende rétrograde. Buste informe.

℞. + IVIOI∽ONE en légende rétrograde. Croix fichée à un point, accostée de deux points. — Cf. *Novo vico*.

938. VOROCIO +. Buste diadémé, à droite.

℞. DRVCTALDO +. Personnage debout, sur deux degrés dentelés, levant la main gauche; à droite, une croix.

939. ΛO∾ON[N]O. Buste diadémé, à droite.

℞. FΓANIϤI///////. Croix, sur un degré; au dessus et au dessous de la croix, un point; le champ entouré d'une couronne.

940. LEVOENNO V' +. Tête diadémée, à droite.

℞. VOSONИ + O FI. Croix ancrée, sur un globule. Traces de cercle extérieur.

941. ΛO∾OИИO ΛI (*Vosonno vi*). Buste diadémé, à droite.

℞. FΓVИIϤISIΓ. Croix ancrée, sur un globule.

942. VOSONNO VIC. Buste diadémé, à droite; sous le buste, trois points.

℞. FΓVNIϤI∽ILΛƧ (*Flanigisilus*). Croix ancrée, fichée à un globule; au dessous, trois points.

943. + VƧEIAEO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΛI∽IVLFO MO. Croix.

944. + VSERCA. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̸. ᕋANDILOИ (?) Tête informe. Couronne extérieure.

945. VSERCA//////. Personnage à mi-corps regardant à droite et tenant une haste.

R̸. + VRO////////NETAC. Croix accostée des lettres E Ɑ dans les cantons supérieurs ; les lettres ω et Λ pendues aux bras ; le champ entouré d'un grènetis.

946. VωERCA FIT. Personnage à mi-corps, regardant à droite, tenant de la main droite une crosse, de la gauche une croix à longue hampe.

R̸. + VRSO MONCTA. Dans le champ, E R. Traces de cercle extérieur.

947. + VVAᕋIAω. Buste diadémé, à droite ; sous le buste, trait horizontal.

R̸. AI + ᕋVLF/////. Croix ancrée, sous laquelle six points disposés en cercle. Cercle extérieur.

(Pl. VII, nº 24.)

948. ᗰ//////////ILO ᗰO +. Buste diadémé, à droite.

R̸. + VVAᕋ////////// AIC (*Wag.... vic*). Croix ancrée, sur trois degrés.

949. + VVICCO F. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̸. ANᕋL◇ MON. Croix sur trois degrés. Cercle extérieur. — Ame en bronze d'un tiers de sou fourré.

950. + VVICCO FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̸. VNCCO ᗰOIIЄT. Croix sur deux degrés. — Or blanc.

951. + DONNANE MONI. Tête diadémée, à droite.

R̸. VVICV[S] FIT. Croix entourée de cinq points,

sur une base rectangulaire sous laquelle une croisette. Traces de cercle extérieur.

952. **DONNANE MONIT.** Tête diadémée, à droite.

℞. **VVIᑕV[S] FIT.** Croix sommée d'un trait horizontal, accostée de 3 points à gauche et 2 à droite, sur une base trapézoïdale sous laquelle une croisette.

953. **+ VXL///OᑕI////.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ ITVIVLVS NONII.** Croix, sur un globe, accostée des lettres **C ꝯ** et au dessous **V II** (?); un annelet dans le second canton de la croix.

954. Sans légende. Tête diadémée, à droite, entourée de points; le tout dans un cercle.

℞. Monogramme accompagné de points, dans un cercle.

955. Légende sans signification. Croix pattée, à branches égales, dans un cercle dentelé.

℞. Croix sur une base, accompagnée de lettres sans signification. — Style anglo-saxon.

956. Légende rognée. Croix pattée, dans un cercle.

℞. Croix, sur une base, accompagnée de lettres sans signification. — Style anglo-saxon.

*Monétaires, sans noms d'ateliers.*

957. **+ MONETARS.** Buste diadémé, à droite, le diadème terminé en haut par une croisette. Traces de cercle extérieur.

℞. **+ ADELEMARV∾.** Croix ancrée, sur une base quadrangulaire. Cercle extérieur.

958. **AVDEMARV∾.** Tête, à droite.

℞. Sans légende. Croix cantonnée des lettres

A V Δ M. Traces de grènetis extérieur. — Tiers de sou avec bélière.

959. CHARIOVINDVS en lég. rétrograde. Buste, la nuque dentelée, à gauche.

℞. VODNARBI•L•I. Croix, sur un anneau centré. Cercle dentelé extérieur.

960. ΔADOALΔ∾. Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

℞. Légende illisible. Croix accostée des lettres O D A.

961. EBRЄDIϤVLF ; au dessous des trois dernières lettres, et en caractères plus petits : MVE. Buste diadémé, à droite.

℞. + DT/////TRICV MVNIT. Croix, sur deux degrés ; le champ entouré d'un grènetis.

962. //////////XO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + EBRVLFVS. Croix, sur un globe aplati, accostée des lettres C Ϥ, et au dessous, V II ; sous le globe, un degré. Traces de cercle extérieur.

963. MONETARIO en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + ϤVNDO/////////◊M entre un cercle et un cercle dentelé. Croix accostée des lettres Λ ∩.

964. LONƆƎC∾ILV∾ (*Lonecisilus?*) en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΛVDEϤILV∾ NION en légende rétrograde. Croix ancrée fichée à un globe.

965. //////////ᔕT////. Buste diadémé, à droite.

℞. ◇PP◇RTVNVꙅ M◇. Croix, sur un trait horizontal perlé. Cercle extérieur.

966. ORVLFIO; les lettres de la légende séparées les unes des autres par des points. Haste surmontée d'un Ω, accostée de deux points, le pied pommetté accosté de quatre points. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. VARINIO, les lettres de la légende séparées les unes des autres par des points. Croix, au pied pommetté, accostée de deux points en tête. Cercle dentelé extérieur.

967. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, une croix à double traverse. Cercle extérieur.

℞. + SATVRNINS. Croix, à branches égales. Cercle dentelé extérieur. — Or blanc.

968. MONITARIVS. Buste, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. + SICHRAMNVS. Croix ancrée, sur deux degrés.

## MONNAIES D'ARGENT

### *Anastase.*

969. D N ANATASIA. Buste diadémé, à droite. A la fin de la légende, et dans un sens opposé, L V. Cercle extérieur.

℞. Sans légende. Monogramme composé des lettres ϤVB, surmonté d'une croix; au dessous, un degré, sous lequel un point. Traces de cercle extérieur. — Très petit module.

*Aloia vico.*

970. ALOIA VI. Croix fichée; le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux points; la fiche accostée de deux points. Grènetis extérieur.

℟. MARTINVS MO entre deux grènetis. Croisette pattée à branches égales. (Pl. VIII, nº 27.)

*Arverni.*

971. Buste d'apparence casquée, à droite; devant, un rameau.

℟. A la place de la légende, entre deux couronnes, quatre croisettes alternant avec quatre groupes de trois points disposés en triangle. Dans le champ, chrisme dégénéré en une croix à six branches.

*Aurilianis.*

972. AVRILIANIS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. LEOD///////T. Croix, le pied potencé, les bras et le sommet ornés de deux points. Cercle festonné extérieur.

973. [MAR]TINVS M///. Tête radiée, à droite. Grènetis extérieur.

℟. A/////////NIS CIVITAT. Croix, le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux points.

974. [AVRILI]ANIS CIVI. Croix, le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux globules.

℟. VI///////MONI. Tête radiée, à droite.

*Betorigas.*

975. VADDOLEN/////. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℞. BETORIGA/////// entre deux grènetis d'inégale grosseur. Figure géométrique à cinq pointes; au centre, un point.

976. VADDOL///////. Buste diadémé, à droite; au dessous, croisette. Traces de grènetis extérieur.

℞. + B[ETOR]IGAS CIVI entre deux grènetis d'inégale grosseur. Croix formée de cinq globules, accostée de deux points.

*Brivate.*

977. Polygone dont le champ est semé de points.

℞. ////OAS/////. Dans le champ, BRI, sous un trait

978. Polygone dont le champ est semé de points.

℞. ITEV/////M. Dans le champ, BR; l'R traversé par un trait horizontal.

*Cabilonno.*

979. + ABBONE entre un cercle lisse et un cercle perlé. Chrisme.

℞. CA BLO NN O +. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, coupant la légende.

980. + BADOINO MO[N]. Chrisme dégénéré en une croix à six branches, dans un grènetis.

℞. CA [BIL] ON NO. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, coupant la légende.

981. + BR//////////MON. Chrisme dégénéré en une croix à six branches, dans un grènetis.

℟. ΩΛ BIL ON NO. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, coupant la légende.

982. Traces de légende. Chrisme dégénéré en une croix à six branches, dans un grènetis.

℟. Traces de légende. Croix à branches égales, cantonnée de quatre globules.

*Catiliaco.*

983. /////OLENOIIω/////. Tête, à droite.

℟. CATILIACO////. Dans le champ, les lettres C ◇ séparées par un point; le champ entouré d'un grènetis.

*Cenomannis.*

984. + CE—I—NO. Deux personnages debout, sur un degré, se donnant la main; entre eux quatre points en ligne verticale.

℟. AVDOLAICO M. Petite croix à branches égales.

985. CEN[OM]ANNIS CI. Buste, à droite.

℟. ƏEODO/////VS M. Croix potencée, sur deux degrés; le champ entouré d'un cercle perlé ouvert à la partie inférieure et dont les extrémités sont recoquillées.

*Condeta vico.*

986. CONƏЄT ΛI (*Condet vi*). Buste diadémé, à droite.

℟. Sans légende. Croix avec un anneau centré au milieu, deux branches recroisettées, les deux autres ancrées; trois points accostant l'anneau central; le tout dans un cercle dentelé.

*Gemedico.*

987. + SCŌ FILBER autour d'un annelet centré. Cercle perlé extérieur.

℟. + GEMEDICO ⊏AL. Fleur à six pétales. Cercle perlé extérieur.

*Lugduno.*

988. Sans légende. Victoire, à droite, tenant une couronne, accostée des lettres L D. Cercle perlé extérieur.

℟. PAX ЄT ABVNDANTIA. Dans le champ, monogramme composé des lettres ꝗ V B. Cercle extérieur.

989. + LVꝗDVИO ƆIИARIOS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℟. RAꝗNOALDO M. Croix, sur trois degrés. Cercle extérieur.

990. Dans le champ, les lettres L V rétrogrades. Traces de grènetis extérieur.

℟. Croix chrismée, cantonnée des lettres E P S.

*Massilia.*

991. M Λ ∾ Γ. Croix potencée.

℟. Sans légende. Dans le champ, M, dont la pointe se prolonge en une croix renversée; autour, trois lettres indéterminées; le tout dans un cercle festonné.

992. Croix au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres Λ M.

℟. Astre à huit rayons, dans un grènetis.

993. Les lettres M A liées par le pied, dans un cercle.

℟. Croix potencée, à six branches, accompagnées de deux points, le tout dans un cercle.

994. Sans légende. Tête, à droite; devant, une croisette.

℟. + ISARИ● autour d'une petite fleur.

*Meldus.*

995. MELDVS. Buste à droite.

℟. Sans légende. Croix gammée; dans chaque canton, un Γ.

*In Palacio.*

996. + IN PALACIO. Dans le champ, A crucigère, les rampants bordés de points.

℟. PAXFI///SL/////. Dans le champ, A crucigère.

*Parisius.*

997. PAC//////QVI. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de points.

℟. Sans légende. Croix ancrée accostée de deux points; la traverse munie d'un pendant et d'un Λ crucigère, dans un cercle divisé en segments, par trois annelets.

998. + PARISIVS////. Buste diadémé, à droite.

℟. Sans légende. Croix ancrée, la traverse munie de pendants à ses extrémités; cantonnée de quatre points dans un cercle divisé en quatre segments par une croisette et trois annelets.

999. + PARISIVS///. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles.

℟. Même revers.

1000. PARISIVS C. Tête, à droite.
℞. Même revers.

1001. PARIƧIЧƧ CIVI. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.
℞. Même revers.

1002. + PARIƧIVS O. Buste diadémé, à droite.
℞. Même revers.

1003. PAR. Tête diadémée, de style barbare, à gauche.
℞. Variété des revers précédents ; à gauche de la croix, une croisette.

1004. CO + ITO MO. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.
℞. Croix ancrée, la traverse munie de pendants à ses extrémités, accostée de deux points au dessus de la traverse, dans un grènetis divisé en quatre segments par des annelets.

1005. LEBR/////. Buste diadémé, barbu, à droite.
℞. Même revers.

1006. //////////OO. Buste diadémé, à droite.
℞. SIG[OFR]EƏO////. Croix ancrée, la traverse terminée à une extrémité par un pendant, et à l'autre par un S crucigère; le pied de la croix accosté de trois points de part et d'autre.

1007. Sans légende. Tête, à droite ; derrière, un point ; devant, une croisette sous laquelle trois points ; le tout dans un cercle perlé
℞. Croix ancrée, la traverse munie de pendants à ses extrémités, accostée de deux points au dessus de

la traverse ; sous le pied de la croix, un point ; le tout dans un grènetis.

1008. + //////TORI. Au dessus de l'O de la légende, trois points. Buste de style barbare, à gauche ; la nuque cerclée de perles.

℞. Sans légende. Croix ancrée.

1009. Légende illisible. Buste de style barbare, à droite.

℞. ЯΛCIO///////. Croix surmontée d'un trait courbé terminé par deux points, la traverse terminée par deux points, cantonnée de deux points dans le premier canton, un dans le second, et un dans le troisième.

1010. + LOOΛLJ/////. Croix potencée, accostée de quatre points.

℞. Sans légende. Dans le champ, Є, la traverse accostée de deux points, et R ; au dessous de l'Є, un point ; à droite d'R, un autre point.

1011. + ꟽAGИ◇BERT. Croix accostée de deux points.

℞. Sans légende. Variété du revers précédent ; au dessus des lettres du champ, une croisette accostée de deux points. Traces de cercle extérieur.

1012. + //////////OROИ. Sous l'N de la légende, un trait. Croix à branches égales. Grènetis extérieur.

℞. + ///////IO ECLI. Dans le champ, Є, la traverse accostée de deux points, et R.

1013. ꟽCO///////. Croix ancrée, accostée de deux points ; au dessous, un point ; le champ entouré d'un cercle perlé ouvert à sa partie inférieure.

℞. Sans légende. Var. du revers précédent; au dessus des lettres du champ, une croisette.

1014. [S]ꓭOI//////ꓭL//////. Croix ancrée, accostée de deux points, dans un cercle perlé ouvert à sa partie inférieure.

℞. Variété. Cercle perlé extérieur.

1015. + THEODOAL. Croix.

℞. Variété; la haste de l'R fichée à un point.

1016. AA//////I///N. Croix, sur un degré.

℞. Légende rognée. Dans le champ, Є, dont la traverse se prolonge en croix du côté opposé à l'ouverture.

1017 Sans légende. Dans le champ, ᗺ et E adossés, séparés par un S; en haut, entre les deux lettres, un annelet centré, dans un cercle.

℞. Sans légende. Є de même forme qu'au n° précédent, dans un cercle.

1018. + OИDODN. Tête informe, à gauche. Grènetis extérieur.

℞. + OTO/////. Dans le champ, Є de même forme. Grènetis extérieur.

1019. ʁACꟽNIIᒥ////////. Tête, à droite.

℞. ///ARBI///. Dans le champ, Є, de même forme.

1020. ᔓIGOVΓDO ⊣. Tête, à droite.

℞. AI/////ꟼƎR. Dans le champ, Є, de même forme; à l'extrémité de la croix, un annelet.

1021. Sans légende. Croix dont deux bras sont terminés par un V et deux autres par un ꓭ.

℟. Sans légende. Dans le champ, Є, de même forme.

1022. + BERTO[ALD]VS. Buste radié, à droite. Grènetis extérieur.

℟. Sans légende. Croix emmanchée dans une base semi-circulaire, accostée de deux points et des lettres V Λ; sous la base, trois points disposés en triangle; le tout dans un cercle perlé.

1023. + PARISIVS. Buste diadémé, à droite.

℟. ·:·FRE///////SIGO entre un cercle dentelé et un cercle perlé. Dans le champ, P Λ̄ P; au dessous, quatre points.

1024. + Я///////ΛᔕIVᔕ. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles. Grènetis extérieur.

℟. Sans légende. Croix à branches égales crossées, dans un cercle perlé.

1025. Є dont la traverse se prolonge en une croix à double traverse.

℟. Croix à branches égales crossées, dans un cercle dentelé.

1026. Tête informe, dans un cercle perlé.

℟. Croix à branches égales crossées, dans un cercle perlé.

1027. Croix ancrée, sur un groupe de trois points, accostée de deux points et de deux X, dans un cercle dentelé.

℟. Croix à branches égales crossées, cantonnée de trois points disposés en triangle dans chaque canton, le tout dans un cercle dentelé.

1028. Croix, à branches égales, les extrémités

terminées par un annelet centré, cantonnée de points, dans trois cercles concentriques.

℞. Croix à branches égales crossées, cantonnée de points, dans un cercle festonné. — Style anglo-saxon.

*Pectavis.*

1029. + PECT//////SO. Tête radiée, à droite. Traces de cercle perlé extérieur.

℞. + AIOAIDO M. Croix fichée, les bras munis de pendants aux extrémités, accostée de deux points. Cercle perlé extérieur.

1030. + [PE]CTAVIω CIVI : Tête radiée, à droite.

℞. + ARIBALDO M. Croix fichée, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points. Cercle perlé extérieur.

1031. + PECTAV en lég. rétrograde, dans un grènetis.

℞. + AVDORAN autour d'un globe. Grènetis extérieur.

1032. + PECTAVIω CIVI. Tête radiée, à droite.

℞. [B]ETONI MONITAR///. Croix, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points, sur quatre degrés. Grènetis extérieur.

1033. [CO]DELAICO. Cheval marchant à gauche. Grènetis extérieur.

℞. ////////TIVI////. Annelet centré accosté de quatre points disposés en croix ; le champ entouré d'un cercle perlé.

1034. CODELAICO MO. Cheval marchant à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. + FREDON////////. Annelet centré accosté de quatre globules disposés en croix; le champ entouré d'un grènetis.

1035. Légende rognée. Cheval marchant à gauche et portant un cavalier.

℞. + O/////////NO. Globule entouré de six autres globules, dans un grènetis.

1036. + PECTAVIS CIVI. Tête radiée, à droite.

℞. ////ELAICO. Croix fichée, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points. Traces de cercle perlé.

1037. + PECTAVIS. Tête radiée, à droite.

℞. ꟼDODOLVICOƧ. Monogramme formé d'un A et d'un P. Traces de cercle perlé extérieur.

1038. PECT///VE∾I. Tête diadémée, à droite, la nuque cerclée de perles. Traces de cercle festonné extérieur.

℞. Sans légende. Croix pommettée, à branches égales, chaque extrémité ornée d'un ω renversé; le tout dans un cercle festonné.

1039. PCIAI en lég. rétrograde. Croix, sur un degré. Traces de cercle perlé extérieur.

℞. Sans légende. Croix, dont deux branches recroisettées et les deux autres ancrées, cantonnée de quatre points.

1040. + ////IIA∾IV. Tête radiée, de style barbare.

℞. + VII∾/////IIV entre deux grènetis. Cinq globules disposés en croix.

1041. + ///////ᔕNVR. Tête radiée, de style barbare. Cercle festonné extérieur.

℟. + ИOV/////RA. Croix à longue hampe, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points. Cercle extérieur.

1042. MVI////////. Tête, à gauche.

℟. Sans légende. Croix avec un anneau centré au milieu, deux branches recroisettées, les deux autres ancrées; deux points accostant l'une des croisettes; le tout dans un cercle perlé.

1043. Sans légende. Tête radiée, à droite; devant, une croisette. Traces de cercle dentelé extérieur.

℟. Sans légende. Croix formée par une ellipse traversée par un trait horizontal, l'ellipse terminée à chaque extrémité par une croisette, le trait horizontal ancré à chaque extrémité; un point dans chaque courbe des ancres; le tout dans un cercle perlé.

*Raciati vico.*

1044. + RACIATI UICO. Personnage debout, les bras écartés. Cercle festonné extérieur.

℟. + MORLATEOUO en lég. rétrograde. Croix à branches égales, les extrémités ornées de deux points. Cercle perlé extérieur.

*Redonis.*

1045. + • REDONIS. Buste diadémé, à droite.

℟. RACIO FIS///. Croix, le pied potencé, le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux points, sur deux degrés.

*Rotomo.*

1046. + ROTOMO CI. Tête de face.

℟. + ERMOBERTO M. Fleur à six pétales.

1047. [R]O[T]O[MO]///. Tête de face.

℟. [ERM]OBER[TO]/// en légende rétrograde. Fleur à six pétales.

1048. ///////OENO. Tête, à droite, surmontée d'une croisette.

℟. + RTOMO///LOI. Astre formé de huit rayons autour d'un point, dans un grènetis.

1049. ///////LLII///////. Tête de style barbare, à droite, dans un grènetis irrégulier.

℟. SIGGOINO/////. Rose à six lobes.

1050. + ROTO/////L//L/////. Buste, de style barbare, à droite, la tête entourée d'un grènetis.

℟. SIGGON/////. Rose à six lobes.

1051. + ROT/////O C/////. Tête, de style barbare, à droite, dans un grènetis irrégulier.

℟. [SIG]GONOI////////. Rose à six lobes. Grènetis extérieur.

1052. + ROTO O ECL. Tête, à droite; la nuque cerclée de perles.

℟. + S[I]GGONOS M. Rose à six lobes.

1053. + ROTOMO CI. Buste, à droite, la nuque cerclée de points; devant, une croix à la haste de laquelle est attaché un G retourné (?)

℟. + VAENDONO. Rose à six lobes.

1054. O////////LLA. Tête de face.

℟. + VVADINGO MON. Fleur à six pétales.

*Sancti Martialis Lemovicensis.*

1055. SCI MAR[TIAL]IS. Buste diadémé, à droite.

℟. AVDECI//////LS M + N. Monogramme.

*Sancti Martini.* (Cf. *Turonus.*)

1056. + SCI MARTIN. Tête diadémée, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + SCI IIARTIN. Dans le champ, S accosté de deux points. Cercle perlé extérieur.

1057. SCI MARTIN. Tête diadémée, à droite. Cercle festonné extérieur.

℞. + SC MARTIN. Dans le champ, S entre deux points. Cercle festonné extérieur.

1058. + S///////ARTIN. Tête, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. ERLOINVS. Dans le champ, S accosté de deux points; au dessous, un autre point.

1059. ///////ICIO + S////////. Tête, à droite.

℞. + ERLOINVS. Croix à branches égales crossées. Cercle perlé extérieur.

1060. + S////////ICIO. Tête, à droite. Cercle festonné extérieur.

℞. + SCI MARTIN. Dans le champ, S accosté de deux points. Traces de cercle extérieur.

1061. ////////MARTIN. Tête, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. + VNICTER. Dans le champ, S accosté de deux points. Cercle perlé extérieur.

1062. + SCI MARTIN. Tête, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. + VNICTER. Croisette. Grènetis extérieur.

1063. Légende rognée. Deux têtes affrontées.

℞. ////·ACּ·IC·N/// entre un cercle et un cercle perlé.

Dans le champ, S avec un point dans chaque panse et accosté de deux points.

1064. + ∾ AMM. Deux têtes affrontées.

℟. + ///////AM entre deux cercles perlés. Dans le champ, S avec un point dans chaque courbe et accosté de deux points.

1065. + SCI M///////IR. Tête, à droite; derrière, trois points; devant, deux points.

℟. + AGNVS MVN. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.

1066. Sans légende. Dans un grènetis, A dont les pieds se relèvent en forme de V, accompagné de points, d'un annelet centré entouré d'un grènetis, d'une croisette et des lettres A et C.

℟. Sans légende. Dans un grènetis, S avec un point dans chaque courbe, accompagné de trois autres points, d'une croisette et des lettres A et T.

*Sancti Maxentii.*

1067. + RACIO SCI MA. Cheval courant, à droite.

℟. + ALDEGISELO. Croix. Cercle dentelé extérieur.

1068. RACIO S/////M. Monogramme surmonté d'une croix.

℟. + ///A////RONI. Croix chargée au centre d'un large anneau.

1069. + RACIO ∾/////AX. Tête radiée, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

℟. + HILDOALDO. Croix munie à son sommet d'un crochet.

1070. ꟿCVS////////. Croix accostée de deux points ; le champ entouré d'un cercle perlé.

℟. ILN///IB• Croix, munie à son sommet d'un crochet, un point dans le second canton ; sous la croix, A.

### *Scola regia* (?)

1071. + IN ꟿ//////RE. Tête, à droite.

℟. + RAVE///O. Croix à branches égales, le centre formé par un annelet.

### *Senones.*

1072. + ACTELINVS MON. Buste, à gauche. Grènetis extérieur.

℟. RACIO ECLISI SENO. Calice avec couvercle en forme d'Ω surmonté d'une croix. Grènetis extérieur.

1073. + SENNON//////CIVETA. Tête radiée, à droite. Traces de grènetis extérieur.

℟. + FAR//)///MON. Croix, sur un degré ; à la haste est enlacé un G retourné. Grènetis extérieur.

1074. + SENNO/////// CIVETA. Tête radiée, à droite. Grènetis extérieur.

℟. + ///////VS MON. Croix, sur un degré ; à la haste est enlacé un G retourné. Grènetis extérieur.

### *Trecas.*

1075. TRI//////CIVI. Tête diadémée, à droite.

℟. + FREDEB/////. Croix sur une base de forme particulière. Grènetis extérieur.

1076. + VVILLObERTO MONI. Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

℞. + RACIO ECLIS TRE. Croix à branches égales. Grènetis extérieur.

*Turonus.* (Cf. *Sancti Martini.*)

1077. TV[RONV]S·+· CIVI··· Buste diadémé, à droite.

℞. ////////ARИM. Personnage debout, entre quatre colonnes, sur deux degrés perlés reliés par des traits verticaux; au dessous, trois points.

MONNAIES D'ARGENT INCERTAINES

*Ordre alphabétique des légendes du droit.*

1078. ///////AИIS ИV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ш·EWOV(?) Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, sur une base de forme elliptique; le pied de la croix accosté d'un annelet centré et d'un X. Cercle perlé extérieur.

1079. ANOΛIOIИO. Tête de style barbare, à gauche.

℞. + ΛЧENIO. Croix pommettée, à branches égales.

1080. BERTVRICO. Buste diadémé, à droite; le diadème terminé en haut par une croisette qui interrompt la légende de façon qu'on pourrait lire RICOBERTV.

℞. Sans légende. A dont les rampants se prolongent en X, cantonné des lettres C I ⊢.

1081. BГAVIDO. Buste diadémé, à droite.

℞. Croix cantonnée des lettres ΛLEO, dans un double grènetis.

1082. ∂///////. Dégénérescence informe d'une tête.

℞. O·O·◇///////I. Croix potencée, à branches égales, cantonnée de trois points. Grènetis extérieur.

1083. + ∂OMNO[LЄ]N[V]S. Tête diadémée, à droite.

℞. + ƧOꟼИO//////Ƨ. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Traces de cercle extérieur.

1084. ꟼEII///ᗡIIIIICI. Buste couronné de face.

℞. TΛRƎDIIƎVC●DIꟼO. Type incertain, dans un grènetis.

1085. Sans légende ou légende rognée. Tête diadémée, à droite; devant la tête, N C; derrière, X.

℞. LΛNDVLFO M. Croix pommettée, à branches égales.

1086. //////NCIO. Buste diadémé, à droite.

℞. Personnage assis, à gauche, tenant une croix; derrière, une croix à hampe perlée. Flan très mince.

1087. //////OCO. Tête informe, à gauche.

℞. + ALDOBERT. Globule, dans un cercle perlé.

1088. + OIRΛ⊥ENO WO. Buste diadémé, à droite.

℞. ONEL//////ΛAO. Croix, sur deux degrés, accostée de deux points dans les cantons supérieurs; un ꟼ pendu à l'extrémité de chaque bras.

1089. ON + OCLA∾. Buste radié, à droite. Grènetis extérieur.

℞. ASECIRO. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Grènetis extérieur.

1090. Traces de légende. Buste diadémé, à gauche.

℞. VINVLFVS AV. Croix ancrée et potencée, accostée de deux points. Cercle extérieur.

*Lettres dans le champ.*

1091. + T///O///////MONЄ. Tête diadémée, à droite

℞. Sans légende. La lettre A crucigère, la croix entourée de trois annelets centrés ; au dessous de l'A, une croisette ; le tout dans un grènetis.

1092. Sans légende. La lettre A crucigère, la croix cantonnée de quatre points ; au dessus et au dessous, un trait horizontal ; à gauche, M (?) ; à droite, lettre indéterminée.

℞. Croix ancrée, cantonnée de deux points et de deux petits triangles pleins ; à gauche, ornement en forme de dents de scie.

1093. Sans légende. La lettre A, la traverse prolongée de chaque côté en croix, accostée de deux points, dans un cercle.

℞. Croix accostée de deux groupes de trois points au dessus de la traverse, les lettres A et ω pendues à la traverse ; le tout dans un cercle.

1094. Sans légende. Les lettres IB (?) dans un cercle dentelé.

℞. Le champ couvert d'un réseau de lignes.

1095. Sans légende. La lettre က ; au dessous, annelet centré ; au dessus, un point ; le tout dans un cercle.

℞. Sans légende. Croix pommettée, à branches égales, cantonnée d'un point aux 1, 2 et 4e cantons, de trois points au 3e ; le tout dans un grènetis.

1096. Sans légende. La lettre ꟽ; au dessous, un cercle perlé centré, accosté à gauche, d'un point, et à droite, d'un groupe de trois points; le tout dans un cercle.

℞. Cercle perlé centré accompagné d'un S et d'un I.

*Monogrammes.*

1097. Sans légende. Monogramme.

℞. Les lettres D N O et O D I disposées en deux colonnes verticales. — Très petite pièce.

1098. Sans lég. Monogramme composé des lettres A R et peut être D, dans un grènetis.

℞. Sans lég. Monogramme composé des lettres A N T dans un grènetis.

1099. Sans légende. Monogramme composé des lettres A R D dans un grènetis.

℞. Sans lég. Monogramme composé des lettres A N T dans un grènetis.

1100. Monogramme formé de trois A, accompagné de cinq points.

℞. Type indéterminé, peut être dégénéré d'un personnage debout.

1101. Sans légende. Deux personnages debout, tenant l'un une croix, l'autre une haste.

℞. Dans trois cercles concentriques, dont un perlé, les lettres KƆSS.

1102. Sans légende. Monogramme formé des lettres M et E dans un cercle.

℞. Sans légende. La lettre A dans un cercle.

1103. CA///CO dans un cercle perlé.

℞. Sans légende. Monogramme dans un cercle.

1104. Monogramme; à gauche, CIVE, à droite, VVC; au dessus, croisette accostée de deux points.

℞. SCOBILION MON. Croix ancrée, accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle ouvert en bas.

1105. Sans légende. Monogramme surmonté d'une croix.

℞. Sans légende. Croix ancrée posée sur un Λ, entourée et accostée de points, dans un grènetis.

1106. Monogramme où l'on peut retrouver les lettres d'*Andecavis*, dans un cercle dentelé.

℞. Sans légende. Dans le champ, la lettre ω dont le centre se relève en croix; au dessus, un V accosté de deux points; le tout dans un cercle dentelé.

1107. IODHI/////ΛS. Buste, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. + VI/////IVI entre deux grènetis. Monogramme composé de N et S.

1108. Monogramme dont la lettre principale est un R; à gauche, un rectangle; à droite, И; le tout dans un cercle perlé.

℞. Croix; à gauche, S; à droite, A; au dessous, B placé horizontalement; le tout dans un cercle.

1109. Sans légende. Monogramme composé des lettres S C O surmontées d'une croix, dans un cercle.

℞. Sans légende. Les lettres R M liées, surmontées d'un trait horizontal, dans un cercle.

1110. ƏTИV. Buste radié, à gauche; devant, un bras avec une main très grosse.

℟. Monogramme surmonté d'une croisette, dans un grènetis.

1111. Légende rognée. Buste diadémé, de style barbare, à droite; devant, une croisette rattachée au buste par un petit bras; au dessous, ∾; le champ entouré d'un cercle dentelé.

℟. ᗰᑯR/////////. Monogramme surmonté d'une croisette. Grènetis extérieur.

1112. Légende rognée. Tête, à gauche.

℟. И////////ΓTD. Monogramme(?) surmonté d'une croix. Grènetis extérieur.

1113. + SCOBE/////VS MO. Buste diadémé, à droite.

℟. ///Λ///////ᒉ ᗰO. Monogramme(?) surmonté d'une croix.

*Calice.*

1114. Calice surmonté d'une croisette.

℟. Croix, à branches égales, accostée au dessus de la traverse des lettres R AS; les lettres Λ et ω pendues à la traverse, le tout dans un grènetis.

1115. Calice surmonté d'une croisette.

℟. Croix, à branches égales, accostée au dessus de la traverse des lettres Δ et ⊦; les lettres ω et Λ pendues à la traverse.

1116. Calice surmonté d'une croisette et accosté de deux rameaux, dans un grènetis.

℟. + MONITARIO IWINA///. Monogramme surmonté d'une croisette.

*Figures géométriques.*

1117. Sans légende (ou légende rognée). Tête radiée, à droite, dans un grènetis.

℞. Entrelacs dans un grènetis.

1118. Fruste.

℞. Rosace composée de lobes arrondis rayonnant autour d'un anneau centré; dans chaque lobe, un point.

1119. ////MVN///CO///. Buste, à gauche, la nuque cerclée de perles.

℞. ΛΟΤ////////. Losange dont les côtés se prolongent en quatre triangles, l'un des triangles surmonté d'une croisette; un autre accosté de deux annelets.

1120. OV////ΓDD. Buste, à droite.

℞. Etoile à trois pointes; dans deux des cantons, les lettres Δ B; le troisième canton rogné.

1121. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette sous laquelle un point et T.

℞. Sans légende. Figure à 4 lobes formée de deux figures elliptiques se pénétrant, cantonnée de trois groupes de trois points et d'un groupe de deux points.

1122. Tête diadémée, à gauche; devant, une croisette; le tout dans un cercle perlé.

℞. Même figure à quatre lobes, cantonnée de quatre groupes de trois points, dans un cercle perlé.

1123. Variété du n° 1122.

1124. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette sous laquelle T.

℞. Au dessus d'un trait horizontal trois lettres

indéterminées ; au dessous, trois C ; le tout dans un cercle perlé.

1125. Sans légende. La lettre A dans un cercle.

℞. Figure à six pointes formée de deux triangles se pénétrant ; au centre, une croisette ; le tout dans un cercle.

1126. Traits verticaux en guise de légende, autour d'une croisette.

℞. Figure à six pointes formée de deux triangles se pénétrant ; au centre, une croisette.

## *Sceattas anglo-saxons.*

1127. Sans légende. Personnage debout, de style barbare.

℞. Sans légende. Croix à huit branches, dans un cercle perlé.

1128. Légende rognée. Tête dégénérée, dans un grènetis.

℞. Carré perlé dans lequel la lettre R, dont la panse bordée de points ; à gauche du carré et au dessous, V.

1129. Autre exemplaire du nº 1128.

## BRONZE

### *Théodebert.*

1130. THEODOBERTI REX. Croix.

℞. Sans légende. Monogramme.

PLOMB

1131. CAV entre deux rameaux, l'un au dessus, l'autre au dessous.

℞. Lisse.

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'HOMMES

N. B. — Les renvois se rapportent aux numéros d'ordre.

# NOTICE

SUR QUELQUES

# MONNAIES BILINGUES SASSANIDES

Dans la collection de monnaies sassanides du général Bartholomaei, dont les dessins ont été publiés en 1873 par M. Dorn, on remarque, à la pl. XXII, une monnaie d'argent de Khosroès, portant sur la marge une légende en caractères inconnus, reproduite trois fois sur le *droit* de la pièce : en face du buste du roi, en bas, et derrière la tête. La monnaie est bien de Khosroès I Anouchirvân, un des rois de la dynastie sassanide, qui a régné en Perse de 531 à 578 de J.-C., la légende *Khusrui* et le type, comparé aux autres pièces du même prince, ne laissent aucun doute à cet égard. Quant à la date qui est inscrite au ℞, l'an huit (*tõmanã*) du règne de ce monarque nous reporte à l'année 538.

On sait que le général Bartholomaei est mort à Tiflis en 1870, sans avoir pu donner la description des monnaies dont il avait surveillé la gravure. M. Dorn, qui s'était chargé de ce travail, est décédé lui-même en 1882 à Saint-Pétersbourg, sans avoir rien publié, en sorte que les deux savants numismatistes russes n'ont pu nous faire connaître leur opinion au sujet de la légende en question. M. Mordtmann, dans son dernier travail sur les monnaies

pehlvies[1], mentionne bien, sous le n° 501, la pièce de Khosroès, mais sans aucune observation ni tentative de lecture, il donne seulement un fac-simile. M. Ed. Thomas enfin, qui a rendu tant de services à la numismatique pehlvie, a laissé passer inaperçue cette curieuse monnaie bilingue de Khosroès, qui est cependant fort intéressante et que je crois devoir signaler de nouveau à l'attention du monde savant. Voici le fac-simile de la légende marginale d'après la gravure de Bartholomaei :

Rien de plus naturel, au premier abord, que de supposer que cette légende devait contenir le nom du roi sassanide suivi de son titre, quelque chose comme *Khosrui malka* ; et c'est dans ce sens que j'ai d'abord dirigé mes recherches, mais je n'ai pu obtenir rien de satisfaisant, les caractères ne se prêtant pas à une pareille traduction. Je sentis la nécessité d'avoir d'autres exemplaires de cette monnaie et, l'original de la pièce de Bartholomaei n'ayant pu être retrouvé dans les collections russes, je m'adressai au Cabinet de Berlin qui, fort heureusement s'est trouvé posséder quatre monnaies bilingues du même genre, encore inédites[2]. Par la comparaison de ces quatre nouveaux exemplaires avec le dessin de Bartholomaei, on remarque que ces diverses monnaies, quoique appartenant, ainsi qu'on va le

1. Dans le *Zeitschrift der deutschen morgenländischen gesellschaft*, t. XXXIV (1880), sous le titre de *Zur pehlevi Münzkunde, die Münzen der Sassaniden*.
2. Je dois leur communication à l'obligeance de M. de Sallet.

voir, à des époques et à des princes différents, portent toutes, à quelques variantes près, la même légende inconnue, toujours répétée trois fois, sur la marge de chaque pièce. Voici la description sommaire de ces monnaies bilingues : elles ont le type ordinaire des drachmes d'argent sassanides dont elles ne diffèrent que par l'addition de la légende marginale, et elles émanent des rois suivants :

1° Hukad Valkàsh (le Balàsh des Orientaux, Βλάσης des Byzantins, Vagharsh des Arméniens) 484-488, sans lieu ni date, débris de la légende :

2° Kobàd I 488-531, datée de l'an 27 du règne (*haft vist*) correspondant à 515 de J.-C., pièce frappée à Merv, légende également incomplète :

3° Du même Kobàd, pièce de l'an 43 (*si tchehar*) correspondant à 531 de J.-C., frappée dans le Khorassan. La légende est entière :

4° Khosroès I Anouchirvân, pièce de l'an 14 (*tchehar deh*) ou 545 de J.-C., atelier monétaire effacé. Légende incomplète :

mais avec cette particularité que les $5^{e}$ et $6^{e}$ carac-

tères (en commençant par la droite) dans chaque groupe sont liés.

5° J'ajouterai le dessin d'une pièce du même genre que possède le British Museum[1] et dont la légende est également incomplète :

Comme on le voit, toutes ces variantes peuvent se réduire à une phrase unique dont la monnaie de l'an 531 semble être la représentation la plus exacte (plus exacte même que le dessin de Bartholomaei que je n'ai pu contrôler sur l'original), savoir :

Cette légende, ainsi que je l'ai dit, est la même sur toutes nos pièces, quel que soit le souverain qui les a émises. La conséquence toute naturelle est que ces signes inconnus renferment, au lieu du nom propre, une indication générale pouvant s'appliquer à toutes les monnaies, comme par exemple un titre royal. En lisant de droite à gauche, il m'a semblé que ce titre pouvait être le fameux *shâhânshâh* « roi des rois » écrit Sh-a-h-a-n-a-sh-a (sans l'*h* final qui n'était sans doute pas prononcé) en huit caractères qui paraissent, en effet, s'adapter à ma lecture.

Le titre de shahanshah faisait partie de la titulature des rois de Perse. Sur leurs monnaies, comme dans leurs inscriptions, les souverains sassanides prenaient le titre de *malkân malkâ Irân v Anirân* « roi des rois de l'Iran et de l'Aniran » ou simplement

1. Il m'a été envoyé par M. Rapson, du British Museum, mais sans indication du nom du roi sassanide.

*malkân malkâ* expression d'origine araméenne, mais que l'on prononçait *shâhânshâh*, nous en avons ici une nouvelle preuve[1].

On conçoit que ce monnayage particulier émis par les rois de Perse, étant destiné à circuler dans les provinces éloignées de l'Iran où la langue et l'écriture pehlvies n'étaient pas connues de tous, on ait senti la nécessité de lui donner une sorte de consécration officielle, en indiquant dans l'écriture locale, sur la marge des pièces, et à plusieurs reprises, que ces monnaies émanaient du « grand roi souverain de tous les pays iraniens et aniraniens », c'est-à-dire du *shahanshah*. Ce mot était sans doute répandu partout et connu de tous ; on disait chez les Touraniens « le shahanshah » pour indiquer le roi de Perse sans savoir son nom, de même que chez les Persans et les Arméniens, on disait le *Khakan* pour désigner le souverain des Tatars, sans s'inquiéter de son nom indigène[2].

Quelles sont ces provinces éloignées et quelle est cette écriture? Il me paraît difficile de répondre actuellement et d'une manière positive à ces deux questions, tant que l'on n'aura pas déchiffré et classé d'autres monnaies à légendes inconnues qui ont été frappées par des princes tatars (Turcs, Kouchans ou Ephthalites, nous ne savons encore lesquels), les uns contemporains des Sassanides, les autres postérieurs

1. Voir ce que j'ai dit à cet égard dans mon travail sur les monnaies indo-scythes qui a paru dans le présent recueil, année 1888, p. 196 et suiv. — La forme moderne de cette appellation est *shâhinshâh*.

2. C'est ainsi malheureusement que les auteurs contemporains ne nous ont pas conservé les noms de ces princes touraniens.

à cette dynastie. Ces légendes sont écrites avec des caractères appartenant à divers alphabets très différents entre eux, en sorte que l'on se trouve en présence de plusieurs systèmes d'écriture employés concomitamment ou à peu près par les diverses populations touraniennes qui ont occupé l'Asie centrale depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Indus et le Gange, du IIIe au VIIe siècle de notre ère. C'est seulement lorsqu'on aura fait ce travail de déchiffrements partiels que l'on pourra tenter une histoire, une chronologie et une paléographie des peuples d'origine turque ou touranienne dans leurs rapports avec les Iraniens et les Hindous.

Pour revenir à notre légende « shahanshah », elle se trouve, ainsi qu'on l'a vu, sur des monnaies des années 484, 515, 531, 538 et 545, c'est-à-dire appartenant à la période des rapports entre les Sassanides et les Huns, Ye-ta ou Ephthalites, qui habitaient de l'autre côté de l'Oxus. Cette période, fort intéressante et fort curieuse, de l'histoire sassanide, a été racontée tout au long par les auteurs byzantins Procope, Cedrenus, etc.[1], et par les ouvrages arabes et persans, notamment la grande chronique de Tabari, le Zinat-et-Taouârikh et le *Shah-nameh* de Firdousi. Les monnaies bilingues ci-dessus décrites auraient donc été frappées pour cimenter les relations d'amitié et faciliter les rapports commerciaux qui s'étaient établis entre l'Irân et le Tourân, et en même temps pour les besoins des populations touraniennes qui

1. Voir l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau-Saint-Martin, t. VII à X, passim.

faisaient partie de l'empire sassanide, mais ne parlaient pas le perse.

Est-ce à dire, parce que ces monnaies sont contemporaines de la période des Ephthalites, qu'il faille donner à l'écriture des légendes marginales, le nom d'*écriture ephthalite* ? Je ne le crois pas, car les Ephthalites ou Huns blancs n'apparaissent en Sogdiane que vers 425 de J.-C. et il est possible, sinon certain, que l'art d'écrire a été emprunté par eux aux Kouchans qu'ils ont, il est vrai, dominés et chassés de la Bactriane et du Penjab, mais qui étaient en possession depuis quatre à cinq siècles d'un alphabet différent du nôtre. Mais c'est une question qui ne peut être traitée encore et je pense qu'il vaut mieux, quant à présent, se tenir sur la réserve.

Je citerai, en terminant, les deux monnaies d'argent au type sassanide qui ont été publiées par Wilson (*Ariana antiqua* pl. XVI, n$^{os}$ 9 et 10) et dont la légende me paraît être la même que celle des pièces ci-dessus décrites. Celle du n° 9 notamment, ainsi figurée,

a beaucoup d'analogie avec la pièce de l'an 531. On devrait donc lire, comme sur cette dernière, sh-a-h-a-n-a-sh-a. Le signe que j'ai placé entre deux crochets est un symbole qui ne fait pas partie de la légende. Ces deux pièces, trouvées dans la vallée du Kaboul en 1836, portent à l'avers le buste de Kadi-Yezdegerd (438-457) ou de Firouz son successeur (457-483), le vaincu de Khushnavaz, et dans le champ, le symbole des pays scythiques ; tout autour,

la légende en question. Le revers, avec l'autel du feu et les deux assistants, est anépigraphe. On aurait donc ici encore deux monnaies sortant de l'atelier royal sassanide, mais sans nom du roi, avec le simple titre « shahanshah », suffisant pour la circulation en pays touranien.

E. Drouin.

# NOTE

## SUR L'AUTHENTICITÉ

## DES PORTRAITS DE GONZALVE DE CORDOUE

## ET SUR

## LA DATE ENCORE DISCUTÉE DE SA NAISSANCE

## Pl. IX.

### I

Gonzalo Fernandez de Cordoba y Aguilar, duc de Terranova et de Sessa, marquis de Bitonto, etc., surnommé le *Grand capitaine*, a été représenté souvent en peinture, en marbre et en bronze.

Malheureusement, la plupart de ses portraits ne sont pas authentiques, les originaux du temps sont perdus, il ne nous reste plus que des copies relativement modernes.

Vasari, dans sa vie du Giorgione, rapporte qu'il a « entendu dire » que cet artiste avait peint à Venise, un portrait de Gonzalve à l'époque où ce dernier était venu rendre visite au doge Agostin Barbarigo[1], c'est-

1. « In casa Anton de' Nobili è un altra testa d'un capitano armato, molto vivace e pronta, il qual dicano essere un de' capitani che Consalvo Ferrante menó seco a Venezia quando visitò il doge Agostino Barbarigo, nel qual tempo si dice che ritrasse il gran Consalvo armato, che fu cosa rarissima, e non si poteva vedere pittura più bella che quella, e che esso Consalvo se ne la portò seco. » (*Le vite de' più eccelenti Pittori, scultori ed archittettori scritte da* GIORGIO VASARI *pittore Aretino, con nuove annotazioni e commenti di* GAETANO MILANESI. Firenze G. C. Sansoni, editore, MDCCCLXXIX, t. IV, p. 94-95).

à-dire vers la fin de l'année 1500, au moment où allait éclater une guerre contre les Turcs, guerre fomentée par les Vénitiens et à laquelle devaient prendre part les forces espagnoles.

M. Gaetano Milanesi, le savant et dernier éditeur de Vasari, pense que le tableau du Giorgione conservé dans la galerie du Belvédère à Vienne, représentant, de grandeur naturelle, à mi-corps, un jeune guerrier couronné de lierre et qui tient une hallebarde, pourrait être le portrait de Gonzalve[1], mais ce guerrier, peint avec une barbe naissante, ne saurait être Gonzalve de Cordoue, âgé de 57 ans en 1500, date de son arrivée à Venise.

D'autre part, il existe un soi-disant portrait du grand capitaine gravé vers la fin du XVI^e^ siècle, publiée dans l'*Armamentarium heroicum*[2] de Jacob Schrenck, livre dans lequel sont reproduits de nombreux portraits de rois, de princes et de généraux fameux. Des portraits détachés de ce recueil étaient suspendus près des armures qui avaient appartenu à ces personnages, armures réunies autrefois au château d'Ambras, près d'Inspruck, et transportées en 1806 au Musée du Belvédère, à Vienne.

La gravure dont nous voulons parler serait, d'après Carderera, l'auteur de l'*Iconographie espagnole*[3], la

1. Nella Galleria di Belvedere a Vienna si conserva una mezza figura grande al naturale di un guerriero armato, con una corona d'ellera in capo e un'alabarda nella mano sinistra. E questi forse il gran Consalvo?

2. *Ritratti ed Elogii di Imperatori, Re, Principi e Capitani illustri.* Autore Jacobo Schrenckhio a Notzingen. Dédié à Ferdinand d'Autriche, comte de Tyrol, 1582.

3. D. Valentin Carderera y Solano. *Iconografia Española*, colleccion de retratos, estatuas, mausoleos y demas monumentos ineditos de Reyes, Reinas, Grandes Capitanes, Escritores, etc., desde el siglo XI hasta el XVII, Madrid, 1855-1864, 2 vol. grand in-folio, t. II.

copie du portrait de Gonzalve par le Giorgione. Ici, le « Grand capitaine » a bien les traits d'un homme d'environ 60 ans, mais il faut avouer qu'il n'est pas possible d'attribuer au peintre de Castelfranco, une œuvre dont le style et la composition n'ont absolument rien de giorgionesque; d'ailleurs l'armure accuse une époque postérieure à l'an 1500.

Cependant Luckius, dans son *Sylloge numismatum elegantiorum*[1], publié à Strasbourg en 1620, a utilisé la gravure de Schrenck pour la composition d'une médaille au nom de Gonzalve, dont il a emprunté le revers à un bronze de restitution signé Annibal, artiste qui travaillait en Italie vers 1550. Sur la médaille d'Annibal, Gonzalve est un élégant capitaine de 30 à 40 ans dont la barbe et les cheveux arrangés sont taillés à la mode adoptée par les courtisans italiens du milieu du XVIe siècle, tandis que le revers, faisant allusion à la pacification de l'Italie, rappelle un évènement de l'année 1504. Cette année-là, Gonzalve avait dépassé depuis deux ans la soixantaine.

Un autre portrait gravé en 1791, par les soins du gouvernement espagnol, a été publié dans la *Galerie des Espagnols célèbres*[2]. Nous nous bornerons à faire remarquer que, sur cette gravure, le contemporain des rois catholiques porte une fraise à la Henri IV.

1. « *Sylloge numismatum elegantiorum, quæ diversi Impp., Reges, Principes, Comites, Respublicæ Diversas ob causas ab Anno* 1500 *ad Annum usq.* 1600 *cudi fecerunt concinnata et Historica narratione* (*sed brevi*) *illustrata opera ac studio Ioannis Iacobi Luckii Argentoratensis.* Argentina Typis. Reppianis, 1620, p. 6. » (Les gravures sont de François Brunner).

2. *Retratos de los Espanoles ilustres con un epitome de sus vidas.* De orden superior. En la imprenta real de Madrid, siendo su regente D. Lazaro Gayguer. 1791, in-folio.

M. H. Bouchot, dans ses intéressantes recherches sur les portraits au crayon des XVI^e^ et XVII^e^ siècles[1], cite un portrait du château de Beauregard, près de Blois, avec l'inscription CONSALVE FERDINAND DICT LE GRANT CAPITAINE, mais M. Bouchot, lui-même, le déclare très douteux.

Ainsi, la peinture du Giorgione, si elle a jamais existé, et que du reste Vasari ne cite que d'apres un ouï-dire, n'a pas été retrouvée ; les médailles d'Annibal et de Luckius, de même que la gravure de Schrenck et le portrait de Beauregard, ne sont que des restitutions sans aucune valeur iconographique.

## II

Les ducs de Sessa, descendants de Gonzalve de Cordoue, possèdent un portrait de leur illustre ancêtre, peint vers le milieu du XVI^e^ siècle[2].

Le héros castillan est en costume civil; la tête, tournée à gauche, est coiffée d'un bonnet, les cheveux sont longs et la barbe est entièrement rasée; un manteau à large collet recouvre ses vêtements de dessous.

Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale conserve, dans ses portefeuilles plusieurs portraits au nom de Gonzalve qui sont des interprétations plus ou moins habiles du précédent portrait. Les têtes

1. *Les Portraits aux crayons des* XVI^e^ *et* XVII^e^ *siècles conservés à la Bibliothèque nationale* (1525-1645) notice, catalogue et appendice par Henri Bouchot. Paris, H. Oudin, 1884.

2. Ce portrait a été reproduit par Carderera, dans le t. II de son *Iconogr. espagnole*.

regardent du même côté, les vêtements sont disposés de la même façon, leurs plis sont presque identiques.

Malgré quelques légères différences il ne nous semble pas douteux que le prototype du tableau et des estampes ne soit le grand médaillon en bronze dont une photographie est jointe à cette étude.

Carderera persuadé que la gravure de Schrenck était une reproduction de la peinture du Giorgione écrivait[1] à propos des médailles de Gonzalve : « Je « citerai encore une dernière médaille du Musée de « Vienne, elle diffère des autres par l'absence de « barbe, par les cheveux longs, etc. » Il est évident d'après cette description que la médaille dont parle Carderera était l'original ou une répétition de notre grand bronze[2]. Mais on sait que l'usage, au commencement du XVIe siècle, aussi bien en Espagne qu'en Italie ou en France, était précisément de se raser la barbe et de porter les cheveux longs.

Sur le grand médaillon dont nous nous occupons, Gonzalve est représenté avec le costume civil décrit précédemment. Il est accompagné de l'inscription : CONSALVVS · FERDINANDI · A · CORDVBA · DVX · MAGNVS · DICTATOR · III · ANNO · LXV.

L'âge de 65 ans, inscrit dans la légende nous reporte à l'année 1508, lorsque peu de jours après son retour de Naples, le 15 mai, Gonzalve de Cordoue, accompagné d'une foule immense, entrait triomphalement à Burgos où Ferdinand le Catholique le reçut

1. Discours lu à l'Academie de San-Fernando le 18 avril 1869.

2. Cf. Hæræus, *Bildnisse der regierenden Fürsten und berühmter Männer vom vierzehnten bis zum achtzehnten Jahrhunderte*, Vienne, 1828, pl. XXXIII, 2.

avec des honneurs extraordinaires. Le « Grand capitaine » se retira ensuite dans la ville de Loja; il y vécut encore sept ans. Tombé dangereusement malade vers la fin de 1415, il se fit transporter à Grenade où l'on sait qu'il expira le 2 décembre de cette même année[1].

## III

Notre médaillon n'est pas seulement intéressant au point de vue iconographique, il peut aussi servir à fixer la date, jusqu'ici très controversée, de la naissance de Gonzalve.

Les historiens et les chroniqueurs ne sont d'accord que sur l'époque de son décès. Il avait alors 62 ans suivant Paul Jove[2] et la majorité des auteurs espagnols qui l'ont copié[3]. 72, selon d'autres, parmi lesquels il faut compter avec la plupart des biographes français, les auteurs du catalogue de la *Real Armeria* dont l'ancien directeur appartenait à la maison de Cordova[4].

1. Le mausolée du grand capitaine, œuvre de Diego de Siloe, fut mutilé, la sépulture violée et les ossements dispersés sans qu'on ait jamais su qui s'était rendu coupable de cette profanation. (Cf. Quinta, *Vida del gran Capitan* ; Salazar de Castro, *Hist. de la Casa de Lara*, t. II, p. 261, et Lafuente, *Hist. gén. de España*, t. II, p. 413, édit. Montaner y Simond, Barcelona, 1879). Cinquante-deux jours après le décès de Gonzalve, le roi Ferdinand le Catholique expirait, le 23 janvier 1516.

2. « E cosi portato da Loxa à Granata, l'anno ebdamario dell'età sua, avendo ricevuto i sacramenti cristiani, mori nelle braccia della moglie, e de sua figliula donna Elvira, a due di Decembre, l'anno di nostro signore MDCXI essendo visso LXII anni III mesis e XI giorni. » (Paolo Giovio, *Vie du grand Capitaine*, Venise MDCXI). Un biographe espagnol fait naitre Gonzalve à Montilla, le 16 mars 1453, il serait alors décédé à 62 ans, 9 mois et 16 jours, ce qui n'est pas d'accord avec le calcul de l'évêque de Nocéra.

3. Cf. Quintana, *op. cit.* Paul Jove, etc.

4. Cf. *Catalogo de la Réal armeria de orden de D. Joaquin Fernandez, de*

Jamais on ne trouve de variante entre les deux nombres 62 et 72. C'est une différence constante de 10 années, évidemment le chiffre X, écrit avec un X, ajouté ou retranché par des copistes, est la cause première de l'incertitude où l'on est de la date de la naissance de Gonzalve.

Elle ne peut être fixée par des actes originaux. Voici ce que nous écrit à ce sujet M. le comte de Valencia de D. Juan, parent par alliance des ducs de Sessa : « Quant aux documents authentiques de « la maison du « Grand capitaine », d'où l'on pourrait « tirer la date exacte de sa naissance, j'ai le regret « de vous annoncer qu'ils n'existent pas dans la « famille; beaucoup furent dispersés et vendus à vil « prix. Dans aucun des documents que je possède, « il n'est question de cette date intéressante: »

Les écrivains qui font mourir Gonzalve à 62 ans, ne manquent pas cependant de raconter, ce qui du reste est vrai, qu'en 1465, le futur « Grand capitaine » prit parti pour le frère d'Isabelle la Catholique, Alphonse, un enfant, que les seigneurs soulevés contre Henri IV, venaient de proclamer roi de Castille, et les mêmes écrivains ajoutent qu'à la cour du jeune prince, qui mourut 3 ans plus tard, Gonzalve passait pour le plus fastueux, le plus galant et le plus accompli des chevaliers de son temps; ils laissent même entrevoir que ses qualités physiques

*Cordoba*, etc. Madrid, 1854, p. 81 en note : « Gonzalo Hernandez, de Aguilar nacio en 1443 en Montilla, etc. » Cf. Hæræus, cité note 9 et la plupart des biographies françaises depuis les plus anciennes jusqu'à Hoefer, Littré, Larousse, etc.

et morales n'auraient pas été sans faire quelque impression sur l'esprit et le cœur d'Isabelle.

Or, si Gonzalve est mort en 1515 âgé de 62 ans, c'est qu'il serait né en 1453; il n'aurait eu en 1465 qu'à peine 12 ans, âge bien tendre, on en conviendra, pour être déjà réputé sans égal à tous les exercices guerriers, pour s'être fait remarquer par le luxe de ses armes, la somptuosité de sa suite et surtout pour avoir inspiré les sentiments auxquels nous avons fait allusion.

Des biographes constatent encore qu'il fut créé chevalier en 1460 après la bataille de las Yeguas[1], c'est-à-dire à l'âge de 7 ans, si l'année 1453 eût été celle de sa naissance.

La date de 1453 doit donc être écartée et remplacée par celle de 1443. Ainsi, Gonzalve aurait eu non 7 ans, mais 17 quand il fut créé chevalier, non 12 ans mais 22 en 1465, quand il offrit ses services au frère d'Isabelle et dès lors tout ce qu'on raconte de notre héros, à ces différentes époques, devient plus vraisemblable.

L'âge de 65 ans mentionné sur la médaille prouve d'ailleurs que Gonzalve dépassa les 62 ans indiqués par plusieurs comme durée de son existence.

## IV

Quel est l'auteur du grand bronze?

On connaît quatre médailles de diamètres à peu près égaux, représentant chacune un des quatre personnages contemporains suivants :

1. Cf. Hoefer, *Biogr.* et les anciens auteurs espagnols.

Le roi Ferdinand le Catholique, Gonzalve de Cordoue, Inigo Lopez de Mendoza, premier vice-roi de Grenade et le grand cardinal d'Espagne, Francisco Jiménès de Cisnéros, fondateur de l'Université d'Alcala[1].

Ces médailles ne sont pas signées, mais les numismatistes les plus autorisés les attribuent à un même artiste[2]. Dans cette hypothèse, l'auteur du bronze de Gonzalve serait donc l'artiste à qui on pourrait attribuer avec certitude l'une des trois autres médailles.

Au commencement du XVI[e] siècle, était établi à Burgos, un nommé Felipe de Vigarny, appelé aussi Felipe de Borgoña, à cause de son père qui était bourguignon ; quant à Felipe, il est désigné dans les comptes des archives de Valladolid, comme étant né à Burgos[3]. Par ses talents de sculpteur et d'architecte, Felipe se fit remarquer de Cisneros, alors archevêque de Tolède, qui lui confia la décoration du maître-autel de la cathédrale[4]. En 1502, il exécuta pour l'Université d'Alcala d'importants travaux et fit, en marbre, à la même époque, le médaillon de son protecteur.

« C'est, écrit Antonio Ponz, un très beau portrait « de profil. Le marbre est de forme ovale (0[m] 40 sur « 0[m] 25). Dans la partie où la figure a été sculptée, « le marbre est couleur de chair, ce qui fait que la

1. Ferdinand le Catholique né le 10 mars 1452, † 23 janvier 1516 ; Gonzalve de Cordoue né en 1443, † 2 décembre 1515; Inigo Lopez de Mendoza né en 1435, † 1515 ; Cisnéros (Fr, Jiménès de) né en 1435, † 8 novembre 1517.

2. Cf. A. Armand, *Médailleurs italiens*, t. II, p. 138.

3. Cf. Céan Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores*, etc., t. V, p. 228.

4. Cf. Céan Bermudez, *op. cit.* t. V, p. 230 et t. VI, p. III.

« tête semble vivante. C'est un joyau digne d'un « Musée... c'est un miracle s'il existe encore, car on « y remarque une fêlure qui ne peut être que le « résultat d'une chute[1]. »

Ce portrait, fait en 1502, est antérieur à la promotion de l'archevêque de Tolède au cardinalat, dignité qui ne fut conférée à ce prélat qu'en 1507. La médaille en bronze sur laquelle Cisneros porte le titre de cardinal est donc postérieure au marbre, de 5 ans au moins. Cette différence d'âge, très bien indiquée sur le métal, prouve que ce dernier n'est pas une copie servile du marbre, et comme la composition, le style et les ajustements du portrait en marbre et du portrait en bronze sont identiques, il est à présumer que tous les deux sont de la main du sculpteur attitré de Cisnéros. Cela est d'autant plus probable que l'original du bronze, dont nous avons pu nous procurer une reproduction, est une pièce unique conservée également à l'Université d'Alcala de Hénarès.

Si Vigarny, comme tout semble l'indiquer, est l'auteur du bronze à l'effigie du cardinal d'Espagne, il est donc aussi, d'après l'hypothèse rapportée plus haut, celui des trois autres médailles : de Ferdinand le Catholique, d'Inigo Lopez de Mendoza et enfin de Gonzalve de Cordoue.

Felipe Vigarny, dont le vrai nom était plutôt Philippe Bigorne, Bourguignon d'origine, mourut à

1. Cf. Antonio Ponz, *Viage de Espana*, t. I, p. 294. Il ne faut pas confondre ce médaillon en marbre avec celui en pierre qui date de 1673 et qu'on voit dans le cloître du collège. Francisco de la Dehesa, l'auteur de ce dernier médaillon, a représenté le cardinal tenant d'une main le bâton de commandement et de l'autre un crucifix. L'œuvre de Felipe Vigarny a été transportée dans le cabinet d'antiquités de la bibliothèque d'Alcala.

Tolède en 1543[1], laissant un frère puîné, Grégorio, qui fut son élève et aussi son collaborateur.

Nous ne voudrions pas terminer cette note sans rappeler que, dans le dernier quart du xv^e siècle, l'Ecole bourguignonne avait déjà fait son apparition en Espagne et qu'elle y fut très florissante pendant toute la durée du siècle suivant. Parmi les plus habiles artistes de cette école, nous citerons seulement, après Felipe Virgarny et son frère Grégorio, Jean de Bourgogne, Georges de Bourgogne et Louis de Bourgogne.

Jean de Bourgogne peignait, en 1495, des tableaux pour le cloître de la cathédrale de Tolède et travaillait en 1521 à la cathédrale d'Avila; il mourut à Tolède en 1533.

Georges de Bourgogne, peintre verrier établi à Burgos, est l'auteur d'une partie des vitraux de la cathédrale de Palencia. Il mourut en 1541 et les vitraux que la mort l'empêcha de terminer, furent achevés par son beau-frère, élève de Diego de Salcedo.

Enfin, Louis de Bourgogne, sculpteur, travaillait à la cathédrale de Tolède en 1537[2]. Nous ignorons l'époque de son décès.

En résumé, nous considérons le grand bronze attribué à Vigarny comme le seul portrait authentique de Gonzalve et nous croyons qu'il faut placer en 1443 la naissance du « Grand capitaine ».

Aloïs Heiss.

1. Cf. Céan Bermudez, *op. cit.* ibid.

2. Cf. aussi sur plusieurs médailleurs bourguignons, A. Heiss, *Annuaire de la Société française de numismatique*, 1878, 2^e série, t. I, p. 336 à 409.

# LES TYPES DES MONNAIES

FRAPPÉES PAR

## MANIUS AQUILLIUS ET PAR PUBLIUS CLODIUS A L'EFFIGIE DU SOLEIL

Parmi les monnaies de la République romaine dont les types sont restés jusqu'à ce jour inexpliqués, s'en trouvent deux, qui sont à l'effigie du Soleil, et ont été frappées, l'une (en argent) par Manius Aquillius, vers 660 (94 av. J.-C.), l'autre (en or et en argent) par Publius Clodius, en 711 (43 av. J.-C.). Ce sont les types de ces monnaies que nous nous proposons d'expliquer ici.

### 1. *Denier de Manius Aquillius.*

Voici le dessin, droit et revers, de ce denier.







M. Babelon[1] donne, de ce denier, la description suivante : Tête radiée du Soleil, à droite : devant, X.

℞. M/.AQVIL.ROMA (*Manius Aquillius. Roma*). Diane, dans un bige, au galop, à droite, avec un croissant sur la tête et environnée de 4 étoiles. *Denier.*

1. *Descript. hist. et chronolog. des monn. de la Rép. rom.*, Paris, 1885, t. I, page 212, famille *Aquillia*, n° 1.

Les explications les plus diverses ont été proposées pour essayer de rendre compte des types qui figurent sur ce denier : ainsi, par exemple, Manius Aquillius, ayant remporté quelque succès sur Aristonicus, fils d'Eumène, roi de Pergame, Cavedoni[2] en conclut que le Soleil, la Lune et les étoiles, qui figurent sur le denier de ce monétaire, seraient des emblèmes rappelant l'Orient où les divinités sidérales étaient particulièrement honorées. M. Babelon[1] trouve, avec raison, cette conjecture hasardée ; mais il propose une hypothèse aussi peu fondée, selon nous :

Il pense que la réunion, sur le denier en question, du Soleil, de la Lune et des étoiles, fait peut-être allusion au culte des divinités diurnes et nocturnes, très répandu à Rome depuis l'origine, et il suppose, en outre, qu'un membre de la *Gens Aquillia* aurait été mêlé, pour une cause inconnue, à l'histoire de ces cultes à Rome.

Examinons, à notre tour, ce denier inexpliqué, et persuadons-nous bien de cette vérité, trop méconnue à notre sens, que, en numismatique, le monétaire a toujours représenté des types clairs, précis, aisément intelligibles pour tous.

Le *droit* représente l'effigie du Soleil : il n'y a aucun doute sur ce point. Quant au *revers*, il offre à considérer deux groupes : un premier groupe, représentant un personnage féminin dans un bige, au galop : ce personnage figure, sans conteste, Diane,

1. *Nuovi Studii*, p. 15 (Babelon).
2. *Op. cit.* t. I, p. 212.

c'est-à-dire la Lune, comme le prouve le croissant qui surmonte son front ;

Un deuxième groupe, formé par 4 étoiles, qui sont disposées autour des chevaux du bige de la manière suivante : 3 au dessus des chevaux, contiguës l'une à l'autre, et placées à peu près en ligne droite dans un espace relativement restreint, et 1 seulement au dessous des chevaux.

Pourquoi le graveur a-t-il disposé ces étoiles comme nous venons de le dire, alors qu'en avant des chevaux du bige il y avait largement la place nécessaire pour mettre au moins l'une des 4 étoiles ? Pourquoi, en un mot, le graveur a-t-il donné aux étoiles qu'il représente une disposition qui est manifestement voulue ? C'est, à notre sens, que le monétaire a, selon toute vraisemblance, voulu représenter, telle qu'elle s'offre à nos regards sur la voûte céleste, une constellation : et il nous sera facile de déterminer quelle est cette constellation, en recherchant quelles sont celles qui, dans l'hémisphère boréal, présentent 4 étoiles principales affectant la disposition en T figurée sur notre médaille.

Or, chacun pourra aisément constater que la seule constellation, connue des anciens, qui apparaisse à la voûte céleste sous la forme indiquée, c'est la *constellation de l'Aigle* : en effet, dans cette constellation, l'une des étoiles (Altaïr des Arabes, $\alpha$ des modernes) forme la tête de l'animal ; elle est accostée de deux autres étoiles ( $\beta$ et $\gamma$ des modernes) formant chacune une des ailes de l'oiseau , enfin,

une 4e étoile, en bas, forme la queue de l'Aigle[1]. C'est d'ailleurs la disposition même de ces 4 étoiles qui avait porté les anciens à y voir la figure d'un aigle éployé, d'autant que cette constellation, rapprochée du pôle, plane, comme l'aigle, dans les régions célestes qui sont *constamment* au dessus de nos têtes.

Cela étant admis, on reconnaîtra sans peine que, suivant en cela les habitudes des monétaires romains de l'époque, c'est pour faire une allusion évidente à son *gentilicium* (gens *Aquillia*) que Manius Aquillius a représenté sur le revers de son denier la constellation de l'Aigle (*Aquila*), les autres astres (le Soleil et la Lune), qui figurent comme types sur ce denier, n'étant là que pour donner au groupe d'étoiles constituant l'Aigle, une signification absolument claire, précise, intelligible pour tous.

On observera d'ailleurs que le monétaire a eu le soin de disposer ces types de façon que son denier présentât tout à fait l'aspect ordinaire, et accepté partout, des monnaies de la République romaine, qui, comme chacun sait, offrent très généralement une effigie au droit et un bige au revers (deniers *bigati* de Tacite).

Il n'est pas indifférent de remarquer que la représentation que nous signalons, de la constellation de l'Aigle sur le denier de Manius Aquillius, constitue le plus ancien document connu qui nous montre une

1. A l'époque où fut frappée la médaille, cette 4e étoile était l'étoile $\gamma$ des modernes. Mais, à partir de 131 ap. J.-C., cette étoile fut donnée à la constellation d'Antinoüs (soutenu par l'Aigle) et la queue de l'Aigle, ainsi raccourcie, fut désormais figurée par l'étoile $\delta$ des modernes.

constellation telle qu'elle figure sur la voûte céleste, et l'on sait, en effet, que les anciens astronomes, Eudoxe, Aratus, Hipparque, etc., ne nous ont laissé que des catalogues d'étoiles, et nullement des cartes célestes, ou des dessins de constellations.

### 2. *Aureus et denier de Publius Clodius.*

P. Clodius a frappé, en or et en argent, la médaille dont voici le dessin, droit et revers.






Cette médaille est décrite comme il suit par M. Babelon[1] :

Tête radiée du Soleil, à droite ; derrière, souvent un carquois.

℞. P·CLODIVS M·F (*Publius Clodius*, *Marci filius*). Croissant lunaire entouré de 5 étoiles. *Aureus* : 8 gr. 05.

La même pièce en argent (*denier*).

Les types de cet aureus, qui sont à peine différents des types du denier que nous venons d'étudier, ont, comme ces derniers, exercé la sagacité des commentateurs, et diverses explications ont, ici encore, été proposées.

M. Babelon, en particulier, s'appuyant d'ailleurs sur l'autorité de Borghesi, verrait, dans les types de

1. *Op. cit.*, t. I, page 356, famille *Claudia*, nos 16 et 17.

cet aureus, peut-être une allusion au culte des divinités diurnes et nocturnes, très populaires à Rome, et il rappelle en outre la place importante que les astres occupaient, à l'époque où fut frappé cet aureus, dans les superstitions populaires, et aussi dans les types monétaires du triumvirat, dont les membres se considéraient comme « *participes siderum* ».

Laissons de côté ces hypothèses qui ne sont pas fondées et examinons à notre tour : D'une part, on trouve sur cet aureus, comme sur le denier de Manius Aquillius, la triple représentation du Soleil, de la Lune et d'un groupe d'étoiles : il est donc déjà à présumer que les 5 étoiles qui figurent au revers de notre pièce jouent un rôle identique à celui qui est joué par les 4 étoiles sur le revers du denier précédemment étudié. Mais cette présomption se change en certitude par l'examen comparatif des types d'un denier, frappé en 680 (74 av. J.-C.), par L. Lucretius Trio[1] : sur ce denier, qui est *presque semblable* à notre aureus, on voit, en effet, un groupe de 7 étoiles, et l'on s'est, depuis longtemps, aperçu que ces 7 étoiles figurent la constellation de la Grande Ourse (*septem triones*), allusion évidente au *cognomen* (Trio) du monétaire.

Tout nous invite donc à admettre que, par analogie, les 5 étoiles qui figurent sur l'aureus de P. Clodius représentent, elles aussi, une constellation : mais laquelle? Si l'on examine avec soin ces étoiles, on constate que le graveur a eu le soin d'en figurer une (celle du milieu) plus grosse que les autres, le

1. V. Babelon, *op. cit.* t. II, page 153, famille *Lucretia*, n° 2.

problème à résoudre est donc celui-ci : Quelle est, parmi les constellations connues des anciens, celle qui est caractérisée par 5 étoiles principales, dont une plus brillante que les autres? La réponse est des plus faciles : c'est *la constellation du Taureau*.

Chacun sait que cette constellation, l'une des mieux connues des anciens, était aperçue par eux sous l'aspect de la tête d'un Taureau, et effectivement, comme chacun peut s'en assurer, cette tête se trouve nettement dessinée, sur la voûte céleste, par un groupe de 5 belles étoiles, affectant une disposition triangulaire (comme est le contour de la tête d'un taureau), étoiles dont 2 (α et ε des modernes) forment les yeux, 2 (θ et δ) forment les naseaux, et 1 (γ) forme la bouche de l'animal; et personne n'ignore que l'étoile α, qui constitue l'œil droit du Taureau, n'est autre que la magnifique étoile nommée par les Arabes « Aldébaran », étoile très supérieure en éclat aux 4 autres.

Il est certain que si, sur son aureus, P. Clodius n'a pas (comme l'avait dû faire Manius Aquillius) disposé ses étoiles en vraie perspective, mais en simple ligne, c'est qu'il était suffisamment clair, pour tout le monde, qu'une série de 5 étoiles, dont une plus brillante que les autres, représentait *nécessairement* la constellation du Taureau : de la même manière que les 7 étoiles alignées sur le denier de Lucretius Trio représentaient nécessairement la Grande-Ourse, sans qu'il fût besoin de les disposer suivant la forme même affectée par cette constellation.

Or, ici encore, et conformément aux habitudes des

autres monétaires, Publius Clodius a choisi la constellation du Taureau afin de s'en faire des armes parlantes, le nom latin du Taureau (*Taurus*, d'où *Taurinus*) rappelant très suffisamment le *cognomen* (*Turrinus*) du monétaire. Il est permis de penser que P. Clodius aurait plus volontiers pris, comme emblème, le taureau-animal au lieu du taureau-constellation; mais on sait que le taureau-animal avait déjà été pris, en 94 av. J.-C., par un autre monétaire, L. *Thorius* Balbus, qui gravait sur ses espèces la figure d'un taureau (*taurus*) bondissant (θούριος).

Il n'est pas indifférent de remarquer que, jusqu'ici, l'on n'était pas absolument certain que notre monétaire, Publius Clodius, fût bien le rhéteur dont parle Sénèque, qui lui donne le *cognomen* de Turrinus : on voit qu'en restituant aux types de l'aureus frappé par P. Clodius leur véritable signification, nous mettons définitivement un terme à toutes les incertitudes.

D^r A. VERCOUTRE.

---

# MÉDAILLON DE BRONZE

## DE L'EMPEREUR HADRIEN

Parmi les récentes acquisitions du Cabinet des médailles, un médaillon romain nous a paru digne d'être signalé aux lecteurs de la *Revue*, à cause de sa beauté.

Voici l'image et la description de cette pièce :




IMP CAESAR HADRIANVS AVG COS III PP. Buste de l'empereur Hadrien, à mi-corps, tourné vers la droite, simplement recouvert de l'égide attachée sur l'épaule droite.

℞. Victoire tenant un fouet, dans un bige attelé de deux chevaux qui l'emportent dans les airs en se cabrant sous la pression des rênes. Dessous : COS III PP.

Bronze. Diamètre : $0^{m}$ 04[1].

Le large modelé du buste n'exclut pas la finesse des détails dans la tête de l'empereur, et le masque

1. Ce médaillon a été trouvé aux environs de Dourdan (Seine-et-Oise).

de Méduse fixé sur l'égide est une petite merveille de netteté. Le revers soutient la comparaison avec les plus beaux médaillons de Syracuse. Une superbe patine verte recouvre le droit du médaillon ; la couleur de la patine est un peu plus foncée au revers.

Tout contribue à faire de cette pièce un des plus beaux médaillons romains connus. De plus, le buste de l'empereur Hadrien portant l'égide[1] n'est connu qu'avec un autre revers représentant Sylvain traînant un bélier[2].

Le revers était également connu par un autre médaillon du Cabinet de France, dont le droit offre le buste lauré et drapé du même empereur, à gauche[3].

M. W. Frœhner a vu dans cette Victoire une « des plus ravissantes créations de l'art grec », et il a cru pouvoir attribuer à l'an 135 le médaillon alors connu dont la Victoire lui paraît se rapporter à la révolte des Juifs provoquée par la fondation de la colonie d'Aelia Capitolina[4].

Il est possible aussi que cette Victoire rappelle les courses de chars d'Olympie, auxquelles Hadrien a très probablement assisté, car il fit plusieurs voyages en Grèce[5].

Il y a lieu de faire remarquer à l'appui, du passage probable d'Hadrien à Olympie, que les monnaies

1. L'égide est attachée de la même manière sur l'épaule de la Minerve de Cassel. Cf. Saglio, *Dic. des Antiq.*, t. I, fig. 144.

2. H. A. Grueber, *Roman medallions in the British Museum*, Londres, 1874, pl. v, n° 1. Ce médaillon a été omis par Cohen dans sa nouvelle édition.

3. Cohen, *Monnaies de l'Empire romain*, 2e éd., n° 483.

4. W. Frœhner, *Les médaillons de l'Empire romain*, Paris, 1878, p. 34.

5. J.-G.-H. Greppo, *Mémoire sur les voyages de l'emp. Hadrien...*, Paris, 1842, p. 123-124. — Cf. Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, Vienne, 1881.

impériales de l'Élide commencent à être émises sous son règne. Hadrien, qui paraît s'être intéressé vivement aux jeux[1], a peut-être fait courir dans le stade et remporté la victoire comme le firent Tibère et Néron[2]. Cette hypothèse vraisemblable permet de donner une autre explication au type de la Victoire, mais non de fixer une date certaine au médaillon, car les voyages d'Hadrien en Grèce eurent lieu entre 123 et 135.

J.-ADRIEN BLANCHET.

1. Cf. *C. I. Gr.*, n° 1348.
2. J. Heinr. Krause, *Olympia oder Darstellung der grossen Olympischen Spiele*, Vienne, 1838, p. 48 et 49.

# CHRONIQUE

## SOUVENIRS NUMISMATIQUES D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

### 4e ARTICLE : SIAM — ARCHIPEL MALAIS

*Singapore, 23 septembre 1887.* — Singapore est aussi peu attrayant pour le numismatiste que pour le touriste ordinaire. Aucune collection particulière n'y existe, du moins à ma connaissance, et les quelques monnaies exposées dans une vitrine au petit musée local ne présentent rien de bien remarquable. Mon attention est néanmoins attirée par une ou deux de ces singulières monnaies d'étain, particulières à l'ile d'Oudjong-Salang près Malacca, qui sont creuses et ont la forme de deux troncs de pyramide superposés. Du reste, nous sommes ici aux portes de l'archipel malais, la région où les formes monétaires atteignent le plus haut degré de la fantaisie et de l'invraisemblable.

Je profiterai de mon voyage à Singapore pour étudier sommairement la numismatique du royaume de Siam dont la colonie anglaise du détroit de Malacca faisait autrefois partie. La tâche m'est rendue fort aisée d'ailleurs, grâce à l'excellente brochure de M. Joseph Haas, le consul d'Autriche-Hongrie, dont j'ai fait la connaissance à Shangaï [1].

Le mémoire de cet érudit débute par des renseignements historiques sur Siam ; puis vient une liste chronologique des rois, depuis 1350 de J. C. jusqu'à nos jours ; enfin l'auteur donne une liste des monnaies avec leurs noms dans la langue du pays et leur valeur.

Avant et pendant le règne du 38e roi (1824-1850) on faisait usage de coquilles ou cauris dites *biah* ; leur valeur variait sui-

1. Siamese coinage. *Shangaï, Celestial Empire Office*, 1880, in-8 de 30 pages.

vant leur abondance sur le marché. Légalement, il en fallait 800 pour représenter la plus petite monnaie d'argent siamoise, valant 25 centimes environ. Viennent ensuite le *solot*, l'*at*, le *paï*, le *sik*, monnaies de cuivre ; et le *fuang*, le *salung*, le *tical*, le *tamlung*, monnaies d'argent valant de 0 dollar 75 à 2 dollars 40. M Haas dresse un tableau de leurs valeurs respectives. La dénomination de la pièce détermine du reste en même temps son poids et par conséquent sa valeur, ce qui est le cas pour la plupart des monnaies des pays de l'Extrême Orient. L'étalon du poids siamois est le double de celui des Chinois : 4 *ticals* = 1 *taël* ; 20 *taëls* = 1 *catty* ; 50 *cattys* = 80 *ticals* = 1 *picul* = 129 livres avoir du poids.

Les plus anciennes monnaies siamoises connues remontent à la 3e dynastie (1630-1780) ; elles furent faites à Ayuthia, alors capitale du royaume. Jusqu'au règne du 4e roi de la présente dynastie (1851), les monnaies d'argent et d'or eurent, sauf une seule exception, la forme d'une balle fendue et repliée sur elle-même ou celle d'un poisson. Les premières, qui se rencontrent souvent en Europe, sont certainement connues de nos lecteurs. Elles portent deux estampilles, celle de la Monnaie et celle du Roi. Bien que le nom de certaines de ces marques soit connu, il est impossible d'en déduire l'année de la frappe. Les monnaies d'Ayuthia ont pour estampilles l'Eléphant, l'Hameçon, la Fleur, le Trident ; celles de la dynastie actuelle le Lotus et la Fronde, le Grand roi des oiseaux, le Petit roi des oiseaux, le Pavillon royal, le Gobelet et la Couronne.

En 1851, la monnaie siamoise devient ronde et plate ; on y voit la couronne royale entre deux parasols et, au revers, un éléphant.

La monnaie actuelle est bien supérieure comme art, les coins ayant été faits à Londres. Le droit représente le portrait du jeune roi, et le revers les armes de Siam ; les légendes, très développées, sont écrites dans l'idiôme national. Le monnayage est borné à l'argent et au cuivre. Il y a, en argent, des pièces de 1 *tical*, 1 *salung* et 1 *fuang* ; en cuivre, des pièces de 4, 2, 1 et 1/2 *at*.

L'or est seulement frappé pour le roi qui, à certaines cérémonies solennelles, telles que couronnement, crémations, distribue des monnaies d'or avec des monnaies d'argent. Les premières ne

diffèrent pas des autres quant à l'empreinte. Le rapport entre l'or et l'argent est de 16.

Il n'y a aujourd'hui qu'un seul atelier pour la fabrication du signe d'échange dans le royaume de Siam ; il est établi à Bangkok.

Les Siamois attachent le plus grand prix à leur monnaie nationale. La répugnance du peuple pour les dollars étrangers était telle, jusqu'au règne du dernier roi, qu'on ne les accepait, contre un poids égal de monnaies siamoises, que lorsqu'on les avait fait passer au feu et qu'ils avaient perdu toute empreinte. Dans certaines provinces, les cauris font encore partie de la circulation monétaire.

L'un des chapitres les plus intéressants du travail de M. Haas, est celui dans lequel il explique l'origine des « monnaies de porcelaine » siamoises, sur lesquelles ont cours tant d'opinions erronées.

Ces pièces ne sont autre chose que des jetons (*counters*) représentatifs de la monnaie, en usage dans les maisons de jeu.

Jetée sur la table par le joueur, une pièce en forme de balle s'égarait souvent en roulant ; on remédia à cet inconvénient en les remplaçant par des jetons spéciaux faits de porcelaine, de verre, de plomb, ou de toute autre matière, et affectant diverses formes, celle d'une étoile, celle d'une monnaie, celle d'un papillon [1], etc. Chaque pièce porte en chinois ou en siamois soit la valeur qu'elle est censée représenter, soit une devise ou une citation quelconque.

Ces jetons, étant émis sous une autorité garantie par la licence de jeu, devinrent rapidement un moyen d'échange favori et se trouvèrent combler si bien un manque de petite monnaie ressenti pendant longtemps, que la circulation s'étendit au delà de sa sphère légale. Malheureusement, un grand nombre d'imitations surgirent bientôt et les propriétaires des maisons de jeu furent invités à rembourser leurs jetons définitivement supprimés par le gouvernement en 1871. M. Haas a compté jusqu'à 890 variétés de ces curieuses pièces.

En 1760, date de l'apparition des jetons-monnaies de porcelaine, il n'existait comme monnaie d'appoint que de rares pièces

1. La collection la plus complète de ces curieux jetons est, je crois, celle du Cabinet royal, à Lisbonne.

de bronze de la valeur de 1 *salung* et de 1 *fuang*. Ces pièces, faites à la main, constituent parfois de remarquables spécimens artistiques. Le 4e roi de la présente dynastie fit des monnaies de cuivre, de bronze et d'étain représentant une valeur de 1/2, 1/4, 1/8, 1/16 et 1/32 de *fuang*. Elles étaient rondes et plates. Les pièces d'étain furent promptement retirées à cause des contrefaçons qui en furent faites. C'est depuis lors qu'on s'est adressé à l'Angleterre pour la frappe du cuivre. La première émission date de 1875, elle consiste en pièces de 4, 2, 1 et 1/2 *at*.

En résumé, pendant la première période, celle pendant laquelle Ayuthia était la capitale du royaume de Siam, il n'y eut d'autre monnaie que les pièces d'argent globuleuses ou pisciformes poinçonnées ; pendant la seconde période, avec Bangkok comme capitale, la monnaie d'argent plate fut introduite, et après des essais variés, il y eut, pour les petites transactions, une monnaie de cuivre.

A la numismatique du royaume de Siam, se rattache d'une manière très intime celle des divers Etats tributaires : 1° au sud, le royaume de Ligor ; 2° dans la péninsule malaise, Tringano, Kalantan, Patani et Quedah ; 3° le Cambodge et le Kozat ; 4° les sept principautés du Laos.

I. L'*Etat de Ligor*, fondé il y a quatre siècles et demi, à 450.000 habitants. On en connaît un *fuang* de forme globuleuse et des sapèques d'étain de très grand module. Les légendes sont en arabe, en chinois et en siamois.

II. Autrefois toute la *péninsule malaise* dépendait du royaume de Siam, mais, depuis, les Anglais ont placé sous leur protectorat trois des États principaux : Iohore, Pahang et Pérat, dont les gouverneurs, nommés par le roi de Siam, ont le droit de fabriquer de la petite monnaie et d'en régler le cours. Plus au sud, le numéraire consiste surtout en pièces de cuivre des *Straits settlements*. Sur la côte ouest, où les gouverneurs émettaient autrefois leur propre monnaie, nous trouvons aujourd'hui les pièces indiennes, roupies et anas, former la base de la circulation. Dans l'est, les échanges se font principalement au moyen du 2 1/2 *gulden* hollandais et de l'éternel dollar mexicain. Dans l'intérieur de la province de Kalantan, on en est encore à l'emploi de la poudre d'or.

De l'Etat de Tringano, gouverné par un rajah, on connaît des monnaies d'argent, d'étain et de cuivre à légendes arabes.

De l'Etat de Kalantan, il y a une monnaie d'étain. De celui de Thani, il existe des pièces du même métal à légendes arabes. Enfin, de Quedah, on a un réal d'argent du sultan Mohammed Chiwa (1773) et des monnaies d'étain, toujours percées d'un trou, des gouverneurs malais.

III. *Cambodge siamois* ou *Khmer*. Le Khmer était, il y a trois cents ans encore, un grand royaume. Il est aujourd'hui complètement déchu et ne comprend plus que quelques provinces.

De la province de Battambong, on possède une pièce de cuivre ovale à légende chinoise. Dans le nord, le *tical* est la monnaie la plus en faveur; dans le sud, circulent les *barres* d'argent et de bronze.

On connaît plusieurs monnaies cambodgiennes d'argent, de cuivre et d'étain; elles sont frappées sur flans larges et ronds; leur type est un coq et une pagode; les légendes sont en cambodgien et le millésime est habituellement indiqué. Ces pièces toutes modernes se rencontrent souvent en France.

Depuis que le pays est sous le protectorat français (1860), la numismatique cambodgienne s'est accrue de quelques pièces frappées par le roi Norodom I. En cuivre, il y des pièces de 25, 20, 15, 10 et 5 centimes; en argent, des pièces de 1 *piastre*, de 1 *qwan* (valant 4 fr.), de 1/2 *qwan*, de 1/4 *qwan*, de 1/8 *qwan* et de 1/6 *qwan*. Les légendes sont bilingues : français et cambodgien.

IV. *Etats du Laos*. Dans le Sud, la monnaie siamoise est en circulation; dans le Nord, c'est celle de l'Inde anglaise et sur les frontières de la Birmanie, celle de ce pays. Dans tout le Laos, les sapèques et les monnaies d'Annam et de Cochinchine sont reçues.

Les amendes, les frais de justice, les tributs aux temples, sont payés avec une monnaie particulière en forme de coquille et composée d'alliage d'argent. Elle porte trois estampilles; deux du fabricant, la troisième en caractères *laos* donne le nom du temple le plus rapproché du lieu où se trouve l'atelier d'origine. Chaque pièce, qui selon la loi doit contenir une roupie d'argent, est émise au taux de trois roupies. Les amendes varient, avec la qualité de l'individu qui paye et suivant sa position sociale, entre 6 à 33 de ces pièces. Le bénéfice du gouvernement sur ces curieuses

monnaies est représenté par la différence entre l'argent fin qu'elles contiennent et le taux d'émission.

Les plus anciennes monnaies du Laos ont la forme de barres, de langoustes, ou de deux fers à cheval soudés ensemble et muni d'inscriptions en *pali*, non encore déchiffrées.

Avant de quitter Singapore, je remarquai que les *Straits-Settlements* ou *Etablissements des détroits*, dont cette ville est la capitale, ont actuellement leur numéraire particulier. Il consiste en pièces d'argent et de cuivre frappées à Londres et d'aspect tout anglais. Leur valeur est de 20, 10, 5, 1, 1|2 et 1|4 cents. Les amateurs trouveront, soit dans les *Kupfermünzen* de Neumann, soit dans le *Catalogue Fonrobert*, la description de ces monnaies qui n'offrent, du reste, rien de particulier.

Outre les pièces locales, il circule à Singapore l'inévitable dollar mexicain, les roupies de l'Inde, les *cents* du British-north-Bornéo et ceux des deux rajahs anglais de Sarawak, James Brooke (1841-1863), et Charles Brooke (1863- ).

*Batavia, 1er octobre 1887.* — Les éléments d'étude ne manquent pas à Batavia, et le séjour y est aussi agréable qu'il est déplaisant à Singapore. Le Musée est fort riche au point de vue de l'archéologie et de l'etnographie du pays, sa collection numismatique, sans être très vaste (4237 numéros en 1886), présente un réel intérêt. Le conservateur est le savant M. J.-A. van der Chys, fils du professeur P.-O. van der Chys, de Leyde, qui éleva un monument impérissable à l'histoire monétaire des Pays-Bas.

M. J.-A. van der Chys a rédigé le catalogue des monnaies et papiers-monnaie du Musée de Batavia, dont la troisième édition a paru en 1886, sous le titre de *Catalogus der numismatische verzameling van het bataviaasch genootschap van Kunsten en wetenschappen;* je ne reprocherai à ce travail que d'être un peu trop sommaire et de manquer de planches. Dans la bibliothèque du Musée, je retrouve d'anciennes connaissances : le livre de MM. Netscher et van der Chys sur les monnaies des Indes néerlandaises (1863), qui comprend celles des indigènes et celles des Européens; puis celui de Millies, écrit en français (1871) qui traite spécialement des monnaies des Indigènes de l'archipel indien et de la péninsule malaise, et contient plusieurs rectifications au premier. Le même auteur avait déjà, en 1852, publié à

Amsterdam une brochure sur les monnaies frappées par les Anglais pour l'archipel indien. Un de nos compatriotes, M. L.-A.-P. de Lapeyrie, pendant son séjour à Java, avait formé une remarquable collection de monnaies, médailles et papiers-monnaie des Indes néerlandaises, qui fut vendue en Hollande après sa mort, et dont le catalogue, devenu rare, a paru à Sourabaya en 1884. Ajoutons à ces ouvrages les quelques articles parus dans les *Notulen* de la Société Batavienne, et nous aurons donné, je crois, la bibliographie à peu près complète des monnaies de cette région. Je ne parle pas des ouvrages généraux comme ceux de Ruding ou de Marsden qui empiètent nécessairement sur les domaines de la numismatique australasienne, mais je citerai encore, pour les amateurs, les catalogues de vente de MM. Weyl, à Berlin, et Schulmann, à Amersfoort, qui contiennent parfois de curieux spécimens de ces monnaies exotiques.

Nous voilà suffisamment armés pour parcourir avec fruit les cartons du Musée de Batavia, et l'aide de l'obligeant M. van der Chys ne nous manquera pas. Cependant je serai bref, l'absence de figures rendant cette revue quelque peu fastidieuse.

*Monnaies indigènes.*

Les premières monnaies de Java sont d'une rareté que l'on ne s'explique pas aisément. Cette île a été, en effet, pendant des siècles, le siège de plusieurs puissants empires, et cependant on n'a découvert jusqu'à présent qu'un petit nombre de pièces comme témoins de leur existence. La numismatique de cette époque, l'époque hindoue, se borne à deux types de monnaies d'or et deux types de monnaies d'argent.

Ces pièces sont fort curieuses et rappellent à certains égards les monnaies archaïques de la Grèce. Celles d'or figurent parfois de petits cubes à angles arrondis, pesant 2 1|2 grammes environ ; une des quatre faces porte un carré creux, divisé en deux parties contenant chacune un petit symbole mal déterminé, dans lequel on a cru reconnaître une fleur ou un lingam ; le côté opposé porte un caractère sanscrit, peut être *djà* dans lequel on a vu l'initiale de *Djenggaba*, nom d'un ancien et célèbre empire de Java (896 à 1158 de l'ère chrétienne). L'autre type affecte une forme globulaire aplatie comme les *fanams* de l'Inde méridionale, et porte, d'un côté, la représentation d'une feuille imprimée en creux.

Les anciennes monnaies d'argent se rencontrent plus fréquemment que les pièces d'or. Ce sont des morceaux de métal, irréguliers, assez épais, pesant de 14 à 61 grammes, comme taillés dans des lingots en forme de coupe. Les types sont une fleur à quatre pétales et un candélabre (peut-être trois fleurs de lotus dans un vase). D'autres pièces, plus récentes et plus faciles à rencontrer, sont en forme de bouton ; au droit, elles portent un caractère sanscrit d'apparence ancienne, au revers, un carré creux avec des sujets confus : une fleur, un fruit, un losange, un carré, etc. Comme les monnaies d'or citées plus haut, elles rappellent vaguement certaines médailles grecques archaïques. Leur poids est de 2 grammes 37 à peu près. Ce que l'on sait sur ces monnaies est purement conjectural, aussi ne m'y arrêterai-je pas. Les amateurs trouveront dans le savant ouvrage de Millies les débats auxquels elles ont donné lieu.

Un genre de monnaies, ou plutôt de *médailles*, particulier à Java, et qui n'a d'analogue qu'en Chine et au Japon, sont les *pièces* dites *des temples* : larges flans de bronze, percés d'un trou carré au milieu, et ayant les types les plus divers : ordinairement deux figures humaines opposées — homme et femme — ou bien encore un arbre, une roue (symboles empruntés au boudhisme), un coq, une maison. Tantôt ces pièces sont grossières, tantôt elles sont d'un art assez délicat ; il en circule des contrefaçons que l'on attribue aux Chinois. Millies n'en publie pas moins de douze planches in-4°. On ne sait rien ici encore sur l'origine et sur la destination de ces curieux monuments : tout ce qu'on peut dire, et j'ai pu le constater moi-même *de visu*, c'est que les personnages qui y sont représentés offrent la plus grande analogie avec les marionnettes ou ombres chinoises javanaises conservées dans les musées ethnographiques ; ce sont les mêmes têtes à profil d'oiseau, les mêmes bras grêles et démesurés, les mêmes corps difformes et grotesques. Un savant du cru avait voulu voir dans ces sujets plus ou moins compliqués la traduction d'une date, dont les différents chiffres auraient été exprimés par les initiales des mots servant à désigner chacun des objets représentés, mais cette méthode, Millies le prouve aisément, est aussi arbitraire que ridicule, et ne repose sur rien de solide. Nous la citons, toutefois, comme un exemple des tendances fantaisistes de la critique orientale.

Mais revenons à nos monnaies. Nous sommes obligés, vu le manque de monuments, de faire un bond gigantesque jusqu'au XVIe siècle ! A cette époque, pense Millies, les monnaies chinoises jouaient le grand rôle dans les transactions : les témoignages des voyageurs européens en font foi. Ce n'étaient pas, toutefois, des *sapèques* ordinaires, en cuivre ; elles étaient fabriquées expressément pour Java par des spéculateurs chinois, en alliage de plomb et d'étain, et étaient, par conséquent, très fragiles, comme les *sapèques* annamites d'aujourd'hui. C'est sans doute pour cette raison qu'il n'en est point parvenu jusqu'à nous. On connaît de cette époque une seule pièce indigène en cuivre jaune, coulée peut-être à BANTAM ; elle a un trou hexagone et une légende en caractères javanais. Plus tard, au milieu du XVIIe siècle, nous rencontrons des *sapèques* d'étain des sultans de Bantam, à légendes arabes, mais ce monnayage cesse bientôt, car dès 1751, le pays devint un fief de la grande Compagnie hollandaise.

L'État de CHÉRIBON nous offre quelques rares monnaies, *sapèques* ou *pitjis*, de mauvais étain, dont les légendes sont chinoises ou européennes. Celui de SOUMENAP, dans l'île de Madoura près Java, se servait de piastres ou fragments de piastres espagnoles ou autres, surfrappés d'une contre-marque arabe ou d'un nombre — 500, 600 — en chiffres arabes. Voilà tout ce que j'ai à dire sur les monnaies de Java, antérieures à l'époque où le pays fut entièrement soumis aux Hollandais.

Dans la grande île de SUMATRA, on signale comme signe d'échange, au XIIIe siècle, les *cauris;* au XIVe, des morceaux d'or et d'étain ; enfin, au XVIe, de véritables monnaies qu'on n'a pas pu identifier encore, les descriptions des voyageurs manquant, comme d'ordinaire, de précision.

Les ruines de l'ancienne Fantsour, aujourd'hui Louboutoua, ont fourni de petites pièces d'or et d'argent qui ressemblent fort à celles de Java, par l'aspect général et par les types. Au droit, elles sont marquées d'une lettre sanscrite, et, au revers, d'un carré creux divisé en quatre parties. Voilà tout ce que l'époque hindoue a laissé en fait de monnaies. Les pièces plus récentes sont postérieures à l'introduction de l'Islam.

Le royaume d'ATJEH, situé sur la pointe septentrionale de Sumatra, est fort riche en monuments numismatiques. Les pre-

mières monnaies connues remontent à la première moitié du XVI[e] siècle. Elles sont d'or et d'étain, rondes, pleines, assez régulièrement fabriquées. Les légendes, en arabe, couvrent les deux côtés. Ainsi qu'il arrive souvent dans la numismatique de l'archipel malais, les légendes des monnaies d'Atjeh ne donnent presque jamais ni la date d'émission, ni le nom de l'atelier, ce qui, joint à la corruption de la langue employée et à l'incertitude des données historiques, ne laisse pas d'en rendre le classement fort difficile. Les pièces d'or sont appelées *mas*, et les monnaies de plomb, *caxas*, par les indigènes. Le voyageur français Tavernier en parle dans ses *Voyages* (1648).

Un fait à noter, c'est que les indigènes préfèrent aux monnaies l'or en barre pour les transactions, et cela probablement parce que les monnaies sont fréquemment falsifiées.

Le royaume de *Siak*, sur la côte orientale, a des *sapèques* d'étain à large trou rond et à légendes en javanais ancien ; on pense qu'elles remontent à la fin du XVII[e] siècle. Le royaume de Campar en a eu de semblables à légendes en javanais et en arabe. Celui de Djambi en a de rondes et d'octogones à trou rond, toujours en étain. Les légendes sont en javanais, mais écrites en arabe.

Les monnaies du royaume d'Indragiri, également d'étain ou de plomb, ont été faites à Palembang. Elles commencent à la fin du XVII[e] siècle. Leur forme est ronde ou octogone, et elles sont percées d'un trou rond ou carré. Ces pièces présentent plusieurs poids ou modules différents : la plus petite ne pèse que 0 gr. 12. On a peine à concevoir comment des pièces si minces et si fragiles ont pu circuler et se conserver jusqu'à nos jours.

Les Korintjis, peuplade de la côte occidentale de Sumatra, se servent d'anneaux de cuivre jaune, pareils à nos anneaux de rideaux ordinaires ; le Musée de Batavia en possède quelques-uns.

L'île de Bangka est habitée par une population chinoise qui en exploite les riches mines d'étain. Elle a une monnaie propre émise par diverses associations ; cette monnaie en étain imite les sapèques chinoises, mais elle est plus grossière et plus lourde [1].

1. Le classement de la collection de monnaies chinoises du Musée de Batavia est dû à un savant très compétent dans cette branche : M. Groeneveldt, directeur de l'instruction publique à Java.

Les légendes, qui ne sont pas très claires, sont en chinois et quelquefois en chinois et en arabe.

De Bangka, nous passerons à Bornéo. On ne connaît pas de monnaies de cette île qui puissent être comparées à celles de Java ou de Sumatra. La première mention de monnaies remonte à 1521 seulement, et c'est de *tsien* chinois qu'il s'agit. En 1848, on se servait encore à Bornéo, de carrés de fer, concurremment avec les dollars.

Les colonies chinoises de la côte occidentale de l'île ont, comme celles de Bangka, déjà citées, des sapèques spéciales en étain.

Le royaume de Pontianak, d'origine arabe, a frappé, à une époque récente, des cuivres à l'imitation de ceux de la présidence de Bombay, dont le type est une balance; les légendes sont en arabe.

Le ci-devant royaume de Bandjermasin, cédé en 1787 aux Hollandais, devint anglais en 1809. On n'a pas de renseignements sur les anciennes monnaies de ce pays. Au commencement du xviii^e siècle, on signale des sapèques de plomb, perdues aujourd'hui. Vers 1811, on fit des monnaies de cuivre imitées des *dutes* de la Compagnie, avec le V. O. C. entrelacés (*Vereenigde Oost-indische Compagnie*) et une légende arabe. De 1812 à 1817, des cuivres à légende arabe également furent frappés par un aventurier anglais, Alexandre Hare, dans la province de Maluka, qu'il avait obtenue en fief du sultan de Bandjermasin.

On ne connaît pas de monnaies de la partie orientale de l'île de Bornéo; il est probable que l'on s'y sert de monnaies européennes, à moins qu'on n'y pratique simplement l'échange primitif de denrée contre denrée.

L'archipel de Soulou et l'île de Magindanao font usage, en guise de numéraire, de pièces d'étoffe de dimensions déterminées appelées *kangans*. Trente *kangans* représentant la valeur d'un esclave. On avait aussi, naguère, une mauvaise monnaie de cuivre, dite *peti*, et une autre appelée *messum* qui contenait une mince plaque d'argent. M. Natalis Rondot a donné quelques détails curieux sur le signe d'échange dans ce pays, dans le *Journal asiatique* de 1848. Le riz en paille sert pour les petites transactions.

La monnaie d'étoffe existait aussi dans l'île de *Bocoan*, et elle ne disparut qu'en 1870. Un voyageur en parle dès 1613. C'étaient des chiffons tissés dans le palais du sultan, par ses femmes et les dames de la cour. M. C.-P. Serrure a consacré quelques mots sur cette singulière monnaie dans la *Revue belge de numismatique*.

L'île de Célèbes forme la limite monétaire extrême des pays de l'archipel indien. Ses anciennes espèces consistaient en disques de plomb, sans empreinte aucune, fabriqués à volonté par chacun, L'État de *Macassar* a émis de rares pièces d'or découvertes par Millies ; elles ont des légendes arabes sur les deux faces. Signalons encore les monnaies d'or et de plomb de l'État de Gowa, et nous aurons terminé notre revue rapide de la numismatique indigène de la Malaisie.

*Monnaies frappées par les Européens.*

Je passerai maintenant aux monnaies frappées par les Européens pour les pays que nous venons de parcourir.

La Compagnie van verre (des pays lointains) d'Amsterdam ouvre la marche (1594-1602). Ses monnaies, fort belles, diffèrent peu des *escalins* néerlandais de l'époque et consistent en *pièces de huit* et divisions ; elles sont assez rares aujourd'hui.

La Compagnie van verre de Middelbourg (1597-1602) suit. Elle n'a qu'une rare et belle *pièce de huit* aux armes de Zélande.

Puis vient la Vereenigde Oost-indische Compagnie (1597-1799), avec une très riche série de monnaies d'or, d'argent et de cuivre. Les monnaies d'or, *ducats* et *roupies*, ont des légendes arabes ; celles d'argent sont frappées à des types hollandais. Il y a le *ducaton* ou pièce de *trois gulden*, le *gulden* ou *florin* et le 10 *stuivers*. La marque particulière des espèces d'argent et de cuivre est un monogramme formé des initiales V. O. C. entrelacées. D'autres monnaies d'argent, faites à Batavia, portent les armes de la ville : une épée en pal ornée d'une couronne de laurier. Il en est enfin à légendes purement arabes. Les monnaies de cuivre, dont la plus connue est la *duite*, ont au droit les armes des provinces hollandaises dans lesquelles elles ont été frappées ; un *stuyver*, fait à Java, consiste simplement en un fragment de barre de cuivre sur lequel on a imprimé la valeur.

Sous la République Batave (1800-1806), la Compagnie continue son monnayage. A Java, elle frappe des *roupies* d'or et d'argent,

à légendes arabes, et des *stuyvers* et leurs multiples consistant en fragments plus ou moins longs de barres de cuivre. En Hollande, elle frappe de l'argent à un type particulier, un vaisseau avec la légende : INDIAE BATAVORVM et des *duites* en cuivre à son monogramme.

Le royaume français de Hollande (1807-1811) offre des pièces d'argent et de cuivre aux initiales de Louis-Napoléon. La légende JAVA indique leur destination.

Vient ensuite l'occupation anglaise (1811-1816) qui frappe à Sourabaya, siège de la Monnaie, des *roupies* d'or à caractères javanais, des *roupies* d'argent avec des légendes analogues, et des *stuyvers* dont le type ordinaire est un cœur partagé en quatre parties contenant les lettres V, E, I, C, et surmonté d'un B (*British united east India Company*).

De 1816 à nos jours, le gouvernement néerlandais des Indes-Orientales frappe des monnaies d'argent et de cuivre, *florins* et *stuyvers*, à l'instar des pièces de la mère-patrie. Quelques-unes de ces pièces, celles de faible valeur, ont des légendes en javanais. Les affreux *stuyvers* en barre de 1818 jurent à côté de ces monnaies dont la fabrication, entièrement à l'européenne, est d'une précision et d'une netteté irréprochable.

Les Anglais possèdent peu de territoires en Malaisie. Je citerai, à leur actif, les monnaies d'argent et de cuivre frappées par la *Société anglaise des Indes Orientales*, pour l'île de Sumatra. Les légendes sont écrites en anglais et en arabe. Les plus anciennes portent le nom de *Fort Marlbro*, le fort de Bankoulen, et sont datées de 1782; les dernières ont été frappées en 1835. Les Anglais ont également frappé monnaie pour l'île de Poulo-Pinang, de 1788 à 1810, et, en 1835, ils ont émis des cuivres au type du coq et à légendes malaises, destinés d'abord aux *Straits-Settlements*, mais qui se répandirent dans tout l'archipel indien, au point qu'on les trouve dans quelques collections classées à Celèbes.

Quand j'aurai rappelé que les possessions espagnoles en Australasie, les Philippines (Manille), etc., ont, depuis Charles III (1764-1788) leur monnaie propre, j'aurai dit tout ce que je puis dire, sans abuser de la patience de mes lecteurs, sur les monnaies de cette région du globe.

Arthur Engel.

(*La fin prochainement.*)

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

SCHLUMBERGER (G.). *Un empereur byzantin au dixième siècle. Nicéphore Phocas.* Un vol. gr, in-8°, illustré, de 750 pages. Paris, Didot, 1890.

Bien que la numismatique ne soit pas l'objet d'une étude spéciale dans le beau livre que vient d'écrire M. G. Schlumberger, il convient toutefois de signaler aux lecteurs de la *Revue* ce qui, dans ce volume, peut intéresser nos études. L'éminent auteur de la *Sigillographie byzantine* et de tant d'autres publications sur les monnaies, les sceaux, les poids de l'Orient gréco-latin, ne pouvait, même dans une narration de pure histoire, manquer de laisser paraître sa prédilection pour la numismatique : cela est arrivé, à notre profit, et ce n'est pas le moindre attrait de son ouvrage. Au premier coup d'œil, nous remarquons que l'illustration, très abondante et particulièrement bien soignée, est fort souvent empruntée à la numismatique et à la sigillographie. Voici l'énumération des sceaux ou bulles de plomb dont nous relevons l'image et la description : Sceau d'un chef du corps des Manglabites impériaux, à Byzance; — du grand interprète du corps des Varangiens ou mercenaires Scandinaves; — d'un commerciaire ou chef des douanes impériales de l'Hellespont; — d'un directeur de l'arsenal impérial de Manganès; — du célèbre partisan arménien Georges Mélios, stratigos impérial en Asie-Mineure; — d'un membre de la famille des Anémas, descendants du dernier émir de Crète; — de Nicéphore Phocas; — des douanes impériales du thème de Thessalonique; — d'un stratigos du thème de la mer Égée; — d'un duc byzantin du thème de Calabre; — d'un stratigos du thème de Cherson; — d'un haut fonctionnaire du thème de Charsian; — du chapitre de Sainte-Sophie; — d'un patriarche de Constantinople; — d'un personnage byzantin dont le patron était saint Michel; — d'un grand prévot de l'armée byzantine; — d'un chef du bureau des Barbares; — d'un catépano du thème de Cypre; — d'un protodémarque des Factions; — de la Faction des Vénètes; — des douanes impériales du thème de la Hellade; — d'un duc d'An-

tioche; — d'un patriarche d'Antioche; — des commerciaires et archontes du bazar des étoffes de soie. — Sceau d'argent de la communauté du mont Athos. En fait de monnaies, nous rencontrons toutes les monnaies connues, en or, argent et bronze, de Nicéphore Phocas; — des monnaies de Romain II; — de la basilissa Theophano; — de Constantin Porphyrogénète; — de Romain Lécapène; — une médaille byzantine de dévotion; — des deniers des papes Jean XII, Léon VIII, Jean III; — de l'empereur Othon Ier; — des dinars et des dirhems du khalife Mothi, frappé à Attar dans le Yémen; — de l'émir d'Alep, Seif Eddauleh, frappé à Tarse. On lira avec un intérêt tout particulier les réflexions qu'a inspirées à l'auteur, cette dernière pièce de l'émir d'Alep, qui porte la date 354 de l'Hégire (= 965 de J.-C.), c'est-à-dire l'année même où la domination sarrasine succomba à Tarse, le lieu d'émission, sous les coups de Nicéphore Phocas. Les monnaies de l'empereur byzantin, héros du livre, sont l'objet de l'étude la plus complète qui leur ait jamais été consacrée : M. Schlumberger se complaît tout particulièrement à en analyser les types jusque dans les moindres détails. On remarquera enfin ce qu'il écrit à deux reprises (pp. 297 et 494) au sujet de la curieuse monnaie de bronze de l'impératrice Théophano, avec la légende **ΘΕΟFΑΝΟΝ ΑVΓ**, et qu'on ne connaît que par le dessin qu'en a jadis publié le marquis de Lagoy : M. Schlumberger dit que cette pièce ne laisse pas que de lui paraître quelque peu suspecte.

Je m'en voudrais, en signalant le nouveau livre de M. Schlumberger, de me borner à cette aride énumération numismatique. Je dois ajouter que l'auteur s'adresse au grand public curieux des études historiques; il a entrepris de mettre à la portée des gens du monde les résultats de ses recherches scientifiques, et il s'est volontairement dépouillé de l'appareil des notes touffues et algébriques; je connais bien peu de savants qui puissent, comme lui, se vanter d'avoir rendu l'érudition aimable. Écrit d'une plume vive, alerte, entraînante, son livre serait un délassement historique s'il n'était, à chaque page, une leçon, je dirai une révélation pour la plupart. Ils sont encore fort nombreux, en effet, ceux pour qui le nom de Byzance est synonyme de décadence et de futilité. On oublie trop que l'empire de Constantinople, sans frontières, attaqué sur tous les points à la fois, avec un acharnement toujours grandissant, a lutté pendant dix siècles au nom de

la civilisation contre la barbarie. Des épisodes d'héroïsme comme le règne de Nicéphore Phocas prouvent que le moyen âge byzantin doit avoir sa réhabilitation comme le moyen âge latin a eu la sienne : ce sera l'honneur de M. Schlumberger d'avoir, plus que personne, contribué à réformer le jugement du public lettré sur Byzance, sa civilisation et ses empereurs.

E. B.



Svoronos (J.-N.). *Numismatique de la Crète ancienne*, accompagnée de l'histoire, la géographie et la mythologie de l'île. Première partie : *Description des monnaies, histoire et géographie*, suivie de trente-cinq planches en phototypie. Un vol. in-4°, Mâcon, impr. Protat, 1890 (MM. Rollin et Feuardent, dépositaires).

En 1884, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait proposé pour sujet de concours (prix Bordin) la question suivante : « Étudier la numismatique de l'île de Crète. Dresser le catalogue des médailles. Expliquer les types principaux et les motifs accessoires. Insister sur les rapports de la numismatique crétoise avec les autres monuments trouvés dans le pays, ainsi qu'avec les types de l'art asiatique et de l'industrie primitive de la Grèce. » Le mémoire manuscrit présenté par M. Svoronos pour répondre à cette question fut récompensé par l'Académie, et cet encouragement officiel a déterminé l'auteur à améliorer et à développer son travail primitif : telle est la genèse de la magnifique publication dont l'année 1890 nous apporte le premier volume. Ce tome comprend des notices historiques et géographiques sur chacune des villes de la Crète ancienne qui ont frappé monnaie, et le catalogue descriptif des monnaies de ces villes, reproduites dans un bel atlas de 35 planches en phototypie. Il sera suivi d'un second volume contenant principalement le commentaire mythologique, historique, archéologique, et des considérations générales.

Avant d'aller plus loin dans ce compte rendu, il importe de faire observer que cet ouvrage est le fruit de six années de recherches incessantes, et que l'auteur, favorisé par l'appui officiel de l'assemblée des Crétois, a non seulement parcouru la

Crète, étudiant toutes les ruines, interrogeant tous les sites, portant ses investigations jusque dans les plus humbles villages, mais qu'il a aussi visité l'Europe presque entière, relevant et notant toutes les monnaies crétoises renfermées dans les collections publiques ou privées; enfin, que son érudition bibliographique ne paraît guère pouvoir être prise en défaut. Il nous semble qu'il ne manque à son catalogue que les monnaies de la collection Photiadès-Pacha mise en vente cette année. Aussi, malgré cette lacune regrettable, on ne nous accusera pas d'exagération, si nous affirmons qu'aucune des grandes régions de la Grèce ancienne n'a été l'objet d'une étude numismatique aussi étendue et aussi complète.

Chercherai-je maintenant, et malgré cette supériorité, à formuler quelques critiques générales à ce *Corpus* magistral, auquel l'avenir, si lointain qu'on le suppose, n'apportera jamais que de maigres suppléments ? L'ordre adopté par l'auteur dans son travail est l'ordre alphabétique des villes; or, autant cet ordre antiscientifique, dont le seul avantage est de faciliter les recherches, est nécessaire dans les livres d'ensemble comme ceux d'Eckhel, de Mionnet, de M. Head, ou dans un catalogue général, autant je le trouve déplorable dans une monographie comme celle-ci, où une simple table suffirait à y suppléer. L'ordre géographique ou régional eût été préférable, car il eut permis de rapprocher dans le texte et sur les planches, des types voisins par le style, sinon même pareils parfois, ou imités les uns des autres, à cause des mêmes traditions, des mêmes usages, ou simplement par suite de la proximité réciproque des ateliers. L'ordre alphabétifiue force à courir, sans raison, d'un bout à l'autre de la Crète; il dissémine des pièces analogues, il éloigne les unes des autres des monnaies apparentées par le style ou les types, et cela au grand détriment des rapprochements historiques et archéologiques. En second lieu, j'ai dit tout à l'heure que M. Svoronos avait réservé pour un second volume le commentaire des types monétaires : je regrette cette scission, qui sera nécessairement fort gênante pour le lecteur, et obligera probablement l'auteur à des redites, à d'incessants rappels. Si, en troisième lieu, je feuillette l'ouvrage, je remarque un luxe presque abusif de citations des collections dans lesquelles M. Svoronos a rencontré des exemplaires de chaque médaille. Sans doute, abondance de biens

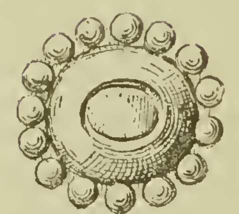
ne nuit pas; toutefois, si de pareilles citations sont nécessaires quand il s'agit de pièces rares, particulièrement importantes, ou sujettes à des polémiques, à des interprétations diverses, elles deviennent quelque peu superflues pour des pièces communes ou peu rares. Dans ce dernier cas, M. Svoronos, qui a examiné les monnaies de tous les musées, depuis Athènes jusqu'à Glascow, et pris partout des empreintes, eût pu, ce me semble, se contenter de citer quelques-uns des meilleurs exemplaires.

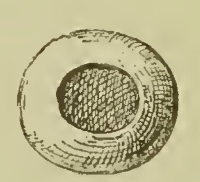
Ces reproches ne portent, comme on le voit, que sur des différences de méthode et sur des points où « la critique est aisée » ; les résultats généraux de l'œuvre de M. Svoronos n'en sont nullement atteints. Sept ou huit villes crétoises qui figuraient dans la numismatique sont supprimées ; en revanche, une dizaine d'autres qui n'y avaient jamais paru, viennent y prendre place. Je n'ai, pour ces dernières, qu'à renvoyer le lecteur aux remarquables chapitres dont M. Svoronos a bien voulu offrir la primeur à la *Revue numismatique* en 1888 et 1889. La position géographique de plusieurs villes se trouve rectifiée et définitivement fixée; la numismatique de toutes les villes déjà pourvues de monnaies est doublée, souvent même triplée; les rectifications d'attributions abondent; le classement chronologique des monnaies a été, pour chaque ville, établi émission par émission, sans distinction de métal, avec une précision aussi rigoureuse que possible : l'inspection seule des planches est, à ce dernier point de vue, un enseignement précieux qu'on chercherait en vain au même degré dans toute autre publication numismatique. Suivant le bon exemple donné par M. Imhoof Blumer, M. Svoronos s'est astreint à donner le poids de toutes les pièces, même celles de bronze. Pourquoi, enfin, n'ajouterais-je pas que le vaste sujet traité par M. Svoronos était digne d'un aussi grand effort de travail, d'un pareil souci d'être complet, exact et précis ? car nul n'ignore aujourd'hui que la Crète, par l'antiquité de sa race, son isolement, l'originalité de ses légendes et de ses traditions nationales, est l'un des foyers les plus importants où s'est allumé le flambeau de la civilisation hellénique.

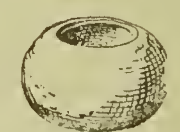
Je me suis renfermé à dessein dans des considérations générales. Mais il est pourtant un point spécial sur lequel je désire retenir l'attention du lecteur, et qui montrera le parti qu'a su tirer M. Svoronos de l'observation des moindres détails numis-

matiques. On sait qu'en juillet 1884, M. Halbherr a découvert la fameuse inscription connue sous le nom de *loi de Gortyne*, que de nombreux érudits ont commentée, surtout au point de vue juridique. La plupart d'entre eux ont fixé la date de ce texte précieux au VI^e^ siècle avant notre ère; un seul, M. Kirchhof, se fondant sur des considérations paléographiques, faisait descendre la rédaction de l'inscription après l'an 450. Des fragments de lois analogues, trouvés postérieurement, sont venus donner, en apparence, raison à ceux qui opinaient pour le VI^e^ siècle au moins, se fondant sur les raisons suivantes : c'est que les amendes se trouvent édictées dans ces textes nouveaux, non plus en statères, drachmes ou oboles, mais en *chaudrons* (λέβητες). Comme aucune monnaie de Gortyne ne porte pour type ou pour symbole un chaudron, on en a conclu qu'il s'agissait, non pas de monnaies appelées λέβητες, mais bien d'ustensiles mêmes, en nature, de vrais chaudrons donnés comme payement, et remplaçant les lingots de métal primitifs, comme cela dut exister avant l'invention de la monnaie; de là, la conclusion que la loi de Gortyne était antérieure à l'apparition de la monnaie en Crète. M. Svoronos, reprenant la question dans un article inséré dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (t. XII, p. 405 à 418), a fait remarquer, d'abord, combien il serait peu vraisemblable qu'un particulier pût être condamné à payer en nature, suivant le texte de la loi, 50 ou même 100 chaudrons. De plus, il s'appuie sur une autre inscription découverte à Cnossus et qui, tout en étant bien positivement du IV^e^









siècle, parle à la fois et simultanément de paiements en statères et en chaudrons. Enfin, il a remarqué que des monnaies de neuf villes différentes de la Crète se trouvent souvent contre-marquées d'une petite empreinte de forme globuleuse, dans laquelle d'aucuns ont voulu voir une grenade, mais où il propose de reconnaître un chaudron (λέβης); nous donnons ci-dessus l'image des variétés de cette contremarque, au double de leur grandeur; le *lébès* est parfois entouré d'un grènetis.

Je ne rappellerai pas les autres arguments qu'invoque M. Svoronos pour démontrer que dans les textes juridiques en question les payements en trépieds et en chaudrons signifient des payements en monnaies contremarquées d'un trépied ou d'un chaudron. J'ajouterai seulement qu'il résulte de là que la loi de Gortyne, ou du moins le texte qui nous en est parvenu, n'est pas antérieure à l'an 450 environ, date la plus reculée des monnaies contremarquées d'un λέβης, et ce point est capital, tant pour l'épigraphie que pour l'histoire des institutions et des mœurs des Crétois. Par là encore nous voyons une application particulière de l'usage des contremarques : un tribunal commun à différentes villes de l'île décide que les amendes seront payées exclusivement avec des monnaies surfrappées d'une empreinte qu'il détermine spécifiquement, et qui se trouve être, par le fait, la marque du tribunal lui-même; les pièces contremarquées d'un chaudron deviennent la monnaie commune de toutes les villes qui avaient adhéré au κοινοδικίον. Bref, les conséquences de l'ingénieuse découverte de M. Svoronos sont considérables, et je saisis avec d'autant plus d'empressement l'occasion de donner mon adhésion à ses conclusions que plusieurs des savants qui ont traité la question au point de vue juridique ont essayé de les combattre et de s'y soustraire. Quelque habiles que soient les plaidoyers de MM. Comparetti et Th. Reinach, dans ce sens (voyez *Revue des Études grecques*, 1888, p. 354 et suiv.), ils ne m'ont pas convaincu, et je ne doute pas qu'après un nouvel examen, des esprits aussi judicieux et aussi sagaces ne finissent par reconnaître le bien fondé de la thèse de M. Svoronos : ce serait, à mon humble avis, s'incliner devant un fait matériel et scientifiquement établi.

E. B.

*
* *

Reinach (Théodore). *Mithridate Eupator, roi de Pont.* Un vol. in 8° de 494 pages. Paris, Didot, 1890.

N'est-il pas étrange que Mithridate, l'une des plus grandes figures de l'histoire ancienne, « le plus grand des rois auquel Rome eût jamais fait la guerre », suivant le mot de Cicéron, ait dû attendre jusqu'à notre époque pour trouver son biographe, son historien? Cette singulière lacune dans les écrits historiques, pourtant si nombreux, des modernes, surprendra moins si l'on réfléchit que la plupart des hommes illustres de l'Orient qui ont lutté contre la Grèce et Rome au nom des vieilles civilisations asiatiques, sont dans le même cas que Mithridate; héritiers des Grecs et des Romains, nous les avons traités en ennemis; leur rôle historique n'a été considéré que comme un épisode fâcheux du développement de l'hellénisme ou du romanisme; ce sont des incidents auxquels on ne s'arrête qu'en proportion des dangers qu'ils ont fait courir à ce qu'on appelle la civilisation. Aujourd'hui, eu égard aux grandes découvertes archéologiques dont les anciennes monarchies orientales ont été l'objet, il y a une tendance à envisager ces grands hommes et leur rôle historique à un autre point de vue ; c'est le point de vue oriental lui-même. Pour contempler le théâtre de la guerre, nous nous plaçons dans le camp de Darius et de Mithridate et non plus dans celui de Miltiade ou de Pompée. Si par de semblables déplacements, un paysage change d'aspect, les jugements sur les hommes et les évènements historiques sont également souvent modifiés et réformés. Préoccupé de se mettre en garde contre les assertions des écrivains grecs et romains parce qu'ils sont des ennemis, l'historien est obligé à une critique plus sévère des sources, et la sincérité de l'histoire y gagne incontestablement. Telle est, dans son ensemble, l'originalité piquante du livre remarquable que M. Th. Reinach vient de consacrer à Mithridate.

Cependant, ne nous hâtons pas trop, et gardons-nous de tomber dans l'excès contraire à celui des temps passés en exagérant l'influence du point de vue oriental. J'aurais personnellement une tendance à rester dans le camp romain, et quelque redoutable que Mithridate ait été pour Rome, je n'ose suivre M. Reinach quand

il représente le fougueux roi de Pont comme le héros dans lequel se rejoignent pour lutter contre Rome envahissante, les deux grandes civilisations, l'hellénisme et le persisme, qu'Alexandre avait tenté pour la première fois de réconcilier et de fondre en une unité supérieure. Je me figure difficilement Mithridate reprenant, comme on nous le dit, pour son propre compte, cette idée de génie qu'avait eue Alexandre, et là où M. Reinach se complaît à reconnaître « les combinaisons à longue portée de sa diplomatie », j'incline à ne voir que les roueries et les astuces d'un barbare qui, élevé dans le monde hellénique, n'y avait puisé que des améliorations matérielles, mais dont l'esprit et le cœur étaient demeurés obstinément barbares. Affaire de race; Mithridate ne fut pas plus grec que les pachas turcs ne sont européens. L'homme de ce siècle auquel on pourrait comparer le plus justement Mithridate, selon moi, c'est peut-être Méhémet-Ali, mais ce n'est sûrement pas Napoléon. Les pachas turcs, instruits dans nos lycées, s'entourent, une fois ministres ou vice-rois, de nos artistes, de nos ingénieurs, de tout notre luxe; ils copient extérieurement toutes nos habitudes; mais soulevez cette écorce superficielle et vous verrez qu'ils restent barbares, et que le barbare se trahit dans tous les actes et dans toutes les paroles. Tel fut Mithridate, et ses éclatantes victoires, la formidable puissance qu'il eut un moment ne doivent pas nous faire illusion. En voulez-vous une preuve évidente? je la trouve, entre mille, sous la plume même de M. Reinach. Après la défaite de Mithridate, en 65 av. J.-C., ses archives secrètes tombèrent entre les mains de Pompée; or, savez-vous ce qu'elles renfermaient : « Des *Mémoires secrets* de Mithridate, où l'on apprenait, par exemple, qu'il avait fait empoisonner son fils Ariarathe et Alcée de Sardes; des clefs de songes (de Mithridate et de sa femme); une correspondance licencieuse échangée entre Mithridate et Monime. Théophane mentionnait encore une lettre de Rutilius exhortant Mithridate au massacre des Romains établis en Asie... Une liasse de sentences capitales toutes préparées, une entre autres pour Métrodore de Scepsis; un recueil de documents médicaux et de recettes pharmaceutiques, où se trouvait notamment la formule du célèbre antidote royal, écrite et commentée de la propre main de Mithridate. » Ne croirait-on pas, en vérité, lire l'inventaire des papiers d'un mandarin annamite ou d'un chef

soudanien qui auraient été élevés au lycée d'Alger? Non, malgré le philhellénisme dont il aime parfois à faire ostentation, malgré cette coalition d'un jour qui se forma autour de lui et dans laquelle entra Athènes, Mithridate, avec ses soldats armés de flèches empoisonnées, n'est, à aucun degré, l'héritier d'Alexandre et « le dernier champion couronné des revendications helléniques » ; je proteste encore quand on nous dit qu' « il prépare de loin Mahomet ». Si, comme ce dernier, Mithridate est, à la fin de sa carrière, « entouré d'eunuques, de femmes et de têtes coupées », il lui a manqué ce qui a précisément fait la force essentielle de Mahomet, le levier religieux.

Eh quoi, parce que Mithridate est grand collectionneur de bibelots, vous nous dites qu'il avait « l'âme d'un artiste » ! tout comme les sultans de Constantinople dont le vieux sérail est aussi plein de bibelots et même d'objets d'art. D'ailleurs, M. Reinach qui a étudié son héros si complètement, et qui en a tracé le portrait dans des pages d'un style vif et coloré, s'est si bien fait à lui-même les objections que je viens d'exposer, qu'il est obligé d'écrire : « Il a manqué quelque chose à Mithridate pour être rangé parmi les vrais grands hommes de l'histoire : je veux dire un idéal supérieur, conçu avec sincérité, poursuivi avec constance. » Et plus loin, il ajoute : « Je crains que.... Mithridate n'ait été, en effet, qu'un prodige d'ambition et d'égoïsme, un royal tragédien jouant de l'Olympe et de l'Avesta, des souvenirs d'Alexandre et des reliques de Darius; » et encore : « c'est le sultan qui fait le fond de son caractère. » Ici, le savant historien est tout à fait dans le vrai et son Mithridate hellénique, « grande figure de sultan hellène, » ne me plaît aucunement. M. Reinach a vu deux Mithridate, l'un grec, successeur d'Alexandre, l'autre oriental, successeur de Darius : je ne puis reconnaître que ce dernier, tant par sa race, son caractère, ses instincts, que par sa politique, son gouvernement, sa manière de faire la guerre.

Si cette digression paraissait singulière aux lecteurs de cette *Revue*, je la justifierais en disant qu'une fois n'est pas coutume, que les livres d'érudition historique qui ont une portée aussi considérable que celui-ci, sont rares, et que je suis bien aise de saisir l'occasion qui m'est offerte de juger l'idée dominante d'un livre dont la trame est aussi serrée et qui laisse aussi peu de prise à une critique analytique. Le sujet était vaste et imposant,

et il a été traité de main de maître, à la manière de M. Mommsen. Ce n'est pas seulement la biographie étroite de Mithridate et le récit de ses guerres dans la Chersonnèse taurique, en Asie Mineure et contre les Romains. Les origines du Pont et de la dynastie des rois de ce pays, sont traitées dans le premier livre; un autre est consacré à l'administration de Mithridate, au commerce maritime, à l'agriculture, aux pricipales industries, à l'armée, à la marine, à la religion, à la littérature, aux mœurs, à l'état social. En dehors de tout ce qui concerne la personne de Mithridate et les évènements auxquels il fut mêlé, c'est un large tableau de l'Asie Mineure à tous les points de vue, au moment où Rome va mettre la main sur ce pays Il y a de très précieux renseignements à y puiser au point de vue de la numismatique, et M. Reinach s'est particulièrement attaché à tirer parti de cette science et de sa sœur l'épigraphie. Les études qu'il a publiées dans la *Revue* sur la numismatique des rois de Cappadoce, de Bithynie et de Pont ont été particulièrement mises à profit; il semble même que l'auteur ne les avait entreprises que comme des préliminaires à son *Mithridate Eupator*. C'est dans ces monographies, on s'en souvient, qu'il a fait connaître le tétradrachme de la collection de M. Waddington qui donne à la fois le nom et le portrait de Laodice, la mère de Mithridate, et qu'il a su fort habilement attribuer au père de Mithridate les tétradrachmes nouveaux, à la légende : Βασιλέως Μιθραδάτου Φιλοπάτορος καὶ Φιλαδέλφου. On aura remarqué aussi que l'auteur a fait profiter le classement des monnaies de ses recherches critiques sur la chronologie et sur les généalogies royales, qu'il a réformées sur des points essentiels. Dans le *Mithridate*, se trouvent résumées avec quelques améliorations, ces études qui ont porté M. Reinach au premier rang parmi les numismatistes contemporains; en outre, d'intéressantes questions de généalogie, de chronologie, d'épigraphie, de critique de sources, y sont souvent condensées dans des notes où tous les mots portent et qui valent de longues dissertations. Pas n'est besoin d'entrer dans le détail pour faire comprendre tout le parti que les numismatistes auront à tirer de ce livre, modèle d'érudition et de critique, où rien n'est laissé au hasard ni à l'entraînement de la plume, où aucune assertion n'est formulée sans un texte, une inscription, une médaille à l'appui. Bref, le livre de M. Reinach élucide des problèmes de numisma-

matique ou qui touchent de très près à cette science. Il est un guide historique indispensable à quiconque s'occupe des monnaies de tous les pays qui se sont trouvés, même accidentellement, soumis à Mithridate et à ses alliés : c'est à ce titre surtout que nous devions le signaler ici.

E. Babelon.



J. Adrien Blanchet, *Nouveau Manuel de numismatique du moyen âge et moderne*, Paris, 1890 (collection des *Manuels-Roret*), 2 tomes en 3 vol. in-18 et un atlas de 14 planches.

Le *Manuel* de M. A. de Barthélemy, après avoir rendu des services considérables pendant trente-huit ans, ne répondait plus entièrement aux progrès de la science; l'éminent auteur a fait appel au zèle d'un jeune et déjà distingué numismatiste auquel il a confié la tâche lourde et difficile de la refonte de l'œuvre primitive. M. Blanchet s'est montré digne de cette confiance et de ce désintéressement scientifique, et le travail presque entièrement nouveau qu'il offre aujourd'hui au public vient combler une lacune considérable; on y trouve condensés dans plus d'un millier de pages de texte très serré une quantité énorme de renseignements relatifs aux diverses séries de la numismatique du moyen âge en Europe. Voici quelles sont les divisions du nouveau *Manuel*.

Le tome premier, qui est entièrement consacré à la France, débute par une introduction renfermant des renseignements sur la fabrication des monnaies, l'organisation monétaire, enfin des notions générales, et une liste de noms des principales de nos anciennes monnaies. L'auteur entre naturellement en matière par l'étude des monnaies mérovingiennes; viennent ensuite les carolingiennes et celles de la troisième race. Il ne fallait pas songer à décrire toutes les monnaies royales, mais, du moins, l'auteur s'est-il efforcé de résumer en quelques mots le caractère distinctif de chaque monnaie, et nous croyons qu'il a réussi à donner des notions sommaires, mais précises et suffisantes. L'étude de la numismatique des provinces vient après un chapitre sur le papier monnaie; elle est suivie d'un choix de documents monétaires et d'une bibliographie. L'auteur, pour des raisons qu'il a exposées dans sa préface, a compris dans le premier

volume réservé à la France, l'étude des monnaies de la Flandre, du Hainaut, de l'Alsace, de la Lorraine, de Cambrai et de Montbéliard. Peut-être, au lieu de grouper les provinces dans l'ordre logique, analogue à celui de Poey d'Avant, eût-il mieux valu, pour faciliter les recherches, les ranger dans l'ordre alphabétique, mais ce dernier système aurait eu l'inconvénient grave de séparer des provinces dont les types monétaires ont souvent de l'analogie : l'ordre géographique est donc plus scientifique et je n'ose le blâmer. Le tome second comprend la numismatique des divers états de l'Europe et de l'Orient latin. M. Blanchet a pris à tâche, comme dans le premier volume, de donner sur les monnaies de chaque pays les notions les plus utiles. En outre, l'abondance des renseignements bibliographiques rend d'une grande utilité cet aperçu de la numismatique européenne dont l'ensemble serait vainement cherché dans aucun autre ouvrage. L'auteur consacre un chapitre aux pièces obsidionales qu'on s'étonnerait de voir séparées de leur série respective si ce genre de monnaies ne formait pas en effet une classe à part. On trouvera encore dans le nouveau *Manuel* des parties concernant les médailles italiennes, allemandes, françaises et des Pays-Bas, avec les listes des médailleurs. Un important chapitre traite des jetons et des méreaux; quelques pages sont consacrées aux plombs et aux poids monétaires. M. Blanchet donne ensuite une petite monographie des poids dits monétiformes sur lesquels on pourrait peut-être lui reprocher de s'être relativement trop étendu. Le volume est terminé par une liste des noms des saints qui se trouvent sur les monnaies ; un aperçu sur la valeur marchande des monnaies, précieux secours pour les amateurs, car les prix donnés sont fournis en majeure partie par les grandes ventes les plus récentes; enfin, une importante bibliographie complète utilement cet excellent *Vade mecum*. Il m'a paru utile d'exposer brièvement le côté pratique du *Manuel* plutôt que de chercher à faire à M. Blanchet certaines critiques de détail et de relever quelques erreurs ou des omissions. A quoi bon s'arrêter à des vétilles sans grande importance; j'aime mieux voir le bon côté des choses. Le manuel de M. Blanchet rendra longtemps les plus signalés services aussi bien aux érudits qu'aux amateurs ; l'auteur termine sa préface en souhaitant modestement d'être utile aux numismatistes. Son vœu sera certainement exaucé,.

car le nouveau *Manuel* est destiné à être entre les mains de tous ceux qui, s'occupant de la numismatique du moyen âge, ont constamment besoin de se rappeler une date, un nom propre et ces mille renseignements de chronologie et de biographie qui se dérobent sans cesse à la mémoire la plus fidèle.

*
* *

ROGER VALLENTIN. *Un liard inédit d'Henri IV, roi de France*, extrait de la *Revue belge de numismatique*, 1890, 5 pages in-8°.

On ne saurait trop remercier ceux qui s'efforcent d'apporter des matériaux pour le supplément qu'il faudra faire à l'ouvrage de M. H. Hoffmann, dans quelques années. Le nouveau liard que M. Vallentin nous présente n'est pas d'une conservation irréprochable. Aussi, au premier abord, on se sent pris d'un doute et l'on se demande si la pièce ne pourrait porter une légende analogue à celle-ci : +HENRIC·III·FRAN·R· 1590. Mais Henri III prend généralement le titre de roi de Pologne (ET·POL ou P. Exception : teston avec FRANCOR·REX, H. n° 7, et peut-être aussi le liard n° 50). Le nouveau liard peut donc, quant à présent, rester classé au règne de Henri IV.

J. ADRIEN BLANCHET.



M. DE VIENNE. *Des malentendus habituels au sujet des anciens procédés monétaires*. Nancy, Berger-Levrault, 1890, in-8° de 79 pages. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*.)

Les procédés dont il est question dans ce travail ont rapport à l'économie de la monnaie. L'auteur commence par s'élever contre la théorie de N. de Wailly, émise dans les *Variations de la livre tournois* et d'après laquelle le cours du marc d'or et d'argent, évalué en livres, était fixé par le pouvoir royal. M. de Vienne pense, avec raison, que le cours des monnaies était réglé par les Lombards, banquiers ou agioteurs, et que le pouvoir se bornait à sanctionner ces cours. Cependant il paraît y avoir des cas différents. Ainsi le Conseil d'État rendit un arrêt en date du 30 juillet 1720 qui fixait le cours des espèces d'or et

d'argent pendant les mois d'août, septembre et octobre. D'après cet arrêt, le louis d'or de la dernière fabrication (25 au marc) devait valoir 72 livres pendant le mois d'août ; 63 livres du 1er au 16 septembre ; 54 livres du 16 septembre au 1er octobre ; 45 livres du 1er au 16 octobre ; enfin, 36 livres, à partir du 16 octobre 1720. On objectera que cette mesure est spéciale à la période du système de Law et qu'elle fut prise dans le but de faire reparaître les espèces dans la circulation et de mettre l'argent et le papier dans un rapport plus vrai. Cependant l'exemple précité montre que le pouvoir royal ne se bornait pas à sanctionner le cours des espèces admis par le public, et qu'il ne craignait pas, dans certains cas, de régler ce cours.

M. de Vienne insiste avec raison sur un point capital : c'est que l'Etat n'a jamais été propriétaire de la monnaie qu'il fait fabriquer. Par suite, il n'augmente pas ses ressources en élevant le cours des espèces. Si l'Etat jugeait bon de faire des refontes, c'est parce que les matières d'or et d'argent, livrées par le public pour être marquées d'une nouvelle empreinte, laissaient un bénéfice à chaque émission nouvelle. Mais le bénéfice prélevé par l'Etat était calculé de façon que la plus-value donnée à la nouvelle monnaie fût supérieure à la perte causée par le prélèvement des droits de fabrication. Cependant nous ferons une légère observation. S'il est vrai que l'Etat ne possédait que peu de numéraire relativement à la masse des particuliers, il recevait cependant les espèces fournies par les rentrées d'impôts ; et pour la refonte de ces espèces, il y avait double bénéfice. En effet, l'Etat *fabricant* jouissait également du bénéfice de *propriétaire* momentané. Ce double bénéfice pouvait être prélevé jusqu'à ce que la nouvelle monnaie servît de base à l'assiette des impôts.

L'auteur s'attache ensuite à démontrer que *le prix du marc n'a jamais été que le montant du bon de monnaie délivré aux changeurs apportant des matières*. Le marc d'or ou d'argent était payé à celui qui l'apportait en monnaie de la nouvelle fabrication et la somme donnée constituait le prix du marc. En effet, on voit la différence de prix du marc lorsqu'il s'agit de l'émission de monnaies diverses dans une même refonte (Exemple : Ordonnance du 1er janvier 1297). On comprendra l'intérêt des questions traitées par M. de Vienne et les numismatistes ne se laisseront

pas effrayer par l'aridité de la matière. Ils liront le travail que nous signalons ici et ils y trouveront de précieux enseignements.

J. ADRIEN BLANCHET.



NICOLO PAPADOPOLI. — *Moneta Dalmatiæ*. Lettura fata al R. Istituto Veneto di Scienze, lettere ed arti il 14 luglio 1889, 12 p., vignettes. (Extr. de la *Revista Italiana di Numismatica*.)

Le comte Papadopoli nous donne la curieuse histoire d'une petite monnaie de bon billon frappée par la République de Venise au XVe siècle, pour la province de Dalmatie. Rectifiant les assertions de Lazari et de Kunz, l'auteur prouve que cette monnaie n'était ni un denier tournois ni un mezzanino, mais bien le *sou* (soldo) de la *lire* dalmate.

L'écusson du revers, qui est celui de la famille vénitienne des Surian, a été choisi pour donner à la *moneta Dalmatice* l'apparence des pièces frappées par les patriarches d'Aquilée.

G. S.

*Le Gérant*, F. FEUARDENT.

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

# ALABANDA ET ANTIOCHE

## VILLES DE CARIE

### PL. X.

## I

« Les ruines d'Antiochia, dit M. Waddington, sont situées près du village de Iénidjeh, à une petite distance du Méandre, sur la rive méridionale[1]. » Cette ville se trouvait presque au confluent du Morsynos[2] et du Méandre, à proximité de la frontière de la Lydie et de la Phrygie.

Alabanda était sur le Marsyas, au sud-ouest d'Antioche, loin du confluent du Marsyas et du Méandre. C'est encore M. Waddington qui va nous en préciser l'emplacement : « la position d'Alabanda, dit-il, depuis longtemps fixée à *Arab-Hissar*, d'après les textes anciens, par Leake et d'autres géographes, a été confirmée d'une manière définitive par M. Ph. Le Bas, qui a découvert, à une heure et demie de marche d'Arab-Hissar, une borne milliaire, portant

1. Waddington, *Voyage numismatique en Asie-Mineure*, p. 43 ; cf. Fellows, *Lycia*, p. 27; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 720.

2. *Morsynos* est le nom véritable de cette rivière, comme l'a prouvé Pinder d'après des médailles (*Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, 1857, p. 476); on a souvent défiguré ce nom de diverses manières, par ex., *Korsynos*, *Korsymos*, etc.; les manuscrits de Pline portent *Orsinus* ou *Mossinus;* Sillig a adopté la forme *Orsinus*. (Pline, *Hist. nat.*, V, 29, 29, éd. Sillig, t. I, p. 378.)

l'indication : *d'Alabanda, 5 milles;* mes observations faites, Strabon à la main, confirment de point en point celles de mon prédécesseur[1]. »

Ainsi, Antioche sur le Méandre était relativement fort éloignée d'Alabanda, cette dernière ville étant située beaucoup plus au sud-ouest, non sur le Méandre, mais sur le cours moyen du Marsyas, son affluent.

Antioche paraît s'être appelée primitivement Pythopolis, et avoir été reconstruite ou colonisée par Antiochus I^er^ Soter qui lui donna son nom. Toutefois, cette assertion n'a pour garant que le témoignage d'Étienne de Byzance, qui est obscur ou plutôt qui ne mérite pas une confiance aussi absolue que l'ont cru certains auteurs. Le géographe byzantin affirme que la ville s'appelait primitivement Pythopolis et qu'elle fut rebâtie par un roi de Syrie, appelé Antiochus, fils de Séleucus, en l'honneur de sa mère Antiochis. Ce même Antiochus aurait fondé Nysa en l'honneur de sa femme Nysa, et Laodicée en l'honneur de sa sœur Laodice[2].

J'ai déjà eu l'occasion[3], en me plaçant à un autre

1. Waddington, *Voyage numismatique en Asie-Mineure*, p. 40. Cf. Ch. Diehl et G. Cousin, dans le *Bull. corr. hellén.*, t. X, 1886, p. 299.

2. Ἑνδεκάτη (Ἀντιόχεια) Καρίας, ἥ τις καὶ Πυθόπολις ἐκαλεῖτο. Ἀντιόχῳ γὰρ τῷ Σελεύκου τρεῖς γυναῖκες ἐπέστησαν ὄναρ, κτίσαι πόλιν ἐν Καρίᾳ ἑκάστη λέγουσα· ὁ δὲ ὑπολαβὼν τὴν μητέρα καὶ τὴν γυναῖκα καὶ τὴν ἀδελφὴν κτίζει τρεῖς πόλεις· ἀπὸ μὲν τῆς ἀδελφῆς Λαοδίκης Λαοδίκειαν, ἀπὸ δὲ τῆς γυναικὸς Νύσης Νύσαν, ἀπὸ δὲ τῆς μητρὸς Ἀντιοχίδος Ἀντιόχειαν. Ἀντιοχὶς οὖν ὄνομα καὶ τῆς μητρὸς καὶ ἐθνικὸν τῆς πόλεως καὶ φυλῆς ὄνομα. Ce passage a été reproduit par Eustathe dans son commentaire de Denys le Périégète (p. 281, éd. Bernardy).

3. *Les Rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène* (Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale), Introd., p. cxcv.

point de vue que celui que j'envisage en ce moment, de dire qu'on ne saurait avoir confiance dans le récit d'Étienne. En effet, il s'agit d'un Antiochus, *fils d'un Séleucus*, qui n'est pas spécifié autrement, mais qui ne saurait être, si l'on accepte cette filiation, qu'Antiochus Ier Soter ou Antiochus III le Grand; or, ni l'un ni l'autre de ces deux princes n'eut pour mère une Antiochis et pour femme une Nysa. D'un autre côté, Droysen[1] a déjà observé qu'Étienne paraît commettre une inadvertance quand il affirme qu'Antioche s'appela primitivement Pythopolis, nom qui dérive de celui du riche Pythès, contemporain de Xerxès; en effet, à l'article *Pythopolis*, il dit, au contraire, que ce nom fut l'appellation primitive de Nysa de Carie. Il est vrai qu'il affirme ailleurs que Nysa s'appelait primitivement Athymbra. Bref, il est impossible de démêler la vérité au milieu de toutes ces confusions; nous ne savons positivement ni si Antioche sur le Méandre s'appelait primitivement Pythopolis, ni si son nom fut changé par Antiochus Ier plutôt que par Antiochus II ou par Antiochus III. Les monnaies ne nous renseignent en rien sur ces deux points; elles paraissent d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, ne pas remonter jusqu'à l'époque d'Antiochus Ier ou d'Antiochus III, c'est-à-dire jusqu'au temps de la fondation de la nouvelle colonie.

Le témoignage d'Étienne de Byzance est plus précis en ce qui concerne Alabanda; comme il renferme des données fort intéressantes au point de vue numismatique, on me permettra d'en donner la traduction :

1. *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 719; cf. p. 713.

« Alabanda, ville de Carie; elle s'appelait autrefois Antioche. Elle fut ainsi nommée d'Alabandos, fils d'Evippos, de même que Charax. Il y a aussi une autre ville carienne très prospère, d'où le dicton : « Alabanda, la ville la plus prospère des Cariens. » Le fondateur de celle-ci fut Caros, qui l'appela du nom d'un fils qu'il avait eu de Callirhoé, fille de Maiandros. A la suite d'une victoire hippique, ce fils avait été appelé Alabandos, mot qui dans la langue des Cariens signifie « vainqueur hippique » ; en effet. *ala*, en carien, signifie « cheval », et *banda* signifie « victoire ». De là vient que chez les Romains aussi, *bandum* a le sens de « victoire » [1].

Il n'y avait en Carie qu'une seule ville du nom d'Alabanda, et si Étienne en nomme deux, il est facile de corriger son erreur. Il s'est trouvé en présence de deux traditions, l'une qui attribuait la fondation d'Alabanda au fils d'Evippos, l'autre qui l'attribuait au fils de Caros : il en a conclu, à tort, qu'il y avait en Carie deux villes homonymes. Il est remarquable que les deux traditions s'accordent également bien avec le type de revers des tétradrachmes d'Alabanda : Pégase lancé au galop symbolise aussi bien Evippos (qui monte bien à cheval), le génie des courses, que le fils de Caros, vainqueur dans l'hippodrome.

1. Ἀλάβανδα, πόλις Καρίας, ἡ ποτὲ Ἀντιόχεια. ἐκλήθη δὲ ἀπὸ Ἀλαβάνδου τοῦ Εὐίππου, ὡς Χάραξ. ἔστι καὶ ἑτέρα πόλις Καρῶν εὐτυχεστάτη, ἀφ' ἧς ἡ παροιμία, Ἀλάβανδα Καρῶν εὐτυχεστάτη. κτίσμα δὲ Καρὸς ἦν, ἀπὸ τοῦ παιδὸς αὐτοῦ κληθεῖσα τοῦ γεννηθέντος ἀπὸ Καλλιρρόης τῆς Μαιάνδρου, μετὰ νίκην ἱππομαχικὴν, καὶ κληθέντος Ἀλαβάνδου, ὅ ἐστι κατὰ τὴν Καρῶν φωνὴν Ἱππόνικος. ἄλα γὰρ τὸν ἵππον, βάνδα δὲ τὴν νίκην καλοῦσιν. ἔνθεν καὶ παρὰ Ῥωμαίοις βάνδον τὴν νίκην φασίν.

Mais le point sur lequel je désire attirer particulièrement l'attention est celui-ci : Étienne affirme qu'Alabanda s'appela pendant quelque temps du nom d'Antioche : Ἀλάβανδα, ἡ ποτὲ Ἀντιόχεια. Or, il existe, comme on le sait, des tétradrachmes au nom d'Antioche, semblables à ceux d'Alabanda, sauf en ce que le mot ANTIOXEΩN est substitué au mot AΛABANΔEΩN : *numos, ut gutta guttae est, simillimos*, dit Eckhel ; parfois même on trouve sur les uns et les autres le même nom de magistrat. Pellerin, qui a eu, le premier, l'occasion de faire ce rapprochement, en a tiré la conclusion toute naturelle que ces deux groupes de monnaies appartiennent à la même ville, puisqu'il est avéré, d'après Étienne de Byzance, qu'Alabanda porta pendant quelque temps le nom d'Antioche[1]. Cette manière de voir paraît si évidente qu'on est surpris qu'Eckhel l'ait repoussée[2]. Il lui semble étrange que le nom d'une ville ait varié, au point que le même magistrat se rencontre avec l'une et l'autre ethnique, et il insiste sur ce fait que les monnaies d'Alabanda frappées sous l'empire romain ne portent jamais la légende ANTIOXEΩN. Le savant viennois conclut, en conséquence, qu'Étienne de Byzance se trompe, et que les deux villes d'Alabanda et d'Antioche sur le Méandre ont fait une alliance monétaire et ont décidé, à une certaine époque, de frapper monnaie aux mêmes types. De pareilles alliances monétaires, ajoute-t-il, ne sont pas rares, même en Asie-Mineure, et il cite des exemples.

1. Pellerin, *Mélanges*, t. I, p. 139.
2. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 572.

L'opinion d'Eckhel a été acceptée par la plupart des numismatistes. Mionnet décrit à Antioche sur le Méandre les monnaies au type du Pégase[1]. MM. Waddington[2] et Leake[3] ont fait de même, malgré les hésitations antérieures de Borrell[4]; Droysen se range à l'avis d'Eckhel[5]. Je remarque, toutefois, que M. Head n'est pas tombé dans la même erreur et qu'il indique comme devant être classées à Alabanda les monnaies au type du Pégase qui portent la légende ANTIOXEΩN[6]. Enfin, dans sa dernière publication numismatique, M. Imhoof-Blumer adopte les anciens errements et ne distingue pas en Carie deux Antioches, car il a classé à Antioche sur le Méandre une petite pièce de bronze aux types de la tête d'Apollon et de Pégase galopant[7].

Malgré l'autorité des savants éminents dont je viens de citer les noms, je crois qu'il faut, pour les raisons que je vais énumérer, en revenir à l'opinion formulée par le vieux Pellerin.

1. Le texte d'Etienne de Byzance est formel, et comme il se trouve confirmé par les types monétaires, il n'y a aucune raison de le révoquer en doute : Alabanda a porté pendant quelque temps le nom d'Antioche.

2. Il ne faut pas s'étonner si ce nom d'Antioche,

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 313; *Supplément*, t. VI, p. 446.
2. Waddington, *Voyage en Asie-Mineure au point de vue numismatique*, p. 42, et *Mélanges de numismatique*, 2e série (1867), p. 6.
3. Leake, *Numism. hellenica. Asiatic Greece*, Addenda, p. 143.
4, Borrell, dans le *Numism. Chronicle*, t. IX (1846), p. 146.
5. Droysen, *Hist de l'hellénisme*, t. II, p. 719.
6. Barclay Head, *Hist. numorum*, p. 519.
7. Imhoof Blumer, *Griechische Münzen*, p. 662, n° 409.

appliqué à Alabanda, n'a pas laissé de traces dans l'histoire, car il ne fut usité que fort peu de temps, et seulement pendant une courte période du règne d'Antiochus III le Grand. En effet, si Alabanda avait pris le nom d'Antioche dès les règnes d'Antiochus I[er] ou d'Antiochus II, il est vraisemblable qu'elle l'eût gardé au moins jusque sous Antiochus III, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle échappa à la domination des Séleucides. Or, nous constatons qu'Alabanda a encore son nom originaire en l'an 197 avant J.-C., car elle figure, à cette date, sous le nom d'Alabanda parmi les cités asiatiques alliées de Rome contre Philippe V de Macédoine[1]. D'autre part, dès l'année 189, c'est-à-dire aussitôt après la défaite d'Antiochus III à Magnésie, alors que les Séleucides perdirent l'Asie-Mineure sans espoir de retour, nous voyons Alabanda citée sous ce nom parmi les villes qui se jetèrent dans les bras des Romains, et depuis cette époque, Alabanda ne cessa de servir la cause de Rome, dont elle fut toujours la fidèle alliée. Ainsi donc, ce fut seulement dans la période comprise entre 197 et 189 qu'Alabanda porta le nom d'Antioche; nous pouvons conjecturer qu'elle changea de nom en l'honneur du roi de Syrie, après que ce dernier se fut emparé d'Ephèse en 197. C'est le moment où Antiochus III colonisa l'Asie-Mineure : il transporta notamment en Lydie et en Phrygie deux mille familles juives de la Babylonie et de la Mésopotamie.

3. Le style des monnaies aux types de la tête

1. Polybe, XVI, 24; Tite-Live, XXXIII, 18; cf. Diehl et Cousin, dans le *Bull. corr. hell.*, t. X, p. 303.

d'Apollon et du Pégase galopant se rapportent bien à l'époque d'Antiochus III, et il n'y a, de ce côté, aucun obstacle à attribuer à cette période les monnaies à la légende ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ.

4. Un des arguments invoqués par Eckhel pour soutenir que les monnaies en question sont le produit d'une alliance monétaire entre Alabanda et Antioche sur le Méandre, c'est qu'on trouve quelques noms de magistrats à la fois sur les pièces à la légende ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ et sur celles qui portent ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. Cette raison a même paru péremptoire à la plupart des numismatistes. Or, à mon avis, elle prouve, bien au contraire, l'identité de la ville d'Alabanda et de la ville d'Antioche, et voici comment. Les noms de magistrats qu'on rencontre à la fois avec le nom d'Alabanda et le nom d'Antioche, sont au nombre de trois seulement : ce sont Ménéclès, Menestheus[1] et Timoclès. Je n'en connais pas d'autres[2]. Or, nous conclurons tout simplement que la ville d'Alabanda a changé son nom en celui d'Antioche pendant que ces trois magistrats étaient en fonction et étaient chargés de battre monnaie. Ceci n'a rien que de très naturel : les magistrats monétaires étaient au nombre de trois à Rome, à Athènes et dans un grand nombre d'autres villes.

1. *Menestheus* et non *Meneutheus*, comme a lu Mionnet, ou *Perestheus*, comme a lu Combe, *Musée Hunter*, pl. v, n° 7.

2. Mionnet, dans une note de la p. 305 (t. V de sa *Description*), désigne le nom ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ comme se trouvant avec l'inscription ΑΛΑΒΑΝ-ΔΕΩΝ. Mais c'est une erreur; ce nom de magistrat ne se présente qu'avec ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. L'erreur de Mionnet me semble provenir de ce que cet auteur a mal interprété ce que dit Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 572.

C'étaient peut-être des stratèges comme à Athènes[1]; du moins, cette conjecture est fondée sur une inscription trouvée près d'Alabanda, qui mentionne un Méneclès qui pourrait être le même que celui des monnaies, et qui est qualifié dans le texte épigraphique στρατηγὸς ἐπὶ χώρας[2]. Quoi qu'il en soit, la présence des trois magistrats, Méneclès, Menestheus et Timoclès sur les monnaies à la légende ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ et ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ, loin d'être, comme on l'a cru, contraire à notre thèse, ne fait que la confirmer d'une manière éclatante.

5. Une alliance monétaire comme celle dont parle Eckhel n'est pas vraisemblable, et les exemples qu'il cite ne peuvent servir dans l'espèce. En effet, quand deux villes concluent une alliance monétaire, les types communs qu'elles adoptent sont empruntés à la fois à l'une et à l'autre des villes associées. Même pour les cistophores, puisque Eckhel invoque cet exemple, si les types de cette espèce de monnaies restent généralement les mêmes partout, les ateliers différents qui les émettent y ont placé, à côté du type principal invariable, un monogramme ou un symbole qui leur est propre. Sur les monnaies des villes associées, on retrouve les types particuliers à chacune d'elles, et bien souvent, le mot ΟΜΟΝΟΙΑ qui ne laisse aucun doute sur l'origine et la nature de ce monnayage à frais communs. Rien de tout cela sur les monnaies aux types de la tête d'Apollon et du

1. Th. Reinach, *Les Stratèges sur les monnaies d'Athènes*, dans la *Revue des Études grecques*, 1888.

2. Hauvette-Besnault et M. Dubois, dans le *Bull. de corr. hell.*, t. V, 1881, p. 180.

Pégase galopant, que l'on voudrait classer à Antioche sur le Méandre : ce sont les types d'Alabanda, et dans l'hypothèse que nous combattons, il faudrait admettre que l'association ne se manifeste sur les monnaies par aucun signe extérieur. Les types particuliers à Antioche sur le Méandre ne se trouvent pas reproduits ; cette ville renonce à tout symbole et elle abdique totalement son autonomie monétaire pour prendre exclusivement les types d'Alabanda, son associée. Cela n'est guère vraisemblable.

6. Le type de Pégase galopant a sa raison d'être à Alabanda; il s'explique par la fable qu'a rapportée Étienne de Byzance, dans le passage cité plus haut, puisque le nom d'Alabanda même serait dérivé de deux mots cariens, *ala*, « cheval, » et *banda*, « victoire, » ce qui ferait allusion à un succès hippique remporté par Caros le fondateur de la ville, ou à Evippos, le génie protecteur des hippodromes. Pégase n'a rien à voir avec Antioche sur le Méandre, dont les types monétaires sont tout différents.

7. Une dernière remarque. On sait qu'un très grand nombre des villes d'Asie Mineure ont souvent pour type de leurs monnaies un bison cornupète : il n'est donc pas surprenant de le rencontrer sur des pièces d'Antioche-Alabanda, de même que sur des pièces d'Antioche sur le Méandre, bien que le monnayage de ces deux villes soit tout à fait indépendant l'un de l'autre. Mais quand les monnaies appartiennent à ce dernier atelier, on voit toujours sous le bison les détours carrés du Méandre[1], tandis qu'ils ne

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, t. I (1861), p. 30.

figurent jamais, et pour cause, sur les monnaies d'Antioche-Alabanda.

## II

J'ai réuni sur la planche X quelques pièces d'Alabanda et d'Antioche sur le Méandre, que je vais décrire et expliquer. Elles se partagent en trois groupes. 1. Monnaies d'Alabanda. 2. Monnaies d'Antioche-Alabanda. 3. Monnaies d'Antioche sur le Méandre.

### 1. *Monnaies d'Alabanda.*

1. Tête laurée d'Apollon à gauche. Grènetis effacé.

℞. ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ. Pégase au galop, à droite; dessous, ΣΩΚΡΑΤΗΣ. — Æ 29 mill. Tétradr., 16 gr. 45. — Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 1.

Ce tétradrachme a été décrit par Mionnet (*Descr.* t. III, p. 305, n° 6). Nous ne le reproduisons ici que pour servir de terme de comparaison avec les monnaies d'Antioche-Alabanda dont il sera question tout à l'heure. Mionnet a lu le nom du magistrat ΣΟΚΡΑΤΗΣ au lieu de ΣΩΚΡΑΤΗΣ; l'Ω est, à la vérité, mal venu à la frappe.

2. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux tressés et relevés sur la nuque.

℞. ΑΛΑΒΑΝ | ΔΕΩΝ. Pégase au galop, à droite; dessous, ΚΑ. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 26. Tridrachme, 12 gr. 15. — Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 2.

3. Même tête d'Apollon.

℞. ΑΛΑΒΑΝ | ΔΕΩΝ. Trépied surmonté de la cortine; dans le champ, à gauche, un casque(?); à l'exergue, ΙΕ. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 23. Didrachme, 7 gr. 10 (pièce trouée). Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 3.

Ce didrachme et le tridrachme n° 2 n'appartiennent pas au même groupe que le tétradrachme n° 1. C'est ce que prouvent surabondamment leur style, leurs types, la forme des lettres, la couronne de laurier qui entoure le revers. Si le groupe représenté par le tétradrachme n° 1 remonte à l'époque contemporaine d'Antiochus III le Grand, je suis porté à croire qu'un espace de temps assez long le sépare du groupe représenté par les pièces n$^{os}$ 2 et 3. Ces dernières n'ont certainement été frappées qu'après l'an 168 avant J.-C., époque où le Sénat romain ayant déclaré libres la Carie et la Lycie[1], le monnayage autonome a pu reprendre son cours un instant interrompu après la défaite d'Antiochus III en 189. Le tridrachme est une division fort rare dans le monnayage autonome des villes d'Asie Mineure. M. Feuardent possède une variété de celui que nous publions, qui pèse 11 gr. 45; devant le Pégase le monogr. ⅃⋖. Quant aux lettres ΙΕ qu'on lit sur notre didrachme, ce n'est probablement pas une date; je préfère y voir les initiales d'un nom de magistrat (Ἱέραξ, Ἱεροκλῆς, Ἱέρων, etc.).

1. Polybe, XXX, 5; T. Liv., XLV, 25.

### 2. *Monnaies d'Antioche-Alabanda.*

4. Tête laurée d'Apollon, à gauche. Grènetis.

℞. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. Pégase au galop, à droite ; dessous, ΧΡΥΣΟΓΟΝΟΣ. — Æ 29. Tétradr. 16 gr. 60. — Cab. des Médailles. Pl. x, fig. 4.

5. Même tête d'Apollon.

℞. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. Pégase au galop, à gauche; dessous, un monogramme composé des lettres ΤΕ. Æ 35. Tétradr. 16 gr. 45. — Cab. des Médailles (*Coll. de Luynes*). Pl. x. fig. 5.

Il suffit de comparer le tétradrachme n° 4 avec celui que nous avons décrit sous le n° 1 pour être frappé de l'identité de types et de style, signalée par Pellerin. Nous ne reviendrons pas sur ce point. Le tétradrachme n° 5 offre des particularités à signaler : le monogramme qui représente le nom du magistrat, la direction donnée au Pégase, enfin, l'extrême largeur du flan. Cette dimension exceptionnelle du flan est encore un argument que nous pourrions invoquer en faveur de l'identité d'Antioche et d'Alabanda, car on trouve le même module donné à des tétradrachmes à la légende ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ. Le n° 4 de Mionnet notamment, avec ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ ΔΙΟΓΕΝΗΣ a jusqu'à 37 millimètres de diamètre.

La série comprend des drachmes et des tétradrachmes comme avec le nom d'Alabanda. Voici les noms des magistrats que j'ai relevés sur ces monnaies d'Antioche-Alabanda :

ΜΕΝΕΚΛΗΣ (Mionnet, *Descr.*, n° 53);

ΜΕΝΕΣΘΕΥΣ, lecture rectifiée (Mionnet, *Descr.* n° 54; *Supplément*, n°s 57 et 67);

ΤΙΜΟΚΛΗΣ (Mionnet, *Descr.*, n°s 55 et 56);

ΦΙΛΤΟΓΕΝΗΣ (Waddington, *Voyage num.*, p. 42);

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ (Coll. Waddington et Berlin[1]);

ΙΣΟΚΡΑΤΗΣ (chez M. Feuardent);

ΣΥΜΜΑΧΟΣ (chez M. Feuardent);

ΧΡΥΣΟΓΟΝΟΣ (voyez ci-dessus, n° 4).

ΤΕ en monogr. (voyez ci-dessus, n° 5).

A ces monnaies d'argent, il faut joindre une petite pièce de bronze qui est également aux types de la tête d'Apollon et du Pégase galopant, et qui porte le nom du magistrat ΑΡΙΣΤΕΥΣ[2].

Enfin, parmi les monnaies de bronze avec d'autres types, classées jusqu'ici à Antioche sur le Méandre, il en est quelques-unes qui me paraissent sûrement appartenir à Antioche-Alabanda. Dans les cartons du Cabinet des Médailles, je trouve les suivantes, qui sont sans nom de magistrat :

6. Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℟. ΑΝΤΙΟ | ΧΕΩΝ. Zébu cornupète, à droite.

Æ 19 mill. — Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 6.

Le type du droit, sur cette pièce, est identique à celui des monnaies d'argent; quant au revers, il est

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 2e série (1867), p. 6 et pl. I, fig. 6. L'exemplaire de la collection de M. Waddington se trouvait dans le trésor d'Amasia, avec des tétradrachmes des premiers Séleucides et surtout d'Antiochus III; la même trouvaille contenait aussi d'autres tétradrachmes d'Antioche de Carie, avec différents noms de magistrats que M. Waddington n'énumère pas. Cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 572, et Pinder, *Die antiken Münzen d. Kœnigl. Museums*, p. 66.

2. Imhoof-Blumer, *Griech. Munzen*, p. 662, n° 409.

pareil, sauf pour la légende, à des monnaies de bronze qui portent ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ.

7. Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℞. ΑΝΤΙΟ | ΧΕΩΝ. Zébu cornupète, à droite; dessous, le monogramme ⩚ (?).

Æ 13 mill. — Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 7.

8. Lyre.

℞. ΑΝΤΙΟ | ΧΕΩΝ. Zébu tourné à gauche.

Æ 11 mill. — Cab. des Médailles. Pl. x, fig. 8.

Cette petite monnaie de bronze est identique à une pièce qui porte ΑΛΑΒΑΝ | ΔΕΩΝ, avec cette seule différence que le zébu est tourné à droite, au lieu de regarder à gauche; un exemplaire de la monnaie au nom d'Alabanda, publié, il y a quelques années, par M. Imhoof-Blumer[1], rendra facile la comparaison.

On ne saurait nier, ce semble, que ces rapprochements soient tout à fait concluants en faveur de la thèse que nous avons soutenue. Ajoutons que, une fois ces pièces retirées de la suite d'Antioche sur le Méandre, on se rend compte au premier coup d'œil que les types de cette dernière ville, ainsi que le style de ses monnaies, n'ont rien de commun avec ceux d'Antioche-Alabanda. Nous pouvons donc conclure que l'étude des monnaies confirme l'assertion d'Étienne de Byzance. Alabanda a porté le nom d'Antioche sous Antiochus III le Grand, de 197 à 189 avant notre ère, et c'est pendant cette courte période que les monnaies que nous venons de décrire

1. Dans la *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, t. XVI (1884), p. 267, n° 90.

ont été frappées. On sait que beaucoup d'autres villes d'Asie Mineure, Tralles, Tarse, Mallus, Adana, etc., portèrent momentanément le nom d'Antioche; Séleucus I[er] Nicator fonda, pour sa part seulement, jusqu'à seize Antioches, et souvent même le territoire de ces villes homonymes était limitrophe. Les difficultés pratiques et les confusions quotidiennes qui furent le résultat de cette homonymie officielle, contribuèrent autant que les circonstances politiques, à pousser la plupart de ces villes à reprendre bien vite leurs anciens noms, dès que les maîtres qui leur avaient imposé l'appellation commune eurent disparu.

### 3° *Monnaies d'Antioche sur le Méandre.*

Le tétradrachme suivant a été récemment acquis par le Cabinet des Médailles :

Tête laurée de Zeus à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ANTI | OXE | ΩN, en trois lignes dans le champ, à droite. Aigle debout à gauche, sur un foudre; devant, ΣΟΛ. Au pourtour, un cercle de méandres carrés.

Æ 29 mill. 16 gr. 65. — Cab. des Méd. Pl. x, fig. 9.

Ce magnifique tétradrachme est inédit. Les détours du Méandre qui figurent au pourtour du revers ne nous permettent pas d'hésiter à le classer à Antioche de Carie plutôt qu'à toute autre ville du même nom. Le type de l'aigle se retrouve sur des pièces de

bronze[1]; le magistrat s'appelle probablement Σόλων. Le style ne paraissant pas très ancien, je serais peu éloigné de croire que la pièce a été émise seulement après 168 avant J.-C., quand le sénat romain eut, comme nous l'avons déjà dit, déclaré libres la Carie et la Lycie. C'est, dans ce classement, la plus ancienne pièce d'Antioche sur le Méandre, ce qui s'explique aisément, car si cette ville a été fondée par Antiochus III, elle n'a probablement pas eu le temps de frapper monnaie avant la défaite de ce prince, et ce n'est que plus tard, en 168, qu'elle obtint ce privilège de la part des Romains.

De ce tétradrachme on doit rapprocher les drachmes qui répondent à la description suivante :

Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. Zébu accroupi, à gauche, sur les détours du Méandre. Au dessous, un nom variable de magistrat. Couronne de laurier au pourtour.

Les noms de magistrats que j'ai relevés sur cette pièce sont les suivants :

ΔΙΟΤΡΕΦΗΣ (Coll. Lœbbecke)[2];
ΜΕΝΕΦΡΩΝ (anc. coll. Iwanoff)[3];
ΜΕΛΕ... (anc. coll. Fox)[4].

Un quatrième exemplaire, conservé au Cabinet des Médailles, porte un nom de magistrat illisible, mais qui n'est certainement pas l'un des trois précédents :

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 314, nos 57 et 58.
2. *Zeit. für Numism.*, t. XII (1885), p. 322.
3. *Catal. de vente de la coll. Iwanoff* (Londres, 1863), n° 335 ; Leake, *Numism. hellen. Asiatic Greece*, Addenda, p. 143.
4. Fox, *Engravings Coins*, 2e part., n° 93.

la première lettre est un A. L'incertitude de la lecture nous a fait juger inutile la reproduction de cette pièce.

Il faut sans doute rattacher à la même série les monnaies de bronze qui ont, au droit, la tête du dieu Mên sur un croissant, et au revers, un zébu entre le mot ANTIOXEΩN et un nom variable de magistrat. Mais les deux seuls noms dont la lecture paraisse certaine sont ceux de HPIΛOX.. et ΔIONYΣ., publiés par M. Imhoof-Blumer[1]; ceux qui sont donnés par Mionnet[2], d'après Ramus, sont mutilés, mal lus, et ne méritent aucune confiance.

Je dois dire, d'ailleurs, puisque l'occasion s'en présente, que les chapitres de Mionnet concernant Alabanda et Antioche sont entièrement à refaire. Non seulement un certain nombre de pièces nouvelles ont été acquises par les musées, ou publiées par divers savants, MM. Waddington, Imhoof-Blumer, Fox, Leake, Friedlaender, Lœbbecke, dans les mémoires auxquels j'ai eu à me référer au cours de cette note; mais dans son catalogue même, Mionnet a commis une série d'erreurs et de confusions graves, décrivant, sans s'en douter, deux fois les mêmes pièces, faisant des attributions fantaisistes, des lectures impossibles. Il serait long et fastidieux d'énumérer ces fautes; mieux vaut prévenir simplement le lecteur et attendre une nouvelle monographie numismatique de la Carie, qui ne tardera peut-être pas à nous être offerte.

E. Babelon.

1. *Monnaies grecques*, p. 304, n° 3.
2. Mionnet, *Suppl.* nos 68, 69, 70.

# LA MONNAIE DE VIMY

OU

# DE NEUVILLE

## DANS LE LYONNAIS.

La petite région qui a porté le nom de *Franc Lyonnais* faisait autrefois partie du royaume de Bourgogne. Elle se mit, en 1398, sous la sauvegarde du comte de Savoie, vicaire de l'empereur d'Allemagne, et, à une époque qui est incertaine, les habitants sollicitèrent la protection du roi de France. Celui-ci la leur accorda en consentant à leur laisser leurs privilèges et leurs franchises. Ils firent plus, afin d'être assurés d'un plus ferme appui : ils se donnèrent au royaume de France, sous condition de conserver encore leurs libertés et de se gouverner en vertu de leurs propres coutumes. Cet évènement eut lieu probablement vers la fin du quinzième siècle. Ce régime exceptionnel et les franchises, parmi lesquelles était l'exemption des tailles et des subsides de toute sorte, furent confirmés par François I[er] (lettres d'avril 1542), par Henri II (lettres du 29 août 1556), etc.[1] Le Franc Lyonnais, qui prit ce nom lors de son union à la France, avait pour capitale la ville de Vimi (l'ancien *Viminatium*), située sur la Saône.

1. Le Franc Lyonnais faisait au roi de France, tous les huit ans, un don volontaire de trois mille livres.

Vimy était le siège d'une baronnie qui fit partie du marquisat érigé par le Roi en 1666, en faveur de Camille de Neufville, archevêque de Lyon. A cette époque cet archevêque, qui avait fait de Vimy sa résidence préférée et qui s'attachait à rendre cette petite ville prospère, en changea le nom et lui donna le nom de sa maison. Depuis lors, Vimy n'a été connu que sous le nom de Neufville ou Neuville.

Camille de Neufville ne négligeait aucune occasion de servir les intérêts de Vimy; il obtint qu'un atelier monétaire, placé sous la juridiction de la Cour des monnaies de Lyon, fut établi à Vimy[1], et quatre presses furent montées dans cet atelier.

Un arrêt du 9 décembre 1598 autorisa le maître de la Monnaie de Lyon à « convertir les doubles de cuivre n'ayant cours que pour un denier tournois en liards faits à la presse ». Cette fabrication paraît avoir été très limitée.

Des émissions de liards « de pur cuivre rouge » furent faites sous Louis XIV, tant à raison des besoins du commerce que pour faire échec aux entreprises assez audacieuses des souverains de la principauté de Dombes. Ceux-ci, qui avaient, tout au moins de fait, le droit de monnayage, possédaient, à Trévoux, un atelier dans lequel le travail a été poussé très activement, surtout sous Mademoiselle de Montpensier[2]. Au temps de cette princesse, on fabriqua à Trévoux une très grande quantité de deniers

1. On a dit qu'il y avait eu précédemment un petit atelier monétaire à Vimy; nous ne le pensons pas. Nous n'avons trouvé aucune preuve de ce fait.
2. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, souveraine de Dombes, 1650-1693.

de cuivre et de liards de billon, à peu près semblables à ceux de France, et cette petite monnaie, depuis longtemps connue, monnaie commode et utile, était très répandue et en faveur, sous Louis XIII et Louis XIV, dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Bresse, quoi qu'on fît en France pour en entraver la circulation.

La fabrication des liards de cuivre, en 1654, faite à Vimy et à Nîmes, eut pour principal objet de remplacer les liards de Dombes dans le commerce. On fit les *liards de France*, suivant l'édit de 1654, dans douze ateliers en France, mais nous ne nous occupons ici que du petit atelier du Franc Lyonnais.

Isaac Blandin fut commis par le Roi pour entreprendre cette fabrication à Vimy et à Nîmes. Les travaux commencèrent en mai 1654. Blandin donna pouvoir, le 5 février 1655, à Jean Buisson, demeurant à Montpellier, de faire travailler dans ce but les quatre presses de Vimy pendant deux ans et demi.

Jean Buisson, sous-traitant du traitant général Isaac Blandin, se mit à l'œuvre, mais il fut bientôt poursuivi, à fin de dépossession, pour n'avoir pas exécuté certaines clauses de son traité. Il fut remplacé par Martial Sénemaud, un des procureurs de Blandin (9 et 10 décembre 1655), lequel Sénemaud fut mis en possession du matériel. Le 10 décembre 1655, le « commissaire députté par Sa Majesté en ladicte Cour (de Lyon) pour la fabrication des liards de cuivre », Jean de Marceau, seigneur de Marmezy, ordonna à Sénemaud de continuer sans retard la fabrication, et Sénemaud, mis en demeure, déclara

prendre un cœur pour différent. Cependant Jean Buisson, ayant accompli d'autre art ses engagements, obtint main-levée des oppositions et restitution de l'outillage de la monnaie, et fut rétabli, le 5 janvier 1656, en ses droits et qualités de sous-traitant[1].

La fabrication des liards de cuivre rouge pur a été continuée à Vimy en 1657 et en 1658. Cela est certain pour 1657, car nous avons eu sous les yeux des comptes afférents aux travaux faits dans cette année. Nous ignorons à quelle date l'entreprise a cessé en 1658; en ce temps-là, Jacques du Buisson, conseiller en la Cour des monnaies, prenait encore la qualité de « commissaire députté pour la fabrication des liards establye à Vimy », et présidait à des règlements de comptes.

En 1660, le 6 février, procès-verbal fut dressé de la destruction de 662 « carrés et vieux goujons » qui avaient servi à la fabrication des liards de cuivre à Vimy et avaient été trouvés en la monnaie de Lyon[2].

Les liards en cuivre rouge pur, dits *liards de France*, sont bien connus. Ceux qui ont été gravés et frappés à Vimy portent les dates de 1655 à 1658. Il est probable que quelques-uns des liards de Vimy ont un cœur, différent de Martial Sénemaud, sous-traitant en 1655.

1. Archives du Rhône, B 107, et Archives nationales, Z 1[b] 1012. — M. J.-Adrien Blanchet a fait mention de délivrances de liards de cuivre fabriqués à Vimy en 1656 et en 1657 (Arch. nat., Z 1[b], 1012), mais il a regardé à tort ce Vimy comme étant situé près d'Arras, dans le Pas-de-Calais (*Revue numismatique*, 3e série, t. VIII, 1890, p. 131).

2. Archives du Rhône, B, 107.

L'atelier de Vimy présentait ses produits sous la lettre de l'atelier de Lyon (D).

L·XIIII·ROY·DE·FR·ET·DE·NA 1655 Buste du Roi, la tête couronnée, à droite.

Revers. | ·LIARD· | ·DE· | ·FRANCE· | (En trois lignes.) Au dessous, la lettre D entre trois fleurs de lis, deux et une en pointe. Cuivre rouge[1].

Les coins des liards de cuivre ont été gravés par Pierre van Solinghem, dit Pitre, qui a travaillé à Vimy, de 1654 à 1656.

Pendant qu'on frappait des liards de cuivre rouge à Vimy, on faisait à Lyon des liards de billon. Ces deux fabrications furent conduites dans le même temps, en quelque sorte parallèlement, mais restèrent distinctes et séparées.

La première déclaration du Roi au sujet des liards de billon est de mai 1655 ; elle fut confirmée par une autre déclaration plus précise du 6 août 1656. En suite de cette dernière, il fut ordonné de « travailler en la monnoye de Lion au convertissement des liars descriez par Sa Majesté en d'autres fabriquez à ses coings et armes au dernier degré de bonté et de perfection ». La mise à exécution de cette déclaration, vérifiée en Cour des monnaies le 5 septembre 1656, ne devait pas être retardée. On se mit en devoir de procéder aussitôt à la mise en marche de machines qui avaient été installées plusieurs mois auparavant.

Nicolas Pluyette avait été commis par le Roi, en

1. On a fait, en 1656, des liards, avec la lettre D, dont le grènetis est double, dont le flan est un peu plus large et sur lesquels, au revers, chaque mot est entre deux fleurs de lis, au lieu d'être entre deux points.

1655, pour entreprendre ces opérations; il était encore en charge le 6 juillet 1656, car, à cette date, il demandait à être autorisé à « se servir de pierres appartenant au cy devant fermier de la monnoye de Dombes, desquelles il ne se sert point attendu que ladite monnoye de Dombes a cessé de travailler despuis longtemps ».

Cependant le Roi, par arrêt du 28 juin 1656, avait subrogé François Grignord aux lieu et place de Nicolas Pluyette, le commettant « pour faire la fonte et convertir en liards aux coing et armes de sadite Majesté, en son hostel de la monnoye de la ville de Lion, des liards de billon fabriqués ez monnoyes de Dombes, Orange et autres estrangères de quelque tiltre et fabrique qu'ils puissent estre tant vieux que nouveaux ».

Grignord remboursa à Pluyette, son prédécesseur, 60,000 livres pour son bail et 34,000 livres pour le prix des « outils, utancilles et bastiments » nécessaires à la fabrication. La remarque est faite au cours d'un contrat du 5 janvier 1657 que « à laquelle fabrication a esté mesmes obligé de travailler par la voye du marteau pour satisfaire à l'impression que le publicq en avoit prise ».

Les liards de Lyon ont donc été frappés à Lyon en 1656 et en 1657[1]. Ils portent cependant la date de 1655.

LV·XIIII·D·G·F·E·N·R· Écu de France.

Revers. (Croisette.) LIARD·DE·LION·1655. Croix ancrée cantonnée de quatre fleurs de lis. Billon. 13 mill. 5[2].

1. Archives du Rhône B 73 et 111.

2. Un autre liard de billon porte aussi la date de 1655. — (Croisette.

La fabrication et l'émission des liards de Lyon furent contrariées et entravées, et l'on a nombre de pièces de procédure qui prouvent « les caballes et inventions de particuliers mal intentionnez au service du Roy et du publicq », qui s'efforçaient d'empêcher la production de cette monnaie de billon, « afin de profiter du commerce et négoce des liards de Dombes et Orange qui ont esté descriés. » On refusa les nouveaux liards, et l'on alla même plus loin. Des gens « auroient esté assez hardys pour entrer dans l'hostel de ceste monnoye (de Lyon) et y venir menasser tant ledit James (le procureur de François Grignord) que lesdits ouvriers de les jetter dans la rivière que de les brusler (les bâtiments). »

En 1657, Pierre Tissier, fermier général des monnaies, avait traité pour la fabrication des nouvelles pièces de quinze et de trente deniers, faites de billon. Ces pièces devaient être faites à Vimy, et Charles Vannier était, à Vimy, le sous-traitant de Pierre Tissier. Les mesures avaient été prises pour que la fabrication eût lieu dans cette ville, et elle fut effectivement en activité en 1657, mais, le 3 juillet 1658, Vannier fut autorisé à faire venir du billon de Vimy à Lyon pour occuper à la monnaie de Lyon deux presses devant produire des pièces de quinze et de trente deniers, et le fermier général obtint de fabriquer ces monnaies, en 1658, non plus à Vimy, mais à Lyon, à Toulouse et ailleurs[1].

LVD·XIIII·D·G· Croix de Malte. — Revers. ·FR·E·N·REX·1655 Écu de France. De billon. 14 mill. 5. — Nous n'avons aucun renseignement sur ce liard.

1. Archives du Rhône, B 107.

Cette émission, alors entreprise à Lyon, fut reprise plus tard dans cette ville, car on connaît des pièces de billon de quinze et de trente deniers frappées à Lyon en 1709, 1710, 1711, etc., mais ces dernières sont d'un autre type[1].

·L·XIIII·ROY·D·FR·E·D·NA·1657· Trois fleurs de lis, deux et une, sous la couronne de France. A l'exergue : 15·D

Revers. (Grenade) SIT·NOMEN·DNI·BENEDICTVM Quatre fleurs de lis en croix; la lettre D au centre et dans un cercle. Billon.

·L·XIIII·ROY·D·FR·E·D·NA·1657 Trois fleurs de lis, deux et une, sous la couronne de France. A l'exergue : 30·D·

Revers. SIT·NOMEN·DOMINI·BENEDICTVM Quatre fleurs de lis en croix; la lettre D au centre et dans un cercle. Billon.

Les pièces qui portent, avec la lettre D, la date de 1657, ont été faites à Vimy[2].

En octobre 1674[3], le fermier général des monnaies, Jean-Baptiste Lucot, ayant été chargé de la fabrication des pièces de quatre sous, l'organisa dans l'atelier de Neuville (l'ancien Vimy).

On a élevé des doutes sur l'établissement de cette fabrication en ce lieu, à cette époque, mais le fait est certain. Nous allons le démontrer en reproduisant une ordonnance rendue, le 22 août 1675, par Constant de Silvecane, président de la Cour des monnaies

1. Le type aux deux L adossées.
2. Ces pièces sont très rares.
3. Il est même possible, mais nous ne le pensons pas, que la fabrication des pièces de quatre sous ait commencé à Neuville en 1668.

de Lyon. Cette pièce présente d'ailleurs un autre intérêt : « Jean-Baptiste Lucot, fermier général des monnoyes de France (nous a dit que) despuis l'establissement qu'il a fait dez le mois d'octobre dernier (1674) de la fabricque des pièces de quatre solz, ayant eu besoin d'un habille graveur il nous auroit présenté le nommé Grandchamp qui lui avoit esté indiqué lequel nous avions commis dez ce temps-là, mais ayant recogneu qu'il (Grandchamp) n'estoit pas propre pour le travail des monnoyes pour lequel il faut une praticque et une expérians particulière, il auroit esté contraint de le congédier et de nous présenter de nouveau Clair Jacquemin qu'on lui avoit fait entendre estre des plus expertz de cette ville et auquel d'abord ledit Lucot eust la facillité de faire des advances considérables desquelles ne pouvoit se rembourser que par le travail dudit Jacquemin il a esté contraint de l'employer quoy qu'il aye recogneu aussitost qu'il n'avoit l'expérians nécessaire dans la graveure et trempe des carrez pour la fabrication des monnoyes, et n'eust esté le secours qu'il a eu de Darmand Lorfelin graveur très habille qui a fait le plus important dudit travail et le plus difficille il n'auroit peu y satisfère. Mais maintenant qu'il est à peu près remboursé, il requiert qu'il vous plaise vouloir commettre ledit Lorfelin de l'expérians et capacité duquel ledit Lucot est très satisfait pour la fonction de graveur en ladicte fabricque de Neufville...[1]. » Silvecane commit d'Armand l'Orfelin « pour faire la fonction de graveur dans la fabrication des pièces de quatre solz establie audit Neufville ».

1. Archives du Rhône, B 107.

Nicolas Simon paraît avoir été commis le premier à la direction de cette fabrication à Neuville; il fut en fonctions en 1674 et en 1675. Il fut remplacé, le 20 avril 1675, par Abraham Morel, lequel, étant décédé, eut à son tour pour successeur, le 14 décembre 1675, César Maniquet. Le président de Silvecane était, à cette date, « commissaire député du Roy » pour cette fabrique.

On faisait encore à l'atelier de Neuville, en 1677, des pièces de quatre sous.

LVDOVICVS (fleuron) XIIII D GRA. Buste du Roi, la tête tournée à droite.

Revers. ·FRAN·ET·NAVARRÆ·REX·1675 [1]. Quatre fleurs de lis en croix surmontées de la couronne royale; au milieu, la lettre D. Argent.

Les coins de cette petite monnaie ont été gravés par Lochey de Grandchamp, Clair Jacquemin et Gilbert d'Armand l'Orfelin.

Les pièces de quatre sous devaient être faites à la monnaie de Lyon, et la Cour des monnaies avait même chargé, en 1674, Claude Hardy, commis graveur à la Monnaie de Paris, de faire les poinçons et les matrices de ces pièces. La Cour laissa au fermier général sa liberté d'action, et l'on a vu plus haut qu'il préféra faire cette fabrication à Neuville.

L'hôtel de la monnaie de Neuville fut ensuite fermé, et le matériel transporté successivement à Lyon. C'est ainsi que, lorsqu'on reprit à Lyon, en 1691, et dans les années suivantes, la fabrication des liards de France, les anciens balanciers de Neuville

1. Nous avons vu des pièces de quatre sous datées de 1674 à 1677.

furent fondus pour faire ceux qu'avait rendus nécessaires la nouvelle entreprise [1].

Il semble que, au temps du dernier sous-traitant, César Maniquet (1675-1677), l'atelier de Neuville ait servi à d'autres travaux. Dans une enquête ouverte à Trévoux en mars 1686 contre Maniquet, on signala les pièces de quatre sous dont nous venons de parler, mais les témoins — le graveur Gilbert d'Armand l'Orfelin était un d'eux — donnèrent à entendre que Maniquet avait fait fondre à Neuville des monnaies en argent et en billon et avait fait des affinages illicites. On a même prétendu qu'on avait frappé des sequins, comme à Trévoux.

Si ces pièces de quatre sous sont aujourd'hui relativement peu communes, ce n'est pas que l'émission n'ait été importante. Dans un placet de Mademoiselle de Montpensier à Colbert, touchant le privilège de battre monnaie des princes de Dombes, nous lisons que « Sa Majesté ayant estably depuis quelques années la fabrique de pièces de quatre sols dans le Royaume Mademoiselle n'a pas voulu en faire dans sa monnoye... Elle fit mesme commander lors à tous les ouvriers de sa monnoye (de Trévoux) d'aller travailler dans celle de Neufville où l'on en avoit besoin pour la fabrique de ces pièces de quatre sols... [1] ».

NATALIS RONDOT.

1. Archives du Rhône, B 83.
1. Archives nationales, KK 601, p. 221.

# MONNAIES SEMI-ROYALES

## FRAPPÉES AU PUY

La trouvaille de Franche-Comté que nous avons eu naguère l'occasion d'analyser dans cette Revue contenait, avons-nous dit, trois deniers de Robert (996-1031), frappés au Puy, complètement inédits et dont voici la description[1] :

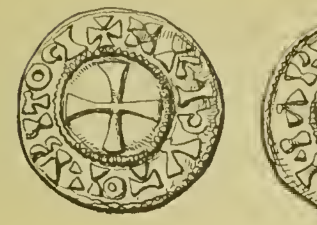


+ ROTBERTVS REX. Croix.
℟. + SANCTA MARIA. Monogramme.
Denier. Cabinet de France. Poids, 1 gr. 22.



+ ROTBERTVS REX en rétrograde. Croix.
℟. + SANCTA MARIA. Monogramme.
Denier. — Collection Meyer, 1 gr. 20.

1. Voir les phototypies, pl. XII. Revue 1889, nos 13, 14 et 15.

+ ROTIBERTVS REX en rétrograde. Croix.
+ SANCTA MARIA. Monogramme.
Denier. Cartons Rollin et Feuardent.

L'analyse du monogramme donne indubitablement STPS, et comme lecture certaine *Stephanus*. Si l'on y reconnaît, en outre, les traces d'un E, la légende devient complète et présente, en outre, les éléments EPS du mot *episcopus*, qui est ainsi figuré notamment sur les monnaies de Ratbod, évêque de Noyon (1068), et de Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne (1113).

La légende SANCTA MARIA du revers indique l'atelier du Puy, et dans la charte de concession monétaire faite par le roi Raoul le 8 avril 924 à Adélard, évêque du Puy, nous relevons que l'église de cette cité est indiquée comme *ecclesia Dei genitricis et perpetue virginis* [1].

Nous retrouvons la légende MONETA SCE MARIAE sur les deniers très nombreux des x^e et xi^e siècles, dont l'attribution au Puy n'a jamais été contestée.

Il y eut au Puy, au xi^e siècle, deux évêques du nom d'Etienne. Mais nous croyons devoir écarter

1. La renommée de ce sanctuaire était telle qu'en 1062, Bernard, comte de Bigorre, lui voua sa personne et son comté : « Ac devovi me et omnem comitatum Aniciensi ecclesie sub honore Sancte Marie consecrate, » *Gallia Christiana*, 211. Inst., 228.

Etienne II, qui ne monta sur le siège épiscopal que vers 1030, et fut à peine le contemporain du roi Robert décédé en 1031. La première mention qu'on ait d'Etienne II est sa présence au concile de Limoges, en 1031.

Au contraire, Robert prit une part active à l'élection d'Étienne Ier; elle souleva une de ces compétitions et un de ces conflits si fréquents aux xe et xie siècles entre l'autorité royale et la puissance naissante des papes. La charte de 924 constituait le temporel de l'évêché du Puy, et l'évêque était le vassal direct du roi. Aussi voyons-nous les premiers Capétiens revendiquer leurs droits de suzerain dans les nominations des évêques, et intervenir dans les affaires des abbayes d'Auvergne. Il n'est aucune occasion où l'antagonisme des deux pouvoirs royal et ecclésiastique se produisit d'une façon plus éclatante que l'élection d'Étienne Ier.

L'évêque Guy venait de mourir, c'était un prélat de la plus haute distinction; il avait été dans le Midi le promoteur de l'institution de la paix et de la trêve de Dieu, organisée entre les prélats et les seigneurs de l'Aquitaine, en vue de l'an mil et du cataclysme dont on croyait le monde menacé à cette date fatale.

Son neveu Étienne prit possession du siège épiscopal, contrairement aux vœux du clergé et du peuple. Il était soutenu par le roi Robert Ier, et se fit sacrer par Dagobert, archevêque de Bourges, qui était son métropolitain [1]. Théobald était le candidat du clergé et du peuple. Le pape Grégoire V intervint

1. *Histoire de l'église angélique de N.-D. du Puy*, anno 1693.

et déposa Étienne dans un concile tenu à Rome en 998, et par une bulle dont les termes sont trop intéressants pour ne pas être rapportés ici[1].

« Ut rex Robertus, Stephanum, Vidonis quondam Vellavorum episcopi nepotem, juste damnatum et depositum nullo modo juvari praesumat, nec ei prebere auxilium judicatum est, sed ut cleri et populi electione faveat, *salva sibi debita subjectione* decretum est. »

Malgré ces termes si impératifs, la décision du concile ne reçut pas immédiatement sa complète exécution. Grégoire V mourut avant d'avoir vu l'élu du clergé et du peuple en possession de son siège épiscopal, et ce ne fut qu'en 999 que le pape Sylvestre investit définitivement Théotard.

Étienne Ier fut donc, pendant deux années au moins, le contemporain de Robert. Il était le candidat de son choix et tous deux avaient un intérêt connexe dans les affaires de l'évêché du Puy, Étienne, le maintien de ses prétentions consacrées par son métropolitain; Robert, le droit qu'il revendiquait à la nomination des évêques, et, en tout cas, l'exercice de la suzeraineté que le pape lui reconnaissait, *salva sibi debita subjectione*.

Nos deniers, portant en même temps le nom du roi et le monogramme de l'évêque, si complet qu'on pourrait dire son nom, attestent cette alliance du pouvoir épiscopal avec le pouvoir royal, comme les deniers de Beauvais frappés au nom de Hugues Capet et d'Hervé.

1. Labbe, *Conc.*, *Coll.*, tome IX, p. 772.

Reste une question; par qui ont été frappés ces deniers? L'évêque, secondé par le roi dans sa compétition, a-t-il voulu lui rendre hommage en inscrivant son nom sur les deniers qu'il avait le droit de frapper, ou le roi a-t-il profité des dissensions existant dans l'évêché pour frapper comme suzerain une monnaie en son nom, en reléguant le nom de l'évêque au second plan? Ce qu'il y a de certain, c'est que le style de nos deniers ne ressemble en rien à celui des deniers aux légendes : MONETA SCE MARIE. Autant ceux-ci ont des lettres larges, épaisses et souvent informes, autant la fabrication des deniers semi-royaux est soignée et relativement élégante. Evidemment elle est due à d'autres monnayeurs, peut-être envoyés par le roi. Robert ne paraît pas être venu au Puy. En tout cas, aucune des chartes relevées par M. Pfister, dans son *Histoire du roi Robert*, n'est datée de cette ville.

La fabrication des deniers aux légendes *Moneta Sce Marie* semble antérieure à celle des deniers semi-royaux. Il en est dont le poids dépasse 1 gr. 20. Elle se continua pendant le XI<sup>e</sup> siècle, et le poids s'en affaiblit peu à peu. Mais il ne serait pas impossible qu'on retrouvât d'autres deniers dus à des tentatives de fabrication mixte.

En effet, en 1053, à la mort d'Étienne II, que les uns disent de la maison de Mercœur, d'autres de celles de Thiern, une nouvelle compétition se produisit. Le choix du peuple et du clergé se porta sur Pierre, neveu d'Étienne, et les électeurs le présen-

tèrent à la sanction du roi [1]. Mais le roi avait un autre candidat, Bertrand, archidiacre de Mende, qu'il soutenait, *non sine pecunia* [2]. Le pape l'emporta encore, et Léon IX sacra de sa propre main Pierre, l'élu du clergé et du peuple.

Les mêmes causes devant produire les mêmes effets, il ne serait pas impossible de voir, un jour ou l'autre, surgir une monnaie semi-royale d'Henri I[er] et de Bertrand.

---

## UN DENIER DE JEAN DE CHATEAUVILLAIN

### SIRE DE BOURBON-LANCY

On ne connaissait jusqu'à présent que l'obole et les exemplaires en étaient si défectueux que ce n'était qu'à grand'peine qu'on avait pu reconstituer la légende du droit + IO:D:CAST:VILLANO. Aucun doute n'est plus possible aujourd'hui ainsi qu'on peut en juger par les phototypies, n[os] 16 et 17, pl. XII, de cette Revue, année 1889. Ces deux monnaies, denier et obole, font partie de la collection de M. Meyer si riche en monnaies féodales et si libéralement ouverte à toutes les recherches.

J'ai, le premier, publié cette obole dans l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1875, pages 375 à 470, et j'ai complété ma première lecture et rectifié

1. Quem cum electores in presentiam regis consecrandum duxissent. — *Historiens de France*, tome XV, 71.
2. *Historiens de France*, tome X, p. 18.

ma première attribution dans cette Revue, année 1887, p. 402 et suivantes.

Il eût été intéressant de savoir quelle était la composition de la trouvaille dont faisaient partie ces deux monnaies, et nous aurions pu y trouver des arguments en faveur de notre attribution à Jean I[er] de Chateauvillain, fils de Guy et mari de Catherine de Beaujeu. Ce seigneur ne mourut qu'en 1325, et comme il n'est pas nommé à l'ordonnance de 1315, son monnayage doit être antérieur à cette date. Mais il résulte des renseignements par nous recueillis que ces deux monnaies proviennent de deux collections distinctes de province et qu'il n'a été gardé aucune note ni aucun souvenir de leur découverte.

E. Caron.

---

# JEAN DE CANDIDA

## MÉDAILLEUR ET DIPLOMATE

### SOUS LOUIS XI, CHARLES VIII ET LOUIS XII

### Pl. XI, XII, XIII, XIV, XV et XVI.

Le nom d'un artiste, à qui l'on attribue un certain nombre de médailles de personnages de la fin du xv^e siècle, appartenant presque exclusivement au clergé et à la magistrature, était demeuré jusqu'à présent inconnu.

On doit à l'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, la découverte de deux documents authentiques, d'après lesquels ce médailleur aurait été un artiste doublé d'un homme d'Etat, nommé Jean de Candida.

Le premier de ces documents, tiré de la correspondance de Guillaume de la Mare publiée en 1514 [1], est la lettre suivante écrite au nom de Robert Briçonnet, président des Enquêtes en 1488, archevêque de Reims en 1493, chancelier de France le 30 août 1495 et mort à Moulins le 3 juin 1497 :

1. « Guilielmi de Mara celeberrimi juris Doctoris epistolæ, etc., qve nundantur Parrhisii in ædibus Francisci Regnault commorantis in via Sancti Jacobi sub intersignis divi Claudii. » Bibliothèque nationale, Z 1969, A, ep. XXII éd. de 1514, fol. 8 v°.

Robertus etc. Johanni Candidæ, summo et oratori et historico ac sculptoriæ artis atque plastices hac ætate omnium consummatissimo. S.P.D

Amice; charissime, ternas epistolas tuas, figuræ et imaginis nostræ sigillo impressas atque argenteum numisma recepimus, quibus nihil defit omnino præter spiraculum, adeo me ad vivum effinxisti. Scio quid gestias : vis amicitiam nostram etiam perseverare post mortem ac perenni hominum memoria contineri; quod mihi quoque jucundum est. Negocia vero tua ne cures, curabo enim ea quam accuratissime. Vale.

Des six lettres de Robert Briçonnet insérées dans le recueil de Guillaume de la Mare, deux seulement, la première et la dernière, donnent les titres du signataire. On lit en tête de l'une : « Robertus Brissonetus archiepiscopus et dux Remensis, Primus par et Cancellarius Franciæ, » et sur l'autre : « Robertus, miseratione divina, Archiepiscopus dux Remensis Primus par et Cancellarius Franciæ sanctæque sedis apostolicæ Legatus natus. » Toutes les deux sont écrites de Lyon, mais elles ne sont pas datées. Sur les lettres 2, 3, 4, 5, le nom de Robert est suivi d'un « etc. »

N'étant pas datées, rien n'indique qu'elles aient été classées chronologiquement; il semblerait cependant qu'elles ne sont pas antérieures à 1495, c'est-à-dire à la nomination de Robert Briçonnet à la charge de Chancelier de France.

On connaît deux médailles de Briçonnet; la première, dont la Bibliothèque conserve une épreuve en argent et deux autres en bronze, a pour légende : « Robert Briçonnet, président aux Enquêtes du Parlement, *parlamenti inquestarum presidens*, » fonc-

tion qu'il dut quitter en acceptant le siège archiépiscopal de Reims, le 27 novembre 1493.

La seconde médaille, décrite et reproduite dans le *Trésor de numismatique*, médailles françaises, pl. XII et page 5, et certainement de la même main que la pièce précédente, porte l'inscription suivante : Robert Briçonnet archevêque, duc de Reims, premier pair de France, *Rob*(*ertus*) *Briconet ar*(*chiepiscopus*) *dux Rem*(*ensis*) *Primus Par Francie.*

C'est probablement de cette dernière, dont une épreuve en argent aura été remise à Robert Briçonnet, qu'il est question dans la lettre. Si la seconde légende ne mentionne pas le titre de chancelier de France, c'est parce que la lettre du chancelier aura été écrite peu de temps avant le 30 août 1495, date de l'ordonnance royale qui lui conférait cette nouvelle dignité.

Il y a lieu de fixer l'exécution de la seconde médaille peu de temps avant le 30 août 1495 et celle de la première entre 1488 et 1493, et plus près de 1488 que de 1493, parce que les traits de la seconde médaille accusent bien six ou sept années de plus que ceux de la première.

Avant de décrire les médailles de Jean de Candida, nous allons démontrer, par plusieurs témoignages, que la qualité d'ambassadeur (orator) qui lui est donnée par Robert Briçonnet lui est justement attribuée. De Candida est mentionné avec ce titre et celui de conseiller royal dans les instructions adressées de Tours le 16 septembre 1491, par Charles VIII à ses ambassadeurs en Italie. Cette

pièce est contresignée de Bohier, dont Candida fit également une médaille. Voici la suscription de ce document :

« Instructions à Monsieur l'Evesque de Lombez, Abbé de Saint Denys, à Monsieur le Grand-Prieur d'Auvergne, à Monsieur l'Abbé Saint Antoine de Viennois, au Seigneur de Faucon, à Maistre Jean Rabot Charles de Hautbois, Benoist Adam, Michel Biquet, Antoine Defleurs, *Jean de Candida, Jean Briçonnet*, Jean Lienans, *tous conseillers*, et à Guillaume Bougier, Secrétaire du Roy, touchant ce qu'ils auront à besogner de par icelui Seigneur envers nostre Saint Père le Pape [1]. »

A la date du 11 novembre 1491, Burchard décrit l'entrée des ambassadeurs français à Rome :

« Feria sexta, 11 novembris, festo S. Martini episcopi, licet per cursores intimatum fuisset pro hora vigesima, tamen post vigesimam quartam intraverunt Urbem per portam Viridarii, *decem oratores regis* Francie, videlicet R. P. D. episcopus Lombariensis abbas monasterii S. Dionisii Parisiensis, Antonius abbas monasterii S Antonii de Vienna, Petrus prior Alvernie, Carolus de Altobasce, de parlamento parisiensi, Benedictus Adam de parlamento, Antonius de Flores archidiaconus Matisconensis, *Johannes Brissonnet*, *Johannes de Candida*, Johannes de Lienans decanus Bisontinus et Guillelmus Bougier regalis secretarius cum personis circa ci..... octavus orator (Johannes de Candida) equitavit inter episcopum Volaterranensem a dextris et episcopum Terdonensem, oratorem ducis Mediolani, a sinistris... [2]. »

Le second document, dû aux recherches de M. Léopold Delisle, est une quittance dont l'original

1. *Diarium* édit. de L. Thuasne, 1883, t. I, page 433, note 1.
2. *Diarium*, t. I, p. 430.

est conservé à la Bibliothèque nationale au Cabinet des titres :

En la présence de moy Jehan Charpentier, notaire et secrétaire du roy nostre sire, maistre Jean de Candida, conseiller dudit seigneur, a confessé avoir eu et receu de maistre Antoine Bayard, conseiller dudit seigneur, trésorier et receveur général de ses finances les pais de Languedoc, Lyonnoiz, Foretz et Beaujouloys, la somme de trois cens livres tournois à lui ordonnee par le roy nostre dit seigneur, pour la pension et entretenement en son service durant ceste presente année commencée le premier jour de janvier derrenier passé, de laquelle somme de III^c l. t. ledit de Candida s'est tenu pour content et bien payé et en a quitté et quitte ledit maistre Anthoine Bayard, trésorier susdit et tous autres. Tesmoing mon seing manuel cy mis à sa requeste le xvi^e jour d'Octobre mil CCCC quatre vingts et treize [1].

CHARPENTIER.

Cette quittance prouve d'abord que Jean de Candida était conseiller du roi et qu'il n'habitait plus l'Italie en octobre 1493 ; peut-être était-il fixé à Lyon comme semblerait l'indiquer le reçu fait à maître Antoine Bayard, receveur général des Finances ès pays de Languedoc, Lyonnais, Forez et Beaujolais. En tout cas il était en France où ses fonctions de conseiller le retenaient auprès du roi qui, précisément le 20 septembre précédent, après avoir reçu les ambassadeurs de Florence, Gentile Becchi, évêque d'Arezzo et Pietro Soderini, les avait renvoyés devant ses conseillers, qui devaient discuter avec eux les conditions du passage et du séjour de l'armée française sur le territoire de la République [2].

La double aptitude de Jean de Candida pour les

1. Pièces originales du Cabinet des titres, vol. 586, dossier 13575.
2. DE CHERRIER, *Histoire de Charles VIII*, t. I, pp. 374 et 375.

arts et la diplomatie s'est rencontrée depuis chez le plus illustre des peintres flamands, Rubens, à qui ses souverains confièrent à plusieurs reprises des missions diplomatiques et qui fut à la fin de son second séjour en Espagne créé secrétaire du conseil privé par Philippe IV.

## MÉDAILLES ATTRIBUÉES A JEAN DE CANDIDA

*rangées par ordre alphabétique*

### ACCOLTI (FRANCESCO)
### (..... † 1483)

François Accolti, issu d'une illustre famille d'Arezzo, naquit dans cette ville de Michele Accolti et de Margherata Rosselli. Dès 1440, il professait avec succès la jurisprudence. Ses leçons eurent un tel éclat qu'il était surnommé le prince des jurisconsultes. Il fut créé chevalier et eût reçu la pourpre si le pape Sixte IV n'eût craint, en l'enlevant à son enseignement, de porter un grave préjudice au progrès de la Jurisprudence.

Il était très avare et mourut fort riche, vers 1483.

*Médaille de François Accolti.*

FRAN·ALCOTIVS·AREtinvs. Buste à droite, tête nue ; à l'exergue 1488 ?[1]

1. Les deux derniers chiffres de cette date sont douteux.

℞. En cinq lignes : MARCET—SINE—ADVERSA-RIO—VIR—TVS.

D. 60. Pl. XIII, 3. Litta; Accolti.

L'inscription du revers se retrouve sur une médaille de Robert Briçonnet également attribuée à Jean de Candida.

Nous n'avons jamais vu cette médaille qui pourrait bien, comme nous le verrons plus loin, être une restitution faite avec un bronze de Robert Briçonnet, dans les dernières années du xv^e siècle.

BOHIER (THOMAS)

(..... † 1524)

Thomas Bohier, fils d'Astremoine Bohier et d'Anne Duprat, tante du fameux chancelier de ce nom, fut seigneur et baron de Saint-Ciergues, de Chissé et de Chenonceaux, chambellan des rois de France Charles VIII, Louis XII et François I^er. Il était général des Finances de Normandie; sa femme, Catherine, était fille légitime de Guillaume Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, le principal promoteur de l'expédition de Charles VIII en Italie.

Thomas Bohier mourut en 1524, à Vigelli, dans le Milanais dont il était lieutenant-général. Il commença le château de Chenonceaux que son fils aîné Antoine, moins d'un an après la mort de son père, fut contraint de céder à François I^er.

*Médaille de Thomas Bohier.*

THOMAS · BOHIER · GÉNÉRAL · DE · NORMANDIE.

Buste à droite, coiffé d'un bonnet à retroussis ; à l'exergue, MCCCCCIII.

℞. : S'IL·VIENT·A POINT. Les armes de Thomas Boyer.

D. 66. Pl. XV, 3. Cabinet de France.

L'inscription du revers est le commencement de la devise de Thomas Bohier : « S'il vient à point, m'en souviendra. » Allusion aux grandes sommes qu'il dépensait pour la construction du château de Chenonceaux que, du reste, il n'acheva pas.

## BRIÇONNET (PIERRE)
## (..... † 1509)

Pierre Briçonnet, fils de Jean Briçonnet et de Jeanne Berthelot, né à Moulins vers la fin du xve siècle, fut secrétaire-notaire du roi en 1490, maître des comptes et général des Finances en Languedoc sous Louis XI. Il accompagna Charles VIII en Italie et mourut à Orléans en 1509[1]. Il avait épousé la fille d'un conseiller au Parlement d'Orléans, Anne Compaing de Praville, dont une curieuse médaille au revers de son mari est conservée à la Bibliothèque nationale.

*Médaille de Pierre Briçonnet.*

PETRVS·BBICONNET·MILES·FRANCIAE·GENERALIS. Buste à droite coiffé d'un bonnet à retroussis ; à l'exergue, M·CCCCC·III·

1. Guy Bretonneau, Histoire généalogique de la maison des Briçonnets, etc. Paris, 1620.

℟. DITAT·SERVATA·FIDES. Deux enfants soutenant une corne d'abondance.

D. 62. Pl. XV, 2. Cabinet de France.

L'inscription du revers est une des deux devises qu'avait adoptées un frère de Pierre Briçonnet, Guillaume, cardinal de Saint-Malo, dont la fille, Catherine, ainsi que nous l'avons vu, avait épousé Thomas Bohier.

La seconde devise du cardinal était : « Humilité m'a exalté. »

### BRIÇONNET (ROBERT)
### (..... † 1497)

Robert Briçonnet, frère aîné de Pierre et de Guillaume Briçonnet, né dans la première moitié du XVe siècle, fut président aux enquêtes du parlement, archevêque de Reims et chancelier de France. Nous avons dit précédemment qu'il mourut à Moulins le 3 janvier 1497.

*Médailles de Pierre Briçonnet.*

1. ROB·BRICONNET·PARLAMENTI·INQVESTAR·PRESID. Buste à droite, couvert d'un bonnet.

℟. En cinq lignes, dans le champ. MARCET—SINE—ADVERSARIO—VIR—TVS.

D. 60. Pl. XIV, 1. Cabinet de France.

2. ROB·BRICONNET·AR·DVX·REMEN·PRIMVS·PAR·FRANCIE. Buste à droite, tête nue.

Même revers. D. 55. Pl. XIV, 2. Cabinet de France.

(Voir pp. 454 et suiv. ce que nous avons dit à propos de ces deux médailles.)

## CANDIDA (JOHANNES DE)
## (1435? † après 1502)

Nous pensons que Jean de Candida était Italien, né peut-être sur le territoire de Florence, et qu'il dut quitter l'Italie vers 1469. Il voyagea en Franche-Comté et en Flandres en 1479 et vraisemblablement il s'établit en France vers les dernières années du règne de Louis XI. Charles VIII l'admit à son conseil et en 1491 l'envoya à Rome en qualité d'ambassadeur. L'année 1493 au plus tard, il était de retour en France où il vivait encore en 1502.

*Médaille de Jean de Candida.*

6. IOHANNIS·CANDIDA. Buste à gauche, coiffé d'un bonnet.

Sans revers.

Ovale de 58×48. Pl. XI, 1. (Collection G. Dreyfus.)

## CARONDELET (JEAN)
## (1428 † 1501)

Jean VI de Carondelet, né à Dôle en 1428, maître des requêtes en 1460 sous Philippe le Bon, accompagna Charles le Téméraire pendant la guerre du Bien-Public, fut président du Grand Conseil des Pays-Bas en 1479, chancelier de Bourgogne sous Maximilien et Philippe le Beau. Disgracié en 1496, il vendit les sceaux et se retira à Dôle où il mourut le 21 mars 1501, âgé de soixante-treize ans. Sa

femme, Marguerite de Chassé, d'une ancienne famille de robe, originaire de la Franche-Comté, lui survécut jusqu'en 1511.

*Médaille de Jean Carondelet et de Marguerite de Chassé.*

7. IOHANNES·CARONDELETVS·PRAES·BVRGVND. Buste à droite, coiffé d'un bonnet; à l'exergue, 1479.

℟. MARGARITA·DE·CHASSE. Buste à droite, la tête couverte d'un haut bonnet et d'un voile retombant derrière les épaules.

D. 47. Pl. XII, 3. Cabinet de France. Pl. II, 6.

COURTHARDY (PIERRE DE)

(..... † 1505)

Pierre de Courthardy, chevalier, conseiller du roi, avocat général au Parlement de Paris en 1486, premier président en 1497, mourut probablement en 1505, date à laquelle sa charge se trouve occupée par Jean de Ganay qui, plus tard, devint chancelier[1].

*Médaille de Pierre de Courthardy.*

PETRVS·CORTHARDVS·REGIVS ADVOCATVS. Buste à droite, coiffé d'un bonnet.

℟. En cinq lignes : ARS—VIRTVS—ET—INGENI—VM. L'inscription est disposée comme celle des

1. Dans le recueil de Guillaume de la Mare, f° XII, se trouve une lettre adressée à Pierre de Courthardy avec cette suscription : « Magnifico generosoque domino Pietro Cohardo, aurato equiti, Supreme Parlamenti curiæ Presidenti primario..... » De Moulins, sans date.

médailles d'Accolti et de Robert Briçonnet. Il est évident que les trois pièces sont du même artiste.

D. 56. Pl. XIII, 2. T. N. Fr., t. I, pl. LIV, 1.

Cette médaille a été émise entre 1486, date de la réception de Pierre Courthardy, comme avocat général, et l'année 1497, où il fut appelé aux fonctions de premier président.

### GRATIA DEI (ANTONIO [1])
### (mentionné par Burchard de 1497 à 1499)

Antoine Gratia Dei est représenté sur deux médailles dont l'une, signée CANDID, ne peut être attribuée qu'à Jean de Candida. La seconde ne porte pas de nom d'artiste, mais elle est tellement semblable à la première comme style et exécution que l'auteur de l'une doit être celui de l'autre.

Burchard mentionne un *scriptor apostolicus* du nom de Gratia Dei résidant à Rome pendant les années 1497, 1498 et 1499.

Sur une de ses médailles, ce personnage est qualifié d'ambassadeur de l'Empereur, « Cesareus orator. » Mais rien ne nous indique si c'est avant 1497 ou après 1499 qu'il remplissait ces fonctions.

*Médailles d'Antonio Gratia Dei.*

9. MAGTR · ANTONIVS · GRATIA · DEI. Buste à droite, couvert d'un bonnet ; à l'exergue, CANDID.

℟. Sans légende ; une couronne de laurier dans laquelle est l'écusson d'Antoine Gratia Dei.

D. 40. Pl. XI, 2. Pl. I, 2. Cabinet de France.

1. *Diarium*, 6, 11, pp. 370, 381, 485, 542.

10. ANTONIVS·GRATIA DEI·CESAREUS ORATOR —MORTALIVM CVRA. Buste à droite, semblable au précédent.

℟. VOLENTEM DVCVNT — NOLENTEM·TRAHVNT. Un char de triomphe, orné de guirlandes et traîné par un lion que conduit un génie, est rempli d'une foule de personnages parmi lesquels on en distingue qui portent soit un trophée, soit une statue, ou qui sonnent de la trompette, tandis que devant le lion un homme paraît vouloir en arrêter la marche. Dans les airs, un bige attelé de chevaux ailés et conduit par un ange semble indiquer la route que doit suivre le char.

L'inscription du revers est tirée de Sénèque, ep. 107 :

*Ducunt volentem (fata) Nolentem trahunt.*

D. 61. Pl. XI, 3. Pl. I, 3. Cabinet Dreyfus.

GRUTHUSE (JEAN DE) MIETTE (JEAN)

Jean de la Gruthuse, ou Gruuthuse, ou Gruthuyse, fils du célèbre Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuse, fut chambellan et conseiller de l'archiduc Maximilien. Après avoir pris une part active à la lutte des Brugeois contre l'administration de l'archiduc, à propos de la tutelle de Philippe le Beau, il vint se fixer en France où il épousa une petite-fille d'Agnès Sorel. Louis XI et Charles VIII lui conférent des charges importantes. Il mourut à Abbeville en 1512[1].

1. Voici l'épitaphe écrite sur son tombeau dans l'église Saint-Riquier d'Abbeville :

Jean Miette, à qui sa médaille donne le titre de Gardien de la prison de Lille, était d'une très ancienne famille de cette ville. Demay a publié dans le second volume des sceaux de Flandre, le sceau d'un maître charpentier qui vivait à Lille en 1387 et qui se nommait Jean Miette, comme le gardien de la prison de Lille[1]; c'était probablement un de ses parents plus ou moins proches. Sur le sceau le nom de « Jehan Miette » est, comme sur la médaille, écrit en caractères gothiques.

*Médaille de Jean de Gruthuse et de Jean Miette.*

IOHANNES · DE · GRVTHVSA · CASTELLANVS · INSVLARVM. Buste à droite, coiffé d'un bonnet à retroussis. Derrière la tête, A ; à l'exergue, dans les nœuds d'un lacs, A—A. (Van Mieris donne à ces trois lettres la signification d'Arma armis arcenda.)

℟. IEHAN · MIETTE CVSTOS. Buste à droite, coiffé d'une calotte; derrière la tête, le mot INS—VLIS séparé en deux par une tour sur la base de laquelle on lit : CARCERIS et au dessous CANDIDE. Plus bas, dans le champ, 1479.

D. 52. Pl. XIII, 1. Van Mieris, t. I, p. 167.

ICI GIST
MESSIRE JEHAN DE BRVGES
PRINCE DE STEENHVYSE SEIGNEVR
DE LA GRVTVZE, CHEVALIER DE L'ORDRE
GOVVERNEVR ET LIEVTENANT GENERAL
DV ROY ÈS PAYS DE PICARDIE, ETC.,
CAPITAINE DE CENT HOMMES
D'ARMES : IL TRÉPASSA A
ABBEVILLE, EN L'AN MILLE
V^e ET XII, ET FVT GRAND ET
REDOVTABLE SEIGNEVR

Cf. aussi Alex. Pinchart, *Hist. de la gravure des médailles en Belgique*; Bruxelles, 1870, p. 2.

1. G. Demay, *Inventaire des Sceaux de la Flandre*, t. I, p. 521, n° 4795.

Armand lit la légende du revers « Jean Miette, gardien de la prison blanche de Lille [1] ».

Friedlaender ne voit pas dans le mot *Candide* un adjectif, mais la signature du médailleur; il pensait, avec raison, selon nous, que la médaille aux effigies de Jean de Gruthuse et de Jean Miette pouvait être attribuée à l'artiste qui avait signé le bronze d'*Antoine Gratia Dei* [2].

MEDICI (FILIPPO DE')

(..... ? † 1474)

Philippe de Médicis fut évêque d'Arezzo en 1456 et archevêque de Pise en 1462. Il mourut en octobre 1474.

*Médaille de Philippe de Médicis.*

PHILIPPVS·DE·MEDICIS·ARCHIEPISCHOPVS·PISANVS. Buste à gauche dans une couronne ornée d'un ruban sur lequel on lit : VIRTVTE SVPERA ; au bas, l'écusson des Médicis.

℟. ET·IN·CARNE·MEA·VIDEBO·DEVM·SALVATOREM·MEUM. (Job, cap. XIX, 25, 26.) Le Jugement dernier. Souvenir du Campo Santo de Pise.

D. 55. Pl. XII, 1. (J. Friedlaender.)

PERRIERS (GUILLAUME DES)

(..... † 1500)

Guillaume des Perriers, auditeur de Rote, pour la France, est mentionné pour la première fois dans le

1. A. ARMAND, t. II, p. 83.
2. J. FRIEDLAENDER, *Die italianischen Schaumünzen*, p. 262,

Diarium de Burchard, le 25 août 1484, et pour la dernière, le 1er décembre 1500, à propos de ses obsèques qui furent célébrées ce jour-là à Sainte-Marie-du-Peuple, à Rome, où il était décédé le 18 du mois précédent [1].

*Médaille de Guillaume des Perriers.*

GVILLERMVS·DE·PERERIIS·AVDITOR·ROTE. Buste à droite, coiffé d'une calotte.

℞. Trois poiriers dans un écusson.

D. 57. Pl. XV, 1. Cabinet de France.

RUTER (NICOLAS)

Nicolas Ruter, né vers la moitié du xve siècle, dans un petit village près de Remich dans le Luxembourg, remplit les fonctions de secrétaire sous Philippe le Bon, Charles le Téméraire et Marie de Bourgogne. En 1480, Maximilien le nomma audiencier et premier secrétaire, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1488. Il devint chancelier de l'Université de Louvain où il fonda le collège d'Arras qu'il dota de quinze bourses, lorsqu'il prit possession de l'évêché de cette ville. Il mourut à Malines en novembre 1509, suivant Gams.

*Médaille de Nicolas Ruter.*

NICOLAVS RVTER MAXIMILIANI SECRETARIVS. Buste à droite coiffé d'un bonnet.

1. *Diarium*, t. I, 21, 25, 352, 419; t. II, 96, 349, 376, 538, 550, 670; t. III, 15, 23, 85 et 87.

℞. Dans une couronne de laurier, en quatre lignes : INGENI—VM PIETAS—ET—FIDES.

D. 50. Van Mieris, t. I, 151.




Nous n'avons pas vu cette médaille, nous ne la connaissons que par le dessin qu'en a donné Van Mieris, mais l'analogie entre ce bronze et ceux des Briçonnet, de Courthardy et de Sacierges est telle qu'on ne peut hésiter à les attribuer tous à un seul et même artiste.

Le regretté Alexandre Pinchart écrivait à propos de la médaille de Ruter : « Cette pièce est d'un beau style et parfaitement modelée, quoiqu'elle n'ait pas un grand relief. Je crois que les médailles de Charles le Téméraire, d'Antoine de Bourgogne, de Jean de la Gruuthuse, de Jean Carondelet et de Nicolas Ruter, qui toutes ont été exécutées dans l'espace d'une douzaine d'années au plus, constituent l'œuvre d'un graveur de la Flandre dont le nom est encore inconnu. »

Nous ne pouvons guère douter à présent, depuis

la découverte de M. Delisle, que ce graveur ne soit Candida.

SACIERGES (PIERRE DE)

(..... † 1514)

Pierre de Sacierges, évêque de Luçon en 1496, secrétaire du cardinal Georges d'Amboise, conseiller de Louis XII et gouverneur de Milan en 1500, mourut le 9 septembre 1514.

*Médaille de Pierre de Sacierges.*

PETRVS·EPYSCOPVS·LVXIONENSIS. Buste à gauche, coiffé d'une calotte; à l'exergue, SACIERGES.

℞. En cinq lignes, disposées comme sur les revers de Francisco Accolti, de Robert Briçonnet et de Courthardy : DO—MAT—OMNIA—VIR—TVS.

D. 59. Pl. XIV, 3. T. N. Fr. t. I, pl. LI, 8.

FREDERIC III, empereur

(né en 1415, empereur en 1452, mort en 1493)

*Médaille de Frédéric III.*

FREDERICVS · TERCIVS · ROMANORVM . IMPERATOR · SEMPER · AVGVSTVS. Buste à gauche, coiffé d'un bonnet.

℞. CXXII · EQVITES · CREAT · KALENDI·IANVARI · MCCCCLXIX. Le pape et l'empereur sur le pont Saint-Ange président la cérémonie de la création de cent vingt-deux chevaliers de Saint-Georges.

D. 56. Pl. XII, 2. A. H.

Le très petit nombre d'écrits concernant Jean de Candida, les dates certaines ou probables de ses médailles, sont les seuls documents, à coup sûr bien peu suffisants, dont nous ayons pu nous servir pour l'essai biographique du personnage qui fait le sujet de cette étude.

Il nous semble ressortir de la lettre de Robert Briçonnet qu'elle a dû être adressée par un vieillard à une autre personne à peu près de son âge. Nous en trouvons une sorte de preuve dans les touchantes paroles adressées par l'archevêque à Candida en lui accusant réception de sa médaille : « Scio quid gestias : vis amicitiam nostram etiam perseverari post mortem, ac perenni hominum memoria contineri, quod mihi quoque jucundum est. » Ne reconnaît-on pas là les sentiments que doivent éprouver deux vieux amis, bien près de la fin de leur carrière.

Nous ne connaissons pas la date de la naissance de Robert Briçonnet, mais nous savons que son père Jean Briçonnet était déjà général des finances en 1448 du temps de Charles VIII. Le titulaire d'une charge aussi importante ne pouvait avoir moins de 40 à 45 ans et en admettant qu'il se fût marié vers l'âge de trente ans, en 1428, son fils aîné Robert pouvait être né vers 1429 et avoir eu soixante-six ans en 1495, date présumable de la lettre, puisque d'après la suscription, il était déjà chancelier de France, dignité qui lui fut conférée, comme nous l'avons vu, le 30 août 1495.

Deux médailles de Jean de Candida, l'une de Thomas Bohier, et l'autre de Pierre Briçonnet, datées

de 1503, prouvent que Candida vivait encore sept ans après la mort de son ami l'archevêque, décédé en 1487. Cette circonstance indiquerait peut-être que le médailleur était plus jeune que le chancelier de France et qu'il faudrait placer sa naissance vers 1435.

La médaille de Jean Miette, signée de Candida, est datée de 1479. D'après les calculs précédents, le médailleur aurait eu à cette époque quarante-quatre ans. Il n'est pas probable que Candida n'ait commencé à travailler qu'à cet âge.

En effet, sur la médaille où Jean de Candida s'est représenté lui-même, il ne paraît pas avoir plus de trente ans, et cette médaille a la plus grande analogie de style avec les deux bronzes d'Antoine Gratia Dei ; on y remarque une légèreté de main, une sorte de grâce naïve dans la composition, qui ne se retrouvent plus dans ses autres médailles, œuvres d'un âge plus avancé.

Si la médaille d'Accolti était de 1455, comme le veut Litta, elle aurait été émise en Italie lorsque Candida avait vingt ans, mais le style s'y oppose absolument, c'est celui des médailles à l'effigie des Briçonnet, modelées lorsque leur auteur avait dépassé la cinquantaine. D'ailleurs, sur le bronze d'Accolti, les deux derniers chiffres de la date sont douteux mais ce sont plutôt deux 8 que deux 5; et cette pièce que nous ne connaissons que d'après Litta, offre, dans le profil de la tête du personnage qu'elle est censée représenter, avec le profil de Robert Briçonnet sur la médaille où il est tête nue, une telle ressemblance qu'on serait porté à croire que le

portrait d'Accolti pourrait être celui de l'archevêque de Reims, légèrement modifié.

La médaille à l'effigie de Philippe de Médicis, évêque d'Arezzo de 1456 à 1462 et de Pise de 1462 à 1474, est remarquable par son revers qui représente le Jugement dernier; cette composition par la multitude des personnages rappelle le char de triomphe du Destin du bronze de Gratia Dei ; la médaille de Philippe de Médicis a toujours été attribuée, mais sans preuve, à Antonio del Pollaiuolo. Nous y verrions volontiers une des premières œuvres de Candida.

Une autre pièce anonyme, une des plus belles du xv<sup>e</sup> siècle, celle de Frédéric III, par l'élégance de sa disposition, le peu de relief des personnages, la finesse avec laquelle sont traités les ornements, n'est pas sans analogie, surtout pour le revers, avec les médailles de l'archevêque de Pise et du « Cesareus orator » Gratia Dei.

Nous ferons observer que, parmi les personnages italiens représentés sur les médailles de Candida, ceux dont le lieu de naissance est connu, étaient tous Florentins : tels étaient Accolti, Philippe de Médicis et Jean Canacci; enfin, n'oublions pas qu'à cette époque le style des médailles de Candida était celui du sculpteur florentin Antonio del Pollaiuolo, puisqu'on lui a attribué la médaille de Philippe de Médicis [1].

Pollaiuolo, né en 1429 et mort en 1498, était de quelques années plus âgé que Candida qui fut peut-

1. Cf. J. Friedlaender, op. cit., p. 161 et 162.

être son compatriote et certainement son élève ou son imitateur.

Frédéric III en quittant Rome, l'année 1469, y laissa sans doute Antoine Gratia Dei avec les fonctions de « Cesareus orator » et emmena avec lui Jean de Candida dans les Flandres où il aurait exécuté les médailles sur lesquelles M. P. Valton, dans le numéro de janvier 1887, appelait l'attention des lecteurs de la *Revue numismatique*.

Nous avons vu, à l'article de Nicolas Ruter, qu'Alexandre Pinchart attribuait à un même artiste la plupart des médailles représentant des personnages flamands et bourguignons, émises en Belgique pendant le xv^e siècle.

Candide, ainsi que le témoignent ses médailles de Jean Miette et de Jean Carondelet, était encore, en 1479, dans les Etats des ducs de Bourgogne, où il est probable qu'il arrriva en 1469. Or, c'est précisément pendant les dix années qui séparent ces deux dates qu'ont été exécutées les médailles signalées par le savant archiviste belge.

Lors du soulèvement des Brugeois qui voulaient enlever la tutelle de Philippe le Beau à son père, Candida vint s'établir en France où nous le trouvons conseiller royal. Charles VIII, en 1491, le nomma ambassadeur à Rome.

Le reçu du 17 octobre 1493, second document publié par M. Léopold Delisle, indique que Candida n'était plus en Italie à cette époque, mais revenu en France où nous perdons sa trace à partir de 1503, date de ses dernières médailles connues. Il devait être alors âgé d'environ soixante-huit ans.

Ainsi que la plupart des artistes, Candida eut plusieurs manières, d'abord celle de son maître présumé, Pollaiuolo, tant qu'il resta en Italie, puis celle des Flamands ou des Bourguignons, si visible dans les médailles de Carondelet, de sa femme, de Jean Miette et de Jean de la Gruuthuse ; enfin, dans sa troisième et dernière manière, il est très personnel; son style a plus d'ampleur, son modelé est plus magistral, les types de ses revers ont un rapport plus direct avec ses personnages, ce ne sont plus les souvenirs des peintures du Campo Santo de Pise, ou des miniatures des manuscrits de Pétrarque[1], qui hantaient son esprit. Le disciple de Pollaiuolo est devenu un maître à son tour, l'ardente imagination de sa première jeunesse s'est assagie, ce qu'il produit est toujours impeccable, mais les charmantes compositions d'autrefois sont remplacées par des armoiries ou de simples devises.

Chacune des trois manières de Candida forme un groupe bien caractérisé et comprend au moins une médaille signée ou datée.

1er GROUPE, style italien, imitation de Pollaiuolo : *Jean de* CANDIDA, *Antoine* GRATIA DEI, *Philippe de* MEDICIS, FRÉDÉRIC III, *empereur*.

(Une signée : Antoine Gratia Dei.)

2e GROUPE, 1re *partie*, style italien-bourguignon : CHARLES LE TÉMÉRAIRE, ANTOINE *de* BOURGOGNE, *Jacques* GALEOTA.

1. Un manuscrit avec de superbes miniatures, représentant les Triomphes de Pétrarque et daté du 19 février 1456, est conservé à la Bibliothèque nationale, MSS. fonds italien, 545.

2^e^ *partie*, style bourguignon pur : *Jean* Carondelet, *Jean de la* Gruuthuse, *Jean* Miette.

(Une signée : Jean Miette.)

3^e^ groupe (Revers avec devises et armoiries) : *Nicolas* Ruter, *Robert* Briçonnet, *Pierre de* Sacierges, *Thomas* Boyer, *Pierre* Briçonnet.

Douteuses : *François* Accolti, *Jean* Canacci.

(Une mentionnée par l'archevêque de Reims.)

## LISTE CHRONOLOGIQUE
### DES
## MÉDAILLES ATTRIBUÉES A JEAN DE CANDIDA

*avec l'indication des pays où elles ont pu être émises.*

### ITALIE (1^re^ fois)

(Avant le départ de Candida à la suite de l'empereur Frédéric III.)

candida (Jean de)
gratia dei (Antoine) (signée)
médicis (Philippe de)
frédéric iii (L'empereur)

### ETATS DU DUC DE BOURGOGNE

(de 1469 à 1482 ?)

Charles le Téméraire
Antoine grand bâtard de Bourgogne } Cf. *Revue numismatique*, Janvier 1887. P. Valton.
Jacques Galeota

carondelet (Jean)
gruthuse (Jean de la) } datées de 1479
miette (Jean) signée.
ruter (Nicolas)

FRANCE (1re fois)
(Candida vient s'y fixer pendant les troubles de Bruges)

COURTHARDY (Pierre de) vers 1486
BRIÇONNET (Robert) vers 1490

ITALIE (2e fois)
(Pendant l'ambassade à Rome de 1491)

PERRIERS (Guillaume des) vers 1491

FRANCE (2e fois)
(Après l'ambassade à Rome)

BRIÇONNET (Robert) vers 1495, 2e fois.
SACIERGES (Pierre de) vers 1496
BOHIER (Thomas) 1502, datée
BRIÇONNET (Pierre) 1502, datée.

En résumé, nous croyons Jean Candida Italien et probablement Florentin ; il aurait abandonné son pays à l'âge de trente à trente-cinq ans. Il séjourna une douzaine d'années dans les Flandres, de 1469 à 1483, et vint ensuite se fixer définitivement en France. Il entra au service de Charles VIII et mourut septuagénaire sous Louis XII, après 1502.

M. Armand (tome II, page 85, 7) place, dans l'œuvre de l'auteur des médailles de Rob. Briçonnet et de Fr. Accolti, un bronze dont le revers offre la même inscription et qui est à l'effigie d'un personnage florentin, *Jean Canacci*, né en 1475. Cette médaille nous paraît trop différer de style et de fabrication avec celles que nous connaissons de Jean de Candida pour qu'on puisse la lui attribuer.

Les lettres des légendes ressortent en relief,

comme si elles avaient été tracées avec un clou dans le moule de la pièce, tandis que, dans toutes les médailles de Candide, les inscriptions sont très soignées.

Dans la collection de M. P. Valton se trouve un bronze représentant un autre Canacci (Antoine) et sa femme Filippa Stufa.

Les portraits du mari et de la femme ne sont pas des copies, mais des surmoulages des portraits de Louis XII et d'Anne de Bretagne, de la grande médaille exécutée en 1499 à Lyon, d'après les dessins de Jean Peréal, par deux orfèvres français. Les noms d'Antoine Canacci et de Filipa Stufa, qui remplacent ceux du roi et de la reine de France, sont identiquement écrits comme le nom de Jean Canacci sur sa médaille.

L'artiste assez peu scrupuleux pour remplacer par des portraits tout faits, ceux d'Antoine Canacci et de sa femme, a bien pu emprunter à d'autres le revers de ses médailles ; celui du bronze de Robert Briçonnet lui étant tombé sous la main, il l'utilisa pour Jean Canacci.

Aloïs Heiss.

P. S. — Cette étude était imprimée lorsque M. Henri Moranvillé eut l'obligeance de nous communiquer les passages suivants du journal manuscrit de Jean Lefèvre, évêque de Chartres [1], et chancelier de la reine de Sicile [2], à la date du 14 septembre 1387 :

1. Jean V, le Fèvre O. S. B. élu évêque de Chartres le 15 mars 1380 et mort le 11 janvier 1390.
2. Marie d'Anjou, mère de Louis II.

1°. Page 412 : « Item pro eodem (Jacobo de Constanico) cui gubernatores concesserunt lacaniam et Maidam de provinciæ Calabrie et bona que fuerunt Renerii de Cantono et Antoni et Soci Almafitanorum et tabernas que sunt in Neapoli que fuerunt *Jacobi de Candida*, quas donaciones dominæ sibi confirmat. »

2°. Page 428 : «... tabernas sitas in civitate neapoli *Jacobi Filangerii* de Candida. »

Ainsi en 1387, un Jacques Filangeri de Candida, propriétaire à Naples et du parti de Marguerite de Duras, aurait eu ses biens confisqués par les Angevins et avait dû forcément s'expatrier.

D'après d'autres documents que M. Michel Perret de l'Ecole des Chartes a bien voulu nous faire connaître, il résulte qu'un Matthieu de Candida était patron d'une galère vénitienne en 1469 et qu'un de Candida fut envoyé comme chargé d'affaires à Venise, par Charles le Téméraire vers 1472 ou 1473.

Ces nouveaux renseignements confirment l'origine italienne que nous avions supposée aux Candida ainsi que leur séjour dans les états des ducs de Bourgogne.

---

# REMARQUES

## RELATIVES AUX

# SIGNES GRAVÉS SUR LES CONTORNIATES

On sait que les médaillons contorniates portent généralement des emblèmes ou signes gravés et quelquefois incrustés d'argent. Voici ceux que nous avons relevés sur les médaillons du Cabinet de France et dans les différentes publications faites sur cette catégorie de monuments :

Une feuille cordiforme dont les nervures sont quelquefois indiquées; une palme, plus ou moins grande; une branche de laurier avec feuilles et fruits; une étoile à six pointes; une étoile formée d'un cercle qui présente extérieurement dix à douze pointes[1]; un cercle centré d'un point; un coutelas; un arc; une flèche; un épieu ou javelot (?); un phallus; une statuette de Pallas; un lion; un quadrupède (cerf ou antilope)[2]; enfin des monogrammes : RB et PE ou PE.

Ce dernier signe, qui revient fréquemment, a été souvent étudié et interprété de différentes façons. Cannegieter en fit d'abord *Palma emerita* puis *Praemia emerita*[3]; Longpérier y trouva *Eporedia*[4]. Le

1. On y voit une couronne.
2. On a signalé un cheval; *Rev. numismatique*, 1865, p. 414.
3. Dans les *Miscellaneae observationes* de Burmann; cf. Sabatier, *Méd. contorniates*, p. 3.
4. *Rev. numismatique*, 1865, p. 416.

père L. Bruzza a traduit le monogramme par *palma feliciter* (en sous-entendant *Victori*). Cet auteur signalait à l'appui de sa thèse une inscription relative à un cocher dont le buste est représenté en tête de l'inscription, à côté d'un cheval qui porte une palme sur la tête et le signe ₧ sur la croupe[1]. Mais le monogramme que l'on rencontre sur les contorniates paraît presque toujours renfermer la lettre E.

Le père Archangeli a proposé *palma elea* à cause d'un monument où se trouvent les lettres P et E séparées[2]. P.-C. Robert est revenu à la seconde opinion de Cannegieter d'après laquelle P signifierait *præmia*, mais il a proposé une interprétation nouvelle pour l'autre partie du monogramme qu'il considère comme étant composée de traverses horizontales correspondant suivant le nombre à des primes de 10, 20, 30 ou 40,000 sesterces qui auraient été accordées aux vainqueurs[3].

Il faut dire aussi que le monogramme ₧ se rencontre sur certains autres monuments : il est gravé sur la cuisse d'un bœuf qui fait partie d'un groupe de marbre du Musée de Berlin; on le trouve dans l'inscription du roi Théodoric relative au dessèchement des marais Pontins[4], dans l'inscription

1. *Annali dell' Inst. di corrisp. archeol.*, 1877, p. 71, pl. F G, n° 30.
2. *Gli studii in Italia*, 1879, p. 42.
3. *Etude sur les médaillons contorniates*, *Rev. belge de Numism.*, 1882, p. 129-132 (tirage à part, p. 33-36). Robert a exposé de nouveau cette théorie dans *Formes et caractères des médaillons antiques de bronze relatifs aux jeux* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'Ecole de Rome, t. VII, 1887, p. 46; tirage à part, p. 9-10).
4. J. Friedlaender, *Zeitschrift für Numismatik*, VI, 1879, p. 267 et 268.

chrétienne du Latran[1], sur des *tabulae lusoriae*[2], sur des blocs de marbre encore en place dans une carrière de la Tunisie[3].

On comprend combien il est difficile de découvrir la véritable interprétation d'un monogramme dont la valeur changeait peut-être suivant la destination qu'on lui donnait.

Je vais seulement présenter quelques remarques qui ont un certain intérêt, pour l'étude des contorniates.

La mosaïque de Barcelone montre un cheval sur la croupe duquel on voit une palme[4].

Un fond de coupe en verre, sur lequel est représenté un quadrige de face, montre deux des chevaux portant sur la croupe la lettre R et une palme[5].

On a trouvé dans l'amphithéâtre de Nîmes deux plaques circulaires en bronze que l'on a considérées comme des phalères pour les chevaux. Sur chacun de ces ornements, qui sont conservés au Musée de Nîmes, on voit un cheval de cirque avec son conducteur : l'un des chevaux porte sur la cuisse une feuille cordiforme ; l'autre, une palme[6].

Un contorniate porte deux chevaux dont la croupe est ornée de cercles variés[7].

1. Cf. *Rev. Numism.*, 1865, p. 412.
2. *Annali dell' Inst. di Corrisp. Archeol.*, 1877, pl. F G.
3. R. Cagnat, *Explorations épigraphiques et archéologiques de Tunisie*, 2e fascicule, 1884, p. 105-107.
4. Cf. Saglio, *Dict. Antiquités*, fig. n° 1520.
5. R. Garucci, *Vetri ornati di figuri in oro*, pl. XXXIV, n° 4, p. 67.
6. Henry Révoil, *Fouilles archéologiques*, n° 4, *vase antique ; phalères en bronze*, in 8°, Paris, s. d., pl. II (*Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1871).
7. S. Havercamp, Dissert. de *Alex. Magni Num. et de Nummis contorniatis*, 1722, pl. XXI, n° X.

P.-C. Robert a signalé un médaillon uniface, sans légende, qu'il ne considère pas comme un contorniate, mais qui doit certainement se rattacher à cette classe de monuments. On y voit un cheval portant sur la croupe une feuille cordiforme[1].

Sur un médaillon du Cabinet de France avec la tête de Néron et, au revers, la représentation d'une course dans le cirque, un des chevaux porte sur la croupe une feuille cordiforme à longue tige[2].

Enfin, un diptyque de Brescia, représentant une course de chars, offre un intérêt capital. A chacun des chars, le cheval que l'on peut voir tout entier porte sur la croupe un signe différent : l'un, le monogramme Ᵽ; l'autre, une feuille cordiforme; le troisième, un signe en forme de 4 retourné, ᖶ[3].



Gori explique ce dernier signe par χρέσιμον, *optimum*; quant au premier, il désignerait, selon lui, le nom du propriétaire ou peut-être la faction *prasina*[4].

Ainsi, nous retrouvons sur la croupe des chevaux de cirque un certain nombre de signes semblables

1. *Etude sur les méd. contorniates*, pl. v, n° 4, p. 66.

2. On se demandera comment les contorniates n'offrent pas des exemples plus fréquents de ce fait. Sans parler de diverses causes inconnues, il faut rappeler que les figures sont généralement petites et que la conservation des pièces laisse souvent à désirer.

3. Gori, *Thesaurus Diptychorum*, II, pl. xvi, p. 26; cf. Saglio, *Dict. des Antiquités*, fig. 1532 et 2455.

4. Gori, *op. laud.*, p. 84. Cette explication est à noter, car il ne paraît pas

ou analogues à ceux qui sont gravés dans le champ des médaillons contorniates.

On sait que, dans les haras de l'antiquité, « on « imprimait sur les chevaux une marque particulière, « soit leur nom, soit une lettre, soit un symbole « quelconque; par exemple, les chevaux marqués « d'un Σ s'appelaient σαμαφόραι[1], ceux qui avaient « un K étaient nommés κοππατίαι; enfin ceux qui « avaient pour signalement une tête de bœuf étaient « dits βουκέφαλοι[2] ».

D'après Pline (*Hist. nat.*, VIII, 64, 42), Bucéphale aurait été nommé ainsi soit à cause de son aspect farouche, soit parce qu'on l'avait marqué de l'empreinte d'une tête de taureau sur la cuisse.

D'autres auteurs nous apprennent que c'était une habitude générale de marquer ainsi les troupeaux et les petits animaux aussi bien que les grands[3].

Sur la mosaïque de Barcelone, on voit des chevaux portant sur la croupe les mots CONCORDI et NICETI que l'on a considérés comme indiquant le propriétaire des chevaux.

qu'on l'ait exposée ailleurs. A. Laborde (*Mosaïque d'Italica*, f°, 1802), qui reproduit le diptyque de Brescia, a proposé une autre explication : le PE serait le monogramme de la *factio russata*; la feuille, celui de la *factio veneta*, et l'autre indiquerait la *factio albata*. La *prasina* aurait eu une palme comme marque distinctive (pl. xv, p. 59).

1. Aristoph., *Nubes*, Schol., 23, 122, 438; *Thes. ling. gr.* s. v. σαμφόρας.

2. E. Babelon, *Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène* (Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale), Paris, 1890, Introduction, p. xxiv.

3. « His etiam diebus maturi agni et reliqui foetus pecudum, nec minus « maiora quadrupedia charactere signari debent. » Columelle, *De re rustica*, liv. XI, c. II, 14 (Ed. Schneider, Leipzig, 1794). — « Maturi agni et animalia « omnia minora atque maiora charactere signentur. » Palladius, l. II, Januarius. c. XVI (Ed. Schneider, Leipzig, 1795).

On peut assimiler à ces noms entiers les signes dont je viens de parler et admettre que les chevaux portaient la marque du haras dont ils sortaient ou celle des propriétaires qui les faisaient courir dans le cirque, les *domini factionum*[1], ou même une marque particulière à la faction, analogue aux mentions **IN VENETO**, **IN PRASINO**, que l'on trouve assez souvent sur les contorniates[2].

Qu'on me permette maintenant de présenter une hypothèse sur la destination des contorniates[3].

On sait que les factions tiraient au sort les places qu'elles devaient occuper au départ. Un médaillon contorniate paraît représenter cette scène du tirage au sort. On y voit deux *aurigae*, avec leur fouet, tournant un appareil d'où tombent des objets ronds, pendant qu'un troisième personnage montre dans sa main droite un autre objet rond. Robert a reconnu dans ces instruments du sort des boules comme celles dont parle Constantin Porphyrogénète dans la description qu'il fait du tirage au sort des places entre les factions[4].

Ne peut-on pas supposer qu'au VIe siècle, les médaillons contorniates servaient à l'opération du tirage au sort? Chaque cocher de char possédait peut-être un contorniate d'un type distinct ou différencié des autres par quelques marques, telle que

1. Saglio, *Dict. Antiq.*, v° *Circus*, p. 1199.

2. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, 1879, p. 248-249.

3. Cannegieter, d'Orville, Cavedoni et M. de Rossi ont reconnu le caractère talismanique de la plupart des contorniates. Cf. F. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, I, p. 60.

4. Robert, *Étude sur les méd. contorniates*, 1882, p. 51 à 55 ; l'auteur reproduit un bas-relief de Constantinople représentant une scène analogue. Cf. Saglio, *Dict. Antiqu.*, fig. 1531.

emblèmes gravés ou inscriptions tracées à la pointe [1].

On s'expliquera alors facilement pourquoi l'on retrouve les mêmes marques sur la croupe des chevaux et sur les médaillons. Les contorniates, déposés dans l'appareil, pouvaient donc servir à déterminer la place de chaque cocher au départ.

Je ne crois pas que cette hypothèse ait encore été proposée. En tous cas, l'étude des contorniates est tellement difficile que j'ai cru utile de signaler quelques remarques susceptibles d'éclairer un côté de la question.

J.-Adrien Blanchet.

1. J'ai parlé plus haut des signes ; quant aux inscriptions de ce genre, on en trouve sur plusieurs médaillons.

# CHRONIQUE

## SOUVENIRS NUMISMATIQUES D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

### 5e ET DERNIER ARTICLE : INDE — EGYPTE.

*Rangoon* (*Birmanie*), *5 novembre 1887*. Cinq jours d'arrêt forcé dans cette peu intéressante ville. Je passe mon temps à la Bibliothèque, dirigée par un Français, M. Goz. Malgré son aide et celle de notre consul, M. Fayolle, je ne parviens à découvrir aucune collection [1]. Le petit musée de Rangoon ne contient guère que des objets d'ethnographie et d'histoire naturelle. Peut-être à Mandalay, la capitale, serais-je plus heureux, mais le temps passe, et il faut songer à reprendre le steamer.

*Calcutta* (*Bengale*), *10 novembre*. — Ici les collections ne manquent pas. Malheureusement la plus importante n'est pas visible : c'est celle de la Société asiatique, qu'on est en train de remanier. Elle s'accroît constamment, dit-on, et ses doubles sont répartis au fur et à mesure dans les différents Musées du gouvernement. Le secrétaire de la Société, M. Hornle, possède de son côté une fort jolie série de monnaies indo-scythes ; M. A. Hogg, chef de la police, est également un amateur. L'Hôtel des Monnaies de Calcutta, dont le directeur est l'obligeant major Riddell, mérite une visite : il reçoit, en effet, comme celui de Bombay, des trouvailles de monnaies anciennes qui, par une mesure qu'on ne saurait assez louer, sont soumises à l'examen d'experts numismates avant de passer au creuset. L'établissement est surtout chargé de la frappe du numéraire de cuivre, pour l'Inde et pour Ceylan ; Bombay fournit surtout les roupies d'argent.

1. Sur les monnaies birmanes, on peut consulter A. Phayr, *Coins of Arakan, Pegu and Burma*, un fascicule de la nouvelle édition de Marsden.

*Bénarès, 14 novembre.* — Pas de collections proprement dites, mais les indigènes recueillent volontiers les monnaies anciennes, qu'ils gardent soigneusement à titre de fétiches, et auxquelles ils rendent même un culte superstitieux. Chez les changeurs, on rencontre en abondance les monnaies des vingt dernières années, ainsi que les *cauris*, dont la valeur, presque infinitésimale, varie avec la grosseur. Le collège de Bénarès, dont le directeur est M. G. Thibaut, est un établissement important, où le touriste pourra au besoin se renseigner sur les ressources scientifiques du pays.

*Lucknow, 17 novembre.* — Important musée d'antiquités et de monnaies ; superbe suite d'or des Gouptas. Le conservateur, D[r] Führer, poursuit avec succès des fouilles dans la région.

*Agra, 18 novembre.* — Aucune collection à voir.

*Dehli, 20.* — Même observation.

*Amritsur, 22.* — M. Ch. J. Rodgers, inspecteur des antiquités, et auteur de travaux numismatiques importants : plus de 10.000 pièces du Punjab, d'Alexandre, et monnaies modernes jusqu'à nos jours.

*Lahore, 23 novembre,* — Musée archéologique des plus remarquables et vaste médaillier : conservateur, D[r] J. L. Kipling, principal de l'Ecole des Beaux-Arts. Série très curieuse de coins modernes ayant servi à la fabrication de monnaies bactriennes et autres. — Collection privée de M. Oliver (monnaies asiatiques).

*Jeypore, 26 novembre.* — Joli musée d'art et d'industrie : conservateur, D[r] Hendly. Reproductions galvanoplastiques du *British Museum.*

*Ahmedabad, 29 novembre.* — Rien.

*Bombay, 30 novembre.* — Importante collection de M. le D[r] Gerson Da Cunha (27.000 pièces antiques, du Moyen-Age et modernes). La suite orientale est la plus considérable et la mieux classée. Le catalogue en a été publié [1]. Les califes orientaux sont représentés par 1092 pièces ; le Cabinet de France en possède

1. La collection Gerson da Cunha qui, pour les séries antiques, contenait un grand nombre de pièces fausses, a été vendue l'année dernière.

1206. Le médaillier de la Société asiatique est beaucoup moins complet. M. Monod, sous-directeur du Comptoir d'Escompte, a une petite collection; il en existe sans doute d'autres encore.

Bombay est, par sa situation géographique et commerciale, un marché numismatique privilégié. Les monnaies y affluent, non seulement de toutes les parties de l'Inde, mais encore des pays avoisinants. La grande collection Da Cunha a été formée en douze ans ! Les drachmes des rois parthes sont extrêmement fréquentes chez les changeurs.

Avant de quitter l'Inde, je rappelle à ceux qui voudraient étudier la numismatique si curieuse et si variée de cette vaste région, que les principaux ouvrages à consulter sont : Marsden, *Numismata orientalia*, 1re édition, 1823, et 2e édition, en cours de publication depuis 1874; Wilson, *Ariana antiqua*, 1841; Prinsep, *Useful tables*; les beaux *Catalogues* du British Museum; la monographie des *monnaies des Gouptas* qui vient de paraître dans les mémoires de la Société asiatique (Smith), et enfin, l'article *coin* dans la *Cyclopedia of India* d'Edward Balfour (1885).

*Le Caire, 21 décembre.* — Aucune collection importante, actuellement du moins. Celle du Dr Oeconomopoulos a été vendue presque tout entière. Le Musée de Boulaq possède une grande trouvaille de petits bronzes romains. Une belle suite de monnaies arabes, appartenant à Rodger-bey, est déposée à la Banque du Caire. Chez les antiquaires, tels que M. Kyticas ou M. Philip, on trouve des « potins d'Alexandrie » et des petits bronzes romains en quantités énormes.

*Alexandrie, 25 décembre.* — Peu ou pas de collections. Celle des monnaies de l'ancienne Egypte formée par M. di Demetrio est aujourd'hui au musée d'Athènes; on connaît le beau catalogue de M. Feuardent.

*Brindisi, 30 décembre 1887.* — Belle collection de monnaies de l'Italie ancienne, à M. Giuseppe Nervegna.

J'arrête ici ces notes sans prétention, que dès à présent la *Guida numismatica* de MM. Gnecchi va remplacer avec avantage : puissent-elles un jour servir de jalons à ceux de nos confrères qui referaient la longue route que je viens de parcourir !

Paris, 10 avril 1889.

ARTHUR ENGEL

Notre collaborateur, M. R. Mowat, nous écrit l'intéressante lettre suivante que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

« Je relève, dans le livre de Luquet, *Antiquités de Langres*, 1838, à la page 229, un renseignement très intéressant et probablement fort peu connu, sur la provenance et le prix d'achat du fameux denier de Pacatien au revers ROMAE AETERN AN MILL ET PRIMO, dont le Cabinet de France possède, je crois, le seul exemplaire (Cohen, t. V, 1885, p. 182). Je transcris textuellement, ci-dessous, le passage de la lettre adressée à Luquet par son compatriote langrois, le ch[er] de Barthélemy de Courcillon ; il me paraît de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue numismatique*, si vous voulez bien le leur communiquer.

» Une réflexion en passant. Vous avez sans doute remarqué que je me suis abstenu des points séparatifs que Cohen intercale arbitrairement dans les légendes monétaires, quand même ils ne figurent pas sur la pièce originale ; c'est un abus contre lequel il est permis de protester, au nom de l'exactitude simplement obligatoire, puisque l'occasion s'en présente.

*Extrait d'une lettre adressée à Luquet par Barthélemy de Courcillon.*

« La plus précieuse des médailles romaines trouvées à « Langres est un Pacatien en argent, tyran sous Philippe. Elle « a été vendue par un orfèvre de cette ville à un émigré rentrant..... Elle est unique par le millésime de son revers (*an. « mill. et primo*)... Je sais très positivement que cette médaille a « été vendue pour le Musée national de France la somme de « 2.000 fr., tandis que, dans le dernier tarif numismatique du « prix des médailles servant aux amateurs, elle n'est portée « qu'à 400 fr. pour voiler la nécessité où l'on était, en l'achetant, de subir la loi du vendeur, de crainte que cette médaille « ne passât en d'autres cabinets. »

Robert Mowat.



DÉCOUVERTE D'UN DÉPOT DE MONNAIES ROMAINES A EVREUX.

Les ouvriers occupés aux travaux de terrassements pour le nouvel Hôtel de Ville d'Evreux, sur l'emplacement du *castellum*

romain de la cité, ont découvert, le 23 août 1890, en faisant les fondations du perron, une grande quantité de monnaies romaines en petit bronze, des empereurs et tyrans ayant régné au IIIe siècle de notre ère.

La découverte a eu lieu dans un terrain très humide, à 3 mètres de profondeur au dessous du sol actuel et à 0m 50 au dessous du sol romain.

Les monnaies avaient été enfermées dans des sacs en toile, dont on a retrouvé des débris, qui se sont immédiatement détruits au contact de l'air. L'oxydation des pièces les avait soudées les unes aux autres de manière à en former des blocs qui avaient pris la forme des sacs. Des débris de bois à l'état d'humus et des clous nous ont fait connaître que ces sacs étaient placés dans un coffre, dont l'emplacement mesurait 1m 20 de longueur, 0m 60 de largeur et 0m 40 de hauteur.

Cette énorme quantité de monnaies pesait 340 kilog. avant le nettoyage ; un bloc à lui seul pesait 68 kilog., également avant d'être nettoyé et 55 kilog. après un lavage au jet de pompe, qui avait fait désagréger beaucoup de pièces. Les pesées qui ont été faites des monnaies détachées des blocs ont permis de constater que l'ensemble de la trouvaille se composait d'environ 112.000 pièces.

Nous pensons qu'il y a peu d'exemples de trouvailles aussi importantes au point de vue du nombre, et nous croyons nous trouver en présence de la caisse d'un payeur de quelque légion romaine, cachée à cet endroit dans un moment de révolte des légionnaires ou des habitants de la cité, ou encore de quelque invasion. Ce qui prouve bien que le payeur pensait pouvoir revenir prendre sa caisse au bout de peu de temps, c'est le peu de profondeur de la cachette ; à quelques mètres de là, se trouve un puits romain qui devait servir de point de repère.

Toutes ces monnaies étant couvertes d'oxyde, d'acétate et de sulfate de cuivre en grande quantité, il a donc fallu procéder à un nettoyage très intelligent pour arriver à débarrasser ces pièces de tous ces sels, sans en altérer par trop la patine.

M. Féray, pharmacien chimiste, adjoint au maire d'Evreux, présent lors de la découverte, s'est chargé de cette opération délicate et il s'en est acquitté d'une façon remarquable, le nettoyage ayant donné des résultats plus brillants que ceux que l'on espérait.

Beaucoup de ces monnaies ont été saussées, d'autres sont en

billon ou mauvais argent. L'examen des 1457 monnaies qui sont nettoyées jusqu'à ce jour, nous a permis de fixer provisoirement l'époque de l'enfouissement au règne de Probus, probablement même dans les premières années, c'est-à-dire vers 278.

Nous donnons ci-après la nomenclature des pièces de chaque règne que nous avons examinées.

| | Nombre de pièces. | | Nombre de pièces. |
|---|---|---|---|
| Trébonien Galle | 1 | Tétricus fils | 66 |
| Volusien | 2 | Claude II | 114 |
| Emilien | 1 | Quintille | 11 |
| Valérien père | 10 | Aurélien | 13 |
| Gallien | 212 | Séverine | 1 |
| Salonine | 42 | Tacite | 3 |
| Salonin | 11 | Probus | 11 |
| Valérien jeune | 9 | Vespasien (restitution de | |
| Postume | 274 | Gallien) | 1 |
| Lélien | 1 | Marc-Aurèle (restitution | |
| Victorin père | 231 | de Gallien) | 1 |
| Marius | 1 | Incuses | 2 |
| Tétricus père | 109 | Frustes et indéterminées | 330 |
| | | Total... ...... | 1.457 |

Beaucoup de ces monnaies sont de très belle conservation, notamment les Postume et les Victorin; les revers sont très abondants et nous espérons trouver quelques variétés inédites.

Il reste encore des lacunes à combler pour compléter l'ensemble des empereurs, impératrices et tyrans qui ont régné depuis Trébonien Galle jusqu'à Probus (251 à 282); mais nous pensons qu'il nous sera permis par la suite, au fur et à mesure du nettoyage, de mettre au jour les monnaies qui nous manquent et peut-être de découvrir quelques tyrans cités par les numismatistes dont on n'a pas encore de médailles jusqu'à ce jour.

Dans quelques mois, quand le nettoyage de la trouvaille sera achevé, nous espérons pouvoir donner une liste complète des types que nous aurons trouvés et faire connaître la nomenclature des revers et des pièces inédites.

On peut voir, en ce moment, dans une des salles du musée d'Evreux, l'ensemble de la trouvaille qui a été exposée d'une façon très originale par M. Chassant, notre sympathique conser-

vateur. Cette découverte importante autorise à croire que d'autres enfouissements de monnaies plus précieuses ont pu avoir lieu au même endroit, et dans cette pensée, les fouilles seront continuées.

Evreux, 29 octobre 1890.

G. Védie.

*
* *

Nous recevons la communication suivante :

« La *Revue numismatique* a rendu compte l'année dernière (1889, pp. 343 à 348) de l'ouvrage si intéressant que M. Chabouillet a publié, en 1888, sur des deniers normands inédits acquis par la Bibliothèque nationale (Cf. *Société des Antiquaires de Normandie*, séance annuelle du 10 décembre 1886). Malheureusement, les renseignements, quant à la date certaine de l'émission, manquaient au savant auteur. Voici quelques documents qui pourront contribuer à fixer l'époque précise de l'émission de ces curieuses monnaies.

Au mois de septembre 1884, on a découvert à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) un trésor contenant environ 2.300 monnaies. J'ai été assez heureux pour acquérir, de différentes personnes de la localité, environ 250 de ces pièces, et dans le nombre j'ai trouvé cinq deniers normands de la même fabrique que ceux décrits par M. Chabouillet.

Suivant M. le comte de Dion (*Description des monnaies trouvées à Montfort-l'Amaury en 1884*), le trésor se composait ainsi, d'après les 1.126 pièces vendues dans cette ville : 92 0/0 de monnaies champenoises, 47 deniers anonymes de Provins, 229 de Troyes, 329 de Gautier, évêque de Meaux (1045 à 1082), trois pour cent de monnaies royales et de deniers de Philippe I^er^ pour Dreux, et 30 pièces de Louis VI, dont 18 frappées à Mantes et 12 à Paris (au type de l'alpha et de l'oméga suspendus à deux pals). Et enfin, cinq pour cent de monnaies diverses, 123 au type chartrain, 6 de Châteaudun et 13 deniers du Maine, 8 de Melle en Poitou, 5 angevins, 4 d'Amiens, 2 de Bretagne et 2 de Bordeaux. Ces pièces sont donc de la fin du XI^e^ siècle et du commencement du XII^e^.

M. Hermerel, d'après M. de Dion (*Annuaire de la Société française de numismatique*, janvier-février et mars-avril 1889), a également donné le détail des pièces de ce trésor. Ces numismatistes

ne font nullement mention des deniers normands. Or, dans les 210 pièces acquises par moi se trouvaient, comme je l'ai dit, cinq de ces précieux deniers. Il faut avouer que la chance m'a été singulièrement favorable. Le surplus est exactement conforme à la description de MM. de Dion et Hermerel.

Je vous adresse ces renseignements pour que, si la science, comme je le pense, peut y trouver des éclaircissements, vous les fassiez insérer dans votre Revue. La date des pièces normandes décrites par M. Chabouillet est certaine cette fois. Je joins à ma



lettre le fac-simile des deux principales pièces que je possède encore, trop heureux si ces renseignements peuvent contribuer à dévoiler l'énigme dont ces deniers normands se trouvent, malgré tout, encore enveloppés. » G. Mary.

*
* *



Voici un gros du Dauphiné, que je crois inédit; du moins, il ne se trouve ni dans l'ouvrage de Pocy d'Avant ni dans celui de M. Caron :

+ HVMBERTV DALPHNS ⁝ VIENEN. Grand dauphin, à gauche.

Rev. : + AVE MARIA ⁝ GRA ⁝ PLN. Croix. Lég. extérieure : + BENEDICTA ⁝ SIT ⁝ SANTA ⁝ TRINITAS

La pièce est malheureusement rognée du côté du nom, mais il y a certainement *Humbert* ou *Humbertu*. G. Mary.



Notre collaborateur, M. le commandant R. Mowat, vient de faire don au Cabinet des Médailles d'une sorte de tessère en plomb, monétiforme, que nous reproduisons ici :



Des deux côtés on lit en légende le nom de la ville de Puycerda : PVIGCERDA. Au droit les armes de Léon et Castille, et au revers, la date de 1786.



Fabri de Peiresc, le célèbre collectionneur du XVII^e siècle avait formé dès son enfance une collection de médailles qu'il ne cessa d'augmenter par la suite et qu'il communiquait libéralement à ses amis. Un seul voyage en Flandre en 1606 lui fournit 40 pièces d'or mérovingiennes, 50 deniers carolingiens et un sou à la légende MVNVS DIVINVM. Dans la récente notice, qu'il vient de publier sur *Fabri de Peiresc et la numismatique mérovingienne*, Toulouse, 1890, 35 p. in-8° (Extrait des *Annales du Midi*, t. II). M. Prou nous donne la description d'un certain nombre de mérovingiennes de la collection Peiresc, principalement d'après un manuscrit conservé à la Haye. C'est ainsi que nous pouvons connaître un sou d'or frappé par un Clotaire à Marseille et portant au revers : VICTORIA REGIS. Quelques descriptions semblent permettre d'identifier certaines pièces de Peiresc avec des exemplaires conservés au Cabinet de France. En passant, M. Prou, propose une lecture ingénieuse pour une pièce dite de l'*Ecole palatine* sur laquelle il lit en réunissant les deux légendes : PALATI MON | ETAES COLARE. Une notice concernant des mérovingiennes de la collection de M. Montault permet de rectifier les mauvais dessins de ces pièces donnés dans le Γνώρισμα de Petau. Les légendes ne sont pas toujours lues correctement par Peiresc ; mais cela n'étonnera nullement ceux qui ont eu

occasion de connaître les difficultés de la numismatique mérovingienne. J.-Adrien Blanchet.

*
* *

M. J. Euting, de Strasbourg, comme suite à ses tableaux de l'écriture hébraïque contenant 139 variétés du phénicien et de l'hébreu, dont la publication remonte à 1882, vient de faire paraître un tableau de tous les alphabets araméens connus. Ce nouveau travail, qui est rédigé d'après les découvertes épigraphiques les plus récentes, contient 96 variétés de l'écriture dite *araméenne*, c'est-à-dire de l'écriture servant à écrire les langues araméennes, comme : l'araméen d'Assyrie, d'Arabie et d'Egypte, le palmyrénien, le nabatéen, le pehlvi et le syriaque. Ces tableaux synoptiques seront d'un grand secours pour les numismatistes qui s'occupent plus particulièrement des monnaies orientales.

E. D.



Dans ses *Notes sur l'Inde à l'époque d'Alexandre* (v. *Journal asiatique*, mars 1890, p. 237 et ss.), M. Sylvain Lévi donne une nouvelle étymologie du mot *Sophytes*, nom d'un souverain de l'Inde, contemporain d'Alexandre, et dont il existe une rarissime monnaie d'argent avec la légende ΣΩΦΥΤΟΥ (British Museum). MM. Lassen et Weber avaient expliqué ce mot par le sanscrit *açvapati* « maître des chevaux », sir A. Cunningham par *Chobpati* « seigneur de la massue »; M. Lévi y voit le nom du pays de *Saubhûta* cité par un auteur contemporain, le grammairien Pânini. Le mot *Sophytès* serait donc le nom du « roi de Saubhûta », de même que Taxile, le célèbre allié d'Alexandre, dont nous ne possédons malheureusement aucune monnaie, aurait tiré son nom de *Takchaçila*, nom de la ville où il régnait. Ces étymologies, conformes à la fois à la phonétique des langues indo-européennes et aux documents indigènes, nous ont paru dignes d'être signalées. E. D.

*
* *

M. R. Hoernle poursuit avec une activité infatigable ses études de philologie, d'épigraphie et de numismatique indiennes. Le *Journal of Asiatic Society of Bengal* contient, cette année, un Mémoire sur quelques monnaies de cuivre des Sourides (*the Sûrî*

*dynasty*) et un catalogue de monnaies offertes à l'*Indian Museum* de Calcutta.

Les monnaies des Sourides appartiennent à Shir-Shah, Islam-Shah et Mohammed Adel-Shah qui ont régné à Dehli, à la suite des Patans, de 1540 à 1556. Le monnayage de cuivre de ces souverains était jusqu'ici presque inconnu. Les pièces décrites par M. Hoernle sont au nombre de mille, se répartissant en 35 variétés.

Le catalogue comprend la description d'environ trois cents monnaies, la plupart en argent, trouvées en Afghanistan. Sauf les 40 premières, qui appartiennent aux séries bactrienne, arsacide et sassanide, le reste des monnaies décrites concerne les dynasties musulmanes de l'Asie centrale : shahs de Khvarizm, Ghaznévides, Timourides de Bokhara, Mongols de la Perse, etc. Le nombre de pièces frappées par ces divers princes d'origine tartare s'est beaucoup accru depuis les premières descriptions données par Fraehn, grâce aux découvertes des Anglais et des Russes. Toutes ces monnaies sont généralement grossières, de petit module et d'une lecture difficile; M. Hoernle s'en est tiré avec honneur. — Je signalerai enfin, du même savant, un article paru dans le même Recueil du Bengale, renfermant des observations fort intéressantes sur des monnaies des Indo-scythes, des Gouptas et des Musulmans de l'Inde.

E. Drouin.

*
* *

Le cahier de juillet du *Journal of the royal asiatic Society* de Londres contient, sous le titre de *The Western Kshatrapas*, un travail important de feu Bhagvanlal Indraji, remanié par M. E. J. Rapson, du British Museum, d'après les monnaies que possède le cabinet britannique et léguées en grande partie par le savant *Pandit* de l'Inde. Il s'agit dans cette notice de ce que les archéologues et les numismatistes ont appelé successivement les « satrapes bouddhistes », « Rois shahs, » « Kchatrapas-Senas » et, en dernier lieu, « satrapes du Gouzerate et du Saurachtra. » Les annales de l'Inde ne font aucune mention de ces souverains, dont l'existence et la chronologie seraient restées inconnues sans leurs monnaies. C'est là un nouveau service rendu par la Numismatique à l'Histoire.

Divers essais de déchiffrement et de classification de ces monnaies d'argent ont déjà été publiés par J. Prinsep en 1835, Ed. Thomas 1848 et Newton 1862 et 1867, mais il restait beaucoup à faire, de même que le dernier mot n'est pas encore dit sur les différents points que soulève l'étude de cette partie obscure de la numismatique de l'Inde ancienne.

La liste dressée par Bhagvanlal comprend 28 noms, depuis Nahapâna jusqu'à Rudrasinha III. Nahapâna n'est pas en réalité le fondateur de la dynastie, car il appartient à la famille des Kchaharata, qui avait régné auparavant dans le Kathiavad et dont nous possédons quelques monnaies encore mal classées. Mais Nahapâna a été vaincu par Chachtana, le Τιαστανός de Ptolémée, qui prit alors le titre de *mahakchatrapa* ou « grand satrape » conservé par la plupart de ses successeurs.

Les premières monnaies des Kchatrapas sont trilingues, c'est-à-dire en grec, sanscrit et bactrien. La légende grecque est barbare et paraît imitée des monnaies d'or ou de bronze des rois Indo-Scythes dont le Saurachtra était peut-être vassal ou tout au moins dont la civilisation et l'influence avaient été considérables dans le Nord-Ouest de l'Inde. A partir de Jivadama, le sixième souverain, jusqu'à la fin de la dynastie, les monnaies de ces princes sont datées. La première date connue jusqu'ici porte le chiffre 100, la plus récente est de l'an 310. On possède aussi des inscriptions datées des années 41, 46 et 72. Bhagvanlal rapporte ces dates à l'ère de Kanichka ou 78 de J.-C. M. Oldenberg, dans un Mémoire qui remonte à 1881, a proposé d'adopter une ère particulière qui serait *l'ère des Kchatrapas* et qu'il place vers 100 de J.-C. En adoptant ce mode de comput, on aurait pour la dernière date monétaire, $310 + 100 = 410$ de J.-C. pour la fin du royaume des Kchatrapas et la conquête par les Gouptas. Or, cette date coïncide assez bien avec l'apparition des premières monnaies d'argent frappées par Chandra-Goupta II, le conquérant du Saurachtra qui a régné de 400 à 415 environ, monnaies qui, ainsi qu'on l'a déjà dit (v. suprà, p. 141), ont été copiées sur celles des Kchatrapas ; tandis que l'adoption de l'ère de Kanichka reporterait cet évènement en 388, ce qui serait sensiblement trop haut. En tous cas, la différence entre les deux ères n'est que de 22 ans, écart relativement peu important pour une époque aussi reculée.

M. Rapson a eu la rare et excellente idée de donner le fac-

simile des légendes de chaque souverain, d'après les monnaies, avec les dates en chiffres nagaris anciens, ce qui facilite, d'une part, la lecture des documents eux-mêmes et, d'un autre côté, permet de suivre les variantes de l'écriture indienne pendant un espace de trois siècles. Le mémoire que nous analysons n'est, paraît-il, qu'une partie du manuscrit de Bhagvanlal; M. Rapson nous promet la publication du surplus. Espérons que cette publication, qui doit traiter des monnaies d'autres princes hindous des premiers siècles, ne se fera pas trop attendre. Dès à présent, il mérite la reconnaissance des érudits pour avoir rédigé et remanié, dans une langue accessible à tous, le mémoire du pandit qui était écrit en Gouzerati.

E. Drouin.

---

# PÉRIODIQUES

Zeitschrift für Nümismatik. — T. XVI, *troisième et quatrième livraison.*

Weber (H.). *La trouvaille de Nauborn.* Description d'un trésor de 300 monnaies du xii^e siècle : Frédéric I (1152-1190); Henri VI (1190-1196), etc. (Pl. IX.)

Brunn (L.). *Sur les monnaies de Tyras sous Hadrien.* Tyras, ville située à l'embouchure du Dniester, près la ville moderne d'Akkerman, eut quelques monnaies autonomes, puis, sous la domination romaine, des monnaies impériales. Une inscription nous apprend que l'année 201 ap. J.-C. correspond à l'an 145 de l'ère de Tyras, et que sous Néron, à partir de 56 ou de 57 après J.-C., l'annexion de Tyras à la province romaine de Mésie y remplaça le gouvernement des tyrans. Or, cette inscription avec une autre qui la confirme, puis les monnaies : telles sont les seules sources d'information sur Tyras. On possède des monnaies de Tyras aux noms de Domitien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle, Commode, Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla, Plautilla, Geta, Sévère Alexandre, Julia Mamaea. L'absence de monnaies de Néron à Domitien donnait à penser que, pendant cette période, la domina-

tion romaine n'était pas encore complètement établie à Tyras. Une raison analogue faisait croire aussi jusqu'ici que, sous Nerva, Trajan et Hadrien, Tyras n'était plus soumise à la domination romaine. B. publie deux monnaies inédites de Tyras, faisant partie de sa collection, qui sont au nom d'Hadrien. Il est donc permis de supposer que Tyras a été soumis à la domination romaine de Néron à Sévère Alexandre, c'est-à-dire pendant 150 ans.

Kinch (F.). *Sur la langue des Elymi de Sicile.* Les villes de Segeste et d'Eryx en Sicile étaient habitées par les Elymi, peuple distinct à la fois des Siciliens et des Sicaniens. Leurs monnaies présentent des légendes dont les terminaisons sont encore inexpliquées : ΙΙΑ, ΙΙΕ, ΙΙΒ, ΙΙΟΝ, etc. Suivant l'auteur, les Elymi parlaient un dialecte apparenté à l'ionien, et leur alphabet subit, vers le sixième siècle, l'influence de Sélinus, colonie de Mégare. Dans cet alphabet, Ε = ε et ει, et Β = η ; plus tard, on abandonna l'usage de Β = η, et Ε représenta à la fois ε, ει, η. Les légendes monétaire des Elymi doivent, en conséquence, se lire ainsi : ΣΕ<ΕΣΤΑΙΙΒ = Σεγεσταζιη ; ΣΕ<ΕΣΤΑΙΙΒΕΜΙ = Σεγεσταζιη ειμι (c'est-à-dire Σεγεσταίη εἰμί, je suis la déesse de Segesta, la nymphe éponyme de la ville); ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΑ = Σεγεσταζια ; ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΕ = Σεγεσταζιη. La terminaison ethnique ζιος, qui n'est pas grecque, est propre à cette langue ; elle peut être rapprochée du phrygien Σαβαζιος et du lycien Atunazi (= Ἀθηναῖος).

Stenzel (Th.). *Deux trouvailles de monnaies à Zerbst.* Ces deux trouvailles ont eu lieu en août 1887. La plus considérable se compose surtout de groschen et de demi-groschen des années 1470-1518, dont 150 environ ont passé sous les yeux de Z. La seconde trouvaille comprend 9 pfenning et un dreier ou körtling, frappés entre 1470 et 1654. Catalogue avec commentaire.

Svoronos (J.-N.). *Les constellations comme types monétaires.* S. a trouvé une nouvelle interprétation de toute une série de types monétaires, et, dans ce premier article, il en fait l'application aux monnaies de Mallos. Certains types de ces monnaies représentent des constellations voisines du Taureau : par exemple, la grappe représente les Pléiades (πελείαδες) appelées aussi βόθρυς ; le signe ∇ est la constellation appelée par les grecs δελτωτόν ; le Γ représente les Hyades, etc. Pl. X.

Menadier. *Pfennig de Gittelde*. Etude très étendue, à la fois historique et numismatique.

Friedensburg (F.). *Etude pour l'histoire monétaire de la Silésie au* XVI^e^ *siècle*. Attribution nouvelle de deniers au type du F couronné avec S au revers, attribués à tort aux Sagan.

Buchenau (N.). *Monnaies de Neu-Bruchhausen*. Deux pièces d'un monnayage qui était encore inconnu.

Mommsen (Th.). *Les lingots d'or de Sirmium*. Ces lingots ont dû, par le commerce, passer des mains des Romains dans celles des Goths ou des Gépides. Le titre de l'or est de 980/1000. Les lingots ont été estampillés en même temps à Sirmium, en 367-375; ou 375-378, ou encore 378-383. Les estampilles de ces lingots, les seuls en or connus, se distinguent des estampilles des autres lingots de métal antiques, en ce que, au lieu du mot *fecit* ou d'un mot analogue, elles donnent *sig*(*navit*) accompagné une fois du mot *obr*(*ysum*) et une autre fois de l'expression *ad digma* ; c'est, à la fois, la marque de fabrique et la marque de valeur. Une des estampilles porte : « Fl(*avius*) Flavianus pro(*curator*) sig(*navit*) ad digma » : ce procurator est celui de la *Moneta* de Sirmium. Une autre estampille porte : « Quirillus et Dionisus sirm(*ienses*) sig(*naverunt*) » : ces deux personnages sont sans doute des *officiales* du procurator. Tous les lingots portent le nom de Lucianus : c'était ou un employé subalterne de la monnaie, chargé de la fonte de l'or, et dont l'empreinte était légalisée par l'empreinte officielle; ou bien un propriétaire ou un fermier de mines, en Illyrie, qui faisait poinçonner son or à la monnaie de Sirmium. Dans l'estampille : « Lucianus obr(*ysum*) I signavit », Kenner traduit I par *primae notae*; cette lecture soulève des objections; mieux vaudrait la lecture (attaquable aussi) *prior* ou *primum*, qui se rapporterait à l'atelier.

Sallet (A. de). *Nécrologie*. Armand.

Compte rendu des séances de la Société numismatique de Berlin pendant l'année 1888.

T. XVII, *première livraison*.

Lobbecke (A.). *Monnaies grecques de ma collection*, IV. Description avec commentaire des monnaies grecques suivantes : Italie : Nar..... — Thrace : Dicaea. — Illyrie épirote : Damastium? — Eubée : Chalcis. — Attique : Athènes. — Achaïe :

Sicyone. — Elide. — Argolide : Argos. — Crète : Phaestus. — Mysie : Lampsaque. — Troade : Dardanus, Ilium. — Ionie : Ephèse. — Carie : Aphrodisias. — Lycie : Limyra. — Pisidie : Amblada, Baris. — Lycaonie : Lystra. — Cilicie : Cestrus, Colybrassus, Coracesium, Mopsuesta, Selinus. — Salamis de Chypre : Pnytagoras rex (352-332 av. J.-C.) — Phrygie : Amorium, Cadi, Ceretape, Cibyra, Fulvia, Hyrgalea, Philomelium, Sebaste, Siocharax. — Phénicie : Sidon. — Egypte : Arsinoë III, Alexandrie. Planches I et II.

Buschmann (H.). *Empreintes de bractéates sur les cloches d'églises à Verdun.* Etude, à ce point de vue, de deux cloches dont l'une s'appelle *Anna* et l'autre *Maria.*

Seeck (O.). *La politique monétaire de Dioclétien et de ses successeurs.* L'histoire du IVe siècle se résume dans un effort pour reconstituer ce que le IIIe avait détruit; il y eut alors des essais de retour vers l'antiquité que caractérise bien la légende monétaire : *Felicium temporum reparatio.* C'est surtout dans la politique monétaire que cette tendance est visible. S. étudie, à ce point de vue spécial, l'histoire monétaire de cette période. Son travail se divise en trois parties : 1° or ; 2° argent ; 3° bronze. Les émissions de chaque métal sont étudiées et classées dans l'ordre chronologique. Article étendu ; 1re partie, p. 36-89.

Alexi (S.). *Le paiement du prix d'achat du duché d'Ehstland en 1346-1347.* L'étude de cette opération financière a une grande importance pour l'histoire monétaire du Moyen-Age.

Bardt (Fr.). *La trouvaille de Reichen.* — Trouvaille de 927 deniers et 99 demi-deniers brandebourgeois.

T. XVII, *deuxième livraison.*

Seeck (O.). *La politique monétaire de Dioclétien et de ses successeurs.* Deuxième et dernier article consacré à la monnaie de cuivre, et à l'étude du système monétaire et du cours.

Löbbecke (A.). *Trouvaille de monnaies près Avola.* Avola (autrefois 'Αϐόλλα) est située sur la côte orientale de Sicile, à trois milles géographiques sud-ouest de Syracuse. On connaît des monnaies d'Abolla. Il y a deux ans à peu près, dans les environs de cette ville, on a trouvé un trésor de 33 monnaies en or et d'environ 150 en argent. Les monnaies d'or comprennent : 4 dariques, 1 statère d'Abydos, 14 statères de Lampsaque, 14 2/3

statères de Syracuse. Les monnaies d'argent sont surtout représentées par des statères au type de Pégase, si fréquents en Sicile, et par des drachmes de Corinthe. Les monnaies d'or sont de : Perse, Abydos, Lampsaque, Syracuse; les monnaies d'argent de : Terina, Syracuse, Anactorium, Argos-Amphilochium, Leucas, Corinthe. L. donne un catalogue descriptif. Pl. X.

Löbbecke (A.). *Rectifications.* Ces rectifications portent sur l'article du même auteur intitulé : *Monnaies grecques de ma collection, IV* (t. XVII, 1re livr.).

Pick (B.). *Sur quelques monnaies de l'Empire romain.* Patrae et Corinthe : Néron. — Nicée : Ἐπιφανὴς Τελέσφορος. — Eléa d'Eolide : Λούκιος καῖσαρ. — Césarée de Cappadoce : Antonin le Pieux. — Antioche : Antonin le Pieux et Marc Aurèle. — Monnaies dont l'atelier est indéterminé : Auguste. Chacune de ces monnaies est l'objet d'un long commentaire.

Stückelberg (A.). *L'emploi des monnaies comme ornement.* Emploi des monnaies dans l'antiquité pour orner les bagues, les ceintures, les bracelets, les colliers, les vases (la patère de Rennes par exemple). Au troisième siècle et, plus tard, les monnaies d'Alexandre le Grand étaient portées comme talismans; les monnaies à l'effigie des empereurs ornaient les étendards des légions. S. poursuit, jusque dans les temps modernes, la recherche de cet usage.

Friedensburg (F.). *Deux trouvailles de deniers des* xe *et* xie *siècles.* 1° Trouvaille d'Olobok; 2° trouvaille de Frankenstein. Ces monnaies sont d'Allemagne, de Pologne, de Bohême, d'Angleterre. Il y a aussi quelques orientales.

Friedensburg (F.). *Etudes pour l'histoire monétaire de la Silésie au* xvie *siècle.* (Deuxième article.) Monnaies silésiennes du roi Ferdinand, frappées antérieurement à l'année 1546.

Drexler (W.). *Une monnaie d'or d'Allectus non mentionnée par Cohen.* Cohen (2e éd., t. 7, p. 44, n° 1) décrit un petit bronze d'Allectus : Adventvs Avg. Allectus à cheval. Rauch décrit un aureus du même empereur avec une légende semblable ; au bas, M L ; l'empereur à cheval.

*
* *

Numismatische Zeitschrift, XXe année, *1er et 2e semestres.*

Imhoof-Blumer (F.). *Les monnaies des Cilbiani de Lydie.* —

Les monnaies portant le nom des Cilbiani se divisent en trois classes : 1° Monnaies des Cilbiani superiores (Κιλβιανοὶ τῶν ἄνω) ; elles vont de Domitien à Caracalla ; 2° Monnaies avec la légende : Κιλβιανῶν Κεαίτων ; il en existe une, à plusieurs exemplaires, sans effigie d'empereur. Elle dut être frappée au plus tôt sous Domitien, mais peut-être sous Hadrien ou Antonin ; 3° Monnaies de Nikaia ; il en existe du temps d'Auguste, de Domitien, de Domitien à Commode, d'Antonin le Pieux, de Septime Sévère et Caracalla. A chacune de ces époques correspondent des variantes dans la légende. Planche I.

Kenner (Fr.) *Les lingots d'or romains avec estampilles.* C'est le même article qui a paru dans les Archeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich, t. XII (1888) p. 1-24. E. Babelon l'a analysé dans cette Revue (t. VII, 1889, p. 143); nous y renvoyons le lecteur. Pl. II, III, IV.

Luschin v. Ebengreuth (A.). *La trouvaille monétaire de Rakwitz.* Catalogue descriptif. Pl VIII, IX, X, XI.

Raimann (Fr.). *Deux trouvailles de monnaies autrichiennes.* La première, faite aux environs de Tullner, se compose de 638 pièces donnant environ 60 types ; le grand nombre est autrichien, un petit nombre bavarois.

Joseph (Paul). *Les coins et les poinçons monétaires du musée historique de Cologne.* Pl. V.

Busson (A.). *La trouvaille monétaire de Ratiszell.* La trouvaille faite en août 1888 comprenait 16 1/2 schillings et 178 deniers et pfennigs.

Fiala (Ed.). *Le plus ancien compte des archives monétaires de Prague.* Publication d'un document d'archives.

Meyer (A.). *Les monnaies et les médailles de la famille Eggenberg.* Etude des monnaies et médailles de cette famille, de 1528 à 1688. Pl. VI, VII.

Rappe (H.). *L'atelier de Kuttenberg.* Histoire détaillée de cet atelier dont l'étude est d'une grande importance pour le monnayage de Bohême et d'Autriche. Il dura pendant plus de 500 ans à dater de l'année 1253. Pl. XII.

Zeller (G.). *Les graveurs et médailleurs attachés à la monnaie des princes-évêques de Salzbourg* (1250 à 1810).

Belhazy (J. von). *Monnaie hybride à l'effigie de François I<sup>er</sup> et de sa femme Marie-Thérèse.*

NAGL (A.). Jetons du XVIII^e siècle.

Compte rendu des séances de la Société numismatique de Vienne pendant l'année 1888.

XXI^e *année, premier semestre.*

DREXLER (W.). *Le culte d'Isis et de Sérapis en Asie Mineure.* Catalogue descriptif très étendu (pages 1-234) des monnaies, inscriptions, monuments figurés relatifs au culte d'Isis et de Sérapis en Asie-Mineure, en exceptant les îles.

MARKL (A.). *Poids et quantité d'argent des Antoniniani de Claude II le Gothique.* Le poids et le titre de ces monnaies offrent des variations qui permettent difficilement d'établir leur poids moyen. M. dresse une série de tableaux donnant, par atelier et par émission, les poids en grammes, et émet la conclusion que les Antoniniani ont subi de très fortes réductions.

FIALA (E.). *Trouvaille de deniers d'Ober-Potschapler.* Ces deniers, au nombre de 300, sont de Wratislav II, et n'offrent que deux types.

BUSSON (A.). *Petite contribution à l'histoire monétaire du Tyrol.*

NOSS (A.). *Monnaie d'Heidelberg du roi Frédéric de Bohême.*

BELHAZY (J. von). *Recherche de la valeur de l'ancienne monnaie.*

MÜLLER (Otto F.). *Les médailles de la famille Bachoven von Echt.* Etude des œuvres d'une famille de médailleurs qui vivait en Thuringe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pl. V, VI, VII.

*Nécrologie.* — Renier Chalon.

*
* *

THE NUMISMATIC CHRONICLE. *Troisième série,* t. IX, *première et deuxième parties.*

EVANS (A.). *Les « cavaliers » de Tarente.* — Le type du cavalier est le plus varié, le plus fréquent et aussi le plus beau qu'on rencontre sur les monnaies de Tarente. E. classe ainsi ces types dans l'ordre chronologique : I. Etalon de plein poids. 1° Epoque de transition, 450-430 avant J.-C. ; 2° 420-380 ; 3° époque d'Architas, 380-345 ; 4° Archidamos et la première guerre de Lucanie, 344-334 ; 5° du Molosse Alexandre au Spartiate Cléonymos, 334-302 ; 6° de Cléonymos à Pyrrhus, 302-281. — II. Etalon réduit ; 7° L'hégémonie épirote, 281-272 ; 8° la première alliance romaine, 272-

235; 9° la deuxième alliance romaine, 235-228; 10° l'occupation carthaginoise, 212-209. Etude de chacune de ces périodes. Article très étendu. Onze planches.

Head (B. V.). *Notanda et corrigenda.* La lettre N se rencontre parfois, au lieu de M, sur des monnaies d'Athènes. — Monnaie d'Ephèse au nom de Trajan; monnaie d'Antonin le Pieux; monnaie de Caligula frappée à Philadelphie de Lydie; monnayage d'or de Lydie.

*Troisième partie.*

Wroth (W.). *Monnaies grecques acquises par le Musée britannique en 1888.* Le M. B. a acquis 455 monnaies grecques, dont 10 en or ou en électrum, 217 en argent, 228 en bronze. Elles sont de : Métaponte de Lucanie; Hipponium de Bruttium; Panticapée; Maronée de Thrace; Amphipolis de Macédoine; Alexandre le Grand : Thessalie (temps d'Auguste); Crannon, Larisse, Mélitée, Mopsium, Pharsale, Phères, Tricca de Thessalie; Same de Céphalénie; Messène; Las de Laconie, Argos; Phigaleia d'Arcadie; Cnossus de Crète; Mélos; Cyzique; Lampsaque de Mysie; Cebrenia de Troade; Elaea d'Eolide; Méthymne de Lesbos; Ephèse; Lebedus; Phocée; Caunus de Carie; Rhodes; Magydus de Pamphylie; Conane, Prostanna de Pisidie; Parlais de Lycaonie; Mallus; Pompeiopolis; Chypre : Evagoras I; Commagène, Antiochus IV; Ancyre, Judée. Pl. XII.

Cunningham (A.). *Monnaies de Tochari, Kushâns ou Yueti.* Notions, d'après les auteurs grecs et les auteurs chinois, sur les tribus scythes qui firent la conquête de la Bactriane et devinrent les Indo-Scythes. C. divise leurs monnaies en six classes : 1° Imitation barbare des monnaies grecques, depuis la première occupation 163 av. J.-C., jusqu'à l'établissement des Kushâns (Asiani), 116 av. J.-C.; 2° Monnaies des Sakas ou Sacae-Scythes en Arachosie et dans l'Inde, 116-16 av. J.-C.; 3° Monnaies des Grands Yue-chi ou Kushâns à Caboul et dans le N.-O. de l'Inde, de 16 av. J.-C. à 200 ap. J.-C.; 4° Monnaies des derniers Kushâns à Caboul et dans le N.-O. de l'Inde, après 200 ans ap. J.-C.; 5° Monnaies des petits Yue-chi à Peshâwar et dans le N.-O. du Panjâb, après 430 ap. J.-C.; 6° Monnaies des Ephthalites ou Huns blancs, sur l'Indus, de 480 à 600 ap. J.-C. Pl. XIII.

Evans (J.). *Sur un trésor de monnaies d'argent trouvé à Neville's*

*Cross, Durham.* Ce trésor comprend des monnaies de : Edouard I, 8 ; Edouard II, 15 ; Edouard III, 20+142. Monnaies écossaises : Alexandre III, 1 ; David II, 28 ; Robert II, 41. Monnaie étrangère : un sterling de Jean, roi de Bohême.

*Quatrième partie.*

THURSTON (E.). *Sur une récente découverte de monnaies romaines dans l'Inde méridionale.* Découverte dans le district de Kistna, présidence de Madras, de 15 aurei des empereurs ou impératrices : Tibère, Vespasien, Domitien, Hadrien, Antonin le Pieux, Faustine mère, Marc Aurèle, Caracalla.

ARNOLD (G.-M.). *La station romaine de Vagniacae.* Cette station, mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin, doit être identifiée avec Southfleet où on a trouvé de nombreux restes romains et des monnaies.

LATCHMORE (F.). *Une trouvaille de monnaies romaines près Cambridge.* Ce trésor, enfoui vers 270 ap. J.-C., se composait de 2.500 pièces appartenant à des empereurs ou impératrices compris entre les années 238-270.

MONTAGU (H.). *L'atelier de Castle Rising en Norfolk.* Etude sur l'atelier de cette localité, importante autrefois et devenue un petit village. M. lui attribue une monnaie d'Etienne et lui retire plusieurs monnaies qui lui ont été attribuées à tort.

PAGE (S.). *Monnaies du règne d'Etienne.* Deux monnaies rares et intéressantes.

LONGSTAFFE (H.-D.). *Le penny de Reading.* — Penny frappé sous Edouard III quand le penny fut réduit de 22 à 20 1/4 grains.

PACKE (A.-E.). *Le « lis » comme marque d'atelier sur les monnaies d'or de la restauration de Henri VI.* Ces monnaies ont précédé l'émission avec la marque de la croix qui est du dernier mois du règne de Henri et proviennent de l'atelier d'York.

CROWTHER (G.-F.). *Notes sur les monnaies de la seconde émission de Henri VIII.* Classement chronologique des groats d'après le style et les marques d'atelier.

LONGSTAFFE (W.-H-D.). *Monnaie mal attribuée.* Groat qui doit être enlevé à Richard III et placé sous le règne de Henri VIII, comme ayant été frappé pour Perkin Warbeck sous son nom usurpé Richard IV.

MONTAGU (H.). *Monnaie d'or inédite de Jacques I.*

Montagu (H.). *Les « piedforts » dans le monnayage anglais.* On donne ce nom à toute empreinte de matrice frappée sur un flan d'une épaisseur extraordinaire. M. étudie trois pièces qui sont dans cette condition : 1° un double souverain de Henry VIII ; 2° un double souverain d'Edouard VI ; 3° une pièce de cinq shilling d'Olivier Cromwell.

Compte rendu des séances de la Société de numismatique de Londres, pendant l'année 1888.



RIVISTA ITALIANA DI NUMISMATICA

T. I, *première partie.*

Gnecchi (Fr. et Herc.). *Quelques monnaies inédites et inconnues de l'atelier de Chio.* Trésor de 194 monnaies contenant notamment 23 pièces de l'atelier de Chio se répartissant entre 1309 et 1512. Pl. I.

Ambrosoli (Solone). *Le trésor de Lurate Abbate.* Trésor composé de 1237 monnaies du Moyen-Age, pour la plupart italiennes. L'enfouissement dut avoir lieu vers 1320. Pl. II.

Rossi (Umberto). *Les médailleurs de la Renaissance à la cour de Mantoue.* 1° Ermes Flavio de Bonis. Pl. III.

Mulazzani (Giov.). *Etudes économiques sur les monnaies de Milan.* — 1° Pureté de l'or ; 2° pureté de l'argent ; 3° monnaie de billon et de cuivre ; 4° valeur des monnaies ; 5° valeur absolue et relative des monnaies antiques comparées aux nôtres.

Motta (E.). *Les monnayers de Milan en 1479.*

*Nécrologie.* Carlo Kunz, Morel-Fatio, Lambros, Tambroni Armaroli, G. Ponton d'Amécourt, Charles Robert, E. de Quélen, A. Danicourt, Hanz Reimer, Demetrio Canzani.

*Deuxième partie.*

Gnecchi (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine.* 1° Monnaies impériales inédites de la collection Gnecchi à Milan : aureus de Claude restitué par Trajan ; aureus de Vespasien avec Titus et Domitien ; aureus de Vespasien et Titus ; deux deniers d'argent de Trajan ; quinaires d'or de Plotine et de Sabine ; grand bronze d'Antonin le Pieux ; denier ou essai d'aureus de Gallien ; denier d'argent de Maxence ; aureus de Crispus. 2°

Trouvaille de monnaies romaines en Egypte : trésor de 185 monnaies (Antoniniani) dont une de l'atelier d'Alexandrie, les autres de Rome. Elles vont de Gallien à Maximien Hercule. Voici les noms des empereurs dont les monnaies offrent des variétés : Aurélien, Florien, Probus, Carus, Numérien, Carin, Dioclétien, Maximien Hercule. Pl. IV.

Rossi (Umb.). *Les médailleurs de la Renaissance à la cour de Mantoue.* J. Alari Bonacolsi, dit l'Antique.

Ostermann (Val.). *Les médailles du Frioul des* XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles.* Additamentum aux médailleurs italiens de A. Armand.

Ambrosoli (Solone). *Une monnaie de Trivulce avec s. Carpofore.* Monnaie unique frappée à l'atelier de Mesocco, entre 1499 et 1518, année de la mort de Trivulce.

Gnecchi (E.). *Documents inédits sur l'atelier de Corrégio.* Pl. V et VI.

Gavazzi (G.). *A propos des monnaies de Giancarlo Visconti.*

Ancona (Amilcare). *Le trésor de S. Zeno dans la cité de Vérone.* — Grande amphore toute pleine de deniers d'argent en grande partie à fleur de coin, de Néron à Lucius Verus, en tout 2808 pièces. L'enfouissement eut lieu en 168 ou plutôt 170, pendant la panique causée par les guerres et les troubles de cette époque dans le Nord de l'Italie.

Notice nécrologique sur Bernardino Biondelli.

*Troisième partie.*

Gnecchi (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine.* — 3° Médaillons inédits de la collection Gnecchi à Milan. Médaillons de Trajan, ar.; Hadrien, ar., br.; Faustine jeune, br.; Lucius Verus, br.; Commode, br; Septime Sévère, ar., br.; Sévère-Alexandre, br.; Philippe père et Otacilia, br.; Probus, br.; Magnence, or; Honorius, ar.; 4° Petits bronzes d'Antonin le Pieux à Sévère Alexandre. Ces bronzes n'existent qu'à cette époque; on a trop dédaigné jusqu'ici de les étudier. Ce ne sont ni des pièces fausses, ni des monnaies d'essai, mais de vrais petis bronzes. Planches VII et VIII.

Mulazzani (Giov.). *Etudes économiques sur les monnaies de Milan.* Dictionnaire des monnaies milanaises.

Rossi (Umb.). *Francesco Marchi et les médailles de Marguerite*

*d'Autriche.* Trois lettres inédites de Marchi, contenant des renseignements intéressants sur les médailleurs.

PAPADOPOLI (Nic.). *Notes sur les graveurs de l'atelier de Venise.*

TAMASSIA (Fr.). *Une monnaie inédite de Mantoue.* Monnaie de Francesco Gonzaga, duca II di Mantova, 1540-1549.

AMBROSOLI (Sol.). *Projet d'écu pour San Marino.*

ROSSI (V.). *Nécrologie.* Alfred Armand.

*Quatrième partie.*

GNECCHI (Fr. et Erc.). *Quelques monnaies inédites et inconnues de l'atelier de Chio.* Appendice. Pl. IX.

GAVAZZI (G.). *Recherche des florins d'or de Guingaleazzo Visconti.* — Pl. X, XI.

ROSSI (U.). *Les médailleurs de la Renaissance à la cour de Mantoue.* 2° Pier Jacopo Alari-Bonacolsi, dit l'Antique, suite. 3° Gian Marco Cavalli. Pl. XII.

RUGGERO (Gius.). *Notes sur la numismatique génoise.* — 1° Petite monnaie à la légende IANVA·Q·D·P· ; 2° Monnaie du gouverneur Agostino Adorno.

AMBROSOLI (Sol.). *Une médaille inédite du musée de Brera.* Belle et rare médaille, œuvre d'un médailleur italien, ou d'un médailleur allemand ayant étudié en Italie.

MIARI (F.). *Monnaie d'or du prince Siro da Correggio.*

MOTTA (Em.). *Glanures d'archives.* Publication de documents d'archives inédits, relatifs à la numismatique.

T. II, *première partie.*

MULAZZANI (G.). *Etudes économiques sur les monnaies de Milan.* — Monnaie impériale. Terzola et autres dénominations.

GNECCHI (Erc.). *Documents inédits sur l'atelier de Correggio.* Appendice I. Pl. I.

RUGGERO (G.). *Notes sur la numismatique génoise.* Monnaie du gouverneur cardinal Campofregoso. Monnaie du doge Antoniotto Adorno ; variétés d'un *minuto* déjà publié.

ROSSI (U.). *L'atelier de Tresana.*

COMANDINI (A.). *Médailles italiennes de 1888.* Pl. II.

POGGI (Gencio). *La médaille des docteurs du collège de Côme.*

Kenner. *Les médaillons romains.* Traduit de la *Num. Zeitschrift* de Vienne, t. XIX; Cf. *Revue numis.*, 1889, p. 608.

Luppi (C.). *Vie des illustres numismatistes italiens.* L. A. Muratori.

*Nécrologie.* Bartholomeo Cecchetti. Renier Chalon.

*Deuxième partie.*

Sambon (A. G.). *Monnaies inédites de la Grande Grèce.* Sybaris, Métaponte, Thurium; Fistelia de Campanie; Laus de Lucanie ; Tarente; Caulonia.

Gnecchi (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine.* 5° Monnaies de la République, inédites ou restituées de la collection Gnecchi à Milan. Familles : Aburia, Acilia, Antonia, Axia, Carisia, Considia, Domitia, Horatia, Julia, Maria, Matiena, Oppia, Salvia, Sempronia, Sepullia, Tituria, Vibia. 6° La couronne d'Auguste sur quelques aurei consulaires. Planche III.

Muoni (D.). *Monnayage carolingien italien.* Carloman.

Ruggero (G.). *Numismatique génoise.* Le terzarole de Charles VI.

Tagliabue (E.). *Ordonnance contre les monnaies de Trivulce.*

Comandini (A.). *Médailles italiennes de 1888.* — Fin. Pl. IV.

Kenner. *Les médaillons romains.* Fin. (V. plus haut.)

Luppi (G.). *Vie des illustres numismatistes italiens.* 2° Filipo Argelati.

*Nécrologie.* Pietro Rovelli. Angelo Remedi.

*Troisième partie.*

Markl (A.). *Poids et titre des Antoniniani de Claude le Gothique.* (V. ci-dessus, p. 505.)

Mullazzani (G.). *Résumé historique sur les quinze ateliers italiens.* 1° Milan. 2° Côme. 3° Crémone. 4° Bologne. 5° Gênes.

Papadopoli. (Nicolo). *Moneta Dalmatiae.*

Ruggero (G.). *Numismatique génoise.* Ducat de la liberté de 1442-43.

Castellani (G.). *L'atelier de Fano en 1797.*

Ambrosoli (Solone). *Une médaille d'Antonio Abondio.* Médailleur qui vécut de 1538 à 1591 en Allemagne et en Autriche. Pl. V.

Gnecchi (Erc.) *Une médaille milanaise commémorative.* Frappée pour la paix conclue entre la France et l'Espagne en 1659.

Motta (E.). *Gerolamo Alberti, maître d'atelier à Ferrare, Parme et Milan.* D'après des documents d'archives.

Luppi (G.). *Vie des numismatistes italiens illustres.* Vincenzo Bellini.

Ambrosoli (Sol.). *Nécrologie.* Isaia Chiron.

*Quatrième partie.*

Gnecchi (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine.* 7° Collection Gnecchi à Milan : catalogue de monnaies d'Auguste à Olybrius, au nombre de 184. Pl. VI, VII.

Mulazzani (G.). *Résumé historique sur les quinze ateliers italiens.* 6° Pavie ; 7° Plaisance ; 8° Vérone ; 9° Sienne ; 10° Parme ; 11° Asti ; 12° Mantoue ; 13° Venise ; 14° Brescia ; 15° Padoue.

Ruggero (G.). *Numismatique génoise.* Variétés de *minuti* et monnaie inédite.

Ambrosoli (Sol.). *Notes monégasques.* Liard de Monaco de 1729.

Poggi (Cencio). *Les médailles de Giuditta Pasta.* (1797-1865).

Markl (A.). *Serdica ou Antioche?* Lépaulle (*Revue numismatique*, 1888, 3e trim. et 1889, 1er trim.) a publié un article intitulé *La monnaie romaine*, dans lequel il affirme que les monnaies de Gallien et de Claude II, attribuées par M. à l'atelier de Serdica, ont été frappées à Antioche. M. soutient par de nouveaux arguments que la série SPQR de Gallien et de Claude II provient, non d'Antioche, mais de Serdica.

Luppi (C.). *Vie des illustres numismatistes italiens.* 4° Guid' Antonio Zanetti.

*Nécrologie.* Le baron de Witte.

Henry Thédenat.

# TABLE

# MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA

## REVUE NUMISMATIQUE

TROISIÈME SÉRIE. — TOME HUITIÈME

1890



## NUMISMATIQUE ANCIENNE

### Médailles des peuples, villes et rois



---

### Monnaies romaines et byzantines

## NUMISMATIQUE DU MOYEN AGE

### Monnaies françaises

PREMIÈRE RACE



TROISIÈME RACE



### Monnaies seigneuriales françaises

## Monnaies étrangères



---

## Monnaies musulmanes



---

# MÉDAILLES ARTISTIQUES

## Méreaux et jetons



---

# CHRONIQUE

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## PÉRIODIQUES

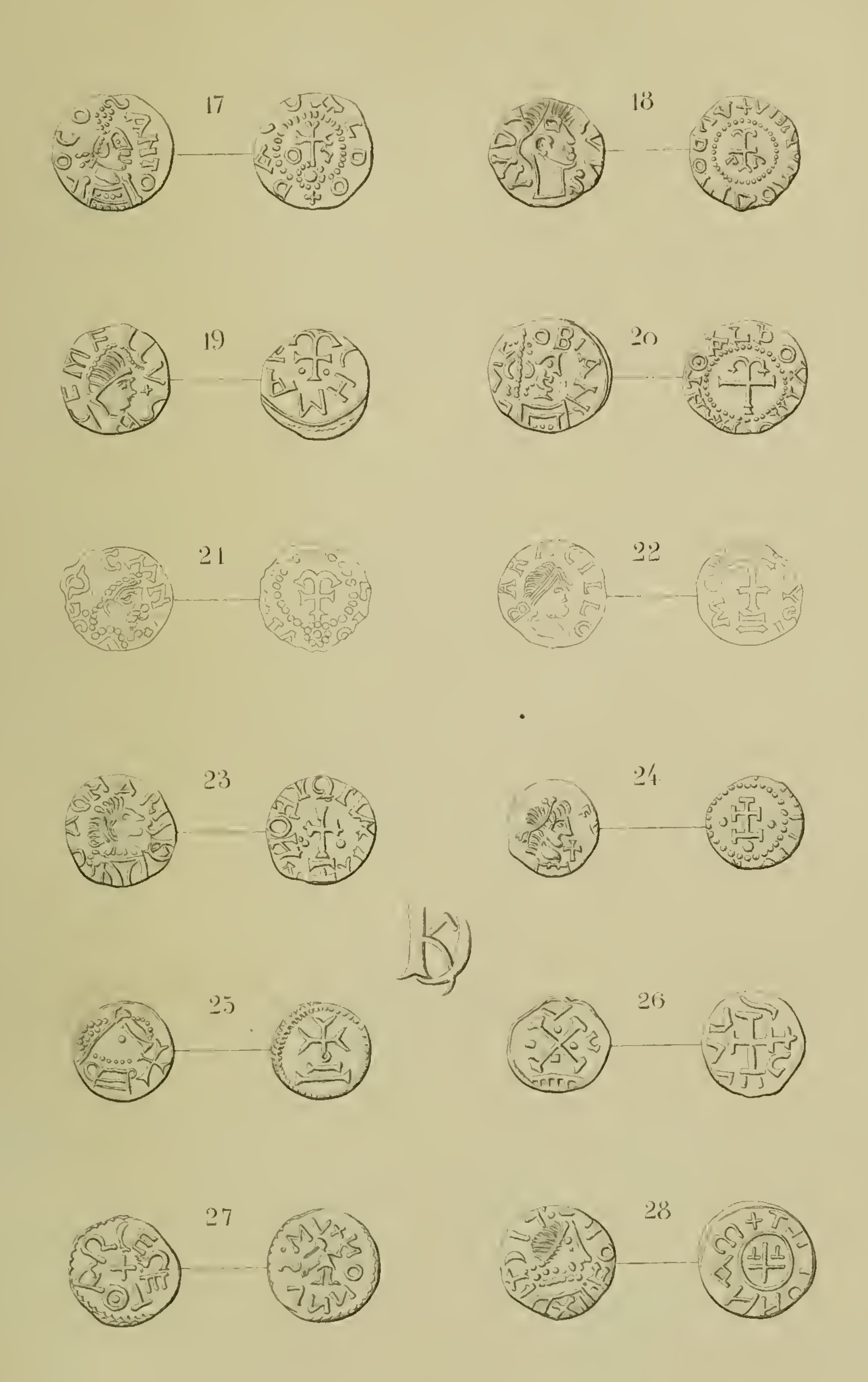


*Le Gérant*, F. FEUARDENT.

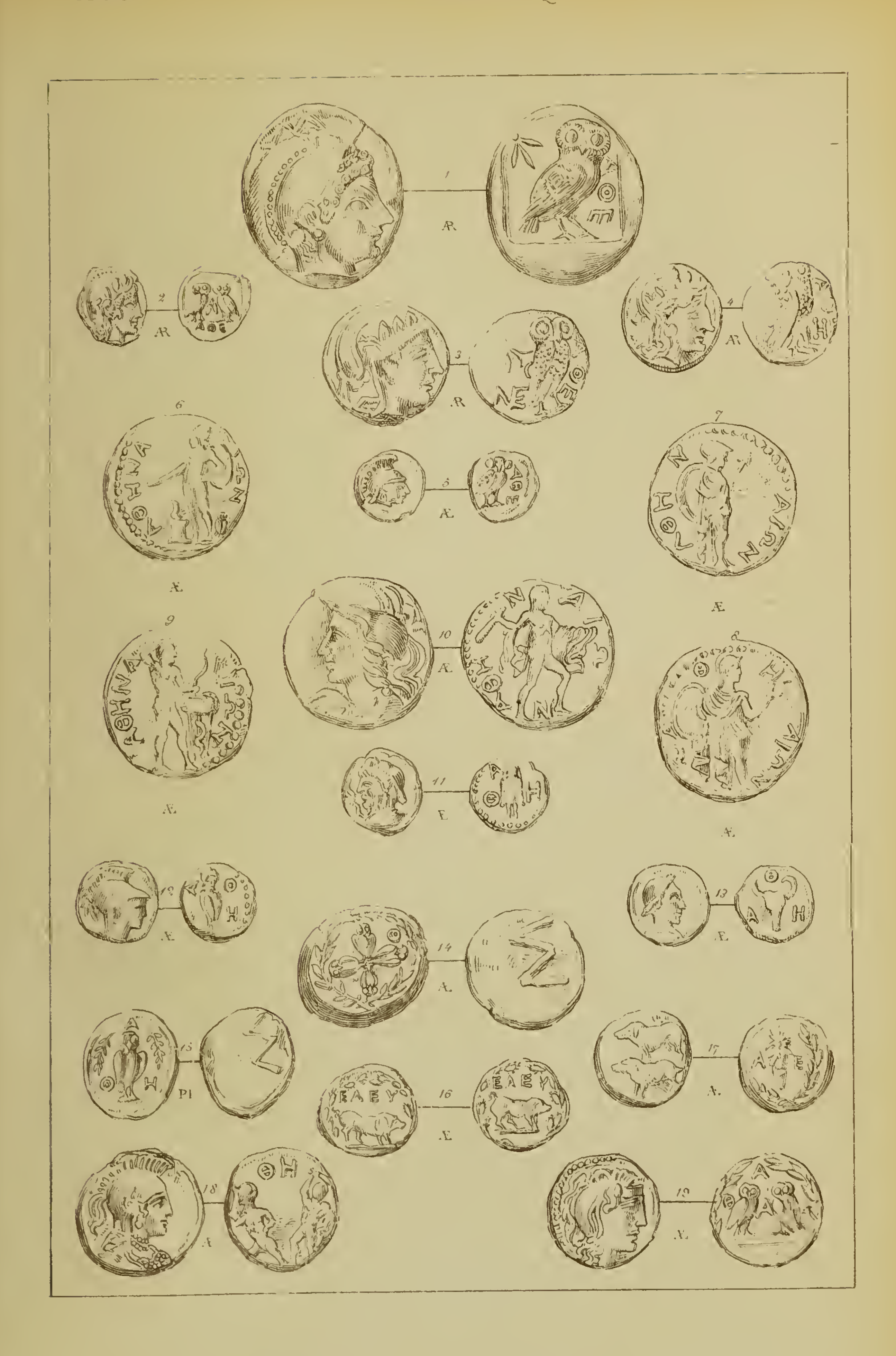
Mâcon, Protat frères, imprimeurs




TROUVAILLE DE SAINT-AUBIN




TROUVAILLE DE SAINT-AUBIN



MONNAIES DE L'ATTIQUE



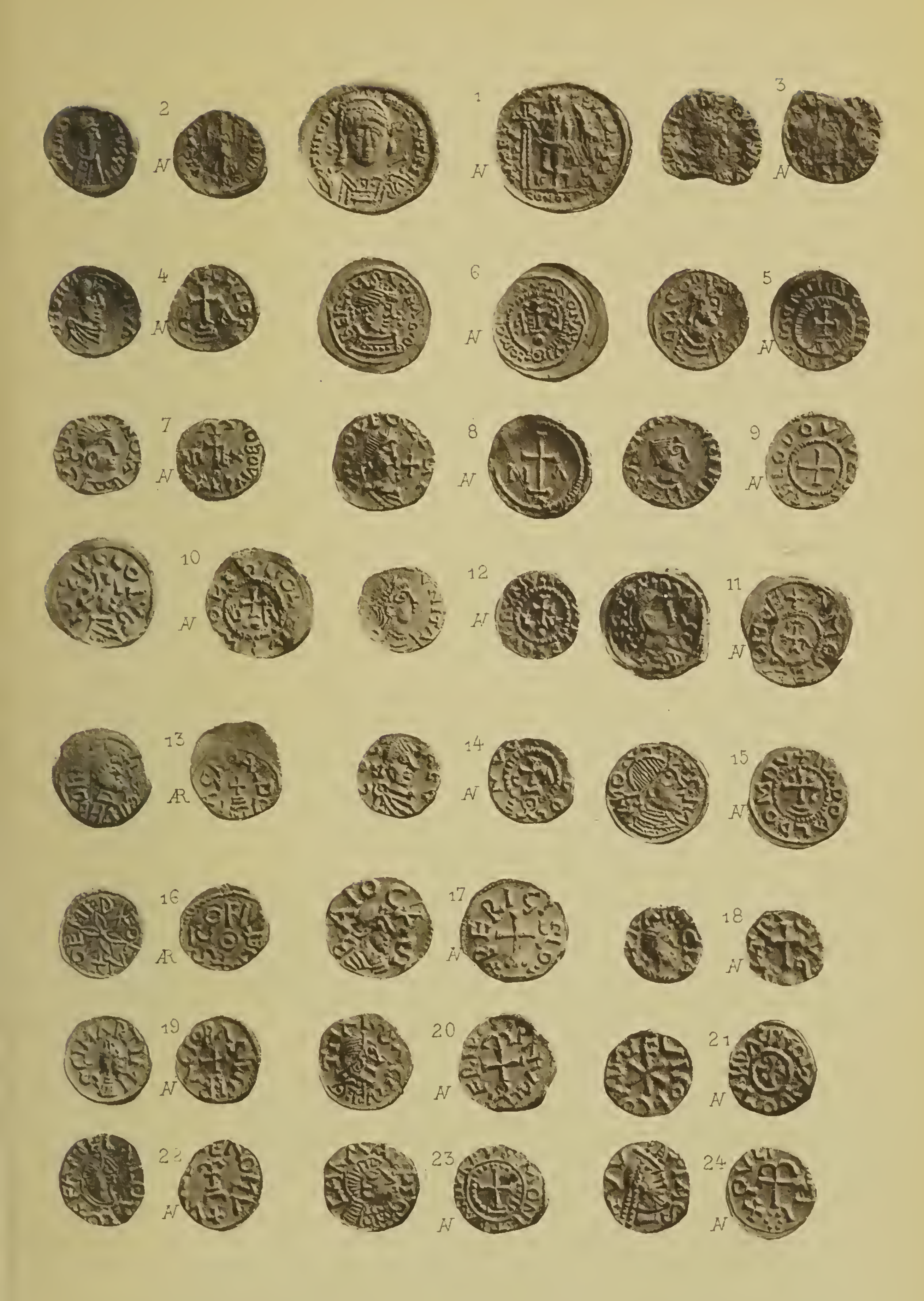
MEDAILLE DE CONSTANTIN



MÉDAILLE D'HÉRACLIUS



REPRODUCTION DE LA MEDAILLE D HERACLIUS



COLLECTION D'AMÉCOURT




COLLECTION D'AMÉCOURT




GONZALVE DE CORDOUE

( LE GRAND CAPITAINE )

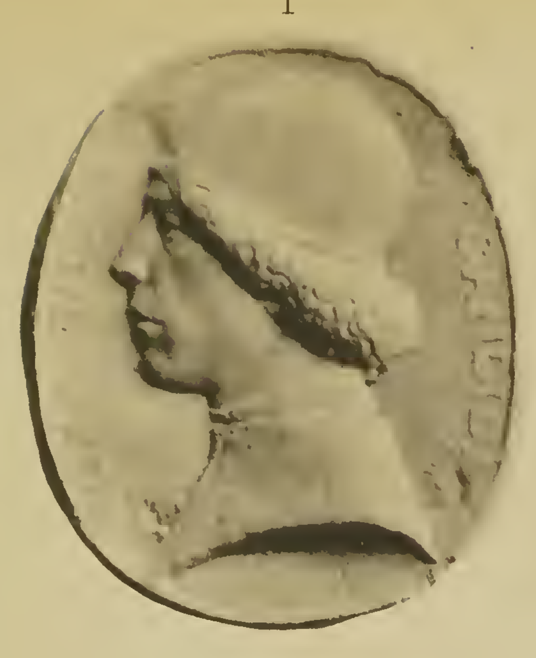
( 1443-1515 )




*Alice Dulpis del et sc* *Imp Dumas Vorzet*

ALABANDA ET ANTIOCHE

1







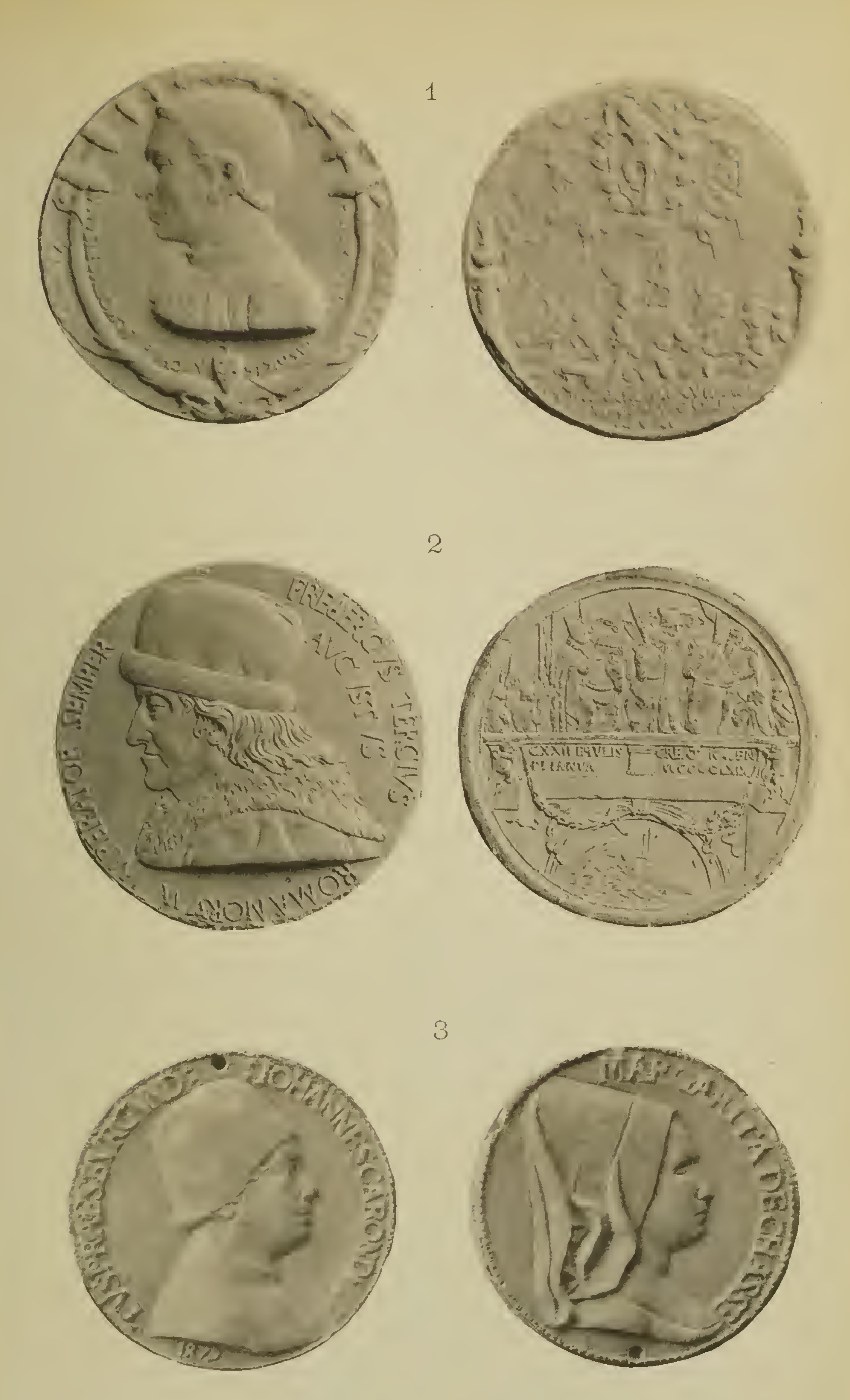


3

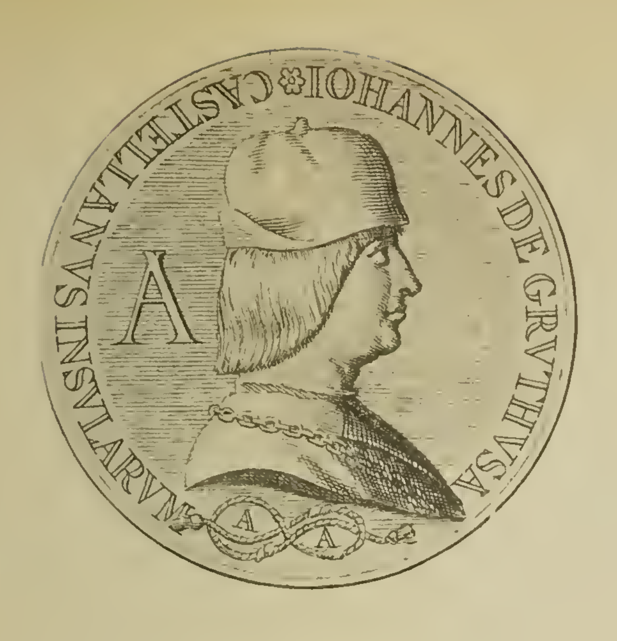




JEAN DE CANDIDA MÉDAILLEUR




JEAN DE CANDIDA MÉDAILLEUR

















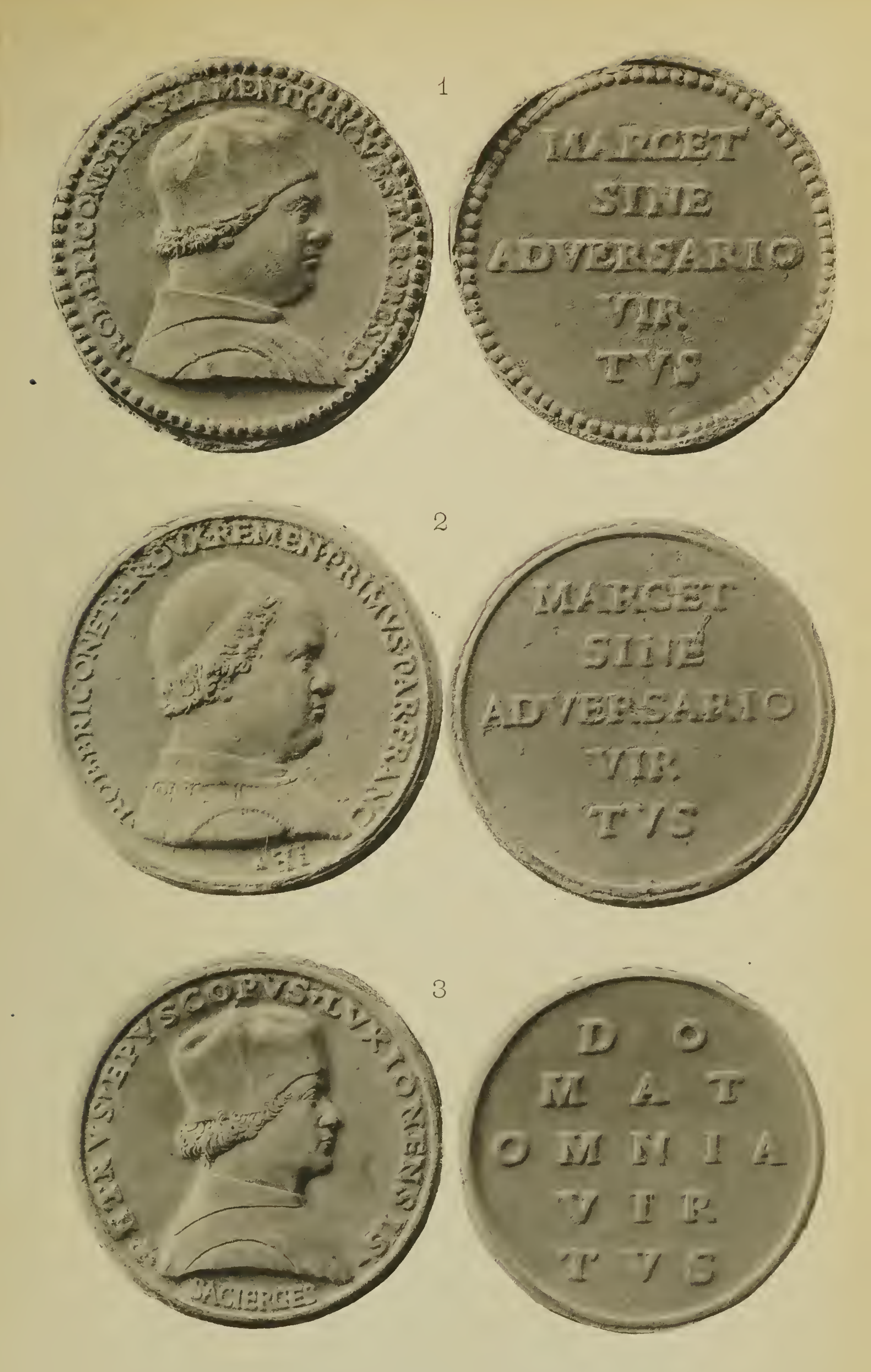









JEAN DE CANDIDA MÉDAILLEUR




JEAN DE CANDIDA MÉDAILLEUR




JEAN DE CANDIDA MÉDAILLEUR

1

2

1




JEAN DE CANDIDA MÉDAILLEUR

